

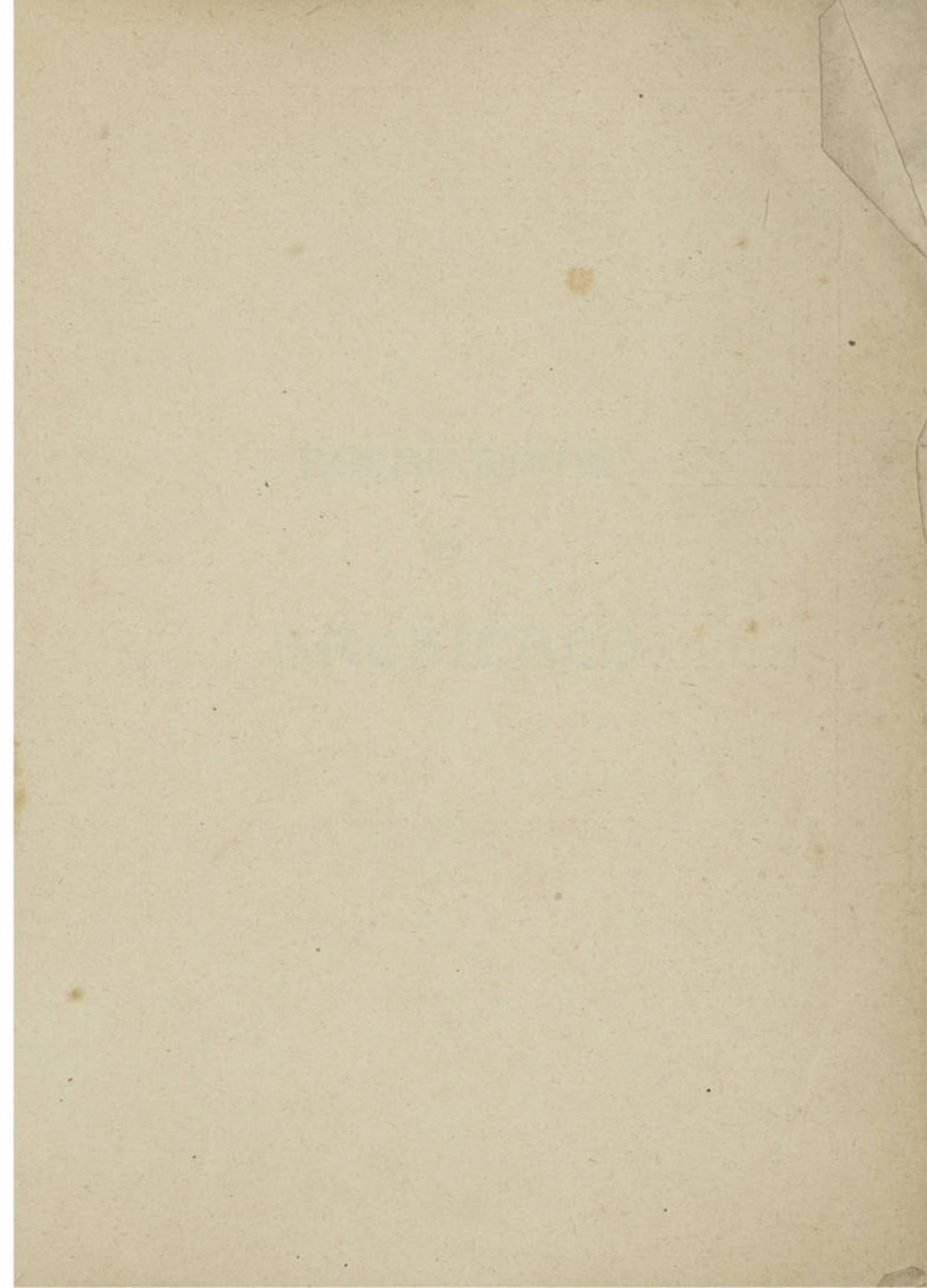
UNIVERSITE DE LILLE III - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - FRANCE
CENTRE D'HISTOIRE DE LA REGION

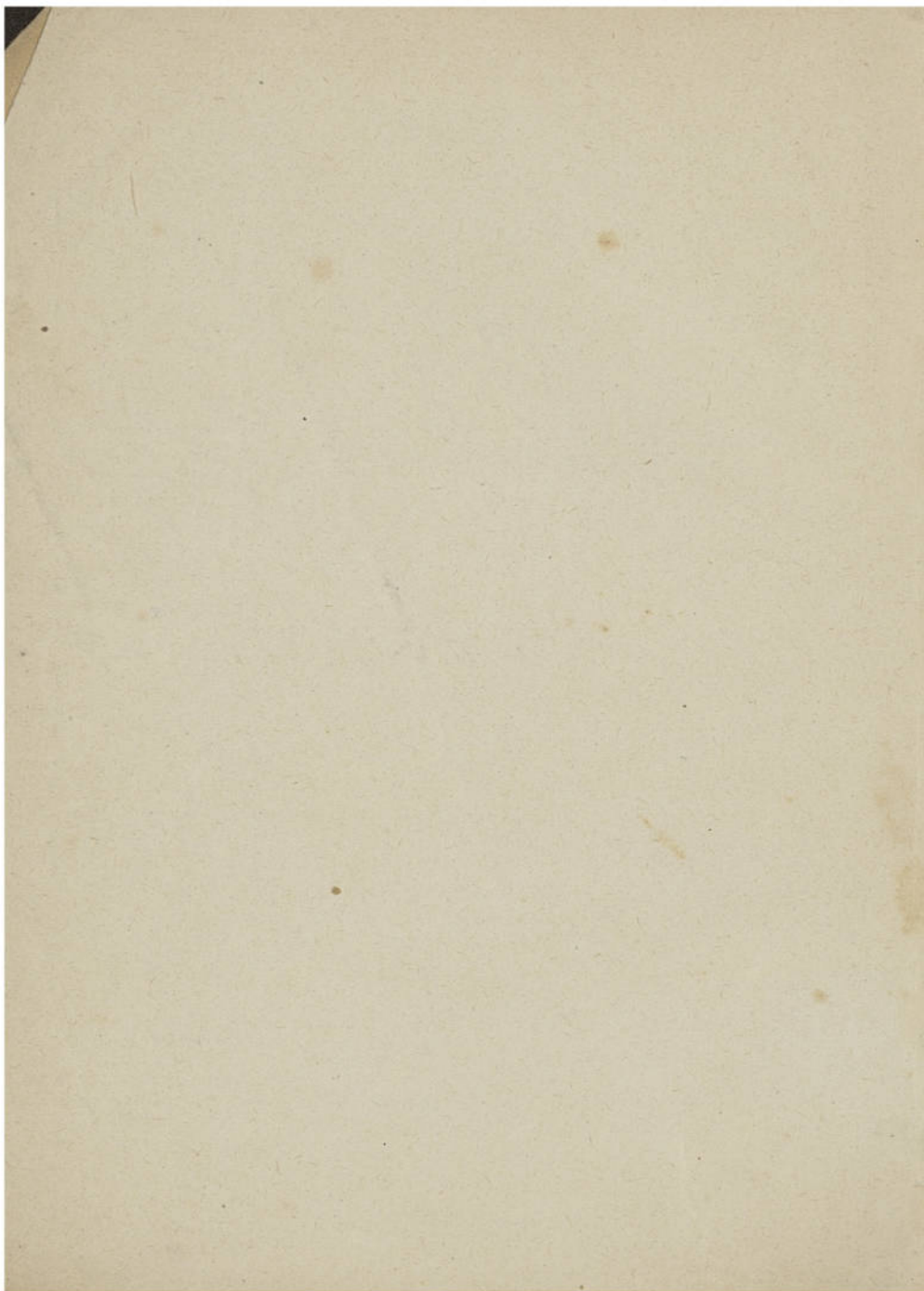
NOTRE-DAME

DE

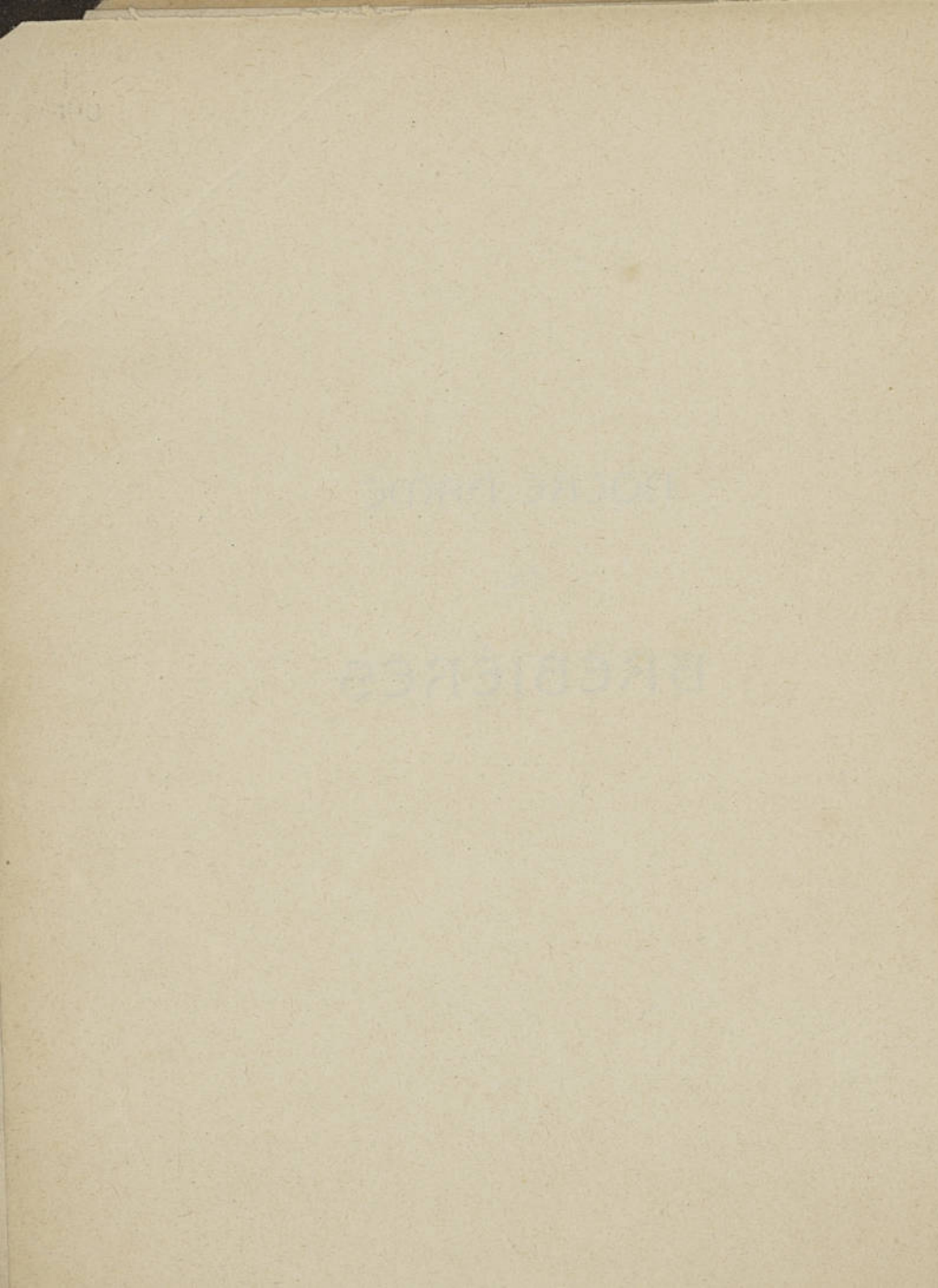
BRABIARAS







NOTRE-DAME
DE
BREBIÈRES



CENTRE D'HISTOIRE DE
LA RÉGION DU NORD ET DE
L'EUROPE DU NORD-OUEST
UNIVERSITÉ DE LILLE III

Yves Sainte-Marthe. 149 - 59653 VILLENEUVE-D'ASCQ Cédex

RET 138



* * *

NOTRE-DAME
DE
BREBIÈRES



Édité par FRANCE-ALBUM

43, Rue Denfert-Rochereau, Boulogne (Seine)

1908

ÉVÊCHÉ
D'AMIENS

Amiens, 6 août 1908.

MONSEIGNEUR ET CHER DOYEN,

Il vous tardait, après des essais plusieurs fois tentés, mais insuffisants, de donner au public chrétien une histoire de Notre-Dame de Brebières, plus complète, mieux documentée et, sans doute, définitive, sauf les pages qu'y ajoutera la bonté de la Sainte Vierge.

Ce désir était également le mien et je ne suis pas moins heureux que vous de le voir enfin réalisé.

L'auteur du beau volume qui va paraître y a mis son talent d'écrivain, son souci de la vérité

historique et aussi toute sa piété filiale. C'était assez pour justifier nos communes espérances, et le regretté chanoine Gosselin, qui avait commencé l'œuvre, ne pouvait trouver un continuateur plus digne de lui. Mon approbation, mieux encore, mes félicitations les plus vives sont donc acquises à un ouvrage qui joint à des mérites très réels l'avantage d'illustrations vraiment artistiques.

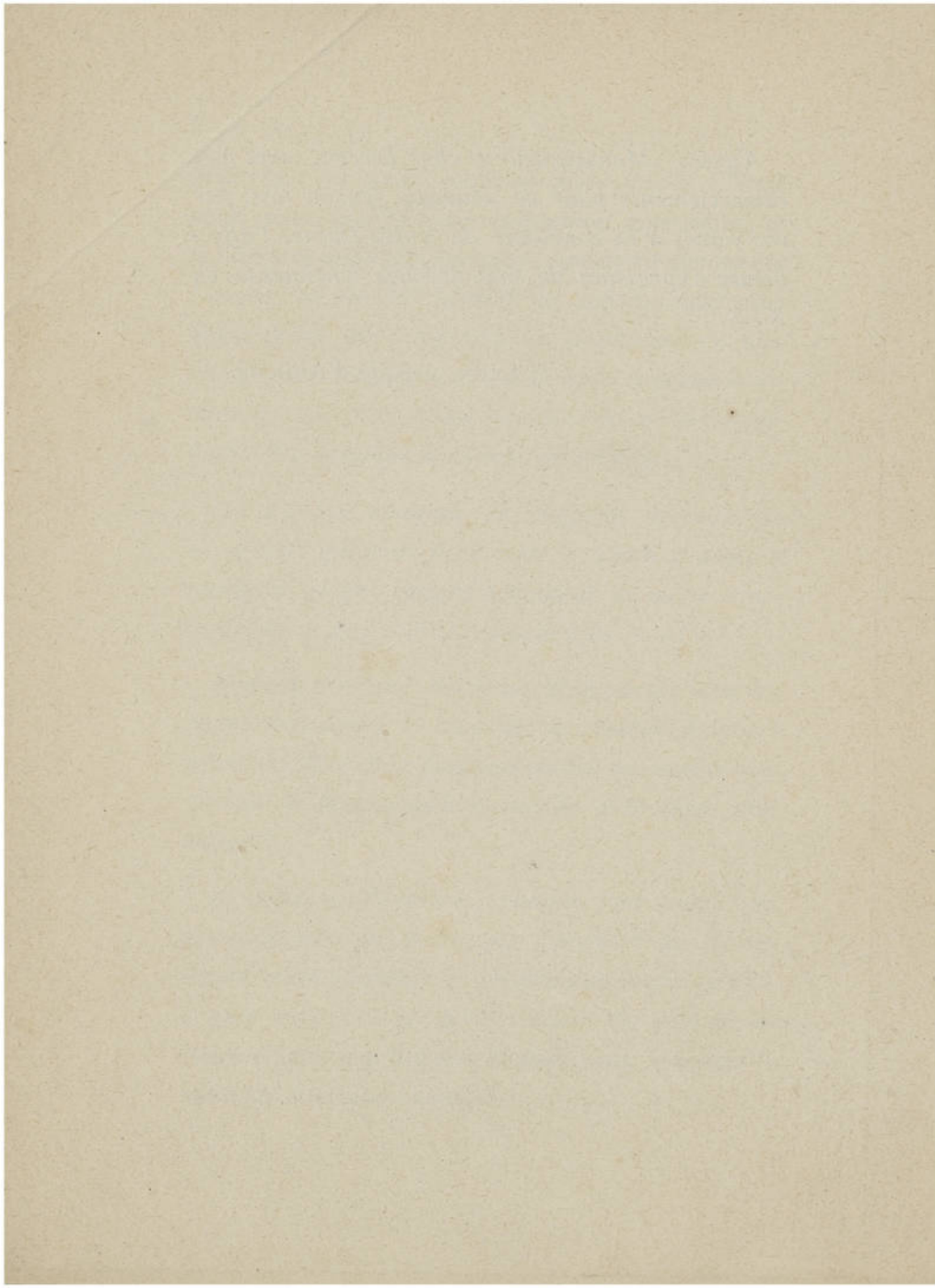
On n'a pas manqué de rappeler le mot de Léon XIII qui nous fut à vous et à moi si doux à recueillir et qui restera l'honneur de notre sanctuaire picard : « C'est la Lourdes du Nord ».

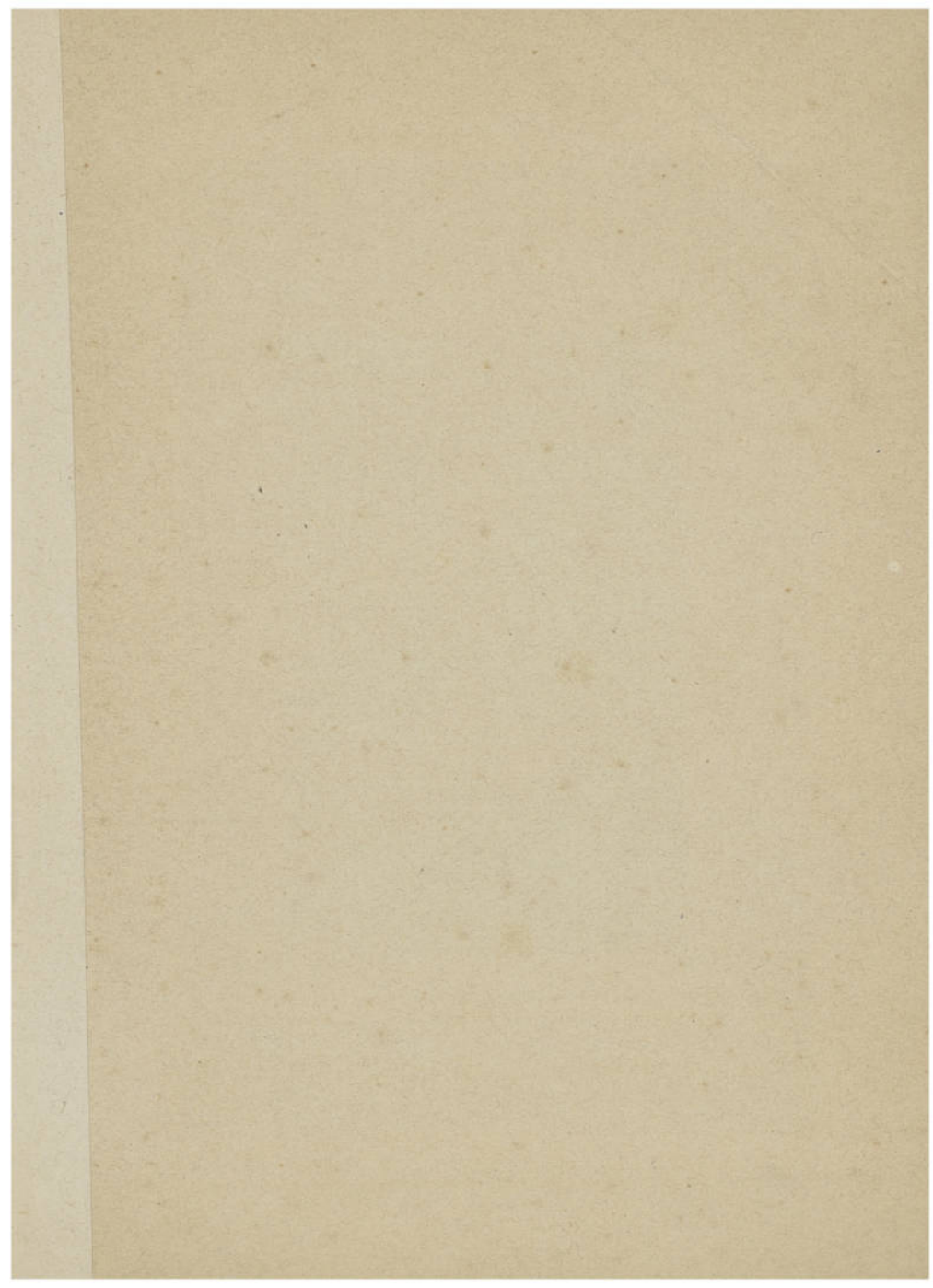
N'est-ce pas une heureuse coïncidence que les pages consacrées à honorer la Vierge d'Albert prennent date en ce cinquantenaire qui amène aux grottes de Massabielle le monde catholique tout entier ?

Le culte de Brebières, chaque jour aussi, va grandissant; nul doute que l'histoire de Notre-Dame, mieux connue, n'y ramène les foules qu'Elle a vues aux XV^e et XVI^e siècles. Ce sera là sûrement, pour son histoire et pour vous, le succès le meilleur et le plus enviable.

Agréer, Monseigneur et cher Doyen, avec mes remerciements pour ce nouveau fleuron mis, par vos soins, à la couronne de Notre-Dame, l'affectueuse expression de mes dévoués sentiments en N. S.

† LÉON, évêque d'Amiens.



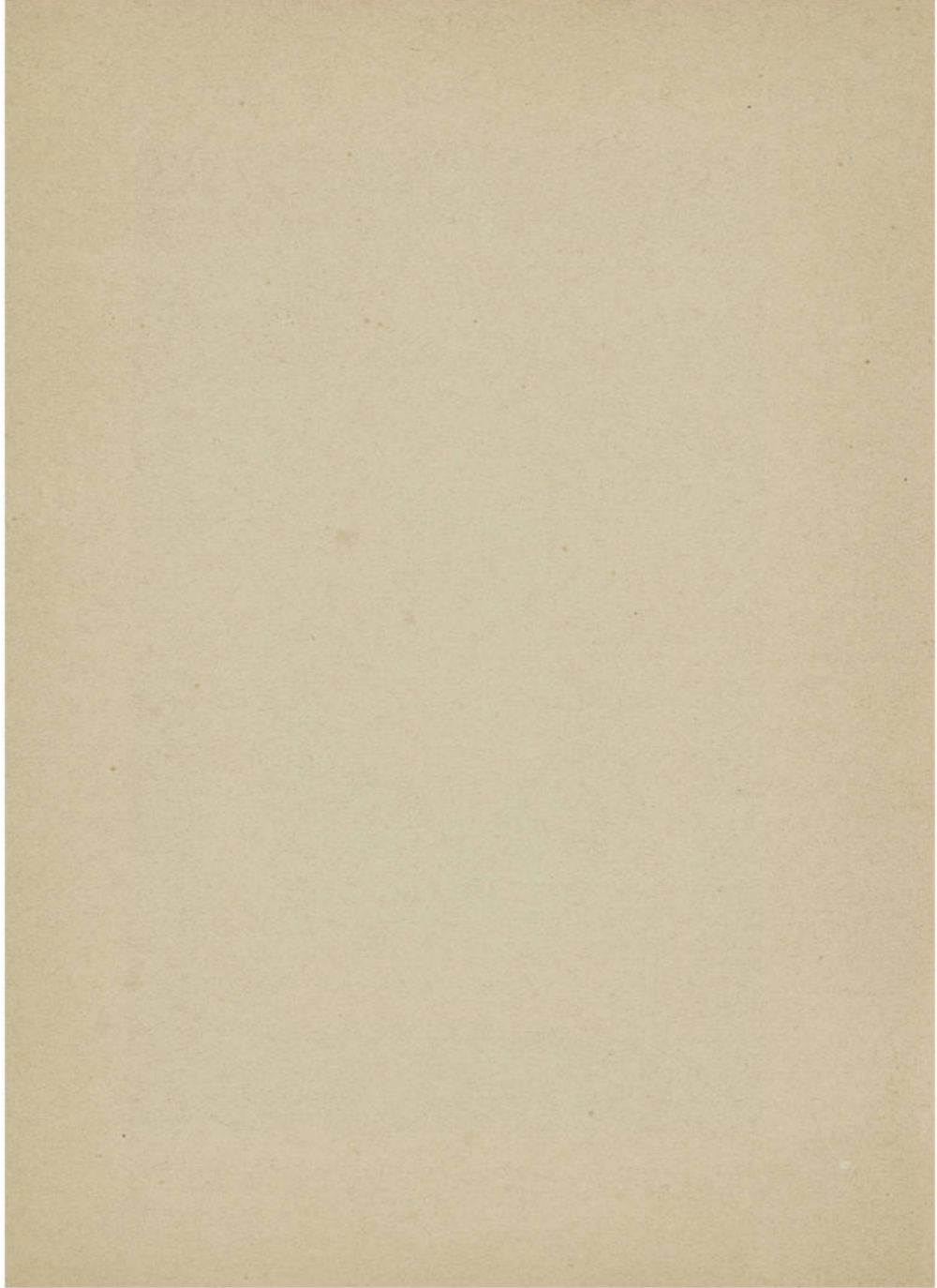




Monseigneur GODIN.
Le bâtisseur de Notre-Dame
protonotaire apostolique, curé Doyen d'Albert.



Monsieur Edmond DUTHOIT,
 architecte de la Basilique.



PRÉFACE

L'histoire de Notre-Dame de Brebières fut publiée pour la première fois, en 1872, par un enfant d'Albert, le R. P. Letierce, de la Compagnie de Jésus.

Ce livre eut tout le succès mérité : deux éditions en fort peu de temps.

A partir de 1884, la sphère d'action de la célèbre Madone tendit à s'agrandir : à peine sortie du sol, sa basilique s'élevait comme miraculeusement d'année en année ; en même temps, le pèlerinage se développait, visiblement béni du Ciel. Le P. Letierce assistait ravi à ce merveilleux spectacle, et lui, si éloquent au premier *des grands jours de Notre-Dame* — lors de la pose de la première pierre — il se préparait à reprendre la plume, à continuer l'histoire de la Vierge aux brebis, à en donner une troisième édition. Hélas ! comme Moïse, il entrevit seulement la Terre promise : il mourut le 12 novembre 1891.

Un autre fut alors chargé de ce travail, le chanoine Gosselin. Pèlerin de Brebières dès sa plus tendre enfance, ami de cœur du Gardien de Notre-Dame, collaborateur très apprécié du *Messenger*, le modeste et savant chanoine était tout désigné pour semblable besogne : de sa compétence indiscutable et de sa vaste érudition on pouvait attendre une œuvre magistrale. Ce fut donc grande joie pour les fervents de la divine Bergère, comme pour les amis des bons et beaux livres, quand fut annoncée cette heureuse nouvelle.

Mais la vieillesse vint vite pour ce travailleur infatigable ; un jour, il dut s'avouer vaincu et renoncer au rêve si longtemps caressé.

Le 14 mai 1903, il remettait entre nos mains son projet à peine ébauché. Il nous disait : « Courage ! » il nous promettait aide et conseils, il s'engageait à nous ouvrir en toute occasion les riches trésors de ses connaissances variées et de sa splendide bibliothèque.

On sait le reste : le 5 septembre suivant, le pieux chanoine rendait le dernier soupir.

La volonté d'un mourant est sacrée. Aussi n'avons-nous pas essayé de rejeter loin de nous le lourd fardeau placé sur nos faibles épaules. Nous ne nous faisons cependant pas illusion, nous savions la tâche bien au-dessus de nos forces : avec un tel guide le voyage eût été facile ; désormais, il nous fallait, seul et sans préparation, entreprendre une route longue et pleine de difficultés. Malgré tout, nous n'avons pas hésité, et notre but a toujours été de faire un livre simple et populaire. Pussions-nous y avoir réussi !

Ce fruit de notre travail, nous le déposons aujourd'hui sur la tombe du vénéré chanoine Gosselin, comme un hommage filial.

Et nous dédions ces pages

A Monseigneur Dizien, l'évêque du couronnement de Notre-Dame. Daigne Sa Grandeur les bénir et les agréer comme l'humble gage de notre respectueuse vénération ;

A Monseigneur Godin, le mendiant, le gardien, l'apôtre de la Vierge picarde, comme notre *tribut jubilaire* pour les vingt-cinq ans si bien employés au service de sa Reine ;

A tous les amis de Brebières, comme un encouragement à prier la Mère de Dieu et des hommes ;

Enfin, et surtout, à Notre-Dame de Brebières. L'auguste Marie nous a toujours bñi et protégé. Ce sera notre merci pour le passé. Quant à l'avenir, nous redisons avec l'Eglise : « Priez pour nous, pauvre pécheur, maintenant et à l'heure de notre mort. »

Au pays de Notre-Dame, 30 mai 1908.

YVES SAINTE-MARIE.

Conformément aux décrets des Souverains Pontifes, nous déclarons ne vouloir attribuer aux récits merveilleux contenus dans ce livre d'autre autorité que celle des auteurs ou témoins qui nous ont fourni les renseignements. Nous n'entendons nullement préjuger les intentions ou décisions de la Sainte Eglise à cet égard et, de tout cœur, nous soumettons chacune de nos pages à son infaillible autorité, réprouvant à l'avance ce qu'elle rejette ou condamne.

En outre, l'auteur sera très reconnaissant à quiconque voudra bien lui signaler les erreurs commises en cet ouvrage.

Adresser toute réclamation à ce sujet à Mgr le Doyen d'Albert.

INTRODUCTION

La Ville d'Albert.

Albert est un simple chef-lieu de canton du département de la Somme.

Ce n'est pas, néanmoins, une de ces cités comme il s'en rencontre beaucoup — moitié bourgs et moitié villages — dont il vaut mieux ne point parler, tant elles sont mornes et sans vie ! Tout au contraire, c'est une petite ville très agréable et même un centre relativement important : sa population toujours croissante, son industrie de plus en plus prospère en ont fait la troisième cité de la Picardie ; elles la placent immédiatement après Amiens et Abbeville.

Il ne sera donc pas inutile d'en dire ici quelque chose.

Nous lui consacrerons les deux chapitres suivants. Nous les intitulerons : *Hier* et *Aujourd'hui*.

CHAPITRE PREMIER

Hier.

IER, c'est le passé. Nous donnerons quelques notions générales sur la cité primitive, puis, évoquant le souvenir des choses d'autrefois — hommes et institutions — nous traiterons successivement des seigneurs, du château, de la commune, du clergé d'Albert, de ses œuvres d'enseignement et de charité, de sa situation commerciale et industrielle.

I. — *Notions générales.*

Albert était pour nos aïeux Ancre ou Encre : on lit dans les vieux textes latins *Anchora*, *Encra*, *Inkra*, *Ecrembatis*.

La ville est bâtie sur une pente légère, à peu près à mi-chemin entre Amiens et Arras, d'une part, Péronne, Doullens et Bapaume, d'autre part, pas très loin de Cambrai et de Saint-Quentin, à cent trente kilomètres de Paris. Modeste bourgade jusqu'au temps des Carolingiens, elle devint une place forte sous Hugues Capet.

Elle est arrosée par une petite rivière qu'on appelait jadis *Corbeia* : la Corbie. Elle est connue depuis sept siècles sous l'ancien nom de la ville. L'Ancre (1) prend naissance à Miraumont, reçoit à une certaine distance de sa source le ruisseau de Beaucourt et atteint Albert après un parcours de trois lieues. Elle baigne alors

(1) La véritable orthographe du nom de la rivière est celle-ci : Encre. L'usage a prévalu d'écrire Ancre. Nous nous y conformons, mais c'est une faute.

une partie de la cité, la traverse du nord au sud, puis serpente dans une riante vallée et va se jeter dans la Somme au-delà de Corbie. A cela, selon toute vraisemblance, cette dernière ville doit son nom.

Deux voies romaines se rejoignaient à Albert : l'une, d'Amiens à Bavai, passait par la forêt de Baizieux et la cité d'Encre et se continuait ensuite vers Bapaume et Cambrai ; l'autre, de Soissons à Sangatte, aboutissait à Albert par Athies, Péronne, Cléry, Carnoy, Bécordel et, de là, se dirigeait sur Amiens et Calais.

Placée, en quelque sorte, au point d'intersection de ces deux routes et près d'un pont jeté sur la rivière, Encre doit remonter à une époque fort reculée. « De nos jours (2), une station de chemin de fer appelle nécessairement d'abord un cabaret, puis un magasin de charbons ; d'autres constructions viennent ensuite s'y agglomérer. Il en était de même autrefois de l'établissement d'un pont ». C'était, en effet, chose rare aux âges anciens ; peut-être celui dont nous parlons fut-il longtemps le seul pont de la rivière. Aussi, d'après des érudits, Encre aurait été une station romaine. Jules César y serait passé avec ses troupes, l'an 54 avant notre ère, pour se rendre de Samarobrive, capitale des Ambiens, au pays des Nerviens, c'est-à-dire d'Amiens à Cambrai. De la venue des Romains en la ville d'Encre, on retrouverait des traces dans un monticule voisin d'Albert et appelé tour à tour le *Mont-Castel*, le *Minon-Catel*, le *Mont Hénon-Castel* (3) : à la mort d'un chef de légion, raconte la tradition populaire, chacun de ses soldats apportait un panier de terre sur le corps du défunt. Le Mont-Castel serait donc un *tumulus*, une tombe romaine. Est-ce bien certain, répondent d'autres

(2) M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 14.

(3) Ainsi nommé du conducteur des travaux, Castel ou du Castel, affirme M. Letellier en son manuscrit, p. 9.

savants ? Comme nombre de travaux gigantesques, le Mont-Castel ne serait-il pas plutôt l'œuvre de Brunehaut ? Ce terrassement daterait du VI^e siècle, il aurait eu pour but de relier ensemble deux collines, d'en faire suivre le sommet à la chaussée et, par là, de la préserver de l'inondation. En tous cas, répliquent les premiers, des haches en silex, divers bronzes et autres objets trouvés çà et là y attesteraient au moins l'existence de quelques habitations gauloises, et c'est la preuve irrécusable de la haute antiquité de la ville d'Encre.

Des auteurs (4) ont voulu concilier ces opinions diverses : selon eux, ce travail a bien pu être exécuté par les Romains ; il fut utilisé dans la suite et complété par la fameuse reine d'Austrasie. Nous serions de cet avis si Fustel de Coulanges et, après lui, M. L. Dimier ne mettaient en doute le grand rôle attribué gratuitement, disent-ils, à Brunehaut.

Le point de vue historique mis à part, cette question est, à l'heure actuelle, de minime importance : le Mont-Castel a presque disparu. Le sol d'Albert a été bien des fois remanié au cours des siècles, une partie en a été totalement bouleversée à deux reprises, lors de la création de la nouvelle route d'Amiens, en 1786, et quand fut établi le chemin de fer de Paris à Lille, en 1845.

Nous ignorons quel fut le premier nom du pays. Le plus ancien à notre connaissance est *Écrembatis* : il doit être du VII^e siècle. On avait déjà cessé de l'employer couramment au IX^e, comme en témoignent les documents de l'époque.

Selon dom Grenier, ce nom aurait été formé de deux mots, l'un flamand, l'autre latin : *Écrem*, lieu ouvert, et *batis* pour *abbatis*, abbé.

(4) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 13, chan. de Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, p. XXVIII.

L'assertion peut se justifier.

Albert était un lieu ouvert, à cause des deux routes très fréquentées.

C'était aussi un bien d'abbé ou d'abbaye, un bien d'église. En effet, d'après l'affirmation de tous les historiens de notre pays, la terre d'Encre est la première grande donation des rois de France au célèbre monastère de Centule ou Saint-Riquier, fondé vers 625 ou 630. Dagobert I^{er} en aurait été l'auteur. Les excellentes relations du monarque avec le saint fondateur de l'abbaye sont consignées en nos annales, elles autorisent pleinement cette opinion. Aussi bien, le nom du donateur fût-il douteux, les droits de Centule sur Encre et son territoire étaient très anciens et hors de conteste, et cela nous suffit.

Contigu à la partie occidentale de la vaste forêt d'Arrouaise, dont l'extrémité opposée s'étendait jusqu'à la Sambre, vers les Ardennes, ce domaine était entièrement couvert de bois. Il fut défriché par les moines de Centule, mis en valeur par eux, puis exploité par de nombreux colons. *Il faisait bon vivre sous la crosse*, selon l'adage : au nom du lieu on ajouta donc quelque chose pour marquer sa dépendance d'un monastère et l'on eut *Ècrem-batis*. Nombre de localités avaient précédé ou suivirent la ville d'Encre en cette voie, leur nom actuel en fait foi aujourd'hui encore. Nous nous contenterons de mentionner en Picardie : Buigny-l'Abbé, Méricourt-l'Abbé, Abbeville, la ville de l'Abbé.

De la première partie du mot Ècrembatis, M. Daussy donnait une explication différente : il l'a soutenue dans un périodique et l'insinue en son histoire d'Albert (5). Les anciens, disait-il, ne savaient pas construire un pont en biais ; force leur était, par conséquent, d'abor-

(5) M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 6, et lettre de M. Ernest Serré, de Neuilly-sur-Seine, au chanoine Gosselin, 4 février 1900.

der toujours les rivières perpendiculairement à leur cours. Voilà pourquoi la route d'Amiens à Albert, jusque-là toute droite, formait un crochet avant de traverser l'Ancre. C'était comme une cassure, un cran dans la route : l'endroit où se produisait ce coude fut appelé le *cran* (6), *el cren*, *ech cren*, comme on dit en picard,

Le savant auteur laisse de côté le suffixe *batis*, parce que ses recherches ne vont pas au-delà du XII^e siècle.

Plus tard, en un rôle des fiefs de Corbie, M. Daussy a lu Ecrembacis. C'est peut-être une simple erreur de copiste, mais, en homme consciencieux, l'historien crut de son devoir de tenter une autre étymologie (7). A son avis, ce mot constituerait un pléonasme très fréquent aux temps passés, il signifierait « la rivière de la rivière ». Les deux racines d'Ecrembacis seraient Ek et Bac. Ek viendrait du mot latin *aqua*, eau, et le picard prononçait Enk; bac ferait songer à un cours d'eau, comme on le voit dans le nom de certaines villes, par exemple : Bolbec, Caudebec.

D'Ecrembacis ou Ecrembatis, est venu le mot Encre. Dans la suite des âges, la ville donna son nom à la rivière. Pareil fait, il est vrai, ne se rencontre guère dans l'histoire ; d'ordinaire, les cités tirent plutôt leur nom des cours d'eau sur les rives desquels elles se sont formées. Pour la ville d'Encre, il en fut tout autrement. La rivière s'appelait d'abord *Corbeia*, la Corbie, c'est un point tout à fait hors de doute. Aux actes de saint Fursy (ce bienheureux mourut en 650), à propos du passage de ce missionnaire à Authuille, on lit ces paroles : *Antoilum super fluvium Corbeiam* (8). Au-

(6) Près d'Abbeville on trouve également le *cren de porte*; c'est le nom d'une échancrure pratiquée dans les monts de Caubert. Cf. Louandre, *Hist. d'Abbeville*, I, p. 8.

(7) M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 18.

(8) Acta SS. Boll., § 2, p. 311.

thuille sur la rivière de la Corbie. L'argument est sans réplique.

Nous en trouvons une preuve non moins péremptoire dans le nom de deux villages voisins d'Albert, Buire et Ville. Sans doute, naguère encore on disait Buire-sous-Corbie, Ville-sous-Corbie ; mais c'était une erreur manifeste, car la véritable appellation, du temps de nos ancêtres, était celle-ci : Buire-*seur*-Corbie, Ville-*seur*-Corbie, On a rectifié de nos jours et l'on écrit avec raison : Buire-sur-l'Ancre, Ville-sur-l'Ancre.

D'après dom Grenier, la substitution du nom d'Encre à celui de Corbie aurait eu lieu au commencement du XIII^e siècle. Et voici comment l'explique le savant bénédictin. Vers 1226, Hugues de Châtillon, premier du nom et dix-huitième comte de Saint-Pol, fit hommage au roi de France de sa seigneurie d'Encre. Auparavant, celle-ci relevait du comté de Corbie.

Effacer jusqu'au souvenir de cette ancienne suzeraineté, tel fut le motif du changement en question. Et si le seigneur d'Encre se réjouit de pouvoir l'opérer, désireux de s'affranchir ainsi d'une tutelle gênante et d'un voisinage dangereux, ses descendants ne furent pas moins jaloux de marcher sur ses traces et, malgré toutes les réclamations venues de Corbie, de maintenir quand même son nouveau nom à la rivière.

II. — *Les Seigneurs d'Encre.*

En 1226, nous venons de le voir, le seigneur de la cité était Hugues de Châtillon. Mais, bien avant lui, la ville d'Albert avait été érigée en fief.

La féodalité (1) est venue du désordre causé par l'invasion des Barbares et par la dislocation de

(1) Cf. L. Dimier, *les préjugés ennemis de l'histoire de France*, I, pp. 113, 114.

l'Empire. Imaginer qu'elle est l'effet des institutions romaines n'est pas plus conforme à la vérité que de la tirer de la Germanie.

« La féodalité est née des conditions que l'affaiblissement de l'autorité, le relâchement de l'administration, le brigandage, l'insécurité causée par l'état de guerre faisaient désormais à la vie des hommes.

« Dans une difficulté de vivre dont les derniers siècles n'offraient pas d'exemple, chacun chercha sa sécurité dans l'obéissance à un plus fort. Les hommes s'engagèrent aux hommes. Sujets auparavant, ils se firent fidèles. Le droit public, qui protégeait les citoyens de l'empire romain, fit place aux garanties de l'engagement personnel.

« A cette transformation sociale, on ne peut douter que quelques institutions germaniques aient servi de point de départ. Il en fut de même d'assez d'institutions romaines. La preuve de ce dernier point est donnée par Fustel de Coulanges, dans son livre des *Origines du Système féodal*. On y voit le bénéfice et le patronat, tels qu'ils se pratiquèrent dans l'Empire, servir dans leur développement à la constitution de la féodalité. A ce résultat servit surtout l'institution du précaire romain, sorte de bénéfice incessamment révocable, dont la pratique a plus d'une ressemblance avec ce qu'on vit fleurir et s'étendre plus tard. »

On peut donc se demander quel était primitivement le sort de la terre d'Encre, si elle était entre les mains d'un seigneur, si au moins elle ne rentrait pas dans quelque grand fief.

A cette question, impossible de donner une réponse : nous n'avons ni un nom, ni un document à signaler. Encre se composait de quelques misérables huttes de pêcheurs (2) disséminées sur les bords de la rivière

(2) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 15.

et perdues dans les bois : il n'y avait là, semble-t-il, rien de bien tentant pour un seigneur. Mais, par contre, il y avait sur l'Ancre un pont à garder, et ce soin paraissait nécessiter la présence d'un soldat chargé de le défendre au besoin.

Vers 625 ou 630, il est permis d'être plus affirmatif : Encre appartenait au roi de France, Dagobert I^{er}. Rappelé à ses devoirs par saint Riquier, il offrit à ses moines les terres d'Encre et de Bray (3).

Pendant plus de trois siècles, les Abbés de Centule (4) furent donc les seigneurs d'Encre ; ils en portèrent le titre, ils en eurent toutes les prérogatives.

Toutefois, une distance de seize à dix-huit lieues, les séparait de ce domaine. A cause de cela, ils avaient à Encre des représentants — avoués, lieutenants ou baillis.— Garder les biens du monastère, les défendre contre toute usurpation, en percevoir les revenus et rendre la justice aux sujets de l'Abbé, voilà leur rôle. Ils surent le remplir à la commune satisfaction de leurs maîtres et de leurs administrés ; aussi, un peu à raison de leurs loyaux services, beaucoup à force de diplomatie, ils eurent vite fait de suivre l'exemple de voisins placés à peu près dans les mêmes conditions : ils transformèrent leur mandat en charge héréditaire, ils prirent le nom du pays pour le transmettre à leurs enfants, bref, ils devinrent en fait les véritables seigneurs de la ville. Une seule obligation leur était imposée : se recon-

(3) Cf. H. Josse, *Hist. de Bray-sur-Somme*, p. 31, Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, p. 292, P. Daire, *Hist. du doyenné d'Encre*, p. 2.

(4) Abbés de Centule : saint Riquier, 625 ou 630 ; Olciade, 640 ; Coschin, 687 ; saint Gutmaire, 742 ; Aldéric, 770 ; Symphorien, 775 ; saint Angilbert, 790 ; Héric, 814 ; Hélicar, 822 ; Ribodon, 837 ; Louis, 844 ; Rodolphe, 856 ; Helgaud, 860 ; Gelfe, 866 ; Carloman, 870 ; Héribert, Hénédulphe, 881 ; Gerbert, 920 ; saint Gérard, 940 ; Foulques, 957 ; Ingélard, 981.

Cf. Chan. Hénocque, *Hist. de Saint-Riquier*, I, pp. 1 à 295.

naître les feudataires de l'abbaye, à ce titre payer les redevances annuelles, aller à Centule les jours où ils y étaient convoqués. Ils s'y soumirent de bonne grâce.

Ainsi se trouve expliquée la mention faite au cartulaire d'Encre des sept seigneurs dont les noms suivent, sans qu'il soit possible d'assigner une date à leur entrée en fonctions. Ce sont Aubert, Loherens, Weneman, Ingenvan, Taillefer, Hugues et Ansel (5).

A la fin du x^e siècle, Hugues — celui, dit Hariulfe, qui fut d'abord duc, puis roi : il s'agit, par conséquent, de Hugues Capet. — Hugues enleva à l'abbaye de Centule Abbeville, Encre et Domart. Maintes fois, les domaines du célèbre monastère avaient été envahis par les Normands et sans doute aussi, à la faveur des troubles, par des seigneurs non moins belliqueux. Par exemple, et ce détail est à noter, la ville d'Encre était, pour ainsi dire, à deux pas des possessions des comtes de Flandre. Souvent, ces fiers guerriers firent échec au pouvoir royal ; de cet inquiétant voisinage, la petite cité avait tout à craindre. Veut-on des faits précis ? L'histoire va nous les fournir. En 859, les moines (6) de Centule chassés par les barbares avaient dû s'enfuir avec leurs reliques jusqu'au pays de saint Gervais — *podium Gervasii* — donc à Encre, puisque cette terre était sous le patronage de l'illustre martyr. Dans la suite, ils sollicitèrent et obtinrent du roi un refuge à Arleux, près de Bray-sur-Somme (7). La précaution n'était pas inutile. En 880, Saint-Vast d'Arras, Saint-Géry de Cambrai, Thérouanne et Saint-Valery sont dévastés par les Normands ; Centule a bientôt à pleurer semblable

(5) Cf. P. Daire, *Hist. du doyenné d'Encre*, p. 5, et Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, p. 327.

(6) Chan. Gosselin, *Les saints de Picardie à N.-D. de Brebières*, p. 107.

(7) Charte de Charles-le-Chauve, Quierzy, 7 décembre 868.

infortune, tandis que la ville d'Encre est ravagée par un seigneur (8).

Protéger efficacement l'abbaye et ses biens, parer aux incursions des barbares, tel était le but de Hugues Capet en prenant à Centule Abbeville, Encre et Domart (9). Il voulait y élever des forteresses et faire de ces trois villes autant de points stratégiques, afin d'arrêter la marche de l'envahisseur.

Hariulfe, il est vrai, se plaint amèrement de cet acte du roi, mais tout autre est l'attitude de certains historiens (10) : d'après eux, l'abbé Ingelard aurait vendu ces cités au monarque, le prix en était la protection royale désormais assurée.

Hugues Capet, continue Hariulfe, donna Abbeville à son gendre Hugues de Ponthieu. La ville d'Encre fut-elle comprise dans la donation ? Ou bien le roi la conserva-t-il pour lui ou quelque seigneur de ses amis ? Nous l'ignorons. Pour affermir son trône, Hugues Capet avait un égal besoin des moines et des nobles. Il était, par conséquent, de son intérêt de les ménager. Selon toute probabilité, il laissa les choses à peu près en l'état où il les avait trouvées, il sanctionna le pouvoir des sires d'Encre, leur continua leurs charges et privilèges et se contenta de son haut patronage sur la ville et la

(8) Manuscrit de M. Letellier, p. 20.

(9) Cf. Hariulfe, livre III, chapitre XII. Hugo vera primo dux, postea rex, eo tempore quo propter barbarorum cavendos incursus. Abbatis-Villam nobis auferens, castrum effecit eique Hugonem præposuit militem, quia videlicet ipsius filiam, nomine Gelam uxorem duxerat — liv. IV, ch. XXI. Ablatis monasterio Centulo tribus oppidis, Abbatis-Villâ, Sancto Medardo et Incrâ — liv. III, ch. XXVIII. Fossatis ambientes et muris circumdantes, castella effecerunt — liv. III, ch. XXVII. Reges Francorum circa hec tempora nobis magna abstulerunt prædia.

Cf. Louandre, *Hist. d'Abbeville*, I, pp. 99 et suiv.

(10) M. Letellier en son manuscrit, p. 21. P. Daire, *Hist. du doyenné d'Encre*, p. 2. Ch. Hénocque, *Hist. de Saint-Riquier*, I, p. 300.

seigneurie ; peut-être rattacha-t-il cette dernière à Corbie. Faute de renseignements, il est bien difficile de dire au juste quelles transactions ont pu intervenir alors entre Centule et Hugues Capet, d'une part, Corbie, les comtes de Vermandois, maîtres du château de Péronne et les seigneurs d'Encre, d'autre part. Tout ce que nous savons à ce sujet se résume en ces deux points : en 1096 (11), d'après une charte du Mont-Saint-Quentin, Encre dépendait du château de Péronne, et, jusqu'au XIII^e siècle, au témoignage de dom Grenier, sa seigneurie releva du comté de Corbie.

Mais l'existence des seigneurs d'Encre, à cette époque, ne fait aucun doute. En 1016, Elfrède ou Éffroy d'Encre était avoué de Corbie ; Vauthier ou Gauthier lui succéda en 1041 (12). En 1068 (13), Anselme s'intitule : « Sire et ber de Mailly-le-Franc, d'Encre et de Senlis par la grâce de Dieu ». En 1096 (14), Eustache et Hubert de Encre signent comme témoins un accord entre le comte de Flandre et l'Abbé de Corbie. En 1100 (15), le cartulaire de Lihons cite Anscher d'Encre. Selon M. Letellier (16), le seigneur de la ville était alors Enguerrand d'Encre. D'après la Morlière, ajoute le même auteur, en 1136, Eustache de Heilly épousa la fille de Baudoin d'Encre, et, vers le même temps, la famille de Picquigny fit aussi une alliance avec la maison d'Encre. En 1215 (17), Eustache d'Encre et sa

(11) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, p. 309.

(12) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, p. 328.

(13) Cf. Chan. Gosselin, *Mailly et ses seigneurs*, p. 10.

(14) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, III, p. 34.

(15) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, p. 328.

(16) Manuscrit de M. Letellier, pp. 21-22.

(17) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, III, pp. 33-34.

femme Améline donnent à l'église Saint-Léger de Roveel un certain nombre de terres : ce legs est approuvé par leurs héritiers Enguerrand et Eustache d'Encre. Lors de la bataille de Bouvines, où se signalèrent les bourgeois des communes picardes, notamment ceux d'Amiens, de Corbie et d'Encre, parmi les seigneurs accourus à l'appel de Philippe-Auguste, nous trouvons Eustache d'Encre, chevalier du Santerre, et Othon d'Encre (18). En 1228 (19), Gilles I^{er} de Mailly épousa Avicie de Heilly, fille de Gauthier III de Heilly et d'Elisabeth d'Encre. En 1356, le châtelain de Péronne (20) est Bauduin d'Encre, surnommé de Luilli. En 1416 (21), est cité un écuyer du nom d'Hoste d'Encre. Enfin, beaucoup plus tard, on voit à Marquivillers (22), près de Montdidier, une famille d'Encre : Pierre d'Encre est connétable de la compagnie des archers en 1696, Charles d'Encre syndic de la commune en 1703, Jean et Marguerite d'Encre y établissent des fondations en 1711 et 1715.

A feuilleter avec un peu d'attention d'autres ouvrages, on découvrirait sans doute encore bien des personnages de ce nom. Mais ces recherches seraient de peu d'utilité pour l'histoire de la ville d'Encre.

En effet, dès le commencement du XII^e siècle, la famille d'Encre avait perdu tous ses droits sur la petite cité. Avant 1115, le seigneur de la ville était Hugues II de Camp d'Avesne, douzième comte de Saint-Pol. En

(18) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, p. 329.

(19) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, III, p. 34.

(20) Cf. Chan. Gosselin, *Hist. du chapitre royal de S. Fursy*, I, p. 220.

(21) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, p. 329.

(22) Cf. Chan. Gosselin, *Hist. de trois villages*, pp. 39, 165, 166, 168.

vertu de quel droit ? On l'ignore. Des auteurs ont parlé d'usurpation, de conquête. Un Camp d'Avesne (23), croyons-nous plutôt, épousa la fille d'un seigneur d'Encre, la terre lui fut donnée en dot, elle se trouva réunie de la sorte aux vastes domaines des comtes de Saint-Pol (24). M. Letellier, en son manuscrit, (25) parle du peu de respect de Hugues III pour les fondations faites à Encre par ses *illustres ancêtres*. Jusque là, seul, son père, Hugues II avait possédé la seigneurie. La conclusion semble donc celle-ci : Hugues III descendait des sires d'Encre par les femmes.

Sauf un court intervalle, la châtellenie demeura la propriété de cette famille jusqu'en 1205. C'est l'année où mourut à Constantinople, lors de la quatrième croisade, Hugues IV de Camp d'Avesne (26). La terre d'Encre échut à sa fille Elisabeth, femme de Gauthier ou Gaucher de Châtillon. Des héritiers de leur nom, elle passa, en 1360, à Raoul de Coucy, fils d'Isabeau de Châtillon et de Guillaume de Coucy, et vers 1428, à Guy de Nesle, petit-fils de Blanche de Coucy et de Hugues de Roucy. Sa descendante, Louise de Nesle, survécut au fils unique issu de son mariage avec Jean de Bruges ; elle légua Encre et Bray à sa cousine Charlotte

(23) Comme le P. Letierce, nous écrivons de Camp d'Avesne. M. Letellier dit Champdavoine; M. Daussy, Campdavesne; M. le Chan. Hénocque, Camp d'Avesne; les textes latins. Candavena.

(24) 360 clochers, dit Malbrancq, leur devaient foi et hommage.

(25) Manuscrit de M. Letellier, p. 22.

(26) *Seigneurs d'Encre* : Les *Camp d'Avesne*, Hugues II avant 1115; Hugues III, 1126; Enguerrand, 1142; Anselme, 1150; Hugues IV, 1170.

Les *Châtillon* : Gauthier, 1205; Hugues, 1226; Guy, 1249; Guy II, 1289; Jacques, 1318; Esabeau.

Les *Coucy* : Raoul, 1360; Raoul II, vers 1380; Raoul III, évêque de Metz, puis de Noyon, 1420; Blanche, 1425.

Les *Nesle* : Guy, 1428; Jean, vers 1460; Louise, vers 1469.

Les *d'Humières* : Charlotte, 1524; Jacques, 1563; Charles, 1579; Jacqueline, 1595.

d'Humières. Celle-ci, mariée à François de Montmorency, mourut aussi sans postérité. Jacques d'Humières fut son héritier. Ce seigneur avait rendu à la couronne d'importants services. Pour l'en récompenser, le 30 juin 1576, Henri III érigea la baronnie d'Encre en marquisat et lui incorpora nombre de fiefs et de châtelainies : « Miraumont (27), Beauregard, Pys, Irlès, la Hérelle et Becquerel, Bray, Méaulte, la Fontaine, Sappigny et Cachequien, Fricourt, Bouzincourt, Rancourt, Hamel et les bois de Grandcourt, dits de Pozières ». Le 16 septembre 1610, le florentin Concini l'achetait aux d'Humières moyennant trois cent-trente mille livres, don de Marie de Médicis. L'acte fut passé au nom de sa femme, Léonora Galigaï, sœur de lait et favorite de la reine. Concini n'en prit pas moins le titre pompeux de maréchal d'Ancre, sans avoir seulement jamais porté une épée. On lui doit (c'était sans doute ignorance de sa part) la modification de la vieille orthographe du nom de la ville. Concini écrivait Ancre (28) au lieu d'Encre, et tous nos historiens français ont scrupuleusement reproduit cette faute. Le 24 avril 1617, Concini fut assassiné et ses biens confisqués ; la condamnation de Léonora par le Parlement suivit bientôt (5 juillet). Dès lors, le marquisat faisait retour au roi. Mais, au mois d'août, Louis XIII le donnait à son favori, devenu son premier ministre, Charles d'Albert. Créé duc de Luynes en 1619, le nouveau marquis d'Encre obtint de son royal ami des lettres patentes pour imposer à la ville son propre nom. Ainsi, Ancre devint Albert : c'était en juin 1620.

Trois quarts de siècle se passent : le 18 mars 1695, Charles-Honoré, duc de Chevreuse et marquis d'Al-

(27) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 164.

(28) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 179.

bert (29) vend sa terre à M^{me} de Montespan pour son fils Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse et duc de Penthièvre, au prix de huit cent mille livres. Le 5 avril 1769, Louise-Adélaïde de Penthièvre l'apportait en dot au duc de Chartres, le futur duc d'Orléans, si tristement célèbre. Ce fut le dernier marquis d'Albert. Lors de la Révolution, Philippe-Egalité eut beau donner des gages aux hommes du jour, le 16 brumaire an II (6 novembre 1793) sa tête tombait sur l'échafaud et ses biens devenaient la proie des gens de rapine. Il en restait encore une certaine partie dans Albert après la tourmente, elle consistait surtout en bois. Tout fut vendu en 1849.

Le siège du marquisat était au château d'Encre. Les seigneurs, en général, y résidaient fort peu. La garde en était confiée à des châtelains particuliers — capitaines intendants, gouverneurs du château, capitaines des chasses ou baillis —. Leur pouvoir était plus ou moins étendu, mais ils représentaient le seigneur dans la ville, et ce seul titre leur donnait une influence considérable.

Le nom de quelques-uns de ces personnages est venu jusqu'à nous : essayons de les sauver de l'oubli. Ce sont Jean Liebet (30) en 1178; Nicole de Maute, en 1359; Jean, sire de Bouzincourt, en 1362; Jacques, sire de Buisson et de Willecourt, en 1386; Vauthier de Valenglar, en 1420; Lionel d'Aveluy, en 1424; Jean, sire de Montovillers, en 1443; Regnault Lebel, en 1449;

(29) *Seigneurs d'Albert, les Luynes, Charles d'Albert, 1617; Louis, 1621; Charles-Honoré, 1691.*

Les Bourbons légitimés : Comte de Toulouse, 1695; duc de Penthièvre, 1737; Adélaïde, femme du duc de Chartres, 1769. Ce dernier devint duc d'Orléans le 18 novembre 1785.

(30) A la date précitée, ces châtelains exerçaient leurs fonctions, mais nous ne savons quand ils commencèrent à les remplir, ni quand ils les cessèrent.

Jean, sire de Montovillers, en 1489 ; Philippe de Morlencourt, en 1620 ; Jehan d'Ainval, sire de Maureux, en 1625 ; Antoine Pagès, en 1635 ; Jehan d'Ainval (31), en 1640 ; M. d'Aigreville, en 1653 ; Jacques-Théodore d'Haudoire, sire d'Aigreville, en 1664 ; du Plessis, seigneur de Boulan, en 1695 ; Jacques d'Haudoire, Nicolas d'Haudoire, M. de la Combe, de 1743 à 1764 ; M. Lemarchant de Gonnellieu, de 1764 à la Révolution.

(31) Jehan d'Ainval fut à deux reprises gouverneur du château.

APPENDICE

Seigneurs de Boulan.

Outre son château et ses dépendances, propriété des barons et marquis d'Encre, la ville avait encore d'autres fiefs, ceux d'Haudoire, de la Pré et de Boulan.

Ce dernier était le principal et le plus ancien. Il est juste de s'y arrêter un instant.

La terre de Boulan constituait un domaine de valeur : elle était située au faubourg du même nom, entre le faubourg de Bapaume et le faubourg de Bouzincourt, par là même au nord de la ville. Le siège de la seigneurie était au château de Boulan, jolie demeure au milieu d'un vaste enclos arrosé par la rivière.

Comme les barons et marquis d'Encre, ce seigneur avait ses droits et privilèges, sa justice et ses tribunaux. Une charte de 1311, dite *sentence de Boulan*, établit les obligations et prérogatives de ce châtelain vis-à-vis de ses voisins, les bourgeois et les barons de la ville.

Le signataire de cet acte est Jean de Boulan. Il n'était pas le premier de ce nom : avant lui, il faut signaler Mathieu de Boulan, en 1281, après lui, Jean de Boulan, en 1363. Au xv^e siècle, Jeanne de Boulan épousa Antoine d'Estrées, seigneur d'Ennemain : en 1484 celui-ci se dit seigneur de Boulan et capitaine de Briot. Mentionnons encore M. du Plessis, seigneur de Boulan et capitaine du château d'Albert, en 1695.

D'après cette dernière indication, on pourrait croire tout à fait éteinte au xvii^e siècle la famille de Boulan. Il n'en est rien : on retrouve un de Boulan, seigneur de Mametz, en 1763. Tout simplement la terre de Bou-

lan a passé en d'autres mains. En 1700, elle appartient à Guillain Gelée ; en 1714, à Jean-Louis Guyon, par son mariage avec Marie-Madeleine Gelée ; en 1745, à Jean-François Décalogne, époux de Luce-Madeleine Guyon. Vendue en 1773 à M^{me} Lemarchant de Walliet, léguée par elle à son neveu, M. Lemarchant de Gomicourt, elle fut donnée par la veuve de ce dernier à sa parente, M^{lle} Grégoire de Saint-Remy, lors de son mariage avec M. Gorjon de Verville (19 février 1825). Leur fille, M^{me} de Hédouville, propriétaire de ce domaine, est morte en 1899.

III. — *Le Château d'Encre.*

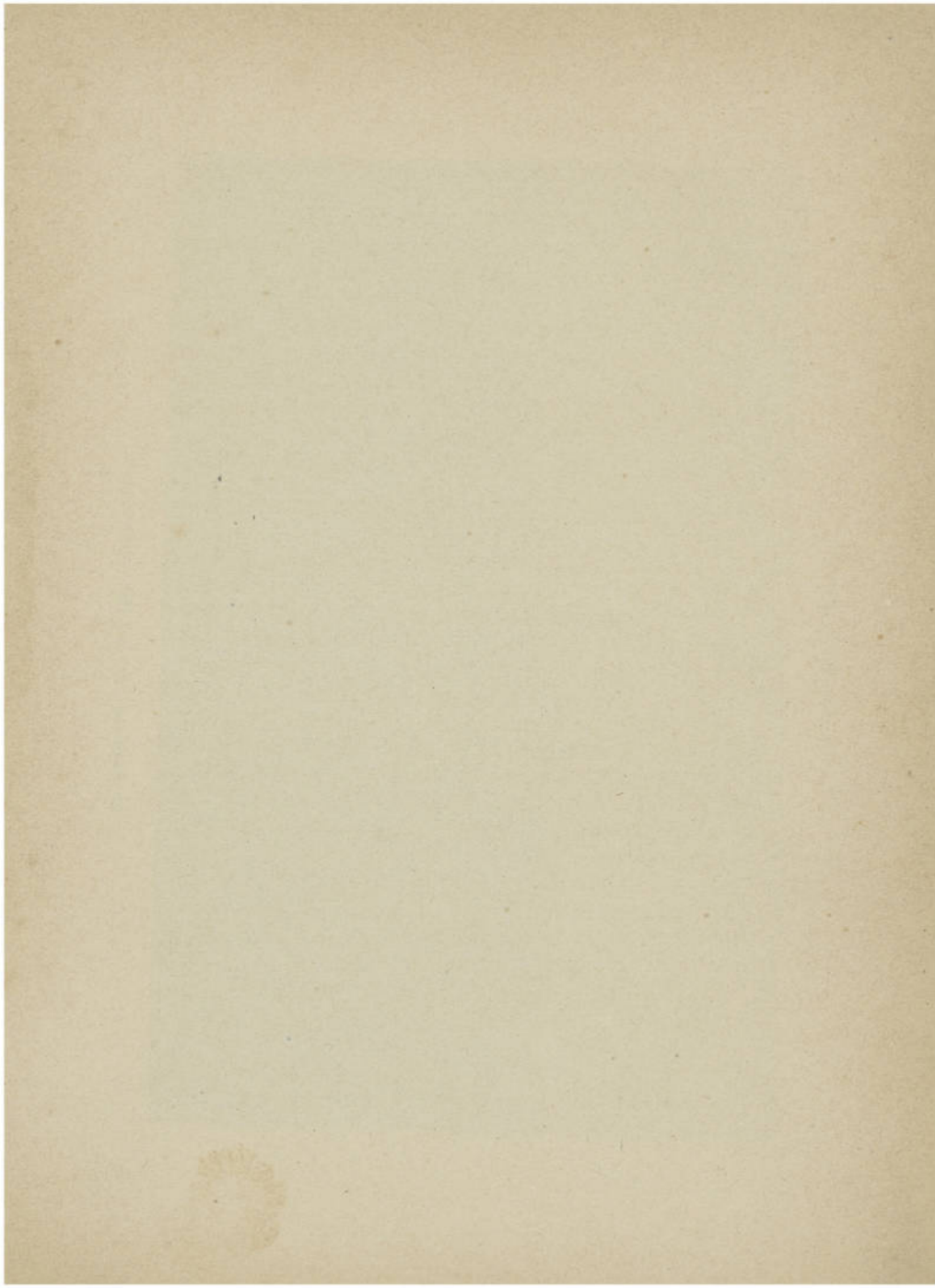
A s'en tenir à l'affirmation d'Hariulf, il n'y eut pas de château-fort en la ville d'Encre avant la fin du x^e siècle. Quand Hugues Capet enleva cette cité au monastère de Centule, ce fut, dit le chroniqueur, pour y construire une forteresse.

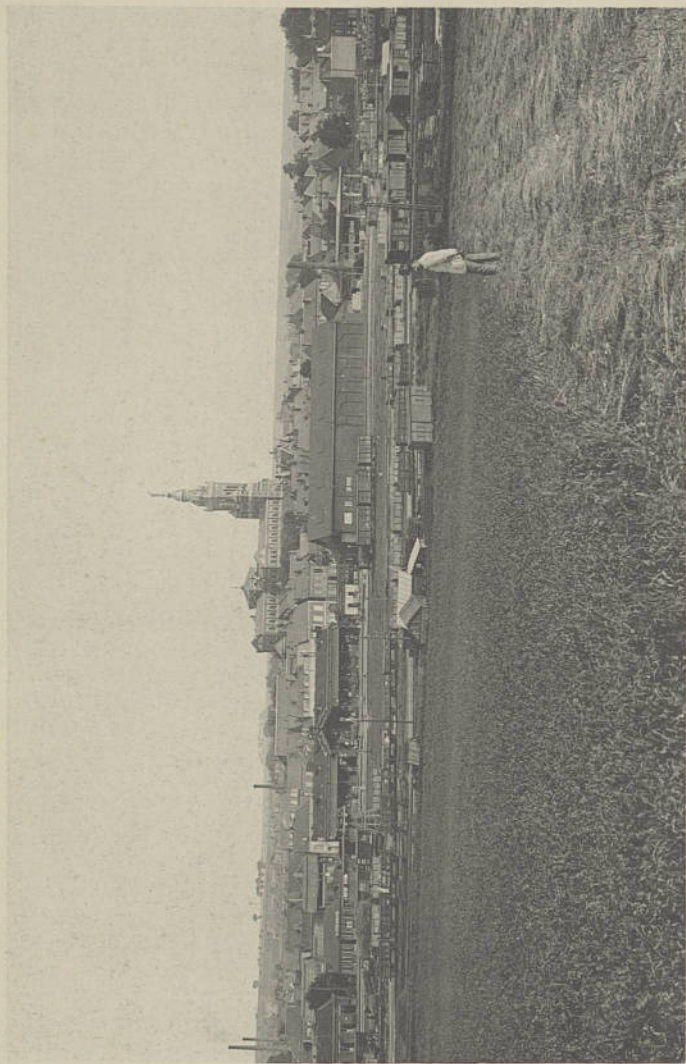
Encre avait alors cependant une maison admirée de tous : spacieuse et confortable pour le temps, bâtie par l'Abbé de Saint-Riquier ou quelqu'un de ses représentants, encore embellie par ses derniers hôtes, elle était appelée le château, le *palais* de la ville : les vers suivants en témoignent :

Droit envers Ancre ont lor voie aqueulli.
La Comtesse ert el palais singnori (1).

Cette demeure, toutefois, n'avait rien d'un donjon. Au reste, parler ici de cité et de ville au x^e siècle c'est employer un terme fort impropre : Encre ne mérita nullement ce nom, car ses maisons n'étaient pas grou-

(1) *Li Romans de Raoul de Cambrai et de Bernier*, édité par Édward Le Glay, vers 8451, 8452.

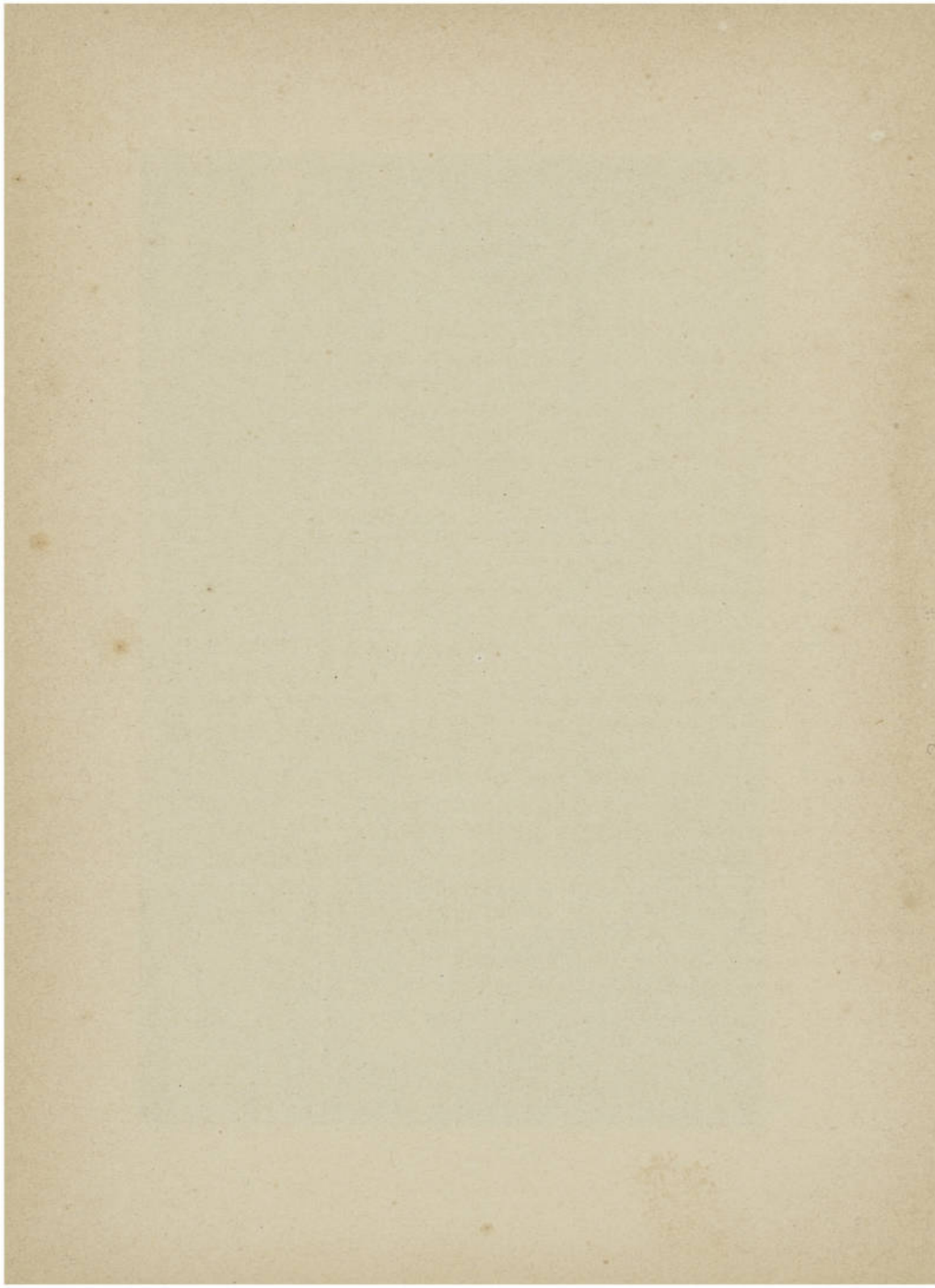




Vue générale de la ville d'Albert.



Le château de Boulan.



pées, par conséquent ne formaient pas une agglomération compacte.

Cet état de choses va se modifier avec Hugues Capet : il faut mettre le domaine à l'abri du pillage et des surprises de l'ennemi. Le roi prescrit donc d'y établir un fort. Tout d'abord, c'était seulement une grosse tour éclairée de meurtrières ; mais, peu à peu, des travaux furent exécutés pour en décupler la force de résistance : le terrain voisin de la forteresse fut entouré d'épaisses murailles et de larges fossés. A l'ombre de ces ouvrages on vit bientôt s'élever une à une les habitations éparses de longue date aux environs du pont de l'Ancre, sur les bords de la rivière et le long des voies romaines. Dès ce moment la ville était née et petit à petit elle tendit à s'accroître. Aussi, en peu de temps, l'enceinte primitive du fort fut élargie, la cité elle-même eut ses murs de défense, et quatre portes à pont-levis, ouvrant chacune sur un faubourg, y donnèrent accès.

Tels furent les commencements de la forteresse et de la ville d'Encre : étroitement unies, elles eurent les mêmes destinées, passèrent par les mêmes vicissitudes. Des épreuves communes leur vinrent des fréquentes inondations de la rivière, des incendies très nombreux et toujours terribles à cause des constructions en bois, surtout des ravages de la guerre. Car placées à l'extrême frontière de la France, sur les confins de la Picardie et de l'Artois (2), non loin de Bray — « le passage des Anglais pour traverser la Somme, dit Froissart » — elles furent souvent ensanglantées pendant les guerres des XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, quand seigneurs rivaux, Anglais, Bourguignons, Armagnacs, Impériaux et Français passaient et repassaient tour à tour sur le

(2) L'Artois fut définitivement acquis à la France seulement en 1659.

territoire d'Encre, y accumulant les ruines comme à plaisir.

Avec ses dépendances, le château comprenait tout le terrain situé entre l'esplanade du Grand-Marché et l'ancienne gendarmerie — deux journaux (3) cinquante-sept verges —. Si l'on y ajoute le Grand-Jardin, d'une contenance de six journaux, vingt-deux journaux de terre, deux cent-quarante-cinq journaux de bois, cent trente-cinq journaux de marais, l'on constate que le domaine seigneurial d'Albert se composait d'environ quatre cent-dix journaux — soit cent soixante-quinze hectares — à peu près le cinquième du territoire de la ville. Ces simples notions, répéterons-nous avec M. Daussy (4), permettent de rectifier bien des idées fausses sur l'étendue des possessions de ces seigneurs féodaux. Les barons d'Encre avaient des propriétés dans la ville, mais ils étaient loin d'en être les uniques propriétaires.

Le château était un superbe donjon sans cesse agrandi et fortifié par les différents seigneurs : rien n'y manquait de ce que pouvait exiger l'existence de ces grands personnages. Bâti sur un tertre à treize mètres au-dessus du sol, il était protégé par une enceinte de murailles et celles-ci plongeaient dans des fossés profonds. L'entrée en était défendue par une porte à pont-levis flanquée de tourelles, où veillaient des hommes de guerre. L'habitation était au centre : chapelles luxueuses vouées aux saints protecteurs du domaine, vastes salles avec leurs hautes cheminées et leurs riches boiseries, chambres nombreuses pour les maîtres du logis, les hôtes toujours bien accueillis, les hommes d'armes et la domesticité, tout y était somptueux.

(3) Le journal, divisé en cent verges, contient à la mesure d'Albert, 42 ares, 91 centiares.

(4) M. Daussy, *Hist. d'Albert*, pp. 28, 29.

En cas de siège, des créneaux ménagés de toutes parts permettaient aux défenseurs de la place de lancer presque sans danger des projectiles sur les assaillants, et des mâchicoulis aux larges ouvertures leur donnaient toute facilité pour renverser les échelles des assiégeants et les rejeter dans les fossés.

Au-dessus du donjon l'on apercevait la *tour du nain*, sorte de logette où se tenait constamment un guerrier sans cesse en éveil pour signaler l'approche d'un rival, et près de la porte d'entrée on pouvait voir la *cloche d'alarme* : mise en branle au moindre péril, elle réunissait à l'instant toute la garnison du château.

Pour rendre la sécurité plus complète encore, la maison seigneuriale avait des souterrains : là s'abritaient, en temps de guerre, non seulement les gens du baron d'Encre, mais aussi les habitants de la ville.

Ces souterrains, MM. Letellier et Dailliard (5) les ont visités en partie, l'un en 1753, l'autre en 1816 : ils en ont donné une description dans leurs manuscrits. Essayons de la résumer.

Lors de la construction de la forteresse, au lieu d'aller chercher au loin les matériaux nécessaires, on ouvrit sur place une carrière, afin d'en extraire des pierres et des moellons. C'était double profit : on évitait des charrois, l'on se procurait à peu de frais un refuge assuré.

L'entrée du souterrain était au centre de la butte, mais habilement dissimulée. Un escalier en forme d'escargot menait à quarante pieds sous terre dans une vaste chambre voûtée. De là partaient trois artères. Les deux premières étaient assez longues et, tous les dix ou quinze pas, elles changeaient de direction à angle droit ; de chaque côté de ces corridors il y avait des chambres

(5) M. Letellier fut notaire à Albert dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. M. Dailliard fut longtemps adjoint au maire de la ville dans la première moitié du XIX^e siècle.

taillées dans le tuf : on en comptait une centaine. Elles ont été habitées bien souvent, leurs murs, noirs de fumée, en sont la preuve. La troisième artère était relativement courte, elle s'arrêtait brusquement auprès d'un trou maçonné de trois mètres de diamètre. Longtemps on avait cru à l'existence d'un puits en cet endroit. Après examen l'on changea d'avis : c'était, en effet, l'orifice d'un second souterrain creusé douze pieds plus bas, où l'on retrouva une nouvelle ramification de galeries bordées de chambres. Un de ces corridors ramenait au pied de l'escargot ; un autre, d'au moins deux kilomètres, avait une issue dans la campagne du côté du bois Lecomte.

Il est facile désormais de dire à peu près comment les choses se passaient, lors d'un siège. Tout le monde, les soldats exceptés, se réfugiait dans le premier souterrain, chacun y trouvait un logement et des provisions.

L'ennemi parvenait-il à forcer l'entrée du château ? Il y avait un moyen bien simple d'échapper à son atteinte : à la voûte de la grande chambre, d'où l'on avait accès dans les différentes artères du premier étage, se trouvaient trois séries d'arêtes saillantes : il suffisait d'y glisser des pièces de bois de huit à dix pouces d'épaisseur : superposés, ces madriers offraient plus de résistance qu'une porte, si solide fût-elle ; autre avantage, on pouvait les mouvoir seulement de l'intérieur. Après cela, on prenait la précaution d'obstruer le trou maçonné de la troisième artère : impossible de pénétrer dans ce souterrain.

L'étage inférieur avait aussi son utilité. Il semblait réservé de préférence aux hommes d'armes du château. Grâce à lui, les assiégés pouvaient soudain battre en retraite : ils n'avaient pas à craindre d'être poursuivis, car l'ennemi hésitait, avec raison, à se risquer dans ce dédale ; ils avaient aussi le loisir d'aller se ravitailler dans la campagne, de revenir ensuite, si bon leur sem-

blait, tenter du dehors une attaque offensive contre les assiégeants, enfin, par l'escargot, de rentrer dans le donjon à la faveur des ténèbres.

On le voit, tout paraissait admirablement prévu pour faire de la forteresse d'Encre une place à peu près inexpugnable : seule, la famine ou l'intervention d'un traître pouvait amener sa garnison à capituler. En fait, pendant quatre siècles, le château resta debout, malgré les multiples assauts auxquels il fut exposé. Mais le 26 août 1553, nous ne saurions dire pour quelle cause, il était pris et rasé par les Impériaux. Sur l'ordre du roi, on commença l'année même à le rebâtir, tant on en sentait l'impérieuse nécessité ! Une nouvelle invasion en 1554 arrêta les travaux. Ils ne furent jamais repris. On se contenta, dans la suite, de construire une habitation pour le gouverneur de la ville, le lieutenant du seigneur d'Encre, et l'on restaura le mieux possible les brèches de l'enceinte. La petite cité sera désormais à la merci du premier venu, l'ennemi ne manquera pas une occasion de faire peser sur elle un joug de fer.

Deux faits historiques ont donné au vieux château d'Encre une célébrité relative.

En 1115, Hugues II de Camp d'Avesne, de concert avec le comte d'Hesdin, avait déclaré la guerre au comte de Flandre, Baudouin-à-la-Hache. Ce dernier défît l'insolent comte de Saint-Pol, s'empara du fort d'Encre, en confisqua la seigneurie et donna peu après l'un et l'autre à son jeune parent Charles de Danemark, fils de saint Canut. Le nouveau seigneur prit le nom de Charles d'Encre : il est plus connu toutefois sous celui de Charles-le-Bon. Ce prince est honoré par l'Église comme Bienheureux : sa fête se célèbre en certains diocèses, notamment dans celui de Cambrai, à la date du 2 mars. En 1878, on découvrit près d'Albert nombre de pièces de monnaie du temps de Louis-le-Gros : parmi elles figurait un denier avec cette légende : *Moneta Caroli R.*

Incrensis, monnaie du roi Charles d'Encre. C'est un nouveau témoignage de la prise de possession par ce seigneur de la terre d'Encre. Pourtant il ne conserva pas longtemps ce domaine. En 1122, il le rétrocéda aux Camp d'Avesne, grâce à la médiation d'Eustache, comte de Boulogne.

La Hire, le vaillant compagnon de Jeanne d'Arc, fut interné au château d'Albert, voici en quelles circonstances.

Il passait, en 1434, à Clermont-en-Beauvoisis, où commandait Guy de Nesle, chaud partisan du duc de Bourgogne. Bien reçu par ce seigneur, il mit à profit un moment d'inattention de ses gens et se saisit de lui. La rançon fut forte : Guy dut offrir à La Hire quatorze mille salus ou écus d'or, un cheval et vingt barriques de vin. Aussi, garda-t-il de lui un amer souvenir.

Il faut en convenir, la conduite de ce soldat n'avait eu rien de chevaleresque. A son tour le capitaine devait bientôt expier ce méfait.

En 1437, Guy traversait Beauvais. La Hire était dans la ville et jouait à la paume. Guy s'empara de lui et l'envoya sous bonne escorte au château d'Encre.

Dans sa prison, le captif put adresser à Dieu la prière si connue : « Seigneur, faites pour La Hire en ce moment ce que vous voudriez que La Hire fit pour vous, si vous étiez à sa place et qu'il fût à la vôtre. »

Il fut bientôt constaté, dit Monstrelet, que sa prise n'était ni bonne, ni belle, ni honnête, mais en tout déraisonnable. Charles VII intervint auprès du duc de Bourgogne et celui-ci avait, pour le moment, de bonnes raisons de complaire au roi. Guy reçut donc l'ordre formel de remettre La Hire en liberté à peu près sans conditions, et ce lui fut un dur sacrifice.

A cette époque, la ville d'Encre était cité bourguignonne, de par le traité d'Arras du 20 septembre 1435. Guy avait embrassé avec enthousiasme le parti de Phi-

lippe-le-Bon. Jean de Nesle suivit l'exemple de son père, se mit au service de Charles-le-Téméraire et le reçut même en son château d'Encre le 2 août 1475. Cette amitié valut à la ville de ne pas être traitée comme d'autres cités picardes, Roye, Montdidier et surtout Nesle, en la journée néfaste du 11 juin 1472.

Néanmoins, si la ville d'Encre ne fut pas exposée aux coups de Charles-le-Terrible, elle eut à déplorer ensuite bien d'autres désastres. Nous nous bornerons à citer ici le plus épouvantable.

Le 12 avril 1653, Condé — alors du parti de l'Espagne — vint assiéger Albert : il se rendit maître de cette ville et la détruisit de fond en comble. Ses soldats mirent le feu partout : le beffroi, l'église, le château, les magasins, tout fut anéanti : seuls les remparts restèrent debout, encore étaient-ils fortement endommagés. Pas une maison n'était intacte et, selon l'expression d'un témoin oculaire, c'était comme une image de la ruine de Jérusalem par Titus.

Aux archives de l'église d'Albert, on conserve un curieux rapport de l'archidiacre d'Amiens, après sa venue en cette ville infortunée en 1654 : la teneur de ce procès-verbal nous fera mesurer toute l'étendue du malheur de la petite cité : « Nous avons fait notre visite en l'église d'Ancre, M^e Michel Ducastel, curé, le mayeur, les échevins et habitants en très grand nombre avec les marguilliers, après la messe par nous célébrée ; nous avons trouvé ladite église en ruine, ayant été totalement brûlée l'année dernière par les ennemis de l'Etat, aussi bien que toute la ville, lors de leur dernière irruption en ce royaume ; auquel incendie les livres, ornements, linges et les autres choses nécessaires à la célébration du divin service furent brûlés et *consommés*, et les cloches fondues et le métal perdu, les piliers et les murailles échaudés, ainsi qu'en partie il nous est apparu par l'inspection et en partie il nous a été rapporté et

affirmé par lesdits comparants, de manière que maintenant on s'est retranché en une petite aile ou chapelle au côté de l'Évangile que l'on a couverte de chaume ; que nous avons trouvée dénuée de tout et dans une pauvreté extrême, en sorte que nous n'y avons trouvé qu'un très chétif calice d'étain, un petit missel romain *in-octavo*, le Très Saint Sacrement conservé avec la boîte des Saintes-Huiles, un tabernacle très pauvre, n'y ayant au reste nuls fonts (baptismaux) le sieur curé bénissant de l'eau et y mêlant les Saintes-Huiles en toutes les occasions qu'il faut baptiser..... »

Peu à peu, cependant, la ville commençait à renaître, grâce à l'énergie de tous et à la munificence du seigneur, quand, le 17 août 1660, une femme en chauffant son four mit le feu à sa demeure. Trois cents maisons devinrent la proie des flammes. C'était tout Albert, car une seule habitation échappa à l'incendie.

Cette fois, la ville faillit ne plus sortir de ses ruines. Protégée par Turenne, déchargée de la majeure partie de ses impôts, traversée en vertu d'un édit royal par la nouvelle route de Rouen à Lille, Albert continuait à être délaissée par ses enfants découragés. Soixante ans plus tard, en 1724, elle n'avait plus 1,000 habitants ; elle en comptait 1,600 en 1774 ; elle n'en avait pas 2,500 en 1840.

IV. — *La Commune d'Encre.*

Comme les seigneurs, la ville d'Encre était fière de ses droits et privilèges. A l'instar de beaucoup d'autres cités, elle avait sa charte de commune. Hugues IV de Camp d'Avesne, seizième comte de Saint-Pol, la lui avait octroyée en 1178.

Ce document est conservé avec honneur à l'Hôtel de Ville d'Albert : chacun peut donc le consulter.

A la vérité, c'est seulement un recueil de droit cou-

tumier sur l'ordre civil, pénal et administratif. Ce n'est pas l'acte constitutif de la commune : pas un mot n'y est dit de son érection, de sa raison d'être, de son auteur, des conditions de son établissement. Elle est en tout semblable à la charte de Saint-Quentin, elle a été copiée sur celle de Ham. Son but unique paraît être de légitimer l'existence de fait que la commune d'Encre avait depuis un certain temps. A cette époque « les habitants des villes (1) se réunissaient dans la grande église ou sur la place du marché, et là ils prêtaient sur les choses saintes le serment de se soutenir les uns les autres, de ne pas permettre que qui que ce fût fit tort à l'un d'entre eux et le traitât désormais en serf. C'était ce serment ou cette conjuration, comme s'expriment les anciens documents, qui donnaient naissance à la commune. Tous ceux qui s'étaient liés de la sorte prenaient alors le nom de communiens ou de jurés (2), et pour eux ces titres nouveaux comprenaient les idées de devoir, de fidélité, de dévouement réciproques exprimées dans l'antiquité par le mot de citoyen ». De cet accord entre les bourgeois d'une ville, confirmation était obtenue un jour ou l'autre du seigneur ou du roi, et c'était la charte de commune. En certains endroits il fallut recourir à la force; en d'autres on fit un traité à l'amiable; ailleurs, on employa des sommes plus ou moins considérables; partout l'on aboutit au résultat désiré.

Ainsi avaient fait Le Mans, Cambrai, Noyon, Laon,

(1) Aug. Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France*, lettre XIII, p. 210.

(2) La charte d'Encre parle de quarante jurés. Ce mot, comme certains le prétendent, serait-il synonyme d'échevin? Nous ne le pensons pas. Pour être autorisé à croire le contraire, il faudrait supposer à la ville une très grande importance. Avec Aug. Thierry, nous appelons jurés ceux qui avaient fait le serment de travailler au bien de la ville, ceux qui avaient juré la charte de commune.

Beauvais, Saint-Quentin, Amiens. Nombre de villes voulurent les imiter : Crespy, Compiègne, Saint-Riquier, Senlis, Montdidier, Abbeville, Encre, Ham, Péronne, Montreuil, Crécy, Rue, Saint-Valery, Bray, Cappy, Miraumont. Même de simples villages eurent leur charte de commune, tels Hiermont, Noyelles-sur-Mer, Ponthoile, Port-le-Grand, Ergnies, Vismes, Villeroy...

Dans tout le Moyen-Age — et c'était pour le bien du peuple — le temporel et le spirituel étaient souvent confondus. Marchands et artisans de la ville d'Encre firent une association, formulèrent leurs revendications et demandèrent à l'Église de soutenir leur cause. En semblable circonstance, Noyon et Amiens avaient eu à se louer grandement de l'attitude de leur évêque. Encre comptait aussi sur son clergé, les chanoines de Saint-Gervais et de Saint-Protais. L'espoir de tous ne fut nullement déçu, et la reconnaissance de la commune par le seigneur fut une source de joie pour les habitants de la cité.

Il n'y eut pas de lutte entre ceux-ci et le seigneur. Hugues IV désirait faire oublier les méfaits de son aïeul : il se rendit donc de fort bonne grâce au vœu des bourgeois, heureux de manifester ainsi sa déférence envers les représentants de la Sainte Église. Voilà pourquoi « cette communauté a été établie à la louange de Dieu et à l'honneur de la Sainte Église (3) et pour la défense et la conservation de toutes les choses qui la concernent ». Voilà pourquoi encore la charte de commune est rédigée « du consentement des clercs et des laïcs » et signée — d'une part, par les chanoines de Saint-Gervais et de Saint-Protais, Jean, doyen, Guy, prêtre, Bauduin, chapelain, Regnault, Foulques, Samuel

(3) Ce sont les expressions mêmes de la Charte.

et Gauthier ; (4) — d'autre part (5) par les pairs de la châtellenie, Mathieu, prévôt, Gamelon de Morlencourt, Gauthier d'Heilly, Anscher de Fricourt, Lambert de Bouzincourt, Robert de Borcarcourt, Eustache d'Au-thuille, Nicolas de Mailly, Payen Garet et Jean d'Ovil-lers.

Les droits et privilèges de chacun — seigneurs et bourgeois — sont déterminés avec soin, les franchises et redevances de la commune font l'objet d'une conven-tion très explicite, et s'il y a dans l'avenir des concessions nécessaires, elles seront faites par le seigneur au profit de la communauté, parce que l'Eglise les appuie. En voici un exemple frappant. La commune n'avait pas d'Hôtel de Ville : c'était un gros ennui pour les bour-geois, presque une humiliation quand ils se compa-raient aux communes voisines. Par bonheur, désireux d'agrandir sa maison, le Prieur avait besoin d'un chemin longeant le monastère, et ce chemin appartenait au seigneur. On se mit à négocier, et, en 1275, un accord était signé entre les intéressés. Guy de Châtillon (6) abandonnait sans aucune compensation son chemin au Prieuré et celui-ci donnait à la ville une maison en pierre située au coin de la place d'Armes, à l'endroit où se trouve le presbytère actuel d'Albert. Ainsi la commune vit ses vœux réalisés, elle eut « le Maison de le Jurrie ». Un siècle et demi plus tard, le seigneur d'Encre était Raoul III de Coucy, évêque de Noyon :

(4) Johannes decanus. Wido presbyter, Balduinus Capellanus, Regnelmus, Fulco, Samuel, Walterus.

(5) Mattheus prepositus, Gamelo de Morlegcort, Walterus de Helli, Anscherus de Fricort, Lambertus de Bosincort, Robertus de Bocarcort, Eustachius de Autulia, Nicholaus de Malli, Pa-ganus Garet, Johannes d'Auville.

(6) Les Châtillon furent toujours très bons pour la ville. Une rue d'Albert porte leur nom et perpétue le souvenir de leurs bienfaits.

du vivant de sa mère, Jeanne d'Harcourt (7), il intervint à deux reprises en faveur de la commune.

Il serait curieux et surtout instructif de ressusciter, fût-ce pour un instant, ces anciennes institutions, d'assister aux délibérations du Corps-de-Ville, d'entendre les propositions du grand-mayeur et des échevins, et, le jour où il y avait *grosse besogne*, de voir arriver, à l'issue de la messe paroissiale, convoqués par la cloche du beffroi, les marguilliers, les anciens maires et échevins, en un mot, les notables, tous venus avec empressement pour donner leur avis aux magistrats en charge de la cité. Il y aurait plaisir à constater la vigilance des bourgeois pour ne jamais rien laisser prescrire de leurs droits, leur souci d'affirmer et de défendre les franchises et libertés de la ville ; l'intérêt ne serait pas moindre à noter les conflits avec le seigneur ou ses représentants, les démêlés avec le clergé, les procès qui en étaient la conséquence, bref à se rendre compte de l'intensité de vie de ces petites républiques du Moyen-Age. Appels aux différentes juridictions, fonds pour les soutenir, honoraires des gens de loi chargés de ces affaires, indemnités aux délégués de la commune pour les défrayer de leurs voyages, voire « envoi (8) d'un pâté de six canards et d'un dindon pour le bien de la ville » à des personnes influentes, l'Assemblée était prête à tout voter, tant elle était jalouse de garder son indépendance !

Surtout le spectacle était intéressant le Vendredi avant *Quasimodo* de chaque année. Ce jour était consacré aux élections, et c'était tout un événement, car chacun tenait à remplir son devoir, à faire triompher ses candidats.

(7) A cause de cela, la cité a sa rue Jeanne d'Harcourt.

(8) Délibération du 4 janvier 1719. Cf. *M^e Gilles Cressent*, de M. Daussy, p. 13. En 1575, Bray décidait d'envoyer 200 écrivains à Mgr d'Humières pour se le rendre favorable. Cf. *Hist. de Bray*, p. 207.

Voici la méthode adoptée en la circonstance :

Encre avait sept corps de métiers, sept corporations : ces groupements divers comprenaient tous les marchands et artisans de la ville. Chacun de ces groupes était sous le patronage d'un saint : les boulangers avaient choisi pour protecteur saint Honoré ; les merciers, saint Marcou ; les cordonniers, saint Crépin ; les ferronniers, saint Eloi ; les laboureurs, saint Isidore ; les drapiers, saint François ; les tisserands, saint Sévère. Chaque corporation était présidée par un chef, le maire de bannière, chargé de tout ce qui concernait le corps de métiers. De ces sept personnages l'influence était grande en tout temps, particulièrement en un jour d'élections : choisis par leurs pairs, leurs porte-paroles, ils éalisaient à eux seuls la moitié des échevins. L'autre moitié était nommée par l'ancien échevinage, c'est-à-dire par les membres sortants du Corps-de-Ville. De ces élus, les bourgeois en prenaient un pour l'élever à la dignité de grand-mayeur, et celui-ci, à son tour, désignait un membre de la communauté pour être son lieutenant, nous dirions son adjoint. Comme on peut le constater, les maires de bannières étaient à peu près les arbitres des élections.

Quant au grand-mayeur, il avait une place à part dans la cité : le sceau de la ville le représente à cheval et revêtu de la cotte de mailles ; de la main droite il tient une épée, il porte au bras gauche un bouclier aux armes d'Encre : « trois barres d'or sur champ de gueule »

Habitué à nous voir gouvernés par un pouvoir de plus en plus centralisateur, nous avons quelque peine à croire à la liberté plus grande dont jouissaient nos pères aux âges anciens. Cependant, c'est un fait incontestable, les maires et échevins des XII^e et XIII^e siècles possédaient dans la sphère de leur action une autonomie dont nous n'avons pas d'idée : ils réglaiet tout en dernier ressort dans la commune, ils établissaient les

impôts, disposaient des finances, rendaient la justice et pourvoaient aux améliorations désirées par les bourgeois : ils avaient à la fois le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif. Toutes leurs obligations se réduisaient à ces deux points : ne pas empiéter sur les droits du seigneur et du clergé, s'acquitter envers le roi de France des redevances en nature, en hommes ou en argent, imposées à la ville. Encore, de ce côté, il y avait un expédient à la portée de tous pour se tirer d'embarras : on exprimait des doléances, on faisait valoir la situation obérée de la cité, et les rois accordaient remise du tout ou au moins d'une partie. Les exemples de ces exemptions d'impôts abondent dans l'histoire de la ville d'Encre : citons seulement les édits de Henri III, de Henri IV et de Louis XIV relatifs à ces sortes d'affaires.

En 1389 — deux siècles après la charte de commune — Raoul II de Coucy supprima les maires de bannières et confisqua leurs insignes : on les appela dès lors maires de métiers. Mais il y avait là tout autre chose qu'une question de mots, car leur prestige était diminué et leur autorité affaiblie. Pour remédier à des abus réels, paraît-il (9) — des dépenses injustifiées ou exagérées — Raoul soumettait dorénavant les élections à l'agrément du seigneur, la gestion des finances communales au contrôle de son intendant. C'était une révolution où la ville d'Encre perdit la meilleure part de ses libertés.

La guerre de Cent Ans, les guerres de François I^{er}, et les guerres de religion placèrent la cité sous l'action directe et immédiate des seigneurs. Elles eurent pour effet de continuer l'œuvre de Raoul de Coucy et d'enlever peu à peu à la commune et à ses élus leurs restes d'indépendance.

(9) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 105.

Plus tard, le pouvoir royal prit la tutelle administrative de la ville. M. l'Intendant de Picardie remplaça le seigneur. Il fallut compter désormais avec son subdélégué installé à Albert et les vingt-huit fonctionnaires investis d'une part de l'autorité du Roi, en définitive, s'incliner devant leurs ordres.

Et ce n'était pas tout : à ces agents il est nécessaire d'ajouter encore les hommes de loi ; ils étaient devenus légion.

Encre avait cinq tribunaux : justice royale du grenier à sel institué en 1725, justice seigneuriale, justice du Prieuré, justice de Boulan, justice de la ville ou échevinage. C'était donc toute une nuée de légistes : procureurs, avoués, greffiers, notaires et huissiers. On en comptait une centaine en 1753 (10), à peu près un par treize habitants.

Et chacun de ces hommes avait acheté son office. La conclusion naturelle était celle-ci : il entendait en vivre, lui et sa famille.

Les sages cumulaient les fonctions. Un de ces hommes (11) était, par exemple, notaire à Encre ; il cherchait à devenir procureur du marquisat, greffier de la ville, bailli d'une justice de village ; ou bien il exerçait une autre profession, tel M. Marcotte, procureur du roi près de l'Hôtel de Ville d'Albert, receveur municipal et orfèvre à Paris, rue des Prouvaires.

Les ambitieux voulaient plus et mieux : ils prétendaient aux honneurs et se poussaient aux charges municipales.

Mais les riches bourgeois d'Albert ne voulaient pas se laisser supplanter par des robins, ils agissaient en conséquence et, même incapables, ils devenaient maires, comme l'ignorant Guillain Gelée ou le vaniteux Latiffy,

(10) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 295.

(11) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 244.

dont tout le mérite était d'avoir levé — c'est-à-dire payé à beaux écus sonnants — l'office de maire de la cité.

On voit d'ici les intrigues nouées par des gens retors pour se discréditer mutuellement et prendre la place les uns des autres ; surtout l'on devine les décisions arrêtées par des hommes sans instruction ou sans intérêt foncier dans la ville. Que de misérables querelles (12) entre ces professionnels de la chicane au détriment du bien véritable de la cité !

V. — *Le Clergé d'Encre.*

Au VII^e siècle, quand Dagobert donna la terre d'Encre aux moines de Centule, les fonctions du culte y furent remplies par des religieux de ce monastère : défricher le domaine exigeait la présence de beaucoup de bénédictins, parmi eux il y avait des prêtres. Voilà les premiers curés d'Albert.

Auparavant, Encre avait vu seulement des missionnaires à des intervalles plus ou moins rapprochés : la cité était trop petite, le clergé du diocèse trop peu nombreux pour qu'un curé y fût établi à demeure.

Leur œuvre achevée, les moines furent rappelés à Saint-Riquier.

Qui les remplaça ? La chronique d'Hariulf va nous l'apprendre. Sur la demande de l'empereur Louis-le-Débonnaire, un inventaire fut fait en 831 des choses sacrées, terres et possessions de l'abbaye de Centule. En voici un extrait, il est plein d'intérêt pour l'histoire d'Albert : « Il y a dans l'Amiénois une *cellula* du nom d'Encre, où se trouvent dix belles chasses, trois croix, deux chasubles, deux dalmatiques, deux beaux candéla-

(2) Cf. M. Daussy, *Hist. de deux bancs en l'église d'Albert et M^e Gilles Cressent.*

bres, les livres de la Genèse, de l'Exode, des Nombres, des Rois, des Prophètes, les Paraboles de Salomon, un missel, un lectionnaire, un antiphonaire. Il y a là douze chanoines, ils ont pour vivre la dime, la noue et un moulin. Le tout dépend de Centule et comprend cent quatre-vingts métairies en plein rapport et les villages de Flamiriaca, Catiacus, Montes, Vadimiacus et Loacas (1) ».

« On appelait *cellula, cella, obedientia* (2), un petit couvent sous la direction d'un moine nommé prieur et investi d'une juridiction spéciale, mais dépendant de l'Abbé. Un certain nombre de moines y étaient députés pour un temps et y célébraient les offices réguliers. On y administrait les biens du domaine, on y formait les serfs à la vie chrétienne, on y consommait sur place les revenus de la propriété. Pour augmenter la splendeur du culte divin, au IX^e siècle — c'est précisément l'époque dont nous parlons — on y entretint, sous le nom de clercs ou chanoines, un certain nombre de personnes religieuses, auxquelles on imposait l'obligation de chanter les louanges divines pendant le jour et la nuit. C'est dans ces conditions que le monastère de Centule avait établi des prieurés à Forest-Montiers, à Encre, à Bours-en-Artois ».

Autre remarque : les chanoines d'Encre formaient comme une sorte de congrégation religieuse, ils menaient la vie commune, c'étaient des chanoines régu-

(1) *Cellula in pago Ambianensium, quæ vocatur Inera, ubi habentur capsæ paratæ X, cruces paratæ III, casulæ II, Dalmaticæ II, Candelabra parata II, liber Genesis, Exodus, Numeri, Regum, Prophetarum, Parabole Salomonis, Missale I, Lectionarius I, Antiphonarius I, Sunt ibi canonici XII, qui habent ad victum decimam et novam et molendinum I. Ipsa villa Centulo servit habens mansos vestitos CLXXX, Flamiriaca villa, Catiacus villa, Montes, Vadimiacus et Loacas.*

Traduction du marquis Le Ver, pp. 103, 104.

(2) Cf. Chan. Hénocque, *Hist. de Saint-Riquier*, II, p. 465.

liers. On peut le conclure de la présence de saint Gutmaire, quatrième Abbé de Centule, au Concile d'Attigny, en 765. Cette assemblée fut présidée par saint Chrodegand, évêque de Metz, le fondateur des chanoines réguliers. Il les avait institués deux ans auparavant et leur avait tracé leurs règles. Tout naturellement il fut amené à parler de son œuvre : il le fit avec éloquence et plus d'un parmi ses auditeurs emporta d'Attigny la résolution formelle de marcher sur les traces du saint pontife et d'établir des chanoines réguliers.

Trois siècles durant, ces douze chanoines remplirent à Encre leur ministère sacré : ils avaient juridiction sur la ville, les villages et les métairies dont il est fait mention dans la chronique d'Hariulf. En 1118, le successeur de saint Geoffroy, Enguerrand, évêque d'Amiens, avait confirmé les biens de la Collégiale, encore accrus par Charles-le-Chauve. Mais, en 1130, Hugues III de Camp d'Avesne, treizième comte de Saint-Pol et seigneur d'Encre depuis quatre ans, s'en empara au mépris des saints canons. Cet attentat et d'autres encore plus odieux — tels le sac et le pillage de l'abbaye et de la ville de Centule, le meurtre du curé de Beauval, assassiné à l'autel où il célébrait la messe — attirèrent sur ce seigneur les foudres de l'Eglise : le pape Innocent II l'excommunia en plein concile de Reims, le 18 octobre 1131. Hugues essaya pendant quelque temps de résister à l'Eglise ; mais, à la fin, il rentra en lui-même, il accepta la pénitence à lui imposée de bâtir et de doter les abbayes d'Ourscamp et de Cercamp et de restituer les biens de la collégiale d'Encre. Il n'est pas ici question des religieux de Centule, car l'abbé du monastère (3) demanda au Pape comme une faveur de ne rien recevoir de l'ennemi de son couvent.

(3) Cf. Chan. Hénocque, *Hist. de Saint-Riquier*, I, p. 419.

Cependant, à dater de cette époque, plusieurs changements importants s'accomplissent en la ville d'Encre.

La restitution des biens de la Collégiale est faite non aux chanoines, mais à Guarin, évêque d'Amiens. Ce prélat s'était interposé pour ménager la réconciliation du seigneur avec la Sainte Eglise, il en avait débattu les conditions, il avait été à la peine ; le mettre à l'honneur était un acte de justice. Et non seulement Hugues remet ces biens à l'évêque, il lui abandonne même son droit de patronage sur ce bénéfice. Le pontife l'avait ainsi exigé, afin de couper court à toute tentative nouvelle d'usurpation.

Le seigneur avait peut-être contre les chanoines des griefs plus ou moins fondés. L'évêque fit sur ce point une grande concession : aux chanoines, il substitua, en 1138, les religieux clunistes de Saint-Martin-des-Champs de Paris. En la circonstance, Guarin agissait non en évêque d'Amiens, mais en mandataire du Pape, témoin la forme solennelle de cet acte (4) : il est contresigné par les personnages suivants : Albéric, évêque d'Ostie et légat du Saint-Siège, Goslin, évêque de Soissons, Gaufride, évêque de Châlons, Guarin, trésorier de l'église d'Amiens, Renier, archidiacre de Châlons. Innocent II, en 1142, Lucius II, en 1144 (5), Eugène III, en 1147, confirment cette donation.

Mais tout était loin d'être réglé. Les chanoines, lésés dans leurs droits, repoussèrent cet arrangement, et le pape Eugène III dut faire acte d'autorité. De leur côté, les fils de Hugues III voulaient plaider la nullité du contrat signé par leur père : s'il l'avait souscrit,

(4) *Archives de la Basilique d'Albert*, n° 8, p. 43. Cf. dom Marrier, p. 298.

(5) *Archives de la Basilique d'Albert*, n° 9, 10, 11, p. 45, 47, 49. Cf. dom Marrier, p. 170, 176, 179.

disaient-ils, c'était sous l'empire de la crainte et pour échapper aux terribles effets de l'excommunication. D'où de nouvelles négociations, terminées en 1154 par une charte de Thierry, évêque d'Amiens (6) : elle confirme pleinement la donation de 1138 aux moines de Saint-Martin-des-Champs, mais elle contient en faveur des chanoines une clause spéciale : ils resteront en fonctions jusqu'à leur mort, sans pouvoir toutefois être remplacés.

Cette fois, l'accord est définitif. La charte est signée par des archidiacres et des chanoines, au nom de l'évêque (7), par le Prieur de Saint-Martin-des-Champs et ses assistants, par des seigneurs, mandataires d'Anselme de Camp d'Avesne. Les chanoines n'interviennent pas : en 1153, Eugène III leur a imposé sur cette question un silence perpétuel (8).

Cette convention sortit son effet. En 1178, il y avait encore sept chanoines pour souscrire la charte de commune ; il en restait deux en 1201. Le dernier survivant de ce chapitre fut sans doute le chanoine Gauthier : il possédait sur la place d'Encre une maison en pierre, il la légua au Prieuré en 1211, année probable de sa mort. Cette maison devint, en 1275, l'Hôtel de Ville de la Cité.

(6) *Archives de la basilique d'Albert*, n° 13, p. 55. Cf. Dom Marrier, p. 299. Cette charte, du reste, comme celle de Guarin, sera reproduite plus loin. 1^{re} partie, chap. II, paragraphe II, Date de la découverte, pp. 117, 118, 119.

(7) *Archives de la Basilique d'Albert*, n° 13, p. 59. Cf. Dom Marrier, p. 300. Guarin et Simon, archidiacres ; Raoul, doyen ; Foulques, chantre ; Raoul, Menier, Guy, prêtres ; Robert, Gaurroy, diacres ; Laurent, Robert, Théobald, Richard, sous-diacres ; — Barthélemy, prieur de Saint-Martin-des-Champs, Pierre, prieur de Cappy ; Pierre, sacristain et Martin — Anselme de Hosdenc qui, avec sa femme et son fils, loue et approuve cette concession ; Anselme de Pas et Efrède son frère ; Martin Patalanara, Oger, prévôt. Fait le 18 décembre 1154.

(8) *Archives de la basilique d'Albert*, n° 12, p. 53. Cf. Dom Marrier, p. 303.

La charte (9) destinée à remplacer les chanoines par les religieux clunistes est de 1201 ; elle fut octroyée par Hugues IV de Camp d'Avesne et Yolande de Hainaut, son épouse. A partir de ce moment, les moines ont la jouissance exclusive des biens ecclésiastiques de la ville : un statut particulier a fixé la situation temporelle des chanoines.

En vertu de cette charte, l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs prend envers les seigneur et dame d'Encre l'engagement solennel de conserver toujours au Prieuré une communauté de dix religieux de son Ordre, d'assurer le service du culte dans l'église de la ville, dans la grande chapelle de Sainte-Marguerite au château, et dans neuf paroisses, presque toutes aujourd'hui encore du doyenné d'Albert. C'étaient : Aveluy, Vadencourt, Englebelmer et Vitermont, Milancourt, Mesnil et Martinsart, Bécordel et Bécourt, Bouzincourt et Rancourt, Ovillers et la Boisselle, Beaumont et Hamel (10). On le voit, le domaine ecclésiastique s'est agrandi depuis 831, des villages et des hameaux se sont formés. On en comptait alors cinq, il y en a maintenant quinze, répartis en neuf chef-lieux paroissiaux, et chacun possède son curé, nommé et entretenu par les moines du Prieuré d'Encre.

De leur côté, Hugues IV de Camp d'Avesne et Yolande de Hainaut chargent les évêques d'Amiens, de Théroüanne et d'Arras, de veiller à l'exécution fidèle de ce contrat. Si les moines manquaient à leur devoir, quarante jours après en avoir été requis par le seigneur, l'évêque d'Amiens devrait interdire leurs églises. Il fulminerait l'excommunication contre les seigneurs et jetterait l'interdit sur leurs terres, dans le cas où ces

(9) *Archives de la Basilique d'Albert*, n° 15, p. 63. Cf. dom Marrier, p. 301.

(10) *Archives de la Basilique d'Albert*, n° 16, p. 69. Cf. dom Marrier, p. 303.

derniers empêcheraient les religieux de tenir leurs engagements.

Tous les biens, objet de cette donation, constituaient un fief, dont le chef-lieu était contigu à l'église : c'était le Prieuré. Il comprenait le terrain situé à l'est et au nord de l'édifice et occupé aujourd'hui par la Basilique, le presbytère et quelques maisons particulières.

Comme dans les autres paroisses de leur ressort, les bénédictins avaient donné charge d'âmes en la ville d'Encre à un prêtre de leur choix. S'il faut en croire le chanoine De Cagny (11), l'institution de ce curé serait presque contemporaine de l'établissement définitif des moines en la cité. Il parle, en effet, de lettres de Geoffroy d'Eu, évêque d'Amiens, écrites par ce prélat en 1231, en présence d'Amfride, doyen d'Encre. Ce prêtre n'était pas doyen du chapitre, puisque ce corps supprimé en 1138 avait disparu en 1211 ; c'était donc le doyen de la chrétienté. Mais quand un curé de paroisse rurale avait le titre de doyen, il n'omettait jamais d'ajouter à sa signature le nom de sa paroisse. Amfride est appelé doyen d'Encre, nulle autre indication ne nous dit de quelle paroisse il est le curé ; nous croyons pouvoir en conclure qu'il était en même temps le pasteur de la ville.

Il y avait donc à Encre deux autorités spirituelles : celle du Prieur, celle du curé.

On voyait aussi dans l'église deux parties bien distinctes. Le chœur était réservé aux moines : c'était comme leur chapelle, ils y chantaient les heures canonicales, ils y célébraient la messe. Le curé officiait dans la nef latérale du nord, au côté de l'Évangile. Au besoin, il était aidé ou suppléé par les religieux : une charte de Blanche de Coucy avait nettement réglé, vers 1423,

11) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, III, p. 74.

les services du culte obligatoires pour le curé et les moines.

Et comme il y avait à Encre deux autorités spirituelles, presque deux églises dans l'enceinte du même temple, on honorait aussi dans la cité deux patrons : celui de la ville, celui du Prieuré.

Le patron de la ville est saint Christophe. Le pont de l'Ancre a donné naissance à la cité, peut-être lui a-t-il valu son nom. Il a pu suggérer aussi aux habitants de la ville la salutaire pensée de prendre pour protecteur saint Christophe. En tous cas, l'on ne saurait dire à quelle époque remonte le choix de ce patron, tant il est ancien ! D'après la légende, ce saint était doué d'une force extraordinaire : il aidait les voyageurs à franchir les rivières ; une nuit, Jésus-Christ, sous la forme d'un enfant, recourut aux bons offices du célèbre passeur. A qui voulait traverser l'Ancre, on ne pouvait souhaiter meilleur patronage. On a donné de ce choix une autre raison fort plausible, voire meilleure encore (12). Saint Christophe était invoqué contre la peste. Or, avant sa canalisation, d'Aveluy à Méaulte, donc en amont comme en aval de la ville, l'Ancre formait un marécage d'où s'exhalaient sans cesse des miasmes pestilentiels. On devine combien un tel état de choses était favorable aux épidémies. D'autre part, l'on ne connaissait à ce mal aucun remède humain. Raison de plus pour recourir au Ciel, surtout à saint Christophe.

Le patron ou plutôt les patrons du Prieuré étaient saint Gervais et saint Protais. Ce vocable date d'avant 859 (13) et doit venir des moines de Saint-Riquier.

(12) Nous la devons à M. Boulenger-Daussy. Nous sommes heureux de le nommer ici et de le remercier de son extrême obligeance et de son concours bienveillant.

(13) Voir au paragraphe II la fuite des moines au *Podium Cervasii*.

L'on sait peu de chose de la vie de ces saints frères ; mais l'histoire a noté la découverte de leurs ossements sacrés par saint Ambroise, en 387, les fêtes célébrées et les miracles accomplis lors de leur translation dans la basilique ambrosienne de Milan. Témoins de ces faits, saint Augustin et saint Paulin propagèrent le culte de ces glorieux martyrs, l'un en Afrique, l'autre dans l'Italie méridionale et dans les Gaules, sa patrie. Leurs reliques distribuées de tous côtés et, pendant deux ou trois siècles, beaucoup d'églises, même des cathédrales (14), les prirent pour patrons. Centule eut de ces précieux ossements et les plaça en une de ses chapelles (15) ; elle voulut faire plus encore : à ces glorieux athlètes, elle voua son domaine d'Encre, et, le jour où celui-ci lui fut enlevé par Hugues Capet, elle bâtit l'église de Coulouvillers en l'honneur des saints Gervais et Protas.

La ville d'Encre était un chef-lieu de chrétienté : en dépendaient un certain nombre de paroisses, dont la moitié relève à l'heure actuelle du doyenné d'Albert. A la tête de la chrétienté se trouvait un doyen : ce fut parfois le curé de la ville, plus souvent le curé d'une paroisse rurale ; le titre et les prérogatives de doyen n'étaient pas alors attachés à telle cure, ils étaient conférés par l'évêque ou dévolus au plus ancien curé de la chrétienté.

Les paroisses de la chrétienté d'Encre, la troisième du diocèse d'Amiens, étaient les suivantes : cure d'Encre (16), son Prieuré, son hôpital de Saint-Jean, son château et ses chapelles, Auchonvillers, Authuille, Aveluy, Baillescourt, Bazentin-le-Petit et le Grand, Beaumont et

(14) Lectoure, Séz, Soissons.

(15) A l'autel de Saint-Jacques le Mineur, en l'église N.-D.-de Centule. Cf. Chan. Hénocque, *Hist. de Saint-Riquier*, I, p. 154.

(16) Cf. Chan. de Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, 1^{re} édition, p. 34.

Hamel, Bécordel et Bécourt, Bouzincourt, Bray, son hôpital, ses chapelles, Buire, Contalmaison, Dernancourt, Englebelmer et Vitermont, Etinehem, Forceville, Fricourt, Grandcourt, Léalvillers et Varennes, Mametz, Méaulte, Mesnil et Martinsart, Millencourt, Montauban et Carnoy, Morlancourt, Oivillers et la Boisselle, Pozières, Sailly-l'Éaureste, Sailly-le-Sec, Senlis et Hédauville, Thiepval et Saint-Pierre-Divion, Treux et Méricourt-l'Abbé, Vaux-sous-Corbie, Viefville et Bocacourt, Ville-sous-Corbie, Villers-le-Vert.

De 1201 au milieu du XVII^e siècle, les intentions pieuses de Hugues IV de Camp d'Avesne et d'Yolande de Hainaut furent respectées : le Prieur et ses moines remplissaient toutes les charges de la fondation.

La guerre de Trente Ans, si néfaste pour nos contrées, le fut plus encore pour la ville d'Albert. C'étaient presque à chaque instant des alertes nouvelles, les désastres s'ajoutaient aux désastres, les ruines aux ruines. Alors, le Prieur dispersa ses religieux en diverses maisons de son Ordre, puis, désespérant de l'avenir de la cité, il résolut de la quitter à son tour. Il céda tous ses droits à la congrégation de Saint-Maur et partit sans esprit de retour.

De leur long séjour à Encre, les clunistes de Saint-Martin-des-Champs ne laissèrent aucun souvenir à Albert. Le Prieur, l'Abbé Hennequin, consentit à grand' peine à donner un jour huit cents livres pour relever le chœur de l'église, après les incendies de 1653 et 1660.

Nous sommes loin de posséder la liste complète des Prieurs d'Encre. Citons, au moins, les noms connus. Ce sont : Évrard, en 1275 ; Roger, en 1354 ; N... Alays, en 1410 ; Philibert Dauvernier, en 1430 ; dom Rousseau, en 1515 ; dom Bèze, en 1616 ; dom Marc Heudre, en 1619 ; l'Abbé Bigor, en 1643 ; l'Abbé Hennequin, vers 1660. Viennent ensuite les commendataires,

dom Auguste Uzès, vers 1675 ; dom Lagneau, en 1735 ; dom Leroux, en 1768 ; dom Trouvain, en 1775 ; dom J.-B. Cousin de la Ferrière, en 1783.

Au départ des moines, les seuls représentants du clergé à Albert furent le curé (17) et ses vicaires. Encore, pendant longtemps, de 1660 à 1734, la ville eut un seul vicaire, le prêtre-clerc, comme on l'appelait.

A s'en tenir aux apparences, le nombre des ecclésiastiques d'Albert aurait dû être plus grand, car des chapellenies avaient été fondées sur le territoire de la commune et chacune avait son titulaire. A la fin, c'étaient des bénéfices sans grandes charges, ils n'obligeaient pas à la résidence et les chapelains vivaient ailleurs, parfois très loin. En 1768, M. de Breilly, curé de Saint-Sulpice à Amiens, était titulaire de la chapellenie de Saint-Nicolas du Tabellion, dom Galand, prieur

(17) Curés connus d'Albert :

- Amfride, doyen d'Encre en 1231.
 Pierre Mansart, 11 avril 1532.
 Jean Gonnet, 8 avril 1536.
 Adrien Baillet, 20 avril 1542.
 Jean Hayet, 5 mars 1543.
 Pierre Bernard, 9 mars 1544.
 Pierre Lemaire, 1548.
 Michel Roquet, 1555.
 Michel Mosant, 6 octobre 1565.
 François Caron, doyen, 5 octobre 1566.
 Jean Wasset, 8 mars 1597.
 Edouard Deneux, 25 février 1617.
 Adrien Decamps, 23 septembre 1652.
 Michel Ducastel, 9 décembre 1653.
 Guistain Latiffi, 1660.
 Nicolas Tardif, doyen, 30 juin 1668.
 François Saint-Aubin, 4 novembre 1695.
 Jean Saint-Blimond, 6 octobre 1704.
 Pierre Dugardin, 16 novembre 1711.
 Gilles Cressent, 14 février 1713.
 François Vuilleman, doyen, 5 février 1727.
 Jean Beaurain, 5 février 1728.
 Pierre Deville, doyen, 10 mars 1730.
 Claude Boussart, 3 juillet 1740.
 J.-B. Cauchy, 4 janvier 1772.

des clunistes du Puy-en-Velay, de celle de Saint-Sébastien. A la même époque, on voit comme titulaires des chapelles du château, M. l'Abbé d'Haudoire d'Aigreville, M. Dinouard, curé de la Hérelle, près Montdidier, M. Leroux, curé de Fricourt.

Les chapellenies d'Albert étaient les suivantes : celle de la *Charité de Saint-Nicolas du Tabellion*, à la collation de l'évêque d'Amiens ; celle de *Saint-Sébastien*, dans la Chapelle servant de sacristie, à la collation des héritiers de Michel le Boucher, son fondateur ; celle de *Saint-Barthélemy*, au cimetière : le Prieur en était le patron ainsi que la communauté des habitants ; celle de la *Maladrerie*, sous le vocable de *sainte Madeleine* ; enfin, les *trois chapelles du château* : deux étaient placées sous le patronage de *sainte Marguerite*, la troisième consacrée à *Notre-Dame*. Le seigneur nommait à la première ; quant aux deux autres, il en partageait la collation avec l'évêque d'Amiens, en vertu d'un accord de 1215 entre l'évêque Erard de Fouillois et Gauthier de Châtillon, seigneur d'Encre.

VI. — Enseignement, Œuvres de Charité.

Autrefois, l'Eglise avait à remplir un triple ministère : le culte, l'enseignement et les œuvres de charité étaient à sa charge.

Inutile de revenir une fois de plus sur le culte : les religieux d'Encre y pourvoient en la ville d'Albert et dans les environs.

Mais il est bon de ne point passer tout à fait sous silence les deux autres points.

De par les lois de l'Eglise et les décrets des Conciles, les chapitres et les abbayes étaient tenus d'entretenir des écolâtres, c'est-à-dire des maîtres pour l'enfance et la jeunesse. En vertu des mêmes décisions, chaque

jour, à la porte des monastères, d'abondantes aumônes étaient distribuées, sans compter les misères cachées largement secourues et les fondations en faveur des malheureux.

Cela se faisait partout (1).

En Picardie, Corbie et Centule ont eu des écoles florissantes, et les largesses de ces abbayes furent immenses. Il en fut de même à Saint-Martin-des-Champs de Paris. Les moines d'Encre avaient donc de beaux exemples à imiter.

Ils n'eurent garde d'y manquer : on peut s'en rendre compte par les problèmes posés à leur départ. La solution donnée est significative.

A cette époque, la ville comptait beaucoup de gens de loi ; à côté d'eux, vivaient de riches bourgeois (2). Tous rêvaient pour leurs enfants une éducation soignée : s'en séparer dès leur jeune âge coûtait aux pères, surtout aux mères. On avait donc agité la question d'un petit collège à créer pour eux, dans la ville. Le projet échoua, car Albert sortait à peine de ses ruines et bien d'autres soucis absorbaient l'attention de ses édiles. Quel malheur de n'avoir plus au Prieuré un bon moine spécialement chargé du soin de ces enfants ! On émit des avis divers, on fit toute sorte de propositions, on multiplia les démarches, enfin, satisfaction fut un jour donnée à ces vœux ardents : le 2 juillet 1660, un vicaire était adjoint au curé d'Albert. Sa mission était nettement déterminée : le dimanche, il devait célébrer la première messe, la messe « matitunelle » ; dans la semaine, enseigner le latin aux enfants de la cité.

En 1726, arriva de Paris, chaudement recommandé par le président du Conseil de Son Altesse Sérénissime

(1) Cf. H. Taine, *Origines de la France contemporaine, l'ancien Régime*, I, pp. 52, 53.

(2) Témoin aujourd'hui encore la rue des « Aisés ».

Monseigneur le comte de Toulouse, marquis d'Albert, un maître du nom de Dheilly : il s'offrait à donner aux enfants les premières notions du latin. Sa proposition fut acceptée : l'on n'avait nullement à se plaindre du prêtre-clerc depuis soixante ans, mais on craignait de déplaire à Son Altesse. Cependant Dheilly eut peu de succès, il quitta la ville en 1734. Le vicaire, tenu quelque peu à l'écart, ne se soucia pas de reprendre ses fonctions; peut-être, du reste, avait-il assumé d'autres charges. Albert obtint alors un second vicaire : il était obligé, chaque dimanche, de dire la messe à onze heures; les autres jours, d'initier les enfants à la langue latine. Ce second vicaire devint le prêtre-clerc. A raison de ses fonctions, il fut, comme son collègue, logé à l'Hôtel de Ville et pensionné par la cité. Là aussi était reçu, chaque année, le religieux appelé à prêcher, en l'église d'Albert, l'Avent, le Carême et l'octave de la Fête-Dieu.

L'instruction primaire était donnée aux petits garçons par un maître d'école : à sa nomination concouraient le curé, les marguilliers, l'échevinage et les notables, car il était à la fois instituteur et chantre, c'était le *clerc-laïc*. Chaque soir, après la classe, il devait conduire à l'église ses écoliers et chanter avec eux l'Antienne de la Vierge, d'après une fondation de Pierre de Camons, mayeur d'Encre (1491).

En ses *Ecoles d'Albert*, M. Daussy parle avec une respectueuse reconnaissance de la trinité des Joly, le père, le fils et le petit-fils, maîtres d'école de la petite ville de 1721 à 1834, le dernier pendant cinquante-neuf ans. Ils s'étaient transmis religieusement la férule n° 1 et la férule n° 2, la première en fer, la seconde en bois; à l'historien d'Albert comme à beaucoup d'autres, elles firent comprendre le sens exact de cette expression « recevoir sur les doigts ». Ce n'était pas alors une simple métaphore.

Cette école était installée à l'Hôtel-Dieu.

Dans un autre local du même immeuble se trouvait établie l'école des filles. Du XIV^e siècle (3) au milieu du XVII^e, elle avait été tenue par les Sœurs-Grises, devenues plus tard les Annonciades. Ces religieuses quittèrent Albert vers 1636 pour se retirer à Roye. Elles furent remplacées par des laïques. Le 1^{er} mai 1697, l'école fut confiée aux sœurs de charité, en vertu d'une donation de M^{me} de Montespan. Les Filles de saint Vincent de Paul sont restées à leur poste jusqu'au 19 juillet 1902, entourées de l'estime et de l'affection de tous, des enfants comme de leurs familles.

Les œuvres de charité avaient en la ville d'Encre une large place.

La *Maladrerie*, ou léproserie, ou hôpital des ladres, existait avant 1159 : une bulle d'Alexandre III met cet établissement sous la protection du Saint-Siège ; d'autres bulles de Célestin III, d'Innocent III, de Martin IV, toutes conservées aux archives de la ville, ont trait à cette maison. La maladrerie était située au midi de la ville ; des frères et des sœurs de Saint-Jean, dont le chef ou supérieur s'appelait le Maître, en avaient la garde. Quel avait été le fondateur de cet hôpital ? On ne le sait pas. Il disparut au XVII^e siècle et ses biens furent réunis à ceux de l'Hôtel-Dieu par un arrêt du Conseil d'État en date du 13 septembre 1697.

L'Hôtel-Dieu avait été fondé sans doute (4) par les bénédictins de Centule ou à leur instigation : la règle de saint Benoît prescrit aux moines de pratiquer la

(3) Les établissements (hospitaliers) d'Albert et de Bray étaient desservis au XIV^e siècle par les Annonciades, à la double condition de soigner les pauvres malades et vieillards, de tenir école de filles et de prendre la jeunesse à pension (*Archives de l'hospice de Bray*).

(4) H. Josse, *Hist. de Bray-sur-Somme*, p. 204.

charité envers les étrangers et les pauvres, de prendre soin des malades, de leur offrir l'hospitalité, comme ils le feraient en faveur de Jésus-Christ lui-même. Parmi les bienfaiteurs insignes de l'hospice d'Albert, citons au XIII^e siècle les Châtillon, au XIV^e Pierre de Vaden-court. La juridiction sur cette maison a toujours appartenu aux maire et échevins de la ville. Le Conseil d'administration se composait d'un bailli, d'un procureur, de deux bourgeois et d'un receveur. Après la réunion des deux établissements hospitaliers d'Albert, les biens de l'hôpital consistaient en cent trente et un hectares cinquante-deux ares, treize centiares de terre à Albert et, aux environs, à peu près trois cents journaux.

Construit primitivement au coin sud-ouest de la place d'Armes, l'Hôtel-Dieu fut rebâti dans la rue d'Amiens après 1660 et depuis considérablement agrandi. En 1903 il a été transféré au-delà du cimetière de la ville, au lieu dit « les Gauguières » ou « le bois Lecomte ».

Il a conservé son vocable de Saint-Jean ; desservi autrefois par les Annonciades, il l'est depuis 1697 par les Filles de la Charité. Ces dernières y ont été appelées par M^{me} de Montespan : elles avaient reçu de leur bienfaitrice la double mission de soigner les malades et d'instruire les enfants.

La ville possède aussi ses biens des pauvres, indivis avec Aveluy et Méaulte, vingt-sept hectares, treize ares, soixante-quinze centiares de terre, environ soixante-trois journaux. Ces biens, la ville et les pauvres en sont redevables à un prêtre, Messire Dehen, curé d'Aveluy : ils leur ont été légués en 1684.

Enfin, Albert avait sa confrérie de charité. En son église, il y avait une chapellenie, dite de la *Charité de Saint-Nicolas du Tabellion* : l'autel placé dans le bas-côté sud de l'édifice était le centre de cette pieuse association. La confrérie avait été fondée en 1211 par le

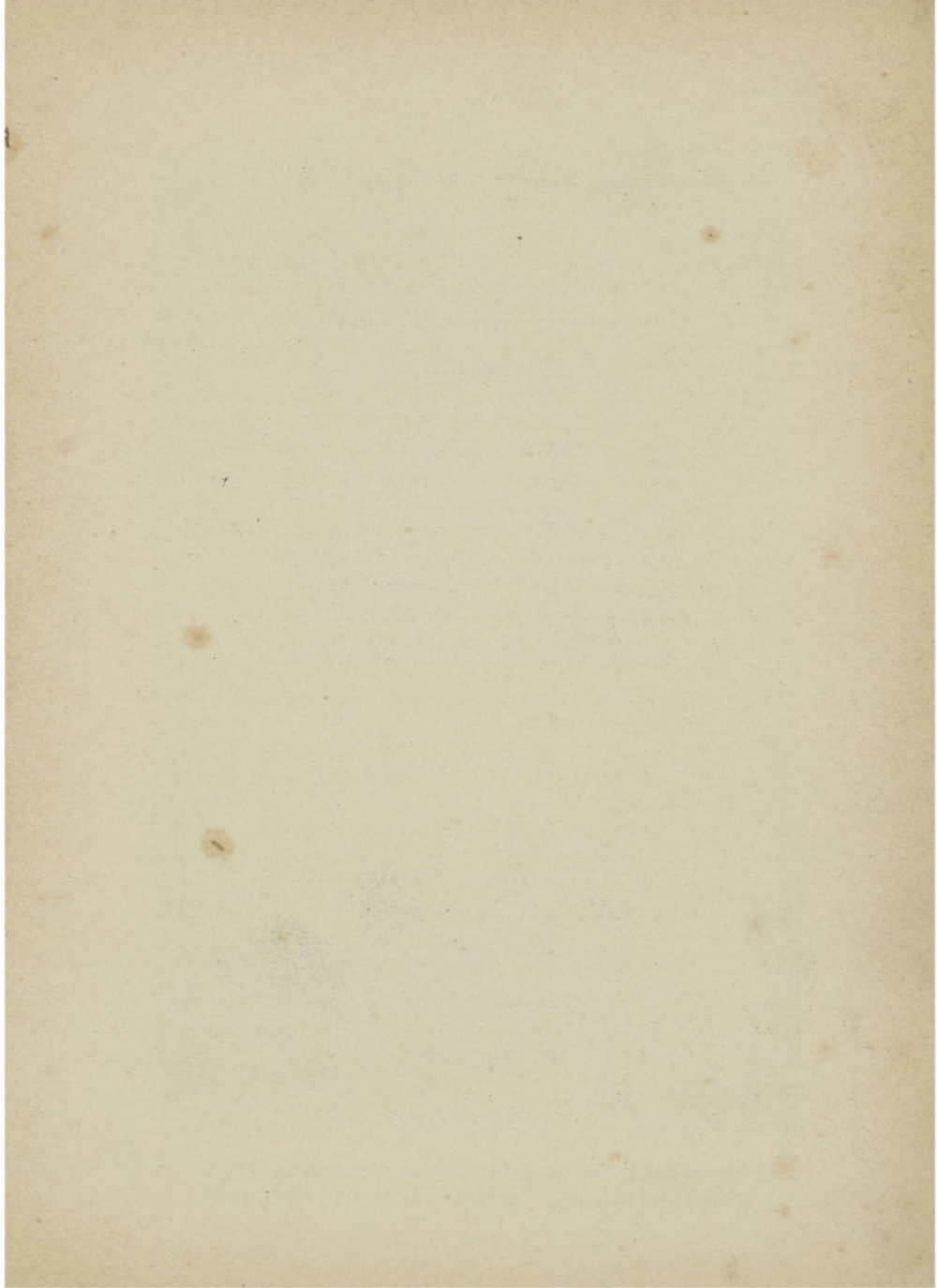
chanoine Gauthier (5). Ce prêtre l'avait dotée de la dime d'Auchonvillers.

Ce groupement de fidèles dévoués aux pauvres fut florissant pendant quatre siècles : il végéta au départ des moines et finit par disparaître. La chapellenie subsista, les œuvres de miséricorde cessèrent toutefois d'être pratiquées au nom des confrères. Les particuliers essayèrent bien d'y suppléer, mais le résultat fut peu satisfaisant.

A cause de cela, un bureau de charité fut créé à Albert en 1781, sur le modèle de celui d'Amiens, fondé en 1778. Avouons-le, la municipalité était opposée à cette institution nouvelle. Secourir les malheureux était une obligation du Prieur : depuis plus d'un siècle il touchait régulièrement les revenus de son bénéfice, que n'en remplissait-il les charges ? Hélas ! les Prieurs ne résidaient plus dans la ville, plus d'un n'y mit jamais les pieds ; ils ne songeaient donc nullement à s'enquérir des besoins des pauvres. Tout ce mal venait de la commende : on sollicitait un bénéfice, on en percevait les fruits, mais on en oubliait les charges. Ce fut, on peut l'affirmer sans crainte, un abus criant de l'Ancien régime d'accorder des faveurs et de payer des services au moyen des biens d'église, dont la destination était tout autre.

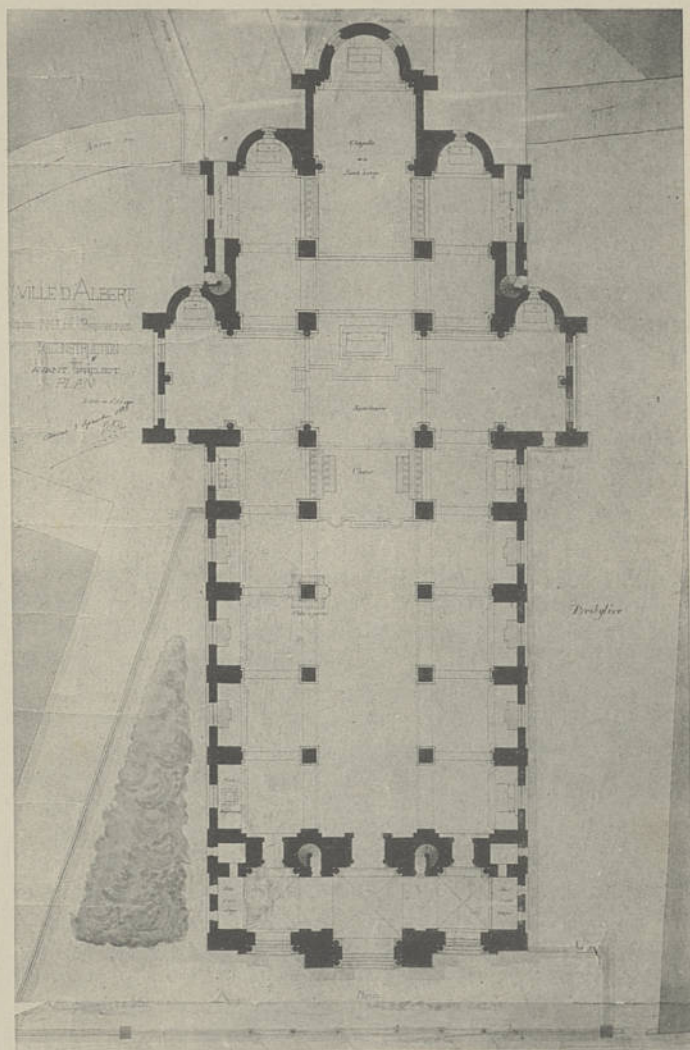
A cela près, fallait-il plus longtemps laisser souffrir les malheureux ? Les chrétiens d'Albert ne le pensèrent pas. Ils se réunirent donc, dressèrent une liste des déshérités de la fortune, firent une sérieuse enquête sur la situation de chacun, puis, notables et dames de charité se partagèrent les différents quartiers de la ville et les

(5) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, III, p. 32, 34. Une confrérie de la Charité de Saint-Nicolas fut aussi fondée à Abbeville en 1175 par l'évêque Thibaut d'Heilly. Cf. *Evêques d'Amiens*, Edm. Soyez, p. 200.

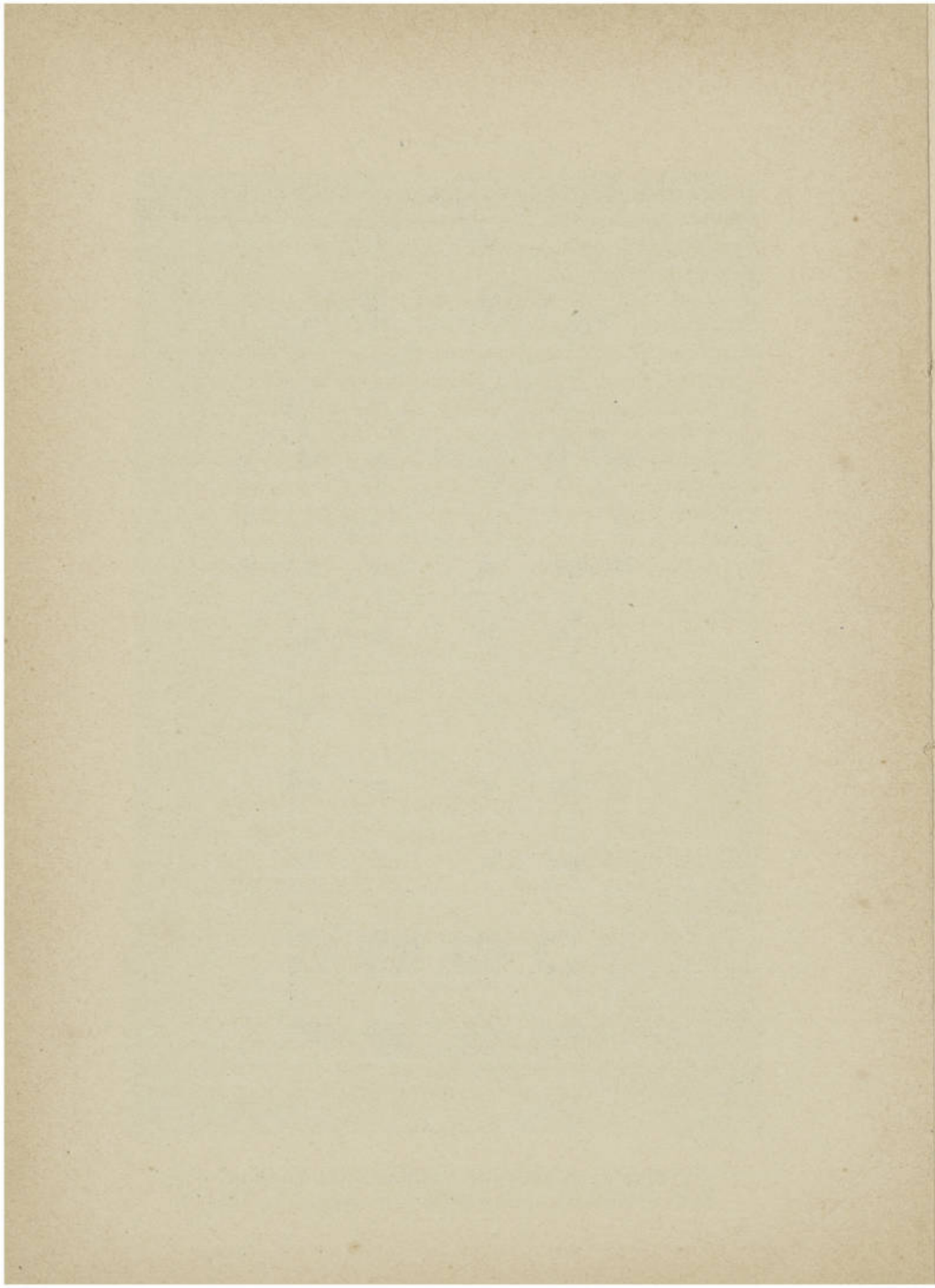




Vues extérieure et intérieure de l'ancienne église,
d'après un croquis à la plume de L. DUTHOIT 1854.



Plan de la nouvelle basilique, Ed. Duthoit.



besognes diverses : quêtes à l'église et à domicile, travail assuré aux personnes sans emploi, secours en nature portés chez les indigents, malades soignés en leur demeure, si la place manquait à l'Hôtel-Dieu, assistance aux étrangers, à la double condition de n'être ni des vagabonds, ni des gens sans aveu : tel fut le programme élaboré. Il fut exécuté à la lettre.

C'était une joie pour les riches de revivre l'Évangile, de se rapprocher de leurs frères, de les mieux connaître, de ne rien ignorer de leur vie et de leurs besoins, surtout de leur venir en aide.

C'était une bonne fortune pour les pauvres de ne plus se sentir seuls, de se savoir aimés, de recevoir un conseil avec un encouragement, d'entendre une parole sortie du cœur. L'espoir et la paix rentraient en leurs maisons avec les messagers de la charité chrétienne.

VII. — *Commerce et Industrie d'Albert.*

Les ressources offertes par la petite ville au double point de vue du commerce et de l'industrie méritent une mention spéciale. Ce sera le complément de notre étude sur le passé d'Albert.

Depuis des siècles, il s'y tenait, au cours de l'année, trois foires très importantes : les foules à cette occasion se pressaient en la cité d'Encre; les bannis pouvaient même y rentrer pour vingt-quatre heures. C'étaient la Saint-Mathias, 24 février; la Saint-Eloi, 25 juin; la Saint-Simon, 28 octobre.

Il y avait en outre, pour la vente des bestiaux, un franc-marché très fréquenté, le deuxième mercredi de chaque mois, un marché ordinaire tous les samedis.

Tout était organisé pour faciliter dans Albert les transactions. De fait, autrefois, la ville d'Encre était déjà comme le lieu de rendez-vous des alentours :

deux considérations contribuaient à lui assigner une place à part aux yeux des villages voisins. C'était la cité la plus renommée de la région et les villes plus peuplées comme Amiens, Arras, Péronne, Doullens ou Bapaume se trouvaient trop éloignées pour attirer les habitants des environs d'Albert.

Il fallait compter alors avec la difficulté des communications : voilà pourquoi l'existence de nos ancêtres était renfermée dans des limites très étroites. Sans doute, la plupart des autres petites villes n'étaient pas mieux partagées, certaines étaient même dans des conditions moins favorables. C'était, en tout cas, un gros obstacle à leur prospérité. Pendant des siècles, on fut obligé de correspondre par exprès — et c'était une dépense — ou de faire soi-même ses commissions — et c'était une perte de temps. De plus, on devait voyager à pied ou à cheval, car si on excepte les grandes routes, on ne rencontrait que chemins mal entretenus et ravinés par la pluie, impraticables par conséquent pour les voitures. Ajoutez à cela les bois à traverser. Le territoire d'Albert en comptait encore dix-sept cents hectares au commencement du XIX^e siècle et tous les pays voisins en étaient couverts : la Boisselle, le Sart, Sart, Sert, tous ces mots isolés ou entrés dans la composition d'un nom de lieu indiquent des endroits boisés. On devine les périls à affronter, les fatigues à endurer. Aussi, le plus simple était de rester chez soi, de ne pas s'éloigner de sa demeure et de son clocher, et, seule, une nécessité de premier ordre pouvait faire entreprendre un voyage un peu long, surtout chez les petites gens.

Au XVIII^e siècle, un progrès se réalise : la ville d'Albert est dotée d'un bureau de poste avec trois courriers par semaine : les dimanche, mardi et jeudi pour Corbie et Amiens ; les lundi, mercredi et vendredi pour Bapaume et Cambrai.

En 1731, un service de messagerie est établi entre Albert et Amiens : le messenger part le lundi et le lendemain des foires et des francs-marchés ; il loge à Amiens, rue Saint-Leu, et rentre à Albert le jour suivant.

Peu après, un chariot arrive de Rouen chaque dimanche et repart pour Cambrai le lundi ; il est de retour le mercredi en été, le jeudi en hiver, et il regagne Amiens et Rouen par Corbie.

Enfin, l'on installe à Albert un moulin à papier, une blanchisserie de toile, une salpêtrière au château de Boulan, une machine à imprimer les étoffes et le papier à tapisserie.

Voilà toute l'industrie d'Albert à l'époque de la Révolution. En dehors de cela, les ouvriers trouvent leur occupation dans les travaux agricoles.

CHAPITRE II

Aujourd'hui.

DANS les temps modernes, la ville d'Albert s'est renouvelée, agrandie, embellie ; grâce aux incessants progrès réalisés au XIX^e siècle, l'industrie s'y est installée et y a prospéré.

Après les pages si riches de son passé, c'est donc une nouvelle page à joindre à son histoire. Essayons de l'écrire.

I. — *La Ville nouvelle.*

Sauf un vieux rempart au sud de la cité, il ne reste rien en la ville d'Albert de la bourgade primitive d'Encre. Le temps a tout emporté de ce qui faisait, il y a deux ou trois cents ans, sa force et sa gloire, de ce

qui lui donnait un cachet d'antiquité : les murailles de son enceinte sont tombées sous la pioche des démolisseurs, ses portes à l'entrée des faubourgs ont été renversées. Seule, la porte d'Aveluy subsista jusque vers 1845. On aurait sans doute bien de la peine à déterminer actuellement de façon précise la place des trois autres.

La vieille forteresse autour de laquelle la petite cité avait groupé ses habitations a été rasée en 1553 par les Impériaux. A l'endroit où elle s'élevait, l'œil de l'archéologue distingue seulement quelques lignes de circonvallation imparfaitement nivelées. La demeure seigneuriale, bâtie à la place du château-fort, a disparu elle aussi ; incendiée le 15 mars 1645, elle devint un amas de ruines en 1653.

Les souterrains ont été abandonnés et comblés en partie : plusieurs issues en ont été bouchées en 1753, à cause des insalubres vapeurs qui s'en exhalaient, surtout en hiver.

Rappelons la date sinistre du 17 août 1660, l'unique maison d'Albert restée intacte après le terrible incendie de ce jour et, une fois de plus, nous pourrions le répéter : il n'y a plus rien dans la ville de l'antique cité d'Encre.

Il nous est même permis d'aller plus loin : la ville reconstruite alors a fait place à une autre plus moderne : elle avait été relevée à la hâte dans la seconde moitié du XVII^e siècle, en un temps où tout le monde était appauvri ; la solidité manquait à ses murs en torchis, à ses toits de chaume, et divers accidents l'ont à peu près anéantie tout entière. Le feu consuma, le 31 mars 1719, dix-neuf maisons dans la rue des Cressonnières ; le 9 août 1725, le faubourg de Bapaume, tout un côté de la rue des Vaches et le Prieuré ; le 9 mai 1775, quinze maisons de la rue de Corbie ; trente en 1794 ; en 1799, tout le faubourg d'Aveluy ; le 12 juillet

1819, dix-neuf maisons sur la route de Corbie. Et ce n'est pas tout : le 24 février 1784, le dégel cause une épouvantable inondation. Des maisons s'écroulent, des caves et des puits s'effondrent ; enfin, en 1798, un tremblement de terre met le comble à ces ruines.

Il fallait donc, encore une fois, reconstruire la ville d'Albert. A cette œuvre, tous concoururent, mais il est juste de nommer ceux dont l'action fut surtout efficace pour donner à la cité plus de confort ou d'élégance, à ses habitants un travail assuré. Ce furent MM. Delachenet et de la Combe, au XVIII^e siècle ; MM. de Gomicourt, Artaud et de Chandenier, au XIX^e.

En 1717, M. Delachenet était receveur du marquisat. Il jouissait de l'estime de son maître, il avait auprès de lui beaucoup de crédit. Il en profita pour obtenir du comte de Toulouse une concession importante en faveur de la ville. Il eut l'autorisation de couper en deux la propriété du seigneur, d'y percer une rue et de relier ainsi les faubourgs de Bapaume et de Bray, jusque là sans communication directe. De plus, toujours sur ses instances, le grand jardin du château fut distrait du domaine féodal, converti en terre labourable et loué au bénéfice de la cité. Ce vaste terrain, de plus de six journaux — près de trois hectares — est aujourd'hui le *Grand Jardin d'Albert* : il comprend le *Marché aux chevaux*, l'un des plus beaux de la région, avec ses cent-vingt mètres de long sur soixante de large, et le *Square*, lieu public de promenade, toujours admirablement entretenu et dont la création remonte à M. de Chandenier.

On l'appelaît le Grand-Jardin, pour le distinguer d'un autre de moindre importance, situé dans l'enceinte du château. Une maison aérienne, construite au-dessus de la rue entre la Justice de paix et l'ancienne gendarmerie, les faisait communiquer entre eux.

En 1753, M. de la Combe, capitaine des chasses du

duc de Penthièvre, seigneur et marquis d'Albert, fit raser l'habitation seigneuriale ou plutôt ce qui en avait survécu aux désastres du siècle précédent ; par ses soins, la butte sur laquelle elle se dressait fut abaissée à deux reprises, le fossé creusé à l'entour fut comblé, un jardin planté, un parc aménagé et le château actuel fut construit. De 1809 à 1815, M. de Gomicourt compléta l'œuvre de M. de la Combe ; il embellit l'habitation et le domaine ; de la rue du Château — aujourd'hui rue Jeanne-d'Harcourt — il fit l'un des plus beaux quartiers de la ville.

A côté du château se trouvait la maréchaussée, la gendarmerie ; elle y resta longtemps encore au XIX^e siècle. Depuis 1892, elle a été transférée dans un nouveau local construit rue d'Aveluy, partageant le sort de la plupart des édifices de la cité.

En effet, l'Hôtel de Ville, acheté en 1702, a été rebâti en 1835 avec des pierres provenant du château de Mailly ; l'église, de la fin du XVII^e siècle, a disparu en 1893 ; l'hospice, à peu près de la même époque, a été transporté, en 1903, en dehors de la ville.

Signalons encore quelques améliorations dans Albert. En 1774, une partie de la place d'Armes était pavée ; un peu plus tard, toutes les rues de la cité l'étaient à leur tour. En 1786, vingt lanternes furent placées de distance en distance pour éclairer la ville ; depuis 1846, de nombreux réverbères ont succédé à ces lanternes, et, le 28 octobre 1867, le gaz, inauguré à la filature dès 1840, faisait son apparition dans les rues d'Albert. Il serait remplacé par l'électricité, comme cela s'est fait chez beaucoup de particuliers, si la ville n'était liée par un contrat à la Compagnie du gaz.

Au XIX^e siècle surtout, les relations entre Albert et les villes voisines furent grandement facilitées : diligences et voitures de toute espèce emportaient les voyageurs dans toutes les directions et les mettaient en

rapports constants avec tous les centres importants du nord de la France. Chaque jour, une diligence arrivait à Albert de Péronne, une autre d'Amiens, qui s'en allait ensuite vers Bapaume et Cambrai. — Par Bapaume et Cambrai l'on pouvait aisément gagner Arras, Lille et la Belgique ; — par Amiens ou Péronne, Paris et le centre de la France ; — par Amiens encore, Rouen et Beauvais, Abbeville, Boulogne, Calais et l'Angleterre.

Ajoutez à cela les messagers d'Albert : ils portaient chaque semaine pour Mailly, Amiens, Cambrai et Paris et desservaient en cours de route nombre de localités.

Tout semblait donc se réunir pour accroître l'importance de la ville d'Albert, et chacun de s'en réjouir.

Mais voici mille fois mieux. Le 18 juin 1846 était inauguré le chemin de fer de Paris à Lille, et la cité avait une gare sur cette ligne. D'où un essor rapide pour le commerce local et un quartier neuf, peut-être le plus joli, à coup sûr le plus animé. Avec le temps la station d'Albert a pris un développement considérable et trois lignes départementales y ont été rattachées, celles de Péronne et de Montdidier en 1887, celle de Doullens en 1891. Ce fut, on peut l'affirmer, un vrai coup de fortune pour Albert.

Aussi sa population a-t-elle grandi de façon extraordinaire. Il y avait dans la ville 2,500 habitants en 1840, on en comptait 4,000 en 1870, il y en a aujourd'hui 8,000. C'est dire dans quelles proportions Albert a dû s'étendre, combien de constructions nouvelles y ont été élevées, quelle activité règne partout ; deux chiffres en donneront une idée : en 1896, soixante-six maisons, en 1897, cent-dix ont été bâties.

Au point de vue de l'instruction, Albert ne le cède en rien à aucune ville de même importance : pouvoirs publics et particuliers ont rivalisé de zèle sous ce rapport. École supérieure de garçons, écoles primaires

et asile pour les enfants des deux sexes, telle est l'œuvre des premiers. Pensionnat de M^{lle} Cordier, pensionnat et externat de Notre-Dame pour les filles, école Notre-Dame pour les garçons, garderie de l'Ange-Gardien, voilà la part des seconds, et rien n'a manqué à cette œuvre si belle, ni les dévouements, ni les ressources.

Des patronages continuent les bienfaits de l'école ; un Cercle d'études sociales ouvre des horizons nouveaux aux hommes de demain, leur donnant à la fois des idées et des principes, tandis qu'une Société de secours mutuels, une Association de dames de charité, une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le Vestiaire de Notre-Dame et des Jardins ouvriers étendent leur action bienfaisante et moralisatrice sur les déshérités de la terre.

II. — *Les Curiosités d'Albert.*

Deux choses sont à voir dans Albert : la cascade et les pétrifications.

L'Ancre traverse la ville du nord au sud : venue d'Aveluy, la rivière pénètre dans la cité par le faubourg de Boulan, elle longe la rue de ce nom, puis aboutit à la Basilique. Elle passe sous la chapelle de Notre-Dame de Brebières et arrive aussitôt au puits de l'Étang (1), où un barrage la divise en deux. L'un de ses bras se dirige vers l'ouest, du côté de la gare, et contourne l'emplacement des anciennes fortifications ; l'autre a un parcours plus direct, mais insoupçonné de la plupart, car il est à peu près entièrement recouvert.

Un peu au-dessous de l'ancien hospice, ces deux bras se réunissent. Là est la cascade, presque toujours en activité. Une pente artificielle a été ménagée en cet

(1) Ce puits est légendaire parce que, dit-on, l'on n'en connaît pas le fond.

endroit, de dix-huit mètres de haut sur huit de large ; le courant s'y précipite et déploie comme une frémissante nappe de neige ses ondes écumantes. L'œil est ravi à la vue de ces vagues, pareilles aux flots d'une mer en furie, et tout se réunit pour faire de ce coin d'Albert un lieu plein de charme : des fleurs, des arbustes, de la verdure, un parc fort bien dessiné et entretenu avec goût, tel est le cadre enchanteur au milieu duquel on admire la cascade. Aussi la plupart des étrangers, s'ils ont du loisir, se font une joie d'aller contempler ce curieux spectacle.

Près de là, on peut voir une vanne de décharge : elle est utilisée en cas d'inondation ou simplement de forte crue de la rivière ou bien encore lorsque l'on cure le canal de l'usine contiguë. En ces différentes circonstances, quelque chose de peu banal s'offre aux regards du spectateur : l'eau tombe avec fracas d'une hauteur de vingt-six mètres, se brise contre la pierre et rejaillit impétueuse pour courir presque parallèlement au vieux rempart et se perdre dans les prairies voisines.

Plus loin se trouvent des pétrifications. Elles furent découvertes par hasard, en 1752. On creusait une cave dans la rue d'Amiens, quand on s'aperçut que le sous-sol était miné. En effet, il y avait au-dessous une grotte fort étrange : elle mesurait environ trente mètres de long, deux mètres de large et deux à trois mètres de haut : arêtes et saillies aiguës en hérissaient les parois, découpures et pendentifs bizarres en ornaient la voûte ; herbes, roseaux, fougères, feuillages divers, troncs d'arbres, tout ce qui en garnissait l'intérieur avait la dureté de la pierre.

De ce phénomène, voici l'explication (2).

La craie ou carbonate de chaux ne se dissout pas dans

(2) Nous la devons à M. Boulenger.

l'eau pure, mais elle devient soluble du moment où l'eau contient de l'acide carbonique.

Très facilement l'eau de pluie se charge de cet acide, d'abord en traversant l'atmosphère, ensuite et surtout en s'infiltrant dans le sol, quand elle y rencontre des couches de terre végétale, des feuilles mortes, des débris organiques de toute sorte. Jadis dans les forêts profondes de la Gaule, naguère encore en nos contrées couvertes de bois, l'eau devait être saturée d'acide carbonique.

D'autre part, le sous-sol de notre pays est fort crayeux : si la cascade débite par heure plus de cinq millions de litres d'eau, elle charrie dans le même laps de temps cinq mille kilos de craie.

En conséquence, grâce à son acide carbonique, l'eau dissout de la craie ; mais vient-elle à se trouver tout à coup au contact de l'air, — et cela se produit, par exemple, quand elle arrive à la surface de la terre, ou même souterrainement en espace libre, grotte, poche ou cuvette — elle dégage son acide carbonique et perd de ce fait sa propriété de dissoudre de la craie. Celle-ci alors se précipite, comme on dit en chimie, elle tombe et se dépose sur tout ce qui l'environne, elle minéralise les fibres végétales à sa portée et revêt d'un enduit sans cesse accru toute surface solide et compacte.

Les pétrifications sont le résultat de ces dépôts lentement accumulés par les siècles. De nos jours, à certains vannages de l'Ancre, on constate des stalactites en formation et des ferrements incrustés d'une couche granuleuse de calcaire qui va toujours s'épaississant.

L'entrée de la grotte de la rue d'Amiens était presque rudimentaire : s'y risquer n'était pas sans danger. Bien des amateurs cependant l'avaient visitée, d'aucuns même en avaient emporté quelque souvenir. Un jour elle

fut fermée, nous ne saurions dire au juste pour quel motif.

La ville d'Albert y a perdu assez peu. En un endroit appelé le *Cavin* se trouvaient d'autres pétrifications : tout le monde pouvait les apercevoir et se rendre compte des effets singuliers de ce phénomène. Vers 1888, la pensée vint à M. Emile Comte, propriétaire de la filature, d'en tirer un meilleur parti, de les grouper dans un certain ordre, d'en faire comme un musée à ciel ouvert : c'était, à son avis, un excellent moyen d'attirer les visiteurs et de les charmer en les instruisant. Le projet fut aussitôt mis à exécution. C'est aujourd'hui la *Villa des Rochers*. Nous n'avons pas à dire les travaux nécessités par l'entreprise, les fouilles pratiquées de tous côtés, le légitime souci du fondateur de réaliser une petite merveille, le succès auquel il aboutit : rien ne coûte, quand on veut bien faire; tout réussit à qui travaille pour la Reine des Cieux.

Quittons donc la rue d'Amiens (3), passons sur le pont de la cascade, longeons le vieux rempart de la ville ; presque au bout de notre excursion, voici la Villa des Rochers. Entrons-y, la chose en vaut la peine, et, si l'on nous demande vingt-cinq centimes, donnons-les avec joie : ce modeste tribut est pour la Vierge de Brebières.

La porte franchie, vous pouvez admirer à vos pieds et sur vos têtes un double étage de rochers dont l'ensemble est véritablement merveilleux.

« Cette longue file (4) de reliefs de pierres poreuses débordant en bosselures variées, où les siècles ont incrusté leur empreinte et où la lumière semble avoir fondu déjà ses teintes les plus bizarres, se dresse com-

(3) Pour visiter la villa, on peut aussi se présenter à la porte de la rue de Péronne.

(4) Abbé J. Magnier, la villa des Rochers, *Messageur de N.-D.*, juillet 1889.

me un immense mirage autour de la gracieuse villa. Sur tous ses contours sont reproduites, dans un cadre relativement restreint, toutes les formes géométriques de nos montagnes étudiées à leurs cîmes, sur leurs flancs ou dans leurs crevasses; il y a là tout un choix des lignes les plus variées, délicieuses miniatures de pics crénelés, d'arêtes dentelées ou tranchées au vif, d'aiguilles, de cônes, d'escarpements et de saillies, de stalactites et de stalagmites. Bientôt des végétations parasites s'attacheront à ses flancs, et les visiteurs auront l'illusion d'un rocher vivant là, sous l'air et le soleil d'Albert, depuis des milliers de siècles.

« Comme contraste à ce panorama de rochers improvisés, au sommet de cette double assise de pierres s'élève la villa, dominant comme une forteresse les hauteurs de la route d'Amiens; elle se détache du milieu embaumé de vastes pelouses richement gazonnées et agrémentées de jolis massifs de fleurs rares. De là-haut il y a un troisième panorama bien réjouissant pour l'œil du spectateur, avec ces plis de terrain qui ondulent gracieusement dans la plaine, comme pour mieux faire distinguer la richesse et la variété du feuillage et des moissons, avec ce fond d'horizon nuancé des couleurs chatoyantes qui caractérisent nos cieux du Nord. Que le soleil fasse tomber sur tout ce paysage, sur ces murs de rochers et sur tout ce qui les encadre ses flots de lumière blanche comme la poussière d'argent de la cascade, et le spectacle est ravissant. »

Après ce coup d'œil d'ensemble, venons aux détails. A votre droite, vous avez un groupe de rochers aux formes les plus étranges, en face un petit bassin, tout près un couloir souterrain où l'on ne pénètre pas. Au loin un clocher et un moulin attirent votre attention. Dirigez-vous de ce côté et, chemin faisant, jetez un regard sur les pétrifications placées à votre gauche: on y distingue très bien une tête de bœuf et une tête

de mouton. Mais nous voici au clocher. Saluez-le avec respect, c'est presque une relique, car c'est une reconstitution du clocher de la vieille église. Outre sa croix et son coq, il a ses deux cloches : on peut y monter par un escalier intérieur, en faire le tour à l'extérieur, en admirer les vitraux ; ceux-ci sont au nombre de cinq à l'étage supérieur. Arrêtez-vous devant le sixième placé en face de vous : c'est le vitrail de l'ancienne chapelle de la Vierge miraculeuse. Destiné d'abord à une paroisse de Picardie — Croixrault, au doyenné de Poix — brisé en cours de route, il a été reconstitué avec une patience et un art au-dessus de tout éloge. Heureux accident qui nous a valu de conserver dans Albert ce cher souvenir d'un glorieux passé ! Sur la face du clocher tournée vers l'Orient, on lit cette date : 1573 : ce n'est pas l'époque où il fut construit. Comme l'ancienne église, il était de la fin du XVII^e siècle. Ces chiffres indiquent seulement l'âge d'une pierre entrée dans sa construction.

Plus loin vous apercevez un pont et un escalier très rustiques, environnés de pierres de toute sorte, une grille fermant l'entrée d'un souterrain en colimaçon, puis une grotte et un escalier cimenté. Encore quelques pas et vous êtes au grand bassin, gardé par deux cygnes en pierre, non loin d'un moulin fait de pétrifications et dont la roue aérienne élève l'eau et alimente le bassin et une chute d'eau que nous retrouverons tout à l'heure. Un coup d'œil en passant sur les pétrifications : une tête de chien, des champignons, une botte, une tortue, et sur l'Hercule de pierre, le gardien vigilant et terrible — on le croirait du moins — de la propriété.

Vous pouvez, si vous le voulez, faire l'ascension du moulin ; du sommet vous jouirez d'une vue fort pittoresque.

Et maintenant, descendez l'escalier à droite du mou-

lin, vous y verrez une pierre qui date de 1585. Voici devant vous d'immenses toiles religieuses : l'Agonie du Sauveur et le Crucifiement ; elles proviennent de la vieille église, et sont signées de M. l'abbé Dumont, curé-doyen d'Albert ; on y lit ces deux dates : 1855, 1861. Puis ce sont des débris de très vieux sarcophages découverts dans le sous-sol de l'église et une pierre sculptée, fragment d'une Descente de croix.

Retournez-vous, vous êtes vis-à-vis d'un dolmen ; avancez encore et vous admirerez ce que la villa renferme de plus intéressant : le portail de l'église d'Albert et le musée des antiquités.

Le portail, aujourd'hui surmonté du clocher, n'était pas l'entrée principale de l'église paroissiale, c'était le petit portail : il était situé au Sud, il ouvrait sur la place d'Armes ; au-dessus on voyait une vierge non sans valeur, inaugurée en 1862 : l'idée était ingénieuse de montrer ainsi aux fidèles la Reine d'Albert faisant aux siens les honneurs de son auguste maison. Ce portail avait été bâti en 1705, il était dû aux largesses de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte de Toulouse, marquis d'Albert. Il est de style Renaissance et d'aspect imposant ; à droite et à gauche il est orné de statues placées dans des niches : l'une représente la Mère des Douleurs, l'autre, l'apôtre saint Jean. Au fronton se voit un *Agnus Dei* et la date 1705.

Franchissez-en le seuil et pénétrez dans la grotte à laquelle il donne accès. Au mur de droite, vous voyez une excavation : il y a là un sarcophage du XII^e ou du XIII^e siècle : le squelette y est resté, les cheveux sont conservés dans un vieux vase ; puis, vous apercevez trois épitaphes, dont deux à peu près indéchiffrables, la troisième est celle de M. de la Combe. Non loin, voici quelques souvenirs de l'ancienne église : le bénitier, un autel surmonté de la niche de Notre-Dame, la lampe du sanctuaire ; le sol est recouvert des pavés de la

chapelle de la Vierge : au milieu est la pierre tombale d'une supérieure de l'hospice, Jeanne Le Lieurre, décédée le 22 mars 1742, à l'âge de 60 ans, après 32 ans de vocation.

Derrière la niche de la Madone, est une deuxième grotte, profonde de quatre mètres : aucun travail n'y a été exécuté, c'est donc le terrain à son état naturel. On y voit encore une pierre tombale, celle de M. Georges Manier, décédé le 19 septembre 1838, à l'âge de 72 ans.

Revenez sur vos pas et considérez le côté gauche de la première grotte : ici les fonts baptismaux du XII^e ou du XIII^e siècle, puis trois épitaphes correspondant à celles du mur opposé ; elles rappellent le souvenir de Charlotte d'Humières, de M. Le Marchant de Wal-lieu, de M^{me} Décalogne ; là est un morceau de bois calciné : il provient, croit-on, de l'église incendiée en 1653. A côté se trouve un débris de bassine romaine en bronze. Encore une excavation, comme dans l'autre muraille de la grotte, un sarcophage et des épitaphes anciennes où figurent, auprès de têtes de mort et de poteries, des calices et des croix gravés sur pierre, indice probable de la sépulture de prêtres, chanoines de la Collégiale ou religieux du Prieuré.

Avant de quitter cette grotte, lisez l'inscription suivante : « Selon le désir de M. l'abbé Godin, curé-doyen d'Albert, le vaillant bâtisseur de la nouvelle basilique, ce petit portail, reste de l'ancien sanctuaire de Notre-Dame de Brebières, a été fidèlement reconstruit. Les pèlerins retrouveront ainsi encore debout, non loin de l'église, le vieux portique sous lequel tant de fidèles ont passé en priant.

« Cette reconstruction a été scrupuleusement faite avec les anciens matériaux ; on a placé à l'intérieur de la crypte quelques restes de ceux qui nous ont devancés, ainsi que divers objets trouvés dans des nécro-

poles superposées datant du Moyen-Age, sur lesquelles l'ancienne église de 1665 était bâtie. »

Reste à visiter le musée des antiquités : (5) « Quelle superbe entaille avec ses arcades de roseaux pétrifiés, ses immenses colonnes de rocs, ses jolies voûtes de tuf, ses gracieux pendentifs de stalactites, qui se déploient comme une sombre dentelle ! C'est ici que l'artiste a dépensé ses plus beaux trésors d'imagination et de bon goût. Comme tous ces blocs s'entassent harmonieusement pour donner à la grotte le cachet d'un des plus jolis coins de la Suisse ! Il y a sur les bords enchanteurs du lac des Quatre-Cantons, de Fluelen à Brunnenn, une route militaire aux arcades naturelles, taillée dans le roc dur de Haxenberg, avec des éclaircies sur les eaux bleues du lac ; chaque étape de cette route merveilleuse forme d'immenses grottes naturelles très goûtées des touristes ; c'est dans ce féerique paysage qu'il faut aller chercher un terme de comparaison ».

Cette grotte a deux ouvertures : allons à la plus éloignée. Voici des pétrifications intéressantes, cailloux, éponges, des poteries, une dent d'éléphant, un obus du champ de bataille de Pont-Noyelles, des meules pour moudre le blé, une bouteille pétrifiée, un crocodile, un lézard, des poissons, une meule dormante de l'époque néolithique, le tout recueilli par le propriétaire de la villa. Avancez dans la grotte et saluez-en la Reine : Notre-Dame des Rochers, — c'est une charmante statue de la Mère de Dieu en roseaux pétrifiés, encadrée dans deux panneaux de même composition, formant chapelle naturelle et découverte en 1864. Son histoire est fort courte, une inscription va vous la dire : « Chapelle naturelle avec Vierge tenant l'Enfant-Jésus, œuvre des plus remarquables, produite par

(5) Abbé J. Magnier, la villa des Rochers, *Messager de N.-D.*, juillet 1889.

un assemblage merveilleux de roseaux, qui se sont pétrifiés dans la suite des siècles. Cette vierge a été solennellement bénite par M. l'abbé Godin, curé-doyen d'Albert, le 27 mai 1889, sous le vocable de Notre-Dame des Rochers ».

Le souterrain se continue encore l'espace de quelques mètres, mais il ne présente plus rien de particulier. Revenez donc sur votre gauche, vous trouverez un sarcophage mérovingien, découvert en 1892, rue des Jardins, à Albert : c'est le don de M. Monchy-Débar; on peut y voir le squelette en son entier. Au-dessus, les pétrifications ont formé une tête de phoque et un pqt à bière. A proximité est la chute d'eau alimentée par le bassin : on l'admire à juste titre, mais elle le serait davantage encore, si l'on n'avait déjà vu la cascade d'Albert. Vous apercevez ensuite une tête de poisson et vous sortez par la seconde ouverture de la grotte.

Vous rencontrerez alors un sarcophage, brisé d'un côté et trouvé dans les fondations de la basilique, puis quelques statues en pierre, une grosse pierre à polir, une autre ayant la forme d'un dos de sanglier, enfin une stèle funéraire découverte en un puits, à soixante mètres de profondeur, dans le bois de Bavelincourt.

Remontez alors l'escalier de pierre, passez de nouveau à côté du moulin et de l'Hercule; votre visite est achevée, c'est le moment de rentrer en ville par la rue de Péronne.

III. — *La Richesse d'Albert.*

Le 20 juin 1874, un concours de musique avait lieu à Albert; la ville fit alors frapper des médailles avec cette devise : *vis mea ferrum*, le fer, voilà ma force.

A l'industrie métallurgique, en effet, la cité doit sa fortune et le prodigieux essor de sa population.

A la fin du chapitre précédent, nous avons dit quelle était la condition d'Albert au point de vue industriel lors de la Révolution. A cette époque, un peu de prospérité paraissait de ce chef promis à la cité. Tout fut compromis par le meilleur temps; mais le jour où le calme tendit à renaître, la vie reprit avec une certaine intensité. L'Annuaire du département de la Somme pour 1827 nous donne à cet égard des renseignements précieux. Il y est question d'Albert et de son industrie, on y parle de la filature fondée en 1810 par M. Artaud, de ses deux cent-cinquante à trois cents ouvriers, du moulin à huile et de la papeterie de M. Sarot, des soixante-dix à quatre-vingts personnes employées dans ces deux établissements, enfin de quinze petites forges éparses dans la ville : il y avait alors à Albert quelques cloutiers et taillandiers, dont les fourches et les bèches, renommées partout, se vendaient aux divers marchés de la région.

Le 31 juillet 1835, un chef d'atelier de Paris, M. Lefebvre, vient établir à Albert une serrurerie : sa maison prospéra, et, l'année suivante, son fils aîné, André Lefebvre, s'y installait aussi et créait dans la ville la première usine de machines-outils. En même temps, M. Baroux fondait un atelier de serrurerie, où il occupait une dizaine d'ouvriers.

Dix ans s'écoulaient et l'établissement du chemin de fer de Paris à Lille assure à l'industrie naissante, avec des communications plus rapides, de plus grandes chances de succès : il est facile désormais de se procurer à moins de frais, le coke et la houille de l'Artois et des Flandres, le fer de la Belgique, la fonte de la Grande-Bretagne et l'acier de la Suède.

Aussi, en 1851, les frères Lefebvre, associés depuis 1845, rompent leur contrat. Chacun dirige un atelier

à part. André fait des machines diverses, Hippolyte des machines à percer les métaux, et tous deux réussissent dans leur entreprise.

Une voie nouvelle s'ouvrait donc à l'activité des travailleurs, elle semblait riche de promesses. Enhardi par l'exemple des frères Lefebvre, un enfant d'Albert n'hésite pas à s'y engager. M. Toulet avait à peu près pour toute ressource une instruction élémentaire; mais c'était un homme d'énergie et de caractère : passionné d'amour pour sa ville natale, il rêvait d'en accroître le prestige, d'en faire la fortune et de donner à ses concitoyens, avec des salaires plus élevés, une occupation où l'intelligence eût autant de part que les bras. En 1860, il fonda donc un établissement métallurgique : les résultats obtenus en fort peu de temps dépassèrent toute espérance, grâce aux qualités du chef, à l'habileté des ouvriers, à la bonne entente entre tous. Aussi, en 1864, M. Toulet y ajoutait une fonderie; en 1865, une chaudronnerie. Il alla plus loin : une fois bien convaincu de l'avenir réservé à ces sortes de travaux, de ses conseils et de ses deniers il aida dix de ses ouvriers les plus intelligents à créer ou à reprendre d'autres ateliers; en un mot, il fut en la ville d'Albert le vrai fondateur de l'industrie métallurgique.

Ces services lui valurent, en 1883, la croix de la Légion d'honneur : « Il y avait à Albert, lui dit M. Daussy en la circonstance (1), une population de manouvriers robustes de corps et d'esprit : ils travaillaient la terre. Vous leur avez demandé de quitter la bêche pour prendre le marteau. Avec vous, ils se sont mis à l'œuvre et, en peu de temps, il s'est formé ici un peuple d'ouvriers, de *noirs*, comme on les appelle, adroits,

(1) M. Daussy était chargé de remettre ses insignes au nouveau chevalier.

alertes, ingénieux et aussi ardents à manier leurs instruments d'aujourd'hui que leur bêche d'autrefois ».

A la mort de cet homme de bien (23 septembre 1887), la ville reconnaissante lui fit des obsèques royales et l'année suivante, désireuse de perpétuer la mémoire de son bienfaiteur, elle plaçait au square du Grand-Jardin, le buste en bronze de M. Toulet.

L'impulsion donnée par lui ne s'arrêta plus. Notons les diverses fondations d'ateliers depuis quelque quarante ans : en 1865, l'usine Cuvillier ; en 1869, les usines Clément, Lomont et la chaudronnerie Deflesselle ; en 1875, les ateliers agricoles Dhubert ; en 1877, l'usine Traill ; en 1879, la fonderie Varlet et Pènelier ; en 1882, la fonderie Sainte-Agnès, l'usine Derly, les ateliers de limes Nançon ; en 1883, l'usine Hurlu ; en 1887, les ateliers des chemins de fer économiques ; en 1888, l'usine Quentin ; en 1889, la fonderie Dupuis et Monier ; en 1890, la fonderie Victor Monier ; en 1893, les forges Nançon, l'atelier Défossé ; en 1895, la chaudronnerie Péru ; en 1896, l'atelier de limes Delclève, l'usine Audois et Gervais frères ; en 1897, l'atelier de limes Lachaume ; en 1898, la Société des moteurs ; en 1903, l'usine Rochet.

Au milieu des bouleversements qui ont tout modifié en Europe, les idées, la science, les mœurs, jusqu'aux hommes et aux peuples, l'industrie a pris de nos jours une place tout à fait à part dans le monde. Grâce à elle, le Tiers-Etat d'hier est devenu la Bourgeoisie d'aujourd'hui et ses membres sont à l'honneur ; par elle, le Quatrième-Etat — l'ensemble des ouvriers — a su conquérir dans la société une situation plus élevée et fixer sur lui l'attention universelle. Il n'y a pas à s'en étonner, encore moins à s'en plaindre. Cette ascension de l'homme par le travail est chose pleinement voulue de Dieu. Dieu a fait l'homme pour le travail et notre Maître à tous, Jésus-Christ, a gagné son pain

à la sueur de son front, dans l'humble atelier de Nazareth. Les moines les plus célèbres des temps anciens se sont sanctifiés en défrichant l'Europe, en cultivant la terre, en bâtissant de leurs mains de superbes églises et de splendides monastères. L'Eglise a placé sur ses autels nombre de travailleurs, tel saint Eloi, si fêté à Albert, et un grand pape, Léon XIII a écrit pour les ouvriers l'encyclique « *Rerum novarum* », la vraie charte du travail moderne. Honneur donc et respect au travail, c'est la tradition constante de l'Eglise. Seul, le paganisme renaissant de l'heure actuelle a pu chercher à le déconsidérer, à montrer à l'homme comme le but à poursuivre et l'idéal à réaliser une vie passée dans l'oisiveté et consacrée au plaisir.

A tout point de vue, l'ouvrier fait ici-bas œuvre utile ; s'il le veut, son travail est méritoire pour le ciel. A lui donc d'agrandir le champ de son activité, pour se créer de la sorte plus d'aisance et rendre sa vie moins pénible ; à lui de s'unir à ses semblables pour trouver, dans l'association et par l'association, une force nouvelle et une garantie de ses droits. Mais qu'il ait aussi l'intelligence de ses vrais intérêts ! S'attacher à son usine et à son atelier, fermer l'oreille aux fauteurs de désordres, éviter de se laisser corrompre et finalement empoisonner par l'alcool, avoir un foyer, l'entourer d'affection et de respect, y chercher avec les saintes joies de la famille le délassement, le réconfort et la paix, voilà le secret du bonheur toujours goûté par le bon peuple d'Albert. C'est aussi pour l'avenir la condition nécessaire d'une prospérité plus grande.

Aujourd'hui, en effet, l'industrie du fer est à l'ordre du jour : selon toute apparence, elle se développera davantage avec les années : « Il est certain, disait le général Sébert devant un groupe d'ingénieurs, que l'emploi en grande masse des produits métallurgiques que l'industrie moderne a su créer et mettre en œuvre

est ce qui différencie nettement notre civilisation actuelle des civilisations antiques, aujourd'hui disparues. On conçoit donc que l'on ait songé à désigner notre siècle sous le nom de siècle de la métallurgie ; s'il est vrai de dire que l'industrie remplit le monde moderne, absorbe sa vie et ses énergies, il ne l'est pas moins d'affirmer que l'industrie s'est renouvelée par le fer, s'est développée, s'est étendue, a triomphé par le fer ».

L'architecture suivra bientôt la même voie. Il y a soixante ans, un hardi novateur, Louis Boileau, grand bâtisseur d'églises, a établi les règles de l'architecture par le fer. Malgré les vives polémiques auxquelles prirent part Viollet-Le-Duc et Albert Lenoir, ses principes et ses règles concernant l'emploi du fer ont été adoptés pour un grand nombre de monuments. On peut citer l'église du Vésinet, les églises Saint-Eugène, la Trinité, Saint-Augustin à Paris, les Halles, la Bibliothèque nationale et la bibliothèque Sainte-Genève, le palais des Machines et le palais de l'Industrie. Les essais d'avant 1900 n'ont peut-être pas donné tous les résultats désirés. Mais aujourd'hui des procédés nouveaux ont rendu l'acier aussi commun que le fer, ils en ont fait le métal idéal des constructeurs, à la fois léger et solide, résistant et souple ; le moment de l'architecture nouvelle paraît venu et la dernière Exposition l'a en quelque sorte hâté : « C'est surtout (2) dans les édifices religieux que nous aimerions à la voir adoptée sous sa forme définitive, inaugurée en 1900. Nos vœux ne sauraient tarder à être exaucés. L'Église, qui n'a pas craint d'encourager ses premières tentatives, lui sourira au milieu de ses succès ». Ainsi parle le P. Hilaire de Barentin. Son avis ne sera point partagé par tout le monde, en particulier par les amis du

(2) *Etudes franciscaines*, mai 1901.

Moyen-Age et de ses incomparables chefs-d'œuvre : on a beau dire, rien ne remplacera la pierre dans les édifices religieux. Mais il n'en est pas moins permis de constater que, de nos jours, un nouveau débouché s'ouvre à la métallurgie. Elle se gardera bien de ne pas en profiter, laissant à d'autres le soin des discussions inspirées par l'amour de l'art.

Terminons ce paragraphe en indiquant l'état actuel de l'industrie d'Albert : elle occupe de quinze à dix-huit cents ouvriers, répartis dans les usines suivantes (3) : rue de Bapaume, usine Abel Pifre (4); Menez, Cuvillier, Sergot et Pégard, et Péru; — rue des Illieux, usine Victor Liné (5); — rue de Boulan, usines Dupuis et C^{ie}, Pernaut, et Cuvillier; — rue d'Aveluy, usines Charles et Lomont; — rue de Mailly, forges et aciéries Rullon (6); — rue Hurtu, machines-outils Danicourt; — rue des Trairies, usine Sainte-Agnès; — route de Bouzincourt, usine Auboïs et C^{ie}; — rue de Corbie, fonderie Auboïs et C^{ie}; — impasse d'Encre, Société métallurgique de l'Ancre; — rue d'Amiens, usine Rochet (7); — rue de l'Abreuvoir, usine Fraux (8); — rue de Péronne, usine Guillemin.

IV. — *La Gloire d'Albert.*

Les intérêts matériels ne sont pas tout ici-bas, pas plus que le corps ne saurait être le centre de la vie humaine : « l'homme, dit l'Évangile, ne vit pas seule-

(3) S'il y a quelque erreur ou omission en cette nomenclature, on voudra bien la pardonner à l'auteur tout à fait étranger à la ville d'Albert.

(4) Ancienne maison Toulet.

(5) Ancienne maison André Lefebvre.

(6) Nançon, fondateur.

(7) Ancienne filature, fondée en 1810 par M. Artaud.

(8) Derly, fondateur.

ment de pain » (1). C'est là une vérité évidente pour quiconque veut y songer un instant.

La brute est faite pour la terre ; toutes ses tendances, toutes ses aspirations sont pour le monde sensible ; son horizon se borne à ce qui l'entoure, son bonheur c'est la satisfaction de ses besoins, comme sa règle est de suivre ses instincts.

Mais l'homme est supérieur à la bête : en lui, outre le corps il y a une âme intelligente et libre. La vie morale doit donc primer chez lui la vie purement animale. Son intelligence cherche le vrai, son cœur soupire après le beau, sa volonté tend au bien ; l'idéal par conséquent pour tous est d'aspirer, sinon d'atteindre, à ces nobles fins. Par là même les intérêts moraux, au point de vue individuel comme au point de vue social, ne sauraient être considérés comme chose négligeable.

Au-dessus de tout cela, placez la vie surnaturelle, reliez les individus, les familles et les sociétés à Dieu, leur souverain Auteur, mettez dans leur vie la religion pour les attacher au Père Céleste par des croyances, des devoirs et des pratiques, pour les inonder des clartés d'En Haut, les pénétrer de la vertu du Ciel, faire rayonner le divin dans leurs pensées, leurs sentiments et leurs actes, et vous serez sur les sommets où l'homme est appelé à vivre.

Voilà pourquoi l'histoire ne se contente pas d'étudier l'origine des cités et des peuples, de les suivre dans les événements complexes qui constituent la trame de leur existence, de parler de leur prospérité matérielle ou de leur décadence ; elle va plus loin, elle veut noter en chaque siècle les idées des hommes, sonder leur conscience, connaître les mobiles de leurs actes, afin d'arriver à glorifier comme ils le méritent les nobles cœurs et les grands caractères, les héros et les saints.

(1) Saint Matthieu, IV, 4.

Et quand elle rencontre quelque part un endroit privilégié où la religion a creusé un sillon plus profond, où, mieux que partout ailleurs, l'on a vu germer la vertu et fleurir le miracle, l'histoire garde avec soin le souvenir de ce lieu et la mémoire des faits glorieux dont il a été le théâtre, elle se plaît à signaler ce coin de terre à l'attention des hommes.

Tel est l'honneur fait à la ville d'Albert : depuis dix siècles, sa gloire principale, c'est sa Madone miraculeuse, c'est Notre-Dame de Brebières.

Il ne faut pas hésiter à le proclamer bien haut : si la modeste cité d'Encre est sortie de son obscurité native ; si, malgré tous ses malheurs, elle s'est toujours relevée de ses ruines, quand d'autres villes moins maltraitées peut-être ont à jamais disparu ; si depuis mille ans son nom résonne comme un joyeux refrain — le refrain d'un cantique incessant de foi, d'espérance et d'amour — elle le doit à son pèlerinage de Brebières. Et les foules venues maintenant aux pieds de la Vierge, nombreuses et fidèles comme elles ne l'ont jamais été, et les fêtes célébrées en l'honneur de Marie, magnifiques comme son incomparable Basilique, et les générosités princières des dévoués de Notre-Dame, tout est fait pour rappeler à la ville quelle place la Mère de Dieu tient en ses annales, de quel splendide reflet elle auréole son nom.

Ce passé de dix siècles, nous allons essayer de le raconter.

L'histoire de Notre-Dame de Brebières se divise tout naturellement en deux parties, entre lesquelles les jours sinistres de 93 tracent une ligne de démarcation.

Nous l'étudierons donc successivement à Brebières, où fut le berceau du pèlerinage, puis en l'église d'Albert, où la Révolution tenta de l'anéantir. Ce sera la première partie de notre travail.

Et parce que Dieu ne meurt pas, ni les œuvres vou-

lues du Ciel, nous assisterons ensuite à la renaissance du pèlerinage pendant les trois premiers quarts du XIX^e siècle, à sa prodigieuse expansion en ces dernières années. Ce sera la seconde partie.

Restera pour compléter cette histoire à décrire la merveilleuse Basilique d'Albert. Ce travail, attendu depuis longtemps, nous le laisserons, comme c'est justice, à un homme compétent, M. Louis Duthoit.

PREMIÈRE PARTIE

Des Origines à la Révolution

LIVRE PREMIER

A Brebières

CHAPITRE PREMIER

Les Origines



Alors étudier de près, on découvre comme un ensemble de lois qui président à l'établissement des pèlerinages.

Il n'y a pas à s'en étonner : « Dieu, disent nos saints Livres (1), fait tout avec nombre, poids et mesure. »

Rappeler ces lois et placer ainsi le pèlerinage de Brebières en son cadre naturel, tel est, ce semble, le meilleur moyen de le montrer sous son vrai jour.

(1) Livre de la Sagesse, XI, 21.

I. — *Origine des Pèlerinages.*

On a souvent comparé les lieux de pèlerinage aux stations d'eaux thermales. Rien de plus juste : ils sont pour l'âme ce que celles-ci sont pour le corps.

Dieu est le souverain bienfaiteur de l'humanité : partout il a mis à la disposition de l'homme la goutte d'eau sans laquelle il périrait, la source où il puisera l'élément indispensable à sa vie ; ici l'eau affleure le sol, là elle est plus ou moins cachée dans les entrailles de la terre, mais, en définitive, on peut la trouver partout. Dieu témoigne par là son infinie bonté pour l'universalité de ses créatures.

Cependant, à côté des dons départis à tous, il en est de particuliers, réservés à quelques-uns. En certains points du globe, par exemple, Dieu a déposé des eaux spéciales douées de propriétés peu communes et capables de remédier d'une manière efficace aux différents maux de l'humanité.

A cet effet ordinaire des eaux, joignez les conditions on ne peut plus favorables faites à ceux qui peuvent y recourir. Ils sont sortis de chez eux, ils ont oublié pour un temps leurs préoccupations habituelles, et près de la source vivifiante un séjour agréable leur est offert : ils y trouvent presque toujours, avec le repos et le calme, une atmosphère plus saine, une nourriture substantielle et mieux appropriée à leurs besoins, un traitement et des soins en rapport avec leur état. L'on ne saurait donc être surpris s'ils y recouvrent plus de ressort pour leurs organes, une vigueur nouvelle et des énergies inespérées.

Il en est de même dans les régions du surnaturel, dans le monde des âmes. Partout on rencontre Dieu, partout on peut le prier : « Dieu est au ciel, sur la terre, en tous lieux » selon le mot du catéchisme. Son

Eglise rayonne dans toutes les contrées de l'univers, ses ministres et ses sacrements, comme les grâces dont ils sont les dépositaires et les canaux, tout est toujours à la portée des fidèles.

Il y a pourtant des coins de terre plus favorisés du ciel, où se fait sentir davantage l'action bénie du Tout-Puissant, où la foi est plus vive, la grâce plus proche, la prière plus fervente, ce sont les lieux de pèlerinage. La Terre sainte avec ses grands souvenirs, Rome avec la Chaire de Saint-Pierre et ses reliques sans nombre, des milliers de localités rendues célèbres par la naissance, le passage, le séjour ou la mort d'un saint, sont à ranger en cette catégorie : il faut y ajouter nous ne saurions dire combien de sanctuaires signalés à la pieuse attention des multitudes par des événements prodigieux : « Vous avez prié chez vous (2), dans votre petit oratoire domestique, et vous n'avez pas été exaucé. Venez à l'église, au pied du Très Saint Sacrement. Vous êtes venu à l'église au pied du Très Saint Sacrement, et vous n'avez pas été exaucé. Venez à Paray, venez à Lourdes, venez à Fourvières, venez à Montmartre. Au-dessus de la zone des oratoires privés, il y a les églises. Au-dessus de la zone des églises, il y a les sanctuaires. Voilà la géologie sublime de l'Eglise catholique : c'est une géologie d'amour inventée pour donner à la prière toutes les puissances possibles. »

Les sources d'eaux thermales sont découvertes la plupart du temps comme par hasard : hâtons-nous de dire que le hasard est toujours l'incognito de Dieu. A bout d'expédients pour guérir un mal invétéré, quelqu'un s'en est un jour servi, poussé par un secret instinct et sans attacher peut-être à cet acte autrement d'importance. Le succès a répondu à ses ardents désirs,

(2) Mgr Bougaud aux pèlerins de Montmartre, 28 avril 1884. Cf. *Discours et panégyriques*, p. 359.

voire dépassé ses espérances, et il l'annonce à tout venant. Le bruit s'en répand, on vient à cette source, on y boit la vie et la santé. La science consultée arrive à son tour, elle analyse cette eau, en constate les éléments salutaires et plus encore les effets merveilleux. Et les foules d'accourir.

On en peut dire autant des pèlerinages : ils surgissent soudain, à l'heure et sur le ferrain où personne ne songeait à les rencontrer. Un fait fort simple en marque d'ordinaire l'origine : dûment établi, il est un stimulant pour la piété et l'autorité compétente le sanctionne.

Tantôt le ciel s'entr'ouvre aux yeux émerveillés d'un pauvre enfant, d'un obscur paysan, d'une humble religieuse, d'un saint prêtre : l'auguste Marie daigne se manifester à un cœur pur, à une âme simple et droite, lui intimer ses ordres, lui confier une mission. Ainsi nous avons eu au XIX^e siècle la Médaille Miraculeuse, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Pontmain (3), comme les âges antérieurs nous avaient donné Notre-Dame du Puy, Notre-Dame du Marillais, Notre-Dame de Béthléem, Notre-Dame du Saint-Cordon, Notre-Dame des Ardents, Notre-Dame de Garaison, Notre-Dame de la Croix à Marciac, Notre-Dame de Fresneau, Notre-Dame du Laus, Notre-Dame de Consolation à Epinal, Notre-Dame de Bon-Secours à Neuvizy.

Tantôt — et ce fait se produisit surtout à l'époque des croisades — une relique de la Mère de Dieu a donné naissance au pèlerinage. Quelque preux est revenu de l'Orient, nanti de ce précieux trésor, et l'a présenté à la vénération des fidèles. A pareil joyau il fallait un riche

(3) Sont cités ici uniquement des pèlerinages français, et encore les principaux. Pour l'histoire de ces Madones, outre les monographies particulières, voir « Les Vierges de France couronnées » au *Messenger de Notre-Dame de Brebières*, année 1902 et suivantes.

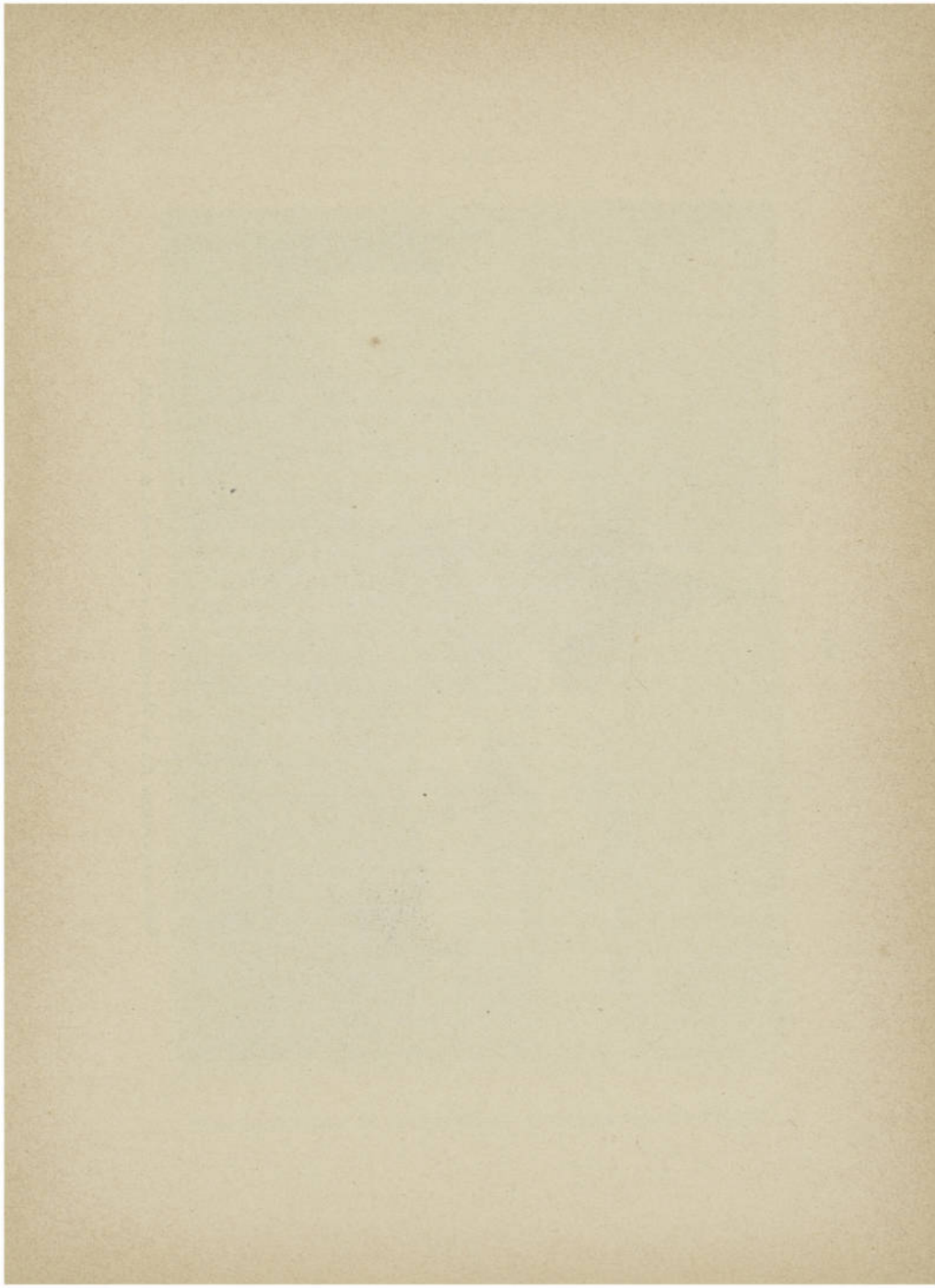
écriin : on se mit donc en devoir de bâtir une église en l'honneur de la Reine du Ciel et ce temple devint en peu de temps le rendez-vous des multitudes. Citons, à titre d'exemples, Notre-Dame de Bonne-Garde à Longpont, Notre-Dame de la Sainte-Ceinture à Loches, Notre-Dame de la Délivrance à Quintin, Notre-Dame de l'Épine-Sainte à Evron.

Ou bien encore c'est une statue, une image de la Madone, dont les droits au pieux hommage des foules sont tout à fait exceptionnels : elle a été apportée par les Anges, comme Notre-Dame de Boulogne, elle a été placée au lieu où on la vénère par les premiers apôtres de la contrée, elle a vu des saints se prosterner à ses pieds, elle est le cadeau de quelque personnage de marque, de temps immémorial elle a été entourée d'honneurs particuliers. C'est l'histoire de nos Vierges les plus célèbres : Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Roc-Amadour, Notre-Dame de la Seds, Notre-Dame de la Mer, Notre-Dame de Soulac, Notre-Dame de Moutiers, Notre-Dame de la Daurade, Notre-Dame de Déols, Notre-Dame des Miracles à Mauriac et à Orléans, Notre-Dame de Montmélian, Notre-Dame de Ville-en-Bray, Notre-Dame de Rumengol, Notre-Dame du Trésor, Notre-Dame de Liesse, Notre-Dame de la Treille, Notre-Dame de Grâce à Cambrai, Notre-Dame des Tables, Notre-Dame du Port, Notre-Dame des Doms, Notre-Dame de Prouille, Notre-Dame de Sion, Notre-Dame des Oliviers, Notre-Dame de l'Ermitière, Notre-Dame de Bermont.

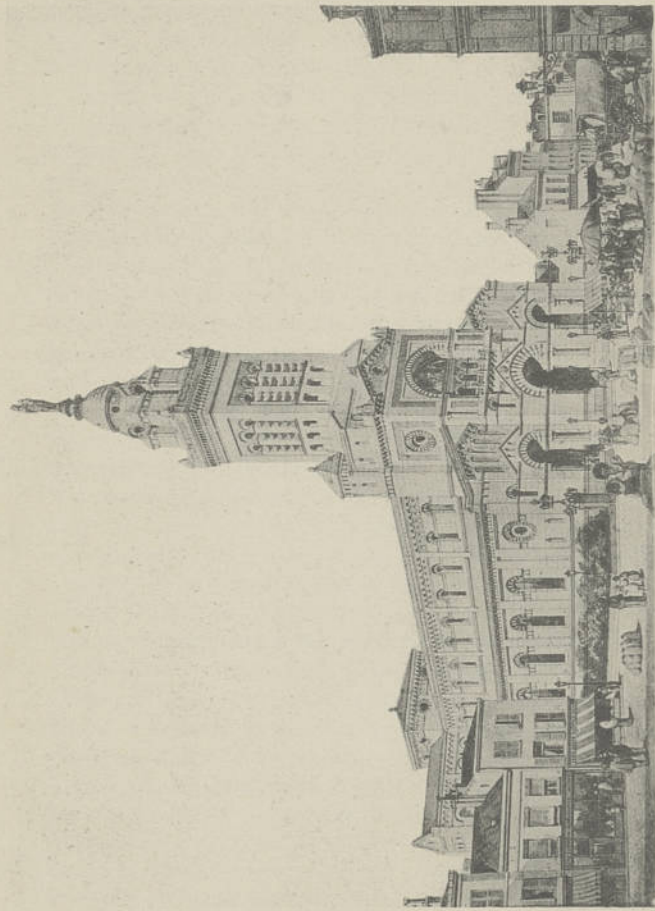
D'autres fois, un danger évité, un vœu à l'heure du péril, une grande victoire ont amené la construction d'un sanctuaire et créé le pèlerinage. Des faits de ce genre nous ont valu Notre-Dame de Grâce à Honfleur, Notre-Dame des Clefs à Poitiers, Notre-Dame de Sabart, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Notre-Dame-du-Hamel, Notre-Dame des Mouches, Notre-Dame de Bon-

Secours à Nancy, Notre-Dame d'Avénières, Notre-Dame d'Ay, Notre-Dame de Bétharram, Notre-Dame du Vœu à Cherbourg ou à Hennebont, Notre-Dame de Livron, Notre-Dame de Toutes-Aides, Notre-Dame des Gardes, Notre-Dame de Myans, Notre-Dame de la Délivrande à la Martinique.

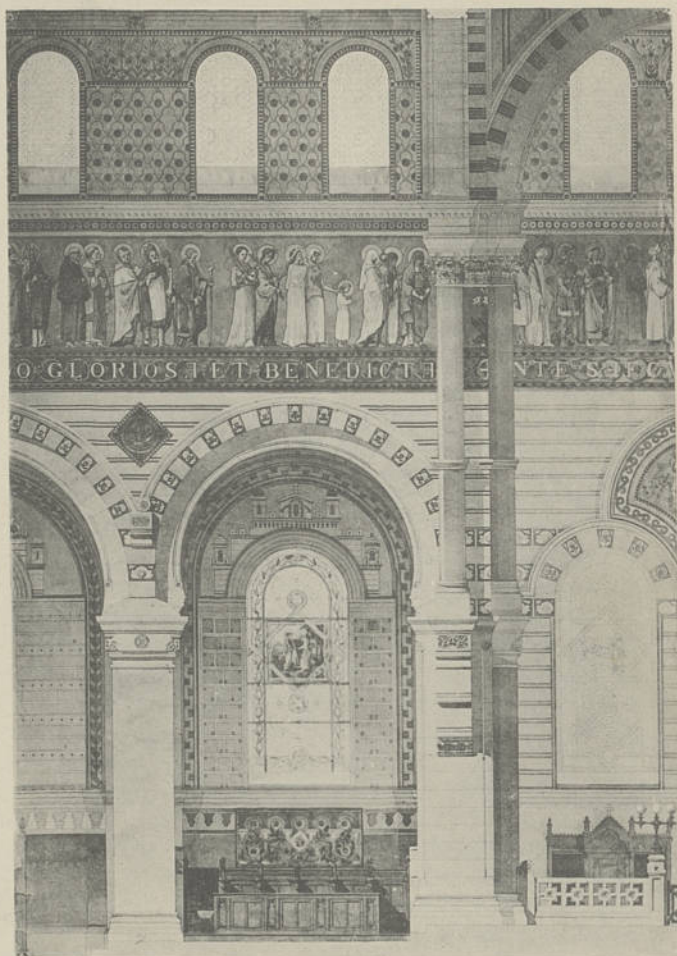
Enfin — et ce cas est peut-être le plus fréquent — le pèlerinage doit son origine à la découverte d'une statue de la Vierge Marie. On l'a trouvée dans un sillon, comme Notre-Dame de Cléry ou Notre-Dame de Marceille; elle était enfouie dans les décombres, comme Notre-Dame des Dunes, dans l'argile, comme Notre-Dame des Ardilliers, dans les fondations d'un mur, comme Notre-Dame de Pradelles, Notre-Dame de Pitié ou Notre-Dame de l'Espérance à Mézières, sous les remparts d'une ville, comme Notre-Dame d'Obésine à Angoulême, dans une carrière, comme Notre-Dame de Romain. Des marinières l'ont retirée du lit d'une rivière, comme Notre-Dame des Aydes, Notre-Dame de Saint-Germain, Notre-Dame du Bout-du-Pont ou l'une des statues miraculeuses de la Chapelle-sur-Vire; elle a surgi des sables de la mer, comme Notre-Dame d'Arcachon ou Notre-Dame des Grèves au Pollet de Dieppe. Elle fut aperçue sous un genêt d'or, comme Notre-Dame de Valfleury, sous un rosier en fleurs, comme Notre-Dame de Rostrenen ou Notre-Dame de Toute-Bonté, sous un buisson d'épines, comme Notre-Dame du Roncier, Notre-Dame de Capelou, Notre-Dame d'Avioth, Notre-Dame de l'Épine, au cœur d'un chêne, comme Notre-Dame de Benoite-Vaux, Notre-Dame de la Marlières, Notre-Dame de Monlières et les nombreuses Notre-Dame du Chêne, en un hêtre, comme Notre-Dame de la Forêt ou Notre-Dame de la Faigne, en un tilleul, comme Notre-Dame de Paix à Fiulaines, dans un coudrier, comme Notre-Dame de Beautertre ou Notre-Dame de Villethiou, dans un



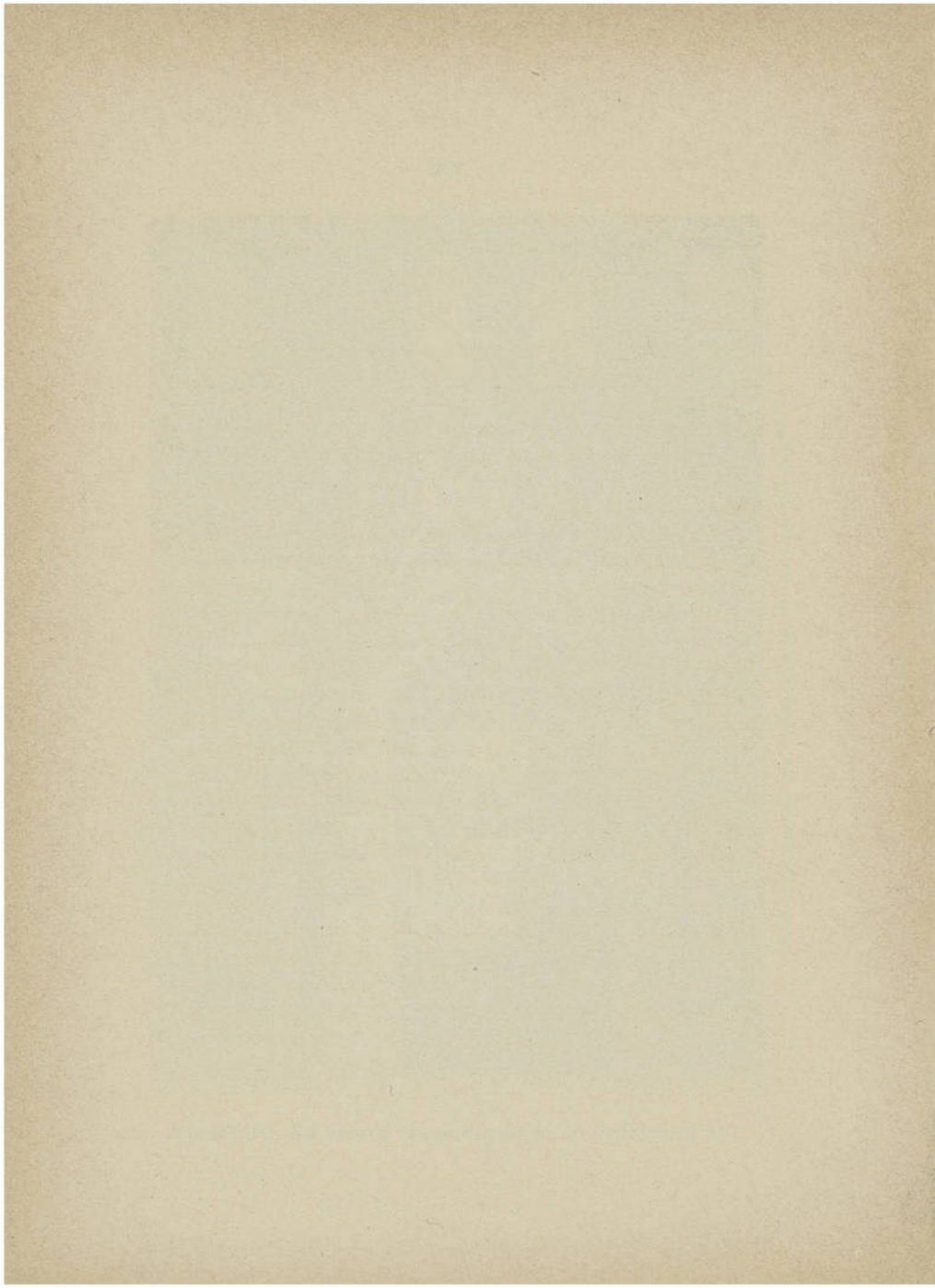
VII



Vue extérieure de la Basilique, 1^{er} projet Ed. Duthoit.



Vue intérieure de la Basilique, 1^{er} projet Ed. DUTHOIT.



saule, comme Notre-Dame des Eaux ou Notre-Dame de Bourg, sur un églantier, comme Notre-Dame de Pitié à Perrou, sous une touffe de buis, comme Notre-Dame des Buis, dans un noyer, comme Notre-Dame du Noyer.

Ailleurs, la découverte de la sainte Image a été provoquée par un être sans raison, un animal : ses cris étranges, son attitude extraordinaire ont donné l'éveil ; on est venu, on a cherché et l'on est tombé à genoux, ravi d'admiration devant une statue de la Mère de Dieu. Les exemples abondent dans notre histoire religieuse : bornons-nous à citer la mule de la comtesse de Foix à Notre-Dame de Verdélais, le corbeau de Notre-Dame de Corbiach, le bœuf de Notre-Dame de Bon-Encontre, de Notre-Dame de Prime-Combe, de Notre-Dame de Buglose, de Notre-Dame de Sarrance, de Notre-Dame d'Alet, de Notre-Dame de Quézac, ou encore la brebis de Notre-Dame de la Délivrande, de Notre-Dame de Réconciliation à Esquermes, de Notre-Dame de la Couture à Bernay, de Notre-Dame-sur-Vire, de Notre-Dame de Brebières.

Quel que soit l'événement, il est bientôt connu, grâce au récit des témoins. On veut se rendre compte du fait, on interroge, on se presse à l'endroit béni du Ciel, et Dieu et Marie interviennent, et leur manière d'agir frappe les esprits et touche les cœurs, car le miracle s'épanouit immédiatement sur ce sol privilégié.

II. — *Authenticité de ces Faits.*

Pour croire à un fait, n'importe lequel, il faut en avoir la preuve, le constater de ses yeux ou recueillir à cet égard le témoignage de personnes dignes de foi. Et si ce fait est naturel, s'il déroge de quelque façon au cours ordinaire des choses d'ici-bas, s'il comporte

pour l'homme des conséquences pratiques, seul, le témoignage de Dieu est capable de le mettre en pleine lumière.

Pour accréditer un ambassadeur, un roi remet à son envoyé des lettres de créance : elles sont signées de sa main et scellées de son sceau. Le Roi des rois ne se conduit pas d'une autre manière : lui aussi marque de son sceau les événements les plus importants pour l'homme, les lieux les plus chers à son cœur, et le sceau de Dieu c'est le miracle.

Aussi tous les pèlerinages sont la conséquence d'un prodige, souvent d'une série de prodiges.

En particulier, lorsqu'il s'agit d'une statue découverte, le premier miracle est presque toujours une éclatante manifestation des volontés du Ciel.

La Madone a été trouvée en un lieu écarté, il est mieux, croit-on, de la placer dans l'église de la paroisse la plus proche, et tout un peuple enthousiaste y escorte sa Reine. Le lendemain, amère déception : la sainte Image a disparu. On la recherche, on la retrouve à sa place primitive. Ainsi en a-t-il été pour Notre-Dame de Valfleury (1), Notre-Dame de Capelou, Notre-Dame de Sarrance et bien d'autres encore.

Ou bien l'on a placé sur un char la Vierge bienaimée, et soudain la statue s'est faite si lourde que l'attelage n'a pu avancer. C'est l'histoire de Notre-Dame de Buglose, de Notre-Dame de Bon-Secours aux Sallèles, de Notre-Dame des Voirons, de Notre-Dame de Cusset, près de Vichy.

Ou enfin une discussion s'est élevée entre deux rivaux — seigneurs ou villages voisins ; — chacun entendait posséder la sainte Image à l'exclusion de l'autre. On mettait fin au différend par une transaction dont voici les termes : à tour de rôle les prétendants attelle-

(1) Vierges de France couronnées, au *Messager de Brebières*.

ront leurs chevaux au char, et la statue appartiendra à qui pourra l'emporter. On essayait donc : la première tentative restait sans résultat ; à la seconde, le char comme de lui-même prenait telle ou telle direction. On pourrait trouver de ces récits un peu partout : les annales de la Picardie nous en offrent deux parfaitement historiques, la translation de Notre-Dame de Monfières, près d'Abbeville, et le transfert à Péronne des reliques de saint Fursy.

Et pour confirmer ce premier prodige, Dieu en opère aussitôt plusieurs autres. Car lui seul fonde les pèlerinages, leur assigne leur place et leur rôle en ce monde, et il le fait toujours d'une manière souveraine et digne de lui.

C'est pourquoi le miracle se retrouve sans cesse dans l'histoire de tous les pèlerinages : il est à l'origine pour les consacrer, il se multiplie aux jours de ferveur pour en marquer l'apogée, il reparait après une heure de déclin, quand Dieu veut les ressusciter et leur ouvrir une nouvelle ère de gloire.

Ainsi, Dieu se charge de démontrer l'authenticité des événements qui entourent le berceau des pèlerinages.

Et la terre, de son côté, fait écho à la grande voix du Ciel, elle apporte aussi son témoignage pour attester aux générations à venir la réalité de ces faits merveilleux.

Il faut le reconnaître, dans la plupart des cas, on rencontre fort peu d'écrits contemporains de l'origine des pèlerinages. Pour Notre-Dame de Brebières, ils font complètement défaut. La raison en est bien simple : la ville d'Encre a été fort souvent le théâtre et toujours la victime de la guerre : ce serait miracle si les archives n'avaient pas péri. Il y a plus : en 93 (2), les titres et papiers de l'église et du prieuré et la majeure partie

(2) Manuscrit de M. Letellier, p. 41.

de ceux de l'hospice et de la commune furent brûlés publiquement sur la place d'Albert avec les portraits des ducs de Penthièvre et d'Orléans.

Mais si les documents écrits nous manquent, il y en a d'autres, tout aussi sérieux, enregistrés depuis par l'histoire. Ce sont les traditions dont les peuples ont vécu durant des siècles, au foyer même des pèlerinages.

Un fait s'est passé, d'une certaine importance, dans une famille : le père le raconte à ses enfants, et ainsi de génération en génération ; pas besoin d'écrits, le cœur et un peu de mémoire, c'est assez pour en perpétuer le souvenir. Voilà la tradition.

Et ce qui est vrai d'une famille l'est tout autant d'un ensemble de familles, d'une cité, d'une province. Notons toutefois une nuance : dans ce dernier cas, la tradition sera plus vivace encore et moins sujette à l'erreur, par conséquent, la force probante en sera accrue. Car une famille, pour essayer de se grandir, pourrait altérer les faits, les raconter à son avantage. Il n'en saurait être de même des habitants d'une ville, d'une contrée : il y a parmi eux trop d'intérêts et de passions contraires. Les événements, objet de la tradition d'un peuple, subsisteront donc dans leur intégrité essentielle, gardés par la fidélité des uns, contrôlés par la secrète jalousie des autres.

Ces faits intéressent-ils la religion ? La conclusion sera plus rigoureuse encore. Deux camps se forment toujours autour des vérités religieuses. D'un côté sont les hommes de conscience et d'honneur ; ils craindraient d'offenser Dieu en s'exposant à travestir le récit d'événements qui concernent la piété. De l'autre, sont les contradicteurs, groupe plus ou moins compact, suivant les temps, mais toujours vivant et sans cesse à l'affût d'une occasion pour crier au mensonge et à l'exagération. Dès lors, « qui ne voit (3) qu'un peuple, surtout lors-

(3) P. Lacordaire. Écrit sur sainte Madeleine. *Œuvres*, t. IX, p. 412.

qu'il s'agit de sa religion, a une mémoire plus sûre que celle de l'homme, et que l'âge, au lieu de l'altérer, la renouvelle sans cesse ? Ce qui est gravé sur l'autel par le culte, et dans le cœur par la prière, dure plus que le marbre et l'airain, et les rois qui n'ont que l'histoire pour vivre ont assurément moins que ne donne à leurs *saints patrons* l'âme des générations. »

X
III. — *La Légende de Brebières.*

Un berger gardait son troupeau à peu de distance de la ville d'Encre : c'était sur la partie de son territoire appelée depuis des siècles la plaine de Brebières. Il ne tarda pas à y faire une singulière remarque :



Découverte de la Statue miraculeuse.

Peinture de A. Polart.

séparée de toutes les autres, une brebis s'attachait avec obstination à une touffe d'herbe toujours la même, sans chercher ailleurs sa pâture. Tout d'abord, il la laissa faire, les bêtes ont parfois de ces caprices ! Il en fut

ainsi toute une journée, peut-être deux. Le berger avait beau éloigner son troupeau de cet endroit, toujours la brebis se trouvait à la même place. A la fin, il perdit patience. Il appelle l'animal et celui-ci ne bouge pas; il lance ses chiens de ce côté, c'est peine inutile, car oublieuse de sa timidité native, la brebis reste malgré tout au même lieu. N'y tenant plus, il accourt et de sa houlette il frappe rudement la terre. O surprise ! Il entend distinctement une voix qui lui dit : « Arrête, berger, tu me blesses ! » Stupéfait, il retire sa houlette : elle est ensanglantée. Au comble de l'émotion, il se met à creuser doucement le sol, il y découvre une statue portant au front la marque du coup reçu. C'était une Vierge-Mère avec l'Enfant-Jésus sur le bras gauche; c'est la sainte Image vénérée depuis mille ans au sanctuaire des Champs, puis en l'église d'Albert, c'est Notre-Dame de Brebières.

Dans la plaine, il y avait d'autres travailleurs, peut-être d'autres bergers; plus d'un accourut, appelé par le pâtre, fort intrigué à tout le moins de son agitation extraordinaire. La nouvelle ne tarda donc pas à se répandre.

Au bruit de cette trouvaille si précieuse, le clergé d'Encre se rend à Brebières. Il y avait été devancé par celui d'une paroisse voisine, Aveluy, Owillers ou Bécordel (1). Nombre de fidèles escortaient leurs pasteurs et, cent fois de suite, le berger favorisé du Ciel dut refaire le récit de l'événement. On priait, on chantait des cantiques, on acclamait la Mère de Dieu, on remerciait le Seigneur de sa bonté pour le pays.

Cependant, la curiosité et la piété n'étaient pas les seules raisons de la venue de tout ce monde en la plaine de Brebières. Le vœu de chacun était d'emporter

(1) Le terroir de Bécordel, dit-on, jadis fort étendu, confinait à celui d'Encre.

la sainte Image en son église paroissiale. Bientôt une discussion s'éleva autour de la vénérable statue.

A première vue, il y avait un moyen bien simple de contenter toute l'assistance. C'était de laisser là la Vierge découverte et de lui ériger en ce lieu un sanctuaire. On ne pouvait s'y décider : la sainte Image était le gage heureux d'abondantes bénédictions : tous à l'envi voulaient la posséder au milieu d'eux et participer aux faveurs dont elle serait certainement la source. Et puis, abandonner la statue de Marie en un endroit solitaire, n'était-ce pas un manque de respect ?

Il y avait bien une autre manière de mettre fin aux compétitions, c'était de prier les parties de résoudre elles-mêmes la question suivante : A quelle paroisse appartient le champ où la statue a été trouvée ? Mais la solution n'était pas facile, car la délimitation des divers territoires n'était pas assez précise pour couper court à tout débat. L'eût-elle été, les esprits étaient trop échauffés pour arriver tout de suite à une entente. Le litige menaçait donc de s'éterniser.

Finalement, on s'en remet au jugement de Dieu : la Madone est placée sur un char et les habitants de la paroisse rivale y attendent de vigoureux chevaux. Déjà ils triomphent, déjà ils se croient les heureux possesseurs du trésor envoyé par le Ciel ; mais leur confiance est vaine et courte leur allégresse : le char reste immobile, et les efforts réunis des hommes et des chevaux ne parviennent pas à l'ébranler. Les bourgeois d'Encre essaient à leur tour : ils n'ont qu'un misérable cheval, tant ils sont pauvres ! Ils l'attendent et le char roule vers la ville.

Telle est la légende de Brebières : nous l'avons empruntée au R. P. Letierce : enfant d'Albert, saint prêtre, docte religieux, zélé des gloires de Notre-Dame et son premier historien ; il était mieux placé que personne pour recueillir et consigner en ses écrits les tra-

ditions de sa ville natale, concernant la chère Madone (2).

La statue trouvée dans la plaine, continue le P. Letierce, fut portée le jour même à l'église paroissiale d'Encre; plus tard seulement, un sanctuaire fut bâti au champ de Brebières. Ces mêmes détails se retrouvent dans le manuscrit de M. Letellier (3).

Les choses se sont-elles passées de la sorte ? C'est possible.

Pourtant nous avons peine à le croire, et voici nos raisons. A quoi bon construire une chapelle, si modeste fût-elle, au milieu des champs et se voir obligé tout aussitôt d'élever à côté une maison pour le gardien de ce sanctuaire, si déjà la vénérable statue avait son trône en l'église de la paroisse ? Il était beaucoup plus simple de laisser la Très Sainte Vierge en la ville d'Encre, d'accoutumer les pèlerins à venir la prier en ce lieu : c'était éviter une dépense, accroître le prestige de l'église paroissiale, travailler à ménager de nouvelles ressources au commerce local. C'était surtout assurer à la Madone une garde d'honneur dans la personne des pieux chrétiens d'Encre, au besoin une protection pour la sainte Image contre les sacrilèges entreprises des méchants.

Aussi bien, ce qui s'est passé dans la ville d'Albert depuis 1727, époque de la translation de Notre-Dame, paraît nous donner tout à fait raison : jamais depuis deux siècles, l'on n'a songé un instant à reporter la Vierge à Brebières, ni à relever son sanctuaire des Champs.

A notre humble avis, aussitôt après la découverte de la statue miraculeuse et dès le moment où la Ma-

(2) Cf. R. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, *Messenger*, mars 1884.

(3) Manuscrit de M. Letellier, p. 27.

done fut sans conteste sur le territoire d'Encre, on construisit en cet endroit un édicule provisoire avec quelques branches d'arbres et quelques planches. Un peu plus tard fut bâtie la chapelle destinée à l'abriter définitivement.

Le récit des faits accomplis au berceau de nombreux pèlerinages (4) est bien propre à nous confirmer dans ce sentiment. Partout où une statue a été découverte, il a fallu, de par la volonté divine clairement manifestée, la laisser au lieu choisi par elle. De gré ou de force, les peuples ont déféré à ses désirs. S'ils étaient pauvres, la Très Sainte Vierge savait se contenter d'abord d'un trône rustique, mais bientôt les ressources arrivaient, suffisantes pour élever un sanctuaire. Et l'on se mettait à l'œuvre.

Voilà, croyons-nous, ce qui s'est passé à Brebières.

Dans la plupart des cas — et les données de l'histoire sont là pour la confirmer — c'est la seule explication rationnelle de la construction des chapelles de Marie en dehors des villes et des villages, en un mot, en pleins champs : ici sur une colline dominant toute une contrée, là en un vallon solitaire, ailleurs à l'orée d'un bois. Et si d'autres sont aujourd'hui dans des conditions différentes, c'est que le pèlerinage a donné naissance à un hameau ou à une petite cité (5). Mais lors de la découverte, l'autel de la Madone se dressait isolé à l'endroit où la Mère de Dieu avait elle-même fixé sa place.

IV. — *Vérité de la Légende de Brebières.*

Il n'est pas nécessaire de discuter très longuement la légende de Notre-Dame de Brebières. Il faut pourtant

(4) Voir « Vierges de France couronnées ».

(5) Par exemple à Liesse, à Pitié, à la Délivrande.

s'y arrêter quelque peu : de notre silence on conclurait peut-être que nous redoutons la lumière.

En fait, il y a du prodigieux en cette légende, c'est incontestable. Mais comme c'est le devoir de tout chrétien, digne de ce nom, nous croyons au surnaturel, au miracle, à l'intervention de Dieu dans les choses et les événements de ce monde; volontiers nous souscrivons à la parole si connue du philosophe du XVIII^e siècle : « Dieu peut-il faire des miracles, c'est-à-dire déroger aux lois qu'il a établies ? Cette question sérieusement posée serait impie, si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à qui la résoudrait négativement que de le punir, il faudrait l'enfermer (1) ».

Nous partageons la foi de l'Église tout entière : tout nous vient du Ciel par Jésus-Christ, car ses mérites infinis, son sang versé sur le Calvaire nous ont valu les miséricordes de Dieu et le pardon de nos fautes, ils sont pour nous la source bénie d'où nous viennent les grâces d'En Haut. Comme saint Bernard et toute la tradition catholique, nous nous plaisons à voir en Marie l'associée de Jésus-Christ, la médiatrice souveraine entre Dieu et les hommes, nous saluons en elle la trésorière des biens célestes, le canal mystérieux par lequel nous arrivent toutes les grâces divines (2).

Si la Très Sainte Vierge a choisi le territoire de la ville d'Albert pour en faire son séjour de prédilection, si elle a employé pour manifester ses desseins un berger à la foi simple et naïve, une brebis de son troupeau, nous n'en sommes point étonnés, car nous sommes habitués à ces sortes de récits : « Depuis que la Mère de Dieu (3) a été trouvée à Bethléem par des pasteurs, c'est encore par des pasteurs qu'elle aime à

(1) J.-J. Rousseau, III^e lettre de la Montagne.

(2) *Totum nos habere voluit per Mariam*. S. Bernard, sur la Nativité de la T. S. V.

(3) Gumpenberg, s. j. *Atlas marianus*.

être retrouvée dans ses images ». Dieu est libre d'agir comme il lui plaît, et saint Paul nous apprend « qu'il emploie de préférence (4) ce qui paraît ici-bas faible et misérable, même ce qui n'est rien aux yeux du monde, pour dérouter la sagesse des prétendus sages et confondre l'insolent orgueil des superbes ».

Deux faits, du reste, nous sont attestés en cette légende : l'invention et la translation de la statue de Notre-Dame de Brebières ; ni dans l'un, ni dans l'autre, nous ne voyons rien de contraire à la saine raison.

Le lecteur en jugera.

Marie voulait se donner à nous, il lui fallait un moyen d'attirer l'attention. Le berger, son désir de réunir au troupeau la brebis isolée, son accès de mauvaise humeur, son coup de houlette, tout cela est pris sur le vif et nous paraît très naturel (5).

La statue trouvée en terre n'a pas de quoi nous surprendre : quelqu'un l'y avait cachée et de sa découverte nous répéterons ce que disait saint Augustin des reliques des Saints, lors de l'invention des restes sacrés de saint Étienne : « Dieu les révèle quand et comme il lui plaît ». (6).

La statue s'anime et parle : « Arrête, berger, tu me blesses ! » A la réflexion, cela même ne nous déconcerte pas. L'homme peut s'entretenir avec ses semblables, leur communiquer ses pensées, échanger des idées même à une grande distance, grâce aux progrès merveilleux de la science. Qui donc aurait la prétention de refuser à Dieu seul ce qui est au pouvoir de chacun de nous ? Le paganisme antique était mieux éclairé sur ce point, il admettait l'intervention de la divinité, il croyait aux oracles, il en sollicitait de ses idoles.

(4) S. Paul, I, épître aux Corinthiens, I, 27, 28.

(5) Derrière le grand orgue de la Basilique une jolie fresque rend admirablement cette scène.

(6) S. Augustin, sermon 318. *De martyre Stephane*.

D'après des preuves historiques que nul ne peut contester, il est certain que de statues païennes sont sorties des réponses aux questions des hommes. Un enfant du catéchisme vous rappellera la doctrine de l'Église à ce sujet : c'est le démon, vous dira-t-il, qui parlait par leur bouche. Notre conclusion toute naturelle sera celle-ci : ce que le démon a pu faire, évidemment le Souverain Maître de toutes choses peut l'accomplir, comme il lui est loisible de conférer à Marie semblable pouvoir. En veut-on des exemples ? Nous en choisissons deux entre mille : Au XIII^e siècle (7) vers 1220, la ville de Kiew était assiégée par les Tartares, et les Frères Prêcheurs de cette cité se voyaient contraints d'abandonner leur couvent. Que le Très Saint Sacrement fût exposé aux profanations des barbares, le Prieur du monastère, saint Hyacinthe ne pouvait le supporter. Il monta donc à l'autel, ouvrit le tabernacle, y prit le Saint Ciboire et se mit à traverser la chapelle pour s'en aller à la garde de Dieu et se retirer en lieu sûr. Il passait devant une statue de la Très Sainte Vierge, quand lui et ses religieux entendirent distinctement ces paroles : « Et moi, vas-tu me laisser au pouvoir de mes ennemis ? » Tout ému, saint Hyacinthe étendit la man, la Vierge, devenue subitement légère comme une plume, vint s'y placer, et, chargé de ce double et précieux fardeau, le bienheureux fit jusqu'à Cracovie un long voyage, où Dieu se plut à semer le miracle sous ses pas. A la Chapelle-Saint-Laurent (8) au diocèse de Poitiers, une Madone fut un jour trouvée dans un tas de ruines; plusieurs fois transférée à l'église paroissiale, elle revenait toujours au même endroit. La construction d'une chapelle y fut décidée, quand on entendit la vénérable statue jeter ce

(7) Cf. Vie des Saints, saint Hyacinthe, 16 août.

(8) Cf. Vierges de France couronnées.

cri : « Pitié ! Pitié ! moi qui vous apporte la pitié ! » En souvenir de ce fait, la Vierge fut appelée Notre-Dame de Pitié. — A la Salette, à Lourdes, en cent autres apparitions, la Reine du Ciel a parlé ; à Pontmain, une inscription lui servait d'auréole. Rien dans toutes ces manifestations n'est au-dessus de la puissance du Tout-Puissant.

Nous en dirons autant de la houlette ensanglantée : la statue de Notre-Dame de Brebières porte encore aujourd'hui, visible à l'œil attentif du spectateur, la trace du coup reçu lors de sa découverte. Elle a versé du sang : un chrétien peut-il s'en étonner ? N'a-t-on jamais entendu parler de saintes hosties, d'où s'échappait aussi du sang ? Les miracles de ce genre se sont assez souvent répétés au cours des siècles pour ne pas laisser aux fidèles l'ombre même d'un doute sur leur réalité. Aussi bien, à s'en tenir à la Très Sainte Vierge, on retrouve dans l'histoire de son culte bien des faits analogues. Le 26 mai 1670 (9), le lundi de la Pentecôte, la statue de Notre-Dame de Cléry répandait des larmes : plus de soixante témoins se sont portés garants de la vérité de ce prodige, dans un curieux procès-verbal parvenu jusqu'à nous. Naguère encore (c'était en 1892), des milliers de fidèles s'en allaient à Campocavallo pour y voir pleurer la Mère des Douleurs : le fait a été connu du monde entier. Il n'est pas plus difficile de verser du sang que de répandre des larmes ; dans les deux cas, Marie témoigne également sa puissance.

Le 25 mars 1649, un protestant du nom de Port-Combat était allé couper de l'osier non loin de sa demeure ; son but était de profaner la fête de l'Annonciation, alors jour chômé. Du sang jaillit soudain

(9) *Miracle des Larmes de N.-D. de Cléry*, Herluison à Orléans, 1893.

de l'arbre et inonda la serpe et les habits du mécréant. Ce fait a donné naissance au pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier, en Dauphiné (10). Un rapprochement s'impose entre cet événement et la houlette sanglante de Brebières.

Parlerons-nous après cela de la brebis indocile, de la touffe d'herbe qui repousse toujours ? Mais à Esquermes (11), à la Délivrande, à la Chapelle-sur-Vire, comme à Bernay, à Marcilly, à Arc-en-Barrois, à Vélars, à Bessey-lès-Citeaux, ailleurs encore, Marie a employé des moyens semblables pour se révéler au monde, et nous pouvons dire avec le poète latin :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen.

Toutes les légendes ne se ressemblent point dans tous leurs détails, car alors on les dirait copiées les unes sur les autres ; mais elles ont un air de famille qui les accrédite auprès de nous. Évidemment, du Nord au Midi et de l'Orient à l'Occident, il n'a pu, en des siècles divers et quand les relations étaient si difficiles, se tramer un complot pour créer une légende à peu près pareille au berceau des pèlerinages.

Nous ne nous arrêterons pas à rappeler que si ces faits sont surnaturels, ils n'en sont pas moins dignes de foi. Dès qu'un fait est établi, et lorsque des témoins honorables en proclament la vérité, quelle que soit la nature de l'événement, il est acquis à l'histoire. Ainsi faut-il raisonner pour Notre-Dame de Brebières et sa légende merveilleuse. Elle est garantie par une tradition ininterrompue de dix siècles : de ce chef elle est inattaquable pour tout homme de bonne foi.

(10) Cf. Vierges de France couronnées.

(11) Esquermes (Nord), la Délivrande (Calvados), la Chapelle-sur-Vire (Manche), Bernay (Eure), Marcilly et Arc-en-Barrois (Haute-Marne), Bessey-les-Citeaux et Vélars (Côte-d'Or).

Notre attitude sera la même pour la translation miraculeuse de la chère statue trouvée au champ de Brebières.

Marie avait choisi Albert de préférence à la paroisse voisine. C'était à elle de manifester clairement sa volonté. Comme son désir exprès, les détails de la translation proclament sa puissance (12).

Et ce qui montre bien la réalité des faits, c'est la rivalité des deux paroisses. Supposez un instant ce récit inventé de toutes pièces par les bourgeois ou le clergé de la ville d'Encre, à coup sûr il se serait produit une protestation au village voisin, et l'écho en serait venu jusqu'à nous : « Cette croyance a dû (13) s'imposer aux populations témoins de l'événement; elle a été transmise par elles aux générations suivantes qui l'ont acceptée sans hésitation, en sorte que le passé tout entier de la petite cité n'a fait qu'un corps avec elle. Il y aurait donc témérité à la discuter. Personne ne l'a entrepris, d'ailleurs, et elle reste aujourd'hui le patrimoine incontesté de l'histoire religieuse de notre pays ».

(12) Les traditions d'Albert sont si vivaces au cœur du peuple, que le 2 octobre 1893 — lors de la translation solennelle de la statue miraculeuse en sa nouvelle Basilique, — plusieurs se demandaient si Notre-Dame n'allait pas opérer un miracle, afin de marquer sa volonté de rester en son humble sanctuaire.

(13) Chan. Gosselin. *Rue et le pèlerinage du Saint-Esprit*, p. 32.

CHAPITRE II

La Statue découverte.

OUS connaissons maintenant la gracieuse légende de Notre-Dame de Brebières. Mais cela ne saurait nous suffire, car bien des questions se posent encore.

Il faut maintenant s'arrêter devant la statue vénérée de la chère Madone, interroger l'histoire, consulter les traditions locales; peut-être nous sera-t-il donné d'entrevoir la solution de plus d'un problème.

I. — *La Statue miraculeuse.*

Les honneurs rendus à une image de la Très Sainte Vierge, n'importe laquelle, s'adressent toujours et uniquement à la Mère de Dieu: pas un chrétien sensé ne s'aviserait de penser le contraire.

Un artiste se placerait à un point de vue différent. Mis en présence d'une statue, il rechercherait en elle la régularité et la proportion des formes, le naturel de l'attitude, l'harmonie de l'ensemble, la beauté des détails et le fini de l'exécution. D'un examen attentif, où la réalité répondrait à son idéal, il conclurait en ces termes: « Voici l'ouvrage d'un maître, voici un chef-d'œuvre. » Et les cent voix de la renommée répèteraient à l'envi le mot de l'artiste et des milliers de visiteurs s'empresseraient de ratifier sa sentence.

Tout autre est la manière de voir et d'agir du chrétien. Comme on l'a dit bien souvent, et à juste titre, les Vierges admirables d'un Fra Angelico, d'un Michel-Ange, d'un Murillo et de tant d'autres n'ont

jamais opéré de miracles : la curiosité, le souci de l'art leur amènent des foules, mais non la piété. Le chrétien le sait, il n'ignore pas davantage les désirs de Marie : aussi, en face de son image, il s'inquiète assez peu des mérites intrinsèques de la statue placée sous son regard ; en elle, il contemple, il salue, il honore, il invoque sa bonne Mère du Ciel. Et si la Madone devant laquelle il fléchit les genoux a reçu de Dieu sa consécration par la vénération des siècles et les miracles répandus autour d'elle, le croyant sent grandir encore sa confiance et son amour. Telle est la raison du pieux concours des fidèles auprès de tant de Vierges anciennes, dépourvues de tout cachet artistique : un homme de goût, les jugeant d'après les règles de l'art, les trouverait presque informes ; le chrétien les honore à cause de leur antiquité et surtout de la vertu secrète qui en émane. On peut ranger dans cette catégorie Notre-Dame du Puy (1), Notre-Dame d'Orcival, Notre-Dame du Port, Notre-Dame de Fontcourieu.

Il n'en est pas de même de la statue de Notre-Dame de Brebières (2). Sans être une œuvre d'art, elle a pourtant de quoi fixer l'attention : le visage en particulier est plein d'expression, il respire la tendresse, il est rayonnant de bonté. C'est une Vierge debout : elle porte l'Enfant-Jésus sur le bras gauche et tient un sceptre de la main droite. Cette statue est faite d'une pierre dure d'un jaune pâle, sculptée et peinte entièrement ; la draperie est profondément fouillée et tombe avec grâce. A gauche et taillée dans le même bloc, une brebis semble brouter l'herbe aux pieds de Marie. La hauteur totale du groupe est d'environ un mètre vingt centimètres, sa largeur la plus grande est à la base

(1) Cf. Vierges de France couronnées.

(2) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, Messager, 5 avril 1884.

de cinquante centimètres. La Vierge est habillée selon l'usage adopté dans la plupart des pèlerinages: son riche vêtement est orné de cœurs en vermeil et de



Statue de la Vierge miraculeuse.

bijoux, précieux ex-voto de la piété reconnaissante. Ce vêtement recouvre en entier la Mère et l'Enfant et laisse voir seulement la tête de l'un et de l'autre. Un accident, sans doute, a détaché du tronc la tête de Jésus; elle porte aujourd'hui sur un pivot et s'enlève facilement. On a prétendu pour cela émettre des doutes

sur son antiquité et l'on en a donné cette raison que le visage de l'Enfant Divin n'a ni le fini, ni la délicatesse des traits de son auguste Mère. En soi, ce détail est secondaire et il n'y aurait pas lieu de s'y arrêter : la tradition d'Albert, pourrions-nous répéter après le P. Letierce (3), assigne la même origine au groupe tout entier, rien ne le contredit, c'est sagesse de la tenir pour exacte. Mais il y a mieux à répondre ; la différence notée entre le visage de Jésus et celui de Marie ne doit point nous surprendre : au dire des connaisseurs, il en est de même pour presque toutes les images de la Vierge-Mère. D'une part, les artistes désespéraient de reproduire à la perfection les traits du « plus beau des enfants des hommes », ils ne le tentaient même pas ; à leurs yeux, c'était assez d'une ébauche. D'autre part, ce qu'ils avaient en vue, c'était la Mère de Dieu et des hommes ; à elle ils consacraient tous leurs soins.

Marie et Jésus ont tous deux le front ceint d'une double couronne ; la première est en pierre et ne fait qu'une avec les statues ; la seconde y a été déposée au nom du Souverain Pontife Léon XIII, le 19 juin 1901.

« Il est bon de prier devant l'image de Notre-Dame de Brebières (4). Regardez-la et vous croyez qu'elle respire, qu'elle vous sourit, qu'elle pleure, qu'elle va parler. Sous le charme d'une illusion entretenue par la piété, vous lisez sur la figure de Marie des sentiments analogues aux vôtres. Oui, les vrais pèlerins savent ce que je dis : ils ont vu, avec leurs yeux illuminés par la confiance, s'animer le visage de leur Mère du Ciel, ils ont cru répondre à son sourire, peut-être même mêler leurs douces larmes à celles qu'ils lui voyaient verser.

(3) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, Messenger, 5 avril 1884.

(4) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, Messenger, 5 avril 1884.

Je ne dis pas que ces changements de physionomie soient réels, ni que Notre-Dame ait daigné sourire, ni que ses yeux aient vraiment pleuré ; je ne confonds pas ces douces illusions d'une piété ardente avec les changements prodigieux que des milliers de spectateurs ont pu constater dans le visage d'un si grand nombre de Madones de tous les temps et de tous les lieux ; non, il n'y a dans les illusions que je décris qu'une impression dont l'âme se fait complice, qu'un hommage spontané à la beauté réelle d'une œuvre qui s'ennoblit sous le regard de l'amour. »

II. — *Date de la Découverte.*

D'ordinaire, l'histoire des Madones les plus célèbres commence à peu près en ces termes : le culte de notre Vierge remonte à une très haute antiquité, son origine se perd dans la nuit des temps.

« Il en est des pèlerinages (1) comme de certains fleuves dont les sources demeurent plus ou moins mystérieuses, et que l'on ne connaît bien que lorsque déjà ils arrosent les vallées et fécondent les campagnes. »

Reproduire pareille assertion pour Notre-Dame de Brebières n'exposerait pas à sortir des limites de la vérité ; mais, il faut le reconnaître, le résultat serait bien minime, car cette affirmation ne nous apprendrait rien de précis.

Il y a mieux à faire. Sans doute, nous n'avons jusqu'ici aucun document pour nous dire : la statue miraculeuse d'Albert a été découverte en telle ou telle année. Mais l'histoire peut fournir des indications à ne pas négliger, si l'on veut établir aussi approximativement que possible l'époque de cet événement. Met-

(1) J.-B. Domaine, *Hist. de Notre-Dame d'Ay*, p. 63

tons donc à profit ces renseignements, un peu de lumière en jaillira pour élucider cette question.

Un premier point est absolument certain. Notre-Dame de Brebières était connue de la cour romaine au XII^e siècle.

Le prieuré d'Encre relevait de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Martin-des-Champs de Paris. Un moine de ce couvent, dom Marrier (2), a recueilli les bulles des Papes concernant sa maison. L'une d'elles trouve ici sa place : « Innocent (3), évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. A nos chers fils, le Prieur et la communauté de Saint-Martin-des-Champs, salut et bénédiction apostolique. Il convient de répondre favorablement aux équitables requêtes de ceux qui s'adressent à nous et de combler des vœux qui ne s'écartent pas de la saine raison. Aussi, chers fils, à vos justes desirs nous donnons un plein assentiment et, de notre autorité apostolique, nous confirmons votre droit sur l'église Saint-Gervais d'Encre et de *Sainte-Marie de Berbières*, en vertu du don fait à votre monastère par Hugues de Camp d'Avesne, quand il a résigné son droit de patronage sur cette église entre les mains de Guarin et de Thierry, d'heureuse mémoire, anciens évêques d'Amiens....

« Donné à Latran, le six des calendes de décembre de notre Pontificat la première année. »

Dom Marrier attribue cette bulle à Innocent II et lui assigne la date de 1130 (4). Le P. Letierce parle

(2) *Monasteriū regalis s. Martini de Campis, Paris. ordinis cluniacensis, historia...* per dom. Martinum Marrier... Cet ouvrage, publié à Paris en 1636, se trouve à la bibliothèque communale d'Amiens. Histoire n° 3410, à la bibl. d'Abbeville, 15-5 bis.

On peut y voir de curieux documents sur les dépendances de cette riche abbaye, notamment sur les Prieurés de S. Médard de Cappy et de N.-D. d'Airaines.

(3) Dom Marrier, p. 303. Le texte latin se trouve aux archives de la basilique d'Albert, n° 14, p. 61.

(4) Cf. Dom Marrier, p. 303.

de Grégoire IX et de 1138 (5). Ce sont deux erreurs manifestes. Grégoire IX fut élu en 1227 et le document en question ne porte pas son nom. Guarin de Châtillon fut évêque d'Amiens en 1127. Thierry lui succéda en 1144 et mourut en 1164 ; ces deux prélats, dit la bulle, sont d'anciens évêques d'Amiens, elle est donc postérieure à leur mort. En conséquence, son auteur est Innocent III : il l'a signée le 26 novembre 1198, année où ce pontife fut élu pape.

Mais, on l'aura remarqué, si les Bénédictins de Saint-Martin-des-Champs de Paris, possèdent l'église d'Encre et Sainte-Marie de Berbières, c'est par un don du comte Hugues de Camp d'Avesne, à la suite d'une transaction entre ce seigneur et l'évêque Guarin, donc dès 1138, date de ce contrat. Thierry est nommé à son tour, parce que, d'un côté, les chanoines d'Encre, de l'autre, les fils de Hugues voulurent faire opposition à ce premier accord, d'où une nouvelle convention en 1154.

Du reste, les actes de ces deux évêques, consignés dans l'ouvrage de dom Marrier (6), seront le meilleur commentaire de la bulle d'Innocent III.

« Au nom de la Sainte et Indivisible Trinité. L'Église est le corps du Christ et les prélats en sont comme les yeux. A eux donc, plus qu'à d'autres, il faut une grande vigilance sur les fidèles et surtout sur les religieux. Mais, à ces derniers, nous devons conférer les bénéfices qui sont à nous, pour que leurs prières nous obtiennent paix et sécurité. Donc, moi, Guarin, par la grâce de Dieu évêque d'Amiens, je donne librement et absolument à titre d'aumône aux moines de Saint-Martin-des-Champs l'église Saint-Gervais d'En-

(5) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, Messager, 5 avril 1884.

(6) Cf. Eugène III, dom Marrier, p. 303, *Arch. basilique*, n° 12, p. 53.

cre avec toutes ses dépendances (ces biens avaient été longtemps et contre les canons en mains laïques et la simonie présidait à leur gestion). En présence d'Albéric, évêque d'Ostie et légat du Siège Apostolique, de Goslin, évêque de Soissons, de Gaufride, évêque de Châlons ; Guarin, trésorier de l'église d'Amiens et Renier, archidiacre de Châlons, ont été témoins de cet acte. Fait l'an de l'Incarnation MCXXXVIII (1). »

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Moi, Thierry, par la grâce de Dieu évêque d'Amiens, à tous les fidèles du Christ présents et futurs à jamais. Il est de la sollicitude d'un pasteur de revendiquer les droits ecclésiastiques contre les méchants et les importuns et quand, par extraordinaire, la liberté de l'Église est prise à sa juste valeur, de tout ramener à l'ordre. Et parce que les écrits sont destinés à rappeler à ceux qui n'en ont pas été les témoins ou à la postérité le souvenir des faits accomplis, à écarter toute équivoque et à couper court à toute controverse, nous voulons noter en cette lettre comment l'église Saint-Gervais d'Encre et toutes ses dépendances sont venues aux mains des moines de Saint-Martin-des-Champs. C'est — au temps de Guarin, notre prédécesseur d'excellente mémoire, en vertu de la donation du comte Hugues de Camp d'Avesne — sous notre épiscopat, par le don et la concession d'Anselme, son fils — : En effet, ledit Hugues, arguant de son droit héréditaire, avait usurpé contre les canons les biens canoniaux de l'église Saint-Gervais d'Encre ; il avait encore aggravé sa faute en les conservant longtemps. Il finit par céder aux conseils d'hommes religieux ; il reconnut son péché, il remit ces biens à notre prédécesseur Guarin et lui demanda de les transmettre aux moines de Saint-Martin-

(7) Cf. Dom Marrier, p. 298, 299, *arch. basilique*, n^{os} 8 et 13, p. 43, 55.

des-Champs. De nos jours, à son décès, Anselme, Ingelran et Guy, ses fils, tentèrent d'abord de les détenir aussi ; ils nous les rendirent peu après et promirent sous la foi du serment de ne jamais rien réclamer à l'avenir de l'église d'Encre et de ses prébendes. »

« Aujourd'hui, donc, par la grâce de Dieu, ces biens sont retirés des mains laïques. Nous donnons et confirmons à jamais, sauf le droit des évêques, au monastère de Saint-Martin-des-Champs la possession de l'église de Saint-Gervais d'Encre avec toutes ses dépendances et des susdits biens canoniaux. Actuellement, des chanoines occupent ce poste et jouissent des revenus ; à leur mort, nous défendons formellement que d'autres chanoines leur soient substitués de n'importe quelle façon..... Fait le XV des calendes de janvier (18 décembre) l'an MCLIV. »

Il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter un détail. L'acte épiscopal de Guarini avait été déjà confirmé par deux papes : Innocent II. en 1142 (8), Lucius II en 1144. Ces deux pontifes emploient à peu près les mêmes expressions, ils parlent (9) l'un et l'autre de « l'église Saint-Gervais d'Encre et de toutes ses dépendances ». A première vue, on pourrait épiloguer sur ces mots, prétendre qu'ils ne sont pas une allusion nécessaire au sanctuaire de Brebières. Mais il faut bien changer d'avis en face du texte si net d'Innocent III : au lieu de dire comme ses devanciers, *l'église d'Encre et ses dépendances*, terme alors compris de tous, mais un peu vague pour nous, il mentionne expressément *Sainte-Marie de Brebières* ; il ne se contente

(8) Cf. Dom Marrier, p. 170, 176, *Arch. basilique*, n^{os} 9, 10, p. 45, 47.

(9) Innocent II dit l'Église d'Encre et toutes ses dépendances *cum omnibus appenditiis suis*; Lucius II, l'église d'Encre, ses chapelles et ses appartenances, *cum capellis et omnibus pertinentiis suis*.

même pas de cela, il a soin d'indiquer comment, avec les autres biens, elle a passé aux mains des moines ; c'est, affirme-t-il, en vertu d'une donation du comte Hugues ; donc, répétons-le, dès 1138. Par conséquent, le doute n'est pas permis.

A qui nous demanderait pourquoi, le premier de tous, Innocent III a voulu citer nommément Berbières, nous répondrions : les chanoines étaient décidés, à cette époque, à laisser aux Bénédictins l'église d'Encre et ses dépendances dans la ville, puisque Rome l'exigeait ainsi, mais peut-être avaient-ils projeté de se réserver l'oratoire des Champs. D'un mot, Innocent III tranche la question et ruine leurs espérances.

La conclusion s'impose : la chapelle de Brebières existait avant 1138, elle avait déjà un certain renom, Hugues en avait été le patron, il tenait à ce titre et ses fils l'avaient revendiqué à leur tour, parce que c'était un droit héréditaire des seigneurs. Donc, l'invention de la statue, cause de la construction d'un sanctuaire, remontait à une date antérieure.

Si la statue miraculeuse fut trouvée en terre, c'est, nous l'avons déjà dit, que quelqu'un l'y avait cachée, afin, sans doute, de la soustraire à des profanations sacrilèges.

A ce sujet, le P. Letierce hasarde une date (10), sur laquelle d'ailleurs il se garde d'insister. Il rappelle le siège de la ville d'Encre et la prise de son château par Baudouin-à-la-Hache en 1115 (11). « La Vierge ensevelie sous les ruines serait sortie vingt ans plus tard de son sépulcre ».

Impossible de partager cette opinion.

La statue de Notre-Dame de Brebières était chère à

(10) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, Messenger, 5 avril 1884.

(11) Le chan. De Cagny dit en 1111. Cf. *Hist. arrond. de Péronne*, 1^{re} édition, p. 159.

la piété, depuis longtemps on l'entourait en sa chapelle d'une vénération spéciale; ce n'était pas une Madone comme les autres, ses attributs tout particuliers en font foi. On tenait donc à la conserver, à lui épargner des outrages. La déposer au sein de la terre semblait le meilleur moyen pour atteindre ce but : on s'arrêta à ce parti.

A quelle époque ? Nous n'en savons rien, mais ce ne fut certainement pas en 1115.

Voyons plutôt.

La guerre est déclarée entre les comtes de Flandre et de Saint-Pol, la ville d'Encre est en émoi à cette triste nouvelle et chacun de prendre ses précautions pour essayer de mettre en lieu sûr ce qu'il peut avoir de précieux. Arrive l'armée ennemie : en peu de jours la ville est prise, Baudouin s'installe en maître dans le château et se proclame seigneur d'Encre. Les habitants de la cité n'ont pas les ressources voulues pour lui résister bien longtemps et force leur est de courber la tête, de subir les conditions du vainqueur et de signer la paix. Ainsi firent-ils, et Baudouin était absolument sûr de sa conquête: quatre ans après, il donnait sans hésitation la ville et le château à son jeune parent, Charles de Danemark.

On aurait dû s'inquiéter alors de la statue disparue, ceux qui l'avaient dérobée l'auraient retirée de sa cachette et replacée sur son trône. Eussent-ils été morts, des recherches auraient été tentées, encouragées par Charles, le nouveau seigneur, un saint personnage. Dans le cas où les fouilles n'auraient pas abouti, le souvenir de la Madone serait resté gravé dans les cœurs avec le secret espoir de recouvrer un jour cette image si chère. L'heureux moment arrivé, la découverte de la Vierge à la brebis aurait été un événement purement local, il n'y aurait pas eu de contestation possible entre

paroisses rivales. Il suffisait de dire : cette Madone est notre protectrice séculaire, elle était honorée à tel endroit, donc sur le territoire de telle paroisse, par là même elle lui appartient. Et des centaines de témoins au courant des faits auraient opiné dans le même sens.

Prétendre, du reste, que la découverte pourrait être des environs de 1122, époque où les Camp d'Avesne rentrèrent en possession du domaine d'Encre, c'est se heurter à des difficultés inextricables. Comment expliquer alors qu'en moins de huit ans — avant 1130 — Notre-Dame de Brebières ait pu avoir non seulement un sanctuaire, mais encore des biens-fonds assez considérables pour exciter la convoitise du seigneur ? Hugues III n'était pas homme à faire des fondations, il fut au contraire le spoliateur des biens de l'église d'Encre. Quel était donc l'auteur de ces pieuses libéralités ? Ce n'était pas non plus Hugues II, si nous en croyons le manuscrit de M. Letellier : « Hugues III Champdavoine, treizième comte de Saint-Pol, voulut signaler les commencements de son gouvernement en retranchant les fondations faites à Encre par ses illustres ancêtres ». Hugues II est mort en 1126 : il nous est connu seulement pour avoir été vaincu par Baudouin, s'être laissé prendre son château et avoir recouvré ses biens, non pas à la pointe de l'épée, mais grâce à la médiation d'Eustache, comte de Boulogne ; il faudrait, on l'avouera, ne pas être bien difficile pour le qualifier d'illustre en ces conditions. Les fondations d'Encre et de Brebières remontaient par conséquent à une époque antérieure.

Nous croyons donc que la statue fut cachée lors d'une invasion et que le souvenir en fut complètement perdu. De ne pouvoir citer encore ni un nom ni une date ne nous trouble pas, le IX^e et le X^e siècles virent la guerre s'allumer partout, entre peuples comme entre seigneurs.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler la faiblesse des descendants de Charlemagne et les expéditions si nombreuses des farouches Normands.

En conséquence, il nous faut remonter plus haut dans le passé pour fixer la date de l'invention de la statue miraculeuse et de la construction de son sanctuaire.

La chapelle n'existait certainement pas en 831, lors du dénombrement prescrit par Louis-le-Débonnaire : la chronique d'Hariulfé nous a conservé ce document et nous en avons reproduit déjà le curieux passage concernant la ville d'Encre (12). Cet inventaire dénote chez son auteur un souci de l'exactitude poussé jusqu'à la minutie; sans doute, s'il y en avait eu un, le moine chargé de ce soin n'aurait pas omis de mentionner l'oratoire de Notre-Dame parmi les richesses de sa chère abbaye de Centule. Et qu'on ne dise pas : Cet autel était non en l'église d'Encre, mais dans une plaine voisine, car nous répondrions : la ville et son territoire — donc Brebières — relevaient du monastère de Saint-Riquier; à ce titre, la description détaillée des biens du couvent aurait dû y faire allusion.

Mais dans la seconde moitié du x^e siècle — vers 965 — l'église des Champs était debout, un seigneur y fut inhumé, dont on connaît le nom. Ce temple n'était pas une simple chapelle funéraire, c'était un petit prieuré. Pourquoi ce sanctuaire et ce petit couvent au milieu des champs et à deux pas de la ville d'Encre, précisément dans la plaine de Brebières? Tout simplement la statue miraculeuse avait été découverte depuis quelque temps déjà, le pèlerinage était organisé, les fidèles y accouraient et le culte était célébré régulièrement à l'autel de la Vierge.

Bâtir la chapelle et l'habitation des prêtres, leur

(12) Cf. Introduction, ch. I, § V, le clergé d'Encre, p. 48.

assurer des revenus suffisants ne fut pas l'affaire d'un instant. Nous pensons donc ne pas nous tromper en reportant l'invention de la sainte Madone à la fin du IX^e siècle ou au commencement du X^e.

Tous ces détails nous sont fournis par une chanson du X^e siècle, « *Li Romans de Raoul de Cambrai et de Bernier* ». L'auteur en est Bertolais de Laon : il se dit témoin oculaire des faits qu'il raconte. Ce roman a été publié pour la première fois en 1840, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque du roi par Edward Le Glay ; MM. P. Meyer et A. Longnon l'ont réédité vers 1873. Évidemment, ce poème a pu être remanié et même interpolé, comme tant d'autres ; pourtant les deux principaux personnages de cette épopée, Raoul et Bernier ne sont pas des êtres purement imaginaires : Cambrai, Arras, Saint-Quentin, Laon et Encre sont des villes trop rapprochées pour y faire vivre et agir des héros qui n'auraient jamais existé, c'eût été un défi à l'opinion. De même, on ne nous trompe pas sur l'endroit où ils furent inhumés, Raoul à Cambrai, Bernier à Brebières. Nous irons plus loin : il y a une présomption nouvelle en faveur de la véracité du récit de Bertolais, relativement à Bernier. Que Raoul ait été enterré à Cambrai, c'est chose toute naturelle, lui et sa mère résidaient en cette ville. Mais Bernier avait sa demeure à Ribemont, non loin de Saint-Quentin. Si donc, à plusieurs reprises, l'auteur insiste sur la sépulture de Bernier à Brebières, c'est que le fait était de notoriété publique, comme l'existence de la chapelle et du couvent de Brebières.

Donnons une analyse succincte de ce roman (13). Le roi Louis IV d'Outre-Mer avait marié Aalais, l'une de ses sœurs, à Raoul Taillefer, comte de Cambrai. Ce

(13) Cf. *Raoul de Cambrai*, par MM. P. Meyer et A. Longnon, p. 4 et suiv.

seigneur mourut jeune. Louis donna sa terre au Manceau Gibouin, il lui promit en même temps la main d'Aalais. La veuve refusa ; bientôt après, elle mettait au monde un fils, elle l'appela Raoul, du nom de son père ; c'est le héros de notre poème.

Gibouin conserva Cambrai. Mais le jour vint où Raoul atteignit ses quinze ans : il se fit armer chevalier et son premier souci fut de réclamer au roi l'héritage de son père. « Impossible, répond le monarque, je l'ai donné ». Raoul se fâche, il se répand en menaces : pour l'apaiser, Louis consent à lui abandonner, à titre de dédommagement, la première terre vacante.

Sur ces entrefaites, Herbert de Vermandois rend le dernier soupir. Le jeune Raoul rappelle sa promesse au roi de France. Celui-ci objecte en vain les quatre fils du défunt. Raoul ne veut rien entendre, il rassemble ses gens et marche sur Saint-Quentin.

Raoul avait pour écuyer un jeune homme de son âge, Bernier. C'était le fils d'Ybert de Ribemont, parent d'Herbert, et de Marsens, qui s'était faite religieuse au monastère d'Origny.

Aalais et Bernier avaient essayé de détourner Raoul de ses sinistres projets, car lui aussi était cousin d'Herbert de Vermandois. Prières et conseils furent inutiles. Raoul entra bientôt en campagne : il commença par brûler le monastère d'Origny et les cent religieuses abritées dans ses murs. Marsens, la mère de Bernier, partagea le malheureux sort de ses compagnes, sans qu'il fût possible à l'écuyer de lui porter secours.

A ce triste spectacle, Bernier versa des larmes, il adressa de vifs reproches à son ami. Celui-ci, pour l'en punir, l'assomma à moitié d'un tronçon de lance.

C'en était trop à la fin. Bernier quitte son maître et va rejoindre son père aux côtés du fils d'Herbert.

Des propositions de paix sont faites à Raoul : il les rejette avec hauteur. La guerre se continue donc et un

jour Bernier tue Raoul dans un combat singulier. C'était en 943. Guerri d'Arras, oncle du mort, jura de venger son neveu.

Cinq ans s'écoulaient : sur les conseils d'un saint abbé, une réconciliation s'opéra entre Guerri et Bernier. Guerri donna même à Bernier la main de sa fille Béatrix.

Mais l'écuier conservait toujours la mémoire de la mort de son maître et ce souvenir lui pesait au cœur comme un remords. Soucieux d'obtenir du ciel son pardon, il fit deux fois le pèlerinage de Saint-Gilles et il y trouva l'occasion d'accomplir maintes prouesses. Dans le même but, il alla, en compagnie de Guerri, à Saint-Jacques de Compostelle.

Les voyageurs étaient de retour quand ils passèrent près d'Origny. En cet endroit, Bernier poussa un profond soupir. Guerri lui en demanda la cause : « C'est ici, répondit-il, que je tuai Raoul ». Cette répartie révégeance. Il se contenta cependant.

Nos pèlerins s'informent de Béatrix, la femme de Bernier : « La gracieuse comtesse, leur dit-on, n'est pas à Saint-Quentin ; depuis cinq jours, elle est à Ancre (14) avec ses deux fils (15). »

(14) Ancre est toujours écrit de cette façon dans l'ouvrage consulté par nous. En est-il de même dans le texte primitif ? Nous l'ignorons. Pourquoi Béatrix était-elle à Ancre ? Guerri fut la tige de la maison d'Avesnes, disent MM. P. Meyer et A. Longnon (*Raoul de Cambrai*, p. 24). Les Camp d'Avesne avaient peut-être la même origine, ils ont donc pu avoir dès cette époque quelques droits sur la cité d'Ancre.

(15) Vers 8390 :

Adont ancontrent paisans del pais :
De la Comtesse lor ont nouvelle dit,
Et si lor dient n'est pas à Sain-Quentin,
Ains est à Ancre V jors a accompli.

Vers 8394 :

« Singnor baron », lor dient li paisant,
« Icelle dame qui tant a le corps gent,
« Fille est Guerri, femme Bernier le franc,
« Elle est à Ancre, o li si dui enfant. »

Ils continuent leur route et s'acheminent vers la petite cité picarde. L'un et l'autre gardent le silence. Bernier est en proie aux plus amers regrets, Guerri tout à son ressentiment. Le soir arrive, on fait halte pour abreuver les chevaux. Soudain Guerri détache un de ses étrières, il en frappe Bernier, puis il remonte à cheval et s'enfuit à Arras.

Aux cris du blessé, ses compagnons accourent : ils le relèvent (16) et le soignent de leur mieux. Hélas ! la plaie est trop profonde et le mal sans remède. L'infortuné ne tarde pas à expirer : il avait juste eu le temps de pardonner à son meurtrier et, faute de prêtre, de confesser ses péchés à son ami Savaris.

On place le corps du défunt sur un cheval et le funèbre cortège se dirige vers la ville où se trouve la comtesse.

Tandis qu'un exprès est allé prévenir Béatrix, on

(16) Vers 8449 :

Et puis le prirent Garniers et Savaris,
Si le levèrent sur I mal arabi.
Droit envers Ancre ont lor voie aqueulli,
La Comtesse ert el palais singnori...

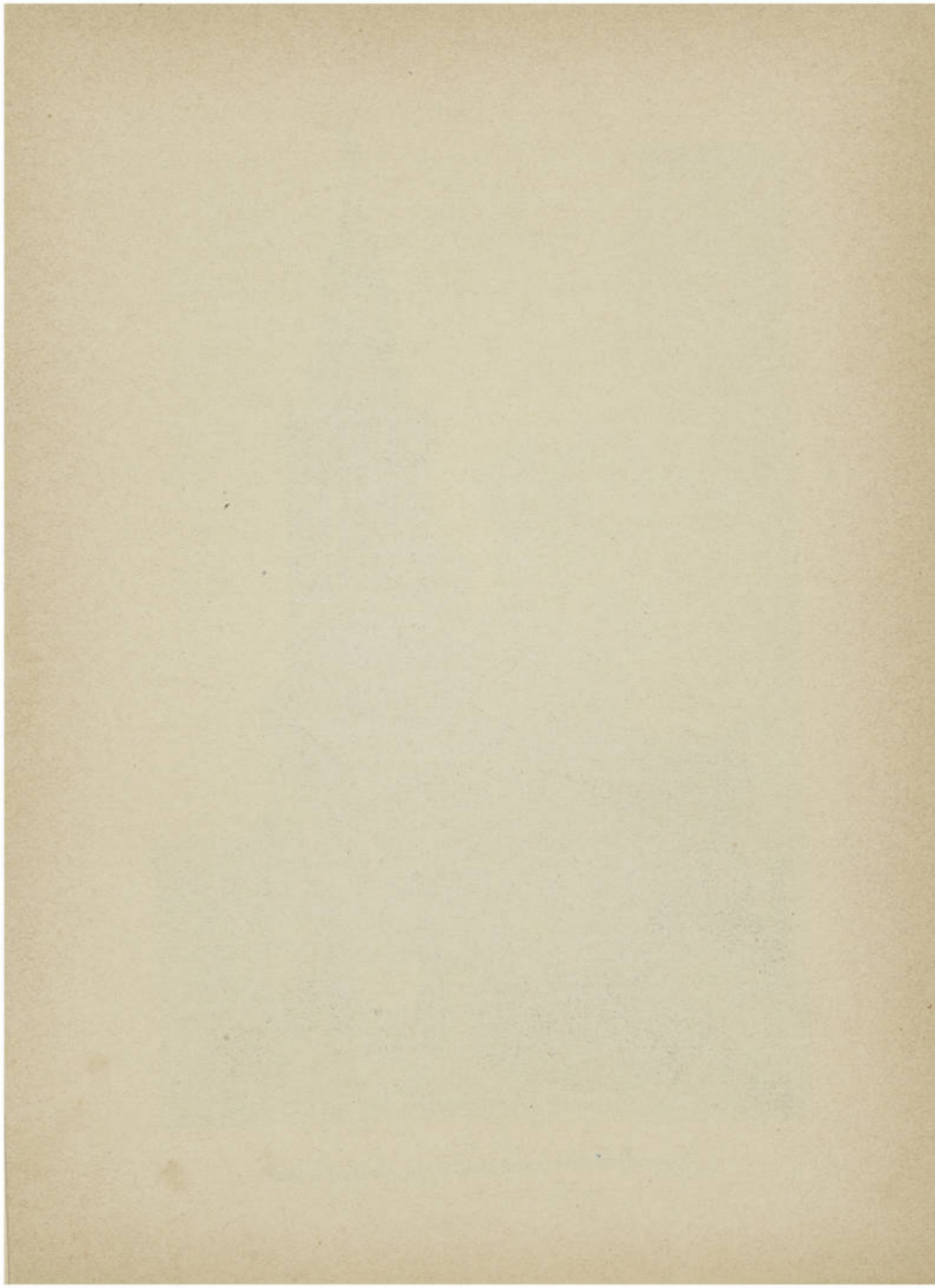
Vers 8480 :

Lès la Ville ot I prioré petit
Que Bernier-bierre appellent au païs ;
Là ont li moingne Bernier recoilli,
Li cors li lavent de froide iawe et de vin,
Puis l'ont cousut en grand toile de lin,
Tôt maintenant l'ont en la bierre mis
Et par-dessus I molt biau paille bis...

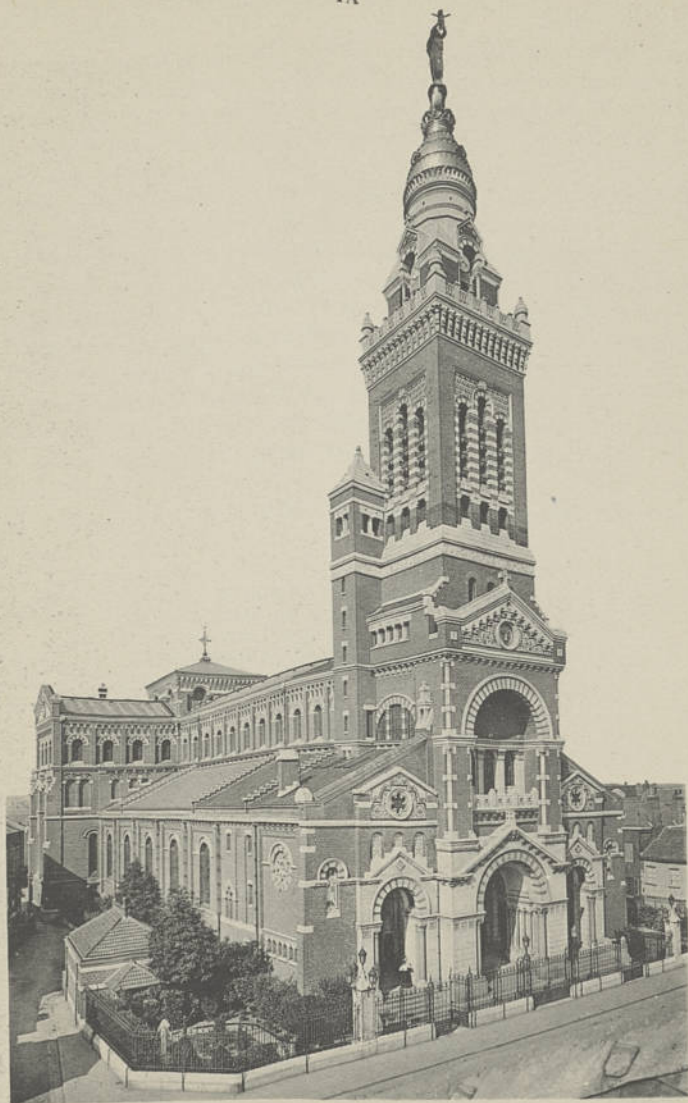
Vers 8528 :

Icelui soir ont le Conte vellier,
Entor la bierre I ot maint chevalier.
Au matin, quand vint à l'esclariier,
Chantent la messe et font le Dieu mestier,
Le cors enterrent el cloistre del mostier,
Puis vont à Ancre sus el palais plaingnier.
Et au tier jor à Sain-Quentin le sié.

Nous devons ces données à M. Marcel Godet, de l'École des Chartes. A lui notre merci pour son amabilité.

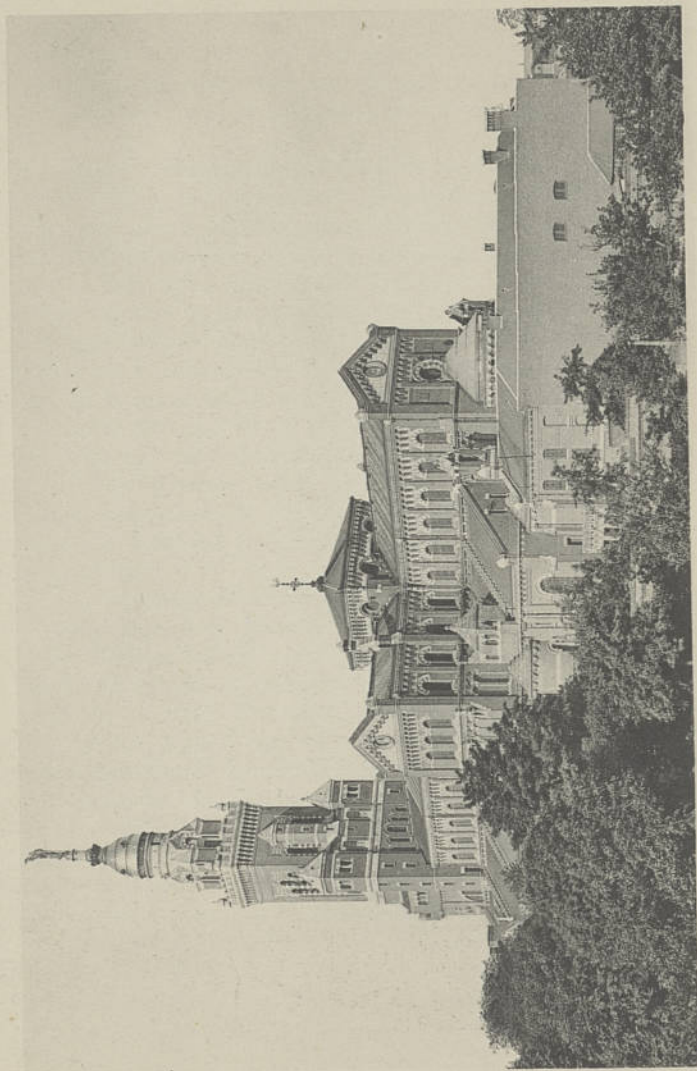


IX

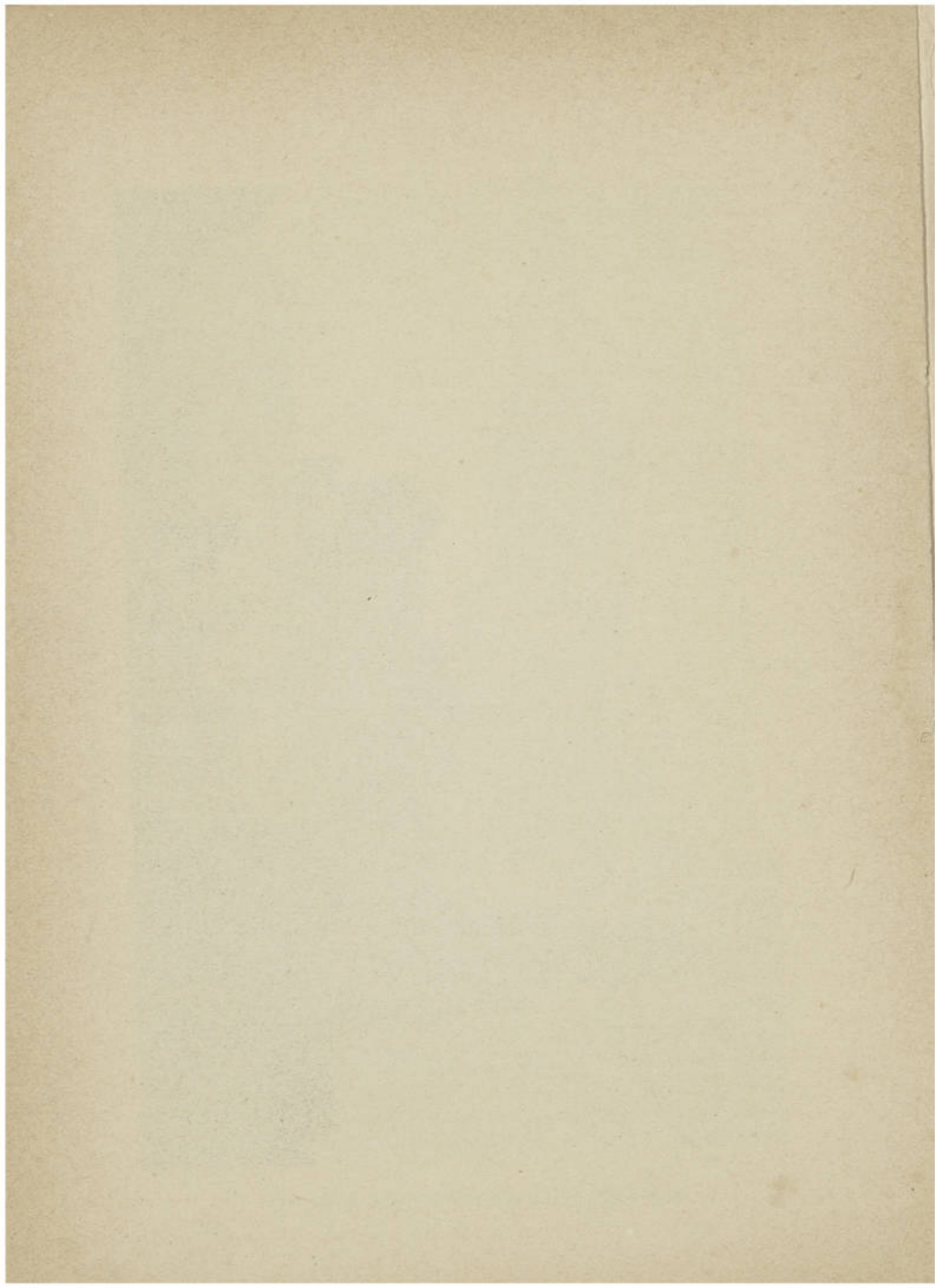


Vue générale extérieure de la Basilique.

X



Vue latérale de la Basilique, côté droit.



s'arrête non loin d'Ancre : il y a là un petit prieuré nommé Bernier-Bierre : les moines du couvent recueillent la dépouille mortelle du chevalier, lavent son corps, l'ensevelissent et le recouvrent d'un fort beau poêle.

On veille le défunt pendant toute la nuit et le lendemain on célèbre ses funérailles : l'assistance est nombreuse, on chante la messe, puis on enterre Bernier dans le cloître du monastère. Après la cérémonie, Béatrix, sa famille et ses amis retournent à Ancre; trois jours plus tard, le soir la comtesse arrivait à Saint-Quentin.

Tous ces détails sont pour nous d'un grand prix. Remarquons-le tout d'abord: quand il est question du séjour de Béatrix en la ville d'Encre, l'auteur a bien en vue notre cité picarde. Il n'y a pas à s'y méprendre : « elle n'est pas très éloignée de Saint-Quentin et l'on peut, en une journée, aller de l'une à l'autre » dit Bertolais. Rappelons de nouveau la facilité du voyage: la route de Soissons à Sangatte passait par Encre et Saint-Quentin.

Pour la sépulture de Bernier, il ne s'agit plus d'Encre, mais d'un lieu tout proche : *Lès-la-Ville*. Bertolais l'appelle *Bernier-bierre*, c'est presque notre mot Berbières. Là se trouve un couvent ; il n'a pas l'importance de celui de la ville. Pourtant, c'est aussi un prieuré, mais un *prieuré petit*. Trois ou quatre moines l'habitent : c'étaient sans doute des chanoines. Ils reçoivent la dépouille mortelle de l'écuyer et l'enterrent dans leur cloître. Le petit prieuré existait donc avant la mort de ce seigneur. Enfin, les obsèques achevées, on se rend à Encre, preuve que le couvent n'était pas dans la ville.

Il n'est pas dit un mot de la vénérable statue honorée en ce sanctuaire, nous l'avouons sans peine. Mais ce silence ne doit pas nous arrêter.

Le roman de Raoul de Cambrai nous parle d'un petit monastère et d'une église à Berbières ; la tradition d'Al-

bert — une tradition toujours la même et plusieurs fois séculaire — d'une Vierge découverte à Brebières, d'un sanctuaire érigé en cette plaine à la chère Madone, du nom de Berbières donné à l'une et à l'autre. Il suffit de rapprocher ces deux affirmations de sources différentes. La conclusion s'en dégage immédiatement lumineuse et inattaquable.

III. — *Provenance de la Statue miraculeuse.*

La statue de Notre-Dame de Brebières fut donc découverte à la fin du IX^e siècle ou au commencement du X^e.

Reste à chercher quelle en est l'origine.

Le P. Letierce s'était posé la même question : « Quelle main (1) a déposé la sainte image dans le sein de la terre ? » Et voici sa réponse : « Le peuple vous dira que c'est la main de Marie, que la statue de Brebières est l'ouvrage de la Sainte Vierge ou de ses anges ; ou, si vous aimez mieux, dites que soustraite à de sacrilèges profanations sur un lointain rivage, cette image a été apportée miraculeusement en Picardie, comme Notre-Dame de Liesse ; ou, enfin, dites que c'est l'œuvre d'un sculpteur indigène qui aura voulu prêter à Marié, pour exprimer ses sollicitudes, les attributs que l'art chrétien a de tous temps donnés au bon Pasteur. »

Sans nier ce qu'il y a d'ingénieux et peut-être de fondé en ces diverses hypothèses, il est à ce problème une solution beaucoup plus rationnelle : la statue de Notre-Dame de Brebières vient des moines de Centule établis à Encre.

(1) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, Messager, 5 avril 1884.

Ce sentiment s'appuie sur l'histoire même de saint Riquier, l'illustre fondateur du célèbre monastère : à Centule comme à Forest-Montiers, lisons-nous en sa vie (2), le saint abbé érigea une chapelle en l'honneur de la Reine du Ciel. L'exemple du père fut une loi pour ses enfants, et le territoire d'Encre vit fleurir la piété envers l'auguste Marie dès l'arrivée des bénédictins de Centule, par conséquent au milieu du VII^e siècle.

Rappelons encore, après l'abbé Rupert (3), les prescriptions formelles de la règle de saint Benoît relatives au culte de la Très Sainte Vierge : dans le cloître de chaque monastère, il y aura un oratoire dédié à la Mère de Dieu et tous les dimanches on y fera la première station de la procession. Ce point de la règle était-il observé à Centule ? Les annales de l'Abbaye vont nous l'apprendre. Non loin de la grande église du couvent consacrée au Saint-Sauveur, il y en avait une autre élevée à Marie, c'était l'église Notre-Dame (4) et au temps de saint Angilbert — vers 790 — deux fois par jour, après les vêpres comme à l'issue des matines, trois cents moines (5) sortaient de l'église Saint-Sauveur en faisant une longue procession à travers les cloîtres et se rendaient à l'église Notre-Dame. Cette pieuse coutume n'était pas de date récente, elle avait sa raison d'être dans la pratique ordinaire de saint Riquier et les ordonnances de saint Benoît. Elle existait donc aussi au prieuré d'Encre et nous nous associons pleinement à l'historien de Centule pour répéter après lui : « Serait-ce (6) trop présumer

(2) Chan. Hénocque, *Hist de Saint-Riquier*, I, p. 52.

(3) *Les sanctuaires de la T. S. V. en Picardie*, p. 415.

(4) Cf. Plan de l'abbaye de Centule. *Histoire de Saint-Riquier*, I, p. 168.

(5) *Les sanctuaires de la T. S. V. en Picardie*, p. 418.

(6) *Les sanctuaires de la T. S. V. en Picardie*, p. 414.

de l'influence de saint Riquier et de ses fils spirituels sur leurs vassaux que de faire remonter jusqu'à leur prieuré d'Encre les premières efflorescences du culte de Notre-Dame de Brebières, dont l'origine se perd dans la nuit des temps ? »

Une description, si courte soit-elle, de l'église Notre-Dame de Centule serait un hors-d'œuvre. Notons, du moins, la date (7) de sa consécration par quatre évêques : Georges d'Amiens, Pléon de Noyon, Geoffroy de Laon et Absalom dont le siège est inconnu. La cérémonie s'accomplit le 8 septembre 799.

La date est à souligner : un lien assez étroit y rattache peut-être les fêtes du 8 septembre en la ville d'Encre.

On peut se demander, en effet, si la Nativité de la Très Sainte Vierge était à cette époque célébrée au monastère de Centule. Cette solennité remonte à saint Maurille, évêque d'Angers, à une apparition dont il fut favorisé en 430 : voilà pourquoi le glorieux anniversaire de la naissance de Marie fut appelé longtemps Notre-Dame l'Angevine. Rome l'adopta très vite et le pape Gélase en fait mention dans son sacramentaire. Toutefois, cette fête n'eut droit de cité en notre pays qu'à la fin du VIII^e siècle ; il fallut plus de cent ans pour le rendre obligatoire dans tous les diocèses de France. L'abbaye de Centule la connaissait-elle lors de l'invention de Notre-Dame de Brebières ? On ne saurait l'affirmer.

A tout le moins, les moines de Saint-Riquier solennisaient à pareil jour la dédicace de leur seconde église, et c'était pour eux grande joie d'honorer une fois de plus la Mère du Sauveur, patronne de ce sanctuaire.

Les religieux d'Encre auront voulu s'associer de loin à leurs frères de Centule en cette circonstance :

(7) Chan. Hénocque, *Hist. de Saint-Riquier*, I, p. 154.

à leur tour, ils auront établi une fête en l'honneur de l'auguste Marie. Elle était déjà de tradition quand ils quittèrent le pays, et les chanoines, leurs successeurs à Encre, furent soucieux de suivre les traces de leurs devanciers. Ils la solennisèrent avec le même bonheur, et, au moment de la découverte de la statue miraculeuse, on n'eut pas à chercher d'autre jour pour honorer, comme elle le mérite, la Reine du Ciel et de la terre.

Evidemment, c'est une simple hypothèse : elle ne nous semble pas dépourvue cependant de toute probabilité.

Elle diffère assurément de la supposition du vénéré chanoine Duval (8). Ce digne prêtre, conquis lui aussi par le charme victorieux de notre Vierge picarde, a écrit en excellents vers la « légende de Notre-Dame de Brebières ». Il place l'invention de la sainte Image au jour même de la Nativité de la Sainte Vierge ; il ne lui est pas difficile d'expliquer les fêtes annuelles de septembre à Brebières.

Cette opinion serait la nôtre, si les annales de Centule ne paraissaient pas nous fournir des données différentes.

Au reste, à tenir compte de certaines traditions locales, on arrive à la même conclusion.

Pour fixer au 8 septembre l'invention de la chère Madone, il faudrait établir au préalable que la plaine de Brebières était un champ cultivé : l'enlèvement des récoltes devait y précéder l'apparition des brebis. Mais ce point est fort douteux. D'après des auteurs — et tout se réunit pour confirmer leur assertion, nous le verrons au prochain paragraphe — Brebières était un pâturage. En ce cas, l'époque de la découverte serait plutôt le printemps, c'est-à-dire le moment de l'année où le renouveau permet de sortir les troupeaux.

(8) Chanoine Duval, doyen du chapitre d'Amiens, Cf. *Messenger de N.-D. de Brebières*, novembre 1892.

Albert pourrait donc, non sans quelque raison, imiter plusieurs sanctuaires dont la Vierge fut trouvée en des circonstances à peu près identiques. Citons, par exemple, Josselin, au diocèse de Vannes. Tous les ans, le deuxième dimanche après Pâques, cette ville fête l'invention de sa patronne, Notre-Dame du Roncier. Nous aimerions à voir célébrer semblable fête en la ville d'Albert. Le 30 novembre 1895, Rome accordait à la Basilique de Brebières une solennité spéciale en l'honneur de la « Mère du divin Pasteur », elle la fixait au premier dimanche de mai. Ce jour nous paraît tout indiqué pour commémorer la découverte de Notre-Dame de Brebières.

Quant à la vénérable statue, elle fut faite à la prière des moines de Centule en résidence à Encre, peut-être sculptée par l'un d'eux. Ils la placèrent, soit en leur église, soit en un oratoire de leur cloître.

A l'approche d'un ennemi, la Madone fut emportée par un moine et cachée avec soin. Le religieux mourut, son cher secret fut enseveli avec lui dans le tombeau, le souvenir même de la Vierge fut complètement perdu. Les désastres causés par la guerre en la ville d'Encre avaient été très grands ; ce fut le moment où les survivants du prieuré furent rappelés à Centule et remplacés par des chanoines. Grâce à ce changement, l'oubli se fit très vite sur la sainte Image, tant d'autres objets de prix avaient subi le même sort !

Notre conviction est donc parfaitement établie : la statue de Notre-Dame de Brebières vient des moines de Centule fixés à Encre, elle est à peu près contemporaine de leur installation en ce pays, elle peut être de la seconde moitié du VII^e siècle.

Impossible, dira quelqu'un : après mûr examen du style et de l'agencement des draperies, M. l'abbé Dumont estime que la vénérable Madone peut appartenir au XIII^e ou au XIV^e siècle.

« Cette estimation est contestable, réplique le P. Letierce (9) : les conjectures de l'iconographie ne fournissent pas des indications assez sûres pour un jugement sans appel. » Et le docte religieux nous remet en mémoire la date historique de 1138, il relate le don fait alors par Guarin de Châtillon aux clunistes de Saint-Martin des Champs de la collégiale de Saint-Gervais d'Encre avec toutes ses dépendances, c'est-à-dire, comme l'explique Innocent III, avec Sainte-Marie de Brebières.

A cette objection, le chanoine Gosselin faisait une réponse beaucoup plus péremptoire. Nous citons textuellement ses paroles, il nous les a répétées si souvent !

» De tout temps, l'on s'est plu à redire que l'image de Notre-Dame de Brebières était destinée à être appuyée contre un mur. Et voici la preuve de cette assertion : le dos de la statue est à peu près brut, il n'accuse presque aucun travail de la part de son auteur ; seule la partie exposée aux regards des fidèles a été l'objet de ses soins. D'où M. l'abbé Dumont a déduit cette conséquence : la Vierge est relativement récente, elle est au plus tôt du commencement du XIII^e siècle.

« La conclusion est erronée. La statue est beaucoup plus ancienne. Le dos de la sainte Image nous la montre en son état primitif, c'est-à-dire à peine ébauchée d'abord par une main inhabile. Seulement vint une époque où elle parut moins en harmonie avec les emblèmes religieux du temps. La remplacer ? On n'y songea pas une minute : c'eût été une lourde faute, car la chère statue était entourée déjà d'une vénération plusieurs fois séculaire. On se contenta de la retoucher. C'était le siècle des cathédrales gothiques : est-il donc si difficile de s'imaginer qu'à pareil moment

(9) Cf. P. Letierce, Hist. de N.-D. de Brebières, Messager 5 avril 1884.

il ait pu se trouver au prieuré d'Encre un moine, ou que l'on y ait fait venir un artiste, parfaitement en mesure d'embellir la sainte Image, d'en faire la sœur de tant d'œuvres d'art ? Et parce que, de fait, la Madone était fixée à la muraille, l'auteur de ce travail s'est préoccupé seulement de la partie visible pour le spectateur. Il n'y a donc rien à conclure de la statue elle-même contre son antiquité. »

Et le pieux chanoine, pour donner plus de force à ses observations, nous rappelait à la fois et l'établissement définitif des enfants de Cluny au prieuré d'Encre en 1201 et le grand amour de ces religieux envers la Reine des Cieux.

IV. — *Le Nom de la Madone.*

D'après la bulle d'Innocent III, le vocable de notre Vierge était au XII^e siècle Sainte-Marie de Berbières, *Beata Maria de Berberiiis*.

Ici, encore, se dresse un point d'interrogation : pourquoi ce nom ?

Dans le roman de Raoul de Cambrai et de Bernier, le petit prieuré voisin de la ville d'Encre est appelé Bernier-bierre. Ce mot signifie tombe de Bernier. A la longue, on aura dit par abréviation Ber-bierre, tombe du ber, c'est-à-dire du seigneur. Peut-être, insinue le chanoine De Cagny (1), faudrait-il tirer de là l'étymologie de Berbières.

Nous ne croyons pas pouvoir nous rallier à ce sentiment. La raison en est toute simple : ce petit couvent et son église existaient avant la mort de l'écuyer de Raoul, les vers cités par nous en font foi ; ils ne lui ont

(1) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, I, note de la page 292.

donc pas emprunté son nom. Chapelle, prieuré et Madone avaient de longue date leur appellation et, selon toute vraisemblance, c'était Berbières.

Si Bertolais de Laon, l'auteur du roman, s'est exprimé de la sorte, s'il appelle le petit prieuré Bernierbierre, c'est ignorance de sa part, désir de donner l'explication d'un mot dont il ne savait pas l'origine ou secret espoir de grandir son héros. D'autres pays portent le nom de Brebières (2), où l'on ne voit la tombe d'aucun seigneur, et l'on ne comprendrait guère comment Rome aurait latinisé ce mot sans aucun souci de sa véritable étymologie.

Brebières, Berbières vient de Brebis, de Berbis, comme on-dit en de nombreux patois, il dérive, à n'en pas douter, du latin *Vervex*, bélier (3). Notre-Dame de Brebières équivalait donc à cette appellation, la Vierge à la brebis, la Vierge aux brebis (4).

Quelle est la raison de ce vocable ?

Deux opinions se sont fait jour à ce sujet : il est de notre devoir de les exposer.

Selon les uns — et M. Daussy (5) et M. l'abbé Dumont sont de ce nombre — la Madone aurait pris le nom du coin de terre où elle fut découverte. C'était un terrain dont la fertilité laissait à désirer, il n'y avait pas grand avantage à le mettre en culture (6), on en fit un pâturage. Et comme on dit le *Pré*, le *Parc*, pour désigner certains pacages, on aurait dit Brebières, la plaine aux brebis. La présence d'un berger et de son troupeau en ce canton, lors de l'invention de la statue,

(2) Lamotte-Brebières, près Corbie (Somme). Brebières, non loin de Vitry (Pas-de-Calais).

(3) Littré, *Dictionnaire de la langue française*, p. 413.

(4) En son bref pour l'érection de l'église d'Albert en basilique, Léon XIII appelle la Sainte-Vierge *Domina Maria a Gregibus*.

(5) M. Daussy, *Note sur Sainte-Marie de Brebières*, p. 7.

(6) Cf. Charles Rimbart, *Germaine Drasco*, p. 6, où il est aussi question du peu de fertilité de cette plaine.

serait toute naturelle, il était venu à l'endroit fréquenté par les pâtres des alentours. Non loin, se trouve le village d'Ovillers. Ce nom de lieu semble comporter la même signification : il vient du latin *ovile*, bercail, bergerie ; c'était sans doute un pays renommé pour ses troupeaux, et s'il avait un nombreux bétail, c'était à cause des *brebières*, c'est-à-dire des vastes pâturages des environs. Aussi bien la brebis sculptée aux pieds de la Madone est un emblème, un symbole. Il y avait là une plaine pour les brebis, voilà pourquoi on a voulu faire de Marie une pastourelle, la protectrice des bergers, la gardienne des troupeaux de la région. Telle fut, dès l'origine, l'intention de l'auteur de la sainte Image. Celle-ci disparue, la terre continua de porter son nom primitif et la Vierge le reprit lors de sa découverte.

Une autre raison peut encore être alléguée : si la statue de Notre-Dame avait été cachée dans une terre cultivée, un jour où l'autre, le fer de la charrue l'aurait heurtée, fatalement il en aurait amené l'invention. Pareil fait ne s'est pas produit, parce que Brebières était un pâturage.

On aurait donc appelé la Vierge trouvée en cet endroit Notre-Dame de Brebières, comme à la Salette, à Lourdes, à Pontmain, en cent autres lieux, on invoque la Mère de Dieu sous le nom de Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Pontmain, etc.

Suivant d'autres auteurs — et c'est le sentiment populaire et traditionnel — le contraire serait arrivé. Une brebis paraît brouter l'herbe aux pieds de la statue, une brebis en a provoqué la découverte, c'est donc, conclut le peuple, la Vierge aux brebis, la Vierge de Brebières. Ne dit-on pas la Vierge à la chaise, la Vierge aux lys, la Vierge au raisin ? Et tout aussitôt le lieu témoin de l'événement prodigieux et même le

chemin conduisant au sanctuaire, partagèrent ce nom de Brebières. Un pâtre habitué de ces plaines, un berger au service des moines, un pauvre frère lai chargé des troupeaux du monastère aurait consacré ses loisirs à sculpter grossièrement la statue et, suivant le cours de ses pensées habituelles, il lui aurait prêté les attributs d'une bergère. Ce ne serait pas le seul exemple d'un tel travail dans de semblables conditions. Ou bien encore, pour désigner la Madone trouvée grâce à une brebis, on l'aurait nommée la Vierge à la brebis. C'est le sentiment de M. Letellier (7) : « On l'appela Notre-Dame de Brebières pour conserver l'obligation qu'on en devait à un troupeau de brebis ».

Nous n'avons aucune raison d'adopter une opinion de préférence à l'autre. Un titre des archives (8) de l'abbaye de Corbie mentionne en juillet 1249 le terroir de Brebières. C'est un acte de l'official d'Amiens : il y est question de la vente de dix-huit journaux de terre faite au monastère par le comte Ingerran : ces propriétés sont situées en différents lieux, on y trouve cette indication intéressante pour nous, *in territorio Brebyeris*. Nous ne connaissons pas de document antérieur. Jusqu'à plus ample informé, nous nous abstenons donc de prendre parti.

Mais il ne nous en coûterait nullement de souscrire à ces paroles du P. Letierce (9) : « Notre respect pour les traditions nous retient encore sous le drapeau de l'opinion antique ». Et volontiers, nous dirions après le même auteur : « Nous y voyons un de ces jeux de la Providence que d'autres pèlerinages signalent à leur origine. Témoin celui de la Délivrande, près de

(7) Manuscrit de M. Letellier, p. 28.

(8) Note trouvée dans les papiers du chanoine Gosselin.

(9) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, Messenger, 5 avril 1884.

Caen (10). Ce n'est d'abord qu'une modeste chapelle en l'honneur de Marie, qui existe de temps immémorial et survit à bien des vicissitudes, jusqu'à ce que vers l'an 1000 — pour Notre-Dame de Brebières il faudrait remonter deux siècles plus haut — elle s'écroule sous les coups du temps et des barbares. L'image de Marie disparaît dans les ruines, l'herbe la recouvre ; mais, averti par le Ciel, un berger sait la retrouver. Ainsi, Notre-Dame de Brebières, avec sa brebis symbolique, traverse sans éclat la première partie de son existence et, frappée à son tour, demeure comme ensevelie dans un tombeau. Enfin, après un temps plus ou moins long, son heure arrive, heure bénie de Dieu et des hommes, l'heure de sa résurrection glorieuse ; et un miracle, premier anneau d'une longue chaîne de miracles, inaugure la seconde moitié de son histoire ».

Le premier vocable de la Vierge fut donc Sainte-Marie de Berbières ; il se transforma en cet autre, Sainte-Marie de Brebières, quand on eut souci d'un français plus correct, pour devenir Notre-Dame de Brebières dans la langue chevaleresque du Moyen-Age.

(10) Cf. *Vierges de France couronnées*, au *Messager de N.-D.*

CHAPITRE III

Le lieu de la Découverte.

B IEN souvent déjà, nous avons nommé la plaine de Brebières. Le moment est venu de la visiter. La chose est facile, nous avons pour cela un guide absolument sûr et parfaitement informé : c'est l'historien de la ville d'Albert. En effet, M. Daussy a publié en 1877 une « Note sur l'ancienne chapelle de Sainte-Marie de Brebières (1) ».

Le résumé de cet intéressant travail nous fournira la matière des deux premiers paragraphes de ce chapitre.

I. — *La terre de Brebières.*

La terre de Brebières se trouve à dix-huit cents mètres au nord-est d'Albert.

La ville possède en ses archives un vieux plan terrier de 1748. Le terroir de la cité est divisé en soixante-douze cantons ou lieux-dits : celui dont nous parlons porte le numéro cinquante-et-un, il a une contenance de quarante et un journaux soixante-trois verges — près de dix-huit hectares.

Il touche du côté du nord à une plaine sise au terroir d'Aveluy appelée aussi plaine de Brebières ; il est limité à l'est par le chemin d'Albert à Owillers, à l'ouest par celui d'Albert à Aveluy, nommé également chemin de Brebières ; au sud il confine à la Croisette (on désigne ainsi le point de jonction de ces deux voies du côté d'Albert.)

(1) Brochure de 32 pages, chez H. Yvert, Amiens.

Le chemin d'Ovillers est relativement récent ; il est postérieur à la division des propriétés : un même champ portant au cadastre le même numéro, appartenant au même possesseur, est partagé par ce chemin en deux pièces de forme irrégulière.

Il n'en est pas de même du chemin d'Aveluy ou chemin de Brebières : il forme la base du sectionnement des propriétés sur le terroir d'Albert, comme sur celui d'Aveluy. Il côtoie presque toujours le pied de rideaux ou talus naturels ; il doit donc être très ancien. D'ordinaire, de chaque côté d'une rivière, on aperçoit un chemin assez rapproché du cours d'eau : il faut bien desservir les habitations élevées sur ses bords, aboutir aux champs voisins, et telle en est la raison d'être. Par conséquent, le chemin de Brebières est une portion de la voie longeant la rive gauche de l'Ancre ; il date de l'époque des premiers habitants du pays et, comme direction générale, il a celle de la rivière : il va du nord au sud.

Si on le remonte en sens inverse, c'est-à-dire au sortir d'Albert, en voici les particularités : A partir de la Croisette, il quitte les terrains bas, voisins du marais de la ville, puis il nous fait gravir par une pente douce un contrefort du massif crayeux qui enserré la vallée, en suivant le pied d'un talus naturel d'une hauteur moyenne de deux mètres. Ce rideau est à peu près parallèle dans sa direction à un autre situé au bord des tourbières de l'Ancre, dont le sépare un intervalle d'environ cent cinquante mètres.

Après avoir monté l'espace de cinq cents mètres, on redescend l'autre versant de la colline, toujours en longeant le rideau, jusqu'au bas d'une vallée sèche dont l'extrémité aboutit aux anciennes tourbières d'Aveluy.

Le sanctuaire de la Vierge aux brebis se dressait au sommet du coteau, à l'est du chemin de Brebières et au-dessus du rideau voisin. Tout près se trouvait la

Maison des Champs, le petit couvent, le *prieure petit*, et le tout dépendait du Prieuré de la ville d'Encre. En 1748, malgré la destruction de la chapelle et des bâtiments contigus, malgré le départ des Bénédictins et les aliénations consenties par eux, les moines possédaient encore sur ce plateau seize journaux vingt-deux verges — soit sept hectares de terre — faible reste de leurs anciennes propriétés, jadis beaucoup plus considérables en cet endroit.

En 1876, M. Daussy et M. Boulenger, son gendre, firent des recherches en cette plaine de Brebières.

La transformation d'un terrain bâti en terre à labour ne se fait jamais, sans en laisser subsister fort longtemps des traces bien visibles pour un observateur attentif. Les fondations des bâtiments n'ont pas été complètement arrachées, toujours il en remonte quelque chose à la surface. D'un autre côté, le nivellement ne saurait être parfait : la charrue ne s'enfonce pas dans une terre chargée de décombres, comme dans tout autre terrain à son état naturel ; il s'y produit donc presque nécessairement un renflement et, par contre, s'il y a une parcelle non bâtie — autrefois cour ou jardin — elle forme naturellement cuvette.

La disposition des lignes encore apparentes au champ de Brebières en était pour les chercheurs un indice certain : ils étaient bien en face de restes de constructions détruites. La nature de nombre de débris trouvés en cette plaine les confirmait dans ce sentiment. Pas besoin de se demander un seul instant si par hasard ces matériaux n'avaient pas été apportés de la ville en ce lieu. A quoi bon des charrois à deux kilomètres d'Albert avec obligation de faire gravir un talus à des voitures pesamment chargées ? Passe encore quand il s'agit d'améliorer le sol, mais tel n'était pas le cas. Il y avait, en effet, des fragments de briques et de tuiles en grande quantité, des morceaux d'une pierre blanche

conservant encore des traces de sculpture, d'une pierre noire étrangère au pays, reste sans doute d'une dalle ou d'une pierre tombale; il y avait en outre des éclats importants de marbre poli, provenant peut-être des autels, enfin une pièce de monnaie du XIV^e siècle à l'effigie de Guillaume de Namur, humble offrande d'un pèlerin des bords de la Meuse ou d'un soldat wallon amené là par les hasards de la guerre.

On pouvait même, au relief du sol, apprécier assez exactement les dimensions de la surface bâtie. La ligne des constructions s'étendait à l'ouest, le long du chemin de Brebières, dont elle était éloignée de dix mètres, sur une longueur de trente-huit à quarante mètres. Le côté opposé, celui de l'est, sur le chemin d'Ovillers, mesurait vingt-huit à trente mètres. Au nord, la ligne avait quarante-cinq mètres, au sud, du côté de la Croisette, vingt-huit à trente mètres. C'était, on le voit, une figure très irrégulière.

D'après ces renseignements, il est facile de déterminer exactement la place du sanctuaire de Brebières.

II. — *Emplacement de la Chapelle.*

Le temple élevé à la Très Sainte Vierge se trouvait au nord du champ de Brebières. Là on a découvert le plus de décombres, surtout les plus précieux, là fut recueillie la pièce de monnaie du XIV^e siècle.

Du reste, le plan de 1748 semble l'indiquer formellement. Aujourd'hui, la terre de Brebières est limitée au nord par une ligne droite; d'après le cadastre du XVIII^e siècle, elle l'était alors par une ligne brisée. Pourquoi cette différence? Tout simplement, jadis il y avait là d'anciennes clôtures, il avait fallu en tenir compte des siècles durant. Les bâtiments une fois disparus, on tira une ligne droite.

D'autre part, cette ligne brisée était exactement orien-

tée de l'est à l'ouest, et c'est encore un détail à ne pas omettre, car il a son importance. Il est de règle, en effet, de tourner vers l'orient le sanctuaire de nos églises, et rien en ce lieu ne portait à déroger à cette loi. D'où cette conclusion : de ce côté s'élevait le mur nord de la chapelle, par conséquent, l'abside était sur le chemin d'Ovillers, le mur sud du côté de la Croisette, le portail faisait face au chemin de Brebières, d'Aveluy à Albert.

Le site était admirablement bien choisi : l'édifice était sur le territoire d'Albert — et c'était la consécration des droits de la ville — mais à la limite des terroirs d'Aveluy et d'Ovillers — et c'était une satisfaction pour ces paroisses, jalouses, elles aussi, d'honorer la sainte Image, car elles n'en étaient guère plus éloignées que la cité elle-même. — Les bois d'Aveluy et de la Haye protégeaient le sanctuaire contre les vents du nord, le bois Lecomte l'abritait contre les vents de l'est.

Placée près d'un chemin très fréquenté, à une faible distance de la route de Bapaume et de Cambrai, la chapelle pouvait être facilement visitée par les foules. Elevée sur un coteau, elle dominait les environs et sa fièche s'apercevait au loin.

S'il suivait la route d'Amiens, le voyageur la saluait du sud par-dessus les habitations d'Albert ; s'il arrivait de l'est par la route de Péronne, il la voyait après avoir gravi la *côte de la Justice* (1) ; de l'ouest à sa sortie de Bouzincourt ou de Martinsart, du haut du plateau qui couronne la rive droite de l'Ancre, le pèlerin la découvrait dans le lointain ; seuls les étrangers venus par le chemin de Bapaume ou par la route d'Aveluy ne pouvaient l'entrevoir à cause des bois d'Aveluy ou de la Haye.

Est-ce exactement le lieu où fut trouvée la vénérable

(1) Ainsi nommée parce que là se trouvait la potence du Seigneur.

statue de Notre-Dame ? Personne évidemment ne saurait l'affirmer. Le rêve des fondateurs de la chapelle eût été de dresser le trône de la Vierge à l'endroit même où elle fut découverte. Ont-ils pu réaliser ce désir ? Peut-être : « J'ai souvent entendu dire (2) que, d'après la tradition, la chapelle de Notre-Dame de Brebières avait été élevée au lieu même où avait été trouvée la Vierge miraculeuse », écrit M. Daussy. Nous ne contredirons pas le savant historien. Il n'y aurait pas cependant à s'étonner outre mesure, si l'on s'en était écarté quelque peu : il était naturel de se préoccuper de la propriété du sol sur lequel on voulait bâtir, puisqu'il y avait eu contestation à ce sujet entre deux paroisses, de la position du sanctuaire, de son orientation, de ses facilités d'accès. Rien ne s'oppose donc à ce que l'on ait choisi le site le plus favorable pour la chapelle. — On peut, il est vrai, faire une autre hypothèse. Après le miracle de la translation, l'ébranlement du char par le cheval d'Encre, peut-être la paroisse rivale d'Albert se montra-t-elle de meilleure composition, peut-être laissa-t-elle à la ville toute liberté de construire le sanctuaire à l'endroit même de la découverte (3). Quoi qu'il en soit, selon toute probabilité, le lieu de l'invention, ou tout au moins celui où s'arrêta le char de la ville d'Encre, était enclavé dans l'enceinte de l'édifice.

Autour de la chapelle des bâtiments avaient été élevés : c'était le Prieuré petit, le petit Couvent ou la Maison des Champs. Il fallait veiller sur le temple de la Madone, y assurer le culte, être prêt à répondre aux vœux

(2) M. Daussy, *Note sur la chapelle Sainte-Marie de Brebières*, p. 5.

(3) C'est ce qu'insinue le chant Duval en sa poétique légende :

Ah ! je renonce
A l'enlever, non à l'aimer,
Repartit le pieux village.

des pèlerins, entendre leur confession, leur distribuer la sainte communion. Des prêtres à demeure étaient nécessaires pour cela, donc une habitation à leur usage. D'après les dimensions fournies par M. Daussy, la maison des religieux était au nord du sanctuaire ; de ce côté la ligne des constructions avait le plus d'étendue, la raison en est évidente : là était le couvent.

Brebières devait être comme la portion choisie de l'héritage des moines d'Encre : offrandes nombreuses, fondations à acquitter, grand concours des fidèles, tout les attachait à ce coin de terre.

Situé à moins de deux kilomètres de la ville, ce lieu était tout indiqué comme but de promenade aux religieux. Le Prieuré d'Encre était assez restreint, il avait un jardin de fort peu d'étendue ; raison de plus pour chercher à Brebières calme, repos, grand air et santé au besoin. Et parce que, d'après M. Daussy (4), les moines possédaient autour du sanctuaire soixante-dix-huit journaux de terre d'un seul tenant — plus de trente-quatre hectares — sans compter leurs propriétés sur Aveluy et Ovillers, en bons administrateurs ils avaient créé au couvent des Champs une maison de rapport ; ils y avaient tracé un jardin, planté un verger, élevé les constructions nécessaires pour faire de Brebières comme la ferme de leur Prieuré d'Encre.

Ils s'étaient aussi ingénies à rendre plus agréable le séjour des pèlerins de Notre-Dame. Par leurs soins une vaste place avait été ménagée en face de la chapelle, de dix mètres de long sur trente-huit à quarante de large. Les visiteurs y trouvaient un lieu de repos plein d'ombre et de fraîcheur ; et si, aux jours de grande affluence, il était nécessaire de célébrer les offices en plein air, c'était le moyen d'assurer à tous plus de facilité pour y prendre part.

(4) *Note sur Sainte-Marie de Brebières*, p. 21.

Aujourd'hui, comme parle M. Daussy (5), on voit seulement quelques arbres à Brebières. Mais, d'après le cadastre de 1830, Aveluy en possédait toute une rangée sur le rideau du chemin de Brebières. Il en était de même au chemin d'Ovillers : son prolongement du côté du grand marais d'Albert était encore planté sur ses deux rives en 1867. Dans nos contrées, du reste, il n'y a guère d'habitations sans ombrage : à distance, nos villages de Picardie sont comme des massifs de verdure.

Il faut donc se représenter (6) les pentes, maintenant si tristes et si nues du Mont d'Encre, comme couvertes autrefois d'une végétation au riant aspect. Le chemin de Brebières, le chemin de Miraumont — appelé aussi chemin de Marceau — le chemin d'Ovillers étagaient sur la colline leurs lignes verdoyantes et le tout finissait pas se réunir à la Croisette. Des jardins, des plantations de toute nature formaient autour de la Maison des Champs un couvert de verdure, au-dessus duquel émergeait, svelte et gracieuse, la jolie flèche du sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Brebières.

II. — *Le Sanctuaire de Brebières.*

Après avoir relevé l'emplacement de la chapelle de Notre-Dame, il resterait à en donner une description : on aimerait à savoir quelle en était la forme, la place occupée par la vénérable statue, les richesses accumulées en ce saint lieu par la piété des siècles. Malheureusement, il n'y a rien pour nous aider à reconstituer le passé de Brebières : archives, comptes de dépenses, registres de la première confrérie, tout a disparu. Le sanctuaire a été démoli en 1728 par ordre de Louis XV ;

(5) *Note sur Sainte-Marie de Brebières*, p. 19.

(6) *Note sur Sainte-Marie de Brebières*, p. 19.

nulle part, à notre connaissance du moins, il n'existe de documents pour nous faciliter cette tâche.

En une notice — publiée sans doute chez Sagnier et Bray dans la *bibliothèque des écoles* et à laquelle font allusion MM. De Cagny et Dumont — il est dit à la vérité qu'en 1818, on pouvait apercevoir encore à Brebières des vestiges considérables de la chapelle. Cette affirmation nous paraît fort risquée : la notice en question n'a même pas deux lignes pour décrire ces ruines pourtant si respectables ; de plus, elle est en contradiction formelle avec l'assertion de Mgr Sabatier (1) : en son mandement du 1^{er} novembre 1732, l'évêque d'Amiens félicite et remercie le Roi d'avoir sur sa demande rasé le sanctuaire. Elle ne l'est pas moins avec l'histoire locale : en cette même année, Brebières devenait une terre à labour — débarrassée par conséquent de ses constructions — et le sieur Cinet en était déclaré locataire. Enfin l'on s'expliquerait mal comment, à soixante ans de distance, il a fallu à des chercheurs tant de sagacité pour en retrouver la place. Si la chose avait été si notoire en 1818, il y aurait eu dans la ville d'Albert assez de vieillards en 1876 à même de fournir à cet égard les renseignements désirés.

N'y aurait-il pas moyen cependant de parler du sanctuaire de Brebières et de satisfaire ainsi la légitime curiosité du lecteur ? Nous le croyons.

Il y a eu successivement en cette plaine au moins deux chapelles érigées à la gloire de Notre-Dame.

La première fut bâtie, sinon tout de suite, certainement peu après la découverte de la statue miraculeuse — donc au plus tard au commencement du x^e siècle. — En ce lieu fut un jour recueillie la dépouille mortelle de Bernier.

Ce premier sanctuaire devait être de dimensions res-

(1) *Actes de l'église d'Amiens*, II, p. 312.

treintes et revêtir les formes lourdes et massives de l'époque. Quatre murs formant un rectangle allongé, construits en craie du pays, percés de quelques baies étroites, mais largement ébrasées à l'intérieur, au-dessus une charpente cachée par un lambris, telle devait être la chapelle primitive de Sainte-Marie des Champs.

La statue de la Madone était au centre du sanctuaire et dominait l'autel ; à la longue, on fit peut-être une abside semi-circulaire pour recevoir la sainte Image et placer autour d'elle des cœurs, des béquilles, en un mot, les ex-voto des pèlerins et des miraculés. Des lampes brûlaient nuit et jour, des cierges se consumaient, des fleurs exhalaient leur parfum près de l'autel, témoignage irrécusable de la confiance de tous en la maternelle bonté de la Vierge, glorieux tribut de reconnaissance pour ses bienfaits. Sans doute, le long des murailles, des peintures grossières, mais parlantes, rappelaient les faits saillants du pèlerinage, la découverte de la statue, la rivalité des paroisses, la victoire de la ville d'Encre et quelques-uns des miracles de la Reine des Cieux. A l'extérieur, il y avait un porche ou narthex surmonté d'un modeste clocher : on y dressait un autel aux grands jours de fête pour permettre aux fidèles, debout sur la pelouse, d'assister au saint sacrifice de la messe.

Combien de temps vécut cette humble chapelle ? Qui pourrait le dire ? Au cours des âges elle dut être réparée bien souvent, peut-être même reconstruite plus d'une fois, car les invasions furent fréquentes dans la région et leurs ravages furent terribles. Mais il nous est impossible de rien affirmer à ce sujet.

En 1577, une nouvelle église fut bâtie en la plaine de Brebières. D'après certains auteurs (2) il y aurait eu

(2) V. g. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, III, p. 32.

alors des restaurations importantes au sanctuaire, de grands travaux y auraient été exécutés. Ainsi énoncée, la proposition est inexacte ; il y eut une reconstruction totale de la chapelle, le fait est certain.

L'ancien sanctuaire menaçait-il ruine ? Était-il insuffisant pour les besoins du pèlerinage ? Avait-on fini par le trouver trop indigne de la Mère de Dieu ? Ou bien avait-il partagé le sort du château d'Encre, rasé par les Impériaux en 1553 ? Autant de questions à laisser sans réponse, faute de documents.

Quel qu'en soit le motif, en 1577 la chapelle de Notre-Dame de Brebières fut rebâtie. Nous en avons une preuve unique, il est vrai, mais elle est péremptoire : c'est, une lettre provenant des archives du château de Monchy, près Compiègne, et publiée par le baron Pichon dans le Bulletin historique de cette ville (3).

Avec le nom du fondateur de la nouvelle église et celui de son architecte, cette lettre nous donne quelques détails pleins de netteté sur la marche des travaux et l'indication sommaire des différentes parties de l'édifice. C'est peu assurément, mais dans une pénurie de renseignements comme celle où nous nous trouvons, cette lettre nous est précieuse et nous ne saurions assez remercier celui qui nous l'a signalée (4).

Le fondateur du nouveau sanctuaire est Jacques d'Humières, le seigneur et marquis d'Encre, l'architecte est Jehan Bruiant.

Une note du baron Pichon sur la lettre en question est ainsi conçue : « M. Bérard, dans son dictionnaire des artistes français, nomme Remy Bruyant, orfèvre et ciseleur à Valenciennes, vivant en 1534 : il a pu

(3) *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, correspondance des d'Humières, VI, p. 78 à 140.

(4) Le comte de Galametz, d'après une note du chan. Gosselin.

être le père de Jean ». Inutile, pensons-nous, d'aller chercher si loin ; le nom de Bruiant est très commun dans les environs de Péronne ; il a donc pu se rencontrer dans la région un maître maçon de ce nom, capable d'élever un monument comme celui dont nous parlons : il n'exigeait pas de connaissances architectoniques bien considérables.

Voici quelle était la disposition du nouvel édifice : il se composait d'un portail, d'une nef, d'un chœur et d'une chapelle dédiée à saint Jacques. Les travaux semblent avoir commencé au printemps de 1577. On fit d'abord le chœur et la chapelle Saint-Jacques. — Que faut-il entendre au juste par ce mot « le chœur ? » Y avait-il un chœur proprement dit ? On peut en douter, car l'église de Brebières n'était pas assez importante pour cela. Le mot « chœur » est ici opposé à cet autre : « la nef » et semblerait signifier plutôt l'abside ou le sanctuaire. — La chapelle Saint-Jacques était située au midi et servait à la fois de sacristie et de chapelle seigneuriale (elle était vouée au patron du marquis fondateur). Ces parties « arrivées à six pieds de la hauteur qu'il les convenait lever pour commencer à voûter », on s'occupa « d'établir et d'ériger la nef et le portail et de remplir les arches jusqu'à la hauteur des hautes maçonneries ». Ce travail était achevé le 6 septembre 1577. Restait à couvrir le bâtiment, à en mettre les murailles à l'abri des pluies de l'automne et des gelées de l'hiver. Par malheur, l'argent n'arrivait pas. Occupé à Paris par les affaires de son gouvernement de Picardie encore compliquées par la grave question de la Ligue, Jacques d'Humières négligeait l'entreprise. Copie du plan et établissement de Notre-Dame de Brebières lui avait été envoyée par Bruiant, le marquis n'avait même pas donné signe de vie. Il faisait cher à vivre, les ouvriers n'avaient pas été payés, ou bien, si leur salaire avait été avancé par l'en-

trepreneur, celui-ci était à bout de ressources; d'où une nouvelle lettre, celle que nous possédons (5). Cette fois, Jacques d'Humières envoya une réponse, satisfaction fut donnée à Bruiant et les travaux ne subirent pas d'interruption : le gros œuvre était achevé pour l'hiver de 1577.

Nous n'en savons pas davantage sur la nouvelle chapelle de Brebières. Qu'étaient ces arches à remplir jusqu'à la hauteur des hautes maçonneries ? Servaient-elles de support à une voûte en pierre ? Nous ne pouvons l'affirmer. Et le portail, quelle forme lui avait-on donnée ? Rien dans la lettre de Bruiant ne nous renseigne à cet égard.

Il y a lieu toutefois de revenir sur les deux dernières phrases de la lettre : « Je suis bien assuré; quand vous aurez vu les ouvrages, vous en serez content. Beaucoup de gentilshommes et autres gens de bien les trouvent fort bien ».

D'après ce passage, même pendant les travaux, les pèlerins affluaient encore à Brebières; la statue miraculeuse y était donc restée, abritée sans doute en une

(5) Voici cette lettre : « Dernièrement, je vous envoyai la copie du plan et établissement de N.-D. de Brebières et vous mandez comment les machonneries étaient levées à six pieds près de la hauteur qu'il les convenait lever pour commencer à vaulser (voûter), c'est assavoir le cœur et la chapelle Saint-Jacques. Depuis ce temps, nous avons érigé et établi le nef et portail, ensemble rempli les arches jusqu'à la hauteur des hautes machonneries... nous n'avons point eu de vos nouvelles... Je vous supplie avoir esgard sur les puvres ouvriers; vous sçavez qu'il fait cher vivre... qu'on nous baille quelque argent. Je suis bien assuré; quand vous aurez vu les ouvraiges, vous-en serez content. Beaucoup de gentishommes et aultres gens de bien les trouvent fort bien...

Lettre 74. J. Bruiant à Mgr de Humières, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Péronne, etc., à Paris D'Encre, 6 septembre 1577.

Bulletin historique de Compiègne, VI, p. 112.

dépendance du petit couvent ou dans un sanctuaire provisoire.

Des hommes de goût et d'une compétence indiscutable regardaient cette œuvre comme admirablement conçue et parfaitement exécutée.

Ce texte est suggestif. Non loin de la ville d'Encre il y avait quelques madones célèbres ; sans atteindre peut-être à la gloire de la Vierge de Brebières, elles jouissaient cependant d'un certain renom en nos contrées. Mentionnons, par exemple, Notre-Dame de Moyenpont au doyenné de Roisel et Notre-Dame des Joies, à Ennemain, au doyenné de Ham.

De la première nous dirons peu de chose : sa chapelle restaurée en 1550 allait être reconstruite au commencement du XVII^e siècle par les soins du théologal de Saint-Fursy, Messire Thuët ; le style adopté est simple, mais fort convenable.

La seconde sollicite davantage notre attention. Son sanctuaire venait d'être rebâti quelque cinquante ans auparavant, avec une élégance encore admirée de nos jours, puisque ce gracieux monument a traversé les âges : l'édifice tout entier et surtout son beau portail ogival sont avantageusement connus de tous les amis des belles œuvres.

Le fondateur de Notre-Dame des Joies est le seigneur d'Ennemain, Antoine d'Estrées, capitaine du château-fort de Briot, plus tard de celui de Péronne. Ce gentilhomme avait épousé Jeanne de Boulan : par son mariage il était donc possesseur du fief de ce nom, il connaissait la ville d'Encre, il y était venu fréquemment, il savait la merveilleuse histoire de Notre-Dame de Brebières, il n'ignorait rien de ses ineffables bontés pour ses visiteurs, lui-même avait fait souvent le pèlerinage de Brebières, il y avait amené sa fille Jacqueline, et cette dernière était des gens de bien qui admiraient l'édifice en construction : le comparant à celui

de Notre-Dame des Joies, elle trouvait le nouveau sanctuaire tout aussi beau, peut-être même plus riche encore.

Si, en effet, Antoine d'Estrées avait fait à Ennemain une œuvre grandiose, est-il défendu de croire que Jacques d'Humières aura voulu l'égaliser, sinon le surpasser ? Il le devait à l'honneur de sa maison, lui marquis d'Encre et chef, de par la Ligue, de toute la noblesse picarde ; il le devait plus encore à la Vierge que tous imploraient alors avec grande ferveur pour le maintien de la foi catholique en France. Car, nous n'hésitons pas à le proclamer, la construction de la chapelle de Notre-Dame de Brebières répondait dans la pensée de Jacques d'Humières à un double but : c'était un ex-voto et une prière, l'ex-voto de sa reconnaissance pour la création du marquisat d'Encre, sa prière pour le succès de la Ligue.

Nous nous représentons le nouveau sanctuaire de Brebières comme un édifice pouvant contenir de deux à trois cents personnes. Tout y était charme pour les yeux, sa voûte élancée, ses fenêtres ogivales, son maître-autel en marbre, le bel autel de la chapelle seigneuriale, sa riche abside, son superbe portail et « son gracieux (6) campanile avec ses quatre pans de tuiles vernies », dressant vers le ciel la croix du Sauveur, bien au-dessus des ormes séculaires du voisinage.

(6) Cf. *Germaine Drasco*, par Ch. Rimbart, p. 30.

CHAPITRE IV

Le Pèlerinage à Brebières.



L n'appartient qu'à Dieu de créer un pèlerinage (1). Si Dieu ne manifeste pas sa volonté, si Dieu se tait, vous aurez beau inviter les foules à venir, les foules ne viendront pas.

« Elevez dans une solitude la plus éclatante et la plus somptueuse des basiliques; employez à la bâtir les marbres les plus rares, consacrez à l'orner les matériaux les plus précieux; si Dieu n'a pas inspiré cette entreprise et si vous n'êtes pas en la poursuivant le docile instrument de ses desseins, c'est en vain que vous avez travaillé : vous avez édifié un chef-d'œuvre dans le désert. Ce monument splendide sera voué à l'abandon. Vous ne parviendrez jamais à le remplir de ces multitudes émues dont l'amour éclate par des chants enthousiastes et dont la foi obtient des miracles. C'est à peine si vous entendrez de loin en loin retentir sous ces voûtes silencieuses les pas des curieux et l'écho bruyant de leurs conversations. »

Il n'en fut pas ainsi à Brebières : cette terre, selon le langage poétique du prophète (2), cette terre était déserte : elle va se réjouir, elle sera dans l'allégresse et fleurira comme le lys, elle tressaillera de joie et d'enthousiasme, car elle participera dorénavant à la gloire du Liban, quelque chose lui a été donné de la splendeur du Carmel et de Saron, et tous seront fiers d'y contempler la magnificence de Dieu.

(1) Mgr Bonnet, évêque de Viviers, *Mandement pour le couronnement de N.-D. de Bon-Secours à la Blachère*, 24 mai 1880.

(2) Isaie XXXV, 1, 2.

I. — *Établissement du Pèlerinage.*

A peine né, le pèlerinage jeta un vif éclat.

Que l'on ait porté la statue miraculeuse en l'église paroissiale de la ville d'Encre ou qu'elle ait été laissée au champ de Brebières sous un abri provisoire, une modeste chapelle ne tarda pas à être bâtie dans la plaine désormais célèbre : la Vierge y occupa une place d'honneur et de ce trône elle fit descendre sur ses enfants dévoués des grâces de choix.

Les dons des pèlerins, du clergé et du peuple, dit le P. Letierce (3), aidèrent à la construction de ce sanctuaire. Ce fut plutôt, à notre humble avis, l'œuvre du seigneur de la ville : son droit de patronage sur la chapelle paraît être la conséquence de ses libéralités envers la Madone.

Les prêtres d'Encre n'eurent garde de méconnaître la grande faveur dont ils étaient l'objet. Le libre choix de Marie les rendait dépositaires de sa sainte Image, gardiens de sa demeure, apôtres de ses gloires. Ils surent être à la hauteur de leur noble tâche, ils établirent un des leurs auprès du cher sanctuaire. Dès le principe, rien ne manqua à Brebières de ce que pouvait souhaiter la piété populaire.

A l'exemple de son clergé, le peuple de la petite cité picarde eut bientôt appris à estimer à sa juste valeur le don reçu du ciel : il fit de Marie la Reine de la ville, la protectrice de tous ses intérêts, la confidente de ses pensées et de ses vœux, sa sauvegarde à l'heure du péril, et se rendre à son autel, s'agenouiller aux pieds de la Mère de Dieu, lui exposer ses requêtes, fut le premier besoin des chrétiens de la cité d'Encre : chaque jour de la semaine, surtout en la belle saison, mais

(3) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. Messager*, 7 juin 1884

principalement le dimanche et aux fêtes de la Très Sainte Vierge, nombre de fidèles s'en allaient à Brebières, et de leur passage au saint lieu ils laissaient comme souvenir qui un bouquet de fleurs naturelles, qui un cierge, qui une offrande.

A leur tour bientôt les paroisses voisines prirent le chemin de Brebières : les chanoines de la collégiale d'Encre avaient dans une dizaine de villages ou hameaux des curés placés sous leur juridiction : les faits dont Brebières venait d'être le théâtre furent vite connus aux alentours, et chacun de se presser dans l'humble chapelle. C'est l'histoire des localités diverses sises aux environs d'Albert, Aveluy, Ovillers, Bécordel, Méaulte, Bouzincourt, Mesnil-Martinsart, Authuille, Thiépval, Buire, Fricourt, Hamel, Beaumont, Contalmaison, Dernancourt. Bientôt des centres plus éloignés y envoyèrent de pieuses caravanes, Grandcourt, Miramant, Bray, Corbie, Bapaume, Péronne, Amiens et Doullens.

Et déjà les miracles opérés au sanctuaire apprenaient à tous qu'en effet Marie voulait y voir des foules suppliantes : on parlait de guérisons obtenues, d'infirmités tout à coup rendus à la santé. Le récit de ces premières grâces extraordinaires n'est pas venu jusqu'à nous, c'est vrai, mais nous les savons réelles, car une tradition sérieuse en établit et en maintient l'existence. Aussi bien, quand Dieu fait jaillir quelque part une source d'eau vive, c'est pour la faire couler, et M. Letellier (4), après avoir raconté l'origine du pèlerinage, ajoute ces mots significatifs : « il s'y faisait beaucoup de miracles ».

« Malgré son laconisme (5), cette parole est pré-

(4) Manuscrit de M. Letellier, p. 27.

(5) P. Letierce, *Hist. de N-D. de Brebières*, *Messenger*, juin 1884.

cieuse : que de faveurs insignes, que de consolantes merveilles ne renferme-t-elle pas ?

« *Il s'y faisait beaucoup de miracles*, c'est-à-dire que, pendant des siècles, le long et douloureux cortège des misères humaines a défilé devant Notre-Dame de Brebières et l'a trouvée secourable. *Il s'y faisait beaucoup de miracles*, c'est-à-dire que les infirmes et les incurables, les boiteux et les épileptiques, lorsqu'ils étaient abandonnés des médecins, se traînaient aux pieds de Notre-Dame de Brebières : ils se trouvaient souvent guéris et toujours consolés. *Il s'y faisait beaucoup de miracles*, c'est-à-dire que les possédés, victimes de l'oppression de l'esprit mauvais, étaient conduits à Celle qui a brisé la tête du serpent, et ils retrouvaient la liberté de la prière et des élans vers Dieu. *Il s'y faisait beaucoup de miracles*, c'est-à-dire que les soldats, au fort de la mêlée sanglante, les captifs dans leur prison se recommandaient à Notre-Dame de Brebières, et la douce Madone ne trahissait pas leur confiance. *Il s'y faisait beaucoup de miracles*, c'est-à-dire que les misères de l'âme, bien plus sûrement que les maux du corps, trouvaient en la chapelle de Notre-Dame un remède infaillible. *Il s'y faisait beaucoup de miracles*, et racontés par ceux qui en étaient l'objet ou les témoins, ces miracles allaient répandre au loin la dévotion à Notre-Dame de Brebières et ramenaient à son autel d'autres légions de pèlerins. »

II. — *Physionomie du Pèlerinage.*

Le pieux concours des fidèles, comme les faveurs de Notre-Dame, connut des intermittences. Toutes les institutions ont ici-bas leur âge d'or et leur décadence : les pèlerinages, même les plus illustres, ne sauraient échapper à cette loi.

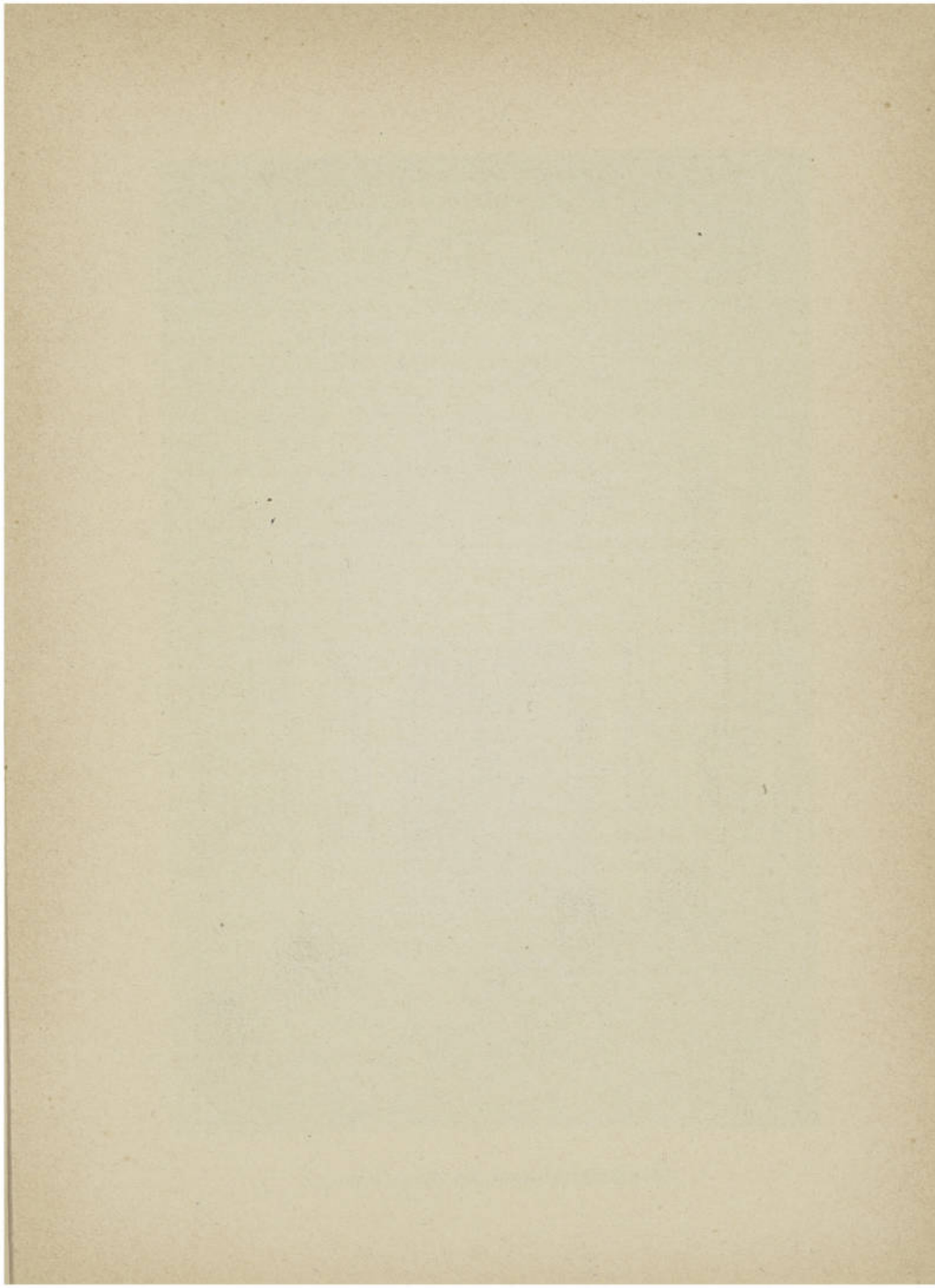
Parfois le mouvement de la piété populaire tendait à se ralentir à Brebières, et les miracles diminuaient avec la confiance. Des années s'écoulaient et presque rien ne venait dissiper l'obscurité du vénéré sanctuaire. Mais, à l'heure marquée dans ses miséricordes, Notre-Dame faisait paraître sa puissance et sa bonté par des prodiges, et la foule docile à cet appel reprenait avec joie les chemins de Brebières un instant délaissés.

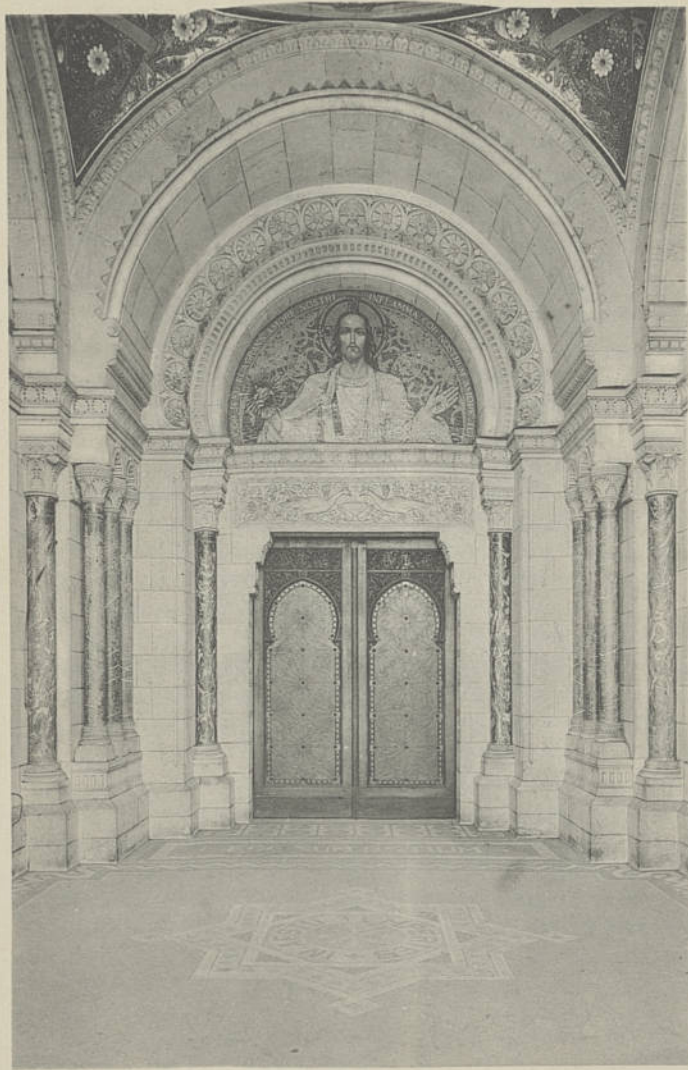
Les jours de deuil surtout ramenaient à Marie les populations oubliées et distraites : on sentait alors le besoin de se rapprocher du ciel, d'implorer la pitié de Dieu, de solliciter la protection de sa Mère. Les guerres sans cesse renaissantes plongeaient tout le pays dans la plus affreuse misère : que de fois les infortunés habitants de la ville d'Encre et des villages voisins vinrent demander à Notre-Dame de Brebières une paix durable et la fin de leurs maux ! Les religieux du monastère des Champs les accueillaient avec bonté, soulageaient les nécessités les plus pressantes, excitaient les visiteurs à la prière et versaient dans les âmes la résignation et l'espérance.

Eux-mêmes durent quelquefois se réfugier dans la ville et demander à sa forteresse et à ses souterrains un asile plus sûr ; l'orage passé, ils revenaient à leur poste pour y reprendre les fonctions de leur ministère.

Que le pèlerinage fût ou non dans tout son éclat, il y avait chaque année pour Notre-Dame et ses fidèles un jour incomparable : « Tous les bergers des environs, dit M. Letellier (1), la prirent pour patronne, et le 8 septembre ils y célébraient la Nativité de la Très Sainte Vierge au son de leurs musettes ». L'auteur semble restreindre un peu le cercle des dévots de Notre-Dame par cette expression « les bergers des environs » ; l'action de la divine Bergère s'étendait beau-

(1) Manuscrit de M. Letellier, p. 28.

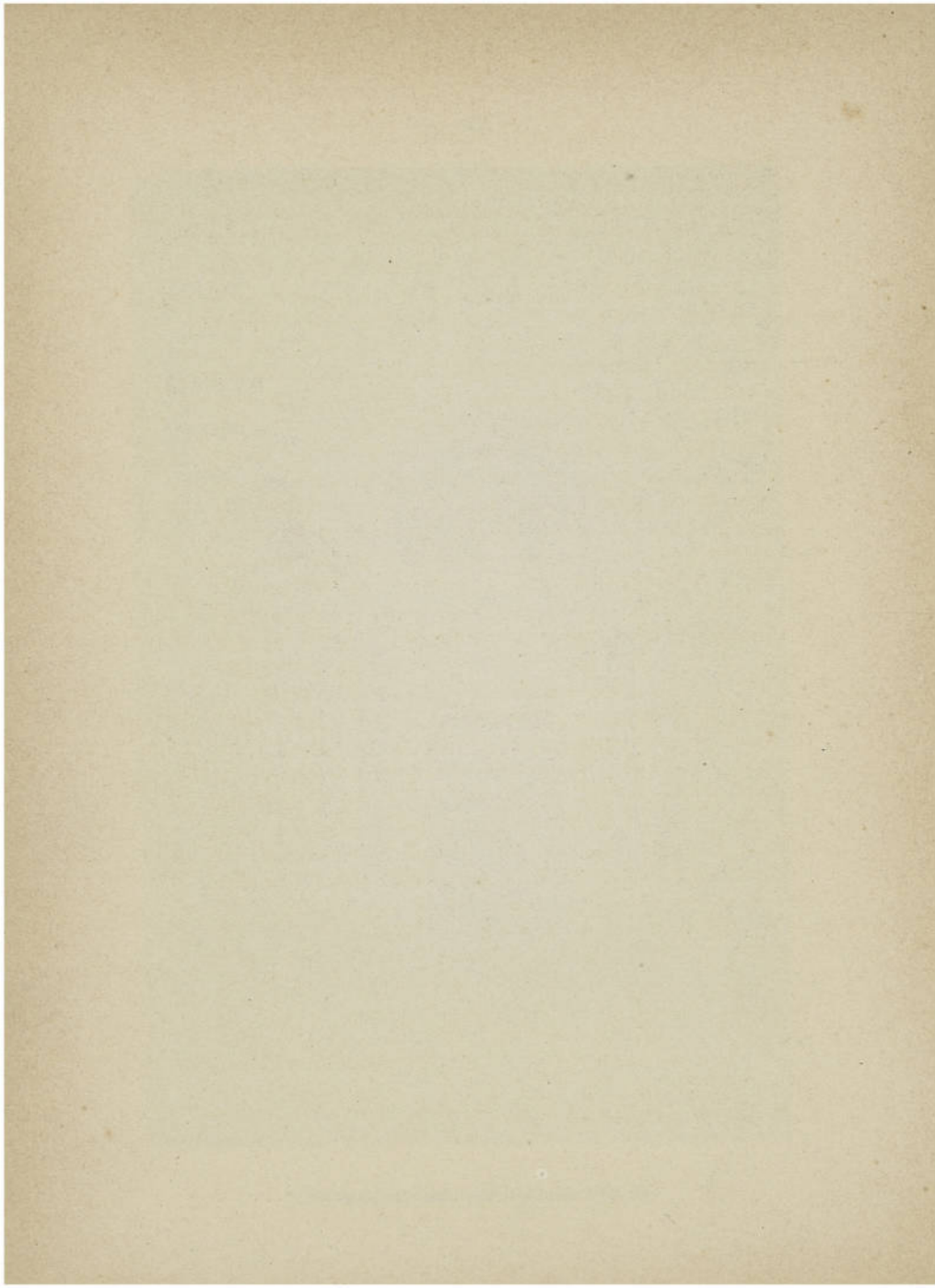




Grand portail, porche du milieu.



Grand portail, porche de gauche.



coup plus loin. Vers 1875, nous avons encore connu de ces bergers toujours assidus à fêter leur protectrice : ils n'hésitaient pas à faire à pied douze ou quinze lieues, afin de prendre part à la cérémonie si touchante du 8 septembre ; s'il en était ainsi au XIX^e siècle, que dire des âges précédents ? M. Letellier ajoute : « Il y avait ce jour-là à Brebières une foire importante, qui attirait un nombre prodigieux de personnes ». Cette phrase demande, elle aussi, un commentaire. La foire prit naissance à l'occasion du pèlerinage. On y vendit tout d'abord et uniquement des vivres pour les étrangers, puis des objets de piété ; enfin, à raison de la foule accourue en ce lieu, on profita de la fête pour créer une foire où chacun pouvait trouver ce dont il avait besoin. Le matin on faisait ses dévotions, et, sans avoir à se déplacer, on achetait les choses nécessaires à sa vie. Partout on retrouve ces mêmes institutions : bien des villes, peut-être sans le savoir, en tous cas sans oser l'avouer, doivent leur prospérité à leurs saints patrons, aux foules venues à leurs autels ; leurs marchés les plus importants, leurs foires les plus courues n'ont pas d'autre origine.

De l'affluence des pèlerins à Brebières en la fête du 8 septembre nous avons encore une autre preuve. Le 24 juillet 1443 (2), un accord intervenait entre Jean des Gardins, prieur, et le couvent des Frères Prêcheurs d'Amiens, d'une part, et Pierre Lesbloussart, prieur, et Pierre Enguechin, sous-prieur des Dominicains d'Arras, d'autre part. En vertu des pouvoirs à eux conférés par l'évêque d'Amiens, les Frères Prêcheurs de cette ville sont obligés de présenter audit prélat un frère du couvent d'Arras, appelé *Terminaire* (3) : sa

(2) Droits de juridiction. Inventaire des titres de l'Evêché, fol. 186, n° 2117, archives de la Somme.

(3) Ainsi nommé de ce qu'il venait à la limite des deux diocèses, du latin *terminus*, frontière.

mission était de s'unir à eux, de prêcher et de confesser en divers lieux, tous situés aux confins des diocèses d'Amiens et d'Arras, notamment à Brebières. D'après cet accord, le frère terminal pourra s'adjoindre un compagnon : celui-ci quêtera et recueillera le vin qui lui sera offert et auquel il a droit. Évidemment il s'agit ici du 8 septembre à Brebières : ajoutez-y, si vous le voulez, une ou deux autres solennités, bien que l'on n'en trouve nulle part aucune trace. A pareil jour, des confesseurs, des prédicateurs étrangers étaient nécessaires, tant il y avait de monde ! En d'autres temps, leur présence était inutile : Brebières n'était pas un village, pas même un hameau, il comprenait seulement la chapelle et le petit couvent de Sainte-Marie des Champs, et les bénédictins suffisaient pleinement aux besoins du pèlerinage.

Si beau que fût le spectacle à Brebières en la fête du 8 septembre, il y en avait d'autres moins frappants, il est vrai, mais peut-être plus touchants : c'était la venue des pieux fidèles au cours de l'année.

Un jour — quand l'épreuve, la maladie ou la mort était venue fondre sur une maison — désireux d'obtenir force, santé ou consolation, on songeait à la Vierge picarde, de tous temps le Secours des chrétiens, le Refuge des pécheurs, la Santé des malades, la Consolatrice des affligés et la Porte du Ciel. Et bientôt on se dirigeait vers son sanctuaire, parfois seul, le plus souvent avec deux, trois, quatre personnes de sa famille ou de son village. Il fallait « traverser (4) des bois aux profondeurs pleines d'embûches, affronter la vase des chemins creux ou côtoyer péniblement la sente étroite et glissante ; mais une foi indomptable donnait du cœur aux pèlerins ». Les vaillants faisaient la route à pied,

(4) Abbé Boitelle, *Messenger*, juillet 1884.

on en vit même arriver pieds nus à la chapelle; d'autres, ou moins forts ou moins courageux, s'étaient procuré une humble monture. Au cours du pieux voyage, quand la course était longue, on faisait halte de temps en temps, on frappait à une porte, on demandait un verre d'eau, un morceau de pain ou un gîte pour la nuit; et les maisons s'ouvraient hospitalières, car aux âges de foi le pèlerin était sacré. Les heures s'écoulaient rapides, consacrées à la prière ou à de pieux entretiens. Enfin l'on touchait au terme du pèlerinage, on apercevait au loin la flèche du cher sanctuaire. Imposable de décrire les joies de l'arrivée, les sacrements reçus avec ferveur, les prières ardentes et les douces larmes répandues aux pieds de la Madone, les cierges allumés autour d'elle, les fronts religieusement inclinés sous l'étoile du prêtre pour la récitation des évangiles, les délicieux moments passés à visiter le saint lieu, à écouter le récit des merveilles récemment accomplies, à l'achat des souvenirs de Brebières qui feront tant d'heureux. C'était, on peut le dire, comme un jour du Ciel sur la terre et volontiers après saint Pierre au Thabor, on se serait écrié : « Il fait bon ici; si vous le voulez, dressons-y notre tente ! » Mais hélas ! il faut déjà songer au départ : on s'agenouille pour une dernière prière, on se promet de revenir encore, et l'on s'en va en glorifiant Dieu et son auguste Mère. Au village, dès le retour, c'est la joie peinte sur tous les visages, le plaisir de retrouver les siens, l'assurance d'une prière faite pour chacun à l'autel de Marie, le partage des objets pieux rapportés de la chapelle et touchés à la statue miraculeuse; pendant des semaines et des mois, ce sera durant les soirées de l'hiver le récit toujours aimé des maternelles bontés de Notre-Dame.

Et la joie redouble, quand les pèlerins ont conduit au sanctuaire un infirme, un malade, et qu'à leur retour ils le ramènent guéri. Alors l'enthousiasme déborde et

ce sont des chants sans fin à la gloire de la Reine du Ciel.

Voilà ce qui s'est passé fréquemment en nos contrées : artisans, villageois, hommes de guerre, bourgeois des villes, prêtres, seigneurs, tous les âges de la vie, tous les états et toutes les conditions se sont rencontrés à l'autel de Notre-Dame — armée innombrable de suppliants.

Parfois encore on venait à Brebières, comme on allait en d'autres lieux bénis du Ciel, contraint à faire ce pèlerinage par sentence d'un tribunal : tel le bourgeois de Péronne condamné par l'échevinage de cette ville pour injures aux répartiteurs « à faire un pèlerinage (5) à Madame Dame de Brebières, à quinze jours de semonsse », 19 juillet 1393.

Et s'il ne nous est pas donné de citer une foule de noms, il est des personnages dont il suffit de signaler la présence à Brebières, pour montrer combien ce sanctuaire était déjà célèbre aux siècles passés.

III. — *Pèlerins célèbres.*

Des illustres visiteurs de Notre-Dame en sa modeste chapelle des Champs, les premiers durent être les sires d'Encre et, à leur suite, les seigneurs du voisinage. De ce nombre fut la comtesse Béatrix, l'épouse de Bernier. Les funérailles de l'écuyer à Brebières furent même pour le pèlerinage comme un coup de Providence. Parmi les témoins de cette triste cérémonie, plusieurs apprirent à connaître la sainte Madone, ils revinrent en pèlerins au sanctuaire, ils s'en firent les apôtres, ils y amenèrent des parents ou des amis. Aussi, quelques années plus tard, quand vint l'époque des Croisades, ce

(5) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 277.

fut un empressement général aux pieds de la Vierge miraculeuse. Les croisés, tel Hugues IV de Camp d'Avesne, placèrent leur lointain voyage sous la protection de leur Reine; les épouses, les mères, les filles des chers absents se prosternèrent souvent à l'autel de Marie, toutes implorant sa maternelle pitié pour les soldats du Christ.

Au XII^e siècle, un grand personnage nous apparaît parmi les clients de la divine Bergère, c'est le bienheureux *Charles le Bon*. Seigneur d'Encre et comte d'Amiens, il fut appelé fréquemment en nos pays par les affaires de son comté, les intérêts de sa terre et ses relations de famille avec Raoul de Péronne, comte du Vermandois, son beau-frère. Ce seigneur était un saint, comme en témoignent sa vie tout entière et surtout son glorieux martyre; à défaut d'autre motif, sa piété lui aurait fait un devoir de porter ses hommages à la Reine de la contrée. Une raison plus pressante encore l'y détermina. En vertu de son titre de seigneur, Charles était le patron du sanctuaire de Brebières. Il se fit donc raconter la touchante histoire de la Madone, il s'intéressa à sa chapelle, souvent on le vit agenouillé à l'autel de Notre-Dame. C'est justice par conséquent de lui avoir fait une place dans la *Procession des Saints* de la Basilique, au milieu des bienheureux de Picardie s'en allant couronner la Vierge de Brebières.

Saint Louis, roi de France, fut aussi le pèlerin de notre Mère. Au cours de ses voyages, ce pieux monarque aimait à s'arrêter dans les sanctuaires rencontrés sur son chemin. A plusieurs reprises il traversa la partie de la Picardie où se trouve la ville d'Albert. Le saint vint prier notre chère Madone.

Saint Louis fit le voyage de Lille pour honorer Notre-Dame de la Treille, après les miracles de 1254; il alla à Cambrai pour vénérer Notre-Dame de Grâce et lui offrir une couronne d'or; le 17 septembre 1256, il

assistait à Péronne à la translation des reliques de saint Fursy ; enfin il vint à Amiens en 1259 et 1264.

Chacune de ces excursions l'amenait aux environs d'Encre : « J'ai sous les yeux (1) une carte géographique intitulée : *Postarum seu veredariorum stationes per Germaniam et provincias adjacentes*, stations des postes et des messagers à travers la Germanie (l'Allemagne) et les provinces contiguës. Cette carte est d'origine allemande. Deux lignes postales — l'une, Paris-Amiens-Boulogne — l'autre, Paris-Senlis-Péronne-Arras — forment un angle dans lequel Albert est compris, mais cette localité n'est pas indiquée ».

Pour aller à Lille, à Cambrai, à Amiens, saint Louis passait par la ville d'Encre. Une fois au moins, il se rendit à Brebières.

Allons plus loin : un empêchement a-t-il surgi alors, le saint roi n'a-t-il pu en ces circonstances s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame, voici qui a dû l'y conduire.

En 1263, saint Louis honora de sa présence le château d'Heilly, résidence de ses cousins, Gauthier et Thibaut d'Heilly (2). Il avait avec lui son fils, Philippe-le-Hardi, son frère, Charles d'Anjou, Robert, comte d'Artois, et Baudouin, empereur de Constantinople. Ce fait est irrécusable : pour en perpétuer la mémoire on convertit en chapelle la chambre où coucha le monarque, et cet oratoire subsista jusqu'en 1847. A cette occasion, soit à l'aller, soit au retour, le cortège royal fit halte à Brebières ; un dernier détail nous en convaincra sans peine : le seigneur d'Encre, Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol, était des invités des châteaux d'Heilly, par conséquent de la suite du roi.

(1) M. Ernest Serré, à Neuilly-sur-Seine, lettre au chan. Goselin, 4 février 1900.

(2) Abbé Crapin, curé d'Heilly, Cf. *Le Dimanche*, 13 juin 1897. 1897.

Au siècle suivant, saluons en *sainte Colette* une miraculée de Notre-Dame.

Cette illustre vierge était née à Corbie le 13 janvier 1381 (3). Son père, Robert Boellet, était charpentier, sa mère s'appelait Marguerite Moyon.

La naissance de l'enfant tint du prodige : sa mère avait soixante ans quand elle la mit au monde. Marguerite attribua cette faveur à saint Nicolas : elle l'avait tant prié en vue d'obtenir cette grâce ! Par reconnaissance, le nom de Colette, diminutif de Nicolette, fut donné à la petite fille.

Appelée à de hautes destinées, la réforme des trois Ordres de saint François d'Assise, Colette fut de bonne heure favorisée des dons de Dieu, des communications du ciel ; mais sa gloire la plus pure, ce fut sa parfaite docilité à la grâce : c'était « un prodige de vertu », disent tous ses historiens.

Hélas ! chez elle toute la vie s'était pour ainsi dire concentrée en son âme : à quatorze ans, elle était encore toute petite, et tous, ses voisins, ses proches, son père et sa mère se désolaient d'un tel état. Son père lui aurait même dit certain jour : « Que ferai-je de toi ? Tu ne pourras jamais nous être d'aucun secours ! »

« Elle obtint de faire un court pèlerinage au sanctuaire vénéré de quelque saint », dit Pierre de Vaux, « peut-être à Notre-Dame de Brebières », ajoute l'abbé Douillet. « La tradition du pays, continue le P. Letierce (4), veut que le sanctuaire où Colette est allée prier soit celui de Notre-Dame de Brebières. Rien n'infirmes cette tradition, elle garde tous ses droits à notre respect. Il serait difficile d'assigner aux environs

(3) Cf. *Vie de sainte Colette*, par l'abbé Douillet, curé-doyen de Corbie.

(4) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, *Messenger*, juillet 1884.

de Corbie un autre sanctuaire dont la célébrité attirait la confiance de la jeune vierge ».

Le « peut-être » du savant doyen de Corbie, la très grande probabilité du P. Letier se changent pour nous en certitude, témoin la lettre suivante (5) : « Il y a ici un précieux reliquaire en argent doré et ciselé qui n'a pas bien grande valeur intrinsèque, mais qui, au triple point de vue religieux, historique et artistique, doit avoir un grand prix à mon humble avis.

« Cet admirable spécimen de l'art français du xv^e siècle, si je ne me trompe, a trente-deux centimètres de longueur sur quinze de hauteur, non compris les anges qui sont aux quatre angles. La partie supérieure représente la Très Sainte Vierge aux pieds de laquelle prient des enfants; sur un des côtés, sainte Colette : on déchiffre assez bien l'inscription. Les faces représentent des figurines repoussées de la plus grande finesse. Un des pieds de ce coffret manque; tout à côté un martelage empêche de lire complètement l'inscription latine qui commence ainsi : « *Haut et puissant Seigneur, marquis de Lumières, gou (verneur) pour le roi à Véronne* (Péronne). Voilà tout ce que j'ai pu traduire. Une deuxième inscription, celle-ci bien lisible, est gravée en espagnol à l'intérieur : « D. Francisco de Moner a trouvé (je crois qu'on aurait pu écrire volé) cet objet au couvent de Notre-Dame de Brebières, Albert, France, 1637. »

Evidemment ce coffret est un symbole : les enfants en prière rappellent les pèlerins venus au sanctuaire de Brebières, ils nous font songer à la ferveur de leurs invocations, aux grâces de choix dont ils y furent l'objet. Si parmi ces suppliants nous voyons figurer sainte Colette, c'est que des liens étroits la rattachaient

(5) A M. le doyen d'Albert. Lettre de M. Monin-Renault, ingénieur à Zaranz (Espagne), 10 juillet 1901.

à notre Madone : elle l'avait priée, elle en avait obtenu une faveur insigne.

« Là, dit le chanoine Douillet (6), reproduisant le texte de Pierre de Vaux, elle épancha son cœur, s'adressa à la Consolatrice des affligés, à son divin Fils, humblement et dévotement lui dit : « Hélas ! Sire, vous plaît-il que je demeure ainsi petite ? » et incontinent, l'oraison terminée, elle trouva qu'elle était accrue et qu'elle était plus grande au retourner qu'elle n'avait été au venir. Dès lors, dit très bien un historien moderne, l'abbé de Saint-Laurent, tout fut grand en elle, la personne, la stature, le génie, les sentiments, les inclinations, les desseins, les entreprises... » Cette croissance instantanée et miraculeuse ne fut pas remarquée d'elle seule ; elle consola et réjouit ses parents, elle excita l'étonnement et provoqua l'admiration de toute la cité de Corbie. C'était vers 1395 (7).

Au temps de la *Ligue*, les foules se pressent au sanctuaire de Brebières.

Le protestantisme avait fait en France son apparition sous François I^{er}, il se développa clandestinement pendant le règne d'Henri II, il finit par se montrer à découvert au temps de ses faibles successeurs, François II, Charles IX et Henri III. Vingt années durant, suppléant au nombre par l'audace commune aux sectaires, les huguenots ne cessèrent de harceler les catholiques : ils établirent entre eux une union, ils firent appel aux princes d'Allemagne, ils signèrent avec l'Angleterre le traité de Londres pour en obtenir des sub-

(6) Chan. Douillet, *Vie de sainte Colette*, p. 56.

(7) A l'église du Hamel, deux tableaux provenant de Corbie représentant probablement sainte Colette. Ici elle est à genoux, jeune enfant, dans une église devant la statue de la Vierge placée sur un autel : ne serait-ce point la pèlerine de N.-D. d'Albert ? Là, vêtue en Clarisse, elle voit monter au ciel des religieuses de son ordre. Abbé Corblet, *Hagiographie*, I, 542.

sides et des troupes en échange de la ville du Havre ; ils allumèrent en France la guerre civile. Les catholiques auraient pu les écraser, mais l'indécision des uns, la défection des autres et l'apathie du grand nombre, paralysèrent leurs efforts : ils ne surent pas profiter de leurs victoires et les protestants en vinrent à ne plus se contenter d'être tolérés, ils voulurent dominer à leur tour. Ils semaient autour d'eux la terreur par d'horribles massacres, — tels la Michelade de Nîmes, 29 septembre 1567, la Saint-Barthélemy de Montgomeri, 24 août 1569, les noyades du pont d'Orthez — ils prélevaient par des attentats sacrilèges à la proscription légale du culte catholique ; ils promenaient de cathédrale en cathédrale leurs torches incendiaires, saccaquaient les églises, pillaient les couvents, ruinaient les sanctuaires et se chauffaient avec les statues de la Sainte Vierge et des Saints (8).

Les catholiques s'indignèrent, et la Ligue prit naissance. Issue d'un dévouement sincère à la foi romaine, pure en elle-même, légitime en son principe, la Ligue fut le moyen providentiel dont Dieu s'est servi pour défendre le catholicisme contre le protestantisme dominant, en face de la royauté impuissante.

On a pu dire d'elle comme des croisades : en dépit de sa défaite, elle a réussi. La Picardie fut son berceau et le marquis d'Encre, Jacques d'Humières, son principal promoteur. « Les Picards, dit Mézerai, nation fort dévote et fort zélée pour la religion catholique, ne pouvant souffrir que le prince de Condé, un huguenot, fût leur gouverneur, reçurent volontiers la Ligue. Jacques d'Humières, gouverneur de Péronne, Mont-

(8) 150 cathédrales ou abbayes furent détruites par eux en France et un nombre incalculable d'églises : 300 en Beauce, 500 dans les diocèses de Nîmes, d'Uzès, de Nevers et de Mende. On peut voir aussi à ce sujet quelques détails dans « les *Vierges de France couronnées* ».

didier et Roye, seigneur tout puissant en biens et en état, pouvait, par son exemple, remuer toute la province; il induisit la noblesse et la plupart des villes de la Picardie à signer la Ligue ».

Projetée et prêchée à Paris dès 1574, la Ligue ou Sainte-Union fut arrêtée définitivement dans sa première formule au château d'Applaincourt (9) en 1576. Elle fut signée à l'Hôtel de Ville de Péronne le 13 février 1577.

En une de ses gravures (10) le Mois de Marie de Notre-Dame de Brebières nous montre un chevalier tout armé, pieusement agenouillé aux pieds de la vénérable Madone. Ce gentilhomme est Jacques d'Humières. Souvent, de son château d'Encre, il était allé au sanctuaire de Sainte-Marie des Champs, lui aussi il avait dit à la Vierge « la grande pitié qui était au royaume de France », il lui demandait avec instance de susciter quelqu'un pour être dans le pays le champion de la foi. Un jour, après une prière plus fervente, il sortit de la chapelle pleinement résolu à se dévouer pour la Sainte Église. Gouverneur de Péronne depuis 1560, Jacques mit son nom et son prestige au service de la foi et, le premier, il signa la Ligue.

En 1576, Péronne avait refusé d'ouvrir ses portes à Condé, nommé par Henri III gouverneur de la Picardie : noblesse, clergé, gens du peuple se révoltaient, à la pensée de voir la ville entre les mains d'un prince hérétique. Pendant quelque temps, l'effervescence fut grande : jour et nuit les églises étaient ouvertes, elles retentissaient des prières et des chants de tout un peuple, conjurant Dieu de faire échouer les sinistres pro-

(9) Ce château, situé près de Péronne, appartenait à Nicolas d'Amerval. Cf. Chan. De Cagny, *Hist. de l'arrond. de Péronne*, article Applaincourt, I, p. 280.

(10) *Le Mois de Marie de N.-D. de Brebières*, p. 25.

jets de Condé : « Il ne se faisait sermon (11) par la ville de Paris et par tous les pays de Picardie et d'ailleurs, dit Philippe-le-Convert, où ceux de Péronne qui travaillaient pour le soutien de la foi catholique contre les hérétiques, ne fussent recommandés aux prières et oraisons des gens de bien, à ce que Dieu par sa grâce leur donnât courage et persévérance en leurs justes et saintes entreprises ». La grande croix de la place de Péronne, la *Croix au Blé*, était sans cesse environnée de chrétiens en prière pour la conservation de la foi; deux fois par semaine, le vendredi et le samedi, Messieurs du Chapitre de Saint-Fursy faisaient des processions générales dans le même but aux diverses paroisses et à Sainte-Claire. Enfin, les Péronnais eurent gain de cause. Condé se retira en Guyenne, auprès du roi de Navarre.

Le mouvement était général et les processions blanches, si célèbres en certains endroits, ont été d'éclatantes manifestations de la foi catholique : « On voyait (12) les chemins couverts de troupes d'hommes et de femmes qui allaient en station d'église en église, revêtus d'aubes traînantes — d'autres disent de suaires ou de cagoules de couleur blanche — d'où le nom de processions blanches ». On chantait tout le long de la route des psaumes, des litanies et des cantiques. Ainsi, en 1583, Roye se rendait à Montdidier pour vénérer les reliques des patrons de cette ville, saint Lugle et saint Luglien; vers la fin de la même année, Montdidier venait à Roye prier saint Florent. Le 10 novembre 1583 (13), trois mille personnes de Breteuil arrivaient à trois heures de l'après-midi en la

(11) Cf. Chan. Gosselin, *Hist. du chapitre royal de Saint-Fursy*, I, p. 371.

(12) Cf. E. Coet, *Hist. de Roye*, I, p. 300.

(13) Cf. E. Soyez, *Evêques d'Amiens*, p. 191.

ville d'Amiens, afin d'implorer l'assistance des protecteurs de la Picardie : il y eut ce jour-là procession solennelle du Très Saint Sacrement ; le lendemain grand-messe à la Cathédrale, chantée par le prier de Breteuil. Tels étaient la foi de l'époque et l'attachement de tous à la religion véritable !

Partout on rencontrait de ces processions : elles comptaient parfois jusqu'à cinq ou six mille personnes en route vers les grands sanctuaires du royaume : Chartres, Liesse, l'Épine. Ces faits se sont aussi accomplis à Brebières. Rappelons-nous, au témoignage de Bruiant, « les nombreux gentilshommes et autres gens de bien venus en ce lieu » lors de la construction de la chapelle ; ils étaient comme l'avant-garde de cette immense armée de priants que la Ligue devait amener au sanctuaire.

« Sans oublier, conclut un savant prélat (14), que les passions humaines peuvent se mêler à la plus sainte des causes, je ne crains pas de dire qu'en cherchant à maintenir vierge du schisme et de l'hérésie le trône de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis, la Sorbonne — parlons de même du peuple catholique — la Sorbonne se trouvait avec la Ligue du côté de la justice, de l'honneur, du droit public, des véritables intérêts de l'Eglise et de la France ».

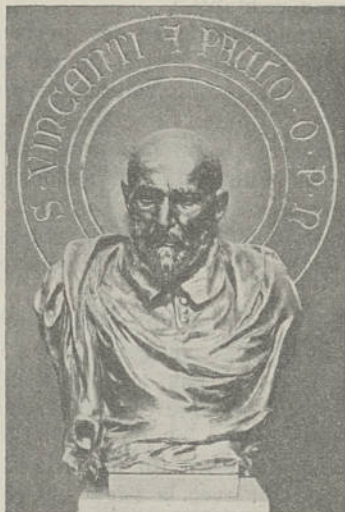
Le XVII^e siècle amena aux pieds de Notre-Dame de Brebières le personnage le plus populaire de l'époque, saint Vincent de Paul.

Pauvre petit pâtre des Landes, nourri dès l'enfance des souvenirs laissés en son pays natal par le sanctuaire alors ruiné de Buglose (15), M. Vincent, devenu prêtre, voulut célébrer sa première messe à un autel de

(14) Mgr Freppel, *Discours et panégyriques*, I, p. 176. Sur l'histoire de la Sorbonne.

(15) Cf. *Vierges de France couronnées*, au *Messenger de N.-D.*

la Mère de Dieu. Le *Salve Regina* et la protection de Marie lui valurent la liberté lors de sa captivité en Algérie. Aussi, en 1623, de passage au hameau témoin de sa naissance, s'en alla-t-il pieds nus à la chapelle res-



Saint Vincent de Paul.

taurée de Buglose : il y célébra la messe au milieu de ses frères et de ses sœurs, de sa famille et de presque tous les habitants de Pouy. C'est dire combien était grande sa dévotion à la Très Sainte Vierge, quel était son bonheur de visiter ses principaux sanctuaires.

Précepteur des enfants d'Emmanuel de Gondi, M. Vincent vint fréquemment à Folleville (16), résidence

(16) Folleville au doyenné d'Ailly-sur-Noye, Heilly, au doyenné de Corbie.

d'été de cette famille illustre : il y conçut même le projet de sa congrégation des Prêtres de la Mission. Souvent aussi, il habita le château d'Heilly, maison de campagne de la tante de ses élèves, Marie de Gondi, femme de Léonor de Pisseleu. M. Vincent bénit à Heilly un calvaire, un cimetière (17) et une chapelle dédiée à sainte Anne. Sa joie était de faire avec ses élèves quelques pèlerinages dans les environs ; on sait, par exemple, qu'il allait fréquemment au prieuré de Saint-Laurent-des-Bois, fondé près d'Heilly, par un seigneur d'Encre, Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol. D'autre part, Marie de Gondi était dame d'honneur de Marie de Médicis, Léonor de Pisseleu, gentilhomme de la Maison du roi. Au temps où M. Vincent venait au château d'Heilly — de 1617 à 1625 — les seigneurs d'Encre, Concini, Charles d'Albert de Luynes, étaient les favoris du roi. Tout ce monde s'était connu à la Cour, on avait parlé de ses domaines de Picardie, on s'était promis de se visiter et l'on avait tenu parole. Ce sont là tout autant de raisons pour honorer dans le bon M. Vincent l'un des visiteurs de Notre-Dame de Brebières. Le voyage, du reste, était facile, il pouvait s'accomplir en quelques heures. Et si les traditions d'Albert parlent d'une visite de ce saint en 1617, on peut affirmer, croyons-nous, qu'elle ne saurait être la seule, que saint Vincent fit à plusieurs reprises cette pieuse excursion.

Notons encore la présence à Brebières du célèbre archevêque de Cambrai, Fénelon. Guéri miraculeusement en son enfance par Notre-Dame de Roc-Amadour, le prélat avait voué à Marie une affection toute spéciale. Il en donna de nombreux gages dans la première partie de son existence, il les multiplia au cours

(17) Abbé Crapin, curé d'Heilly, Cf. *Le Dimanche*, juin et juillet 1897.

de son fructueux épiscopat. La protectrice de Cambrai, Notre-Dame de Grâce, n'eut pas de serviteur plus fidèle : chaque samedi, Fénelon célébrait la messe à l'autel de la Madone ; il voulait être de toutes les fêtes en son honneur, il fit donner plus d'éclat à ses processions, en un mot, il ne négligea rien pour rehausser aux yeux de son peuple le prestige de la Reine du Ciel. A cause de cela, Fénelon a un superbe mausolée dans la nouvelle métropole de Cambrai, sous le regard aimé de sa céleste Bienfaitrice.

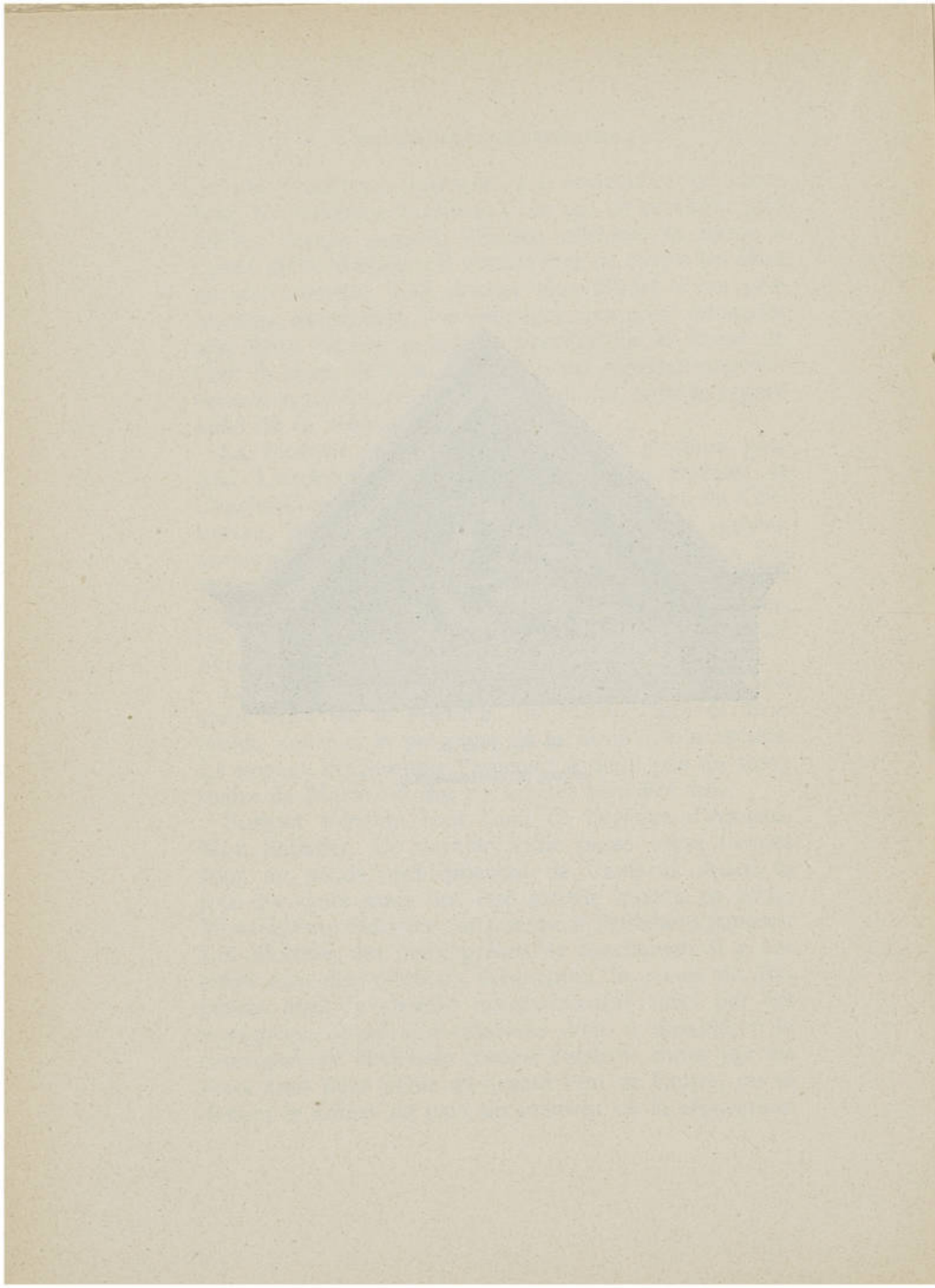
La Picardie posséda fréquemment ce glorieux pontife. L'archevêque allait à Chaulnes, au château de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, le *vidame d'Amiens*, dont il est si souvent question dans les lettres du prélat. Il vint aussi à Suzanne, chez les Creton d'Estourmel, dont la famille était originaire du Cambrésis : aujourd'hui encore, on peut voir au château de Suzanne la chambre de Fénelon.

Le duc de Chevreuse lui parlait d'Albert, dont son aïeul avait été le seigneur, de Notre-Dame de Brebières, devenue la patronne de la famille tout entière. Le voyage de Suzanne l'amenait à deux pas du sanctuaire de Marie : il dut s'y arrêter bien des fois.

Surtout Fénelon était l'ami de l'évêque d'Amiens, Mgr Sabatier. Ce dernier avait passé toute l'année 1695 au palais archiépiscopal de Cambrai. Aussi la joie des deux amis dut être grande quand, en 1707, Monseigneur Sabatier fut nommé à l'évêché d'Amiens. Les diocèses des deux prélats se touchaient, il y eut entre eux des relations fréquentes, la route de Bapaume était le chemin nécessairement suivi par les voyageurs. Nous nous plaisons donc à considérer le sanctuaire de Brebières comme l'endroit choisi par les deux amis pour venir au-devant l'un de l'autre, ou se donner le baiser de paix au moment de la séparation.



Le bon Pasteur.
Tympan de confessionnal.



LIVRE DEUXIÈME

En l'Église d'Albert.

CHAPITRE PREMIER

La Translation de Notre-Dame.

LUS d'une fois, au cours des âges, on dut songer à transférer en l'église d'Encre la statue miraculeuse de Brebières : les guerres sans cesse renaissantes et les dangers courus par le sanctuaire étaient pour cela des motifs suffisants. Même, pensons-nous, quand les moines se voyaient obligés de quitter momentanément leur Maison des Champs, s'ils n'emportaient pas avec eux ce trésor inestimable, ils le cachaient du moins en lieu sûr. L'orage passé, ils revenaient à Brebières et la Madone reparaisait sur son trône.

Au départ des Bénédictins, la translation devint une nécessité. On hésita longtemps à prendre ce parti ; il fallut pourtant s'y résoudre après une expérience de près d'un siècle. Le 2 mai 1727, Notre-Dame de Brebières fut définitivement placée en l'église d'Albert, sur l'ordre de l'évêque d'Amiens.

Si cette mesure était pleinement justifiée, nous allons le dire.

I. — *Les Ravages de la Guerre.*

La chapelle de Brebières et le petit couvent voisin se trouvaient au milieu des champs : ils avaient pour unique protection la ville d'Encre, sa forteresse et sa garnison. C'était quelque chose, mais en temps de guerre on pensait avant tout à la cité. Le sanctuaire de Notre-Dame était donc fort exposé aux coups de l'ennemi.

La guerre se faisait avec une cruauté inouïe : les soldats se croyaient tout permis. Massacres et incendies, églises et abbayes pillées et ruinées, fermes rançonnées, femmes insultées, chevaux enlevés, moissons fauchées avant l'heure ou piétinées par les troupes, campagnes désertées, populations en fuite, c'étaient les résultats de la guerre. Ensuite venaient la famine et la peste, c'est-à-dire tous les fléaux. Et si un jour l'on était délivré de la présence de l'ennemi, c'était pour voir paraître le soldat français, non moins pillard et non moins inhumain.

On devine quel dut être le sort de la chapelle de Brebières en maintes circonstances, par exemple, lors de la prise de la ville et du fort d'Encre par le comte de Flandre en 1115, ou bien encore quand les armées françaises s'en allèrent guerroyer en Flandre, à Bouvines ou à Mons-en-Puelle, sous Philippe-Auguste et Philippe-le-Bel.

Il en fut de même pendant la guerre de Cent Ans ; souvent menacée, la cité d'Encre fut préservée de toute atteinte, grâce à ses fortifications ; mais les alentours n'eurent pas le même bonheur. En 1358, les Navarrais et les hordes de la Jacquerie désolent les campagnes du Santerre et de l'Amiénois ; en 1359 et 1369, le duc de Lancastre, en 1373, Warwick, en 1375, Buckingham traversent nos plaines avec les armées anglaises ; en

1415, ce sont les Français partis pour Azincourt. Qui dira leurs tristes exploits ? On en jugera par le trait suivant : En 1373 (1) les Anglais des ducs de Lancastre et de Bretagne, brûlèrent le prieuré de Cappy : objets précieux, livres, ornements, meubles, tout disparut, consumé par le feu ou emporté par les pillards. Aussi remise totale fut faite à ce couvent des trois cents livres parisis, dues annuellement par lui à l'abbaye de Saint-Martin des Champs de Paris. Débarqués à Calais, les ducs longèrent l'Artois et franchirent la Somme à Bray. La ville d'Encre ne fut pas attaquée ; mais l'ennemi était parti du Mont-Saint-Eloi, il dévasta nos campagnes et trouva Brebières sur son chemin. Il y aurait de quoi s'étonner si la chapelle échappa à la fureur des 5,000 lanciers et des 10,000 archers de l'Angleterre.

En 1423 (2), un corps de troupes de 2,000 hommes sillonne le pays, il a pour chefs : Chabannes, Blanchefort et d'autres encore : Lihons, Bray, Cappy sont réduits en cendres par les farouches guerriers. C'est là, sans doute, la moindre partie de leurs méfaits, car ils sont restés fameux en notre province sous un nom à faire frémir : on les appelait « les Ecorcheux » ; ils reparurent en nos contrées en 1428, 1436 et 1437.

Au xvi^e siècle, signalons le passage en la ville d'Encre de François I^{er}, avec ses troupes (1521-1522). L'année suivante, 35.000 Anglo-Néerlandais, sous la conduite du comte de Buren, brûlent Encre, Mailly et Miraumont ; en 1536, le comte de Nassau et le comte de Rœux font sans succès le siège de Péronne, mais leurs armées ravagent toute la région voisine. Le 26 août 1553, le château d'Encre est pris et rasé ; le 13

(1) Cf. M. Daussy, *Note sur Ste-Marie de Brebières*, p. 27.

(2) Cf. Chan. De Cagny, *Hist. arrond. de Péronne*, II, 480.



novembre 1554, les Impériaux mettent le feu à la ville et font sauter les fortifications.

Vienne la Ligue, le pays sera constamment pressuré par les troupes rivales. D'après les archives d'Albert (3), quantité d'exemptions d'impôts furent demandées et obtenues à cause de la détresse des habitants, notamment en 1583, 1585, 1590, 1592, 1593. Écoutons les doléances des bourgeois. Le gouverneur de Cambrai, Montluc de Balagny, a traversé à plusieurs reprises la ville d'Encre : il l'a traitée en pays conquis, il y a même laissé une garnison. Puis le marquis Charles d'Humières en a fait le siège et a ramené la ville sous son autorité. Résultat : pendant dix-huit mois, la cité a dû loger des soldats, impossible de faire la moisson, car les récoltes ont été anéanties et les terres sont maintenant en friche, faute du nécessaire pour les ensemercer. Le 23 août 1593, les mayeurs d'Encre et de Bray, Nicolas Pieffort et Arthur Scellier, font l'exposé de leur triste situation à Jacques de Morlencourt, contrôleur des aides et des tailles de l'élection de Péronne. Voici le résumé de leur récit : le comte de Mansfeld a pris Noyon, il est allé ensuite attaquer le château de Beauquesne ; il a passé par Encre et Bray, y a séjourné onze jours avec 5,000 chevaux, y vivant à discrétion. Il a reparu la même année avec 2,000 chevaux, il y est resté douze jours. Les maisons des deux petites villes ont été incendiées, les arbres et les vignes coupés, les récoltes abattues ou fauchées en herbe et les malheureux délégués versent des torrents de larmes et se déclarent tout prêts à quitter leurs demeures : il n'y reste ni provisions, ni meubles.

Détail à noter : la ville d'Encre avait embrassé la Ligue avec ardeur et Mansfeld commandait les Espa-

(3) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 165 et suivantes.

gnols au service de ce parti. Voilà comment on était traité par ses amis. Que dire alors des ennemis ? Et s'il en était ainsi des cités et villages où chacun s'efforçait de défendre son bien, que penser de Brebières, voué alors à l'isolement le plus complet ?

Après l'abjuration d'Henri IV, la Ligue n'avait plus de raison d'être. Ses derniers partisans allèrent grossir les rangs des armées espagnoles et la guerre continua. La surprise d'Amiens par le gouverneur de Doullens et sa reprise par Henri IV ramenèrent en Picardie les troupes ennemies. Encre vit plus d'une fois passer et repasser dans ses rues les avant-postes des deux armées rivales. Et si la paix de Vervins donna trente-sept ans de tranquillité à la France, la guerre se ralluma le 19 mai 1635 et nos contrées en furent de nouveau le théâtre.

Les débuts des hostilités furent marqués par l'invasion des Croates et des Polaques. De nos jours encore, le nom de ces derniers est exécré dans tout le Santerre, le jeter à la face de quelqu'un constitue une grossière injure : Beauquesne, Val-de-Maisons, Mailly, son château et ses environs furent incendiés, Aveluy ruiné de fond en comble ; on brûla jusqu'aux meules de son moulin.

L'année 1636 fut plus terrible : tous nos villages ont été détruits, presque nulle part il n'y a une église ou un monument antérieur à cette date néfaste, de documents sauvés de l'horrible désastre, tant il fut complet !

La ville d'Albert ne fut pas épargnée : en août 1636, un détachement des troupes de Thomas de Savoie vint l'attaquer et la détruire en partie. Dans cet incendie, fut anéantie la maison d'un bourgeois célèbre, Philippe Carette (4).

(4) Une rue d'Albert portait naguère le nom de Philippe Carette.

Corbie se rendit le 15 août, presque sans résistance : grâce à cette défection, les Espagnols tenaient une des clefs de la capitale de la France : aussi l'on sait l'effroi de Richelieu et des Parisiens à cette nouvelle. Bientôt pourtant on se ressaisit, une armée française mit le siège devant Corbie, la cité fut reprise au commencement de novembre. Parmi les braves d'alors, citons Philippe Carette, le bourgeois d'Albert. Avant même la fin du siège, de son camp de Démuin, Louis XIII voulut le récompenser de sa vaillance : en une lettre fort élogieuse, il l'exempta de tailles et autres charges sa vie durant ; il accorda le même privilège à un certain nombre d'hommes énergiques que Philippe Carette avait enflammés d'ardeur et entraînés à sa suite.

En 1637, dit Pagès, le lundi de Pâques, les ennemis firent un corps de troupes de 1,500 hommes avec trois canons : ils incendièrent Mailly et pillèrent la ville d'Encre.

Les années suivantes, la petite cité est constamment traversée par les armées françaises, lors du siège d'Arras (1640), de Bapaume (1641), et des préparatifs de la bataille de Rocroy : en effet, le duc d'Enghien partit d'Albert pour s'en aller dans les Ardennes remporter sur les Espagnols cette éclatante victoire.

Nous avons déjà parlé du désastre de 1653, de l'incendie de 1660, nous n'y revenons pas.

Mais une fois de plus, on peut se demander quelle fut, au milieu de ces calamités, la destinée de Brebières et de sa chapelle. C'est sans doute le lundi de Pâques 1637 que fut volé au sanctuaire le coffret dont il a été question dans les pages consacrées à sainte Colette. A combien d'autres outrages la chapelle ne fut-elle pas en butte ?

II. — *Le départ des Bénédictins.*

La situation s'aggrava quand disparurent les religieux voués à la garde de Brebières.

Les moines quittèrent leur résidence dès les premières années de la période française de la guerre de Trente Ans — entre 1635 et 1640 — Le Prieur avait pressenti les périls auxquels seraient exposés ses frères : instruit par les malheurs des guerres du passé et soucieux d'épargner aux siens pareil sort, il les dispersa en diverses maisons de son Ordre. Bien lui en prit : presque chaque année, devait fondre sur Albert quelque nouvelle infortune.

Beaucoup de bourgeois avaient aussi abandonné la ville pour le même motif : seuls les pauvres y étaient restés, en proie à la misère noire. Le représentant du marquis, M. d'Ainval, en avait eu pitié, et pour eux il avait fait construire des huttes en bois autour du château. Hélas ! le 15 mars 1645, un incendie éclatait à la maison seigneuriale : il dévora toutes les logettes contiguës. Le curé de l'époque, M. Ducastel, fit porter au couvent des Minimes d'Amiens les ornements et les archives de son église et le culte cessa dans la malheureuse cité ; seulement en 1647, pour la fête de Pâques, des ornements furent rapportés à Albert, de nouveau les offices y furent célébrés, mais les archives restaient toujours à Amiens (1).

La cessation du culte implique le départ des Bénédictins : peut-être dans la pensée des moines, n'était-il pas définitif ; mais c'était un fait accompli. Nous le

(1) En 1649, un procès fut intenté au curé pour l'obliger à faire revenir les archives. M^e Ducastel fut condamné, mais il s'exécuta seulement le 22 janvier 1673. Si des contemporains lui jetèrent la pierre, ne les imitons pas : à son obstination, l'on doit quelques documents qui eussent péri en 1653 et 1660.

conclurons également de cette autre donnée : en août 1645, le fermier du Prieuré, Nicolas Platrier, entassait son grain dans le chœur de l'église d'Albert. Evidemment il n'aurait pu agir de la sorte, si les moines avaient encore été là pour remplir dans le chœur les fonctions du saint ministère.

D'un accord entre le Prieur et le marquis d'Encre, en 1673, il paraîtrait résulter que les religieux sont toujours à leur poste : ils y conservaient, croyons-nous, leur domicile légal, ils entendaient y garder leurs droits et privilèges. En réalité, ils avaient quitté le pays et c'était pour toujours. Ainsi, du reste, tout le monde l'avait compris : d'où la création d'un poste de vicaire le 2 juillet 1660.

En ces temps troublés, comme dans les années suivantes, on venait quand même à Brebières, on faisait des legs pieux au sanctuaire (2) : les premières fondations de nous connues datent de cette époque.

« Le 1^{er} août 1665, Marie Guillemont, vivante femme de Toussaint Lenoir, laboureur à Bray, lègue à la chapelle de Notre-Dame un journal de terre, sis au terrain de Bray, à la charge d'une messe le lendemain de la Nativité de la Sainte Vierge.

« Le 18 novembre 1695, par devant M^e Devieille, notaire à Albert, Charles Loisel, seigneur de la Tour du Pré, faisait son testament : il donne vingt livres annuelles à perpétuité à charge d'un obit par an ; il veut, en outre, qu'il soit payé annuellement et à perpétuité, par ses héritiers immobiliers au marguillier en charge à Notre-Dame de Brebières, la somme de quatre livres, à la charge d'une messe à perpétuité en ladite chapelle, le premier dimanche après son décès. Pour sûreté de tout ce que dessus, le domaine de la Tour du Pré de-

(2) Cf. P. Letierce, *Histoire de N.-D.*, *Messenger*, janvier 1885.

meurera affecté et hypothéqué et ne pourra être vendu par les héritiers qu'avec ladite charge.

« Enfin une rente annuelle et perpétuelle de dix livres, au principal de deux cents livres, fut constituée par Simon Drumigny, laboureur au Mesnil, et Marguerite Ringart, sa femme, au profit de la chapelle de Brebières, par acte devant M^e Roussel, notaire à Albert, en date du 27 septembre 1714. »

Quelques mois auparavant, le 2 mars, un miracle s'était opéré au sanctuaire : Jean Pelé, syndic de Bouzincourt — village situé à une lieue d'Albert — souffrait depuis un an et demi d'un horrible mal de jambe ; il était devenu tout perclus et hors d'état de se traîner. Il invoquait fréquemment Notre-Dame de Brebières, il avait la ferme confiance d'en obtenir sa guérison. De jour en jour il attendait un peu de mieux pour aller jusqu'à la chapelle. Hélas ! l'amélioration tant désirée ne se produisait pas ; tout au contraire, l'état du patient empirait à vue d'œil. A la fin, n'y tenant plus, Jean Pelé se fait porter à Brebières, il y entend la messe, il y fait ses dévotions. Il était tout à ses prières, quand il sentit ses forces revenir. Après un humble et fervent merci à Dieu et à Notre-Dame, il retourne à son village. Arrivé à Bouzincourt, il était tout à fait guéri. Désormais ses béquilles ne lui étaient plus d'aucune utilité. Il revint joyeux les suspendre comme un *e.r-voto* devant la statue miraculeuse : il y ajouta une offrande de dix-huit livres, tant il était reconnaissant à la Vierge de sa guérison !

Ces notes nous aident à mesurer la place occupée par Notre-Dame de Brebières dans la piété des fidèles, à la fin du XVII^e siècle, comme au commencement du XVIII^e.

Par malheur, le service du culte n'était pas assuré au sanctuaire. Le clergé d'Albert en était seul chargé : le curé avait en ville ses occupations, surtout le souci de son église à reconstruire ; le vicaire était à ses le-

çons de latin. L'un et l'autre allaient donc à la chapelle des Champs à de rares intervalles. Du reste, en dehors des jours spécialement consacrés à Marie, il aurait fallu être prévenu de la présence des pèlerins pour leur ménager une réception convenable.

Afin de parer à l'inconvénient de laisser sans surveillance le domaine de Notre-Dame, on nomma un marguillier de Sainte-Marie des Champs : sa mission était de recueillir les offrandes des visiteurs, de garder et d'entretenir la chapelle. Longtemps ce marguillier fut un laïc de bonne volonté ; plus tard, on chercha un prêtre pour cette fonction, et le 24 juillet 1725, un ancien curé de Cappy, M. J.-B. Debrye, fut choisi à cet effet. Mais pour remplir parfaitement cette charge, comme pour exercer les fonctions ecclésiastiques, il eût fallu résider à Brebières. Malheureusement, c'était chose impossible, car le petit couvent était inhabitable. Force fut donc au nouveau marguillier de demeurer dans Albert.

Cependant des abus fort graves venaient affliger la piété des vrais pèlerins : ils avaient pris naissance sous les yeux des moines, ils s'enracinèrent et grandirent outre mesure en l'absence de toute autorité pour y remédier.

« Au temps où florissait (3) le monastère de Sainte-Marie des Champs, tout n'était pas édification le 8 septembre à Brebières. Le soleil éclairait de sa pure lumière les processions et les foules venues de loin pour prier ; mais on eût pu croire qu'avec ses rayons s'éteignait le respect de ce saint lieu. Aux pèlerins que la foi, la douleur ou la reconnaissance conduisaient aux pieds de la statue miraculeuse, succédaient d'autres foules amenées là par l'attrait du plaisir. Sous les grands ormes du monastère, à deux pas du sanctuaire

(3) *Germaine Drasco*, par Charles Rimbert, p. 34.

de la Vierge, se tenait, en effet, la célèbre foire de Brebières. Des marchands d'orfèvrerie à bon marché, d'étoffes nouvelles, de chaussures et de poteries étalaient leurs produits sur le gazon ou sur des comptoirs grossièrement construits à l'ombre des arbres ou sous des toiles fixées à des piquets. Des taverniers tenaient là buvette et restaurant en plein vent.

« Le soir venu, des bals champêtres s'organisaient à la lueur fumeuse des torches et des lampes à queue, dans les larges allées de Brebières. Il n'était plus question à cette heure de psaumes, de litanies et de cantiques. La jeunesse d'Encre et des environs arrivait nombreuse et bruyante : garçons et filles chantaient, dansaient au son de la flûte, du rebec ou de la cornemuse, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Entre temps, on vidait force pintes de vin de Bouzincourt ou d'Ovillers. »

Dans le cours de l'année, surtout en la belle saison, des scandales se renouvelaient fréquemment sous les ombrages de Brebières. Presque chaque soir, on pouvait y rencontrer la jeunesse de la ville : elle y venait soi-disant par piété, en fait pour aller à des rendez-vous et la chapelle elle-même n'était pas à l'abri de toute profanation. Ce désordre n'était pas spécial à Albert, il régnait en plusieurs endroits du diocèse ; mais Brebières avait sa large part des préoccupations de Mgr Faure, quand il disait : « En quelques églises (4), sous prétexte de dévotion et à la faveur des ténèbres, il se passe des entretiens, des commerces et des pratiques contraires aux bonnes mœurs et tout à fait indignes de la sainteté des lieux ». Aussi l'évêque d'Amiens ordonnait-il, sous les peines les plus sévères, de fermer les églises, chapelles et oratoires publics au

(4) Mandement du 24 septembre 1661. Cf. *Actes de l'Eglise d'Amiens*, I, 318.

coucher du soleil. Au reste, le respect du lieu saint ne paraît pas avoir été la note dominante de l'époque : on faisait servir les églises à des usages profanes, on y entassait du grain, de la paille et du foin. A ce sans-gêne, alors général en Picardie, Mgr Faure mit bon ordre par un mandement du 19 octobre 1661 (5).

Et ce n'est pas tout. En une lettre (6), l'évêque d'Amiens parle « de sacrilèges et d'horribles impiétés commises par les gens de guerre ». « Des prêtres et des curés ont été battus, pendus par-dessous les bras, roués de coups et traînés à la queue des chevaux, exposés à la mort et dépouillés ; des églises ont été forcées et pillées, les cloches, calices, vases et ornements emportés, même avec dérision ; les fonts baptismaux brisés, les lieux saints profanés, les huiles saintes répandues et employées à des usages profanes, enfin des hosties consacrées ont été en divers lieux prises, emportées, mangées et jetées ». L'évêque mentionne spécialement Mirvaux, comme plus tard il déplorera les mêmes profanations à Bougainville et à Allery (7), mais il a soin d'ajouter que plusieurs églises ont été le théâtre de ces odieux forfaits.

Nous ne saurions dire si la chapelle de Brebières fut victime de ces attentats. Sans doute, au départ des moines, le Très Saint Sacrement n'y fut plus à demeure : cette sage précaution épargna peut-être au sanctuaire de pareilles hontes.

Mais voici pour lui d'autres dangers.

La guerre finie par le traité des Pyrénées en 1659, les soldats furent licenciés : sans abri, souvent sans ressources, ils infestèrent les campagnes, et la plaine de Brebières vit fondre sur elle comme une nuée de ces vagabonds. La cupidité exploita la piété des visiteurs :

(5) Cf. *Actes de l'Eglise d'Amiens*, I, 313.

(6) 1^{er} juin 1650. Cf. *Actes de l'Eglise d'Amiens*, I, 274.

(7) 18 mai 1658. Cf. *Actes de l'Eglise d'Amiens*, I, 303.

des gens sans aveu, des mendiants de profession rô-étaient autour de la chapelle, décidés à extorquer par la violence l'aumône réclamée au nom de la misère; les troncs étaient pillés, les *ex-voto* enlevés et les ruines du petit couvent devinrent le refuge de ces malfaiteurs.

Ils n'y étaient point seuls : ajoutons-y les contrebandiers alors fort nombreux. En vertu des derniers traités, Albert avait cessé d'être ville frontière, et l'Artois était définitivement réuni à la France. Mais entre cette province et la Picardie il existait toujours une barrière de douanes. Le pays était couvert de bois, très favorable par conséquent à la contrebande, et notamment d'Albert à Bapaume (8), il y avait une foule de faux-sauniers, tout entiers à la contrebande du sel. La maison des Champs, la chapelle de Brebières « vague et ouverte », le bois Lecomte et le bois de la Haye, l'entrée d'un souterrain menant jusqu'au château, tout se réunissait là pour attirer ces trafiquants et faciliter leur commerce.

Quand donc elle fut devenue l'asile préféré de ces gens et d'autres de pire espèce, la chapelle de Brebières fut supprimée : « Sur la requête des curé (9), notables bourgeois et autres habitants de la ville, Mgr Sabatier, évêque d'Amiens, remarqua que la sainte Image était déshonorée dans la chapelle des Champs par les profanations qui s'y commettaient ». Il en ordonna la translation en l'église d'Albert, et ses prescriptions furent exécutées le 2 mai 1727 « au contentement de tous les gens de bien ».

Avec le savant historien de la petite ville (10), faisons justice d'un mauvais bruit répandu alors : « Le vrai but du curé d'Albert, a-t-on dit, était de s'attribuer les offrandes faites à Brebières, offrandes considérables, puisqu'elles ont monté en certaines années jusqu'à six

(8) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 276.

(9) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 278.

(10) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 278.

cents livres et plus ». On trouve cette note dans le dénombrement de 1748.

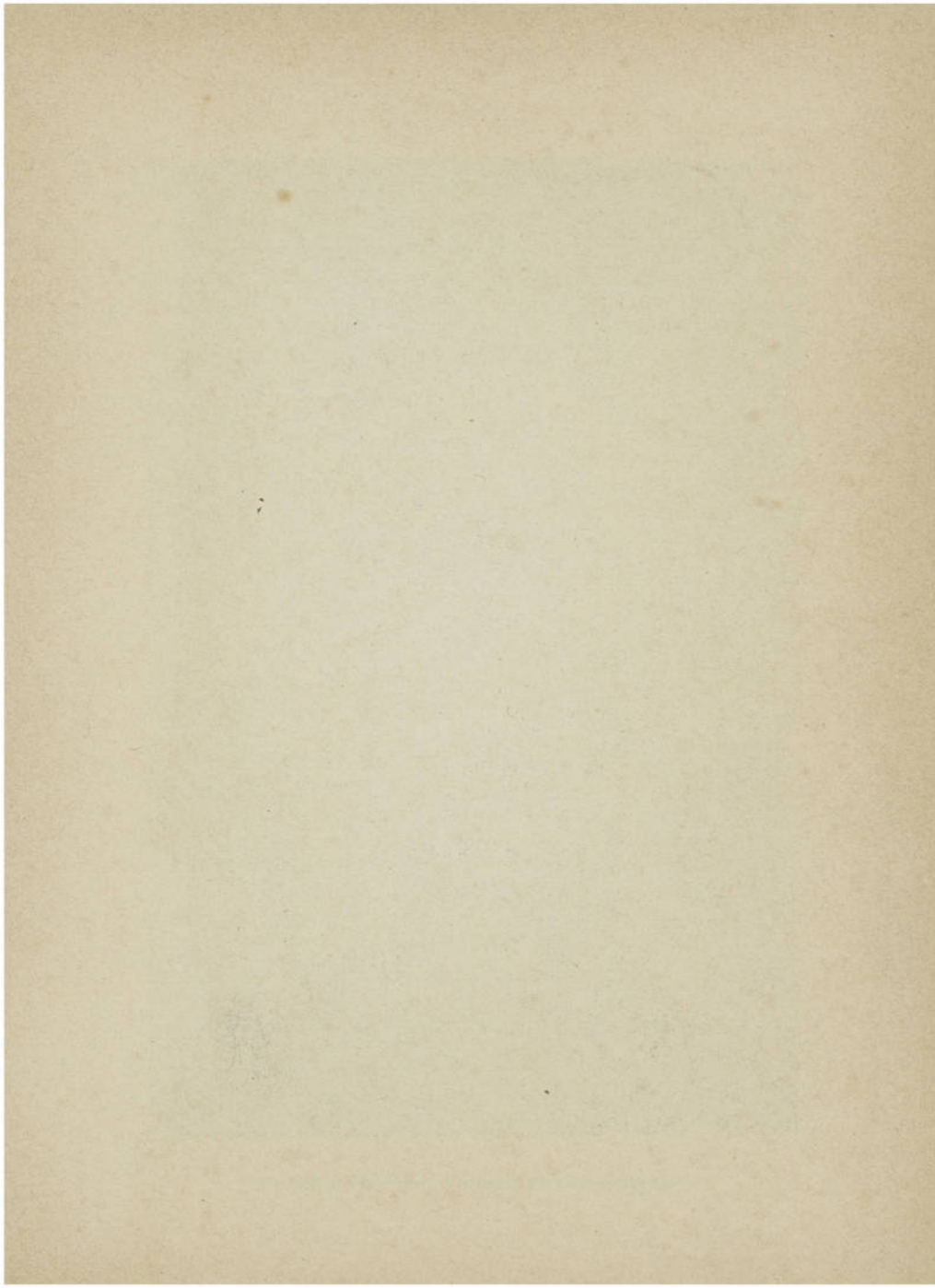
L'assertion a été inspirée par le plus mauvais esprit. Un écrivain réfléchi ne l'aurait jamais répétée. Par le départ des Bénédictins, — depuis quatre-vingts ans déjà — le sanctuaire de Brebières relevait de l'église paroissiale, donc du curé d'Albert. S'il avait quelques charges en plus, il avait vu en même temps grossir ses revenus. Par conséquent, il n'avait de ce chef aucune mesure nouvelle à prendre, et la question d'argent n'était pour rien en cette affaire.

III. — *Notre-Dame en l'église d'Albert.*

L'église d'Albert a disparu en 1894 : elle n'avait rien de bien remarquable, si ce n'est son gracieux portail du midi. Elle le devait, répétons-le une fois de plus, au seigneur de la ville, le comte de Toulouse et de Penthievre, marquis d'Albert depuis 1695. Aujourd'hui encore on peut admirer ce glorieux reste du passé, car il a été fidèlement reconstitué à la Villa des Rochers.

L'église avait été bâtie après l'incendie de 1660. Ce fut une œuvre de longue haleine, malgré le généreux empressement de tous à y concourir : le curé, M. Ducastel, la ville, le duc de Luynes et son représentant, M. d'Aigreville, rivalisèrent de zèle dans ce but (1). L'argent était rare et l'on eut beau essayer d'emprunter sur les biens de la Maladrerie et de l'Hôtel-Dieu, d'engager les prés de la cité; faute de ressources suffisantes, le travail n'avancait pas. En 1664, l'horloge « réfugiée » à Amiens, probablement aux Minimes avec les Archives, n'était pas encore revenue; la même année, après de laborieuses négociations, on obtenait enfin des Bé-

(1) Cf. M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 281.

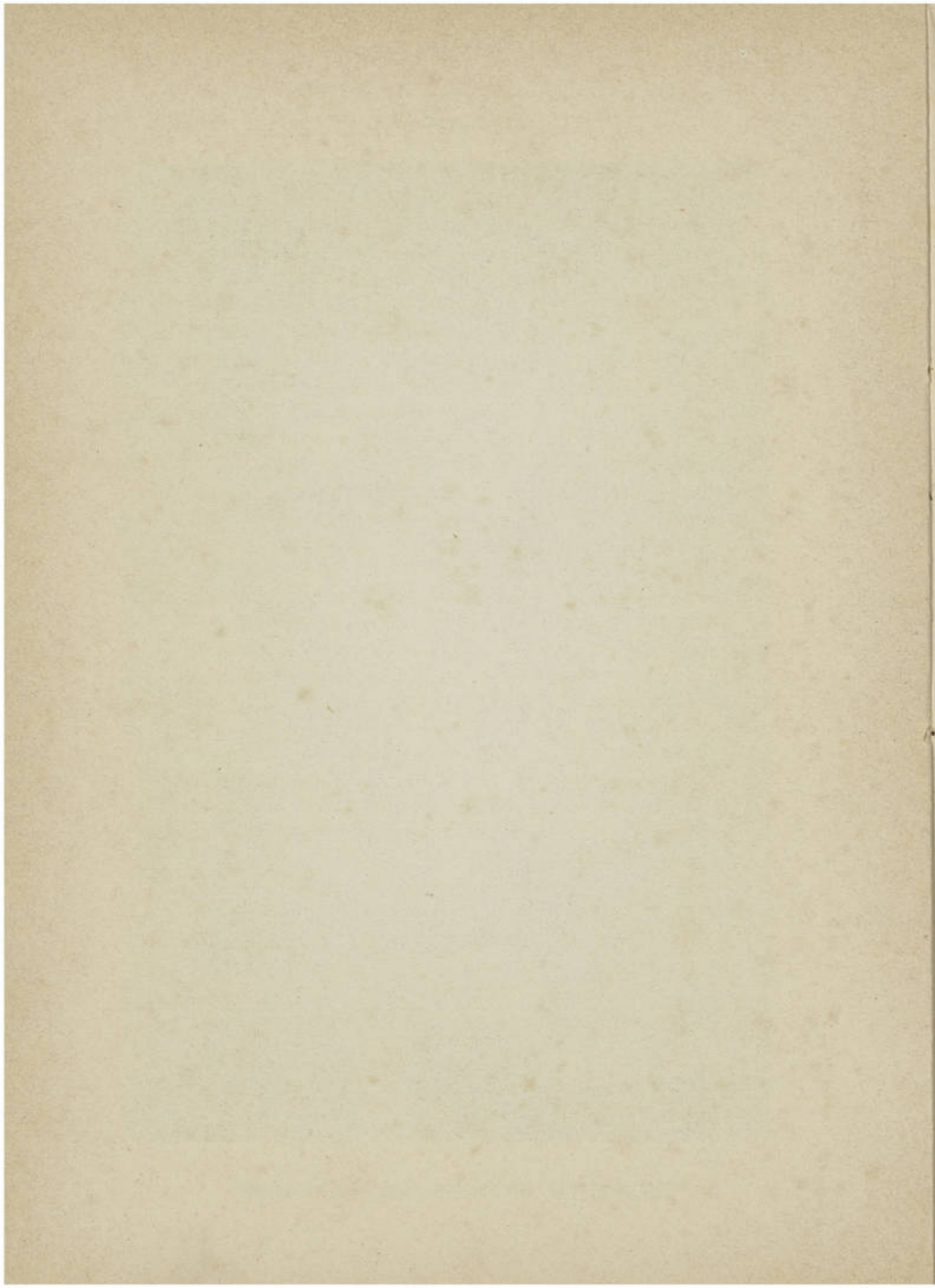




Vue générale intérieure prise d'en bas.



Vue générale intérieure prise des orgues.



nédictins la somme de huit cents livres pour le chœur (13 juillet); le 3 juin on avait posé la charpente du nouveau temple et en 1669 l'on ne croyait pas le moment venu de songer à relever la tour et le clocher. Seulement en 1705 le monument était achevé.

Cette église était de dimensions assez restreintes : elle suffisait pour une population de 1,000 habitants, et la ville n'en comptait pas davantage à l'époque de sa construction. L'édifice se composait de trois nefs, chacune pourvue de son autel. Le maître-autel était dédié aux patrons du Prieuré, saint Gervais et saint Protais : si les moines avaient quitté la cité sans esprit de retour, ils n'en gardaient pas moins l'entière propriété du chœur et du sanctuaire. Il en fut ainsi jusqu'au jour où un curé d'Albert s'y établit à ses risques et périls. Auparavant ce dernier célébrait les offices dans le bas-côté de l'Évangile, à l'autel de saint Christophe, le patron de la ville. Près du chœur se trouvait la sacristie, située au nord et consacrée à saint Sébastien. Le bas-côté de l'Épître était le siège de la confrérie de la Charité de saint Nicolas du Tabellion : on y voyait un tableau de Notre-Dame du Rosaire; là se réunissaient les membres de l'Association de ce nom.

Dans cette chapelle fut placée, lors de sa translation, la statue miraculeuse de Brebières. Disons-le pourtant, elle n'y occupa point tout de suite le mystérieux sanctuaire connu de tous et ménagé sous le clocher. Pendant plus d'un siècle, l'autel et la statue de Notre-Dame furent adossés au mur ouest de la tour; ils servaient de pendants à l'autel et à la statue de saint Christophe.

Du transfert de la divine Bergère en l'église paroissiale nous n'avons pas à faire le récit : les détails ne nous en sont point parvenus. On lit dans le *Mois de Marie de Notre-Dame de Brebières* (2) : « Le con-

(2) *Mois de Marie de N.-D. de Brebières*, p. 31.

cours du peuple fut immense et la cérémonie pleine d'éclat. Albert comprenait le don de Dieu : désormais plus rien ne le sépare de Marie, sa protectrice est dans ses murs, divin palladium qui ne lui sera plus enlevé ».

Libre aux lecteurs de se rallier à ce sentiment. Cependant nous ne le partageons pas. En effet, au registre de la confrérie de Notre-Dame se trouvent ces simples mots : « Le 2 mai 1727 (3), Louis Pinchemel de Bouzincourt opère le transport de Notre-Dame de Brebières à Albert ».

Pourquoi ce laconisme ? Pourquoi ce recours à un étranger ? N'y a-t-il pas à cela quelque raison spéciale et ce motif, quel est-il ? Nous croyons avoir trouvé la réponse dans l'histoire de Notre-Dame de la Treille (4). Le cas des deux Madones miraculeuses n'est pas sans analogie.

Depuis 1802, l'auguste patronne de Lille était honorée en l'église Sainte-Catherine : c'était à titre provisoire, car on rêvait de reconstruire un jour le palais de cette Reine tant aimée. Les travaux commencèrent en effet en 1856 : treize ans plus tard, une partie de la basilique lilloise était inaugurée par des fêtes grandioses. Cependant l'on attendit encore trois ans avant de porter la chère Madone en sa nouvelle demeure, et voici comment la chose se passa : « Le 21 septembre 1872, la veille de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, la sainte Image alla occuper sa place dans la basilique. *Pour ne point troubler les pieux paroissiens de Sainte-Catherine, la translation eut lieu sans apparat.* Les pompes triomphales étaient réservées pour une autre circonstance ».

Cette occasion devait naître bientôt : le 12 octobre

(3) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D. Messenger*, février 1885.

(4) Cf. *Hist. de N.-D. de la Treille*, par Mgr Hautcœur, pp. 206 à 222.

suisant, Mgr Delannoy (5), curé de Saint-André de Lille, était sacré en son église. Aussitôt après la cérémonie, le nouvel évêque se rendit à Notre-Dame de la Treille; les prélats présents à cette fête, tout le clergé de la ville et des milliers de fidèles lui faisaient escorte, au milieu de rues richement pavées. C'était un vrai triomphe pour la Reine de Lille et tous à pareille heure d'applaudir à sa translation.

A la nouvelle de la décision prise par l'évêque concernant Notre-Dame de Brebières, écrit le P. Letierce (6) — nous dirions plutôt en présence du fait accompli — il y eut une explosion de jugements contradictoires, et, comme il arrive souvent, la mesure suscita des plaintes amères et des critiques passionnées. On vit des indifférents prendre fait et cause pour le sanctuaire dépossédé et fraterniser cette fois avec des âmes pieuses, mais peu discrètes. La jeunesse elle-même, se sentant directement atteinte par cet acte et privée de ses sorties, criait à l'arbitraire et à l'intolérance. Nous nous demandons encore si ce ne fut pas la cause du départ du curé d'Albert. M. François Vilman, installé le 5 février 1727, quitta la ville en janvier 1728 pour devenir chanoine titulaire de la cathédrale.

En général, la portion saine de la population prit le parti de l'évêque : l'état d'abandon de la chapelle des Champs était une honte pour la véritable piété; y voir mettre un terme causait aux fervents chrétiens une joie réelle : aussi firent-ils à la Madone un accueil enthousiaste.

A la demande du curé et des marguilliers, Mgr Sabatier avait établi un salut par semaine en l'honneur de Notre-Dame de Brebières : on devait le chanter le samedi et le prélat avait accordé aux assistants une

(5) Evêque de Saint-Denis de la Réunion en 1872, d'Aire en 1876 : il y est mort en août 1905.

(6) Cf. P. Letierce, *Hist. de N.-D.*, *Message*, février 1885.

indulgence de quarante jours. Il semblait bon aux fidèles de se réunir ainsi le soir aux pieds de la Vierge bien-aimée. Ils firent à leur curé des instances très vives, ils en obtinrent un salut, d'abord deux fois, puis trois fois par semaine, enfin tous les jours. Mgr Sabatier crut de son devoir de dénoncer cette innovation et de supprimer ces offices en 1732 (7) : il ordonna de s'en tenir au salut du samedi ; s'il en autorise d'autres, c'est « au plus la veille et les jours de fête de la Très Sainte Vierge ». Il y avait là, répétons-nous après le P. Letierce, une infractio aux prescriptions épiscopales, un empiètement de la piété populaire, mais c'est une preuve touchante de l'amour sans cesse grandissant dont toute la ville d'Albert entourait, dès le début de son séjour, Notre-Dame de Brebières.

Brebières garda quelque temps encore le prestige de ses souvenirs : sa vieille chapelle fut rasée en 1728 par ordre du roi Louis XV, la plaine, jadis célèbre, convertie en terre labourable et louée en 1732. Malgré tout, ce lieu resta cher aux dévoués de Notre-Dame. Jusque dans les premières années du XIX^e siècle, des vieillards venaient chaque année, le 8 septembre, prier en cet endroit et rendre un hommage suprême au séjour dix fois séculaire de Marie.

Nous aimons ce culte du souvenir et, comme le P. Letierce, nous exprimons le vœu d'y contempler un jour — en des temps moins mauvais — un monument digne de Marie, une colonne commémorative.

(7) Règlement de la confrérie de N.-D. Article XIV. *Actes de l'Église d'Amiens*, II, p. 317.

CHAPITRE II

La Confrérie de Notre-Dame.

DANS la plupart des sanctuaires de la Très Sainte Vierge, il y a presque toujours une association pieuse en l'honneur de la Reine du Ciel.

Notre-Dame de Brebières avait aussi sa confrérie. Consacrons-lui ce chapitre.

I. — *Les Confréries.*

Aller en pèlerinage est une joie pour le chrétien : longtemps à l'avance il en a conçu le désir et caressé le projet ; à ces heures prises sur sa vie de chaque jour, il donne une importance exceptionnelle : aussi veut-il s'y préparer par des œuvres de piété.

Voici le moment d'entreprendre cette sainte excursion. Alors son cœur tressaille, sa foi s'exalte, tout son être se porte vers Marie ; et, dès le moment béni où il pénètre dans l'auguste demeure de la Mère de Dieu, il s'abîme dans la prière, il épanche son âme tout entière dans le cœur de la Vierge ; volontiers, il s'attarde auprès de la Madone : il a tant à lui dire, ses sentiments et ses vœux, ses espoirs et ses craintes, ses préoccupations et ses pauvretés, par dessus tout, son amour et sa confiance !

Pourtant, il faut s'arracher à ce bonheur, car le devoir rappelle à son foyer le pèlerin de Notre-Dame. Il se lève donc, jette à sa divine Mère un dernier regard avec un dernier cri de l'âme et il s'en va. Toutefois, il veut auparavant emporter quelque chose de

sanctuaire, une image, une statuette, l'histoire de la sainte Madone. Ce souvenir lui parlera de Marie, lui fera revivre le temps heureux passé à son autel, lui rappellera les promesses faites, les résolutions arrêtées en sa douce présence ; il l'aidera à contempler de nouveau la reine des Anges et des hommes, à l'invoquer avec plus de ferveur. Et l'Image sainte placée à son chevet ou la médaille posée sur sa poitrine lui montrera en Marie une Mère toute puissante et toute bonne, elle lui dira qu'il doit en être le digne enfant, vivre toujours par conséquent en fils du Ciel, en chrétien véritable.

Il y a plus : si, du cher sanctuaire, le pèlerin veut posséder un souvenir, il désire aussi lui laisser un peu de lui-même. Il offre donc à Notre-Dame son pieux hommage, un cierge, un bouquet, une pièce de monnaie, il inscrit son nom au livre d'or du pèlerinage.

Et, quand le visiteur sera déjà loin de la chapelle vénérée, quand la prière aura expiré sur ses lèvres, fleurs et cierges continueront de proclamer son amour pour la Vierge, et Marie se souviendra de son enfant, des marques de sa tendresse, comme nous aimons tous à nous redire, à certains moments, les témoignages d'estime ou d'affection qui nous ont été prodigués.

Telle est la conduite ordinaire du pèlerin dans les sanctuaires de Marie. Mais il n'est pas le seul à travailler ainsi à la gloire de la Vierge. Avant lui, des milliers d'autres ont passé en ces lieux et ont agi de même. Après lui, des milliers de dévoués viendront à leur tour et rendront encore à la Mère de Dieu semblables honneurs. Les clients de la Reine du Ciel forment donc une armée innombrable.

Et pourquoi, réunis par une même affection dans le cœur de leur Mère, tous ces chrétiens seraient-ils ici-bas séparés les uns des autres ? N'y aurait-il pas un moyen infaillible de les attacher ensemble ? Ne pourrait-on pas

découvrir pour cela un lien sensible et fort comme leur amour ? Une égale confiance en Marie les anime, un pareil zèle de sa gloire les dévore, la prière est l'expression toute naturelle de ces beaux sentiments. La prière sera le lien cherché : elle groupera autour de la Madone ses enfants dispersés de toutes parts ; elle en fera le monde aimé, le monde choisi de Notre-Dame.

Les confréries n'ont pas d'autre origine, elles n'ont pas d'autre but. Comme deux amis obligés de se quitter se tendent affectueusement la main et se promettent un souvenir réciproque, ainsi les fidèles de Marie entrent avec allégresse dans ces pieuses associations. En vertu d'une loi acceptée de tous, ils se rassemblent par la pensée et la prière aux pieds de la Mère de Dieu : les uns, placés à l'ombre du sanctuaire, viennent en personne à certaines heures et à certains jours se prosterner devant la statue miraculeuse et prier au nom de tous ; les autres, moins favorisés, s'y rendent par le désir et s'unissent de loin à ces supplications.

La confrérie est par conséquent la prière de tous pour tous ; ce n'est plus la prière individuelle, c'est la prière collective de mille, dix mille, cent mille associés : elle a, de la sorte, une force irrésistible sur le cœur de Jésus et sur le cœur de Marie.

S'associer est un besoin naturel de l'homme, nous ne sommes pas faits pour vivre seuls : malheur, disent nos saints Livres, à l'isolé ! (1). L'homme est donc créé pour se mouvoir au milieu d'une société : à demeurer avec ses semblables, à leur rendre et à en recevoir des services, il peut développer sa personnalité, satisfaire ses aspirations, goûter un peu de joie sur cette terre et surtout décupler ses forces.

Ainsi en est-il dans le monde surnaturel. Chacun de nous est bien petit aux yeux de Dieu, notre voix est

(1) Ecclésiastique, IV, 10.

faible, notre prière souvent languissante. Mais laissez d'autres âmes s'unir à votre âme, des fervents, des parfaits, des justes et des saints prier avec vous et pour vous, votre confiance sera mille fois plus grande, vous serez presque certain de triompher de Dieu et de lui arracher ses grâces.

C'est, d'ailleurs, la promesse formelle de Notre-Seigneur : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom (2), je suis au milieu d'eux, au milieu d'eux pour prier avec eux, pour les bénir, pour les encourager, pour les exaucer ».

II. — *Institution de la Confrérie.*

Y avait-il une confrérie au sanctuaire de Brebières ? Tout porte à le croire.

De temps immémorial, la divine Bergère attirait à elle les pâtres de nos contrées : son autel était leur lieu de rendez-vous au 8 septembre, et pas un ne manquait à la fête. A l'époque où partout florissaient les corporations, ce serait chose extraordinaire si les bergers ne s'étaient pas groupés, eux aussi, sous la bannière de Notre-Dame : ils auraient été vraiment les seuls à se conduire ainsi. Au surplus, il fallait préparer de loin la réunion du 8 septembre, observer dans la circonstance les lois traditionnelles, pourvoir au logement des nombreux étrangers, assurer leur subsistance ; veiller à ces détails, songer aux cotisations à percevoir, aux secours à procurer aux vieillards et aux infirmes, aux services à faire célébrer pour les défunts, tout cela était dans les mœurs du temps ; mais encore fallait-il une organisation, par là même une confrérie.

De leur côté, les Frères Prêcheurs venaient à Bre-

(2) S. Mathieu, XVIII, 20.

bières : ils y auraient établi une confrérie du Rosaire, si une autre n'y avait déjà existé.

Nous l'avouons toutefois, aucun document ne nous renseigne à cet égard. Sans doute la confrérie aura partagé les vicissitudes de la chapelle et suivi son triste sort ; sans doute elle aura péri avec elle, car, lors de la translation de la Madone en l'église d'Albert, il n'en restait même plus trace.

Tout le monde le regrettait et des vœux pour sa résurrection avaient été adressés à l'évêque d'Amiens, Mgr Sabatier. Les instances se firent plus pressantes à l'automne de 1732 : la ville d'Albert était alors profondément remuée par la parole de missionnaires Capucins : comme leurs frères d'Espagne, ces religieux avaient mis leur apostolat sous le patronage de la divine Bergère. Aussi, comme ils furent écoutés dans leur appel aux vieilles traditions du pays, comme la grâce coula dans les âmes, comme tous portaient au cœur le sincère désir d'honorer plus que jamais la Reine de la cité ! Ce fut le moment choisi par Dieu pour faire revivre les gloires des jours anciens. La clôture de la Mission devait coïncider avec la fête de la Toussaint : en cette solennité, Mgr Sabatier abandonna sa cathédrale, il vint à Albert et, lui-même, il publia un mandement par lequel il érigeait la nouvelle confrérie.

Voici ce mandement (1) :

« Pierre, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque d'Amiens, à tous ceux que ces présentes verront, salut et bénédiction apostolique.

« Vu la requête à nous présentée par le curé et les notables habitants de la ville d'Albert de notre diocèse ;

« Considérant qu'un nombreux concours de pieux pèlerins a lieu dans leur église paroissiale, depuis que

(1) Cf. *Actes de l'Eglise d'Amiens*, II, 312. Suit le règlement de la Confrérie.

nous y avons fait transférer la statue de Notre-Dame de Brebières, déshonorée dans la chapelle des Champs par les profanations qui s'y commettaient ;

« La piété et le zèle du Roi l'ayant porté à ordonner, pour les faire cesser entièrement, que ladite chapelle fût démolie et rasée, ce qui a été exécuté à la grande satisfaction de tous les bons chrétiens ;

« Lesdits habitants d'Albert nous suppliant, pour l'expiation de ces profanations, pour procurer à la Mère de Dieu plus d'honneurs et une dévotion plus digne d'elle, d'ériger dans leur église paroissiale une confrérie sous le nom et l'invocation de Notre-Dame de Brebières ;

« Nous, accueillant favorablement leur demande et voulant propager autant qu'il est en notre pouvoir, le culte de la Très Sainte Vierge, avons érigé et érigeons par ces présentes ladite confrérie. Nous y mettons cette condition expresse que ses membres demeureront toujours sous notre autorité épiscopale, tant pour l'administration des deniers provenant de la dévotion des fidèles que pour toutes les autres dispositions à prendre. Le curé d'Albert et ses successeurs seront tenus de nous en rendre compte. Les confrères devront observer exactement le règlement dont la teneur suit et nous réservons à nos successeurs la faculté d'y ajouter ou d'en retrancher, selon l'exigence des cas. »

Il ne nous est pas possible, à cause de son étendue, de reproduire tout au long ce règlement : disons seulement que, pour être admis dans la confrérie, il fallait avoir fait sa première communion, pour y être maintenu, vivre en bon chrétien. Le curé d'Albert en est, de droit, le directeur, mais on peut nommer un maître ou prévôt de la confrérie. Le 8 septembre est le grand jour de fête pour les confrères du dehors, le dimanche suivant pour ceux de la ville. Chaque samedi, il y a un salut pour tous les associés. Aucune obligation parti-

culière n'est imposée, mais on conseille les œuvres de miséricorde et de charité : instruire les enfants, aider et visiter les pauvres et les malades, assister aux obsèques des confrères. On conseille encore aux membres de la pieuse association de ne négliger aucun moyen d'honorer la Très Sainte Vierge, en particulier de célébrer dignement ses fêtes et de s'approcher des sacrements à cette occasion. Le dernier article stipule qu'un registre sera conservé à l'église, à l'effet d'y inscrire les noms des confrères.

Nous nous permettrons deux remarques au sujet de ce règlement.

Il y a deux fêtes pour la confrérie : le 8 septembre est pour les étrangers, le dimanche suivant, pour les associés de la ville. C'était un acte de sage prévoyance de la part de l'évêque. Le concours des pèlerins était très grand en la Nativité de la Sainte Vierge, et les gens d'Albert, tout aux devoirs de l'hospitalité, n'auraient pu, en ce jour, célébrer dignement leur Patronne.

L'institution d'une fête spéciale pour les confrères du dehors est pour nous un trait de lumière. On escomptait, dira quelqu'un, l'entrée d'un grand nombre des pèlerins dans la chère association de Notre-Dame. On supposait, croyons-nous, que les membres encore nombreux de l'ancienne confrérie se feraient agréger à la nouvelle.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, le succès de cette institution dépassa toutes les espérances.

III. — *Succès prodigieux de la Confrérie.*

L'établissement de la confrérie de Notre-Dame de Brebières répondait au vœu général, ses rapides progrès le font aisément conjecturer.

Le premier nom inscrit au registre de l'association est celui de l'évêque d'Amiens : Mgr Sabatier, 1^{er} no-

vembre 1732. Le même jour, d'autres personnages se rangent sous la houlette de la divine Bergère, MM. François (1) et Antoine Vilman, chanoines de la cathédrale; Pierre-Nicolas Deville, bachelier de Sorbonne, curé d'Albert, doyen de chrétienté et directeur de la confrérie; les RR. PP. Jean-Baptiste et Hugues de Béthune, Adrien d'Arras, Bonaventure de Doullens, tous capucins (c'étaient les prédicateurs de la mission d'Albert de cette année 1732), Charles Thuin, prêtre, vicaire audit Albert, François Joly, clerc-laïc à Albert; Jean-Baptiste Arrachart, premier prévôt de la confrérie; Jean Décalogne et Marie Quéquet, son épouse; Messire Louis de Vasservasse, Nicolas Goubet, les sieurs Pollet, Duchaussoy, Lesueur, Quignon et autres, tous habitants d'Albert.

Beaucoup de paroissiens suivirent cet exemple, dont les noms ne nous sont point parvenus.

Le 9 mars 1735 est une date fort heureuse pour la confrérie. Ce jour-là, le nouvel évêque d'Amiens, Mgr de la Motte, fait à Notre-Dame sa première visite, il prend soin de s'inscrire parmi les clients de la Reine de son diocèse, il exhorte les fidèles à se placer, eux aussi, sous la protection de la chère Madone. De ce vibrant appel nous voyons le résultat immédiat au livre d'or de l'association; nous y relevons, en effet, les noms suivants : Messire Jacques-Bernard Chauvelin, conseiller du roi en tous ses conseils, intendant de Picardie et d'Artois; Messire Victor-Alexandre, marquis de Mailly, brigadier des armées du roi, et dame Victoire-Delphine, née princesse de Bournonville, son épouse; Messire Henri-Louis, marquis de Lameth, seigneur d'Hérencourt; Messire Louis, marquis de Cau-

(1) François Vilman était curé d'Albert en 1727, lors de la translation. Tous ces noms sont empruntés au R. P. Letierce. Cf. *Messenger*, avril 1885.

laincourt ; Messire René-François de Quérecques, chevalier, seigneur de Forceville ; Messire le marquis de Vauchelles et son épouse ; Messire Philippe de Cambrai, chevalier de la Neufville ; Messire Alexandre Benoit, comte de Monchy ; Messire Jacques-Louis d'Hangre, chanoine de l'église royale de Saint-Quentin ; Pierre-François-Marc Dangle, doyen de la collégiale de Fouilloy ; Gilbert-Christophe Linard, seigneur d'Aveluy et dame Elisabeth de Louvencourt, son épouse ; Messire Nicolas Linard, bachelier de Sorbonne ; la famille de feu Messire Bernard de Baynast, chevalier, seigneur de Villers et Plouy, Lasalle et Achiet-le-Grand ; Messire Philippe-Jacques de Monet, écuyer, seigneur de Bazentin grand et petit ; Messire Louis d'Haudoire d'Aigreville, officier dans le régiment de Condé-cavalerie ; Messire Florimond de Cambrai ; Messire de la Neufville, seigneur de Villers, du Plessier et de Rozinvillers ; dame Eléonore de Lancry, veuve de Messire François-Raymond de Pavé de Villevieille, dame de Vaux-sous-Corbie, de Sailly-le-Sec et autres lieux ; Messire Gabriel-Abdias de Pavé de Villevieille, major-général de la marine au département de Brest ; Messire Jean-Baptiste d'Haudoire de la Pré, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine du régiment Dauphin et commandant pour le roi du château de Péronne, ensemble dame Marie-Anne Dassier, son épouse, qui a fait don à la Vierge d'une robe de damas bleu, garnie de dentelles d'argent.

Le 15 mars 1735, le Corps-de-ville d'Albert se fait agréer à la confrérie. Voici les noms de ses membres : Jean Drouart, notaire royal, maire ; Adrien Arrachart, procureur au marquisat ; Adrien Danicourt, eschevin et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Albert ; Charles Lemont, eschevin ; François de Brye, greffier du marquisat et procureur de la ville ; Adrien Drouart, procureur au marquisat et ancien maire ; Antoine Du-

chaussoy, argentier de la ville; Sébastien Jollyet, procureur au marquisat; Jean-François Décalogne, officier au régiment des Wazière.

La maréchaussée d'Albert fit bientôt comme la municipalité : le sous-brigadier Jacques-Louis Delmotte voulut être, avec ses quatre hommes, des fidèles serviteurs de Marie.

Les jours suivants, d'autres réceptions ont lieu. Ce sont les Danicourt, les Cabuzel, les Delannoy, les Dufour, Pierre Scribe, cirier de la fabrique; Joseph Sagnier, ancien maire et marguillier de l'église d'Albert; Quentin Varengnien, ancien marguillier de la chapelle des Champs. Nous trouvons encore vers le même temps Jean-Antoine-Afrodise Deratte, capitaine général des fermes du roi à Amiens; Pierre-Augustin Damiens, fils du maire de la ville d'Amiens; Pierre Turquet, maire de la ville de Bray avec les eschevins et tout le Corps-de-ville; toute la maison du marquis d'Hénencourt; le maire, les eschevins et les principaux notables de Miraumont; le sieur Lambert Coppin, receveur des tailles de l'élection de Guise; Pierre Marsy, greffier en chef de l'élection de l'hôtel de ville de Péronne; Philippe Parmentier, eschevin de Bapaume; Jacques Taverne, capitaine général des fermes du roi au département de Saint-Quentin; le sieur Quentin-Stanislas Boutillier d'Eaucourt, officier d'artillerie à Péronne; Louis Levasseur de Sachy, conseiller du roi et subdélégué au département de Péronne. Ajoutons aussi Simon Duclerc, syndic de Montauban, avec toute sa famille; Marie Driencourt et d'autres de Montauban; Louis Solente de Mametz, Dinouard de Bécordel, André Letierce d'Authuille, Jean Caussin de Millencourt, les syndics d'Authuille, de Beaucourt, de Bécourt et Bécordel, de Mametz, de Thiepval, de Mesnil-Martin-sart, de la Boisselle, d'Englebelmer, de Forceville, de Treux, de Ville, de Senlis, de Méaulte, de Grandcourt,

d'Ochonvillé, de Mailly, de Courcellette, de Gueudecourt, de Flers, de Maurepas, de Sailly-au-Bois, de Les Bœufs, de Méricourt-l'Abbé, de Villers-Morlancourt, de Carnoy, enfin le syndic de Longueval, Pierre Avronsart, avec Catherine Déjardins, sa femme et Madeleine Avronsart, leur fille,

Le 12 avril 1735, Jean Pelé de Bouzincourt, le miraculé de 1714, donnait son nom et faisait une offrande de trois livres à la confrérie. A la même époque, le registre mentionne plusieurs prêtres, les curés de Cappy, de Méricourt et Treux, de Ribemont, de Bécordel, de Thiépval, de Villers, de Morlancourt, de Courcelles, de Méaulte, de Saint-Thomas-lès-Corbie, de Cérisie, de la Neuville-lès-Corbie, les vicaires d'Harbonnières et de Warloy. Un peu plus tard, le 8 septembre (2), d'autres ecclésiastiques se font inscrire dans l'association : Michel Dargnies, prêtre, chanoine de la cathédrale d'Amiens et pénitencier ; Joseph Leclerc, chanoine et secrétaire de Mgr l'évêque ; Elzéar Vincent, chanoine et aumônier de Mgr de la Motte ; Pierre Bigorgne, archidiacre et grand-vicaire ; Charles-Claude Hubault, chanoine de Saint-Nicolas d'Amiens ; le prieur de Clairfay, les curés de Senlis, d'Hénencourt, de Mesnil-Martinsart, de Vaux-sous-Corbie, de Sailly-le-Sec, de Villers-Bretonneux, de Vaire-sous-Corbie.

On le voit par tous ces noms, la confrérie de Notre-Dame de Brebières avait recruté en fort peu de temps un certain nombre de membres.

Elle n'était pas moins prospère au point de vue financier. J.-B. Arrachart, lieutenant-général du marquis-

(2) Notons cette date du 8 septembre : à pareil jour, il y avait à Albert un clergé très nombreux. Ces treize ecclésiastiques étaient présents à la grande fête de Notre-Dame. D'autres s'y trouvaient encore : ils ne sont pas signalés, ou bien parce qu'ils étaient déjà membres de la confrérie, comme Mgr de la Motte, ou bien parce qu'ils avaient négligé de donner leur nom.

sat d'Albert, fut le premier prévôt de l'Association : il devait cet honneur au choix de Mgr Sabatier. Du 1^{er} novembre 1732 au 31 janvier suivant, il retira du tronc de la confrérie 75 livres; de cette époque au 21 août, 546 livres dix sols. De par une ordonnance épiscopale, un tiers de cette somme appartenait à la fabrique, un tiers au curé pour acquitter les fondations — grand'messe et salut de la Vierge tous les samedis — le reste revenait à la confrérie; de ce chef, celle-ci reçut 173 livres 17 sols sous la prévôté d'Arrachart.

Décalogne lui succéda le 9 mars 1735. Au 31 août il avait recueilli pour la confrérie 321 livres 8 sols. Cet argent fut remis au marguillier en charge de l'église d'Albert : il servit à payer les ornements de la chapelle et certains travaux de restauration et d'embellissement.

Signalons quelques notes de dépenses.

Payé à M. Caron, imprimeur à Amiens, 7 livres 10 sols pour avoir imprimé, sur l'ordre de Mgr l'évêque, les statuts et règlements de la confrérie.

Payé au sieur Doucet, sculpteur à Albert, 7 livres pour la façon d'un des bâtons des chantres, l'autre ayant été donné par le sieur Malot, confrère du Saint-Sacrement.

Payé au sieur Clabaut, peintre-doreur à Amiens, 15 livres, pour avoir doré et argenté lesdits bâtons des chantres.

Le 22 mars 1735, un accord était conclu avec le sieur Gérin, plafonneur à Mailly : celui-ci s'engageait à couvrir de bon mortier et à blanchir tout le bas-côté de la chapelle de Notre-Dame, même le lambris au-dessus de ladite chapelle jusqu'à la balustrade, moyennant dix sols par toise de plafonnage et cinq sols pour le blanchissage dudit lambris, à la condition pour la confrérie de lui fournir tous les matériaux nécessaires.

Le 26 mars, payé à Christophe Dufour d'Albert la somme de 9 livres pour six bouquets; pour un voile,

dont le linon a été acheté à M. Herby, la dentelle à une femme de Sailly-le-Sec, 4 livres.

Le 20 février 1736, le sieur Lévesque, peintre et doreur à Nesle, a reçu 315 livres pour dorures en l'église d'Albert et notamment en la chapelle de Notre-Dame de Brebières.

CHAPITRE III

Les Pèlerins du XVIII^e siècle.



LA translation de la statue miraculeuse de Notre-Dame en l'église d'Albert n'enleva rien de son éclat au pèlerinage : on y retrouvait même confiance en la chère Madone, même affluence à son autel, mêmes fêtes en son honneur, le tout encore accru par la présence et la ferveur des membres de la confrérie.

Reproduire pour le pèlerinage en l'église paroissiale les pages consacrées à ce sujet au sanctuaire de Brebières serait chose facile, surtout ce serait l'expression de la vérité. Nous ne le ferons pas cependant, ce serait une redite inutile.

Il suffira d'indiquer en ce chapitre les visiteurs notables du XVIII^e siècle.

I. — *Les Evêques d'Amiens.*

Dès 1660, les évêques d'Amiens, de concert avec les curés d'Albert, furent les principaux promoteurs du pèlerinage.

Plus d'un lecteur s'est étonné peut-être de n'avoir jamais rencontré jusqu'ici dans l'histoire de Notre-Dame le nom des vénérés successeurs de saint Firmin

sur le siège d'Amiens. Sauf Enguerrand, Guarin et Thierry au XII^e siècle, pas un n'eut à s'occuper de la sainte Madone; tout au plus, en cherchant bien, trouverait-on la signature de tel ou tel de nos évêques au bas de quelque charte relative à Brebières. Mais à aucune époque on ne vit un évêque d'Amiens venir en cette qualité au cher sanctuaire. Raoul de Coucy, successivement évêque de Metz et de Noyon, fut seigneur d'Encre de 1420 à 1425. Plus d'une fois il visita sa mère, Jeanne d'Harcourt, en son château d'Encre, même il plaida auprès d'elle la cause de la ville. En ses séjours dans la cité, il aimait à diriger ses pas vers la chapelle des Champs, mais il y allait en simple particulier. On peut en dire à peu près autant de Fénelon, l'archevêque de Cambrai.

L'explication de ce fait est toute simple.

À partir de 1138, les églises d'Encre et de Brebières appartenaient à des moines : comme eux, elles relevaient de l'abbaye de Saint-Martin des Champs de Paris. Ces religieux étaient exempts de la juridiction épiscopale et dépendaient uniquement de leur Abbé et du Pape. Fallait-il placer un bénédictin au prieuré d'Encre ou l'en retirer, nommer un curé dans les paroisses de son ressort ? Ce soin concernait l'Abbé de Saint-Martin et non l'évêque d'Amiens. Les religieux recevaient de Rome tous leurs pouvoirs par l'intermédiaire de leurs supérieurs : il est vrai, pour les exercer, il leur fallait l'approbation de l'évêque; ce dernier ne la refusait jamais. D'autre part, le jour où on voulait célébrer une fête à Brebières, si les religieux désiraient un prélat pour la présider, ils s'adressaient de préférence à leur Abbé.

Tout changea de face à leur départ. L'Abbé de Saint-Maur était bien le collateur de la cure d'Albert, mais de fait le curé était soumis désormais d'une manière directe à la juridiction épiscopale.

L'évêque d'Amiens était alors Mgr Faure (1654-1687). Il se plaignait, au début de son épiscopat, de ne pouvoir visiter son diocèse, à cause de la guerre. Dans la suite, il s'acquitta de ce devoir, son zèle l'amena en l'église d'Albert, comme sa piété le conduisit à Brebières. Une seule fois, à notre connaissance, le nom d'Encre se trouve sous sa plume (1) : l'évêque avait divisé son diocèse en douze cantons pour instruire les protestants revenus à la vérité, les *nouveaux convertis* : des capucins étaient chargés de cette mission, deux religieux devaient résider, au moins un certain temps, au chef-lieu, d'autres rayonner aux alentours. Encre était un de ces cantons.

Mgr Feytaud de Brou, évêque nommé d'Amiens, administra le diocèse comme vicaire général de 1687 à 1692. Sacré en cette dernière année, il eut un seul désir au cours de son épiscopat : connaître son troupeau, le mener à Dieu. Dans ce but, il multipliait les missions en son diocèse et visitait annuellement cent cinquante paroisses. Que de fois il vint à Albert et à Brebières ! Que de fois il excita les fidèles de la région à porter leurs hommages à ce béni sanctuaire !

Après lui, Mgr Sabatier s'assit en 1707 sur le trône épiscopal d'Amiens. Ce saint évêque (2) parcourut trois fois son diocèse tout entier : il prêcha, catéchisa, confirma dans toutes les églises. Il avait l'habitude de se fixer pour plusieurs jours en un point central et de visiter à tour de rôle les paroisses voisines. Hôte du curé d'Albert, il s'entretenait avec lui de Notre-Dame et de son pèlerinage, des moyens de remédier aux abus dont il était l'occasion, des décisions à prendre pour

(1) Cf. *Actes de l'Église d'Amiens*, I, 473.

(2) Deux lignes de son testament nous diront sa vertu : « Ayant laissé mon patrimoine à ma famille, je prie mes frères de s'en contenter, ne possédant plus rien qui n'appartienne aux pauvres et à l'Église ».

faire honorer davantage la Mère de Dieu. De leurs conversations nous savons quelles furent les conclusions : en 1727, la translation de la statue, en 1732 l'érection de la confrérie.

Avec son successeur, Mgr Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, la gloire de la divine Bergère



Mgr de la Motte.

va grandir encore. Il fut nommé à l'évêché d'Amiens en 1734 : chanoine et théologal de Carpentras, sa ville natale, vicaire général d'Arles, administrateur du diocèse de Senez, il avait laissé partout le souvenir d'un saint. Ses quarante années d'épiscopat, ses vertus et ses bons mots l'ont rendu populaire en Picardie.

Ce fut un vrai zéléteur de Notre-Dame. Entré à Amiens le 14 septembre 1734, il voulut dès l'année

suivante faire sa visite et adresser son salut à la Reine du diocèse, la Vierge de Brebières : il y était le 9 mars 1735. Les nombreuses inscriptions de nouveaux confrères à cette date nous montrent l'attitude du bon évêque au sanctuaire de la Madone ; il ne fut pas seulement le pèlerin, il fut plus encore : l'apôtre de la Mère de Dieu. Il y revenait le 8 septembre suivant, et l'on ne saurait dire combien de fois il reparut au sanctuaire.

Il fit plus : choqué dans sa piété filiale de l'état de la chapelle, il donna aussitôt des ordres pour sa restauration. Le 22 mars, un devis était dressé, le 26, des fleurs garnissaient l'autel de Marie ; à chacun de ses pèlerinages le pieux prélat exprimait quelque nouveau désir, bientôt réalisé, pour l'ornementation du sanctuaire. En cela il était aidé par le zélé curé d'Albert, M^e Pierre-Nicolas Deville, et par le prévôt de la confrérie, Jean-François Décalogne. Mgr de la Motte aimait à présider les fêtes d'Albert, même à réunir le Conseil de la confrérie, à prendre part aux délibérations de ses membres. Nous en avons pour garant la déclaration suivante : « Nous, évêque d'Amiens, vu la présente délibération, l'avons approuvée et approuvons, donnant au sieur Décalogne, en conséquence de la connaissance que nous avons de sa piété et de ses talents, la faculté de pourvoir à la décoration de ladite chapelle, comme il le jugera convenable, à la charge par lui de nous en rendre compte et de nous donner avis des choses de grande considération, avant qu'elles se fassent.

« Donné à Amiens, ce 6 avril 1735.

Louis-Fr. GABR., év. d'Amiens. »

Une des pratiques favorites de Mgr de la Motte était de conseiller en toute circonstance le pèlerinage d'Albert, et l'on doit à cet évêque l'image à grand format donnée comme souvenir aux membres de la confrérie.

« Il faut que le siège d'Amiens soit toujours occupé par des saints. Je me rappelle encore M. Sabatier, qui faisait les fonctions de sous-diacre à mon sacre : c'était un homme de bien ; celui d'aujourd'hui est un saint, l'abbé de Machault lui ressemble ». Tel était le jugement de Louis XV sur le prêtre qu'il donnait comme coadjuteur à Mgr de la Motte en 1772 et qui lui succéda deux ans plus tard. Mgr de Machault combla de

ses marques de tendresse Notre-Dame de Brebières, il lui fit cadeau d'un bel autel en marbre blanc (3), il publia un mandement sur les prodiges accomplis en son sanctuaire. Souvent ce pieux pontife allait prendre quelques jours de repos au château de Contalmaison — à sept kilomètres d'Albert. — A l'aller comme au retour, il n'omettait jamais de visiter la Vierge de Brebières, il la savait si maternelle ! Enfin, lors de l'émigration, sa dernière messe en Picardie fut célébrée sous le regard de la divine Bergère.

II. — *L'Écolier vertueux.*

« L'Écolier vertueux » dont l'abbé Proyard a écrit la vie était un enfant d'Albert. On ne saurait donc l'oublier en une histoire de Notre-Dame. L'omission, du reste, serait fort regrettable : à la divine Bergère il dut ses progrès dans le bien.

Au XVIII^e siècle, il y avait en la ville d'Albert, une famille Décalogne. Jean Décalogne et sa femme, Marie Quéquet, se font inscrire dans la confrérie de la Très Sainte Vierge, dès le 1^{er} novembre 1732. Moins de trois ans plus tard, 9 mars 1735, Jean-François Décalogne, officier au régiment d'Artois, membre du Corps-de-Ville, partant l'un des notables bourgeois de la cité, s'y faisait recevoir à son tour. Il en devint immédiatement le prévôt et nous savons le témoignage à lui rendu par Mgr de la Motte. Il avait trente ans à cette époque. En 1745, il épousa Luce-Marie-Madeleine Guyon, fille du châtelain de Boulan. En seize années, le Ciel leur donna douze enfants, le sixième est Jean-Louis-Marie-Geneviève Décalogne de la Perrie : il était né au château de Boulan le 2 juillet 1752.

(3) C'était autrefois l'autel de N.-D. C'est aujourd'hui l'autel de la *Pieta*.

Issu d'une famille patriarcale, destiné à en être la gloire, cet enfant sembla d'abord devoir en être le fléau : il était d'un caractère indomptable, passionné pour les exercices du corps : le mouvement et le bruit, tel était son élément et rien ne pouvait l'arrêter. Ces dispositions faillirent lui être fatales : un jour, il traversait un jardin en courant; emporté par son élan, il tomba dans un puits, heureusement à sec; il ne s'était fait aucun mal. Mais, tout à coup, la maçonnerie s'écroule et l'enfant a juste le temps de s'enfoncer dans une cavité, comme en construisaient jadis les gens du pays pour cacher, en temps de guerre, leurs objets les plus précieux.

La famille Décalogne s'aperçoit de la disparition de l'enfant : on le cherche, on l'appelle et la consternation est générale, quand on entend ses cris du fond du puits. On le remonte, il est sain et sauf, il court à sa mère pour la rassurer.

Ce fut le point de départ de sa « conversion ». « La Sainte-Vierge, disait-il, l'avait protégé, elle l'avait préservé d'une mort certaine; c'était pour lui permettre de commencer à servir Dieu ».

Deux mots peuvent caractériser le jeune Décalogne : mauvaise tête et bon cœur. Ne le plaignons pas : ces natures d'enfant sont les plus heureuses, car, bien dirigées, elles sont riches de promesses. Un enfant sage, au sens ordinaire de cette expression, est trop souvent un être sans énergie, sans ressort, insouciant, insensible au blâme et incapable de généreux efforts. D'une nature ardente, d'un cœur affectueux, vous obtiendriez des merveilles par une éducation soignée.

M^{me} Décalogne l'avait compris : dès avant sa naissance, elle avait voué ce fils à la Très Sainte Vierge; le jour de son baptême, elle le fit porter à l'autel de Marie. Souvent, depuis, elle l'avait amené à l'église, elle lui avait montré Jésus et sa Mère, elle lui avait dit de les

aimer et de les servir toute sa vie. Aux questions naïves de son fils, elle avait fait maintes fois la même réponse : « L'Enfant sur le bras de sa Mère, c'est Jésus, ton Dieu et ton Maître, ton ami et ton frère, si tu le veux ; la Femme qui le porte, c'est Marie, la Mère de Dieu, la Mère des hommes, ta bonne Mère du Ciel. »

La leçon s'était gravée au cœur du jeune Décalogne : aussi, après l'accident relaté plus haut, il allait plus souvent se jeter aux pieds de Notre-Dame, il y priait plus longuement et avec grande ferveur. Comme ses contemporains, il venait chaque jour prendre des leçons de latin chez le prêtre-clerc, à l'Hôtel de Ville. C'était à deux pas de l'église, et jamais il n'oublia d'y entrer pour saluer la Sainte-Vierge.

Vers cette époque, il tomba malade : il se mit à réfléchir, et les pieuses exhortations de sa mère et la protection de Marie achevèrent sa conversion. Il promit à Dieu et à Marie, s'il guérissait, d'être tout au service du Roi du Ciel et de vivre en parfait chrétien.

Il tint parole : sans doute, il eut encore bien des moments d'oubli, il fit bien des écarts : tout cela cependant était vite réparé. La vie chrétienne ne consiste pas à ne jamais commettre une faute : le juste, lui-même, dit la Sainte-Écriture (1), tombe sept fois le jour. Seulement, au lieu de dire comme beaucoup : il est impossible de plaire à Dieu, inutile de faire des efforts dans ce but, il se relève avec des résolutions plus énergiques ; et, dans la vie du vrai chrétien, il y a souvent des actes d'héroïsme insoupçonnés du monde, mais admirés et bénis du Ciel. Les saints, dit saint Ambroise (2), n'avaient pas une nature supérieure à la nôtre, mais ils étaient plus vigilants ; ils ont eu des

(1) Proverbes XXIV, 16.

(2) Non nature præstantioris, sed observantioris, nec vitia nescisse, sed emendasse. Cf. III^e dim de Carême, bréviaire, 3^e leçon du 2^e nocturne.

défauts, la sainteté a consisté pour eux à s'en corriger.

Le jeune Décalogne apprit donc à ne se décourager jamais, à chercher toujours à se vaincre.

Il était dans ces sentiments quand on décida de l'envoyer à Paris pour ses études. Avant de quitter Albert, il alla se prosterner devant la statue miraculeuse, il lui recommanda le succès de ses travaux et lui renouvela ses promesses de vie chrétienne.

Il entra au lycée Louis-le-Grand, il y eut pour condisciples J.-B. Augé, Maximilien Robespierre et Camille Desmoulins (3).

Ses premiers mois se passèrent à préparer sa première communion. Il comprit vite les leçons du christianisme : le Dieu des chrétiens, c'est Jésus crucifié ; par conséquent, le vrai sens de la vie, c'est le sacrifice, la plus pure satisfaction sur cette terre, c'est le devoir accompli. Ardeur au travail, respect de ses maîtres, amour de la discipline, bienveillance pour ses égaux, par dessus tout, piété envers Dieu, tel est le résumé de son programme. Et que de prières au Ciel, que d'invocations à Notre-Dame, afin de garder la pureté de son cœur ! Quelle joie, la veille du grand jour de la première communion, au sortir du tribunal de la pénitence, comme son visage rayonnait le lendemain en quittant la Table-Sainte !

De cette fête unique dans la vie du chrétien, Marie Décalogne conserva plus qu'un souvenir : il avait juré d'être à Dieu, il résolut d'accomplir son serment. Tout son bonheur était de prendre part au festin des Anges, en particulier aux fêtes de la Sainte Vierge, et quand les vacances le ramenaient au château de Boulan, on le

(3) Ch. Guillemant, *Hist. du Petit Séminaire d'Arras*, p. 9.
L'abbé Augé fut, avant la Révolution, le fondateur du petit Séminaire de Boulogne et le directeur du Collège Stanislas de 1828 à 1834.

retrouvait fréquemment dans le sanctuaire de Notre-Dame.

Il était désormais l'orgueil de sa famille par son aménité et sa distinction, le modèle de ses frères et sœurs et de ses compagnons par son entrain et sa gaité. L'avenir semblait lui sourire, quand un mal implacable le conduisit soudain au tombeau : « Je suis rempli de consolation, disait-il à ses derniers moments, je ne crains pas la mort, quand je pense que j'ai pour protecteurs saint Michel, saint Joseph et la Vierge ». « Qu'ai-je à redouter, ajoutait-il encore, j'ai toujours aimé la Sainte Vierge ».

Il mourut en ces sentiments dans la nuit du 23 au 24 décembre 1768.

C'est un saint, disait-on, c'est un ange, il était mûr pour le Ciel et Dieu s'est empressé de l'y conduire. « Ce n'est pas au nombre (4) des années, dit le Sage, qu'il faut mesurer l'honneur et le mérite, *senectus venerabilis est non diuturna, nec annorum numero computata* : car une vie sans tâche est toujours une longue vie, *actas senectutis, vita immaculata*. La vertu peut racheter par la grandeur ce qui lui manque en durée; et lors même que le juste est surpris par la mort au milieu de sa course, *et si morte præoccupatus fuerit*, ses œuvres n'en conservent pas moins leur éclat et leur fécondité : consommé en peu de temps, il aura rempli une longue carrière, *consummatus in brevi, explevit tempora multa* ».

Puisse ce jeune homme, tendre fleur éclose sous le regard de Notre-Dame, servir de modèle à beaucoup d'autres ! Nous osons le proposer en exemple aux enfants d'Albert, en particulier à la Jeunesse catholique.

(4) Sagesse, IV, 7. Mgr Freppel, *oraison funèbre de Mgr Ba-toille, évêque d'Amiens*, 22 juillet 1879.

III. — *La Mère des Pauvres.*

Près du couvent des Saintes-Claire d'Amiens, il y avait une maison de chétive apparence, bien connue de tous les pauvres de la ville : chaque jour, ils y venaient en grand nombre, de midi à deux heures, ils y étaient reçus avec bienveillance, soignés avec tendresse, assistés et instruits avec toute la déférence prescrite par l'Évangile envers les membres souffrants de Jésus-Christ.

Cette maison était occupée par la servante et l'amie des déshérités de la terre, une jeune fille du grand monde, devenue, par amour pour Dieu, pauvre volontaire : M^{lle} Marie-Joachim-Élisabeth de Louvencourt.

Vers quatre heures, on voyait tous les jours sœur Marie-Louise (c'était le nom de la religieuse), franchir le seuil de son humble logis et s'en aller par les rues étroites et tortueuses de la cité à la recherche des pauvres honteux ou malades : elle montait dans les greniers, descendait dans les caves, pénétrait au fond des cours, et, radieuse comme l'espérance, elle entraît dans leurs misérables réduits : « Il n'est aucune sorte (1) de malheureux qui n'eût accès auprès d'elle, et elle eut le courage de leur rendre les services les plus coûteux à la nature, comme de panser les plaies les plus dégoûtantes et d'ensevelir les morts ».

M^{lle} de Louvencourt avait fondé son œuvre le 15 octobre 1774 : elle avait alors vingt-sept ans. A sa mort, le 14 octobre 1778, elle laissait un institut, la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, les dames de Louvencourt, comme on les appelle d'ordinaire. Pareil au grain de sénevé de l'Évangile, il était bien petit. Cependant, grâce à la protection du Ciel, il a pu

(1) *Affiches de Picardie*, octobre 1778.

traverser, sans avoir à en souffrir, toute la Révolution (2) : au XIX^e siècle, il est devenu un arbre vigoureux.

Avec la tendresse pour les pauvres, deux autres amours se partageaient le cœur de sœur Marie-Louise, l'amour de Jésus au saint Tabernacle, l'amour de la Très Sainte Vierge.

Jésus présent dans l'adorable Eucharistie faisait toutes ses délices. Huit jours après sa naissance, au passage de la procession de l'octave de la Fête-Dieu, sa mère l'avait offerte et consacrée au Dieu de nos autels. Cet acte de piété plut au Divin Maître : il ravit le cœur de l'enfant, quand sa mère le lui apprit dans la suite. Elisabeth se sentit pressée d'un désir toujours plus vif de ratifier cette donation d'elle-même au Roi du Ciel et de la terre, elle rêva d'être parmi les plus assidues à l'honorer dans son sacrement d'amour. Elle fut l'inspiratrice de l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement chez les Clarisses d'Amiens (1^{er} janvier 1773), elle choisit sa demeure auprès de ces saintes religieuses : d'une tribune donnant jour sur leur chapelle, elle consacrait quatre ou cinq heures de sa journée à rendre ses hommages à l'Hôte divin du Tabernacle.

Les mêmes liens d'affection l'attachaient à la Très Sainte Vierge. Toute jeune, elle avait été vouée par sa mère à la Reine du Ciel et longtemps elle en avait porté les couleurs. A l'âge de quatre ans et demi, elle avait fait vœu de virginité devant une statue de la Mère de Dieu, toute occasion lui était bonne pour honorer l'auguste Marie.

Au château d'Aveluy — à trois kilomètres d'Albert

(2) « Que leur prendriez-vous, disait un homme du peuple aux Jacobins. Elles sont plus pauvres que les pauvres ». Cf. *Sa Vie*, par M. Fallières, p. 159.

— résidait une de ses tantes, peut-être sa marraine, car toutes deux portaient le même nom, Elisabeth de Louvencourt, mariée à Joseph Linars, seigneur du lieu. Celle-ci était toute dévouée à Notre-Dame de Brebières : le 9 mars 1735, avec son époux, elle était entrée dans la confrérie d'Albert, et toute sa joie était d'aller invoquer en son temple la divine Bergère. Souvent, au cours de ses visites à sa tante, la jeune Elisabeth se rendit à l'autel de Notre-Dame, souvent elle y accompagna Mgr de la Motte, « son bon père l'évêque », avec les nombreux diocésains convoqués par le prélat aux fêtes de septembre. C'est peut-être sous l'œil de Marie que mûrirent les projets du saint évêque et de sa fille spirituelle, concernant l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement et l'institut des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

IV. — *Le pauvre Pèlerin.*

Le 16 avril 1783 — mercredi de la Semaine-Sainte — un homme tombait d'inanition sur les degrés d'une église de Rome, Sainte-Marie des Monts. Porté chez le boucher Zaccarelli, couché sur un lit, le malade accepta un verre d'eau, puis il eut une nouvelle syncope. On lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction : il était temps, car il ne tarda pas à rendre le dernier soupir ; c'était au moment où, tout autour de lui, on répétait cette invocation des Litanies des Saints : Sainte-Marie, priez pour nous.

Ce décès fut un événement pour la ville de Rome. « *E morte il Santo, le Saint est mort* », disait à l'envi le peuple, et des foules émues venaient défilér devant sa dépouille mortelle. Le soir de Pâques, ses funérailles prirent les proportions d'un véritable triomphe.

Ce saint personnage était un Français, Benoît-Joseph

Lazre : il était né à Amettes, au diocèse de Boulogne, le 26 mars 1748. Tout enfant, il avait donné de grandes marques de piété : il restait des heures à l'église, sans manifester le moindre ennui ; il aimait un peu plus tard à se retirer dans sa chambrette, il s'y répandait en prières, il s'exerçait à reproduire les cérémonies de la messe ou les chants de l'église. Il sera prêtre, disait-on. Aussi, après avoir reçu quelques notions de français des deux instituteurs de son village, il fut envoyé chez le curé d'Erin — son oncle et son parrain — afin d'y apprendre le latin. Sous ce nouveau maître, l'enfant grandissait en piété et en vertu : la prière et la mortification étaient chères à son cœur, il aimait les pauvres, il les estimait, il les visitait, il les soulageait, il se plaisait en leur société. Nous ne pourrions dire s'il fit dans la science des progrès aussi rapides.

L'oncle mourut lors d'une épidémie, victime de son dévouement à ses ouailles. Benoît-Joseph, associé déjà à l'œuvre du pasteur, la continua dans la mesure de ses forces : il assistait les malades, les consolait, leur parlait de Dieu, les préparait aux Sacrements. Pour leur ôter tout souci, il savait, à l'occasion, se constituer le gardien de leurs troupeaux, ou bien il fauchait les récoltes afin de pourvoir à la nourriture des bestiaux.

Le fléau passé, le jeune homme revint à la maison paternelle. De ses parents il demanda, sans l'obtenir, la permission d'entrer en religion.

Sur de nouvelles instances, le consentement fut accordé et Benoît-Joseph s'en alla successivement frapper à la porte des Chartreuses du Val-Sainte-Aldegonde et de Neuville-sous-Montreuil. Il n'y fut point reçu : il fallait, pour y être admis, connaître le chant. Pourtant, quelques mois plus tard — après des études jugées suffisantes — il franchissait joyeux le seuil de ce dernier monastère et y commençait son noviciat ; mais il fut bientôt obligé de quitter la maison. Alors il se dirigea

vers la Grande-Trappe : il n'avait pas vingt-quatre ans, impossible de s'y faire moine. Il revint à Neuville, y entra et en sortit de nouveau, puis retourna à Mortagne, où l'attendait le même refus. De là il s'en alla à Sept-Fonts (1). On l'accueillit, mais il y tomba gravement malade. Une fois guéri, il dut songer au départ : le médecin de la communauté l'avait trouvé d'une complexion trop délicate pour suivre le genre de vie des Trappistes.

Tout était donc inutile, et les longs voyages entrepris pour s'ensevelir dans un cloître, et les études faites dans ce but chez le vicaire de Ligny-sur-Aire, et ses essais de vie apostolique au milieu des missionnaires, à Conville et aux environs ! A la fin, la lumière se fit pour Benoît-Joseph ; grâce à l'un de ses directeurs, il comprit les desseins de Dieu : le Ciel le voulait pèlerin. Il en prit son parti et, traversant la France, il gagna l'Italie pour se rendre à Lorette.

« Revêtu d'un habit grossier (2) assez semblable au froc des religieux, portant attachées à la courroie qui lui tenait lieu de ceinture, et la panetière qui ne renfermait jamais que le morceau de pain du jour, et l'écuelle qui lui servait à se désaltérer à l'eau des fontaines, et, plus tard, à recueillir la part du pauvre aux portes des hôpitaux de Rome, il tendit dès lors à la sainteté par une voie que bien peu de serviteurs de Dieu avaient parcourue avant lui ».

Sa vie était simple : le matin il assistait à la messe, puis, par des chemins détournés, pour être moins distrait, il voyageait sous l'œil de Dieu, s'adonnant à la

(1) Le val Saint-Aldegonde était près de Longuenesse, non loin de Saint-Omer, Neuville à côté de Montreuil, la Grande-Trappe dans l'arrondissement de Mortagne, Sept-Fonts dans l'Allier.

(2) Chan. Gosselin, *Les Saints de Picardie à Notre-Dame de Brebières*, Saint-Benoît Labre, p. 495.

prière et à la méditation, s'arrêtant aux calvaires rencontrés sur sa route, entrant dans les églises et les chapelles, acceptant avec reconnaissance les dons de la charité, mais ne mendiant jamais. Le soir il demandait l'hospitalité, choisissait le coin le plus obscur de la maison, couchait dans les granges. Il partait le lendemain, non sans avoir prié pour ses bienfaiteurs et leur avoir dit quelque parole inspirée par le Ciel. Le saint était surtout heureux, quand il était l'objet du mépris des hommes, quand il avait à souffrir pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Telle fut la vie de Benoît Labre pendant sept ans, de 1769 à 1776 : France, Italie, Espagne, Belgique, Allemagne et Suisse, le saint personnage visita toutes ces contrées, désireux de s'agenouiller dans tous les lieux de pèlerinage. Ensuite il se fixa dans la Ville Éternelle, consacrant ses matinées à l'église Sainte-Marie des Monts, ses après-midi aux églises où se faisaient les prières des Quarante-Heures. La nuit, il se réfugiait en un coin de l'amphithéâtre de Flavien, plus tard il accepta un gîte en un hospice des pauvres.

« Plusieurs sanctuaires du diocèse d'Amiens ont été visités (3) par l'infatigable pèlerin d'Amettes. On montre à Lihons la maison où il reçut l'hospitalité, quand il y alla vénérer les reliques du Prieuré. Entre Monchy-Lagache et Douvieux, une croix porte encore le nom de Benoît Labre, parce que, selon la tradition, le bienheureux s'y agenouilla, alors qu'il faisait un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse et à l'église de Saint-Quentin ».

Un sabotier de Pertain et le chantre du village ont eu, eux aussi, l'honneur de le recevoir; le curé de

(3) Abbé Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, IV, 179, à 181.

Marchépot, M. l'abbé Vasset, le confessa plusieurs fois (4).

C'est en 1768 et 1769, lors de ses va-et-vient du Val-Sainte-Aldegonde à Neuville, de Neuville à la Trappe et à Sept-Fonts, que saint Benoît Labre visita le sanctuaire de Notre-Dame de Brebières.

Nous nous représentons le pieux voyageur pénétrant par le portail sud dans la chapelle de la divine Bergère. Il y est tel qu'on le vit chaque jour dans les églises de Rome : arrivé de bon matin, à genoux sur le pavé, immobile, il se cache dans un coin contre un pilier ; il médite, il s'entretient amoureusement avec Jésus et sa mère ; de temps en temps il lève les yeux vers la sainte Madone et sa paupière est tout humide de larmes ; il assiste aux messes célébrées à l'autel de Marie, il y a fait la sainte communion, puis il égrène son rosaire. Midi sonne, la prière ne s'est pas encore arrêtée sur ses lèvres.

Saint Benoît Labre, pensons-nous avec le chanoine Gosselin (5), vint à plusieurs reprises en notre sanctuaire : on y priait si bien et la Madone s'y offrait si riche de grâces ! Il y fut bien reçu, parce que de tout temps la ville d'Albert a été bonne pour les pèlerins ; le curé de la paroisse, M. Claude Boussart, le remarqua, il admira sa profonde piété, son attitude recueillie, il s'approcha de ce pauvre, lui adressa quelques mots et lui remit une aumône ; d'autres encore l'avaient aperçu et s'étaient recommandés à ses prières. Que de raisons pour le voyageur de revenir aux pieds de la Vierge bénie !

En tous cas, le souvenir s'est conservé vivace à Mar-

(4) Chan. Gosselin. *Les Saints de Picardie à N.-D. de Brebières*, saint Labre, p. 493 et suivantes.

(5) Cf. Chan. Gosselin, *Les Saints de Picardie à N.-D. de Brebières*, saint Benoît Labre, p. 496.

tinsart d'une nuit passée par le saint en une maison du village et de son départ matinal pour Albert.

« Partout où passent les saints, Dieu passe avec eux ». Un soir du mois de juillet 1770, le pauvre pèlerin avait reçu l'hospitalité dans une ferme de Dardilly, à quelque distance de Lyon. En 1786 — « l'année même (6) où la puissance de Benoît Labre se manifestait sur son tombeau avec le plus d'éclat » — un enfant naissait dans la demeure et le pays dont nous venons de parler, destiné à les environner tous deux d'une gloire impérisable : c'était Jean-Marie Vianney, « le saint curé d'Ars ». Ainsi Dieu payait royalement le service autrefois rendu au saint voyageur.

Nous nous demandons de même si les gloires actuelles de Notre-Dame de Brebières ne sont pas la récompense de l'accueil réservé en la ville d'Albert au pauvre d'Amettes, l'effet de sa prière en la chapelle de la Vierge bénie. Aussi de tout cœur applaudissons-nous à la pensée que l'on a eue d'élever un autel à saint Benoît Labre dans la basilique de Notre-Dame.

CHAPITRE IV

Les Miracles de Notre-Dame.



A fin du XVIII^e siècle fut marquée au sanctuaire de la Vierge de Brebières par des prodiges éclatants. Tout le monde en parlait, et l'autorité diocésaine crut devoir intervenir.

Il ne sera pas inutile d'en faire la remarque : le peuple a vite fait de crier au miracle ; le clergé, d'ordinaire, est assez réservé sur ce point, l'évêque beaucoup plus, et,

(6) Cf. Alf. Monnin, *Vie du curé d'Ars*. Introduction, p. 3, 4 et 5.

si l'on veut remonter jusqu'au sommet de la hiérarchie, Rome davantage encore.

Comme preuve de cette assertion, signalons en 1666 deux lettres de Mgr Faure contre deux prétendus miracles obtenus, disait-on, grâce au scapulaire, à Corbie et à Roye (1). L'évêque défend à tout ecclésiastique d'y faire la moindre allusion.

Avant de se prononcer en pareil cas, l'autorité religieuse veut prier et réfléchir, examiner à loisir toutes les circonstances du fait soumis à son jugement, interroger les témoins, prendre l'avis des hommes compétents : alors seulement elle formule une appréciation.

Telle fut la ligne de conduite adoptée par Mgr de Machault. Le 20 mars 1787, il publiait une lettre, véritable synthèse de la dévotion à Marie ; il la faisait suivre du récit de cinq guérisons opérées à Albert.

Ces deux documents ont leur place toute naturelle en cette histoire (2).

I. — *La Lettre épiscopale.*

Louis-Charles, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque d'Amiens. A tous les fidèles de notre diocèse salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est, Mes Très Chers Frères, un devoir bien doux à notre cœur que celui dont nous nous acquittons en vous communiquant le récit fidèle d'événements propres à renouveler et à augmenter votre confiance pour la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu. Cette dévotion, aussi ancienne dans le Christianisme que le Christianisme lui-même, a pour fondements ceux de notre sainte

(1) 20 novembre 1666. Cf. *Actes de l'Eglise d'Amiens*, I, pp. 368, 371.

(2) Lettre et précis ont été publiés bien des fois depuis : Cf. *Une trouvaille*, au *Messenger de Brebières*, 2 août 1884.

religion : elle est essentiellement liée à ses principes. Serait-il, en effet, possible de reconnaître avec une foi vive la divinité du Fils sans être pénétré du respect le plus profond pour la créature privilégiée, qu'il a élevée à la dignité éminente de sa Mère ? C'est donc Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous honorons en honorant Marie ; d'où il suit, par une conséquence nécessaire, que la dévotion à Marie tiendra toujours à juste titre dans tout cœur chrétien le second rang, après celle que nous devons à la personne adorable de Jésus-Christ. N'est-ce pas à ces hommages particuliers et distingués pour sa sainte Mère que nous invite ce divin Sauveur lui-même, et par les sentiments dont nous voyons qu'il l'a honorée pendant son séjour sur la terre et par les droits qu'il lui a conservés sur son cœur dans la possession de sa gloire ? Droits précieux pour nous, M. T. C. F., puisqu'ils rendent Marie un des principaux et des plus féconds canaux des miséricordes de Dieu sur les hommes et qu'ils nous donnent dans elle une Mère tendre dont le crédit est tel auprès de la majesté divine, que les Saints Pères ne balancent pas de l'appeler une *toute-puissance suppliante* auprès du Tout-Puissant. *Omnipotentia supplex.*

La lecture du Précis historique que nous vous mettons sous les yeux ne pourra que vous confirmer dans la conviction de cette vérité. Vous bénirez avec nous, M. T. C. F., la divine bonté d'avoir, dans ces jours que nous pouvons appeler des jours mauvais, à cause de l'affaiblissement de la foi et de la langueur de la charité, opéré des merveilles capables de réveiller l'une et l'autre. Vous la bénirez d'avoir choisi ce diocèse pour être le théâtre de ses grandes œuvres et le témoin de ses bénédictions signalées. Vous animerez votre confiance en la Sainte Mère de Dieu, et en lui demandant votre soulagement dans vos maux et vos infirmités corporelles, vous vous souviendrez que c'est surtout en

nous obtenant la guérison des maladies des âmes et les grâces nécessaires à leur salut éternel, qu'elle désire nous faire éprouver la puissance de son intercession auprès de son divin Fils. Que ce soit donc là surtout l'objet des vœux et des prières que nous lui adressons. C'est ce que l'Église nous enseigne à pratiquer par ces paroles de la Salutation Angélique que nous ne saurions répéter trop souvent : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, c'est-à-dire pour nous obtenir de la miséricorde de Dieu le pardon de nos péchés, la grâce d'en faire une sincère pénitence, de nous convertir à Dieu de tout notre cœur, de craindre et d'éviter, au-dessus de tout autre mal, le péché qui est l'offense de Dieu et la perte de nos âmes, de vivre selon Dieu et pour Dieu, maintenant et à l'heure de notre mort, de rendre notre dernier soupir dans sa grâce et dans son amour.*

A ces causes, pour la plus grande gloire de Dieu et celle de la Très Sainte Vierge sa Mère, ainsi que pour l'édification et l'utilité spirituelle des fidèles confiés à nos soins, nous avons ordonné la publication du Précis historique imprimé à la suite de notre mandement, comme ne contenant aucun fait dont la vérité n'ait été constatée par les informations les plus circonstanciées et les plus exactes, desquelles nous avons fait déposer les originaux au secrétariat de notre Evêché.

Nous exhortons les fidèles à le lire, à se le communiquer, à le répandre autant qu'il leur sera possible, pour l'accroissement du culte de la Très Sainte Vierge, Mère commune de tous les chrétiens et Patronne spéciale de ce diocèse.

Donné à Amiens, en notre Palais épiscopal, le 20 mars 1787.

LOUIS-CHARLES, évêque d'Amiens.

Par Monseigneur :

O'MELLANE, chanoine-chantre et secrétaire.

Suit le Précis historique, dont nous donnons le titre et le préambule.

Précis historique de quelques guérisons opérées sur des personnes qui ont imploré l'assistance de la Très Sainte Vierge en la Chapelle qui lui est dédiée dans l'église paroissiale d'Albert sous le titre de Notre-Dame de Brebières.

« Quand il plaît à la divine Providence de ranimer et d'affermir la piété des fidèles par quelque événement extraordinaire, il y aurait de l'ingratitude à nous y montrer indifférents, jusqu'au point de négliger d'en répandre la connaissance et d'en perpétuer la mémoire.

« Rien ne manque à la religion chrétienne du côté des miracles, pour établir invinciblement sa divinité. Ceux qui sont consignés dans l'Évangile et les annales de l'Église sont plus que suffisants pour rendre inexorable quiconque aimerait mieux rester dans un aveuglement volontaire que d'ouvrir les yeux à l'évidence.

« S'ils sont moins communs aujourd'hui qu'autrefois, c'est que la foi qui les obtient est devenue plus rare. Mais ce serait une erreur de croire qu'il ne s'en fait plus, et, lorsqu'ils sont bien constatés, nous ne pouvons nous dispenser de les accueillir avec la plus entière reconnaissance.

« Voilà ce qui nous engage à publier le récit qui va suivre, pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'honneur de la Très Sainte Vierge et l'édification de l'Église.

« Depuis un temps immémorial, la Sainte Vierge est honorée à Albert sous le titre de Notre-Dame de Brebières et on y a toujours éprouvé les effets de sa toute-puissante intercession. Mais il n'y a rien peut-être de plus frappant à cet égard que ce qui vient d'arriver au nommé Pierre-Philippe Delaplace, fils de Philippe De-

laplace et de Catherine Hennequin, de la paroisse de Vaux (3), près Corbie, au doyenné d'Albert. »

C'est, en effet, le premier des prodiges racontés par Mgr de Machault. Nous allons relire cet émouvant récit.

II. — *L'Épileptique de Vaux.*

En son enfance, Philippe Delaplace avait eu de fréquentes attaques du mal caduc : au dire de ses parents, il en avait été délivré après un pèlerinage à saint Guislain, près de Mons, en Belgique.

La guérison, toutefois, fut de courte durée. A l'âge de sept ans, l'enfant fut sujet à de nouvelles crises et, pendant huit ou neuf années, sa vie fut un vrai martyre : il souffrait tantôt dans les bras, tantôt dans les jambes, ses membres se retiraient et il avait bien de la peine à se traîner à l'aide d'un bâton. Tous les remèdes employés pour conjurer le mal et l'arrêter dans sa marche progressive n'aboutissaient à rien, l'état du pauvre infirme empirait à vue d'œil.

Tout était désespéré du côté de la terre : le malade se tourna vers le ciel ; il songeait, lorsque la chose lui serait possible, à faire un pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame de Brebières.

Le dimanche de la Septuagésime — 12 février 1786 — Philippe sortit de chez lui vers une heure de l'après-midi : il se rendait chez un oncle dont la demeure était voisine de l'église, pour y attendre le dernier coup des vêpres. Son attitude faisait peine à voir : tout contrefait, la tête penchée sur l'épaule, il marchait difficilement, appuyé sur une canne. Il suivait un sentier contournant les haies du village, quand il fit soudain une

(3) Vaux est aujourd'hui du canton de Corbie et l'annexe de Sailly-le-Sec au doyenné de Bray-sur-Somme.

étrange rencontre. C'était un inconnu, vêtu comme un ecclésiastique, mais portant toute sa barbe et tenant un livre à la main : « Mon enfant, lui dit-il, combien vous souffrez ! Si vous voulez être guéri, en voici le moyen : huit jours durant, vous récitez les litanies du Saint Nom de Jésus et de la Très Sainte Vierge, les sept psaumes de la Pénitence et les litanies des Saints. Puis vous irez *servir* la Sainte Vierge à Albert. Vous y récitez les mêmes prières et vous serez guéri au moment où vous mettrez votre offrande dans le tronc ».

Le jeune homme commença la neuvaine le jour même, mais sans en rien dire à personne. Seulement, le dimanche suivant il s'en ouvrit à sa mère : il lui demanda un cheval pour le voyage du lendemain, il la pria en même temps de l'accompagner. Au double vœu de son fils, la mère opposa un refus formel. Sur les instances de Philippe et à la vue de son chagrin et de ses larmes, elle céda sur un point : elle promit un cheval. Quant à être du voyage, elle ne voulut jamais y consentir, elle allégua ses occupations nombreuses et pressantes. En fait, elle croyait à un simple caprice du malade ; on avait tout tenté pour améliorer son état ; hélas ! il en serait de ce pèlerinage comme de tout le reste. Néanmoins, il y aurait eu imprudence à le laisser aller seul à Albert ; la mère lui donna comme compagnon de route son autre fils, Louis, âgé de treize ans.

Ils partirent le lundi 20 février, vers huit heures du matin ; ils mirent trois heures pour faire trois lieues ; Philippe souffrit beaucoup durant le trajet : il ne pouvait aller à pied, il lui fallut toute sorte de précautions pour se tenir à cheval. Enfin, vers onze heures, les voyageurs étaient à la porte de l'église d'Albert. L'infirmes y entra, il récita les prières de la neuvaine, puis il se leva pour aller déposer une pièce de monnaie dans le tronc de la chapelle. Au moment même, le voilà guéri. Le jeune Louis ne pouvait en croire ses yeux, il

restait immobile, incapable d'articuler une parole. Philippe revient vers lui, le rassure et lui confirme sa guérison. Ensemble les deux frères remercient Notre-Dame et se retirent. L'église était déserte à cette heure, personne ne les avait remarqués, nul ne se doutait du miracle accompli au sanctuaire.

Au retour de Philippe et de Louis, leur père était aux champs ; la mère vaquait à son travail. Tout à coup elle entend dans la rue des conversations animées : « C'est lui. — Non, ce n'est pas lui. — Je vous dis que c'est lui. — C'est impossible, c'est quelqu'un qui lui ressemble ; voyez donc comme il marche ! » — Au même instant, la porte s'ouvre : « Ma mère, ne pleurez plus, je ne suis plus malade, la Sainte Vierge m'a guéri ».

Revenue de sa surprise, l'heureuse mère voulut aussitôt remercier Dieu de ses bontés. Puis elle envoya Philippe chez le curé de la paroisse et lui donna l'ordre de raconter le prodige au pasteur, de lui demander pour le jour même un salut d'actions de grâces.

Au son de la cloche, tous les paroissiens accourent. On entoure le miraculé et son jeune frère, on les presse de questions, plusieurs fois de suite tous deux font le récit de leur voyage et du miracle.

Le 25 mars, le jeune Philippe, accompagné de son père, de sa mère et de son frère, venait suspendre à l'autel de Marie son bâton désormais inutile. Le surlendemain, toute la famille assistait en l'église d'Albert à une messe solennelle : c'était le témoignage officiel de la reconnaissance de tous pour ce grand bienfait.

Le prodige fit du bruit (1) : « Mgr l'évêque

(1) Le récit de ce miracle a été dramatisé par Gobet, ancien maire de Nesle, en un ouvrage publié en 1798, sous ce titre : *Démonstration complète ou instructions d'un oncle à son neveu sur l'existence de Dieu, sur la vraie religion et sur les vertus sociales et morales*. Cf. *Ephémérides, de Notre-Dame, Messenger*, 1^{er} février 1896.

d'Amiens en entendit parler et prescrivit une enquête. Elle fut faite le 9 mai par le doyen de chrétienté, le curé de Millencourt; le nombre et l'unanimité des témoins, dit Mgr de Machault (2), ne permettent aucun doute sur cette guérison, et l'on peut voir au secrétariat de l'Évêché le procès-verbal qui en a été dressé.

Après la Révolution, Philippe Delaplace fut employé à la Cathédrale d'Amiens. Chaque année, le 8 septembre, il venait assister à la fête de Notre-Dame de Brebières et lui dire sa gratitude. C'était lui qui portait la croix en tête de la procession de ce jour.

II. — *Le Mort-né de Longueval.*

Une femme de Longueval, au diocèse de Noyon (1), avait mis au monde un enfant mort. Cette femme se nommait Marie Dobel, son mari était un journalier, il s'appelait Étienne Delaitre.

Tout le corps du nouveau-né était meurtri et défiguré, ses membres paraissaient rompus et disloqués. Inutile de lui donner des soins, à quoi bon ? On négligea donc de faire quoi que ce soit pour le petit être et la nuit se passa de la sorte : le corps de l'enfant resta sans chaleur et complètement inanimé.

Le père et la mère étaient d'excellents chrétiens. Soumis à la volonté divine, ils ne murmuraient pas contre la Providence; mais ils étaient inconsolables à la pensée des destinées éternelles de leur enfant : privé de la grâce du baptême, il serait à jamais exclu du ciel. Ils songèrent alors à recourir à la Très Sainte Vierge et,

(2) *Précis historique.*

(1) Longueval était jadis du doyenné rural de Péronne et du diocèse de Noyon. Cette paroisse est aujourd'hui du doyenné de Combles et du diocèse d'Amiens.

le 24 avril 1786, le père partait pour Albert avec le petit cadavre : il voulait le déposer sur l'autel de Notre-Dame de Brebières : la sainte Mère de Dieu, se disait-il, n'a-t-elle pas tout pouvoir sur le cœur de son divin Fils ?

L'espoir de cet homme ne fut pas déçu : à peine aux pieds de l'auguste Madone, l'enfant reprit des couleurs, une douce chaleur pénétra ses membres et les rendit flexibles : « Il vit, il vit, répétait l'assistance, Notre-Dame l'a ressuscité. » Les moments étaient précieux, on se hâta d'ondoyer l'enfant, afin d'assurer son salut. Toutefois il n'y avait pas à tant se presser, car on eut tout le loisir de lui suppléer les cérémonies du baptême. Il vécut même encore quelques heures, puis il retomba dans son premier état.

Le vœu des parents était exaucé : un instant de vie pour faire couler sur le front du nouveau-né l'eau régénératrice, telle était leur prière. Que cet ardent désir fût réalisé par Notre-Dame, c'était assez pour leur foi : dès lors leur fils était l'enfant de Dieu et l'héritier du ciel ; il pouvait mourir, c'était un ange de plus au paradis, un protecteur auprès du Père Céleste.

A ce récit nous ajouterons un double *post-scriptum*. Le fait en question date du 24 avril 1786, sa relation dans l'écrit épiscopal du 20 mars 1787 ; moins d'un an s'était écoulé, il était on ne peut plus facile d'en vérifier l'exactitude. Et si Mgr de Machault le rapporte en un document officiel, c'est qu'il ne craignait aucun démenti.

Disons-le aussi, de semblables prodiges se retrouvent dans l'histoire de plus d'un pèlerinage (2).

L'on nous permettra de citer le plus célèbre à ce

(2) *Virgins de France couronnées*. Cf. *Messenger de Brebières*.

point de vue, celui de Notre-Dame d'Avioth, près de Montmédy : c'était — on nous passera le mot — comme la « spécialité » de ce sanctuaire. Nous reproduisons à ce sujet le texte d'un vénérable auteur (3) du XVII^e siècle : « C'est à ceste église Notre-Dame d'Avioth ou sont aporté de diverses quantons et de diverses lieux des petits enfants mort-nés, privés de la vie, exclus du ciel, lesquels sont posés au pied de cette sainte image de Notre-Dame miraculeuse tout nuds sur la pierre et en quelle saison de l'année ce soit, et durant tout le temps qu'ils y sont exposés en présence des personnes apportant ses enfants et autres qui par charité s'y trouvent au son de la cloche, et puis toutes ces personnes se mettent en dévotion. On chante le *Salve Regina*, les litanies à l'honneur de la sacrée V. Marie. Aucuns font célébrer le saint sacrifice de la messe, se confessent, communient affin de pouvoir sur ce triste accident incliner la sacrée V. Marie à leur implorer de Dieu son Fils grâce, miséricorde pour ceste enfant à leur consolation. Ainsi par les faveurs de la Sainte Vierge, souvent ses petits enfants y aportés y reçoivent le baptême qui est la première voye à l'entrée du salut... Les signes les plus évidents qui aparaissent le plus souvent à ses enfants dont l'on suppose vie et sont de suite baptismés, sont les mouvements des venes des membres, changements de couleur en vermeille, de froidure en chaleur, de nature palle en rougeur, effusion de sang, d'eau, sueur chaude, et pour donner assurance que ses dits signes peuvent être signes de vie et telles enfants vraiment baptismés, c'est qu'après tels baptêmes faits en vertu de tels signes, ces signes disparaissent et ce changent, retournant lesdits enfants en leurs estres mortels, come auparavant, lhors qu'ils

(3) *Bref recueil de l'estat de l'Eglise Notre-Dame d'Avioth, fait en l'an 1668* par M. Jean Delhotel, humble curé dudit Avioth.

ont été aportés... C'est la coutume que l'on ensepulture ses dits enfants sur le cimetièrre d'Avioth à certain lieu à ce assigné par l'évêque. »

Ce curé fit lui-même trois baptêmes en ces conditions, le 3 avril 1664, le 23 août 1666, le 17 janvier 1771.

« La perpétuité (4) des miracles dus à Notre-Dame d'Avioth en faveur des enfants est incontestable... De 1637 à 1673, on en compte plus de 130 ».

IV. — *Les Miraculées de Warloy.*

Madeleine Roussel habitait Baillon, dans la paroisse de Warloy : elle était née en 1727 et souffrait horriblement depuis trente-cinq ans.

Atteinte du mal caduc vers 1751, elle n'avait jamais eu une heure de répit durant ce long espace de temps. Ses crises se reproduisaient jusqu'à vingt fois par jour : elle tombait en convulsions sur les chemins, à l'église, à la maison, partout, en un mot, la nuit comme le jour : elle vomissait alors des matières fétides et la voir en cet état inspirait tout ensemble et l'horreur et la commisération.

Madeleine était connue de beaucoup de monde : sans fortune et à peu près incapable de travailler, elle en était réduite à mendier son pain. On se demandait à quoi attribuer son mal, on la croyait « maléficiée », suivant le mot de l'époque.

Le marquis de Gouffier entendit un jour parler d'elle : il la fit venir à Heilly, tous les soins lui furent prodigués, hélas ! en pure perte. Bien plus, son corps se couvrit d'ulcères : elle en avait vingt-huit en 1786. Il lui était impossible de se soigner, le linge et le pain lui faisaient défaut. Elle était obligée de tenir son

(4) M. l'abbé Lambert, curé actuel de Notre-Dame d'Avioth.

bras en écharpe, et si elle parvenait à filer un peu de laine, c'était par un de ces prodiges que connaissent et qu'accomplissent les malades dans un pressant besoin.

Il faut l'avouer, on se fatigue de tout ici-bas : on se lassa de lui venir en aide, d'aucuns lui adressèrent de dures paroles, voire des reproches amers, comme si sa pauvreté et son mal étaient volontaires et mérités.

Une après-midi, en proie au découragement le plus grand à la suite d'affronts plus sanglants, elle alla trouver le curé de Warloy-Baillon : « Que ne recourez-vous à la Très Sainte Vierge, lui dit le prêtre, comme le miraculé de Vaux ? Ayez donc confiance et faites une neuvaine ; mais, avant tout, il faut vous approcher des sacrements ».

Ces quelques mots furent un trait de lumière pour l'infortunée. Le jour même, elle commença sa neuvaine, bientôt elle recevait le sacrement de pénitence et venait s'asseoir à la Table Sainte.

Le 23 mai 1786, elle partait pour Albert. Par précaution et pour ne pas avoir à déplorer un accident en cours de route, le curé lui avait donné pour compagne une femme de la paroisse. Nos voyageuses arrivent au sanctuaire de la Vierge, elles entendent la messe, Madeleine communie, puis elle va se placer en face de la statue de Notre-Dame, elle la prie avec toute la ferveur dont elle est capable.

Que demandait-elle ? La délivrance de ses maux. Mourir ne lui aurait pas coûté, tant sa situation était pénible ! Elle se crut sur le point de rendre le dernier soupir : tout à coup sa vue s'obscurcit, elle ne distingue plus rien autour d'elle, une sueur froide, suivie d'un gonflement de tout son être, se répand sur tous ses membres : tout est fini, sa dernière heure est venue, elle se recommande à Dieu et à Marie.

Mais aussitôt un autre changement s'opère en elle.

Madeleine respire plus librement, un bien-être inaccoutumé se fait sentir, elle se tourne vers sa compagne : « Dieu a eu pitié de moi, je suis guérie ».

Après un chaud merci à Notre-Dame, les deux femmes retournent à Warloy et le soir la miraculée constate, avec quel bonheur ? on le devine, la guérison de ses ulcères. Aussi, dès le lendemain, redisait-elle à tous sa joie et sa reconnaissance à la Très Sainte Vierge.

Ce fait eut un grand retentissement dans le village et dans les environs : on connaissait de longue date la pauvre infirme, chacun voulait maintenant constater sa guérison.

Une autre malade de Warloy — peut-être de sa parenté, car elle portait le même nom — désira surtout recevoir la visite de la privilégiée du ciel.

C'était *Marguerite Roussel* : par suite de remèdes mal employés et faute d'adopter dès le début de sa maladie le régime réclamé par son état, cette pauvre fille souffrait depuis cinq ans. Elle en était arrivée à ce point de ne pouvoir supporter aucune nourriture. Sa faiblesse était extrême, des oppressions très fréquentes lui occasionnaient de terribles syncopes ; elle gardait le lit et ne pouvait faire ni endurer le moindre mouvement. On lui avait administré l'Extrême-Onction ; et tous, parents, amis et voisins, attendaient sa mort de jour en jour.

A son appel, Madeleine vint donc la voir et lui raconta sa guérison. Aussitôt Marguerite exprima la volonté d'aller, elle aussi, à Albert : au fond de son cœur, elle en avait même fait le vœu depuis quelque temps. L'entourage de la malade s'opposa à ce projet : c'était une folie disait-on, elle serait morte avant d'y arriver.

Vingt fois Marguerite revint sur le même sujet. De guerre lasse, on finit par accéder à ses désirs. Le 1^{er} juin 1786, on se mit en route. Hélas ! disaient les pa-

rents en larmes, nous ne ramènerons qu'un cadavre, mais il faut céder aux instances de Marguerite !

Le voyage cependant s'effectua sans accident. On porta la malade à l'autel de Notre-Dame, surtout on lui recommanda de ne point rester longtemps à l'église, tant sa faiblesse était grande ! Marguerite priait, aucun changement ne se produisait en son état. Au bout de quelques instants, on voulut l'emporter : « Non, non, dit-elle, laissez-moi prier encore, la Sainte Vierge peut me guérir ». « Ma bonne Mère, ajouta-t-elle, je ne m'en irai pas, que vous ne m'ayez guérie ».

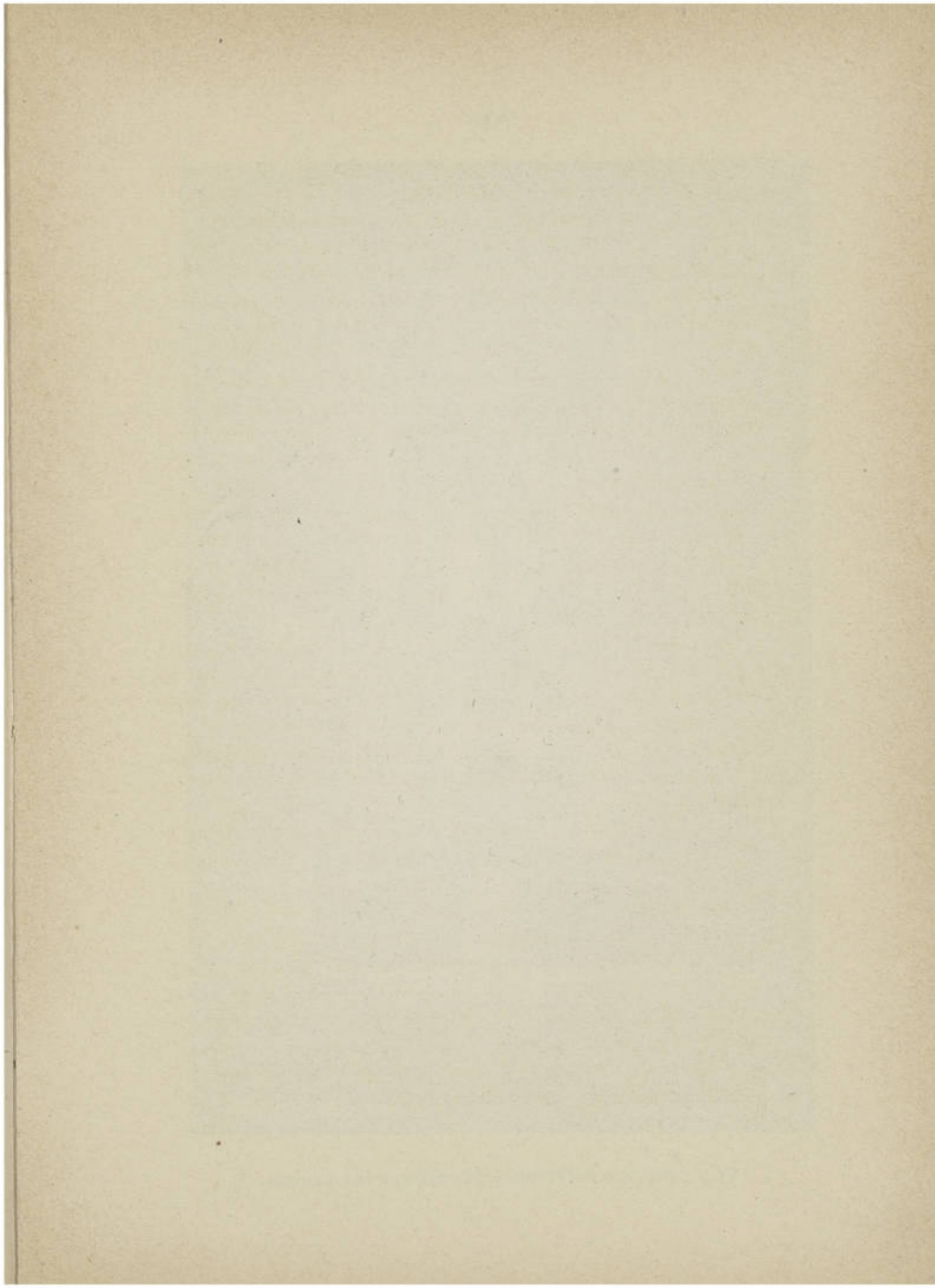
Trois heures s'écoulèrent de la sorte : enfin, Marie se laissa toucher. Tout à coup, Marguerite se lève, elle appelle sa sœur : « Je suis mieux, dit-elle, conduis-moi au tronc de Notre-Dame de Brebières ». Elle y va soutenue par celle-ci, elle dépose son offrande, puis elle sort seule de l'église, appuyée sur deux bâtons qu'elle tient par précaution.

Les parents de la malade, fatigués de l'attendre dans la chapelle, se promenaient sur la place : ils étaient désormais sans espoir et tout prêts à accourir au premier appel. Quel ne fut pas leur étonnement en la voyant paraître sous le porche de l'église, en descendre les degrés et tomber dans leurs bras en s'écriant : « Je suis guérie ! »

En un instant, la nouvelle se répand dans la ville d'Albert, la place est noire de monde, on veut voir la miraculée.

Au retour, il fallait traverser les villages de Millencourt et d'Hénencourt. Le bruit du prodige y était déjà parvenu : on se réunissait par groupes, on allait au-devant de la voiture, on voulait voir Marguerite, et son père racontait en pleurant de joie comment les choses s'étaient passées.

Enfin, l'on arrive à Warloy et l'on va directement à l'église remercier Jésus et sa mère.

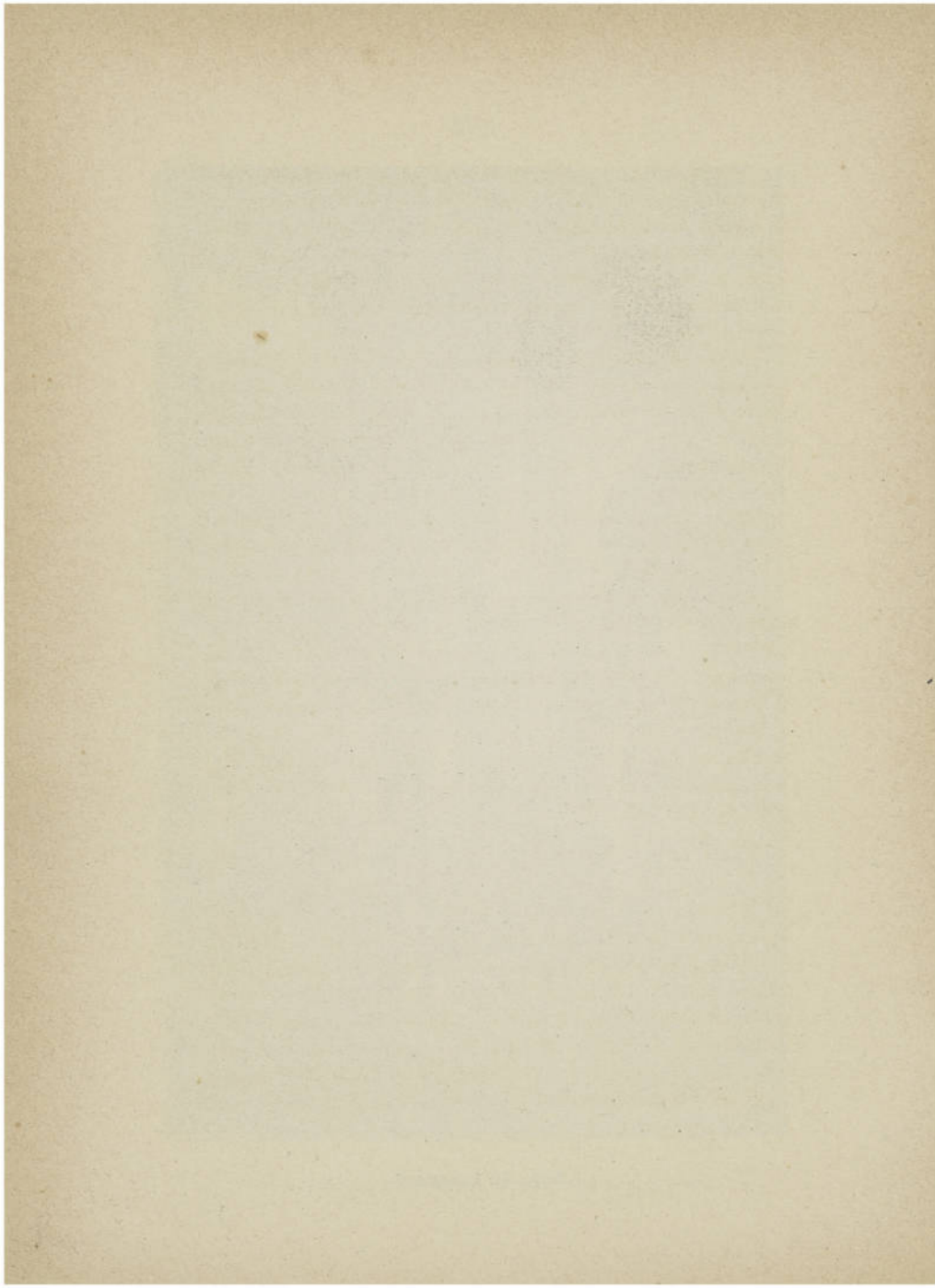




Vue générale intérieure regardant les orgues.



Vue du transept.



Quelques jours plus tard, une messe solennelle était chantée à l'autel de Notre-Dame de Brebières, et toute la famille y assistait avec la miraculée, le cœur débordant d'allégresse.

Le 10 juin 1786, *Catherine Poiré*, jeune fille de dix-sept ans, aussi de Warloy, venait à son tour à l'église d'Albert.

Elle souffrait des yeux depuis dix-huit mois et, malgré tous les soins dont elle avait été l'objet, sa vue s'éteignait peu à peu. A partir du mois de janvier, elle était devenue tout à fait aveugle. C'était fini, disaient les médecins consultés, la cécité était complète et il n'y avait aucune chance de guérison.

Émue des prodiges dont Madeleine et Marguerite Roussel avaient été favorisées, Catherine fit aussi une neuvaine à Notre-Dame de Brebières. Elle n'en attendit même pas la fin pour venir se prosterner devant la statue miraculeuse.

La voici donc pieusement agenouillée en face de la Madone, elle prie et dans ses invocations elle met toute sa foi et toute son âme. Soudain elle lève vers la Vierge ses yeux éteints, elle aperçoit l'auguste Marie, la vue lui est rendue, elle ne ressent plus aucune douleur, elle lit sans difficulté, en un mot la guérison est parfaite.

V. — *Conclusion de Mgr de Machault.*

« Nous pourrions ajouter à ce récit d'autres faveurs obtenues par l'intercession de la Sainte Vierge qui, pour ne pas être si éclatantes, n'en sont pas moins réelles. Nous savons que les prêtres qui, dans Albert, secondent la dévotion des pèlerins, sont tous les jours édifiés et réjouis des confidences que leur font beaucoup de pieuses personnes, touchant les guérisons et

autres grâces particulières obtenues par l'invocation de Notre-Dame de Brebières, et dont elle viennent lui rendre grâces. Ces faveurs ne peuvent être authentiquement révélées au public, parce qu'il ne peut y avoir lieu à aucune information convenable de la part de l'autorité compétente, sans laquelle on ne peut publier aucun miracle. Mais ce que nous avons rapporté est plus que suffisant pour mettre en évidence cette vérité, que la Sainte Vierge est encore aujourd'hui, comme elle a été dans tous les temps, le secours des chrétiens et la consolatrice des affligés. »

« Pour donner une connaissance certaine des faits ci-dessus exposés, nous désignons les lieux, les temps, les circonstances; et les certificats des médecins et des chirurgiens qui ont vu les personnes dont il est question, avant et après leur guérison, sont déposés à l'Évêché. »

Nous n'avons rien à ajouter à la déclaration si nette de Mgr de Machault.

Au lecteur de juger, preuves en mains, de ces prodiges de Notre-Dame.

CHAPITRE V

La Révolution.



Le troisième lundi de Carême — 16 mars 1789 — au cours du salut, le curé d'Albert, M. Jacques-Noël-Jean-Baptiste Cauchy, monta dans la chaire de son église: il y donna lecture des lettres du Roi, en date du 24 janvier, pour la convocation des États-Généraux et de l'ordonnance rendue à ce sujet par le lieutenant de Bailliage de Péronne.

Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, on

voyait réunis à l'église tous les bourgeois d'Albert, Français ou naturalisés, âgés de vingt-cinq ans et compris dans les rôles des impositions. Cinq délégués étaient élus par eux, avec mission de rédiger les cahiers des doléances, MM. Lemarchant de Lille; Dominique Pollet, ancien maire; Scribe l'aîné; Letellier, notaire et Adrien François.

Cette élection fut cassée pour vice de forme : un nouveau tour de scrutin eut lieu le jeudi 19. Cette fois, les élus furent au nombre de quatre : MM. Lemarchant de Lille, Dominique Pollet, Balis et Letellier.

Le 23, le cahier des doléances était déposé au Bailiage de Péronne.

La Révolution commençait. Nous allons en suivre les différentes phases. Nous nous en tiendrons aux détails concernant la religion.

I. — *Les débuts de la Révolution*

Les premiers moments de la Révolution furent marqués par des troubles nombreux.

Le blé était très cher : le 18 juillet, on profita du marché pour en piller quatre voitures sur la place d'Albert. Trois appartenaient à M. Jourdain Desloge (1) d'Amiens, la quatrième à un blatier de Courcelles. Le lendemain, à la sortie de la première messe, les gens de la campagne se firent donner le blé amassé au château, à raison de trois livres le setier, au lieu de cinq.

Ces tristes scènes se renouvellent un peu partout à cette époque, mais « le foyer de cette révolte (2) est

(1) Manuscrit Letellier, p. 48. M. Daussy l'appelle *Jourdain de l'Eloge*.

(2) *Origines de la France contemporaine, l'Anarchie*, ch. I, p. 22. H. Taine.

dans quelques villages limitrophes de la Picardie et du Cambrésis — donc aux environs d'Albert — accoutumés à la contrebande et à la licence de cette profession. Les paysans se sont laissés racoler par les bandits : l'homme glisse vite sur la pente du vol ; tel demi-honnête, engagé par mégarde ou malgré lui dans une émeute, recommence, alléché par l'impunité ou le gain. En effet, ce n'est pas l'extrême besoin qui les excite. Ils font une spéculation de cupidité, un nouveau genre de contrebande. Un ancien carabinier, le sabre à la main, un garde-bois et une huitaine de personnes assez aisées se mettent à la tête de quatre à cinq cents hommes, se rendent chaque jour dans trois ou quatre villages, forcent tous ceux qui ont du blé à le donner à vingt-quatre livres le sac et même à dix-huit livres. Les gens de la bande, qui disent n'avoir point d'argent, emportent leur part sans payer. Les autres, après avoir payé ce qu'il leur plaît, revendent à bénéfice et jusqu'à quarante-cinq livres le sac : affaire excellente et dans laquelle l'avidité prend la pauvreté pour complice. »

Le 27 juillet — un lundi (3) — vers quatre heures de l'après-midi, une nouvelle étrange circula dans les rues d'Albert : des brigands vont envahir la cité, on les a vus, ils ont pillé les grains, fauché les récoltes, dans un instant ils seront dans la ville. On sonne (4) l'alarme, la garnison (cinquante suisses et huit cuirassiers), la gendarmerie et tous les bourgeois sont aussitôt sous les armes. On attend une heure ou deux, pas un bandit ne se présente. Si les malfaiteurs ne se montrent pas, c'est qu'ils se cachent, et l'on va à leur recherche. On fouille les alentours de la ville, on ne dé-

(3) Manuscrit Letellier, p. 49.

(4) Voir la scène dans H. Taine, *l'Anarchie spontanée*, I, p. 92, 93.

couvre rien. On devine l'énervernement général, on voit d'ici combien les têtes étaient échauffées; et la venue en masse des habitants des villages voisins ajoute encore à l'émotion de tous. Amiens, Arras, Corbie, Péronne furent en proie aux mêmes appréhensions.

Du reste, sans que l'on sache ni pourquoi, ni comment, il en fut ainsi dans la France tout entière : bon gré, mal gré, il faut croire à un mot d'ordre de gens intéressés à ces troubles. Le Centre connut « la grande peur » ; le Midi « la grande pourasse, la grande paou » ; la Vendée « les troubles de la Madeleine (5) ; partout on parla du jeudi, du vendredi « fou ». Albert aurait pu dire le lundi « fou ».

Jusque-là, le clergé et la religion étaient respectés de tous, au moins en apparence. L'avenir sous ce rapport n'inspirait de craintes à personne. Comme le peuple, le clergé demandait des réformes, il les appelait de ses vœux, il voulait les hâter par ses prières, il était tout disposé aux sacrifices nécessaires : plein de confiance en la divine Providence, il attendait beaucoup de la bonté du Roi, de la sagesse des représentants du peuple et il espérait voir bientôt aboutir ces réformes pour le bonheur de tous.

Aussi, en août 1789, de grandes réparations furent faites à l'église d'Albert (6) : on reconstruisit le mur du bas-côté sud, par conséquent, celui de la chapelle de Notre-Dame, et le pignon de la rue du Coupréau (7), c'est-à-dire le grand portail.

La décoration de la chapelle ne fut pas négligée : un lambris de chêne en revêtit les murailles, une grille de fer servit à l'entourer, d'autres travaux furent en-

(5) Parce que le fait se passe le 22 juillet, fête de Sainte Madeleine.

(6) Manuscrit Letellier, p. 49.

(7) Coubréhaut ou mieux Cour Bréhaut, aujourd'hui rue Du-mont, dit M. Daussy, *Hist. d'Albert*, p. 9.

core exécutés. Le 27 septembre 1791, il restait dû à M. Cauchy 2,045 livres pour avances faites à la fabrique; 600 livres au sieur Pollet, pour ses ouvrages de menuiserie; 500 livres au sieur Wattier, pour sa grille.

Les fêtes de septembre eurent en 1789 leur éclat accoutumé : les offrandes furent peut-être moins élevées, mais on n'en fut pas surpris, la raison était toute naturelle : la mauvaise récolte de 1788 et la cherté des grains.

Tout le monde était donc à la confiance. Le 18 octobre 1789, un Comité permanent se constituait à Albert; le 26 une adresse de ses membres était lue à l'Assemblée Constituante : ces derniers offraient aux députés leurs félicitations et leur donnaient une adhésion enthousiaste. Le 7 novembre, on établissait dans la ville la garde nationale, sans doute pour prévenir le retour des scènes de désordre des mois précédents. Le 10 décembre, la cité était en fête : on recevait les portraits des seigneurs, le duc et la duchesse d'Orléans, destinés à décorer l'Hôtel de Ville : il y eut à cette occasion des discours patriotiques (8), d'abondantes libations, des illuminations et des feux de joie, le tout aux frais du duc.

Le 14 juillet, Albert célébrait avec joie la fête de la Fédération. En voici le procès-verbal officiel (9) :

« Aujourd'hui, 14 juillet 1790, les officiers municipaux et notables de cette ville et commune d'Albert, assemblés en la grande Chambre de l'Hôtel de Ville, vers les onze heures du matin, et les gardes nationales de cette ville également assemblées et sous les armes sur la place, à l'effet de la Fédération entre les-

(8) Manuscrit Letellier, p. 50.

(9) Archives de l'Hôtel de Ville d'Albert.

dites gardes nationales et les citoyens actifs de cette ville et de s'unir d'intention avec la Fédération générale qui a lieu aujourd'hui à Paris, se sont rendus en l'église paroissiale d'Albert, où ils ont assisté à une messe solennelle du Saint-Esprit, célébrée par M. le curé de ladite ville et de là se sont rendus, précédés du clergé d'Albert et au son des cloches, devant un autel à la patrie, préparé à cet effet au milieu d'une enceinte dressée sur la place, où se sont également rendus les officiers et cavaliers de la maréchaulsée d'Albert. Une salve d'artillerie ayant annoncé la bénédiction qui allait être faite d'un drapeau d'union, M. le curé et ensuite M. François, premier officier municipal — M. le Maire étant absent d'Albert — ont prononcé chacun un discours éloquent et patriotique, qui ont excité les applaudissements du public.

« La bénédiction du drapeau faite, Messieurs du clergé, par l'organe de M. le Curé, ont fait le serment fédératif en ces termes :

« Nous tous, composant le clergé de cette ville, jurons d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roy et de maintenir la Constitution de tous les moyens que notre ministère met à notre disposition. Jurons aussi d'être toujours unis de cœur et d'affection avec nos frères de cette ville et tous les Français. »

« Ensuite M. Clément, capitaine des gardes nationales — M. de Gomicourt, commandant général, absent de cette ville — a lu la formule du serment fédératif qui avait été arrêtée en Assemblée, devant être prononcée et dont la teneur suit :

« Nous, citoyens soldats et soldats citoyens, jurons sur l'autel de la patrie, en présence du Dieu des armées, d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roy et de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution arrêtée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roy, ainsi que tous les décrets de l'Assemblée natio-

nale sanctionnés par Sa Majesté. Nous jurons aussi de rester à jamais unis et de nous prêter réciproquement tous les services qu'exige la fraternité, ainsi qu'à tous nos frères de l'empire français, dès que nous en serons requis légalement. »

« MM. les officiers municipaux et MM. les Commandants, officiers, bas-officiers et fusiliers des gardes nationales et de la maréchaussée de cette ville ont, avec tous les citoyens actifs et autres présents, prononcé tous ces mots : « Je le jure ! »

« Le serment prêté et suivi du *Te Deum*. MM. les officiers municipaux et les gardes nationales ont reconduit le clergé en l'église d'Albert, d'où revenus en l'Hôtel de Ville, le drapeau de l'union a été placé pendant le reste de la journée à la principale fenêtre, en signe du pacte fraternel des habitants d'Albert avec tous ceux du royaume. Le tout au bruit de l'artillerie, au son des cloches, aux cris de : Vive la Nation ! Vive la Loi ! Vive le Roy ! et fini par les embrassements respectifs de tous les officiers municipaux et notables avec les officiers et gardes nationales d'Albert.

« Une distribution de deux cents pains de quatre livres eut ensuite lieu, vers les trois heures de l'après-midi, par les officiers municipaux, aux pauvres de la ville et commune d'Albert.

« Un bal et des rafraîchissements de la part du Corps-de-Ville d'Albert fut offert aux gardes nationales et à la jeunesse de cette ville et eut lieu en l'Hôtel de Ville pendant le reste de la journée et cette fête fut couronnée par une nouvelle salve d'artillerie et des illuminations qui eurent lieu par tous les citoyens d'Albert, vers les neuf heures du soir.

« De tout quoy a été dressé le présent procès-verbal par les officiers municipaux d'Albert qui ont signé avec le procureur de la commune, les officiers de la

garde nationale et le secrétaire-greffier de l'Hôtel de Ville, lesdits jour et an.

« François Décalogne, Beaufls, Drouart, porte-drapeau, Duchaussoy, lieutenant, Poiré, Lavergne, adjudant, Tullier, secrétaire-greffier. »

Le 24 juillet, Décalogne, toujours prévôt de la Confrérie, retirait 607 livres du tronc de Notre-Dame et la cérémonie du 8 septembre, comme celle du dimanche suivant, se fit à l'ordinaire, au milieu d'un grand concours de fidèles.

Enfin, le 2 février 1791, Mgr de Machault, évêque d'Amiens, venait s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Brebières. Après la messe dite à l'autel privilégié, le prélat fit son action de grâces : il pria et il pleurait, il pria pour son diocèse et pour la France, il pleurait à la pensée des maux qui menaçaient le pays.

Parti de l'Evêché le dimanche 30 janvier, il était allé coucher à Bertangles, puis peut-être à Contalmaison : ces deux jours consacrés à l'amitié, il voulut se rendre auprès de la Reine du diocèse, il tenait à la revoir encore, à solliciter ses faveurs, à demander à la Céléste Bergère de veiller et sur le pasteur et sur le troupeau.

Ce fut le dernier acte épiscopal accompli en Picardie par le vénéré pontife. D'Albert il se dirigea sur Paris ; un peu plus tard, il émigrerait en Belgique. Jamais il ne devait revenir au milieu de ses ouailles (10).

Mgr de Machault donna sa démission lors du Concordat : rentré en France, il vécut chez son frère au château d'Arnouville, près de Gonesse. Il y mourut le 12 juillet 1820.

(10) D'après des témoins, Mgr de Machault aurait habité clandestinement Amiens du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 1792. Il n'y a pas sans doute à faire état de ces témoignages, car ils ont été argués de faux. Cf. M. Darsy, *Amiens et le département de la Somme pendant la Révolution*, I, pp. 213, 214.

II. — *La Persécution.*

L'enfer poursuivait de sa haine Jésus-Christ, son Eglise et ses ministres. *Ecraser l'Infâme* (ainsi les philosophes du XVIII^e siècle appelaient le divin Maître) tel avait été le mot d'ordre de Voltaire. Ce fut le cri de ralliement de ses disciples, les meneurs du mouvement révolutionnaire. Et la foule marchait sans trop comprendre, éblouie par des mots nouveaux et de magiques promesses : « Quand une fois (1) on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom ».

L'Assemblée Constituante n'avait pas attendu longtemps pour entrer en campagne contre le catholicisme. Le 2 novembre 1789, elle avait mis à la disposition de la nation tous les biens du clergé; le 13 février 1790, aboli les vœux monastiques; les 19 et 20 mai, décrété la confiscation des couvents; le 25 août, voté la Constitution civile du clergé : tous les chapitres disparaissaient, nombre d'églises étaient supprimées et l'on procédait d'urgence à l'inventaire et à l'estimation des biens ecclésiastiques, avec l'arrière-pensée de les vendre un jour à l'encan.

D'après la loi nouvelle, tous les prêtres ayant charge d'âmes étaient astreints au serment constitutionnel. En cas de refus, ils étaient censés démissionnaires, ils perdaient tous leurs droits civils. Il en était de même de leurs partisans : « Par suite (2), les catholiques scrupuleux sont exclus des administrations, des élections et particulièrement des élections ecclésiastiques. » On

(1) Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette de France, reine d'Angleterre.*

(2) Cf. M. Taine, *l'Anarchie*, I, p. 283.

pouvait après cela faire élire, par les citoyens les curés et les évêques, il n'y avait pas à craindre de surprises : le scrutin ne donnerait pas d'hommes bien gênants pour la politique du jour. Seuls, des prêtres plus ou moins tarés sollicitaient de tels suffrages et les électeurs, s'ils étaient des baptisés — en fait, ce n'était même pas nécessaire — se trouvaient être des gens à la conscience élastique, comme on en rencontre aux époques de décadence. « Plus on est croyant (3), moins on a de part au choix de son prêtre. »

En janvier 1791, le serment devint obligatoire en nos contrées : un dimanche, le curé devait lire au prône de la grand'messe la Constitution civile ; le dimanche suivant, il lui fallait prêter serment devant la municipalité ou ses délégués.

Certains prêtres — tels M. Hareux de Saint-Remy d'Amiens et M. Duminy, de Saint-Michel — employèrent une formule non schismatique : ils eurent des imitateurs. D'autres firent la sourde oreille et tentèrent de gagner du temps. D'autres opposèrent un refus formel. Un tiers environ des curés de Picardie se soumit à la loi : la peur, l'ignorance, l'esprit de conciliation poussé à l'extrême, le désir de se cramponner à une situation acquise, tels furent les mobiles de leur conduite. Ajoutons toutefois, pour rester dans le vrai, que pas mal de jureurs se rétractèrent.

Le 14 février et le 4 mars (4), Mgr de Machault expliquait à ses diocésains et son départ et son refus de serment : les brefs du Pape du 10 mars et du 13 avril condamnèrent la Constitution civile du clergé.

Bientôt — le 17 mars — le curé de Saint-André des Arts de Paris, Desbois de Rochefort, était élu évêque constitutionnel de la Somme : sacré le 3 avril par Gobel,

(3) Cf. M. Taine, *l'Anarchie*, I, p. 283.

(4) Cf. *Actes de l'Eglise d'Amiens*, II, pp. 546, 553.

il fut intronisé le 10. Il était à Abbeville le 27 juin, à Doullens le 30, à Montdidier le 28 juillet, à Roye le 30. Il dut ensuite visiter Péronne et peut-être Albert.

Entre temps — c'était le 6 mai (5) — Mgr de Machault envoyait une nouvelle lettre à ses prêtres. Après avoir protesté contre l'intrusion de Desbois, il exhortait ses curés à rester le plus longtemps possible au milieu de leurs paroissiens, à les instruire, à leur administrer les sacrements, à tenir avec grand soin les registres des baptêmes, des mariages et des décès; il leur indiquait même un moyen de pourvoir, dans un avenir plus ou moins lointain, aux funérailles des chrétiens : « A Londres, disait une note de ce mandement, le prêtre jette de la terre sur le corps du défunt dans sa chambre, fait les prières et la sépulture ecclésiastique est finie. On pourra se conformer à cette pratique, jusqu'à ce qu'on puisse faire mieux. »

La ville d'Albert avait alors pour curé, Messire Jacques-Noël-Jean-Baptiste Cauchy : il était à la tête de la paroisse depuis le 4 janvier 1772. Ses vicaires étaient MM. François Pédot et Lombard.

A déclarer ses sentiments intimes sur le serment, le clergé d'Albert ne mit aucun empressement : il voulait prendre son temps et se donner le loisir de méditer sur l'attitude à garder. La question n'avait pas encore fait un pas le 18 février 1791.

Ce jour-là, Dhérissart, sergent à verges de la ville (6), fut envoyé au curé par le procureur de la cité. Il lui portait le texte de la loi sur la Constitution civile du clergé et l'invitait à en donner lecture au prône de la messe paroissiale du 20 février. M. Cauchy répondit qu'il s'y refusait énergiquement.

(5) Cf. *Actes de l'Eglise d'Amiens*, II, p. 575.

(6) *Archives de la ville d'Albert*. Nous devons ces renseignements précieux à l'aimable M. V. Merlé.

Arrive le 20 février, tout le monde est en émoi. Avant la messe, en pleine sacristie, une vive altercation se produit entre les deux vicaires, dont les fidèles ne furent pas sans recueillir quelques échos. Ils eurent bientôt le mot de l'énigme : au moment du prône, du haut de la chaire, le curé refusa publiquement le serment schismatique. M. Pédot fit de même. M. Lombard le prêta sans restriction.

La conduite du second vicaire causa un scandale énorme dans la paroisse et son ministère y devint absolument impossible. En face des sentiments ouvertement manifestés par les fidèles, le curé se vit obligé de remplacer le jureur dont personne ne voulait plus. M. Cauchy fit appel à un prêtre originaire de la ville, M. Drouart, et celui-ci accepta le poste, naturellement sans faire de serment d'aucune sorte.

Deux mois s'écoulaient : Lombard avait-il disparu pour un temps, afin de laisser passer l'orage ? S'était-il permis quelque nouvel acte de nature à froisser l'opinion ? Nous n'en savons rien. Toujours est-il que le 10 mai, il se présentait à la sacristie pour célébrer la messe. Il en fut empêché par Drouart. Aussitôt, il alla porter plainte au maire d'Albert, le citoyen Balis, et M. Cauchy et M. Drouart eurent à comparaître devant la municipalité ; ils s'entendirent menacer « de toutes les peines que de droit ».

Les religieuses de l'hospice imitèrent leur curé : à toutes les avances des administrateurs relatives au serment, elles ne répondirent en aucune façon ; elles se contentèrent d'affirmer leur volonté bien arrêtée de cesser tout rapport avec Lombard et les assermentés, s'il y en avait d'autres dans la ville.

Grande fut la rage des sectaires : ils parlèrent de chasser les Filles de la Charité, ils leur signifièrent même leur congé.

Copie de leur délibération fut envoyée au Directoire

départemental, ils l'accompagnèrent d'une lettre (7) dont voici le résumé : « Les Sœurs de la Charité refusent le serment et toute communication *in divinis* avec les prêtres assermentés. Le curé légitime, M. Cauchy, n'a point prêté le serment et maintient de toutes ses forces son autorité spirituelle sur ses paroissiens et en particulier sur les religieuses hospitalières. Il est donc dénoncé comme un perturbateur de l'ordre public et les religieuses sont expulsées par les officiers municipaux ; en conséquence, ceux-ci dénoncent les servantes des malades au Directoire départemental et lui demandent d'approuver leur délibération ».

La réponse se fit attendre quelques semaines et les choses restèrent en l'état. Elle arriva le 19 juin : en voici le texte (8) : « Nous souhaiterions, sans doute, que les Sœurs de la Charité ne se laissassent pas tromper par les insinuations de quelques prêtres ignorants ou mal intentionnés ; mais puisqu'elles sont persuadées qu'elles ne peuvent reconnaître l'autorité de l'évêque constitutionnel, ni vivre dans la communion des prêtres citoyens qui ont juré de se conformer aux décrets de la Constitution civile du clergé, il faut en plaignant leur erreur leur donner les moyens de rester parmi vous en sûreté de conscience : elles sont utiles et respectables, elles méritent la protection de la loi et les égards des administrateurs. Nous consentons donc, Messieurs, que vous leur permettiez de faire dire la messe dans leur église par un prêtre qui n'ait pas fait le serment. Nous vous observons pourtant que vous avez dans votre ville des prêtres fanatiques et incendiaires. Il faut écarter tous ces prêtres et choisir dans

(7) M. Darsy, *Amiens et le département de la Somme*, I, p. 213, assigne à cette lettre la date du 11 juin : elle est certainement du mois de mai 1791.

(8) Cf. Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, I, p. 415.

(9) Cf. Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, I, p. 415.

le petit nombre de ceux qui se trompent de bonne foi, restent soumis à la loi et attachés à leur patrie. Il faut surtout donner l'exclusion à M. Pédot. Nous avons reçu en différents temps plusieurs plaintes contre cet ecclésiastique, qui paraît être un des plus zélés sectateurs de M. de Machault. Nous venons encore d'apprendre que, dimanche dernier, il a recommandé M. de Machault au prône, qu'il a annoncé l'instruction pastorale de cet évêque (10), qu'il en a rapporté le contenu. Nous regretterions que les Sœurs de la Charité se retirassent; mais s'il fallait, pour les déterminer à rester, leur accorder M. Pédot, nous ne pourrions y consentir. »

Hélas ! dans l'intervalle, le curé d'Albert avait faibli : après bien des difficultés et des hésitations, il est vrai, il prêtait le serment constitutionnel le 2 juin (11) en la fête de l'Ascension. En quels termes, pour quels motifs ? Nous l'ignorons. Eut-il soin d'y mettre au moins quelques restrictions ? Nous le souhaiterions pour sa mémoire. C'est à peu près l'époque où furent élus les curés intrus du district de Péronne : M. Cauchy eut-il peur de se voir chassé d'Albert, après vingt ans de séjour et sans être encore remboursé de ses avances à la fabrique, comme l'en avait menacé le maire Balis ? Qui peut le dire ? Malheureusement, ce n'est pas le seul exemple que nous offre l'histoire d'un vieillard déshonorant ses cheveux blancs par un acte de coupable faiblesse.

Ce fut un triomphe pour la municipalité : dans une réunion tenue le 5 juin (12), le maire proposait à ses

(10) Lettre du 6 juin 1791. Adhésion au Bref du Pape. Cf. *Actes de l'Église d'Amiens*, II, p. 579.

(11) *Archives de la ville d'Albert*, Communication de M. V. Merlé.

(12) *Archives de la ville d'Albert*, Communication de M. V. Merlé.

collègues de brûler sur la place de l'Hôtel-de-Ville, une lettre de Mgr de Machault : elle contenait, à son avis, des propos injurieux pour l'Assemblée et la Constitution. Cette lettre avait été livrée par Lombard. Le dimanche suivant — jour de la Pentecôte — M. Pédot, toujours sur la brèche, vengeait en chaire Mgr de Machault et donnait le résumé de son dernier écrit.

Resterait à savoir quels étaient en la ville d'Albert « les prêtres fanatiques et incendiaires » signalés par le Directoire départemental. M. Pédot était du nombre et, sans doute, M. Drouart. Ajoutons-y quelques prêtres nés à Albert ou dont les parents y résidaient. Ils avaient refusé le serment : à cause de cela, ils avaient quitté leur paroisse et s'étaient fixés dans la ville : c'étaient MM. Herby, Démarest, Duquesne, Varenghuien.

Par contre, on peut se demander quels pouvaient être les prêtres « conciliants et libéraux ». Le nom de Lombard se place de lui-même sous notre plume ; joignons-y celui de M. Cauchy. Nous ne connaissons pas les autres.

Tout naturellement, ici comme partout, des conflits surgirent entre ces différents prêtres, entre les vrais fidèles et les sectaires.

Les jureurs étaient les curés des hommes du jour, c'est-à-dire des gens sans religion et parfaitement disposés à s'en passer. Leurs adeptes avaient bien promis de les soutenir : aussi dans les premiers temps allaient-ils à leur messe, non par un reste de foi, mais pour protester contre les insermentés. Ce beau zèle dura peu, et les schismatiques se virent abandonnés de leurs partisans et méprisés des bons chrétiens. On ne se gênait pas pour le leur faire savoir.

Au contraire, les prêtres fidèles se trouvaient entourés et défendus au besoin par de généreux et vaillants chrétiens.

Où célébraient-ils la messe ? Les jureurs à l'église. Les autres à l'église, à l'hospice et au château ; mais le moment des tracasseries arriva peu à peu. Les sœurs de l'hospice refusaient le ministère des assermentés ; pour les punir, le Directoire départemental interdit leur chapelle à M. Pédot. Si elle en trouva le moyen, la municipalité essaya de lui fermer l'église. Alors M. Pédot alla dire la messe au château.

Lombard de plus en plus honni finit par quitter la ville : il devint, croyons-nous, le curé intrus de Miraumont et desservit Grandcourt. Il devait cette faveur à l'élection, les politiciens d'Albert ne lui furent pas inutiles en la circonstance. Pourtant ce pauvre curé n'en fut guère plus heureux ; des déboires l'attendaient surtout à Grandcourt : il y fut insulté, outragé, menacé. Le maire l'accusait de scandaliser les fidèles et prétendait s'arroger le droit d'enterrer les morts, tous les paroissiens étaient contre leur pasteur. Le curé fut obligé de recourir aux autorités départementales : « Il est nécessaire, disait Lombard, de rappeler au maire ses devoirs. La garde nationale du canton est disposée à me secourir et à me faciliter l'exercice de mes fonctions, *car je ne puis compter sur l'assistance de celle de Grandcourt* ». (7 mai 1792).

La procession de la Fête-Dieu, les cérémonies extérieures du culte et les fêtes de septembre en l'honneur de Notre-Dame eurent lieu selon l'usage en 1791. Le 29 juillet, la levée du tronc en la chapelle de la Très Sainte Vierge accusait un produit de 312 livres, le 23 décembre 212.

L'année suivante, il y eut probablement à Albert des fêtes patriotiques et religieuses, comme on en vit à Amiens, à Abbeville, un peu de tous côtés : bénédiction de drapeaux, services funèbres pour les victimes du 20 juin et du 10 août, anniversaire du 14 juillet, et le tout, cela va sans dire, fut agrémenté de discours dans le goût du temps.

Cette année encore, le Très Saint Sacrement fut honoré comme il l'avait toujours été et Notre-Dame conserva tout son prestige aux yeux des populations : le 24 août 1792, 310 livres étaient extraites du tronc du sanctuaire.

Vienne le 8 septembre, les foules reparaissent nombreuses aux pieds de la Madone. Un nuage de tristesse plana néanmoins sur cette solennité. On cherchait du regard beaucoup de bons prêtres, toujours fidèles à ce saint rendez-vous. On ne les apercevait pas.

Somme toute, et il ne faut pas craindre de l'affirmer bien haut, le but des Jacobins était de déchristianiser la France. L'obstacle pour y arriver, c'était le trop grand nombre de prêtres. Malgré des défections regrettables, l'on n'avait pas réussi à entamer le clergé, et les prêtres fidèles étaient l'objet de la vénération universelle.

Si donc on voulait une bonne fois en finir avec la religion, il fallait frapper un grand coup. La Révolution n'hésita pas. Le 14 août 1792, l'Assemblée Législative prescrivait aux anciens religieux et aux ecclésiastiques pensionnés par l'État le serment de *liberté et d'égalité* : « Je jure d'être fidèle à la Nation et de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en la défendant ». Ne pas le prêter entraînait la perte de la pension, l'emprisonnement et la déportation. Le 26 août, paraissait un décret contre les insermentés : on leur accordait huit jours pour sortir de leur district ; au bout de quinze jours, ils devaient avoir quitté la France.

Cette loi nouvelle fut promulguée à Amiens le 1^{er} septembre. A partir de ce jour, des prêtres prirent leur passe-port : parmi eux se trouvait le premier vicaire d'Albert, M. François Pédot : le 5 septembre (13), il se présentait devant la municipalité d'Amiens et déclara-

(13) Cf. Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, II, p. 263.

rait son intention de se retirer à Ypres ; plus tard, il séjourna à Dusseldorf (14).

Tous les bons prêtres cependant ne peuvent se résoudre à sortir du pays : que d'âmes perdues à jamais, s'il n'y a personne en état de les encourager pendant leur vie, de les absoudre à l'heure de la mort ! Ces prêtres sont obligés de se cacher comme des malfaiteurs : une cave, un grenier, une grange, tel sera leur asile et toujours pour peu de temps. S'ils étaient découverts, tout serait à redouter pour eux et leurs amis : la prison et bientôt la mort, voilà le châtement réservé aux uns et aux autres, et les terroristes sont sans pitié.

Comme dans beaucoup de villes et de villages, il y eut en la cité d'Albert, des vaillants et des dévoués : insensibles aux menaces des révolutionnaires, ils offrirent un refuge aux prêtres fidèles à leur Dieu.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, un marchand de drap, M. Brideret, avait aménagé une chapelle dans son arrière-boutique : de temps en temps, un prêtre y venait la nuit célébrer les saints mystères.

La messe était dite aussi parfois dans la chapelle de Sainte-Marguerite au château, ou encore dans d'autres maisons particulières.

Enfin, près de la Cascade, rue du Grenier-au-Sel, les demoiselles Lépine avaient préparé une cachette pour un ancien religieux du nom de Bernard (15) : il y passa tout le temps de la Révolution, c'est-à-dire sept ou huit ans. Il ne sortait presque jamais, on lui apportait les nouveau-nés à baptiser, il faisait en cette maison le catéchisme à des enfants dont on était sûr, il y administrait les Sacrements.

De pieuses et saintes filles — anciennes religieuses

(14) Cf. Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, II, p. 287.

(15) Il mourut, dit le P. Letierce, au commencement du XIX^e siècle, en allant faire un enterrement à Bazentin.

chassées de leur couvent ou vaillantes chrétiennes, comme les demoiselles Lépine, Agnès Servin (16), d'autres encore dont le nom est écrit au Ciel — facilitaient le ministère des insermentés : elles visitaient les bons chrétiens, leur rappelaient leurs devoirs, annonçaient les réunions prochaines du culte, conféraient le baptême en cas de nécessité, instruisaient les enfants et préparaient les malades à recevoir les Sacrements. Le moment venu, elles apportaient dans la chambre des moribonds le Très Saint Sacrement, tandis qu'un prêtre déguisé arrivait par des chemins détournés, pour leur donner le viatique et l'Extrême-Onction.

Entretenir leur courage et persévérer dans leur héroïsme était pour ces excellentes chrétiennes chose assez facile : elles avaient l'honneur et la consolation de posséder chez elles la Sainte Eucharistie, elles adoraient à tour de rôle le divin Maître, elles le recevaient fréquemment dans la sainte communion, elles s'exhortaient mutuellement à demeurer inébranlables dans leur foi et à continuer sans crainte leur glorieuse mission.

Souvent aussi, ces saintes filles allaient prier Notre-Dame de Brebières en son auguste chapelle. Quand vinrent les décrets pour fermer les églises, elles se consolèrent de ne plus pouvoir se prosterner devant la statue miraculeuse en redoublant d'ardeur dans son culte. Il y avait peu de maisons dans Albert où ne se trouvât point alors une image de la Vierge bénie. Par les soins de ces généreuses chrétiennes, nombre de

(16) Agnès Servin a survécu à la Révolution et le P. Letierec l'a connue. Plusieurs fois, dit-il, au péril de sa vie elle porta chez les malades la sainte Eucharistie. Elle n'avait peur de rien et savait reprocher en face leur cynisme aux sans-culottes. Elle ne manquait aucune des réunions du culte persécuté. On voulait un jour l'exhorter à recourir aux constitutionnels : « Moi, dit-elle, j'aimerais mieux laisser mon champ en friche que de le faire cultiver par des ânes ».

demeures devinrent comme autant de sanctuaires où Marie fut honorée; ce culte était privé, on était obligé de se cacher pour prier la Mère de Dieu, mais de quelle foi et de quel amour on fit preuve à cette triste époque envers la Reine de la Cité !

Les sœurs de l'hospice et de l'école avaient quitté leur costume, elles étaient toujours à leur poste : « Le 22 octobre 1792 (17), sur le refus fait par les sœurs de prêter le serment exigé par les lois des 14 et 17 août dernier, les administrateurs se sont transportés au domicile de la citoyenne Grené pour lui faire part que les officiers municipaux étaient assemblés à l'Hôtel-Dieu et qu'elle pouvait s'y installer en qualité de maîtresse d'école. Elle n'a pas comparu ». On voulait donc remplacer au moins les sœurs de l'école, on verrait ensuite à chercher quelqu'un pour suppléer les sœurs chargées des malades. On ne put y parvenir. Force fut par conséquent de conserver les sœurs de l'hospice. Un jour (18) l'une d'elles se présente à l'Hôtel de Ville, nous ne savons pour quel motif : « Citoyenne, as-tu fait le serment ? — Non. — Veux-tu le faire ? — Tiens, voilà ma tête ».

Le Comité permanent d'Albert était devenu le Comité terroriste : il était présidé par François, le régicide (19). Tout devait donc aller pour le mieux au gré des hommes du jour.

Des prêtres étaient cachés dans la ville, les sans-culottes le savaient : quelle joie si on parvenait à les découvrir ! Quel plaisir de pouvoir ainsi satisfaire des rancunes personnelles contre ceux qui les cachaient ! On fit des enquêtes, on essaya de provoquer des dénon-

(17) *Archives de l'hospice d'Albert.*

(18) Ce fait s'est transmis de génération en génération dans la ville d'Albert.

(19) Que François ait été régicide, ce n'est pas absolument certain. Cf. *Le Journal d'Albert*, du 9 février 1908.

ciations, on opéra des perquisitions. L'on n'aboutit à aucun résultat.

M. Cauchy, s'il avait quitté la cité, n'avait pas tardé à y revenir. Charles Hamel (20), né le 1^{er} mars 1793, fut baptisé le même jour par « M. Cauchy, curé de la paroisse ». En octobre, ce prêtre fut dénoncé au Comité du Salut public. André Dumont, l'administrateur du département de la Somme, reçut l'ordre de le faire arrêter et de l'envoyer à Paris : il se contenta de l'emprisonner à la Conciergerie d'Amiens. M. Cauchy y resta du 6 octobre au 2 novembre 1793 (21). Pour la dernière fois, le nom du curé d'Albert revient sous notre plume. Espérons pour lui que Notre-Dame lui obtint miséricorde et que Dieu lui accorda son pardon.

D'autres arrestations furent faites à Albert vers le même temps. M. Allart du Haut-Plessis (22) (ou du Haut-Plaisir) entra à la Providence le 10 octobre 1793 et sortit le 2 décembre.— Nicolas Grenet, procureur de la commune — sans doute à cause de sa tiédeur (23), fut interné à Bicêtre le 19 novembre 1793 et transféré ailleurs le 16 février 1794. Marie Madeleine Tolomé, femme Bridret (24), marchand à Albert, fut emprisonnée à la Providence le 8 décembre 1793 et relâchée le lendemain. Le 21 février 1794, M^{me} de Tendre était amenée de Doullens à la Conciergerie ; son mari, Jean-Baptiste-Cyrille de Tendre, d'Albert, était incarcéré à Bicêtre le 22 février, le 13 mai aux Capettes, puis aux Grands-Chapeaux et le 5 juillet à la Providence. M^{me}

(20) Archives paroissiales d'Albert.

(21) M Darsy, *Les doléances du peuple et ses victimes*, p. 298.

(22) M Darsy, *Les doléances du peuple et ses victimes*, voir les noms cités.

(23) Peut-être parent de la citoyenne Grené, qui refusa de diriger l'école.

(24) Pour l'intimider, probablement, et lui arracher un aveu concernant sa chapelle clandestine.

Lemarchant, née Marie-Thérèse-Joseph Houdouart (Houdouart de Thièvres), la châtelaine de Boulan, fut enfermée aux Grands-Chapeaux le 19 mars 1794, à la Providence le 6 juillet. Le 2 avril, Jacques Dufresne, un jardinier d'Albert — le bisaïeul du P. Letierce — était mis à la Conciergerie : il avait chanté le *Lauda Sion* en travaillant. Il fut transféré le 15 avril aux Capettes, le 13 mai au Collège, le 4 juillet aux Grands-Chapeaux et libéré le 16. Drouart, Jean-Baptiste-Alexandre, notaire d'Albert, et son fils, Ferdinand Drouart, employé au bureau central de l'armée du Nord, furent emprisonnés d'abord aux Capettes, au Collège le 13 mai 1794, aux Grands-Chapeaux le 14 juillet et élargis le 5 août.

Déjà un moine, Théodore-Eugène Duchaussoy, religieux prémontré de l'abbaye de Sainte-Larme, né à Albert en 1760, avait été arrêté le 16 juin 1793 : il entra alors à la Conciergerie, il fut transféré à Bicêtre le 7 septembre, aux Capettes le 16 février 1794, aux Carmélites le 17 mars; il revint à Bicêtre le 1^{er} mai, aux Carmélites le 15 octobre.

Alors les prêtres intrus devenaient ce qu'ils pouvaient, en butte à la répulsion des bons, abandonnés de leurs partisans. On ne leur ménageait pas les affronts, on les excitait à renoncer à leur état, à leurs fonctions, à livrer leurs lettres de prêtrise, on les poussait à contracter un mariage sacrilège : une loi fut même votée pour maintenir leur pension aux prêtres mariés. C'était là la suprême honte pour ces malheureux !

Et pourtant la haine des ennemis de Dieu et de l'Église n'était pas assouvie : les décrets succédaient aux décrets, toujours dans le même but, anéantir le catholicisme. En octobre 1793, Dumont interdisait toute espèce de culte, même aux intrus; il prescrivait d'enlever des églises les statues des saints, les chandeliers, les encensoirs, les objets d'or et d'argent; un peu plus

tard, il ordonnait de faire disparaître des voies publiques tout emblème religieux.

Le moment vint donc où, au nom des lois existantes, on mit au pillage l'église d'Albert : six cloches, trois grosses et trois petites, furent descendues de la tour, la plupart des statues furent transportées dans le grenier de l'Hôtel-de-Ville. La statue de saint Christophe, le patron séculaire de la cité, fut enlevée également et portée au bas de l'escalier de la mairie. Elle était de grandeur naturelle et en chêne massif : c'était tout un travail de la hisser dans les combles de l'édifice et provisoirement l'on y renonça. Alors un menuisier, Nicolas Caron (25), la demanda sous un prétexte quelconque en échange d'une corde de bois. La proposition fut acceptée et l'ouvrier l'emporta en sa demeure. Un crucifix fut aussi dérobé à l'église et deux tableaux de la chapelle de la Vierge ; l'un de ces tableaux représentait le mystère de la Visitation, l'autre, Notre-Dame du Rosaire.

En décembre 1793, une scène ignoble se passa en face de l'Hôtel-de-Ville : on brisa la croix de la place d'Armes, comme on avait mis en pièces le calvaire du Plessis (26), on brûla les portraits du duc et de la duchesse d'Orléans et tout ce que l'on avait pu recueillir de papiers du Prieuré, de l'église et de l'Hôtel-Dieu. Nous faisons grâce au lecteur du récit de la saturnale qui suivit.

De même nous passons sous silence les assemblées politiques tenues dans l'église, les blasphèmes tombés de la chaire profanée, les orgies dont le lieu saint fut le théâtre.

(25) Un excellent chrétien, il fut le grand-père de l'abbé Caron, mort en 1900.

(26) Ainsi nommé du P. du Plessis, prédicateur d'une mission en 1737.

A quelque temps de là, il y eut à Albert un spectacle plus triste encore. Joseph Lebôn, affirme la tradition, était venu d'Arras et s'était posté au premier étage de l'hôtel de ville. Tout à coup on vit sortir de l'église une procession : des enfants portaient des torches allumées et, sous le dais, s'avançaient quatre misérables (27) revêtus d'ornements sacerdotaux et tenant dans leurs mains les vases sacrés ; pendant ce temps retentissaient des chants révolutionnaires, et, par ordre et par peur, tout un peuple battait des mains à la vue de ce cortège.

On pouvait, après ce premier exploit, en accomplir un autre, et célébrer à Albert la fête de la Raison, choisir presque une enfant destinée à personnifier la déesse, l'entourer de tout un essaim de jeunes filles, la conduire à l'église et faire trôner sur l'autel la divinité du jour. L'orateur fut sans doute François : du haut de la chaire il prononça un discours plein d'emphase, réédition de celui de Dumont, où le ridicule le disputait au grotesque.

A peu près de la même façon se passa plus tard la fête de l'Être suprême.

Malgré toute l'ardeur des terroristes à détruire les souvenirs du passé, Notre-Dame de Brebières était demeurée à sa place. L'église fermée, personne ne venait plus l'invoquer. C'était une victoire aux yeux des révolutionnaires, mais ils en rêvaient une autre. Jusqu'ici ils avaient craint de toucher à la statue, ils ne voulaient pas encore froisser par trop la population.

Ils attendaient une circonstance favorable, ils la feraient naître au besoin. A un moment, ils crurent pou-

(27) Le châtimeut de ces sinistres personnages fut épouvantable : ils moururent tous en proie à des souffrances atroces : ils poussaient de véritables hurlements, et on les entendait à une grande distance. C'était à faire frémir, racontaient les anciens. *Deus non irridetur*, a dit saint Paul, on ne se moque pas de Dieu... impunément.

voir escompter un plein succès. Le jour fut donc pris pour enlever la Madone. Sans doute, la mesure provoquerait de vives réclamations, car tout Albert tenait à la Vierge, mais on arriverait bien à fermer la bouche à l'opposition : il suffisait de la menacer « des rigueurs de la loi » et l'on savait la portée de ces mots dans le langage de la Terreur. Quand on aurait imposé le silence à tous, on se proposait d'organiser une grande fête dans la ville, d'y convier de ces tourbes toujours disposées à pareilles réunions, de dresser un bûcher sur la place, d'anéantir la vénérable statue et de célébrer ainsi la fin de la superstition, c'est-à-dire de la vieille religion catholique.

À l'heure fixée, les sans-culottes pénétrèrent dans l'église et s'avancèrent joyeux vers le sanctuaire de Notre-Dame. Mais soudain les voici tout décontenancés : la Madone n'est plus à son autel. Ils cherchent partout, ils explorent tous les recoins du temple, les investigations les plus minutieuses sont inutiles.

Séance tenante, ils dressèrent une liste de vingt suspects, se promettant de l'envoyer le lendemain à qui de droit. C'était la peine de mort pour l'auteur du larcin et le retour de la sainte Image entre leurs mains.

Nous n'essaierons pas de décrire la stupeur de la ville d'Albert, à la nouvelle de la disparition de la Vierge bénie ; si les sectaires étaient fous de rage, les chrétiens et même les indifférents se sentaient blessés dans leurs affections les plus chères : on se perdait en conjectures à ce sujet, on ne savait que penser de cet acte.

Pendant ce temps, les intéressés recherchaient activement la fameuse liste de suspects destinée aux agents du Comité de Salut public. Ils eurent la bonne fortune de la découvrir : ils la dérobèrent. Sur ces entre-faites arriva le 9 Thermidor et la chute de Robespierre : c'était le salut pour M. Scribe-Poly et pour la Madone.

M. Scribe était un honorable commerçant de la cité, il était maire de la commune. Bien des fois il avait eu à lutter contre le Comité terroriste de la ville ; jusque-là il avait à peu près réussi dans ses entreprises contre ces énergumènes. Instruit de leurs projets concernant la Très Sainte Vierge, révolté dans sa foi de chrétien et dans sa fierté d'enfant d'Albert, il informa ses collègues de ces sinistres desseins. Ceux-ci partagèrent toute l'indignation de leur chef, ils jetèrent les hauts cris et levèrent les bras au ciel ; quand on en vint aux décisions à prendre, nul n'osa émettre un avis, encore moins offrir son concours. Et l'on se sépara, la mort dans l'âme.

Alors M. Scribe résolut d'agir : aidé de deux personnes sûres, deux ecclésiastiques, dit-on, il alla prendre dans l'église la sainte Image, la cacha dans un tonneau de sel, emporta le tout chez lui et l'enfouit au fond d'un magasin d'épicerie.

Honneur à ce vaillant, et que son nom soit inscrit à jamais au livre d'or de Notre-Dame !

Grâce à lui, la douce Madone nous a été conservée, quand tant d'autres, en nos différentes provinces, ont été ou brûlées ou brisées !

III. — *Après Thermidor.*

Le tyran était tombé : nombre de gens s'en réjouirent et crurent de bonne foi à la fin de la Révolution. Bien du temps devait s'écouler encore avant l'apaisement définitif.

A la chute de Robespierre, la France se prit à respirer : sitôt connue au dehors cette nouvelle, des prêtres rentrèrent dans la patrie. Beaucoup furent arrêtés, jetés en prison ou déportés. L'abbé Drouart revint en Picardie : il fut incarcéré à Amiens et nous avons eu

entre les mains (1) la lettre curieuse où il demande son élargissement pour raisons de santé.

L'attitude du pouvoir vis-à-vis du clergé ne doit pas étonner. Les antagonistes et les vainqueurs de Robespierre étaient mauvais comme lui et imbus des mêmes idées ; s'ils l'avaient renversé et conduit à l'échafaud, comme ils y firent monter ses disciples, les Lebon, les Carrier, les Fouquier-Tinville et d'autres encore, ce n'était pas par amour de la justice, c'était par intérêt personnel, c'était par peur : ils craignaient pour leur tête. Aussi avaient-ils pris les devants, afin de conjurer le péril : morte la bête, pensaient ils, mort le venin. Mais ils avaient au cœur les mêmes haines, c'étaient des athées, des sectaires, des ennemis implacables de la religion catholique.

Voilà pourquoi aucune des lois existantes ne fut abrogée par les nouveaux maîtres de la France. Au contraire, on y ajouta encore : alors fut prescrit le serment de fidélité et de soumission aux lois de la République : « Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la République ». Il fallait prêter ce serment devant les municipalités et s'en faire donner acte, cela s'appelait le *certificat de civisme*. Ne pas se soumettre à cette loi constituait un délit, le coupable était passible de la prison et même de la déportation.

Si nous ne parlions de choses et de temps si tristes, il y aurait à rire de tous ces jacobins. Une fois au pouvoir, ils sont sans cesse en quête des moyens de harceler leurs concitoyens, de quelque charge nouvelle à leur imposer. Ils font profession de ne croire à rien, ils se mettent facilement au-dessus des lois, ils parlent continuellement des droits de l'homme, de la liberté,

(1) Aux Archives départementales de la Somme.

ils n'ont ni honneur, ni conscience, mais ils exigent des autres une entière soumission. Ils vont plus loin : il faut des serments pour garantir leur autorité, tant sans doute ils la sentent éphémère !

De ce qui se passa en la ville d'Albert dans la seconde moitié de 1794, comme au commencement de 1795, nous savons fort peu de chose. Le culte s'exerça en secret chez M. Brideret, au château, dans la demeure des demoiselles Lépine, autre part encore. Le 17 mars 1795, l'ancien curé de Beauquesne, M. Havronsart (2), était à Albert : dans la maison de Nicolas Caron — le possesseur de la statue de saint Christophe — il présidait au mariage de Vast Lecreux, jardinier, natif de Trasnai, domicilié à Albert, et de Joséphine Dufresne (3). Les témoins étaient Nicolas Caron et Christophe Dufourmantel. En avril, l'abbé Havronsart baptisait une enfant d'Albert.

Cependant un décret était intervenu en faveur de la liberté du culte. Le peuple était fatigué de toutes les vexations inutiles auxquelles il était en butte. Les jacobins finirent par s'en apercevoir et force leur fut de donner aux masses autre chose que de belles promesses et des discours sonores.

Le 3 nivôse (21 février 1795) on eut le droit de pratiquer son culte dans les maisons particulières, à la condition de n'y point admettre plus de dix personnes étrangères à la famille. Le 11 prairial (30 mai), une loi plus large était promulguée : la nation ne reconnaissait aucune religion, les ecclésiastiques n'avaient ni pension, ni privilèges, les communes ne pouvaient acquérir ni louer de leurs deniers aucun édifice pour le culte ; mais les fidèles pouvaient s'unir et se procurer un local à cet

(2) Curé d'Orville en 1802.

(3) De ce mariage naquit en 1809 Désiré Lecreux : prêtre en 1835, il fut curé de Montauban jusqu'en 1883 ; il mourut à Albert le 14 juillet 1889.

effet. On se hâta de profiter de la permission, on redemanda les églises : on voulait les louer ; au besoin on s'en empara : « A Sains-en-Amiénois (4) ce furent les femmes, plus hardies que les hommes, qui rouvrirent l'église au culte catholique, au commencement de mars 1795. Après avoir, au moyen d'une échelle, ouvert une fenêtre, elles jetèrent dehors le salpêtre et le salpêtrier, appelé Mercier, elles expulsèrent une vingtaine de gardes nationaux commandés par le citoyen Gaudière et bravèrent un long et curieux procès-verbal du maire « pour valoir ce que de raison » ; mais la victoire récompensa leur courage ».

En général, dans les églises ainsi rouvertes de gré ou de force officient des assermentés : les autres prêtres sont encore obligés de se cacher, car la consigne est celle-ci : « Que la loi qui comprime (5), qui frappe et qui déporte les réfractaires reçoive son entière exécution. Désolés les prêtres, environnez-les de votre surveillance ; qu'elle les inquiète le jour, qu'elle les trouble la nuit, ne leur accordez pas un moment de relâche ».

A la fin pourtant on eut assez de ces tracasseries, et des prêtres fidèles sont autorisés à remplir les fonctions du culte : le 11 septembre 1795, l'église Saint-Remy d'Amiens est occupée par des insermentés ; de même, le 16 octobre, une partie de l'église Saint-Leu. Le 18 novembre 1795 (6), l'abbé Deleau reprend solennellement l'exercice du culte dans l'église de Bray-sur-Somme.

Deux ans vont se passer dans une accalmie relative : il y aura bien encore des précautions à prendre, parfois de vives alertes, causées par des fonctionnaires trop

(4) Abbé Messio. *Compte rendu des conférences ecclésiastiques*, année 1872, p. 77.

(5) *Instructions du Directoire aux commissaires nationaux*.

(6) Cf. H. Josse, *Hist. de Bray-s.-Somme*, p. 274.

zélés, mais peu à peu l'apaisement se fait dans les esprits.

Les fidèles d'Albert rentrèrent en leur église en 1795. L'année suivante, sur les instances de deux chrétiens courageux (7), on y rétablissait la Confrérie du Très-Saint-Sacrement.

Cette association pieuse était chère aux Albertins : honorée d'une bulle de Clément XII, le 14 décembre 1733, elle avait été solennellement érigée le 28 janvier 1734 : elle comptait un très grand nombre de membres dans la ville et dans les environs.

Les registres de cette confrérie sont religieusement conservés, au moins depuis 1796. Au milieu d'une foule d'autres, chers à Albert, mais de peu d'intérêt pour le lecteur, relevons quelques noms inscrits sur ces pages vénérables.

Ce sont d'abord ceux des religieuses de l'hospice et de l'école : Marguerite Biarque, Marie-Anne Rousseau, Félicité Noiret, ci-devant sœurs de Charité, Madeleine Hubault (8), ci-devant religieuse de la Providence.

Citons aussi le nom de l'abbé Drouart, Louis-François-Auguste, le successeur de Lombard, comme second vicaire : sorti de prison en 1794 ou 1795, il était revenu au pays natal.

Le prêtre préposé à la confrérie et chargé d'en assurer les services est l'abbé Bocciardy. Le P. Letierce l'appelle Doxiordi : c'est une erreur, la signature est parfaitement lisible. Il le range parmi les assermentés. On peut douter de cette affirmation. Comment les vail-lants qui avaient ressuscité la confrérie, les sœurs de

(7) Peut-être Nicolas Caron et Jacques Dufresne.

(8) Elle fut remplacée le 20 juillet 1797 par sœur Marie Bes-sine, envoyée par la citoyenne Deleau, à la demande de la municipalité. C'était donc une ancienne sœur de charité. De même la citoyenne Yther qui lui succéda le 28 novembre (*Archives de l'hospice*).

l'hospice et l'abbé Drouart, réfractaire à tout serment, auraient-ils accepté un prêtre jureur, donc déshonoré ?

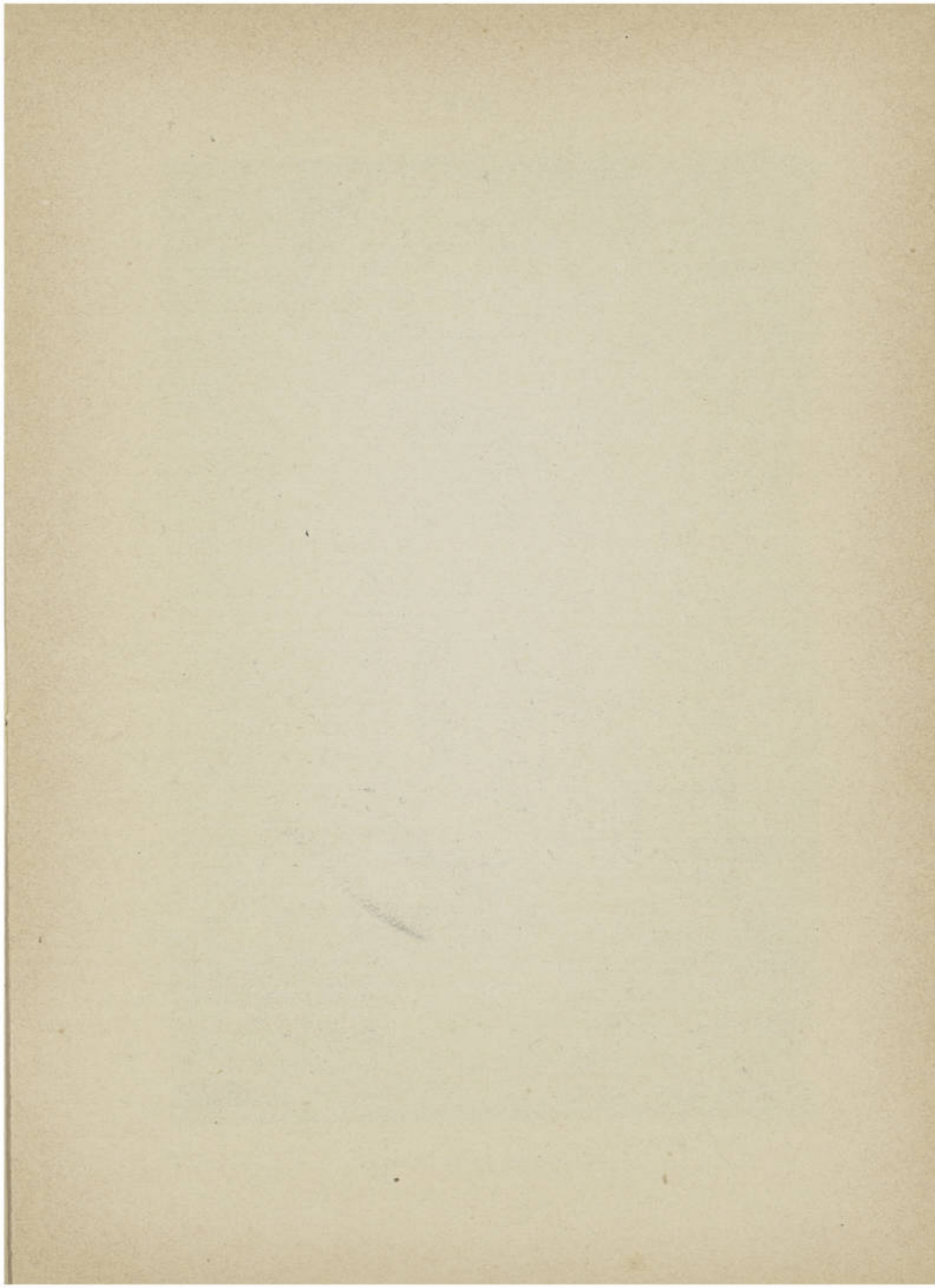
Voici, du reste, les antécédents de cet ecclésiastique (9) :

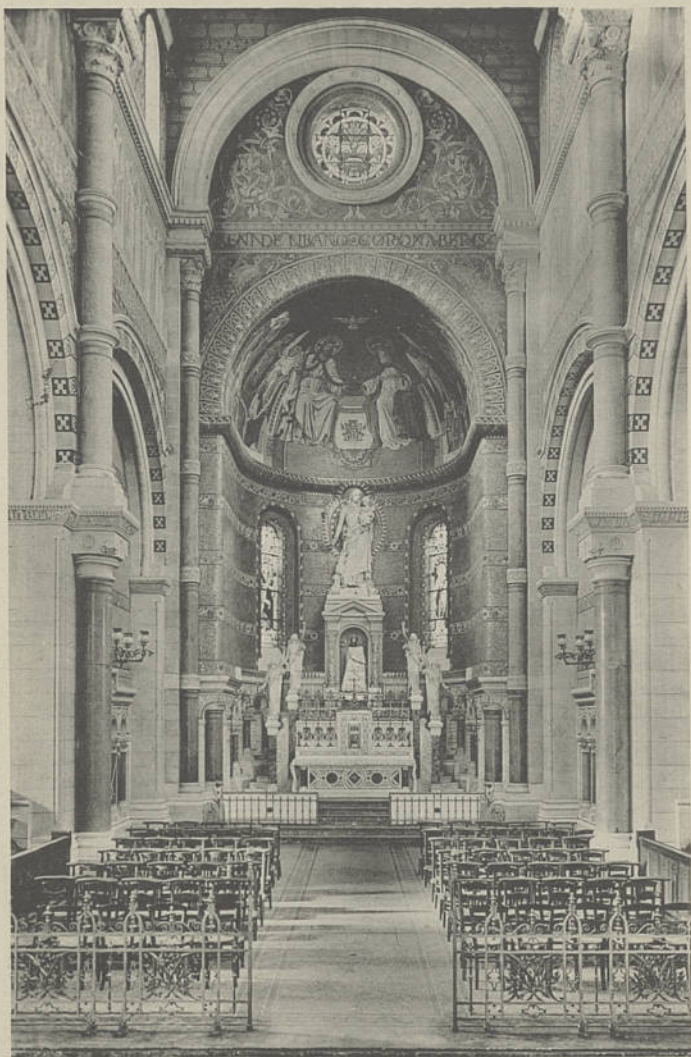
Bocciardy, Jean-Baptiste-Madeleine, était né vers 1757 : curé de Saint-Mammé, près de Fontainebleau, il refusa le serment constitutionnel et quitta sa paroisse. Il se fixa dans la ville d'Amiens et devint précepteur dans la famille de Belloy. Arrêté comme réfractaire, le 18 janvier 1793, il fut incarcéré au Beffroy, puis à la Conciergerie le 28 : le lendemain, il était élargi. Le 23 octobre 1793, il était à Saint-Gratien — sans doute pour y célébrer avec quelques fidèles la fête du patron de la paroisse. — Il fut dénoncé et mis en état d'arrestation, parce qu'il n'avait ni passe-port, ni certificat de civisme. Il fut écroué alors à la Conciergerie ; il passa à Bicêtre le 2 octobre 1794, aux Carmélites le 15, il fut libéré seulement le 12 janvier 1795. Peu après il se trouvait à Albert : le 24 avril, il y baptisait deux enfants.

L'abbé Bocciardy resta longtemps dans la ville : des honoraires lui sont payés par la confrérie du Très-Saint-Sacrement, le 18 mai 1797 et le 11 mai 1798.

Au 18 fructidor (4 septembre 1797), des élections défavorables aux hommes en place amenèrent un coup d'État ; la guerre religieuse se ralluma, prêtres, nobles et émigrés furent confondus dans une même haine et ce fut alors, selon le mot de M. Vandal, l'*arbitraire organisé*. Des prêtres on exige un serment nouveau : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la Constitution de l'An III ». Constitutionnels ou non, tous les ecclésiastiques peuvent être emprisonnés ou déportés, sur une

(9) Cf. M. Darsy, *Les doléances du peuple et ses victimes*, p. 294.

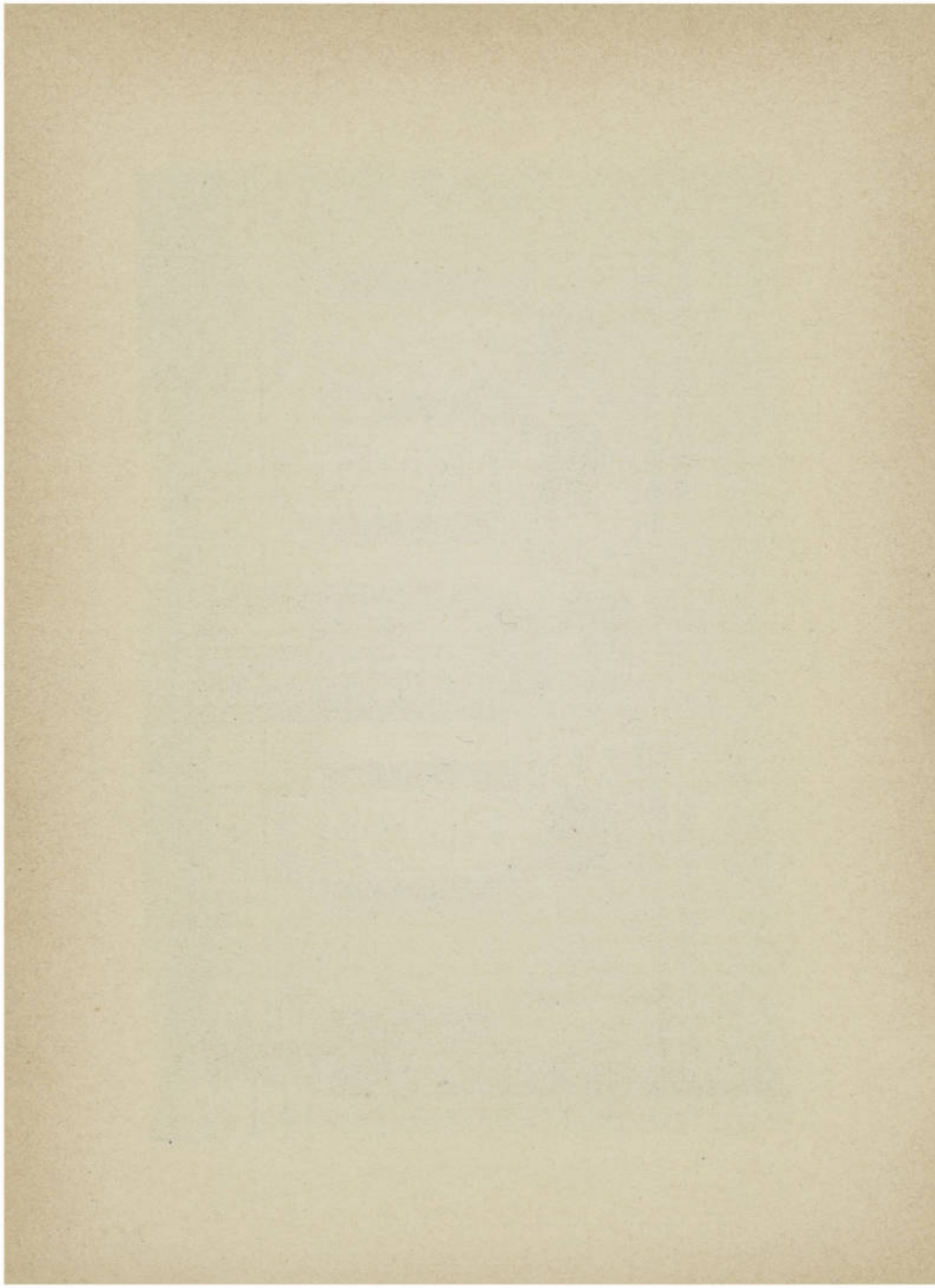




Chapelle de la Vierge.



Travée des Fondateurs.



simple dénonciation ; des églises sont fermées de nouveau et les solennités chrétiennes sont supprimées. On veut y suppléer en obligeant le peuple à suivre le calendrier républicain, à célébrer les fêtes révolutionnaires ; on en invente même des nouvelles, telles les fêtes de la jeunesse, de l'anniversaire de la République, de la souveraineté du peuple ; on menace et l'on frappe d'amende ceux qui n'observent pas le décadi ou qui sont soupçonnés de garder le saint jour du dimanche ; on veut changer jusqu'aux jours des foires et marchés.

Cette campagne ne dura pas : elle eut fort peu de succès en Picardie ; de moins en moins le peuple était disposé à obéir à ces injonctions. Malgré les rappels à l'ordre des autorités supérieures, les municipalités picardes ne se souciaient guère de ces fantaisies du pouvoir, elles trouvaient toute sorte d'expédients pour échapper à ces prescriptions : manque de ressources, défaut de zèle de la population.

Albert n'eut pas à se ressentir de cette nouvelle crise : le 18 avril 1798, l'abbé Havron sart bénissait *solemnellement* le mariage de J.-B. Etienne Choquet et de Catherine Thérèse Biart, en présence de Nicolas Caron et de Jean-Antoine-Frédéric Drouart, surnuméraire au bureau de l'enregistrement. Le 30 août suivant (13 fructidor, an VI) François écrivait cette lettre (10) : « Je crois qu'il est de mon devoir de vous prévenir que les enfants de la commune d'Albert, si vous en exceptez un ou deux, ne se sont pas rendus à l'école nonidi dernier et que l'instituteur ne prétend point donner congé à ses élèves les quintidis de chaque décade, pour ne point apparemment multiplier à l'infini les congés, car l'instituteur et la *plupart des citoyens d'Albert* espèrent encore sauver les fêtes et les dimanches, malgré le coup de massue que le gouvernement vient de leur donner ».

(10) Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, II, p. 498.

Un peu plus tard, l'agent Brou écrivait en parlant d'Albert : « Les marchés sont cessés (11) entièrement aux anciennes époques : au dernier, il n'y est pas paru une seule personne. Les nouveaux *commencent* à être fréquentés ; dans peu on ne s'apercevra pas qu'il y a de changement. J'espère qu'il se sera opéré sans que j'eusse été obligé de constater la moindre contravention. Avec de la modération et de la fermeté, non seulement on fait exécuter les lois, mais encore on parvient à les faire aimer. C'est là le but que doit toujours se proposer le fonctionnaire public qui veut sincèrement la prospérité de la République ».

« Cet agent philosophe s'illusionnait — ou voulait tromper son monde — car la foire de Saint-Eloi eut lieu malgré lui le jour même de la fête de ce saint. »

L'abbé Bocciardy quitta la ville d'Albert en 1798. Depuis près d'un an, il avait un prêtre à côté de lui, l'abbé H. Dumont. A son départ, Dumont resta seul. Il signe comme il suit : H. Dumont, ministre catholique à Albert. Nous regrettons de ne pouvoir donner aucun détail sur cet ecclésiastique : il demeura seul en 1799 et 1800, il y était encore le 23 mai 1802.

En 1799, le vicaire de Bray, l'abbé Deleau, baptise un enfant d'Albert, sans doute de sa parenté, car il en est le parrain.

En 1800, l'abbé Chopart, curé de Morcourt, revenu de l'exil, confère le baptême à Charles-Émile-Victor Biart.

Le 18 Brumaire (9 novembre 1799) inaugura en notre pays une ère nouvelle. Moyennant cette déclaration : « Je promets fidélité à la Constitution » tout prêtre est libre en France, il peut à son gré ouvrir une église, y exercer le culte. La circulaire du ministre de la police est très explicite sous ce rapport : elle est datée du

(11) Cf. Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, II, p. 501.

28 prairial, an VIII (16 juin 1800) : « Vous devez (12) admettre à la déclaration de fidélité à la Constitution tous les ministres d'un culte quelconque sans égard à leur état politique antérieurement au 21 nivôse dernier, c'est-à-dire sans examiner si ces ministres étaient ou non assujettis à quelques-uns des serments prescrits par les lois précédentes ».

A tout ecclésiastique qui avait promis fidélité à la Constitution, on délivrait une carte de sûreté, dont voici la teneur : « Le citoyen N..., prêtre catholique, peut exercer publiquement et paisiblement, tant dans les villes que dans les campagnes. On l'exhorte à concourir, par la voie de son ministère, au maintien de la paix, de l'ordre et de la soumission aux lois ».

Un grand nombre d'émigrés profitèrent des dispositions libérales du Consulat et revinrent en France. M. François Pédot fut de ces ecclésiastiques. Un jour il reparut en la ville d'Albert, et le registre de la confrérie du Très-Saint-Sacrement, en faisant mention des sommes à lui payées le 13 mai 1801, l'appelle « vicaire desservant la paroisse » quand l'abbé Dumont est désigné tout simplement par le mot « prêtre ».

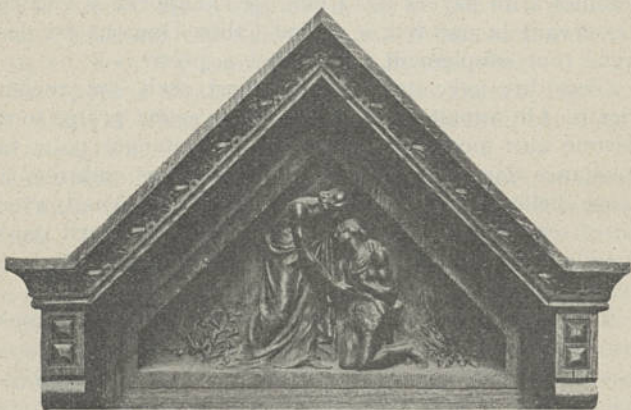
C'est dire avec quelle joie Albert revit son ancien vicaire. On aimait autrefois en lui le jeune prêtre tout dévoué aux âmes ; on le vénérât maintenant pour sa constance dans la foi, pour les souffrances endurées à cause d'elle, pendant ses huit années d'exil. Aussi, avec lui et sous son impulsion, la vie chrétienne reprit dans la ville une vigueur nouvelle. Depuis si longtemps l'on avait faim et soif de liberté religieuse !

M. Pédot n'était pas moins heureux : il visita toutes les familles d'Albert ; un peu partout il posait des questions sur la statue de Notre-Dame de Brebières. Hélas ! la réponse était invariablement la même : « Nous ne savons pas ».

(12) Cf. Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, II, p. 506.

Malgré tout cependant, M. Pédot gardait au cœur le ferme espoir de retrouver la sainte Image. Souvent, en ses instructions, il parlait à son peuple de la Reine de la cité, de sa touchante histoire, de son brillant passé, des grandes fêtes et des guérisons merveilleuses dont il avait été le témoin : il excitait les siens à donner chez eux la place d'honneur aux images de la divine Bergère, à la prier, à lui demander des faveurs ; il célébrait à l'église les fêtes de la Sainte Vierge avec le plus d'éclat possible, en un mot, de la chère paroisse d'Albert, il voulait faire à tout prix « le peuple de Notre-Dame ».

M. Scribe gardait toujours le silence : s'il avait risqué sa vie pour conserver à sa ville son trésor le plus précieux, ce n'était pas pour l'exposer ensuite à de nouveaux dangers. L'horizon politique lui semblait encore trop incertain, il redoutait toujours un retour offensif des révolutionnaires. Il attendait donc des jours meilleurs.



L'Enfant prodigue.
Tympan de confessionnal.

DEUXIÈME PARTIE

De la Révolution à nos Jours

LIVRE PREMIER

Rennaissance du Pèlerinage.

CHAPITRE PREMIER

Au Lendemain de la Tempête.

TOUT était à refaire en l'Église de France, au commencement du XIX^e siècle. Evêques, prêtres et fidèles vont se mettre courageusement à l'œuvre.

Assistons à la réorganisation de la paroisse d'Albert, à la renaissance du pèlerinage de Brebières.

I. — *Monsieur l'Abbé Debeyne.*

Le 10 juillet 1802, dix mille personnes se pressaient dans la cathédrale d'Amiens. On y installait ce jour-là un nouvel évêque, Mgr Jean-Chrysostome Villaret.

La joie était dans tous les cœurs, elle rayonnait sur tous les visages : en cet heureux événement chacun saluait la résurrection de l'Église de France.

Au mois de septembre, le prélat publiait un mandement par lequel il reconstituait son diocèse, il y nommait ses vicaires généraux, ses chanoines et les curés des différentes justices de paix.

En vertu de l'ordonnance épiscopale, la ville d'Albert avait pour doyen M. l'abbé Charles-Laurent Debeyne. Le nouveau curé prit possession de son église le 22 octobre.

Il nous eût été agréable de dire en deux mots le passé de ce prêtre. Hélas ! nous ignorons tout de lui, nous ne savons même pas la date de sa naissance, celle de sa mort, pas davantage.

A son arrivée dans la ville, il trouva de zélés collaborateurs dans la personne de plusieurs prêtres déjà en activité : c'étaient MM. Pédot, Drouart et Caron.

M. François Pédot n'est pas un inconnu pour nous. Né à Estrées, au canton de Boves, vicaire d'Albert en 1784, contraint d'émigrer en 1792, il avait préféré l'exil et ses misères à un serment réprouvé par sa conscience. De retour dans la cité en 1800, il y avait repris son ministère. Il le continua quelque temps encore après l'installation de M. Debeyne : le 6 mai 1803, il perçoit des honoraires de la confrérie du Très-Saint-Sacrement. A cette époque pourtant il avait quitté la ville : il fut successivement curé-doyen de Bray-sur-Somme, proviseur du collège royal d'Amiens en 1816, chanoine titulaire de la cathédrale en 1820 : il mourut le 7 août 1830.

M. l'abbé Drouart, disons-le une fois de plus, était originaire d'Albert : il y fut en 1791 le successeur de Lombard. Nous avons déjà parlé de son emprisonnement à Amiens après Thermidor et de son élargissement. Il revint au pays natal en 1795, il y séjourna et,

d'après une délibération du Conseil de fabrique d'Albert du 1^{er} mars 1803 (1), il y fit provisoirement et alternativement avec l'abbé Caron les fonctions de vicaire ; c'était, sans doute, au départ de M. Pédot. Peu après, il fut nommé curé de Senlis. Il fut fait chanoine honoraire de Toulouse en 1822 par Mgr de Clermont-Tonnerre. Lors de l'émigration, ce prélat avait failli tomber entre les mains des soldats de la République : c'était pour lui la prison, probablement la mort. A la vue du danger, l'abbé Drouart s'était précipité vers son compagnon à bout de forces, il l'avait pris dans ses bras et l'avait emporté assez loin pour le soustraire à ses ennemis. L'archevêque, quand il le put, voulut témoigner à son sauveur sa vive gratitude par un titre de chanoine honoraire ; bien mieux, il l'attira à Toulouse, il en fit un chanoine titulaire de la métropole et son secrétaire. L'abbé Drouart mourut dans cette ville en 1831.

L'abbé Caron était aussi un enfant d'Albert. Simple clerc minoré, il émigra avec deux confrères en 1792 et se dirigea vers l'Allemagne : à eux trois, nos voyageurs avaient pour toute fortune trois livres quinze sous, mais ils se confiaient en la divine Providence. Un jour ils traversaient une forêt, quand soudain les voici arrivés à un carrefour : trois chemins s'ouvraient devant eux, lequel prendre ? « Notre-Dame de Brebières, dit l'abbé Caron, va nous indiquer notre route ». Et les trois exilés de se mettre à genoux et d'adresser une fervente prière à la Vierge picarde. Ils se relèvent, l'abbé Caron plante en terre son bâton de voyage, il le coiffe de son chapeau et fait tourner celui-ci. Sans hésiter, nos jeunes clercs s'en vont du côté où se trouvait arrêtée la pointe du chapeau. Le soir ils avisent une habitation, ils frappent et deman-

(1) Archives de la fabrique.

dent l'hospitalité. Cette maison était occupée par un protestant : l'accueil fut forcément un peu froid, mais, le lendemain, l'hôte remettait à chacun des ecclésiastiques une pièce d'or.

Après bien des allées et venues, l'abbé Caron entra comme précepteur dans une famille allemande : il s'y fit aimer et estimer. Il n'eut garde d'oublier le sacerdoce, en vue duquel il avait accepté les rigueurs de l'exil : il ne passait pas une journée sans se livrer à des études personnelles, afin de se préparer à la prêtrise. La veille du jour où il devait être fait sous-diacre — prendre par conséquent des engagements irrévocables — le père de ses élèves vint le trouver. Il lui représenta la situation désespérée de la France : « Jamais, lui dit-il, Dieu n'y reprendra sa place et c'est folie de songer encore à y exercer le ministère sacré. Réfléchissez donc avant de vous lier pour toujours. Après tout, continua-t-il, Dieu ne demande l'impossible à personne et l'on peut très bien faire son salut en suivant la voie commune ». Il termina en lui offrant la main de sa fille. Touché de cette démarche, l'abbé Caron remercia cet homme de ses bonnes intentions ; il passa la nuit à réfléchir et à prier ; le lendemain, il était à Jésus-Christ et à l'Église.

Devenu prêtre, l'abbé Caron fut curé d'une paroisse de 2.000 âmes. Tout dévoué à ses fidèles, il leur était très attaché ; jamais, selon toute probabilité, il ne devait revoir son pays.

Mais « l'homme s'agite et Dieu le mène ». Il fut un jour reconnu dans son église par un soldat français originaire d'Albert. Avis en fut donné par lui à la famille de l'abbé Caron. Celui-ci avait laissé en sa ville natale sa vénérable mère : il la croyait morte, sans doute de chagrin, car jamais il n'en avait eu de nouvelles. Cette femme, au comble de la joie de savoir son fils encore vivant et prêtre du Seigneur, fit toute sorte d'instances

pour le revoir. Et le curé se laissa persuader. Il revint donc à Albert, il y remplit à la satisfaction générale les fonctions de vicaire.

En sa demeure il réunit quelques enfants. Il leur donnait des leçons de latin, dans la pensée de les acheminer vers le sacerdoce. Il réussit dans son entreprise et vit, en peu de temps, s'accroître au-delà de tout espoir le nombre de ses élèves : il fut ainsi amené à s'installer au château. De ce fait, Albert eut un collège florissant et l'abbé Caron le dirigea avec succès de 1803 à 1812 (2).

L'église d'Albert était en triste état, à l'époque où se présenta le nouveau doyen, M. l'abbé Debeyne. La Révolution avait dévasté et dépeuplé la maison de Dieu : on l'avait convertie en club, on en avait fait une salpêtrière; aussi voyait-on partout les traces hideuses du passage des sectaires, des inscriptions absurdes, quand elles n'étaient pas ignobles. Tout y était d'une malpropreté révoltante et la toiture était à réparer, les murs à consolider. De plus, il fallait songer au mobilier de l'église : autels, sauf celui de Notre-Dame, statues, chaire, confessionnaux, table de communion, bancs et chaises, tout avait disparu.

Il est vrai, des prêtres y avaient célébré les offices depuis sept ans, ils n'y avaient exécuté aucun des travaux nécessaires : le manque de ressources et plus encore l'incertitude continuelle où ils vivaient, les en

(2) Le P. Letierce parle aussi de M. Duquesne, comme vicaire d'Albert. C'est à tort, pensons-nous, car nous n'avons retrouvé ce nom nulle part. Né à Montauban, prêtre avant la Révolution, M. Duquesne avait émigré. Il revint ensuite avec son compatriote, M. Legrand, et tous deux exercèrent ensemble les fonctions ecclésiastiques au pays natal. En 1803, M. Legrand devint curé de Montauban, il y resta jusqu'en 1835 et fut remplacé par M. Lecreux. M. Duquesne fut successivement curé de Bazentin, de Fricourt, de Maurepas : il mourut en cette dernière paroisse en 1838.

avaient empêchés; ils étaient dans l'église, mais par simple tolérance; on pouvait à tout instant la leur reprendre. Impossible dans ces conditions de penser au lendemain, de s'imposer des obligations en vue d'un avenir si incertain.

M. Debeyne alla au plus pressé : par ses soins, l'édifice fut restauré, l'intérieur recouvra un air de décence, peu à peu les meubles indispensables y furent placés et l'on fit acquisition de quelques ornements. Peu de temps avant sa mort, l'escalier de la tribune de l'orgue fut établi. Il avait été construit (3) par Auguste Saguet, âgé de vingt-quatre ans, menuisier à Bapaume; ce travail avait coûté cinq cent-cinquante francs, il était achevé le 10 avril 1808.

A M. Debeyne revient l'honneur d'avoir replacé sur son trône la statue miraculeuse de Notre-Dame de Brebières. La paix rétablie, la question fut agitée, les langues se délièrent et le curé fit des démarches auprès de M. Scribe-Poly. Elles aboutirent en décembre 1802 : cette heureuse nouvelle apporta grande joie dans Albert et les environs. On venait à l'église, on considérait attentivement la chère Madone : « C'est elle, disait chacun, nous la reconnaissons, c'est notre bonne Mère et notre plus sûre protection ». Et tous de la prier avec ferveur.

La piété envers l'auguste Marie reflurit donc dans la ville, vive et pure comme aux meilleurs jours de son histoire. Aussi le zélé curé s'empressa-t-il, de concert avec les marguilliers, de remédier le mieux possible à la pauvreté désolante du sanctuaire de Notre-Dame.

« Vu, dit une délibération du 3 février 1804 (4),

(3) D'après un billet trouvé lors de la démolition en 1893. Cf. *Messenger*, février 1894.

(4) Archives de la fabrique d'Albert.

l'état de la chapelle de Brebières, état de dégradation indécent à la dignité du culte catholique et à la vénération que portent les fidèles à l'image de Notre-Dame de Brebières;

« Vu les ressources que présentent les offrandes des pèlerins et que le tronc qui les reçoit est intitulé : « Tronc pour l'entretien et la décoration de la chapelle de Notre-Dame de Brebières », nous avons décidé et arrêté ce qui suit..... »

Il s'agissait dans l'espèce d'une ornementation en bois de chêne, confiée à l'habileté de Dominique Pollet : le même ouvrier, du reste, quatorze ans plus tôt avait exécuté semblable travail. Il lui était facile de rendre au sanctuaire son ancien décor.

L'argent ne faisait pas défaut pour la réalisation de ce projet : du tronc de la chapelle on avait retiré 971 livres au 31 décembre 1803, on en put extraire 1.115 en 1804; une quête à domicile fournit 850 livres et les jeunes filles recueillirent à l'église 500 livres.

Ajoutons-y les bénéfices de la vente des cierges. Tout d'abord, des enfants les offraient aux pèlerins : en règle, ils devaient se tenir sur les marches du petit portail; en fait, soit à cause du mauvais temps, soit afin de rivaliser entre eux, ils s'étaient établis sous le porche : importunités, querelles, bruits de toute sorte étaient le plus clair résultat de cette façon de procéder. Plus d'une fois, les vendeurs poursuivirent les visiteurs de leur assiduité jusque dans l'église.

Le 1^{er} mars 1803, on créa un monopole au profit de la fabrique, et le sacristain fut seul chargé de fournir des cierges. Les enfants ne se tinrent pas pour battus : ils voulurent encore en vendre sur la place; peu à peu ils gravirent les degrés du portail, bref, à les laisser continuer, on les eût retrouvés un beau matin dans l'église, tout comme auparavant. Alors on ouvrit près de la porte un *offrandier* : c'était une armoire avec

sa gardienne; on y trouvait des cierges, des médailles, des chapelets, en un mot, de quoi satisfaire la pieuse avidité des clients de Notre-Dame.

De ces cierges on vendait une très grande quantité; en certains mois, par exemple en juin 1805, on en alluma plus de 1.600. Le 8 septembre, l'offrandier ne suffisait plus, il fallait établir un banc supplémentaire pour la vente des cierges.

Dès 1803, les fêtes de septembre furent célébrées avec entrain et des paroisses voisines on vit accourir des foules, notamment de Bray, de Pozières, d'Acheux, de Senlis, de Fricourt, de Millencourt et de tous les environs.

Si nous faisons mention particulière de quelques localités, c'est à cause de leurs curés, MM. Pédot, Démarest, Herby, Drouart, Duquesne, Varenguien, tous également les dévots de Notre-Dame.

Un procès-verbal de la confrérie du Très Saint-Sacrement nous y autorise pleinement.

Le 18 mai 1806, à l'issue des vêpres paroissiales, les confrères se sont assemblés pour la grande réunion annuelle de l'association : il s'agissait de nommer le syndic de l'année, de régler les comptes et de rendre à Jésus dans l'Eucharistie les honneurs dus à sa Majesté. A cette fête prennent part MM. Drouart, de Senlis; Herby, d'Acheux; Démarest, de Pozières; Duquesne, de Fricourt.

Pour abandonner leur paroisse l'après-midi d'un dimanche, il fallait à ces prêtres un grand attachement à la confrérie du Très Saint-Sacrement; et pourtant elle datait seulement de soixante-dix ans. Combien ne devaient-ils pas avoir plus d'empressement pour la fête séculaire du 8 septembre ! La plupart du temps, c'était un jour de semaine; raison de plus pour venir à Albert, communiquer à leurs ouailles un peu de leur vénération

envers la divine Bergère, les entraîner à leur suite et faire revivre les chères traditions du passé !

La dernière signature de M. Debeyne dans les registres paroissiaux est du 8 mai 1807. Passé cette date, on lit souvent : pour M. Debeyne, curé, Caron, vicaire.

C'est l'époque où le doyen d'Albert tomba malade : son âge avancé ou peut-être les souffrances et privations des mauvais jours de la Révolution déterminèrent chez lui une maladie de langueur : il mourut, selon toute probabilité, en avril ou mai 1808.

M. Debeyne avait eu pour vicaires :

En 1802, MM. Pédot et Caron ;

En 1803, MM. Drouart et Caron ;

Jusqu'à sa mort, M. Caron.

L'abbé Honoré Guibet fut prêtre habitué à Albert à partir de 1807 : il y resta jusqu'en 1827. La raison d'être de ce prêtre, pensons-nous, était le triste état de santé du curé d'Albert.

II. — *Monsieur l'Abbé Hareux.*

A M. Debeyne succéda l'abbé J.-B. Hareux. Le nouveau dignitaire fut installé le 14 août 1808. Né en 1744, il était âgé de 64 ans.

Pendant la Révolution, on voit un abbé J.-B. Hareux, vicaire à Talmas, prendre son passe-port pour Ypres le 5 septembre 1792 (1). C'était sans doute le futur doyen d'Albert.

Lors du Concordat, l'abbé Hareux devint curé de Fouilloy, près de Corbie : de la sorte il n'était pas éloigné de sa famille ; nous le croyons, en effet, originaire d'Aubigny ; en tous cas, il y avait des parents, son neveu était maire de cette commune en 1821.

(1) Cf. Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, II, pp. 263, 276.

M. l'abbé Hareux était d'une très grande piété : c'était là sa qualité maîtresse. On ne pouvait faire un meilleur choix pour l'essor à donner au pèlerinage. Voir M. Hareux au saint autel ou aux pieds de la Madone était toute une prédication et le saint curé passait à l'église la majeure partie de son temps.

Il fit réimprimer les grandes et les petites images de Notre-Dame, il réorganisa la confrérie de Brebières, la rappelant à l'esprit et aux usages de son institution première; il donna vers 1815 une nouvelle édition du *Précis historique*, il le fit suivre des Litanies de Notre-Dame de Brebières, appelées aussi « les Litanies des Pèlerins »; à les composer, car il en fut l'auteur, il avait mis toute sa piété, et Mgr Demandolx, évêque d'Amiens, fut heureux de les approuver.

Le culte de la Sainte Vierge ne lui faisait pas oublier sa paroisse, son église et leurs besoins. Il remplaça presque tous les ornements de la sacristie, il sut adresser de fréquents appels en ce sens à ses paroissiens. Parmi beaucoup d'autres, mentionnons en particulier les dons suivants dus à la générosité de François-Auguste Cagny, huissier à Albert (2) : « Une médaille d'or reçue au sacre de l'empereur Napoléon, comme député de la ville d'Albert : elle est du poids d'un demi-gros, elle devra être suspendue à l'ostensoir; un tableau représentant la scène d'Emmaüs, destiné à la chapelle de la Reine du ciel; une petite statue de la Mère de Dieu en cuivre argenté; une croix de procession en cuivre et un candélabre en fer pour recevoir les bougies allumées devant l'autel de la Madone ».

Le 27 mars 1814, un orgue était inauguré en l'église d'Albert : il avait été fourni par M. Dallery, facteur à Paris. Il fut touché pour la première fois par M. Le-

(2) Archives de la fabrique. Année 1811.

noir, seigneur au Hamel, et par M. Mallet, ancien organiste de l'abbaye de Corbie.

Le 1^{er} juillet 1819, M. Gorlier de Roisel fondait les quatre cloches de la paroisse dans le jardin du château. Elles furent solennellement bénites le 19 par M. Hareux, au milieu de l'enthousiasme de toute la ville.

La grosse cloche fut appelée *Marie-Louise* (3) par sa marraine, Son Altesse Sérénissime Marie-Louise-Adelaïde de Bourbon-Penthièvre, première princesse du sang, duchesse douairière d'Orléans, marquise d'Albert, etc., etc.

La seconde fut nommée *Rose*. Elle eut pour parrain M. le chevalier Antoine-Joseph Lemarchant de Gomicourt, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, membre de la Chambre des députés des départements et maire de la ville d'Albert. La marraine fut M^{me} Marie-Rose le Carpentier, son épouse.

La troisième reçut le nom de *Christophorine* du corps municipal d'Albert, son donateur et son parrain.

Les représentants de la municipalité étaient :

Etienne Delbart, adjoint à la mairie, et Madeleine Beaufils, son épouse;

J.-B. Choquet et Thérèse Biart, son épouse;

Pierre Scribe — le sauveur de la statue miraculeuse — et Alexandrine Poly, son épouse;

Nicolas Dailliard et Marie-Anne Poly, son épouse;

Auguste Artaud, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et Marie-Angélique Faucon Artaud, sa mère;

Célestin Hafouez et Appoline Dutilloy, son épouse;

André Sarot et Marie-Anne Letierce, son épouse;

Florimond Demametz, greffier.

La quatrième et la plus petite était *Gervaise-Pro-*

(3) Inscriptions des 4 cloches d'Albert. Cf. *Messenger*, mars 1894.

taise : elle fut offerte par les marguilliers de l'église d'Albert, MM. et M^{mes} J.-B. Debout et Anne-Éléonore Lemarchant; Sébastien de Mametz et Antoinette de Rougemont, son épouse; Charlemagne Petit et Joséphine Petit, dame Wallet, sa fille; Louis-François Gable Coulan de Boisseran et Aimée Coulan, sa fille; Auguste Caffin et Madeleine Roussel de Bécordel.

La piété de M. Hareux était communicative, ses instructions très suivies, ses moindres désirs toujours réalisés. Aussi, grâce aux offrandes des fidèles, la chapelle de la divine Bergère fut restaurée et embellie en 1821. Sa voûte fut réparée et mise à neuf, l'habitacle de la statue miraculeuse fut décoré avec goût. Les frères Tarlier, peintres-doreurs à Longueval, furent chargés de ce travail : ils s'en acquittèrent à la perfection. Le fond de la niche était blanc, mais les baguettes, les moulures des panneaux, toutes les sculptures, les rayons et la gloire elle-même étaient dorés; des anges argentés supportaient la sainte Image de Notre-Dame, d'autres formaient sa cour. Le tout était du meilleur effet.

Ce fut le dernier témoignage public du grand amour de M. Hareux pour sa Reine : il mourut peu après, le 28 août 1821, à l'âge de 77 ans et fut inhumé au cimetière de la ville.

On ne lira pas sans émotion le touchant hommage du Conseil de fabrique envers son curé : « Prenant en considération les qualités éminentes dudit défunt et les services importants rendus par lui à la paroisse et à la fabrique d'Albert, en donnant les soins les plus pénibles et les plus assidus à la décoration de l'église, notamment pour lui procurer un buffet d'orgue complet, dont le jeu relève infiniment la décence et la solennité du culte divin, et pour parvenir à pourvoir le clocher de quatre belles cloches et la sacristie des ornements nécessaires; voulant honorer sa mémoire et lui

donner un témoignage éclatant de la reconnaissance de la fabrique et de la paroisse, et concourir au zèle du clergé qui a honoré ses regrets et sa douleur par la célébration gratuite des services les plus solennels et les plus pompeux... le Conseil de fabrique se charge des frais de ses funérailles, soit 297 francs 60 centimes ».

M. l'abbé Hareux avait eu pour vicaires :

Jusqu'en 1812, M. Caron ;

1812-1813, M. Philippe Dupuis ;

1813-1814, M. J.-B. Crémery ;

1814, M. Bulloz ;

1815-1818, M. Foubert ;

1818-1819, M. Boulongne ;

1819-1822, M. Louis Friant.

Rappelons que pendant tout ce temps, M. Honoré Guibet fut prêtre habitué à Albert.

III. — M. l'Abbé Codevelle.

Le successeur de M. Hareux fut l'abbé J.-B.-Guislain Codevelle : il fut institué curé-doyen d'Albert, le 30 octobre 1821. Il avait 62 ans.

La Révolution l'avait trouvé curé de Bayonvillers. Il refusa le serment schismatique et dut pour cela quitter sa paroisse : il fut même injurié et maltraité à Bayonvillers (1) quand il y revint pour chercher ses meubles le 7 février 1792. Il prit un passe-port pour Ypres, le 1^{er} septembre, et émigra.

En 1802, il devint curé-doyen d'Oisemont, il fut fait chanoine honoraire en septembre 1825.

Lui aussi fut un grand zéléteur des gloires de Notre-Dame. Sous son administration furent restitués deux

(1) Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, II, p. 208.

tableaux dérobés aux mauvais jours dans la chapelle de l'auguste Marie : ils rappelaient le mystère de la Visitation et Notre-Dame du Rosaire. M. l'abbé Codevelle les replaça dans le sanctuaire et en fit exécuter deux autres : le premier représentait un groupe de pèlerins aux pieds de la Vierge bénie : on les voyait arriver harassés de fatigue et couverts de poussière, après une longue course, mais saluant la divine Mère d'un regard plein d'espoir ; le second montrait aux spectateurs des malades et des infirmes implorant la pitié de Notre-Dame. Ces deux peintures étaient tout un poème à la gloire de la Reine d'Albert, elles proclamaient la piété et la tendresse du nouveau curé pour la chère Madone.

A M. l'abbé Codevelle on doit une seconde réimpression du *Précis historique* : il le compléta par le récit des guérisons et merveilles opérées au XIX^e siècle. On lui est également redevable des premières médailles de Notre-Dame de Brebières et d'une belle Vierge de procession, « la divine Bergère » comme on l'appelle ordinairement.

En 1827, une mission fut donnée à la paroisse par les RR. PP. Sellier, Maillard et Simon, de la Compagnie de Jésus. A la suite de ces pieux exercices, fut établie une Congrégation de dames et de demoiselles de la ville. Cette association vit encore aujourd'hui : de son sein sont sorties de nombreuses zélatrices du bien sous toutes ses formes ; par elle s'est réalisée à la lettre la parabole du levain dont parle l'Évangile : groupées sous la glorieuse bannière de Notre-Dame, elles ont été de puissantes auxiliaires du clergé comme elles sont, à l'heure actuelle, la gloire de la paroisse et son plus ferme espoir pour l'avenir.

L'année suivante, M. Codevelle voulut ouvrir aux

(2) Abbé Le Sueur, *Clergé picard et Révolution*, II, p. 269.

pèlerins de Brebières les trésors de la Sainte Eglise. Il profita d'un voyage à Rome du R. P. Maillard pour solliciter du pape Léon XII une indulgence plénière à gagner une fois l'an par les visiteurs du sanctuaire d'Albert. Le 29 avril 1828, le Souverain Pontife faisait droit à cette requête : il accordait pour sept ans une indulgence plénière à tout *étranger* venu à Albert, c'est-à-dire à tout prêtre qui célébrait la messe et à tout fidèle qui communiait, — et seulement une fois l'année.

Enhardi par ce premier succès, M. l'abbé Codevelle adressa au pape Grégoire XVI une nouvelle supplique : il demandait cette indulgence plénière une fois par an pour *tous* les pèlerins de la ville ou d'ailleurs. Le Chef de l'Eglise exauça ses vœux le 16 mai 1834. La faveur était accordée à perpétuité : tout visiteur pouvait en profiter un jour à son choix, et l'indulgence était applicable aux âmes du purgatoire. Ce fut un vrai triomphe pour le bon curé que cette attention paternelle de Grégoire XVI pour le pèlerinage de Brebières.

Il n'était pas moins heureux des cadeaux faits au sanctuaire de Notre-Dame. Citons les deux suivants (3) : « Par dame Marie-Madeleine Beaufiles, veuve de M. Etienne-François Delbart, en son vivant chirurgien-médecin et officier municipal de cette ville, don a été fait tant en son nom qu'en celui de son mari d'un ciboire d'argent ciselé et doré en vermeil avec trois médaillons représentant les trois vertus théologiques; plus, de six chandeliers hauts de vingt-deux pouces et de la croix assortie de cuivre doré, pour servir perpétuellement à l'usage de la chapelle de la Sainte Vierge, érigée sous le titre de Notre-Dame de Brebières en l'église d'Albert ».

« Le 6 octobre 1833, acceptation du testament de Pierre Turquet, qui donne 50 francs de rente à l'église

(3) Archives de la fabrique. Année 1828.

d'Albert avec cette clause : « Je désire que cette rente annuelle soit employée à la décoration de la chapelle de la Sainte Vierge, qui existe à Albert, moyennant quinze messes. »

Nous aurons fait de M. Codevelle le plus bel éloge, quand nous aurons indiqué sa qualité principale : c'était la bonté, l'affabilité. Il accueillait avec un réel bonheur les pèlerins de la Vierge, il écoutait avec attention leurs récits, savait compatir à leurs souffrances ou à leurs peines, s'efforçait de les consoler et de les encourager et leur montrait en Notre-Dame la Mère toute bonne et toute miséricordieuse. Il consignait avec soin dans les registres paroissiaux les faits saillants du pèlerinage, les faveurs insignes de Marie et recevait avec joie les ex-voto des cœurs reconnaissants. Dès le premier abord, tous étaient à l'aise avec ce bon prêtre, et venir une fois à Albert, rencontrer M. Codevelle et s'entretenir quelques minutes avec lui, faisait naître aussitôt dans l'âme des visiteurs l'ardent désir d'y reparaître encore, tellement on y goûtait des charmes !

Cette bonté, il la témoignait surtout à ses frères dans le sacerdoce : il était toujours à son poste, le visage épanoui, pour les recevoir avec la bienveillance la plus grande, quand ils venaient célébrer la sainte messe à l'autel de Marie ; il les attendait à l'église pendant leur action de grâces, puis il les emmenait chez lui, afin de leur faire les honneurs de sa table : impossible de résister à ses avances, tant il insistait, et il fallait encore lui promettre de revenir bientôt au cher sanctuaire. Il n'y avait pas à le remercier ensuite de son hospitalité : à l'entendre, l'obligé c'était lui et lui seul.

On raconte à ce sujet l'anecdote suivante : elle le peint tout entier. Un jour, le doyen de Chaulnes, M. l'abbé de Villers, s'étonnait de l'amabilité beaucoup trop grande, à son avis, de M. Codevelle, il voulait même amicalement lui en faire des reproches, allé-

quant les frais dans lesquels l'entraînait son bon cœur et les charges peut-être un peu lourdes assumées par le doyen d'Albert. M. Codevelle coupa court à ces observations par cette réplique : « On voit bien que vous n'avez pas émigré; vous n'avez pas mangé le pain de l'exil, vous n'avez pas été comme moi le nourrisson de la divine Providence. Voilà pourquoi vous ne sentez pas le bonheur d'exercer l'hospitalité. Bien des fois des étrangers qui ne vivaient que du travail de leurs mains ont partagé avec nous leur morceau de pain; jugez si nous autres ne devons pas imiter et surpasser leurs exemples ! »

M. l'abbé Codevelle mourut le 3 novembre 1837, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge : il fut enterré au cimetière d'Albert.

Il avait eu pour vicaires :

En 1821-1822, M. Louis Friant;

1822-1824, M. Carette;

1824-1825, M. Roussel;

1825-1827, M. Guibet.

1827-1828, M. Bullo;

1828-1829, M. Herbet;

1829-1830, M. Thuillier;

1830-1832, M. Colart;

1832-1833, M. Traullé;

1833-1840, M. Leroy.

CHAPITRE II

Notre-Dame et le Renouveau Catholique.

la naissance du XIX^e siècle, une mission sublime échut au diocèse d'Amiens : il y a réelle satisfaction à constater ce fait et fierté légitime à relire ces pages de notre histoire locale.

Notre-Dame de Brebières ne fut pas étrangère à ce mouvement de foi : disons mieux, elle fut la confidente, l'inspiratrice et le soutien de ses promoteurs : « Le diocèse d'Amiens fut le berceau (1) de la vie religieuse en France au commencement de ce XIX^e siècle. C'est de cette Eglise-Mère que sortaient à cette époque de restauration catholique, dans les années du Concordat, ces œuvres et institutions de foi, d'apostolat, d'enseignement, de piété, qui allaient tout renouveler sur la face du pays. Les Pères de la Foi et Saint-Acheul, c'était le nouveau berceau de la Compagnie de Jésus ; les sœurs de la rue de Noyon et leur pauvre fondatrice infirme, Julie Billiart, c'était le berceau des sœurs de Notre-Dame. Pourrais-je, moi surtout, commettre l'ingratitude d'oublier la rue de l'Oratoire et M^{me} Barat ? C'était le berceau des dames du Sacré-Cœur ; et plus tard, à la Neuville, le P. Libermann et ses premiers compagnons, c'était le berceau des héroïques apôtres et sauveurs de l'Afrique noire. N'est-il pas vrai que le Bon Dieu semblait avoir fait choix de votre bonne ville, pour y signer, lui aussi, sa *paix d'Amiens* ? Or, ce que je sais bien encore, *car j'ai eu leurs lettres entre les mains*, c'est que, quand ces fondateurs et ces fon-

(1) Mgr Baunard. Toast prononcé à Albert le 24 juin 1899, lors de la Fête eucharistique. Cf. *Messenger de N.-D.*, août 1899.

datrices souffraient de leurs embarras, de leurs tourments, de la malice des hommes ou du malheur des temps, ils se disaient entre eux : « Faisons le pèlerinage d'Albert ! » Ils venaient ici comme nous, s'agenouillaient aux pieds de la même Vierge de Brebières, ils y laissaient leurs souffrances, ils en emportaient l'espérance ! Et puis, en avant ! L'espérance avait raison. »

Comme on admire dans la Basilique la Procession des saints de Picardie s'en allant couronner leur Reine, saluons, nous aussi, le cortège des bienheureux réorganiseurs de la vie chrétienne au XIX^e siècle, assistons au renouveau catholique de l'Eglise de France.



M^{me} Julie Billiart.

I. — *Les Filles de la Charité.*

Notre-Dame de Brebières n'était pas encore replacée sur son trône, et déjà son action bienfaisante se faisait sentir en notre patrie.

Non loin d'Albert, en la petite ville de Bray-sur-Somme, vivait, depuis le mois de novembre 1793, une ancienne religieuse : chassée de son couvent, elle était

revenue au sein de sa famille chez les Duchaussoy et les Démarquay. C'était la sœur Deleau (2).

Née en ce modeste bourg, le 14 juillet 1728, d'une famille honorable, d'où étaient sortis en grand nombre, des siècles durant, des échevins et des mayeurs, élevée à l'école des sœurs de Charité de l'hospice, elle avait voulu à dix-neuf ans s'enrôler parmi les Filles de saint Vincent de Paul.

De tout temps, Albert et Bray avaient eu les mêmes seigneurs. Le comte de Toulouse et M^{me} de Montespan avaient fait en chacune des deux cités les mêmes fondations : ils avaient installé à l'hospice des sœurs de Charité; outre le soin des malades et des pauvres, ils leur avaient confié une école gratuite pour les filles. Aussi la jeune Antoinette était-elle venue fréquemment dans la ville sœur de la sienne, elle y avait accompagné ses maîtresses aimées, quand celles-ci visitaient les religieuses d'Albert; elle s'y était également rendue avec quelques membres de sa famille, car elle avait des parents dans la ville.

Pour son cœur et pour sa piété, Albert, c'était surtout Notre-Dame de Brebières. Elle pria bien souvent cette bonne Mère, elle lui confia ses projets d'avenir; ils furent par la douce Vierge encouragés et bénis. Bref, en 1747, après une dernière visite à la Madone, elle partait pour le séminaire de Paris..

Montpellier, Saint-Hippolyte et Bordeaux, tels furent les différents postes occupés par la religieuse. Au moment de la Révolution, nous la retrouvons à Paris, en qualité d'assistante générale de sa Congrégation : elle en devint supérieure générale en 1790.

On devine si la charge fut lourde à pareille époque. Mais sœur Deleau était de taille à la porter. Un jour,

(2) Pour plus de détails sur la sœur Deleau, v. *Hist. de Bray*, par H. Josse, p. 214.

une horde envahit sa maison, les sœurs apeurées s'enfuient à la chapelle. Hélas ! bientôt la porte est enfoncée. La supérieure se présente, les révolutionnaires s'arrêtent saisis de respect, quelques-uns même fléchissent le genou devant elle.

Le 21 août 1792, elle fermait le séminaire, après avoir pris soin de placer chacune de ses novices en lieu sûr : l'année suivante, elle revenait à Bray-sur-Somme.

Les Filles de la Charité n'étaient plus à l'hospice de cette petite ville. Elles avaient prêté le serment schismatique par surprise et s'étaient ensuite rétractées : le 9 juin 1793, on les avait arrachées à leur poste de dévouement et incarcérées à Péronne. Ce fut pour sœur Deleau une sensible douleur, tempérée cependant de quelque fierté, de ne plus retrouver ses filles dans leur maison ; mais elle ressentit une joie bien vive, quand elle eut la consolation de savoir toujours vaillantes et fidèles les sœurs de Charité d'Albert. Elle entretint avec elles des relations suivies, elle en eut aussi avec les administrateurs de l'hospice (3) ; de même ses lettres admirables allèrent consoler et fortifier dans leurs résolutions les Filles de la Charité de Ham et de Nesle. Sœur Deleau eut la joie de voir rentrer à l'hospice de Bray les anciennes religieuses, le 31 janvier 1796.

C'était une victoire, mais la généreuse Fille de Vincent de Paul en rêvait une autre ; de plus vastes projets agitaient son esprit et faisaient tressaillir son âme : elle songeait à reconstituer sa congrégation.

Sœur Deleau se souvint alors de Notre-Dame de Brebières, la Vierge tant aimée de sa jeunesse. De la divine Bergère ne pourrait-elle pas obtenir la réunion si désirée du troupeau dispersé ? Elle le crut et s'en ouvrit à ses filles d'Albert. Celles-ci n'avaient jamais

(3) Archives de l'hospice d'Albert.

cessé d'invoquer la Reine de la cité, elles acceptèrent avec enthousiasme les propositions de leur supérieure. Bientôt, d'un peu partout, mais principalement de la ville de Marie, des prières incessantes furent adressées dans ce but à la Vierge aux brebis.

Au 18 Brumaire, sœur Deleau partit de Bray pour se rendre à Paris, elle y multiplia les démarches et les vœux au ciel. Enfin le Premier Consul se déclara pour elle, et le 22 octobre 1800, le ministre de l'Intérieur, Chaptal, lui expédiait un arrêté pour approuver son dessein : en même temps il lui assignait une maison pour son œuvre dans la rue du Vieux-Colombier.

Après cela, sœur Deleau pouvait chanter le *Nunc dimittis* : elle mourut le 29 janvier 1804 à soixante-seize ans, après cinquante-sept ans de vie religieuse.

II. — *Le Carmel d'Amiens.*

Les Filles de sainte Thérèse se sont toujours distinguées par leur dévotion à la Très Sainte Vierge.

Le Carmel d'Amiens ne fit pas exception à cette loi : dès sa fondation (13 mai 1606) ses religieuses se placèrent de façon toute spéciale sous la protection de la Mère de Dieu.

Leur piété envers Marie se tourna bientôt vers Notre-Dame de Brebières : cela est vrai surtout du XVIII^e siècle, et le point de départ de leurs ardents hommages à la Reine de la Picardie date de l'épiscopat de Mgr de la Motte, l'apôtre si zélé de la chère Madone.

Ce couvent éprouva surtout la protection de la divine Bergère au moment de la Révolution. Le monastère fut fermé et les religieuses durent abandonner leur cloître aimé, mais elles eurent au moins la consolation d'échapper à l'exil, de ne pas quitter la ville d'Amiens et de continuer paisiblement leur

vie religieuse dans la famille de plusieurs Carmélites, dont la demeure se trouvait voisine de leur saint asile : « Que de récits touchants (1) ne nous ont pas été redits par nos anciennes Mères, qui ont passé huit ans en dehors de la clôture, il est vrai, mais protégées et soutenues certainement par l'aimable Vierge de Picardie. Marie fit plus encore, elle entendit leurs vœux, exauça leurs prières, et vers 1800 elle leur rendit leur cloître vénéré. Aussi quel amour de la part de toutes nos chères sœurs, depuis un siècle, pour la divine Bergère ! »

Le Carmel d'Amiens nous fait songer tout naturellement à un monastère voisin du même Ordre et à ses héroïques religieuses : nous voulons parler des Bienheureuses Carmélites de Compiègne. En les plaçant sur ses autels (2), la Sainte Église veut nous faire admirer — et imiter au moins en quelque manière — et leur foi intrépide et leur inviolable attachement à Jésus-Christ.

De ces illustres filles de sainte Thérèse, guilloténées à Paris le 17 juillet 1794, deux ont fait, croyons-nous, le pèlerinage de Brebières : la sœur Marie du Saint-Esprit — Angélique Roussel — elle était née à Fresne-Mazancourt, village situé à quelques lieues d'Albert, dans ce Santerre qui, de tout temps, a donné tant de pèlerins à Notre-Dame ; la sœur Henriette de Jésus — Marie-Françoise-Gabrielle de Croissy — des six mois passés par elle à Amiens, sous la direction spirituelle de Mgr de la Motte, elle a probablement pris un jour pour aller à Albert avant d'être conduite par le saint évêque au terme de ses désirs.

Toutefois, et nous l'avouons très sincèrement, c'est

(1) Lettre de S^r M. de S. Jean de la Croix, prieure, 3 juillet 1906.

(2) Les Carmélites de Compiègne ont été béatifiées le 27 mai 1906.

une simple présomption de notre part. Nous n'avons pas de preuve. Nous nous garderons donc d'insister.

Nous en dirons tout autant de plusieurs prêtres picards, massacrés ou guillotins en haine de la foi, pendant la Révolution. Le seul fait de leur naissance dans les parages d'Albert semble être un indice de leur venue au sanctuaire vénéré de la Vierge aux brebis. Nous citerons donc, sans appuyer autrement sur ce point, Jacques-Etienne Hourier, né à Mailly, chapelain de la cathédrale, puis sulpicien, massacré le 2 septembre 1792 ; Adrien-Vincent Cary, né à Péronne, curé de Collines, au diocèse d'Arras, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de cette ville et exécuté le 12 mars 1794 ; Guilain Lefèvre, né à Cartigny, bénédictin de l'abbaye de Saint-Michel de Verdun, arrêté, envoyé à Paris et exécuté le 24 avril 1794.

III. — *Les Pères de la Foi.*

Les religieux de ce nom furent introduits dans le diocèse d'Amiens par un Picard, Louis Sellier.

Louis-Antoine-Fabien Sellier était né le 21 juillet 1772, à Hangest-sur-Somme. A l'âge de douze ans, il fit une maladie très grave ; il en fut guéri presque miraculeusement par la Sainte Vierge, de là son tendre amour à l'égard de la Reine du Ciel. Brillant élève du collège d'Amiens, il devint successivement, pendant la Révolution, précepteur très apprécié chez les Poujol et les Septenville, professeur chez M. Bicheron, rue de Beauvais, et chez M. Corbie, rue de l'Oratoire.

Grâce à lui, cette dernière maison passa aux Pères de la Foi en 1801 et Louis Sellier fut admis dans la Congrégation naissante.

De longue date, le P. Sellier était le pèlerin de Brebières. D'après la tradition, le soir du 7 septembre de

chaque année, et toute la nuit suivante, le faubourg Saint-Pierre d'Amiens et la route d'Albert étaient noirs de voyageurs se rendant aux pieds de la Vierge miraculeuse. La modeste chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, à Franvillers, voyait, à la même date, de nombreux voyageurs saluer un instant sa Madone : c'étaient les pèlerins de Brebières, c'était le monde pieux de la ville d'Amiens et Louis Sellier était de ces fidèles de l'auguste Marie.

Les débuts du pensionnat des Pères de la Foi furent assez heureux. Mais bientôt des préjugés s'élevèrent contre lui : à plusieurs reprises — en 1802 et 1804 — l'orage gronda sur la tête de ses directeurs. Mgr Villaret et le cardinal Fesch s'interposèrent ; mais surtout le P. Sellier fit partager à ses confrères sa confiance sans bornes en Notre-Dame de Brebières. Les Pères de la Foi peuvent quitter la rue de l'Oratoire pour la rue de Noyon, Amiens pour Montdidier (5 août 1806), la protection de la Vierge les suivra partout.

Le 3 novembre 1814, sur la demande de Mgr Demandolx, évêque d'Amiens, les Pères de la Foi ouvrirent à Saint-Acheul un petit séminaire diocésain. Relégués par Napoléon en leurs diocèses respectifs, ils venaient de profiter de la Restauration, de se réunir autour du P. Varin ; tous ensemble, ils s'étaient incorporés à la Compagnie de Jésus.

Nous n'avons pas à dire la gloire de Saint-Acheul : de la France entière lui vinrent des élèves et les succès les plus flatteurs récompensèrent le zèle des maîtres de cette maison.

Mais il est de notre devoir de signaler les craintes de tous en 1815, quand on apprit le retour du prisonnier de l'île d'Elbe et la rentrée triomphale de Napoléon à Paris. Saint-Acheul était alors devenu suspect, on le dépeignait en haut lieu comme un foyer de royalisme, tout était à redouter du nouveau pouvoir.

L'alarme était donc vive et de jour en jour on s'attendait à voir paraître un décret impérial prescrivant la fermeture immédiate du collège. Encore une fois, le P. Sellier raffermir les courages : « Quand j'étais à Montdidier, disait-il, à chaque difficulté nouvelle, j'appelais à mon aide Notre-Dame de Brebières ; jamais la douce Vierge n'a été sourde à ma voix. Prions-la, elle nous gardera de tout péril ». Et le P. Sellier se plaisait à raconter la légende de la Madone, les bienfaits sans nombre semés depuis des siècles sur la terre de Picardie par cette Reine tout aimable.

Chacun se plaça sous sa protection maternelle, on fit vœu d'envoyer à son autel deux prêtres pèlerins, dès que le danger serait écarté.

Quatre semaines après Waterloo, deux Pères allaient à Brebières porter le merci de Saint-Acheul. Chemin faisant, les voyageurs conçurent le projet et avisèrent aux moyens de réunir en un local particulier les aspirants au sacerdoce. A leur retour, ils firent part de leur dessein au Recteur du Collège. On admira la bonté de Notre-Dame, résolvant en un clin d'œil un problème dont on cherchait en vain la solution depuis des semaines. On loua tout de suite la maison de Saint-Joseph du Blamont pour y installer la division ecclésiastique du pensionnat ; deux ans plus tard, on la transférait à Saint-Firmin tandis que le Blamont était réservé aux élèves des classes inférieures.

Saint-Acheul sentait chaque jour davantage l'impérieux besoin des faveurs du Ciel : aussi, tous les ans, dès 1817, une députation du collège fut envoyée au sanctuaire d'Albert.

La communauté tout entière avait été vouée aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, tous ses membres avaient pris de solennels engagements vis-à-vis de la divine Mère et de son Fils. On fit faire deux cœurs

en vermeil soudés l'un à l'autre, on y inséra le nom de tous, maîtres et élèves, au nombre de quatre cent quarante, on y ajouta deux cents demandes formulées par la piété particulière des uns et des autres et l'on choisit vingt délégués pour présenter cet hommage symbolique à Notre-Dame. La caravane partit le jour du Mardi-Gras, sous la conduite de quatre Pères : elle avait pris place dans un grand chariot couvert. Ce fut un vrai pèlerinage : tout le temps du voyage fut consacré à la prière ; à l'arrivée, le P. Loriguet (1) célébra la messe à l'autel de Marie, les jeunes pèlerins y firent la sainte communion. Pendant ce temps, Saint-Acheul s'unissait par la pensée et par des supplications ardentes à ses représentants.

Nous n'avons pas à décrire les pèlerinages des années suivantes : ils s'accomplirent dans les mêmes conditions.

Notons pourtant celui du 12 juin 1821 (2) : les élèves y offrirent une lampe d'argent à Notre-Dame : c'était leur ex-voto pour la naissance du duc de Bordeaux. Cette lampe était une œuvre d'art, et trois jolis médaillons en doubtaient la valeur. On y voyait Marie avec son divin Fils, la France présentant à sa céleste Reine le nouveau-né, saint Michel terrassant le dragon. Cet ex-voto fut béni en l'église d'Albert par Mgr de Bombelles, évêque d'Amiens et premier aumônier de la duchesse de Berry.

Parlons aussi du pèlerinage du 16 juillet 1828 : ce jour-là, Saint-Acheul venait adresser ses adieux à Notre-Dame de Brebières. De par la volonté de Charles X, le collège des Jésuites était condamné à fermer ses portes. A la divine Bergère on fit cadeau, en cette

(1) Détails contenus dans une lettre du P. Loriguet à son frère, et publiée par le P. Letierce.

(2) Le même jour, 200 élèves communiaient à l'autel de Notre-Dame ô Pie, à Pierregot.

circonstance, d'une couronne en vermeil, ornée de pierreries et surmontée d'un globe : c'était le produit d'une loterie organisée dans la maison. On avait placé dans le globe un acte de consécration à Marie : il fut signé par tous les élèves de Saint-Acheul. Ces enfants ne maudissaient personne ; vrais chrétiens, ils étaient les fils de la miséricorde et du pardon ; à la Vierge tutélaire ils demandaient une vie sans tache, la grâce de suivre toujours le chemin du devoir et de l'honneur, la joie d'entrer au Ciel : *Vitam præsta puram* (3), *iter para tutum*....

Au surplus, c'était l'exemple laissé à ses condisciples par un enfant de Saint-Acheul et de Notre-Dame de Brebières, François-Pascal Lecavelé d'Albert. Comme Marie Décalogne, on aurait pu l'appeler « l'écolier vertueux », tant il édifia ses contemporains ! Sa mort, le 2 décembre 1824, fut vraiment celle d'un prédestiné.

IV. — *Les Dames du Sacré-Cœur.*

A la suite du P. Varin, une toute petite communauté de femmes s'était établie à Amiens : elle était destinée à tenir une école de filles dans la rue Martin-Bleu-Dieu. La supérieure était Sophie Barat.

Née à Joigny, le 13 décembre 1779, elle avait un frère nommé Louis, son aîné de onze ans. Sous-diacre en 1791, il avait prêté le serment schismatique comme son archevêque, Loménie de Brienne ; il le rétracta presque aussitôt, alla se cacher à Paris et y fut emprisonné de mai 1793 à février 1795. Ordonné prêtre, il fit venir sa sœur à Paris, s'institua son précepteur, lui donnant des leçons de grec et de latin, lui enseignant

(3) Hymne *Ave Maris Stella*.

la botanique et l'astronomie, l'initiant aux langues vivantes, l'espagnol et l'italien.

L'abbé Louis Barat était en relations suivies avec le P. Varin, il devint bientôt son fils et son frère en religion : il mit en rapport avec ce religieux sa sœur Sophie et quelques âmes d'élite. On songea dès lors à les réunir en congrégation. Le 13 novembre 1800, elles s'engagèrent à se donner à Dieu; le 21, elles se consacraient au Sacré-Cœur de Jésus; en 1801, Sophie vint à Amiens.

Les épreuves ne manquèrent pas à l'œuvre naissante : le 15 août 1804, la nouvelle congrégation se voua à la Très Sainte Vierge et promesse fut faite solennellement de renouveler tous les ans cette consécration à Marie.

Un mois après, le 19 septembre, Félicité Desmarquest entra au Sacré-Cœur : c'était la réponse de Notre-Dame de Brebières aux avances de ses filles.

Déjà, aux jours où les ténèbres s'amoncelaient autour d'elles, le P. Varin, sur les conseils du P. Sellier, avait recommandé à la petite communauté de prier la Vierge aux brebis, et de cette excellente pratique on s'était toujours bien trouvé. La confiance de M^{me} Barat et de ses religieuses redoubla encore à l'arrivée de Félicité Desmarquest : née à Méaulte — à trois kilomètres d'Albert — la jeune postulante était la privilégiée de la



M^{me} Barrat.

chère Madone, son enfance avait été nourrie des récits concernant la Vierge miraculeuse et sa bonté si maternelle ; elle fut au berceau de la congrégation l'apôtre toujours écouté de la Reine de la Picardie. Aussi, à chaque obstacle dressé sur sa route, la mère Sophie mettait ses filles en prières, elle leur faisait invoquer la douce Vierge, elle envoyait des déléguées à Brebières : maintes fois, Eugénie de Grammont eut le très grand honneur d'aller plaider au cher sanctuaire la sainte cause des dames du Sacré-Cœur.

Personnellement, M^{me} Barat alla-t-elle s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Brebières ? Nous ne pouvons l'affirmer positivement, faute de preuves ; mais nous le pensons. Comme toutes les fondatrices, elle a beaucoup voyagé pour établir et visiter les maisons de son Ordre (1) ; à nous en tenir à la région du Nord, elle alla fort souvent d'Amiens à Lille, à Gand, en d'autres villes encore. Plus d'une fois, elle passa par Albert. Il y avait en la cité un relais, il se trouvait à l'endroit où s'élève aujourd'hui le pensionnat Notre-Dame, donc dans la rue d'Amiens, à très peu de distance de l'église d'Albert, et l'on pausait environ une demi-heure. Il ne faudrait vraiment pas connaître les saints pour douter un seul instant que M^{me} Barat n'eût mis à profit ce peu de temps et salué Notre-Dame de Brebières.

V. — *Les Sœurs de Notre-Dame.*

En octobre 1794, une berline venue de Compiègne s'arrêtait à Amiens, à l'angle de la rue du Soleil et de

(1) A sa mort, 25 mai 1865, les dames du Sacré-Cœur avaient 200 maisons et 3.500 religieuses en France, en Italie, en Belgique, en Angleterre et jusqu'en Amérique. — M^{me} Barat a été béatifiée par Pie X le 24 mai 1908.

la rue des Augustins. On en descendit une pauvre infirme d'une quarantaine d'années, on la porta immédiatement à l'hôtel du vicomte Blin de Bourdon.

Née à Cuvilly, à deux lieues et demie de Compiègne, le 12 juillet 1751, la Bienheureuse Julie Billiard était, à cause de son triste état et surtout de son éminente piété, comme la fille adoptive de la comtesse Baudoin.

La « dévote » avait quitté son pays natal, chassée par les révolutionnaires : elle avait refusé le ministère d'un intrus, on avait tenté de se saisir de sa personne, on voulait la brûler sur la place publique. Compiègne lui avait offert un asile fort précaire. Sa protectrice l'amenait à Amiens dans l'espoir d'y trouver une sécurité plus grande.

Julie Billiard vivait donc là avec la bonne dame, ses trois filles et M^{lle} Blin de Bourdon. Un jour, dans les rues d'Amiens, la comtesse Baudoin rencontra un prêtre de sa connaissance, l'abbé Thomas (1). Après quelques mots échangés, elle l'invita à venir se cacher dans la maison où elle recevait l'hospitalité. L'ecclésiastique accepta et, chaque jour, il célébrait la messe dans la chambre de la pauvre infirme et lui donnait la sainte communion. Inutile de dire avec quel bonheur les compagnes de Julie assistaient à cette messe quotidienne et prenaient part au divin banquet. C'était, du reste, entre toutes ces fidèles servantes de Dieu, la vie de famille avec tous ses charmes, disons mieux, la vie religieuse avec tous ses avantages. Aussi, émerveillé de l'esprit de foi de toutes ces âmes, l'abbé Thomas leur avait tracé un règlement, fait de ces chrétiennes une véritable communauté et nommé Julie Billiard supérieure de la maison.

(1) Né à Sotteville, au diocèse de Rouen, emprisonné à Arras, élargi après la chute de Robespierre. Il entra ensuite chez les Pères de la Foi et s'agrèga à la Compagnie de Jésus.

Vers 1803, le P. Varin vit la sœur Julie, il devina en elle une élue de Dieu pour le relèvement de la France chrétienne.

Lui-même rêvait de recueillir quelques-unes des orphelines de la Révolution, de les former à la vie chrétienne : il communiqua son idée à la sœur Julie et lui prescrivit de rassembler autour d'elle des jeunes filles de bonne volonté pour mener à bien l'établissement projeté. M^{lle} Blin s'unit aussitôt dans ce but à sa sainte amie, d'autres s'adjoignirent à elles — Catherine Duchâtel, Victoire Leleu et Justine Garçon, de Chepy, Geneviève Gosselin, de Bettencourt —. Après un essai fructueux de leur zèle à instruire les femmes du peuple, lors des missions d'Amiens, de Saint-Valery et d'Abbeville, la Congrégation fut fondée et reçut sa règle du P. Varin.

Le 1^{er} juin 1804, au cours d'une neuvaine au Sacré-Cœur, Julie Billiard fut subitement guérie : elle était impotente depuis vingt-deux ans. Le 15 septembre, la miraculée, M^{lle} Blin de Bourdon — en religion sœur Marie-Joseph — Victoire Leleu et Justine Garçon pronçaient leurs vœux.

De grandes joies, — et des douleurs plus grandes encore, — étaient réservées en Picardie à la Mère Julie. Elle résolut, à la fin, de se fixer en Belgique : elle y avait déjà reçu un excellent accueil, elle y avait trouvé de solides recrues et rencontré toute sorte de sympathies pour fonder plusieurs maisons. Le 15 janvier 1808, elle partit définitivement d'Amiens et, peu après, ses sœurs allèrent la rejoindre à Namur.

C'est au milieu de toutes ces difficultés sans cesse renaissantes et au cours des voyages nécessités par ces tracasseries multiples, croyons-nous, que la Bienheureuse s'agenouilla à l'autel de Notre-Dame. Le P. Varin, le P. Sellier, l'abbé Chevalier de Rubempré, tous ses soutiens ici-bas, lui avaient tant de fois recommandé

d'abriter son petit troupeau sous le manteau de la divine Bergère !

Avec la protection du Ciel, cette congrégation s'est développée depuis un siècle et ses deux mille religieuses étendent leur action bienfaisante en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Amérique.

La Mère Julie Billiard est morte à Namur le 8 avril 1815 : elle a été béatifiée par Pie X le 13 mai 1906.

VI. — *Les Sœurs de la Nativité.*

Jeanne de Croquoison était née en 1753. Son père était François-Hyacinthe de Croquoison, seigneur de ce fief et de plusieurs autres, sa mère était Jeanne Boulanger-Dérivers. Elevée très-chrétiennement dans sa famille, elle passa deux ou trois ans aux Ursulines d'Amiens.

Malgré son attrait très vif pour le cloître, elle consentit, par déférence pour son père, à épouser François de Vignier, seigneur de Fransu, gentilhomme riche et d'excellente famille. Jeanne avait dix-neuf ans, c'était en 1772.

Elle fut, dans le saint état du mariage, le modèle des épouses chrétiennes, fidèle à Dieu et à sa loi, dévouée à son mari, très charitable pour les pauvres.

Veuve en 1800, elle résidait d'ordinaire au château de Fransu, mais elle venait de temps en temps passer à Amiens quelques jours. Elle s'y trouva en 1804, lors de la grande mission, elle y connut le P. Enfantin et se plaça sous sa direction spirituelle. Amie d'enfance de M^{lle} Blin de Bourdon — devenue la mère Marie-Joseph chez les Sœurs de Notre-Dame — M^{me} de Fransu habita un certain temps un modeste appartement de la maison de Julie Billiard, dans la rue de Noyon.

Le P. Enfantin exhortait sa pénitente à fonder, elle aussi, un institut pour l'éducation des jeunes filles. Mais, âgée et d'une santé très faible, M^{me} de Fransu hésitait à entrer dans cette voie.

Désireuse de connaître la volonté de Dieu et d'obtenir du Ciel la force de l'accomplir généreusement, la pieuse veuve eut recours à la prière, elle fit plusieurs pèlerinages aux sanctuaires le plus en renom de la Picardie. Un jour, elle vint à Notre-Dame de Brebières et la Très Sainte Vierge lui fit connaître intérieurement la volonté du Ciel : elle devait embrasser avec ardeur l'œuvre proposée, elle aurait certainement pour l'assister dans sa tâche laborieuse l'aide puissante de la Mère de Dieu.



M^{me} de Fransu.

Dès lors, la forte chrétienne n'eut plus un moment de

doute. Elle prit donc ses mesures pour obéir à Dieu, elle régla ses affaires temporelles et, sans écouter les tendresses de son cœur envers les membres de sa famille et ses nombreuses amies, elle résolut de quitter son pays, afin de pouvoir, plus librement, s'occuper de la fondation dont la Providence lui faisait une loi. En 1812 — à soixanté ans — elle partit pour le Dauphiné, elle jeta dans la ville de Valence les fondements de la Congrégation de la Nativité, et cette œuvre fut visiblement bénie de Dieu (1).

(1) Nous devons ces précieuses données à M. le chanoine Odon. Nous sommes heureux de lui en exprimer ici toute notre reconnaissance.

VII. — *La Sainte Famille.*

Le 14 janvier 1803, une jeune veuve de Besançon était autorisée par son père spirituel à prononcer les trois vœux de religion. De grand cœur la généreuse chrétienne se consacra pour toujours à Dieu et à l'Église (1).

De la vie nouvelle où elle entrait, l'épouse du Christ avait fait depuis un certain temps l'apprentissage dans la ville, d'abord en enseignant le catéchisme à quelques enfants, puis en leur donnant une instruction sommaire.

Cette religieuse était la mère Jacoulet : elle fut la fondatrice de la congrégation de la Sainte-Famille.

L'institut prospéra. Dès 1816, on demanda une colonie de ces religieuses pour Amiens : elle était surtout désirée par le P. Varin, originaire, lui aussi, de Besançon.

Les pourparlers eurent lieu les 24 et 25 septembre, dans la capitale de la Picardie. Sûre de l'appui de l'évêque, Mgr Demandolx, la mère Jacoulet promit d'amener en notre pays quelques-unes de ses filles le 25 janvier 1817.

A la date voulue, la fondatrice était à Paris avec six compagnes, trois sœurs et trois novices, prête à s'acheminer vers Amiens. Une déconvenue l'y attendait. On comptait, pour l'établissement de la maison, sur la générosité d'une personne riche, on avait sa parole : elle venait de mourir presque subitement. Aussi, le P. Varin déconseillait d'aller plus loin, il voulait le retour immédiat à Besançon.

Tel ne fut pas l'avis de la mère Jacoulet : le 2 février, elle mit la fondation nouvelle sous la protection de la

(1) Cf. *Vie de la M. Jacoulet*, par Mgr Besson.

Très Sainte Vierge ; le 8 décembre suivant, elle faisait un vœu à Marie et plaçait la maison d'Amiens sous la garde de la Reine du Ciel.

En 1818 — c'était la récompense, tout au moins le réconfort — Notre-Dame de Brebières envoyait à la mère Jacoulet une enfant de son domaine, Claire Solente (2), née à Mametz, en 1795. Déjà le P. Sellier et d'autres encore, avaient parlé à la Sainte-Famille de la Reine de la Picardie, La novice redit à ses compagnes la bonté sans égale de la divine Bergère, ses bienfaits et ses miracles, en un mot, elle leur communiqua quelque chose de son ardente piété envers Notre-Dame. Elle fut écoutée, car jamais, peut-être, aucune congrégation religieuse ne dut tant à notre Reine que la Sainte-Famille d'Amiens.

VIII. — *Les Fidèles Compagnes.*

Marie-Madeleine-Victoire de Bengy était née à Châteauroux le 22 septembre 1781 : consacrée à Marie le jour même de sa naissance — aussi le jour de son baptême — elle fut élevée dans les meilleurs sentiments. A l'âge de quatre ans, elle savait lire et tout son bonheur était désormais de parcourir une énorme bible in-folio. Elle fit sa première communion à dix ans : elle avait été préparée à ce grand acte par un prêtre ami de sa famille, l'abbé Claveau. La cérémonie s'accomplit dans la chapelle de la maison paternelle et sans solennité : la Révolution devenait persécutrice, bientôt l'abbé dut prendre le chemin de l'exil, tandis que le père de l'enfant était jeté en prison. Une tante, ancienne religieuse, fut l'institutrice de Victoire.

(2) La famille Solente a donné trois filles à la Sainte-Famille, trois autres à la Visitation et une aux Ursulines d'Abbeville; elle a fourni un fils à saint Ignace de Loyola et un prêtre au diocèse d'Amiens.

Le 21 août 1804, M^{me} de Bengy épousait Antoine-Joseph de Bonnault d'Houët. Le 1^{er} juillet suivant, elle était veuve et le 23 septembre, elle donnait le jour à un fils. Dès ce moment, elle conçut un vif désir de détachement et de perfection : on la vit, à la faveur d'un déguisement, se faire admettre à l'hôpital de Bourges pour soigner des typhiques ; elle contracta la maladie et fut à deux doigts de la mort : un vœu de sa pieuse mère à Marie lui valut la guérison.

Cependant son jeune fils avait grandi : elle l'amena, le 3 novembre 1814, à Saint-Acheul, elle y connut les Pères de la Foi, surtout le P. Varin et le P. Sellier. Pendant les Cent-Jours, elle abrita le P. Varin dans son château de Parassy.

En novembre 1816, elle fit une retraite à Amiens sous la direction du P. Sellier. Pour la première fois, elle eut la pensée de la vie religieuse, mais sans savoir au juste où Dieu l'appelait.

Cependant M^{me} d'Houët restait le plus possible à Amiens, afin de se détacher de son pays et de ses relations, pour être moins éloignée de son fils et le voir fréquemment, aussi, dans le but de recevoir plus facilement les saints avis de ses directeurs spirituels.

Le P. Varin lui avait fait préparer un logement modeste dans la maison de M^{me} Jacoulet, à la Sainte-Famille.

Rien, toutefois, ne se décidait encore pour son avenir. En vain, le P. Sellier lui avait proposé de faire le vœu de chasteté et de s'engager ainsi définitivement au service de Dieu, en vain le P. Varin l'exhortait à entrer chez les Dames du Sacré-Cœur, M^{me} d'Houët résistait à ces suggestions, elle attendait un indice certain de la volonté de Dieu à son égard.

Au printemps de 1817, le P. Varin l'invita à se rendre avec lui au sanctuaire de Notre-Dame de Brebières, en compagnie de quelques Dames du Sacré-

Cœur, peut-être aussi de la mère Jacoulet ou d'une religieuse de la Sainte-Famille. M^{me} d'Houët y consentit.

Elle était à Albert (3) et le P. Varin allait se préparer à monter à l'autel, quand il la prit à part et lui recommanda d'adresser à Jésus, par Marie, la prière suivante : « Mon Dieu, je ne demande pour mon fils et pour moi que l'accomplissement de votre sainte volonté ; faites-moi la grâce de l'accomplir avec fidélité, aussitôt qu'elle me sera connue ».



M^{me} de Bonnault d'Houët.

A ces mots, M^{me} d'Houët fut bouleversée ; cette prière lui avait été inspirée quelques mois auparavant, à Bourges, et elle n'en avait parlé à personne.

Peu à peu, la lumière se fit en son esprit, elle eut l'intuition claire et nette de l'œuvre à laquelle Dieu la destinait.

En 1818, elle acheta une maison rue des Augustins, elle y plaça deux jeunes filles pour y faire l'école à des enfants. Elle y entra elle-même en 1820 et, après bien des tribulations de toute sorte, elle ouvrit en 1823 le noviciat des Fidèles Compagnes de Jésus à vingt postulantes.

M^{me} d'Houët mourut le 5 avril 1858. Comme le grain de sénévé de l'Évangile, sa congrégation a grandi depuis quatre-vingts ans : elle a des maisons florissantes en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Belgique et jusqu'en Amérique.

(3) Cf. Sa Vie, par le P. Stanislas, capucin, p. 20.

IX. — *Saint-Fuscien.*

Vers 1820, deux époux chrétiens — M. et M^{me} Lardeur de Latteignant — rêvaient de perfection religieuse, d'une œuvre à créer pour l'éducation chrétienne des enfants de la campagne.

D'un commun accord et de l'avis des autorités compétentes, les deux époux se séparèrent un jour. M^{me} Lardeur entra dans un cloître. M. Lardeur vint en Picardie et se livra à ses inspirations : il cherchait à fonder une congrégation de Frères destinés à s'en aller un à un dans les villages où ils seraient demandés pour instruire les enfants.

Le fondateur avait vu le jour sur les terres de Notre-Dame de Boulogne : à cette Reine, il s'était ouvert de ses projets.

Son œuvre était appelée à vivre en Picardie : il en mit la réalisation sous les auspices de Notre-Dame de Liesse et de Notre-Dame de Brebières.

Plusieurs fois, il fut le dévot pèlerin de ce dernier sanctuaire. Il avait fait appel au P. Sellier pour les règles à donner à son institut comme pour sa direction personnelle. Ce fervent de la divine Bergère lui inspira grande confiance en la Reine de la Picardie.

Enfin, le 2 février 1824, M. Lardeur prononçait ses vœux dans sa maison de Longueau ; en 1825, il s'établissait dans l'ancienne abbaye de Saint-Fuscien. Ses enfants portaient le nom de Frères de Saint-Joseph, on les a souvent appelés les Frères de Saint-Fuscien.

Des difficultés particulières ont empêché cette modeste congrégation de réaliser à la lettre les désirs de son fondateur. (Saint François de Sales eut pareille déception avec ses religieuses de la Visitation.) Mais ses quatre-vingts ans d'existence en notre pays et les

œuvres accomplies par elle sont tout à la gloire de ses membres, de son saint fondateur et de sa céleste Gardienne, Notre-Dame de Brebières.

CHAPITRE III

La Perpétuité du Fait miraculeux.



Le miracle a fleuri à Brebières : nous en avons pour garants et les vieilles traditions d'Albert, dont M. Letellier s'est fait l'écho en ses notes manuscrites, et surtout l'acte épiscopal de Mgr de Machault.

Ce dernier écrit — *le Précis historique*, comme on l'appelle — était trop à l'honneur de Notre-Dame pour tomber dans l'oubli. On l'a donc réimprimé plusieurs fois — toujours avec l'approbation de l'autorité diocésaine — sous MM. Hareux, Codevelle et Dumont. Le P. Letierce l'a reproduit en son histoire de la Reine de la Picardie, comme nous l'avons fait nous-même en des pages précédentes.

A cet opuscule, M. Hareux ajouta les litanies de Notre-Dame de Brebières ou litanies des Pèlerins.

M. Codevelle compléta, en la mettant à jour, l'œuvre de Mgr de Machault : il la fit suivre de la relation fidèle des divers prodiges accomplis au sanctuaire, depuis le commencement du XIX^e siècle. Les registres du pèlerinage lui fournirent, sur ce point, une matière abondante.

Au récit des miracles de Notre-Dame, M. Dumont donna une introduction : il publia sur la Vierge de Brebières une notice fort bien faite.

Nous aurons tout dit des différentes éditions du

Précis historique, quand nous aurons parlé de la gracieuse image placée en 1838 sur la couverture de ce petit livre.

C'était une gravure sur bois d'un symbolisme frappant.

Marie est reine du Ciel, la Vierge-Mère dont la puissance et la bonté sont sans mesure : aussi, la voyait-on resplendissante de gloire au sein des nuées.

Notre-Dame de Brebières est cette Reine, son autel est une source de grâces et tous y doivent puiser avec foi.

Voilà pourquoi l'on apercevait sur un second plan une bergère à genoux ; à quelque distance, une femme se tenait assise auprès d'un puits, et Marie le lui indiquait du regard, lui répétant sans doute le mot de son divin Fils à la Samaritaine : « Si vous connaissez (1) le don de Dieu ! »

Après cette courte halte au seuil du temple, il est temps d'y pénétrer. Ouvrons donc la dernière édition du *Précis historique*, saluons au verso de la couverture une reproduction très exacte de la statue de Notre-Dame et reprenons ensemble, au point où nous l'avons laissée, la touchante histoire des tendresses de notre Reine pour ses enfants. Ces pieux récits nous feront constater la perpétuité du fait miraculeux à Brebières.

Nous suivrons pas à pas l'œuvre des curés d'Albert (2), nous y intercalerons seulement plusieurs faits inconnus de ces dévots serviteurs de Marie et signalés à notre attention.

(1) Évangile de S. Jean IV, 10.

(2) S'il y a des lacunes en ce chapitre, prière très instante est faite aux intéressés de nous aider à les combler.

I. — *Rosalie Sauvé.*

La statue de Notre-Dame était depuis deux ans et demi sur son trône, lorsque la Très Sainte Vierge voulut de nouveau sourire aux siens et leur montrer son ardent désir de rouvrir en leur faveur une ère glorieuse de merveilles.

Le 22 mai 1805, on amenait à l'autel de Marie une infirme d'Amiens, Rosalie Sauvé. Frappée de paralysie voilà dix ans, elle avait été admise et soignée à l'hospice Saint-Charles : elle avait vu sa maladie suivre une marche progressive, deux béquilles lui étaient indispensables pour se soutenir, sa langue même avait été atteinte : elle balbutiait quelques mots avec beaucoup de peine et ses paroles étaient inintelligibles pour la plupart. Elle désirait de longue date aller en pèlerinage à Albert. Hélas ! son indigence y mettait obstacle. Une dame s'offrit un jour à faire les frais du voyage : on partit avec joie pour le cher sanctuaire.

Quand on parvint à l'église d'Albert, il fallut plusieurs personnes pour transporter la paralytique à la chapelle de la Vierge. Rosalie pria un certain temps la divine Mère ; le soir venu, elle demanda à être conduite en une auberge voisine.

Le lendemain 23 mai, elle était de bonne heure à l'église pour y entendre la messe. Tout à coup, elle éprouve comme une crise violente : on s'en aperçoit autour d'elle, on se précipite pour lui porter secours. Mais soudain Rosalie se dresse, elle marche sans aucun appui, elle entonne un cantique d'action de grâces en l'honneur de Marie. Elle était guérie.

La miraculée avait alors quarante-cinq ans : elle vécut encore cinq années, sans s'être jamais ressentie de ses douleurs passées.

II. — *L'Enfant de Morisel.*

Le 2 avril 1811, le malheur était entré dans la maison de Dieudonné Censier, de Morisel (3). Sa femme, Marie-Rosalie Leroi, avait mis au monde un enfant, dont la tête était une masse de chair informe. L'officier de santé de Moreuil, le prêtre appelé à baptiser le nouveau-né, plusieurs ecclésiastiques et bien des gens de Morisel et de Moreuil en ont rendu témoignage : la figure de cet enfant n'avait absolument rien des traits d'un visage humain. Le père était dans la désolation la plus grande, mais il était chrétien. Sur le conseil nous ne saurions dire de qui, il mit toute sa confiance en Notre-Dame de Brebières : à la Très Sainte Vierge il promit deux neuvaines, l'une de jours, l'autre de dimanches, puis un pèlerinage à Albert. Dès le commencement de la première neuvaine, la figure du nouveau-né se dessina peu à peu ; à la fin de ces prières, l'enfant ressemblait à tous ceux de son âge. Témoins de cette transformation merveilleuse, les habitants de Morisel et de Moreuil n'hésitèrent pas à proclamer la bonté de Marie, à donner à cette faveur insigne le nom de miracle. Le père vint donc tout heureux faire son pèlerinage au sanctuaire de Brebières, et le 8 septembre 1812 on pouvait voir à l'autel de Marie une femme rayonnante de joie : son regard allait continuellement de la statue miraculeuse à l'enfant de dix-huit mois qu'elle tenait dans ses bras, elle paraissait la plus heureuse des mères ; elle l'était en effet, c'était Marie-Rosalie Leroi, l'épouse de Dieudonné Censier.

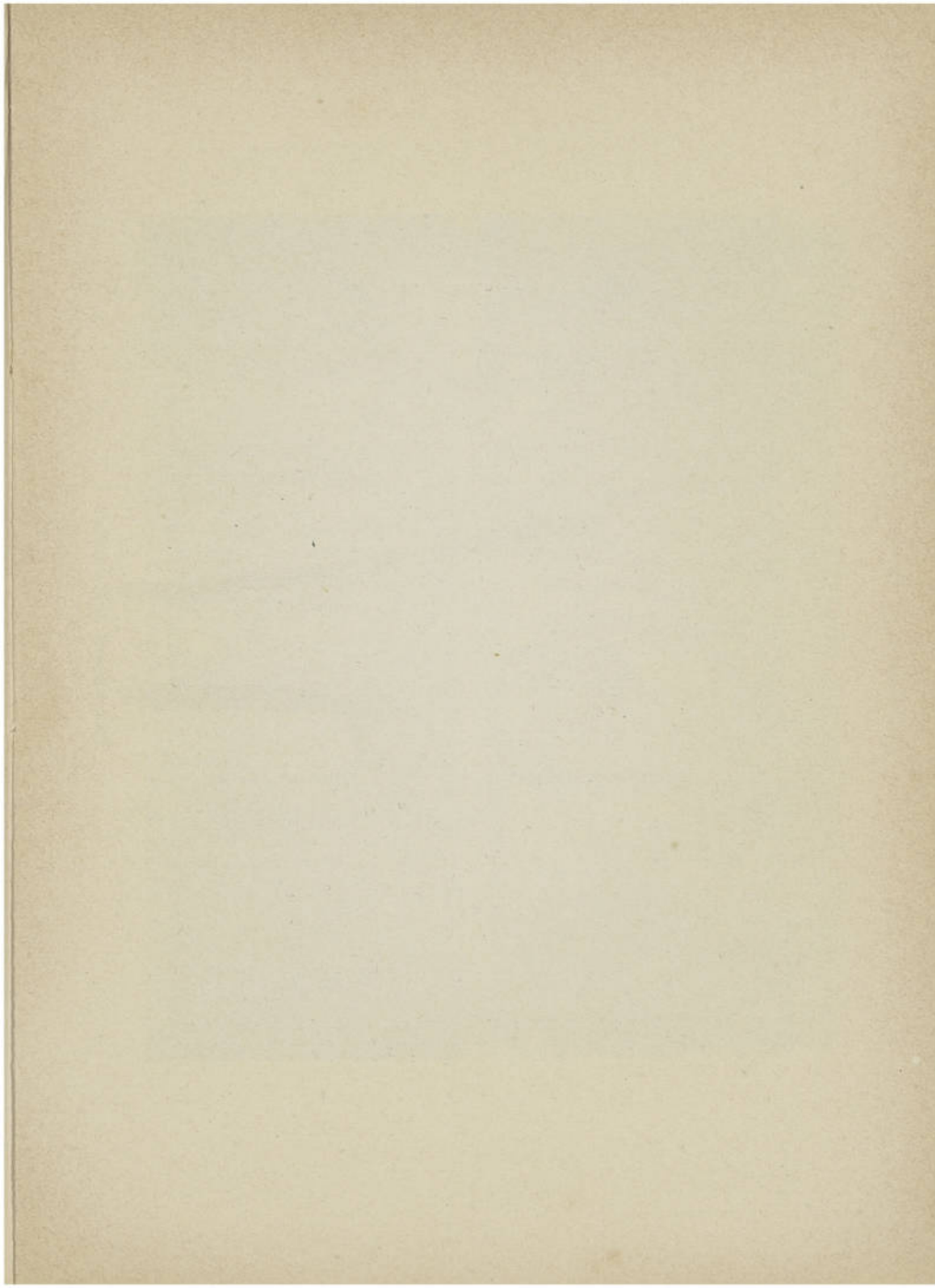
(3) Village à un kilomètre de Moreuil, arrondissement de Montdidier.

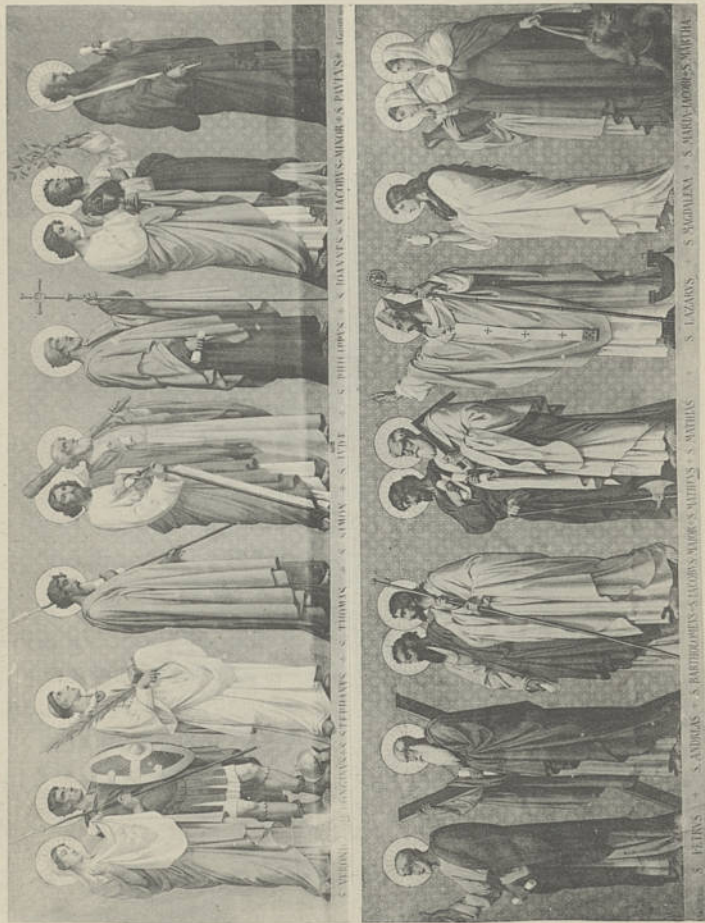
III. — *Clémence Lecornu.*

En 1818, à Vecquemont, annexe de Daours (4), une petite fille fut atteinte de la fièvre typhoïde. L'enfant s'appelait Clémence Lecornu, elle entra dans sa douzième année. En quelques jours la malade fut à deux doigts de la mort : on se hâta de lui faire faire sa première communion, on lui donna l'extrême-onction. Alors la mère de l'agonisante se tourna vers Notre-Dame de Brebières : elle promit, si sa fille guérissait, d'aller nu-pieds remercier la Vierge à son autel. A partir de ce moment, la maladie suivit son cours sans complications d'aucune sorte, l'enfant se rétablit après une longue convalescence. Si la famille ne vit pas là un miracle, elle tint au moins à y constater une marque éclatante de la protection de Notre-Dame. Aussi la mère voulut-elle accomplir son vœu à Marie. A quelque temps de là, une femme sortait nu-pieds de Vecquemont et prenait le chemin d'Albert. C'était M^{me} Lecornu. Une voiture la suivait, dans laquelle se trouvaient Clémence et plusieurs membres de sa famille. L'héroïque mère fit ainsi tout le trajet, c'est-à-dire cinq à six lieues. Nous renonçons à décrire les effusions de son enthousiaste reconnaissance à Marie (5).

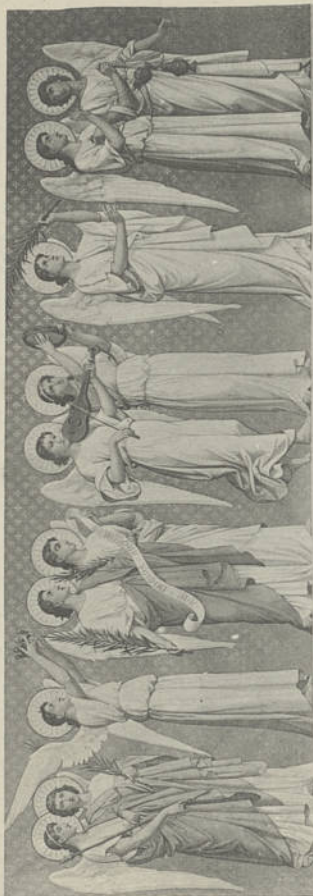
(4) Canton de Corbie, arrondissement d'Amiens.

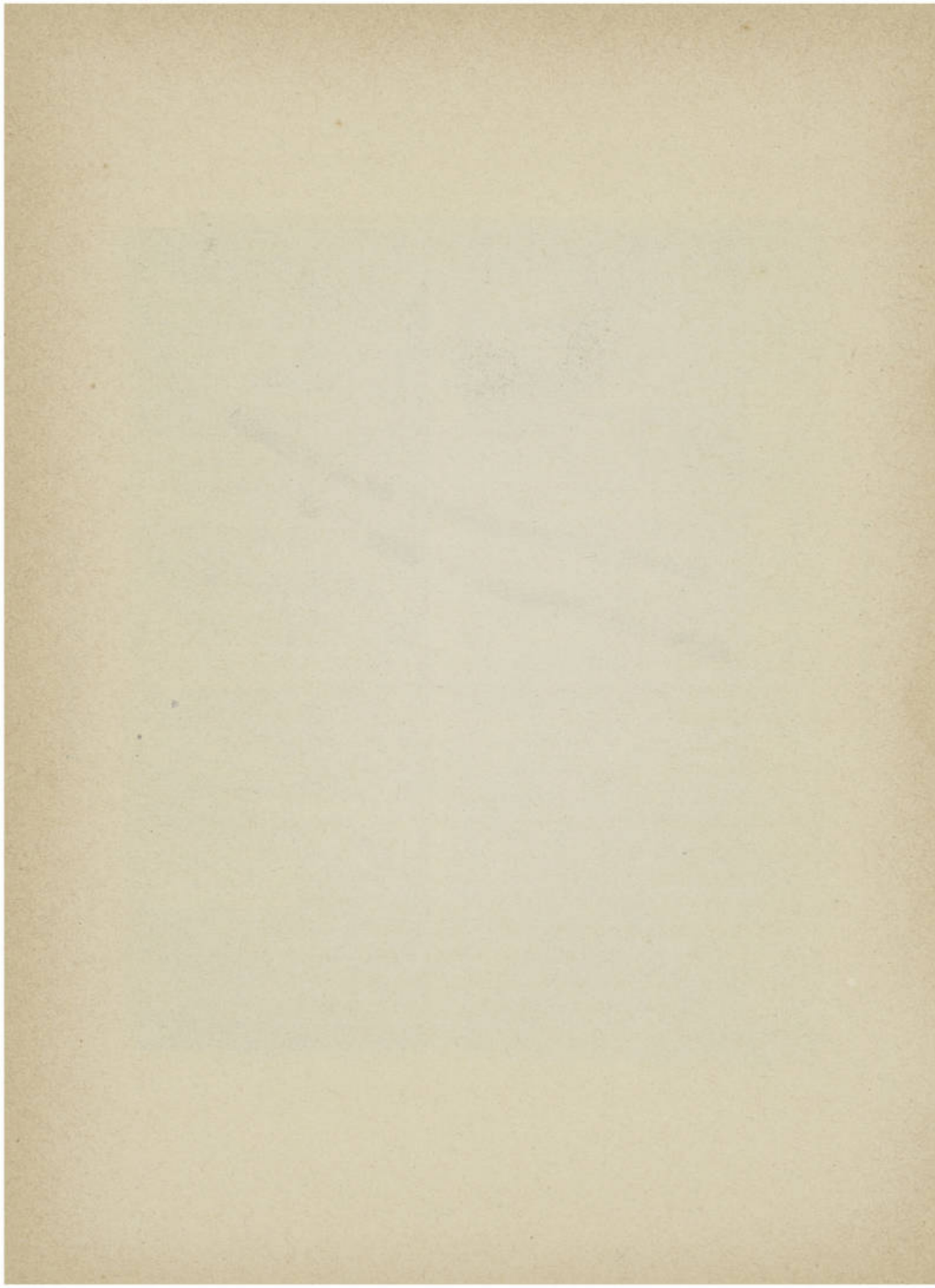
(5) Cette guérison ne figure pas au *Précis historique*. Elle a été racontée au P. Letierce en 1872, et ces temps derniers encore à Mgr Godin, par la fille de la privilégiée de Marie, M^{lle} Daboval. Lettre à Mgr Godin, 4 novembre 1904.





Procession des Saints.





IV. — *Catherine-Rosalie Basin.*

Le 27 juillet 1821, une femme de Cressy-Omen-court (6) — à l'extrémité du département de la Somme — venait aussi à Brebières. Elle se nommait Catherine-Rosalie Basin : âgée de quarante-trois ans, elle était souffrante depuis vingt-six ans ; les dix dernières années en particulier, elle avait été affligée d'une strangurie, et les médecins se déclarèrent impuissants à la soulager. Elle fut complètement guérie au sanctuaire de Notre-Dame, et le maire de son village, témoin de l'événement, a tenu à délivrer sur ce fait un certificat en bonne et due forme.

V. — *Étienne Fournier.*

L'ouvrier de ce nom travaillait à la citadelle de Doullens : un jour l'échafaudage sur lequel il était monté s'éroula tout à coup. C'était en 1818. Porté à l'hospice de la ville, puis à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, il fut soumis, mais en vain, à toute sorte de traitements. Il restera infirme toute sa vie, tel était le verdict des médecins : aussi lui avait-on alloué sur les fonds du Génie une pension de cent cinquante francs. Un malheur, dit-on, n'arrive jamais seul. Fournier était encore sujet à des crises d'épilepsie. Il marchait comme il pouvait avec une béquille et un bâton, il avait dû faire adapter un talon de bois à un de ses souliers, parce que sa jambe se retirait. On le voyait parfois, dans son jardin de la Porte d'Arras, occupé à sarcler : c'était tout ce qu'il pouvait faire ; encore, pour cette besogne, il était obligé

(6) Canton de Roye, arrondissement de Montdidier.

de se traîner par terre. A certains jours, il vendait du pain d'épices : on mettait une table devant sa porte et il s'y tenait appuyé.

Il avait fait le vœu d'un pèlerinage à Brebières : sans doute, les sœurs de Charité lui avaient suggéré cette pensée. Il s'y prépara par une neuvaine, chaque jour il offrit un cierge à une Vierge de la chapelle de l'hospice ; la veille du départ, il se confessa et reçut la sainte communion.

Il se mit en route le 1^{er} avril 1822, monté sur un âne et accompagné d'un ami, appelé Dechaume. Ils arrivèrent à destination le jour même vers cinq heures du soir et s'arrêtèrent non loin de l'église d'Albert, à l'hôtel des Trois-Pigeons. Sur un signe de Dechaume, l'aubergiste et sa femme vinrent l'aider à descendre le voyageur. Fournier se réchauffa quelque peu, puis il s'en alla frapper à la porte du presbytère. C'était à deux pas de l'auberge et le pèlerin voulait remettre à M. l'abbé Codevelle une petite image de la Vierge : elle était en bois peint, couverte d'un voile blanc avec une garniture de rubans. M. le curé était au confessionnal. Fournier alla l'y trouver. M. le Doyen reçut avec bonheur le modeste cadeau et tout de suite il se dirigea vers l'autel de Marie pour y déposer la statuette. Chemin faisant, il conférait avec son vicaire, M. l'abbé Friant, sur la place à lui attribuer. Soudain un bruit étrange se produit : on dirait des chaises renversées. M. Codevelle se retourne, il aperçoit Fournier gisant à terre, il s'attendait à une crise d'épilepsie. Il s'avance vers le malade pour lui venir en aide. Mais pendant ce temps, Fournier se soulève, il se redresse, il joint les mains, il prononce des paroles entrecoupées et, sans béquille, ni bâton, il s'en va vers la chapelle de la Vierge. M. l'abbé Friant lui ouvre la balustrade, Fournier se prosterne devant l'autel, l'arrose de ses larmes et le couvre de ses baisers ; il appelle Dechaume et lui remet

quelques pièces de monnaie pour faire brûler des cierges. Il était guéri.

Fournier passa toute la journée du lendemain 2 avril auprès de sa céleste Bienfaitrice : il repartit seulement le jour suivant. Il avait au préalable laissé au sanctuaire sa béquille et son bâton et fait enlever le talon de bois de sa chaussure. A son retour à Doullens, personne ne pouvait en croire ses yeux. Aussi l'archiprêtre voulut chanter en son église un salut solennel d'action de grâces, et le 7 septembre 1822, Etienne Fournier venait à pied à Albert pour fêter Notre-Dame. Il fut dès lors l'un des habitués du pèlerinage, et non des moins fervents.

VI. — *Madeleine Fauquet.*

Née à Toutencourt (7) en 1789, Madeleine tomba malade en 1812. Elle devait rester dix ans dans la plus triste des situations. Les trois premières années, elle pouvait se coucher et prendre chaque jour du bouillon et une pomme cuite; les sept autres, il lui fallait se tenir assise sur son lit; elle parvenait avec peine à absorber un peu d'eau sucrée.

Le médecin du pays et d'autres encore la visitèrent : ils essayèrent par tous les moyens de la soulager. Hélas ! en dépit de tout, elle dépérissait : à la fin, ses membres étaient enflés, on ne pouvait plus la toucher.

Ses compagnes de la Congrégation de la Sainte Vierge venaient la voir souvent : ensemble elles parlaient de Marie, ensemble elles la priaient. Un jour, la malade avait dit à sa mère pour la centième fois peut-être : « Si vous vouliez me mener à Notre-Dame de Brebières ! »

(7) Canton d'Acheux, arrondissement de Doullens.

— « Tu mourrais en route », répliqua la mère en sanglotant.

Le curé de la paroisse, M. l'abbé Ingot pensait comme la mère ; à plus forte raison le médecin.

Cependant Madeleine s'obstinait à exprimer le même désir. Des prêtres étaient d'un avis contraire à celui de M. le curé : « Elle le veut, disaient-ils ; ayez donc confiance ! »

Enfin le voyage fut résolu à la grande joie de la malade et le départ fixé au 6 décembre 1822. Une neuve fut faite, la jeune fille se confessa et communia. Le 5 décembre, M. le curé essayait encore de la détourner de son projet de pèlerinage. Elle tint bon.

On partit donc le lendemain de très bonne heure : la patiente avait été placée dans un char et couchée sur un matelas. Une quarantaine de personnes étaient à ses côtés et, tout le long de la route, une prière continuelle monta fervente jusqu'au trône de la Mère de Dieu.

On arrive à Albert. La malade est épuisée, elle ne peut plus articuler une parole : « Mais c'est une morte que vous nous amenez », s'écrie l'hôtelier devant la porte duquel on s'est arrêté. On parle de lui administrer l'extrême-onction. Malheureusement, M. le curé de Toutencourt n'est pas encore là. Enfin, le voici. M. l'abbé Ingot va chez M. le Doyen, il le prie de célébrer immédiatement la sainte messe pour Madeleine. On porte la mourante devant l'autel et le saint-sacrifice commence. Au moment de la Communion, tout le monde s'approche de la Table sainte ; on y place Madeleine, elle communie à son tour. Tout aussitôt, elle est guérie : elle reste à genoux à la balustrade jusqu'à la fin de la messe, puis elle se lève, va seule à sa chaise et entend une seconde messe. Ensuite elle porte son offrande dans le tronc de Notre-Dame et, après une dévote action de grâces, elle sort de l'église.

C'était un samedi, par conséquent un jour de marché. La nouvelle fut donc rapidement connue dans la ville et se répandit dans les environs. En particulier, l'hôtelier chez qui l'on avait remis le chariot ne pouvait revenir de sa stupeur.

On monte en voiture pour retourner au village. A Hénencourt, Madeleine fait à pied et sans fatigue un assez long bout de chemin. A Warloy-Baillon, sur les instances du curé du pays, on chante un salut. Tout à coup, les cloches de Toutencourt sonnent à toute volée : « Madeleine est morte, dit le médecin, j'ai été bon prophète. Se peut-il pareille imprudence ! »

L'église de Toutencourt fut vite remplie d'une foule de fidèles : l'abbé Ingot raconte la guérison et l'on chante le *Te Deum*.

Le lendemain, Madeleine assistait à tous les offices du dimanche; le 16 décembre elle retournait à Brebières, afin de dire son merci à la Vierge. Le 8 septembre de chaque année, jusqu'en 1862, elle vint à pied au sanctuaire et y fit une communion d'action de grâces. Seul son grand âge l'empêcha de continuer ce pieux hommage à Marie, pendant les dix ou douze ans qu'elle eut encore à passer sur la terre (8).

VII. — *Madeleine Foyart.*

C'était au printemps de 1823, à Billancourt (9), tout près de Cressy, le pays de Catherine-Rosalie Basin. Une femme suppliait son mari de l'accompagner à Bre-

(8) Cette guérison ne figure pas dans le *Précis historique*. le récit en avait été promis à M. le Doyen et ne lui parvint jamais. Le P. Letierce l'a insérée dans la 2^e édition de son Histoire, d'après la relation de Madeleine.

(9) Canton de Roye, arrondissement de Montdidier.

bières : elle se nommait Madeleine Gosset (10), elle était l'épouse de François Foyart. L'année précédente, à la suite de la naissance de son septième enfant, Madeleine était devenue infirme : depuis dix-huit mois, elle se traînait difficilement à l'aide de deux béquilles. Souvent, la nuit, des coups étaient frappés à sa porte et la glaçaient d'épouvante.

Un jour, une mendiante lui dit à brûle-pourpoint : « Ma pauvre femme, vous souffrez beaucoup. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi ? Non, sans doute. Je vais vous le dire. Vous êtes tenue (11) de pèlerinage. Faites donc une neuvaine à Notre-Dame de Brebières, partez pour Albert, Marie vous guérira ». Ce fut pour Madeleine comme une révélation : à ce récit, François Foyart accéda volontiers aux désirs de sa femme. La neuvaine fut faite, de concert avec le curé de la paroisse et les membres de la famille ; le dernier jour devait être celui du départ.

Marie écouta favorablement ces supplications : au moment même où Madeleine franchissait le seuil de sa maison pour entreprendre son pèlerinage, elle se sentit tout à coup guérie ; sans hésiter, elle jeta immédiatement ses béquilles et fit à pied un voyage de dix à douze lieues.

Jamais dans la suite elle n'éprouva de peine à marcher. Elle mourut en novembre 1870, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

(10) Au chan. Gosselin, 15 janvier 1901, lettre de M. l'abbé Gosset, curé de Canchy, arrière-petit-fils par sa mère de Madeleine Foyart.

(11) Obligée à un pèlerinage à cause d'une promesse faite, mais non accomplie, par exemple, par un défunt.

VIII. — *Jeunes Filles de Terramesnil
et de Louvencourt.*

« Il s'est présenté, dit M. l'abbé Codevelle, devant l'autel de Notre-Dame de Brebières, plusieurs personnes qui ont attribué à la protection de la Très Sainte Vierge le soulagement qu'elles ont éprouvé dans leurs souffrances et la guérison des maladies graves et opiniâtres dont elles étaient atteintes. On peut consulter là-dessus plusieurs ecclésiastiques respectables, entre autres, MM. Boucher et Legris, curés, l'un de Terramesnil, canton de Doullens, l'autre de Louvencourt, canton de Mailly, sur ce qu'ils pensent des guérisons opérées sur plusieurs de leurs paroissiens qui, dans le courant des mois de septembre, octobre et novembre de 1825, ont eu recours à la protection de Notre-Dame de Brebières. Plusieurs d'entre eux se font un devoir de venir annuellement en rendre grâce à la Sainte Vierge dans l'église d'Albert. Entre autres, *Marie-Rose-Euphrosine Crampon*, de la commune de Vauchelles, annexe de Louvencourt, y est venue à pied le 31 mai de cette année 1828, pour la guérison qu'elle y a obtenue le 29 octobre 1825. Elle avait été avant cette époque, pendant cinq ans, dans un état habituel de maladie des plus douloureux. »

De cet extrait du *Précis historique* de M. l'abbé Codevelle, nous trouvons l'explication dans un récit du *Rosier de Marie*, en date du 8 novembre 1862. Il est signé du propre frère de la miraculée, Eugène Boquet. Nous en donnons le résumé :

Il y a trente-sept ans, dit l'auteur de l'article — c'était par conséquent en 1825 — treize personnes à la fleur de l'âge furent moissonnées par la mort dans la paroisse de Terramesnil. *Prudence Boquet*, ma sœur,

fut atteinte de ce mal : elle avait dix-sept ans. En proie à des convulsions horribles, elle jetait des cris aigus : on pouvait les entendre à une grande distance. Peu à peu, une agitation nerveuse s'empara du bras gauche, puis du bras droit, il lui devint impossible de se servir de ses membres, même de porter la main à la bouche. Un hoquet violent vint s'ajouter à toutes ses douleurs, ses nuits étaient sans sommeil, elle empêchait ses voisins de prendre leur repos, tant la souffrance lui arrachait de plaintes ! A l'église, ses douleurs redoublaient. Le moment vint même où il lui fut impossible de rester assise. Et les médecins s'avouaient incapables d'enrayer le mal. Des gens croyaient à un maléfice.

Un *guérisseur* la vit par surprise. Prudence refusa ses offres de services. Elle raconta le fait à sa mère : « C'est bien, lui dit celle-ci, nous irons à Notre-Dame de Brebières ». La proposition fut acceptée avec allégresse, une neuvaine commença sur l'heure. Les premiers jours, les souffrances de l'infortunée furent intolérables. On partit cependant à la date fixée et, le 7 septembre au soir, on arrivait dans la cité de la Vierge. Une demoiselle d'Albert offrit un gîte au petit groupe : il comprenait quatre personnes, la malade, sa mère, sa sœur et une cousine. Le lendemain, on portait Prudence à l'église pour la messe. A l'élévation, elle perdit connaissance : « Sortez-la, dit-on à la mère, elle va mourir ». — « Si elle meurt, répond celle-ci, ce sera sous le regard de Notre-Dame ». A la Communion, la mère et la sœur soulèvent Prudence et l'installent à la Table sainte : elle reçoit la Sainte Hostie et retombe dans son état de prostration. Mais soudain, elle sort de son assoupissement, elle ouvre les yeux, elle quitte sa chaise, elle se dirige vers le tronc de Notre-Dame, y dépose son offrande et revient se mettre à genoux. Chacun s'empresse autour d'elle, on veut la voir, on désirerait lui parler, un remous se produit

dans la foule, il s'ensuit un peu de tumulte. M. l'abbé Codevelle la prend par la main et la place dans le chœur : elle y demeura pendant les offices de la journée, comme un vivant témoignage des bontés de la Reine du Ciel.

A son départ pour Terramesnil, plus de quatre cents personnes l'accompagnèrent jusqu'à la sortie d'Albert. Le soir, au pays natal, la cloche se fait entendre, le peuple se réunit à l'église, on chante l'hymne de l'action de grâces. Chaque année, le 8 septembre, ramena dans la ville d'Albert l'heureuse protégée de Marie.

« La vérité des faits que je viens de rapporter, dit M. Eugène Boquet, est incontestable, et s'il était nécessaire de fournir à l'appui de ce miracle les signatures des personnes de notre pays, âgées de quarante ans et plus, pas une, j'en suis certain, ne serait refusée. »

Constantine Pinguet, aussi de Terramesnil, âgée de vingt-trois ans et malade depuis dix-huit mois, vint en la ville d'Albert le 19 septembre 1825 et s'en retourna guérie.

Le 28 septembre, trois autres jeunes filles, encore du même village, arrivent à Brebières et sont guéries à leur tour. Ce sont *Julie Bailly*, âgée de trente ans, *Ambroisine de Liancourt*, âgée de vingt-deux ans, *Julie Allart*, âgée de vingt-trois ans.

Le 3 novembre, trois autres enfants d'une douzaine d'années sont amenées à Notre-Dame par un groupe de seize pèlerins de Terramesnil : après la Communion, ces fillettes ne ressentent plus aucun mal.

De toutes ces guérisons, une seule ne fut pas définitive.

Le 8 octobre, deux jeunes filles de Louvencourt avaient le bonheur de recouvrer aussi la santé aux pieds de Notre-Dame de Brebières : *Adélaïde Canot*, âgée de trente et un ans et *Julie Crapoulet*, âgée de

vingt ans : la première souffrait depuis cinq ans, la seconde, depuis huit mois.

Rappelons pour mémoire la guérison de *Marie-Rose-Euphrosine Crampon*, survenue le 29 octobre et dont nous avons déjà parlé, après M. l'abbé Codevelle.

IX. — *Mélanie Sonnet.*

Elle était de Guerbigny (12) et âgée de trente-sept ans. Malade depuis seize ans, elle avait eu recours à tous les remèdes. C'était en pure perte. Elle était tout enflée et de continuels maux d'estomac l'avaient réduite à un état de faiblesse extrême. Le curé de la paroisse l'avait administrée.

La malade engagea ses parents à faire pour elle le pèlerinage de Brebières. Ils y consentirent. Ils partirent le 15 mai 1826; Mélanie s'associa à leurs prières : elle en obtint un peu de soulagement. Enhardie par ce demi-succès, elle voulut aller à pied à Albert pour le 8 septembre. C'était une pure folie aux yeux des sages. Néanmoins, elle exécuta son audacieux dessein; mais deux lieues avant de toucher au terme du voyage, elle était à bout de forces. Ses frères durent la soutenir sous les bras et la traîner jusqu'à la ville.

Elle arriva seulement le soir à l'église : il lui avait fallu tant de fois prendre du repos en cours de route ! Au sanctuaire, elle eut un éblouissement et pensa défaillir, elle souffrait horriblement « comme si, disait-elle, on lui avait ouvert les veines ». Malgré tout, cependant, elle voulut rester aux pieds de Notre-Dame de Brebières et lui adresser une prière des plus ferventes. Ensuite, elle se dirigea vers la maison hospitalière où elle devait prendre son repos.

(12) Canton de Montdidier.

Revenue le lendemain à l'église, elle y entendit la messe et communia. Après avoir longtemps épanché son âme dans le cœur de Marie, elle se leva comme si elle n'avait jamais été malade, reprit le chemin de son village et fit la route à pied, sans être incommodée le moins du monde de la grande distance à franchir.

« J'atteste, dit M. Loir, curé de Guerbigny, que cette fille a été — depuis neuf ans que je suis dans la paroisse — dans un état si désespérant qu'elle n'a été guérie que par la protection de la Sainte Vierge; et le peuple, témoin de sa longue maladie, envisage sa guérison subite comme surnaturelle. Je délivre ce certificat pour la gloire de Dieu et pour l'accroissement de la dévotion à Notre-Dame de Brebières ». — Loir, curé-desservant de Guerbigny, 12 juin 1827.

X. — *Marie-Thérèse Dumontier.*

Agée de trente-neuf ans, demeurant à Warsy, annexe de Guerbigny, Marie-Thérèse Dumontier était malade depuis six ans et demi. Sujette à des convulsions terribles, elle perdait souvent connaissance au milieu de ses crises : elle en eut trois, en particulier, de la dernière violence; trois fois on lui administra l'extrême-onction. Elle avait aussi de fréquents crachements de sang, d'atroces maux d'estomac et, pour finir, se déclara une paralysie du bras et de la jambe gauches. Dix-huit mois elle resta dans ce triste état : rien ne pouvait lui procurer de soulagement. Lors de la guérison de Mélanie Sonnet, la pensée lui vint de recourir à Notre-Dame : elle fit le vœu de se faire porter à Brebières, quand elle le pourrait. L'été venu, elle commença une neuvaine, reçut les sacrements et quitta son village. C'était le 12 juin 1827. Le curé l'avait char-

gée d'un certificat pour la guérison de la miraculée de Guerbigny, il lui avait promis de lui en délivrer un, si elle revenait également guérie.

Elle était à Albert le 14 : elle entendit la messe et se disposait à communier, quand une crise affreuse se produisit. Marie-Thérèse n'avait jamais tant souffert, elle crut toucher à sa dernière heure. Elle fit à Dieu le sacrifice de sa vie, se remit entre ses mains et pria la Sainte Vierge de l'assister au tribunal du Souverain Juge. C'était, racontait-elle plus tard, comme si on lui brisait les os.

Soudain, elle se sent guérie, elle va s'agenouiller à la Table sainte, elle marche sans peine, elle remue les bras. Il n'y avait pas à se faire illusion, la guérison était complète : elle put bientôt s'en convaincre elle-même et l'attestation suivante en fait foi :

« Pour l'honneur de la Mère de Dieu et l'accroissement de son culte, nous nous empressons (13) de vous faire part des circonstances principales qui ont accompagné la maladie de Thérèse Dumontier ; et si, pour appuyer ce miracle, il était besoin de toutes les signatures de la paroisse, aucune ne serait refusée. Mais nous avons prié le maire, le chirurgien et plusieurs autres témoins qui ont vu Thérèse dans le cours de sa maladie, d'apposer leurs signatures ». — Suivent les noms du curé, M. Loir, du marquis de Rune, maire de Guerbigny, du chirurgien, M. Patte, et de bien d'autres encore.

XI. — *Florice Séminel.*

Elle avait vingt-cinq ans : elle était née à Naours (14) en 1802.

(13) Lettre de M. l'abbé Loir au doyen d'Albert.

(14) Canton de Domart, arrondissement de Doullens.

Un incendie dévora, certain soir, la maison voisine de la sienne et menaça sa propre demeure. Florice se saisit : il en résulta pour elle une décomposition de sang et bientôt de l'hydropisie. On usa de tous les remèdes, on prodigua les sangsues, on multiplia les saignées. Le mal ne céda pas. Confiante en la Très Sainte Vierge, Florice se rendit à Beauval. Il y avait là une personne de sa connaissance, toute dévouée à Notre-Dame de Brebières, car elle avait été elle-même guérie à son autel (15). Ensemble elles partirent pour Albert. Une fois en route, elles craignirent de ne pouvoir atteindre la ville de Marie, tant les souffrances de Florice étaient aiguës ! Enfin elles y arrivèrent, mais trop tard pour aller à l'église. Le lendemain, elles assistent à la messe : après la Communion, la malade éprouva comme un bouleversement dans tout son être et tomba sans connaissance. Fort heureusement, la crise ne dura pas. Tout aussitôt, Florice revient à elle, elle se sent capable de marcher, elle se lève, l'hydropisie a disparu. C'était en 1827.

XII. — *Le curé d'Hardecourt-au-Bois.*

Ici doit prendre place un grand serviteur de Notre-Dame de Brebières, M. l'abbé Hutellier, curé d'Hardecourt-au-Bois (16), de 1832 à 1874. Il avait en Marie une confiance illimitée, il avait le don de la communiquer à tous.

On sait moins pour quelle raison il était si dévoué à la Reine du Ciel. Il n'en parlait jamais et, par discrétion, sa famille n'y faisait pas allusion.

Jeune prêtre, il avait voulu exorciser un de ses pa-

(15) Nous ignorons le nom de cette personne, comme le fait dont il est question.

(16) Canton de Combles, arrondissement de Péronne.

roissiens, dont la conduite laissait fort à désirer. Le succès ne répondit pas à son attente. De là chez lui des angoisses, des scrupules, des tourments incroyables, Le pauvre curé en perdit la raison et ses confrères de Maricourt et de Montauban furent obligés de le suppléer dans son ministère.

L'infortuné avait pourtant de temps à autre des moments de lucidité : il en profita pour se recommander à la Très Sainte Vierge et prit sans doute envers elle quelque engagement.

Il fut guéri (17) et devint l'un des plus fidèles parmi les pèlerins de Brebières.

Nous avons à cet égard un précieux témoignage, celui d'une de ses nièces, M^{lle} Hutellier — en religion sœur du Saint-Nom de Marie, ursuline du couvent de Roye, puis du monastère d'Abbeville, décédée en 1905, à Éprave. — Cette excellente religieuse aimait à redire les bontés de Notre-Dame de Brebières, à rappeler la guérison miraculeuse de son oncle par la chère Madone.

XIII. — *Adéline Lecomte.*

Née à Puchévillers (18), cette pauvre fille était atteinte d'épilepsie depuis fort longtemps. Elle vint à Albert le 8 septembre 1838, elle pria de tout son cœur la Reine du Ciel de la prendre en pitié. Marie accueillit favorablement sa requête, car pendant la grand'messe Adéline fut radicalement guérie.

(17) Ce fait n'est pas dans le *Précis historique*. Nous le racontons, d'une part, d'après l'assertion de la nièce affirmant le prodige; d'autre part, sur le témoignage du Frère Debeaumont, un intime du curé, nous disant la maladie de M. Hutellier, sa cause et sa guérison miraculeuse par Marie.

(18) Canton d'Acheux, arrondissement de Doullens.

XIV. — *Joséphine Derôme.*

Pareil bonheur échut quatre ans plus tard à Joséphine Derôme, à peu près dans les mêmes circonstances. Domiciliée à Amiens, elle souffrait d'une affection nerveuse : le mal remontait à des années, rien n'avait pu en atténuer la violence, encore moins le faire disparaître; Joséphine avait besoin d'une béquille pour se tenir debout. Elle était à Albert le 8 septembre 1842. Elle eut au sanctuaire une crise très forte : les témoins en étaient épouvantés; d'une commune voix, ils suppliaient la Sainte Vierge de lui venir en aide. Le vœu des pèlerins fut entendu de la Mère de Dieu. Cette crise fut la dernière. Joséphine se releva tout à fait guérie. Et pour elle, comme pour Adéline Lecomte, le temps se chargea d'apporter au prodige sa consécration.

Ajoutons un dernier détail : aujourd'hui encore on peut voir, au sanctuaire de Brebières, une béquille avec cette inscription : Joséphine D..., 8 septembre 1842. C'est l'ex-voto de Joséphine Derôme.

XV. — *Françoise Cardon.*

Née à Bouchoir (19), Françoise Cardon souffrait depuis quinze ans. A des intervalles plus ou moins rapprochés, elle passait un certain temps à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, pour y soigner des varices et une plaie à la jambe. Son dernier séjour y avait été de dix-huit mois : on peut en conjecturer la gravité de son mal. A la sortie de Françoise, la plaie était fermée, mais la malade était obligée, pour marcher, de s'aider d'une béquille et d'un bâton.

(19) Canton de Rosières, arrondissement de Montdidier.

Elle partit pour Albert le 5 mai 1843. Le lendemain, elle faisait la communion à l'autel de Notre-Dame. Elle y fut complètement guérie ; même les cicatrices de sa plaie avaient disparu. Par reconnaissance, elle laissa sa béquille dans la chapelle, elle y fit graver ces mots : Françoise C..., 6 mai 1843.

XVI. — *Anastasie Décros.*

« Le chirurgien soussigné certifie et atteste que la nommée Décros, Anastasie, née et domiciliée à Chipilly (20) Somme, âgée de 22 ans, atteinte d'épilepsie à l'âge de 16 ans, sans cause appréciable, éprouvait vingt à trente accès par jour ; aux époques des saignées seulement, elle était plus calme pendant deux ou trois jours. Cette personne n'a pas éprouvé de rechute depuis le 8 juin dernier, jour où elle s'est rendue en pèlerinage à Albert.

« En foi de quoi, j'ai délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de justice et de raison.

« A Chipilly, le 1^{er} août 1845.

« PATTE, chirurgien. »

Cette jeune fille était venue à Albert en la solennité du Sacré-Cœur de Jésus. Elle avait déjà eu huit accès depuis le matin, au moment où elle alla à l'église. Aussitôt entrée dans le sanctuaire, elle dut en sortir. Revenue en la maison où elle recevait l'hospitalité, elle eut une crise de trois quarts d'heure : elle se donna des coups de la dernière violence, elle poussait de véritables hurlements.

Elle revint à l'église pendant le *Credo* de la grand-messe, un instant elle pensa être encore obligée de

(20) Canton de Bray-s.-Somme, arrondissement de Péronne.

sortir : elle pria Notre-Dame ; tout à coup, elle se trouve mieux, une révolution salutaire s'opère en elle. Elle était guérie.

XVII. — *Léopold Roussel.*

Il était aussi de Chipilly : la guérison d'Anastasie le rendit songeur. Il voulut s'adresser à son tour à la Vierge secourable de Brebières, il fit le pèlerinage le 8 septembre 1845. Comme sa compatriote, il recouvra la santé dans la chapelle de Marie.

XVIII. — *M^{me} Boulle.*

Une fille reconnaissante nous a fait prier de raconter le trait suivant : Le 8 septembre 1846, une personne de Glisy (21), M^{me} Boulle, était à Albert et priait avec ferveur Notre-Dame de Brebières. Depuis des mois, elle se trouvait dans l'impossibilité presque absolue de prendre aucune nourriture. Après la messe entendue au sanctuaire, elle sentit en elle une véritable transformation, elle fit un excellent repas et la santé lui revint. A quelque temps de là, Notre-Dame mettait le comble à sa joie en lui donnant une petite fille. C'est aujourd'hui une religieuse ursuline du couvent d'Abbeville à Éprave (22).

XIX. — *Trois ex-voto.*

Signalons en 1849 deux plaques de marbre placées en la chapelle de la Vierge pour la « guérison miraculeuse de Louis de Franqueville et de Christian de

(21) Canton de Boves, arrondissement d'Amiens.

(22) Lettre de Mère Marie-Clotilde, supérieure du couvent, 24 juillet 1906.

Corny ». Les détails manquent à ce sujet, mais ces inscriptions ont leur éloquence : *lapides clamabunt*. Notons aussi une « jambe d'argent » offerte à Notre-Dame par un miraculé.

XX. — M. l'Abbé Morgand.

Vers 1853, chez M. l'abbé Solente, aumônier de la Visitation d'Amiens, se trouvait un prêtre malade, M. l'abbé Morgand : il souffrait d'une tuméfaction du péritoine, son corps était dur comme une planche, on aurait cru cet ecclésiastique atteint d'hydropisie. Curé de Vron, il s'était fait soigner par les médecins d'Abbeville : originaire de Naours, il venait chez l'ancien pasteur de sa paroisse natale pour consulter les médecins d'Amiens. Hélas ! ni les uns ni les autres ne lui procurèrent de soulagement.

Alors il pria son ami de le conduire à Brebières. M. l'abbé Solente était de Mametz, dans les environs d'Albert ; depuis son enfance il comptait parmi les dévoués de Notre-Dame ; c'est dire avec quelle joie il souscrivit aux désirs du malade.

On partit donc au moment voulu pour gagner la gare d'Amiens. Mais l'abbé Morgand avait trop présumé de ses forces : il dut en route se reposer plusieurs fois. Bref, le train fut manqué. Marie vit la bonne volonté de son serviteur et la récompensa. Un mieux se produisit sur-le-champ ; peu de temps après, l'abbé Morgand reprenait son ministère.

L'année suivante, il allait à Albert dire à Marie sa reconnaissance. Ce ne fut pas sans doute son seul pèlerinage à Brebières, car ce bon prêtre vécut encore trente ans. Il est mort doyen de Conty en 1882.

XXI. — *Simple Récit.*

« Il y a vingt-cinq ans, lisons-nous au *Messenger de Brebières*, en avril 1884 (23) — c'était donc en 1859 — j'avais un enfant qui était miné par une maladie à laquelle les médecins ne comprenaient rien. C'était un petit squelette et il n'y avait aucune apparence qu'il pût jamais marcher : l'idée me vint de recourir à Notre-Dame de Brebières. J'étais alors bien pauvre et déjà chargée d'une nombreuse famille. Le curé de mon pays me prêta l'argent nécessaire pour mon voyage et pour une messe.

« Je partis pour Albert avec mon enfant, alors âgé de quatre ans, et remis mon offrande à M. le doyen : on commença la messe et mon fils, qui jusque-là n'avait pas marché, témoigna le désir de glisser de mes bras. Je le déposai par terre : il fit seul le tour de l'église et vint me trouver à l'autel de la Sainte Vierge où j'étais restée, accablée sous le poids de mon saisissement et de ma reconnaissance. »

XXII. — *Autre Récit.*

Nous l'empruntons encore au *Messenger de Brebières* : il se trouve dans le numéro de février 1886.

« J'avais sept ou huit ans, et il y a de cela une vingtaine d'années — c'était donc vers 1866 — j'étais un enfant frêle, chétif, toujours malade. Mes parents avaient de grosses et sérieuses inquiétudes au sujet de mon existence, d'autant plus qu'ils avaient déjà perdu un enfant à peu près de mon âge et dans les mêmes

(23) La lettre est datée d'Amiens, 10 mars 1884. Cf. *Messenger*, avril 1884.

conditions. Ayant entendu parler des guérisons miraculeuses opérées au sanctuaire de Notre-Dame de Brebières, ils m'ont conduit à Albert, malgré la grande distance. L'effet a répondu à leur confiance. A partir de ce jour, toute inquiétude à mon sujet a cessé et, depuis lors, grâce à Dieu et à Notre-Dame de Brebières, j'ai toujours joui d'une excellente santé. »

Cette lettre est signée A. L. et datée du 21 janvier 1886 (24). Celui qui l'a écrite était alors sur le point de faire sa profession religieuse. Comme gage de sa reconnaissance, il envoyait cinq cents francs à l'œuvre de Notre-Dame.

CHAPITRE IV

Les Filles de Notre-Dame.



COMME des rejetons nombreux surgissent au pied d'un arbre de belle venue, on voit assez souvent, dans l'histoire des pèlerinages, des chapelles et des églises s'élever ici ou là sous le vocable de telle ou telle Madone célèbre. Elles se rattachent par leur origine au sanctuaire principal, elles lui sont unies par de communes pratiques de dévotion, elles en sont pour ainsi dire les filles : aussi, elles en portent fièrement le nom, quelquefois même elles en conservent la forme plus ou moins diminuée ou agrandie.

Le passé nous en fournit des exemples pour Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de

(24) Cf. *Messageur de Notre-Dame*, février 1886.

Boulogne, Notre-Dame de Liesse et bien d'autres encore.

Dans le présent, nous pouvons citer les filles de Notre-Dame des Victoires, de Notre-Dame de la Salette, de Notre-Dame de Lourdes, de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Il en est de même de Notre-Dame de Brebières.

I. — *A Combles.*

A peu près à deux cents mètres des premières habitations de ce bourg, près du chemin de Combles à Guillemont, on aperçoit sur la lisière d'un bois une modeste statue de Notre-Dame de Brebières. Elle est dans une petite niche en bois, et le tout repose sur un poteau.

Elle a été placée en cet endroit vers 1812 : c'est l'*ex-voto* d'une âme dévouée à Marie, son humble merci pour une grâce de choix obtenue de la puissante Reine d'Albert. On n'en sait pas davantage à ce sujet ; on ignore tout à la fois et le nom de la personne ainsi favorisée par la Mère de Dieu et la bénédiction toute spéciale dont elle fut l'objet.

L'inauguration de cette statue donna lieu à une cérémonie religieuse. C'est le seul acte du culte public dont elle ait été entourée depuis bientôt un siècle. Mais la piété particulière l'environne de ses marques de respect : pas un voyageur, conservant au cœur un peu de sentiments chrétiens, ne voudrait passer à côté d'elle sans se découvrir et adresser son salut à la céleste Mère.

II. — *A Bernapré.*

Une femme de Bernapré — dans la paroisse de Senarpont — devint infirme en 1808. Elle se nommait Marie-Madeleine Dault, elle avait épousé Joseph Normand, elle était âgée de trente-deux ans.

Au cours de son travail, Marie-Madeleine avait eu un coup de froid, comme on dit vulgairement. Le mal se localisa dans un bras ; en peu de temps, elle fut incapable de s'en servir.

Après quatre longues années de souffrances et malgré tous les soins prodigués, la guérison toujours promise n'arrivait pas ; tout au contraire, le membre s'atrophiait.

Touchée de compassion, la châtelaine du pays, M^{me} la marquise de Quérecque emmena la malade à Paris. Le dernier mot des médecins consultés fut celui-ci : il faut couper le bras. On prit donc jour pour cela.

L'infirme ne se doutait de rien, mais une indiscretion fut commise : folle de peur, Marie-Madeleine s'enfuit et reprit à pied le chemin de son village.

Alors elle se tourna vers Notre-Dame de Brebières. Elle avait entendu parler de ses merveilleux bienfaits ; elle lui promit un pèlerinage à son sanctuaire, et, en cas de guérison, une chapelle en son honneur.

Elle partit à pied pour Albert en septembre 1812 et franchit ainsi soixante-seize kilomètres : elle pria la Très Sainte Vierge tout le long de la route. Arrivée en vue du clocher de Notre-Dame, elle sentit son mal diminuer : forte de cet heureux présage, elle alla tout droit à l'autel de la Vierge, elle s'y répandit en ferventes prières. Au bout d'un certain temps elle pouvait se servir de son bras, elle n'avait plus à endurer aucune douleur ; en un mot, elle était guérie.

Après cinq jours d'absence, Marie-Madeleine repa-

raissait à Bernapré et tous admirèrent avec elle et la puissance et la bonté de Notre-Dame de Brebières.

Restait à exécuter la seconde partie de son vœu. Sans tarder, la miraculée alla trouver un menuisier de Senarpont et lui commanda une statue toute semblable à celle d'Albert. Au printemps de 1813, elle fit construire une très modeste chapelle; par économie elle l'adossa à la grange d'un cultivateur, avec l'assentiment de ce dernier. Bien des chrétiens connurent vite le chemin de cet oratoire, ils y vinrent prier Marie. Il n'y eut pas cependant de culte public.

En 1835, le propriétaire de la grange manifesta son déplaisir de voir là le sanctuaire de la Vierge. Pour le bâtir en cet endroit, Marie-Madeleine avait joui d'une simple tolérance. Elle n'avait donc rien à dire. Elle prit ses mesures pour le transporter ailleurs. Elle fit choix d'un terrain sur la Place du village. Aidée des libéralités de quelques personnes, elle prescrivit la construction d'une nouvelle chapelle : elle la voulut assez grande et pourvue de tous les objets nécessaires au culte.

La statue de Notre-Dame de Brebières fut placée dans une niche au-dessus de la porte d'entrée, avec cette inscription : « Notre-Dame de Brebières, priez pour nous— 1836. » Un autel en marbre fut installé à l'intérieur et surmonté d'une statue de l'Immaculée Conception.

Les travaux achevés, Marie-Madeleine alla en personne demander à l'évêque du diocèse, Mgr de Gallien de Chabons, l'autorisation d'y faire célébrer la messe le 8 septembre de chaque année. Elle lui fut accordée avec bonheur, et le pieux pontife félicita cette femme de son zèle pour la gloire de Marie.

Depuis ce temps, le vœu de Marie-Madeleine a toujours été accompli. Chaque année, on célèbre à la chapelle la fête de la Nativité de Notre-Dame, on y chante la messe, on y fait une procession en l'honneur de Ma-

rie et tout un peuple, de Bernapré, de Senarpont et des environs, escorte la Reine du Ciel au chant du *Magnificat* et de l'*Ave Maris Stella*.

Les héritiers et descendants de la fondatrice conservent comme un riche trésor de famille ce cher sanctuaire, ils en sont les fidèles gardiens de génération en génération, ils se font, avec une réelle joie, les introducteurs des pèlerins auprès de la Mère de Dieu et des hommes.

III. — *A Dommartin.*

La paroisse de Dommartin, au canton de Boves, s'est toujours distinguée par son empressement à honorer Notre-Dame de Brebières (1). De temps immémorial, il n'y a pas dans ce pays une seule famille dont au moins un membre n'ait fait un jour ou l'autre le pèlerinage d'Albert.

En 1825, deux époux chrétiens, Pierre Frénoy et Julie Lepage, bâtirent une chapelle en l'honneur de la divine Bergère à l'extrémité du village. C'était leur manière de remercier la Très Sainte Vierge de faveurs insignes. Quelles furent ces grâces ? Nous l'ignorons, mais, tout en respectant le secret de ces dévoués de Notre-Dame, il était bon de signaler le mobile de leur acte.

La chapelle est construite en briques et pierres sur un tertre : elle est assez grande et peut contenir un certain nombre de fidèles. Un escalier avec des marches en terre recouvertes de gazon y donne accès ; une porte à claire-voie permet d'apercevoir du dehors la statue de la Reine du Ciel et son visage rayonnant de bonté.

La statue est en bois de chêne, elle mesure un mètre vingt-neuf centimètres : elle repose dans une niche au-

(1) Cf. *Sanctuaires de la T. S. V. en Picardie*, p. 194.

dessus de l'autel, au milieu d'un rétable en bois sculpté et doré.

Comme la plupart des Madones, la Vierge est revêtue d'une robe en drap d'argent : de la main droite elle tient un sceptre, sur le bras gauche elle porte l'Enfant-Jésus. La Mère et le Fils ont au front une riche couronne, don des paroissiens.

Cette chapelle est très fréquentée : on y dit la messe aux principales fêtes de la Sainte Vierge, elle y est toujours très suivie. Tous, en passant devant le sanctuaire, se signent avec respect, beaucoup s'arrêtent et fléchissent le genou ; des étrangers y viennent fréquemment implorer la Mère des Miséricordes.

Une jeune fille de Rouvrel, paralysée depuis des années, se fit porter, vers 1860, à l'autel de Marie. Après une fervente prière, elle retourna à pied dans son village : deux globes de fleurs attestent et sa guérison et sa reconnaissance.

Une famille de Dommartin, dans une situation sans issue, recourut à Notre-Dame : grâce à sa protection, elle parvint à sortir de cette impasse.

Une mère avait un fils à l'agonie : elle court à la chapelle, y allume un cierge et fait un pressant appel au cœur de la Vierge. A son retour, l'enfant souriait ; il revint bientôt à la santé.

Aussi bien, autel, croix, chandeliers, nappes, tout le mobilier de la chapelle est l'*ex-voto* des pèlerins du sanctuaire. C'est dire combien Notre-Dame a toujours été bonne pour ses enfants.

Comme en la ville d'Albert, la fête principale de la chapelle de Dommartin est la Nativité de la Sainte Vierge. On s'y rend de Fouencamps, de Rouvrel, de Hailles, de Cottenchy, de Guyencourt, de Remiencourt ; en un mot, il y a foule. Les offices se célèbrent à l'église paroissiale ; l'après-midi, une procession va au sanctuaire, on y donne lecture des recommandations des

pèlerins, on y récite des évangiles, on y prie, on y chante l'auguste Reine du Ciel et toujours un prédicateur a mission d'y raviver la piété envers Marie. Pendant l'octave, il y a, chaque jour, au moins une messe à la chapelle, et tous les ans, à cette époque, une caravane de Dommartin fait le pèlerinage d'Albert, heureuse de présenter à la Reine-Mère l'hommage d'une de ses filles.

IV. — *A Limoges.*

Une fille de la Charité, maîtresse de classe à l'école de l'hospice d'Albert, sœur Joséphine Lagarde, avait une tante au monastère des Clarisses de Limoges.

Tout naturellement, dans la correspondance échangée entre les deux religieuses, il était souvent question de Notre-Dame de Brebières. On désira posséder, au couvent limousin, quelque chose qui eût été touché à la statue miraculeuse. La sœur d'Albert se fit un plaisir d'exaucer ce vœu, et le 6 novembre 1843 arrivait de Brebières à Limoges l'objet demandé : c'était un petit cordon ou ruban en forme de collier.

Parmi les religieuses de la maison, il y en avait une fort malade depuis seize ans et dont la situation devenait de jour en jour plus alarmante : c'était sœur Sainte-Thérèse. De l'avis de trois médecins, son état était désespéré : en effet, dans les six derniers mois elle avait été saignée trente-deux fois : elle avait des étouffements terribles où tout son sang affluait au cœur : seule une saignée lui procurait un peu de soulagement. Depuis six semaines, elle était en proie à de très violents accès de fièvre, au point d'en perdre connaissance ; enfin un rhumatisme dans la tête lui arrachait des cris à fendre l'âme. La pauvre religieuse ne prenait presque plus rien, un peu de lait et un échaudé chaque jour. Aussi avait-elle fait à Dieu le sacrifice de sa vie.

Donc, le 6 novembre 1843, sœur Saint-François d'Assise recevait l'envoi de sa nièce. Elle monta immédiatement à l'infirmerie : « Tenez, ma sœur, voilà pour vous guérir ». — « Que me parlez-vous de guérison ? On a tout essayé inutilement ! » — « Mais l'on n'a jamais invoqué jusqu'ici Notre-Dame de Brebières. » — « Vous avez donc bien confiance ! » — « Une confiance absolue, et nous allons faire une neuvaine, nous réciterons chaque jour le *Souvenez-vous* et le *Sub tuum*. »

La malade accepte la proposition et place le cordon sur sa poitrine. Sœur Sainte-Thérèse commence sa neuvaine : aussitôt une horrible douleur l'étreint au côté, « comme si on lui arrachait le cœur », ce sont ses expressions. La crise néanmoins fut courte, la fièvre ne reparut pas et, la nuit, la religieuse dormit profondément. Le lendemain, elle assistait à la messe, elle y faisait la sainte communion et sa santé redevint excellente.

Le bruit de cette guérison inespérée se répandit dans la ville de Limoges.

Une autre communauté était désolée par une épidémie. Le supérieur vint demander comme une faveur le précieux cordon. On le lui prêta de la meilleure grâce du monde. On fit une neuvaine, le mal cessa ses ravages : pas un seul cas nouveau ne se produisit, et le neuvième jour les malades, devenus convalescents, assistèrent à une messe d'action de grâces et firent la sainte communion.

On cite encore un homme guéri, par le même moyen, de douleurs invétérées et rebelles jusque-là à tout remède. On parle aussi d'un moribond converti par le cordon de Notre-Dame de Brebières.

Ce n'est pas tout : deux ans plus tard, sœur Joséphine Lagarde adressait une image de Notre-Dame à une autre clarisse, sœur Saint-Paul, une de ses amies.

Depuis trois mois, à cause d'une grande faiblesse

des reins, elle marchait tout de côté : après être restée à genoux, il lui était impossible de se redresser ; il lui fallait s'accrocher à n'importe quoi, il lui arrivait même parfois de se courber jusqu'à terre et de s'appuyer sur les mains. Jamais, à cause de son état de santé, elle ne pouvait assister aux Matines, elle se voyait incapable de remplir toutes ses obligations : à cause de son âge, cinquante-huit ans, elle n'espérait plus de guérison : « Père, que votre volonté soit faite, et non la mienne ! » Telle était son unique ressource et sa seule consolation.

L'image de Notre-Dame de Brebières lui parvient. Sœur Saint-Paul se sent pressée d'invoquer cette bonne Mère. Elle obéit tout de suite à cette inspiration : aussitôt, quelque chose d'extraordinaire se passe en elle. Le moment était venu d'aller faire son heure de garde devant le Très Saint Sacrement : elle se rend à la chapelle. Ce temps écoulé, la religieuse se trouve toute transformée. Elle craignait pourtant d'être le jouet d'une illusion : aussi, pendant deux ou trois jours, fit-elle le silence sur cet heureux événement. A n'en pas douter cependant, elle était tout à fait guérie. Elle reprit donc la vie de communauté, sans recourir désormais à aucune dispense ; elle informa de ce fait et ses bien-aimées sœurs et son amie d'Albert.

Elle fit plus : par reconnaissance, elle demanda son inscription dans la confrérie de Notre-Dame de Brebières, elle plaça l'image reçue de Picardie à l'autel de saint François d'Assise, et toujours les Clarisses de Limoges ont honoré la divine Bergère.

Tous les ans, le 8 septembre (2), on exposait sur l'autel de saint François l'image de Notre-Dame de Brebières et le cordon miraculeux : toutes les religieuses de la maison faisaient une neuvaine en l'honneur de la Vierge picarde.

(2) Lettre de S. Marie-Agnès, supérieure, 15 novembre 1904.

Cette pieuse pratique se continue encore aujourd'hui dans le couvent d'Espagne où se sont réfugiées ces saintes religieuses, chassées de France.

Daigne Notre-Dame consoler, bénir et protéger les exilées !

V. — *A Crécy-en-Ponthieu.*

Une demoiselle de cette paroisse, Clémence Briet, vivait saintement (3) en compagnie de ses deux sœurs et de sa vieille mère. Elle avait alors soixante ans. Elle aimait beaucoup la Très Sainte Vierge, elle se plaisait à se rendre aux sanctuaires où la puissance de la bonne Mère s'était affirmée avec le plus d'éclat.

Jaloux de ses progrès dans la vertu, le démon résolu de les entraver : pour cela, il essaya de la persuader de l'inutilité de tous ses efforts, de toutes ses bonnes œuvres, de toutes ses prières : elle serait certainement damnée. C'était en 1849.

Deux siècles et demi plus tôt, l'enfer avait tenté, par le même moyen, de décourager un saint jeune homme, et François de Sales avait triomphé des suggestions du démon en se vouant à Marie, dans l'église Saint-Etienne-des-Grès à Paris.

Clémence connaissait-elle ce fait, son confesseur le lui apprit-il ? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que, désireuse d'être délivrée de cette pensée, devenue comme une obsession, la sainte fille s'en alla en pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Brebières. Elle avait pris avec elle sa sœur Scholastique. Elle fit le voyage nu-pieds — au moins vingt lieues. — Comme nourriture, elle se contenta du strict nécessaire.

(3) Nous devons ces détails à l'aimable chanoine Delavier, curé-doyen de Crécy.

Arrivée en face de la statue miraculeuse, elle la pria de tout son cœur. De retour à Crécy, elle dit à sa mère : « C'est fini, Notre-Dame m'a exaucée ».

La nuit suivante, elle eut une vision : la Sainte Vierge lui apparut sous les traits de Notre-Dame de Brebières. L'idée lui vint alors de bâtir une chapelle en l'honneur de la divine Bergère, excellent moyen de prouver sa reconnaissance et de la perpétuer.

La modicité de ses ressources était un obstacle, il est vrai, mais sa piété vint à bout de le surmonter ; Clémence s'imposa les privations nécessaires, elle fit tous les sacrifices, et la chapelle fut bénite le 8 septembre 1850 par M. l'abbé Nicolle, curé-doyen de Crécy.

Cette chapelle est modeste, elle est située dans le « marais de Crécy ». Elle a changé de propriétaire, elle appartient maintenant à la famille Gambier-Desmarest. Elle est toujours fort bien entretenue, l'on y fait tous les ans la procession du Saint Rosaire, et tous de redire alors au fond du cœur l'inscription gravée au-dessus de la porte de ce sanctuaire : « Notre-Dame de Brebières, priez pour nous ».

VI. — *A Bouchavesnes.*

En 1851, une petite chapelle dédiée à Notre-Dame de Brebières fut élevée à Bouchavesnes par Jean-Fursy Coutant. Nous ne pouvons, faute de données, en tenter la description, ni parler de son emplacement, encore moins raconter à la suite de quelles circonstances elle a été construite.

VII. — *Au Châtelet, dans les Vosges.*

M. et M^{me} Demazures se trouvaient en la ville d'Albert dans le mois de septembre 1872 : ils assistèrent, ravis, aux fêtes de Notre-Dame de Brebières.

A leur départ, ils voulurent emporter une statue de Notre-Dame, pour la placer en leur demeure, au Châtelet, à trois kilomètres de la ville de Bains (Vosges).

Ils choisirent dans leur propriété l'arbre le plus élevé et, sous son ombrage, ils placèrent une niche renfermant une image de Notre-Dame de Brebières.

Cet endroit fut bientôt très fréquenté : les châtelains aimaient à saluer la Reine et la Gardienne de leur domaine; ils y amenaient leurs hôtes et leur faisaient connaître et prier la divine Bergère. Les baigneurs de de la ville voisine y vinrent en excursion, puis les ouvriers des forges, surtout les jeunes filles de la paroisse du Châtelet. Chaque dimanche, il y a des pèlerins de Notre-Dame en ce lieu pittoresque, et notamment le lundi de la Pentecôte.

L'élan fut tel que, pour le récompenser et l'encourager, l'évêque du diocèse, Mgr Caverot accorda quarante jours d'indulgence aux visiteurs de la Madone.

Depuis cette époque, le pèlerinage est toujours en honneur (4), et les compatriotes de Jeanne d'Arc et les clients de Notre-Dame de Bermont sont heureux de saluer et d'invoquer Notre-Dame de Brebières.

(4) Lettre de M. le curé de la paroisse, 21 octobre 1904.

CHAPITRE V

Nouveaux Pèlerins.

ES bontés de Notre-Dame de Brebières pour ses enfants, les voies nouvelles de communication ouvertes aux voyageurs, le zèle croissant des curés d'Albert au service de leur Reine, tout devait contribuer à grossir sans cesse le nombre des pieux visiteurs du sanctuaire de Brebières.

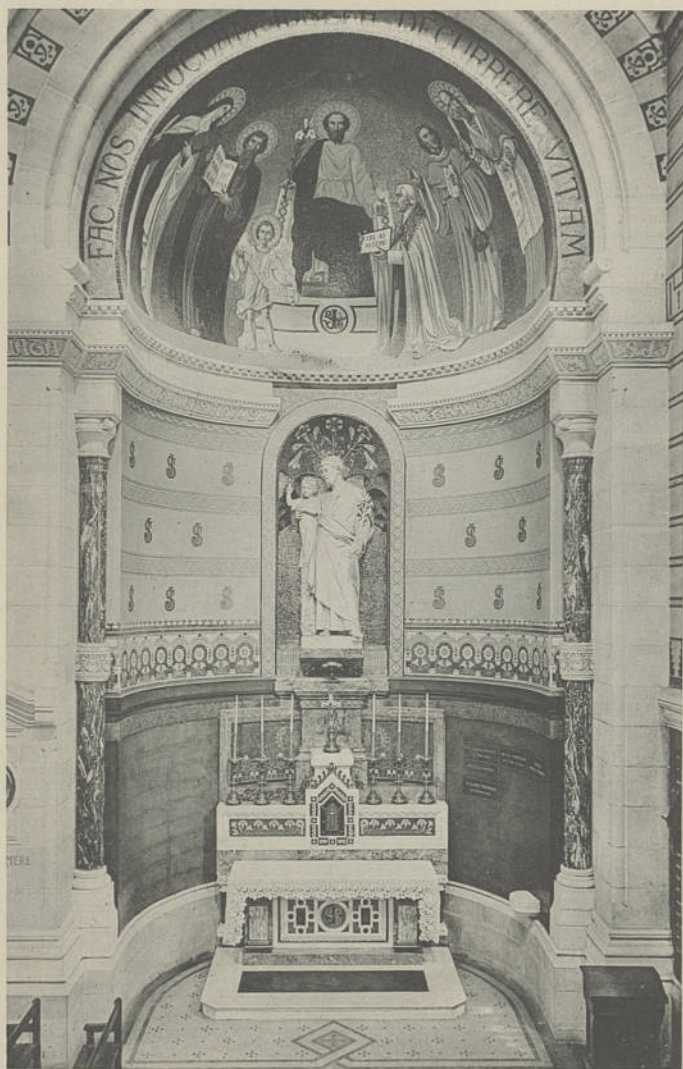
L'on ne sera donc pas surpris si nous signalons en ce chapitre de nouveaux pèlerins de Notre-Dame.

I. — *Nos Evêques.*

Parmi les plus empressés à vénérer la statue miraculeuse d'Albert, les premiers à mentionner sont les successeurs de saint Firmin, les évêques d'Amiens du XIX^e siècle. Tous se sont prosternés devant l'auguste Madone, ils ont célébré la messe à son autel. La plupart lui ont fait une de leurs premières visites, ils y sont revenus fréquemment : ils avaient au cœur l'ardent désir de placer leur épiscopat sous sa protection maternelle, de remettre entre les mains de Marie les âmes et les œuvres confiées à leurs sollicitudes.

C'est l'histoire de Mgr Demandolx (1) (1805-1817), de Mgr de Bombelles (1819-1822), de Mgr de Gallien de Chabons (1822-1837) de Mgr Mioland (1838-1849),

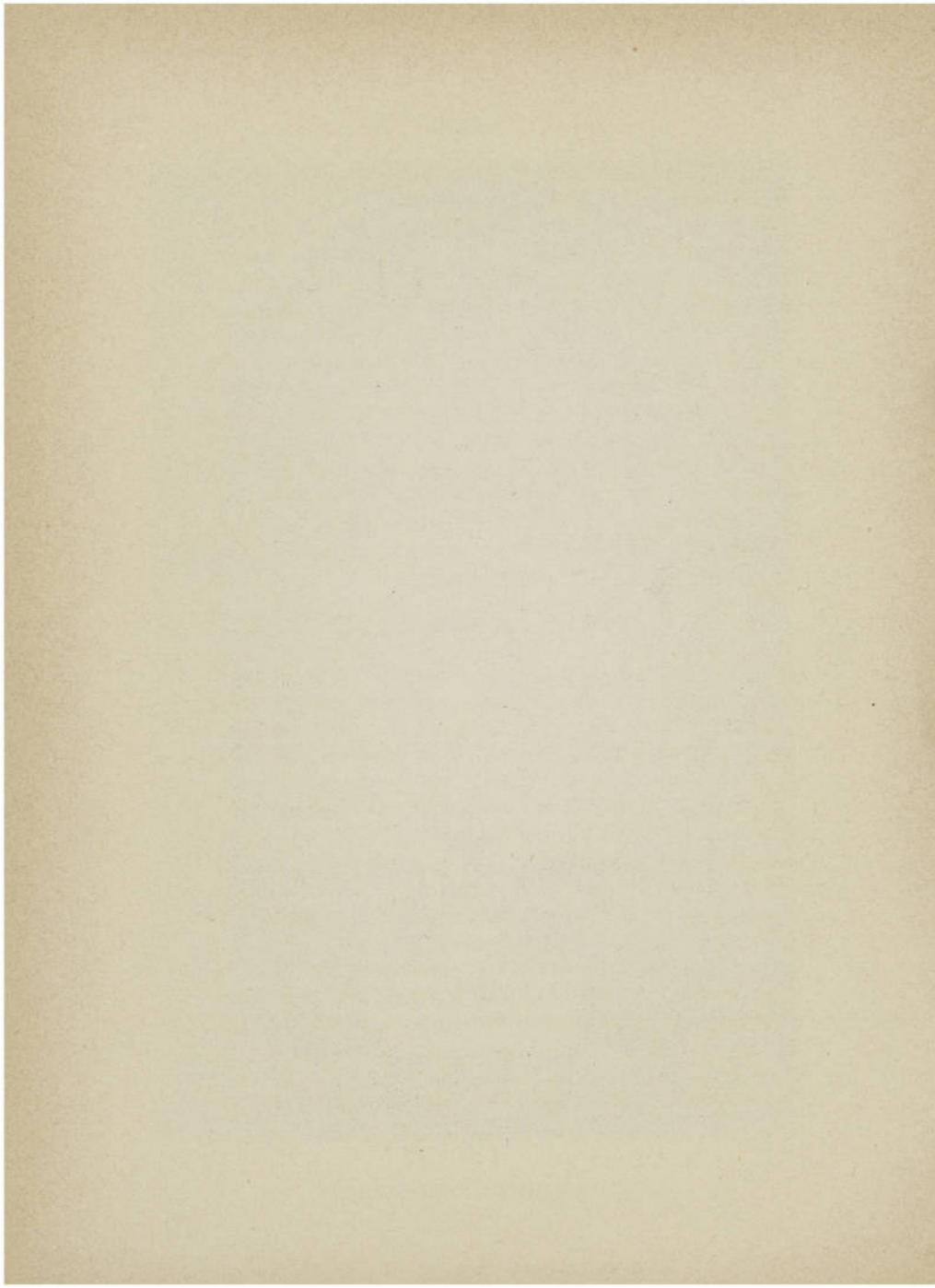
(1) Mgr Villaret resta sans doute trop peu de temps en Picardie pour aller à Albert : dès 1803, il quittait Amiens pour aller réorganiser les églises du Piémont.



Chapelle de Saint-Joseph.



Chapelle de Saint-Michel.



de Mgr Boudinet (1856-1873), de Mgr Bataille (1873-1879), de Mgr Guilbert (1879-1883).

Pour un seul de nos évêques, nous n'avons pas la preuve formelle de sa venue à Brebières. : ce pontife est Mgr de Salinis (1849-1856). Mais, selon toute vraisemblance, ce prélat n'a pas fait exception à la loi toujours suivie par ses prédécesseurs. Dès son jeune âge, il s'était fait une gloire d'être l'enfant de Notre-Dame de Bétharam, il fut à Auch l'apôtre de Notre-Dame de Cahuzac et le restaurateur de son pèlerinage; l'on ne comprendrait pas son indifférence pour Notre-Dame de Brebières, au cours d'un épiscopat de sept années. On l'expliquera moins encore, si l'on veut bien se rappeler que des fêtes splendides de sainte Theodosie le grand organisateur fut le curé d'Albert.

II. — *L'Évêque missionnaire.*

Le 18 mars 1806, un enfant était né à Authie d'une famille honorable, dont le prénom était tout un programme. C'était François-Xavier Danicourt. Comme son glorieux patron, il devait porter jusqu'en Extrême-Orient le nom béni de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Elève des Lazaristes au collège de Montdidier, il eut le rare bonheur d'y connaître et d'y contempler un saint, le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, il admira dans ce jeune professeur sa dévotion toute particulière envers la Très Sainte Vierge, peut-être l'entendit-il parler de son désir des missions lointaines.

Ses études achevées, François-Xavier entra dans la congrégation des fils de saint Vincent de Paul, chez les prêtres de la Mission. Le plus beau jour de sa vie fut celui où on le désigna pour s'en aller en Chine et y prêcher l'Évangile.

Il se donna tout entier à son œuvre, il s'y distingua

par un zèle à toute épreuve : aussi fut-il créé évêque d'Antiphelles et vicaire apostolique de Kiang-Si. Il revint à Paris en 1859 et mourut à Saint-Lazare le 2 février 1860.

François-Xavier était avant tout un grand serviteur de Marie. A Montdidier, il employait ses récréations à monter des chapelets, il se plaisait aussi à dessiner des images de la Reine du Ciel. Le 2 février 1823, il se fit admettre dans la congrégation de la Très Sainte Vierge, il en devint préfet peu de temps après, et toute occasion lui était bonne pour honorer la Mère de Dieu.

« Il est une tâche, dit son historien (2), qu'il n'omettait jamais dans le cours des grandes vacances : le pèlerinage de Notre-Dame de Brebières, en qui il avait une confiance sans bornes. Chaque année (pendant l'octave de la Nativité), il se rendait d'Authie à Albert à pied, quelque temps qu'il fit, et passait une grande partie de la journée en prières. Les railleries, les plaisanteries des libertins et des esprits forts le laissaient insensible : il y répondait par une plus grande dévotion envers Notre-Dame d'Albert et recommandait à tous la dévotion à la Très Sainte Vierge.

« En souvenir des grâces qu'il avait obtenues dans ce sanctuaire béni (au nombre desquelles nous n'hésitons pas à placer celle du choix décisif de sa vocation pour les missions), il rapporta de Chine, en *ex-voto*, un grand et magnifique chapelet, aux grains finement sculptés, destiné à la statue miraculeuse de Notre-Dame de Brebières. On le voit encore suspendu à sa droite.

« Dans le Kiang-Si, où il passa les dernières années de sa vie, il ne cessa un seul jour de se montrer l'apôtre de la Sainte Vierge ; il se plaisait à la faire prier sous différents vocables, et bien souvent le nom de

(2) *Vie de Mgr Danicourt*, liv. I, ch. III, p. 27, par M. l'abbé Danicourt, curé de Naours.

Notre-Dame de Brebières passait de ses lèvres sur les lèvres des nombreux enfants qu'il nourrissait avec les ressources de la Sainte-Enfance. Ils étaient au nombre de douze cents en 1857 et 1858. »

III. — *L'Evêque-martyr.*

Il était issu d'une des premières familles d'Amiens : il s'appelait Marie-Nicolas-Antoine Daveluy. Il vit le jour le 16 mars 1818 (3).

Successivement élève de Saint-Acheul et de Saint-Riquier, il entra à Saint-Sulpice en 1834 et fut ordonné prêtre le 18 décembre 1841.

Après dix-huit mois de vicariat à Saint-Pierre de Roye, l'abbé Antoine Daveluy partit pour le séminaire des Missions Etrangères. Il s'embarqua en 1844 pour la Corée. Nommé évêque d'Acônes et coadjuteur du vicaire apostolique de cette contrée, il fut sacré le 25 mars 1857. Moins de dix ans plus tard, il cueillait la palme du martyre. C'était le 30 mars 1866.

Mgr Daveluy était un fervent de la Très Sainte Vierge. Sa pieuse famille connaissait, aimait, vénérât Notre-Dame de Brebières ; plus d'une fois, le jeune Antoine fit le pèlerinage en compagnie de quelqu'un des siens. Cette dévotion pour notre Reine s'accrut encore à Saint-Acheul. Quand, en 1828, les élèves de cette illustre maison voulurent offrir à la divine Bergère une couronne précieuse, Antoine était parmi les souscripteurs ; quand ils signèrent un acte de consécration à cette tendre Mère, le jeune enfant tint à s'inscrire aussi parmi les protégés de l'auguste Marie : « Les petits enfants du Blamont (4) ne le cédèrent pas en piété à leurs

(3) Cf. *Vie de Mgr Daveluy*, par M. Ch. Salmon.

(4) Cf. R. P. Letierce, *les Adieux de Saint-Acheul à N.-D. de Brebières*.

ainés de Saint-Firmin et de Saint-Acheul. Ceux de la dernière classe élémentaire étaient encore à la chapelle, attendant leur tour de signer, quand le diner sonna ; ce ne fut pas sans peine qu'ils s'éloignèrent de la chapelle pour se rendre au réfectoire. Mais le diner fini, ils s'empressèrent d'aller signer, et pas un ne songea à la récréation et à ses jeux aimés, dont les éclats bruyants arrivaient jusque dans la chapelle » .

« Le règlement des élèves de Saint-Sulpice en vacances (5) prescrit aux séminaristes, qui se trouveront dans le même lieu, de se réunir fréquemment pour examiner ensemble leur fidélité à la règle et à s'exciter à la ferveur. Ce jour, appelé la *Conférence*, la Providence voulut qu'Antoine Daveluy pût régulièrement le passer avec les autres séminaristes de Saint-Sulpice, résidant à Amiens, dans une maison de campagne voisine, demeure de M. l'abbé de Brandt, l'un d'entre eux, qui présidait en qualité de doyen d'âge. L'abbé Daveluy rapportait de ces conférences hebdomadaires une ferveur encore plus grande. Il se rappelait toujours ces moments avec bonheur et se plaisait à parler de l'édification que lui causaient ses confrères. »

Il en revenait avec un nouveau désir d'honorer de plus en plus l'auguste Vierge Marie. A trois quarts de siècle de distance, on ne nous demandera pas de mentionner tous les Amiénois, condisciples de Saint-Sulpice de notre héros ; nous n'aurons garde cependant d'oublier le nom de deux d'entre eux, M. l'abbé de Brandt et M. l'abbé Cacheleux. Ces pieux séminaristes — nous aurons encore à le redire — étaient des dévoués, des apôtres de Notre-Dame de Brebières. Chaque année, ils faisaient au moins une fois le pèlerinage d'Albert, et entraînaient à leur suite plusieurs de leurs confrères. L'abbé Antoine Daveluy fut aussi du voyage, il vint

(5) *Vie de Mgr Daveluy*, I, p. 90.

demander à la Sainte Vierge force, zèle et grâces de sanctification. Il fut écouté de la Reine des Apôtres et des Martyrs.

IV. — *Le Vénérable Libermann.*

Jacob Libermann était le second fils d'un rabbin de Saverne : il avait vu le jour en cette ville le 24 mars 1803. C'était un juif très attaché à la loi de Moïse, très jaloux observateur des traditions de ses ancêtres. Et pourtant, comme le grand apôtre saint Paul, il devait être dans l'Eglise « un vase d'élection ».

Sa conversion au catholicisme lui avait été prédite. Un de ses frères, Salomon, s'était fait chrétien avec sa femme. Dépité de cette nouvelle, Jacob alla le voir à Strasbourg, il lui reprocha sa conduite, il tenta de le ramener à la religion juive. Tous ses efforts, on le pense bien, furent inutiles. Mais à un moment donné, sa belle-sœur lui dit ces paroles prophétiques : « Un jour, vous-même, vous serez non seulement chrétien comme nous, vous serez plus encore : prêtre du Christ ». Jacob n'aurait jamais voulu croire à pareil événement : il va cependant s'accomplir.

De Metz, où il avait fait ses études, le jeune homme vint à Paris, pour les compléter. Il y rencontra M. Drach : sur son conseil et avec son appui, il entra au collège Stanislas, et, le 25 décembre 1826, Jacob devenait François-Paul-Marie Libermann, il était baptisé et faisait sa première communion.

Au mois de novembre 1827, M. Drach présentait le converti au séminaire de Saint-Sulpice.

Le nouveau venu s'y fit remarquer par une régularité parfaite, il y fut surtout d'une piété extraordinaire envers le Très Saint Sacrement ; son vif amour du divin Maître débordait jusque dans ses entretiens :

« Avez-vous entendu ce petit juif parler du bon Dieu ? » Tel était le mot de tous ses condisciples.

Toutefois une épreuve terrible l'attendait vers la fin de 1828 : le jeune clerc fut atteint d'épilepsie. Impossible désormais, de par les lois de l'Église, de songer au sacerdoce. On le conserva néanmoins au séminaire par pure charité, et, soumis aveuglément au bon plaisir divin, le séminariste essaya de rendre quelques services dans la maison.

Nous le retrouvons à Rennes en 1838 : il y fit un

court séjour chez les Eudistes. Peu après, l'appel de Dieu retentit à son oreille : un de ses anciens condisciples, M. Le Vasseur, vint lui proposer de fonder une congrégation spécialement vouée à évangéliser les noirs. D'après les avis reçus en la circonstance de personnes autorisées, le vénérable Liber-



Le Père Libermann.

mann goûta ce projet et se mit en mesure de travailler à le réaliser. Aussitôt il partit pour Rome : sans ressources, il fit le voyage à pied, il vécut en véritable pauvre dans la Ville Éternelle, il n'épargna ni les prières, ni les démarches. Enfin le Ciel eut pitié de son serviteur : il avait entendu ses supplications, il avait compté ses sacrifices, il avait lu dans son cœur la pureté de ses intentions, il lui donna de voir ses désirs prendre corps et d'être encouragé dans son œuvre par le Saint-Siège. Entre temps, le pauvre abbé avait accompli à Lorette un pèlerinage resté célèbre dans les fastes de la piété chrétienne : il

s'était engagé à le faire à pied, à mendier le long de la route ; il avait demandé à Dieu qu'aucune humiliation ne lui fût épargnée. Il fut exaucé : ni les affronts, ni les insultes, ni les mauvais traitements ne lui manquèrent. Il faillit être arrêté comme vagabond, on voulut même l'incarcérer comme espion. A ce prix, l'abbé Libermann suppliant la Très Sainte Vierge de l'aider à parvenir au sacerdoce. Sa prière monta jusqu'au trône de la Reine du Ciel, il fut délivré de ses attaques d'épilepsie et rien ne l'empêchait dès lors d'aspirer au saint autel.

Revenu à Strasbourg, il y fut fait sous-diacre : enfin le 18 septembre 1841, il était ordonné prêtre à Amiens par Mgr Mioland. Cette faveur tant désirée, il la devait à un de ses amis de Saint-Sulpice, M. l'abbé de Brandt. Le même prêtre lui avait ménagé la joie de louer à la Neuville une modeste maison, afin d'y installer le noviciat de la congrégation du Cœur Immaculé de Marie.

De la Neuville, on passa en 1844 à la rue de Noyon, en 1846, à l'abbaye du Gard. Le P. Libermann mourut dans ce dernier asile le 2 février 1852.

Pendant son séjour à Amiens, le vénérable fit à trois reprises le pèlerinage d'Albert : accompagné de MM. les abbés de Brandt et Cacheleux — dont nous avons le témoignage — il pria longuement Notre-Dame de Brebières et célébra la messe à son autel. Il ne tarissait pas en éloges sur notre chère Madone, il se disait redevable envers elle de grâces toutes spéciales et pour lui et pour sa congrégation.

Daigne la Vierge si bonne hâter la béatification de ce grand serviteur de Jésus-Christ et nous donner en lui un protecteur de plus au Ciel !

V. — *La Petite Sœur des Pauvres.*

Une jeune Anglaise, Miss Caroline Sheppard avait fait son éducation dans un pensionnat d'Amiens. Elle était la fille d'un ministre protestant, de la secte des Unitaires. Jamais, ni ses maîtresses, ni ses compagnes ne lui avaient parlé de la religion catholique.

A l'âge de seize ans, elle retournait à Londres : selon le vœu de son père et la pratique de sa secte, elle se mit avec ardeur à étudier les Saintes Écritures. C'était vers 1836.

Quelque dix ans plus tard, elle vint à Paris, elle y séjourna six mois : elle voulait se perfectionner dans la musique sous la direction des grands maîtres, faire un peu d'allemand et de philosophie.

Elle avait une amie de pension en la ville d'Amiens : avant de rentrer à Londres, elle résolut de passer quelques jours avec elle. Ensemble, les deux jeunes filles parcoururent les rues de la ville. Le hasard les amena au parloir des dames du Louvencourt, où M^{lle} Rose — c'était le nom de l'amie d'Amiens — avait un mot à dire à l'aumônier, M. l'abbé Cacheleux. Elles y furent bien reçues, et la protestante demanda au prêtre de suivre le cours d'instruction religieuse donnée aux enfants. Nul désir ne l'agitait de se faire catholique ; à ses yeux, c'était une étude comme une autre.

L'aumônier lui proposa de remettre entre ses mains le résumé des leçons de l'année, il s'offrit à l'entretenir de notre sainte religion, à résoudre ses doutes, à répondre à ses objections, en un mot, à lui donner toutes les explications qu'elle pouvait désirer.

Caroline accepta : dans sa bonne foi et sa candeur de protestante, elle rêvait de convertir l'aumônier à ses idées.

Les conférences eurent donc lieu entre elle et le prêtre : ce dernier n'eut pas de peine à détruire les préjugés de la jeune fille ; elle finit par avouer que jamais elle n'avait envisagé le catholicisme sous ce jour nouveau. Le terrain déblayé, l'aumônier lui montra l'harmonieuse synthèse de la religion, il lui en présenta l'auteur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, il lui fit voir la continuatrice ici-bas de la divine mission du Maître, la Sainte Eglise catholique.

Caroline était émerveillée ; désormais elle admirait sincèrement notre sainte religion, la lumière s'était faite dans son esprit. Mais son cœur était resté attaché à sa secte ; elle aurait craint, du reste, de contrister trop sa famille par une conversion : « Jamais, je ne serai catholique », tel fut son dernier mot.

Sur ces entrefaites, M. l'abbé Cacheleux lui proposa un pèlerinage à Brebières. Caroline en fut enchantée : c'était, pensait-elle, une excursion agréable : il n'y avait pas à la manquer. Déjà elle avait reçu de l'aumônier un chapelet acheté au sanctuaire de Marie.

Arrivée dans la chapelle de la Vierge miraculeuse, Caroline se sentit comme attirée par la sainte Madone : elle se mit à genoux, elle entendit la messe, elle pria de tout son cœur ; puis, sous la conduite de M. l'abbé Cacheleux, elle examina les béquilles et les ex-voto, elle lui demanda, elle obtint de lui tous les éclaircissements qu'elle souhaitait.

Pendant ce temps, des cierges brûlaient pour elle à l'autel de Notre-Dame et le prêtre lui remit une médaille de la divine Bergère.

Nous n'essaierons pas d'analyser les sentiments de son cœur pendant son séjour à Albert. Mais le résultat de ce pieux voyage ne se fit pas attendre : le soir même, à son retour à Amiens, Caroline affirmait sa volonté bien arrêtée de se convertir au catholicisme.

Elle abjura le 29 juin 1847 dans la chapelle du Lou-

vencourt, elle fut ensuite baptisée et fit sa première communion le 2 juillet.

Entre temps, elle avait écrit à son père : elle lui avait raconté tout au long l'histoire de sa conversion. On devine la réponse : ordre lui était donné de rentrer immédiatement à Londres. En vain demanda-t-elle un sursis de quelques jours. Le 3 juillet, son frère venait la chercher, elle partit le 4, après avoir communié à la cathédrale.

Trois années durant, elle vécut à Londres dans un milieu hostile. Elle sut remplir toujours très exactement ses devoirs de chrétienne : elle avait le talent de s'esquiver à temps pour entendre la messe et s'approcher des sacrements. Bien plus, à force de douceur, de patience et de charité, elle finit par désarmer la colère des membres de sa famille.

Cependant un projet occupait son âme : Caroline voulait se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Elle en informa son père le 15 août 1850. Le 21 juin suivant, elle quittait sa famille et sa patrie, elle allait s'enfermer au noviciat des Petites Sœurs des Pauvres. Après un stage à Paris, elle fut envoyée en Angleterre; elle y fonda plusieurs maisons de son Ordre. L'habit religieux n'était pas toléré en sa patrie ; sur sa voiture, sœur Emmanuel avait fait inscrire son nom : Miss Sheppard.

Elle eut la joie de convertir au catholicisme sa mère, son frère et sa belle-sœur et d'inspirer à son père bien-aimé des sentiments plus équitables envers notre religion.

Elle avait au cœur l'ardent désir de revoir, au moins une fois en sa vie, le cher sanctuaire de Brebières, source pour elle d'une vie nouvelle et heureuse. Souvent elle en avait parlé à M. l'abbé Cacheleux et toujours elle l'avait prié de dire à Marie ses vœux ardents. La Sainte Vierge exauça ses prières : le 15 août 1864, cette

grande joie lui fut donnée : de passage à Amiens, elle put faire cette excursion entre deux trains. Nous nous refusons à peindre les sentiments d'allégresse de son âme en cette circonstance si douce.

VI. — *Le Saint d'Albert.*

C'était un humble frère des Ecoles chrétiennes ; il se nommait en religion frère Barmier, dans le monde Joseph Billard (1).

Il était né à Pomard (Côte-d'Or) le 11 mars 1817, de Joseph Billard et de Jeanne Lhuillère.



Le Frère Barmier.

Son père était d'une piété remarquable : chaque jour, il se levait à quatre heures du matin, quelquefois plus tôt, afin de s'adonner à la prière jusqu'à sept heures, puis il assistait à la messe. Propriétaire de vignobles, il était estimé de tous pour sa bonté, sa droiture et son esprit de justice.

Élevé dans ces conditions, le fils devait, semble-t-il, suivre le même chemin. Il n'en fut pas tout à fait ainsi :

il se laissa entraîner par des compagnons, et, comme eux, il déserta la Table sainte, dès l'âge de seize ans. Un prêtre peu recommandable et depuis interdit par l'évê-

(1) Cf. *Messenger de Notre-Dame*, 1897 et 1898.

que de Dijon, contribua à le tenir éloigné de la communion. Il restait néanmoins fidèle à la prière, à la messe du dimanche, et jamais il ne commit de grandes fautes, à plus forte raison ne donna-t-il point de scandales.

Il revint complètement à Dieu vers 1839. Un peu plus tard, à deux reprises différentes, il entendit distinctement une voix lui dire dans sa chambre : « Fais-toi religieux ».

Il entra chez les Frères des Écoles chrétiennes le 17 novembre 1842, il y prit l'habit le 24, il prononça ses premiers vœux le 7 septembre 1845.

Il fut envoyé successivement à Saint-Germain-en-Laye, à Alençon, aux Ternes, à Péronne, toujours en qualité de frère cuisinier. Il s'occupait, en outre, des classes du soir et des réunions de jeunes gens. Partout il sut se faire aimer et estimer : tout en lui, ses paroles, son maintien, ses actes révélaient un véritable saint. A cause de cela, il jouissait auprès de tous d'un réel ascendant.

Il quitta Péronne en 1865 pour raisons de santé : il était rappelé à la Maison-Mère. Il passa par Albert pour y prendre le train, il vint à l'église et y salua Notre-Dame de Brebières. Il fut conquis par notre Reine et lui demanda la faveur d'être placé dans sa ville de prédilection.

Peu après, Marie avait exaucé la prière de son serviteur : Frère Barmier arrivait à Albert. Il devait y rester treize ans. Nous n'avons pas à dire sa légitime popularité dans la cité, son dévouement autour des pauvres enfants de la filature, toutes ses industries pour les conduire et les attacher à Dieu, la haute estime de tous, du clergé, de ses frères en religion, de ses élèves, de ceux qui pouvaient apprécier son éminente vertu. Mais nous avons le devoir de signaler les longues heures consacrées par lui chaque jour à Jésus et à Marie dans le sanctuaire de Notre-Dame : il a laissé dans

Albert le souvenir d'une insigne dévotion au Très Saint Sacrement et à la Très Sainte Vierge et la réputation d'un saint. Aussi, depuis sa mort (4 février 1878), la tombe de l'humble frère est gardée avec un religieux respect.

VII. — *Les Communautés d'Amiens.*

Au commencement du siècle, Marie s'était choisi un ardent apôtre dans la personne du P. Sellier. Elle voulut en avoir encore d'autres. Nous les avons nommés déjà, c'étaient les abbés de Brandt et Cacheleux.

Nous avons dit la dévotion de la *Sainte-Famille* envers Notre-Dame de Brebières. Elle avait grandi avec les années ; mais aucun acte officiel n'était venu la manifester avec éclat.

En 1840, M. l'abbé de Brandt fut nommé confesseur de la communauté : sous sa direction spirituelle, la congrégation verra croître son amour pour Notre-Dame.

« La mère Marie-Félix avait une grande dévotion à la Sainte Vierge (1) ; elle la regardait à juste titre comme la reine et la protectrice de la Sainte-Famille, et saisissait toutes les occasions de lui témoigner un filial amour, une confiance sans bornes et une vive reconnaissance. Ce fut en 1842 qu'elle établit l'usage d'un pèlerinage annuel à Notre-Dame de Brebières à Albert. Elle y conduisit dans une voiture particulière douze sœurs professes, trois novices et trois pensionnaires. Depuis que le chemin de fer existe, on loue un wagon pour cinquante personnes. Dans un de ces pèlerinages, la mère Marie-Félix offrit à la Sainte Vierge

(1) Cf. *Vie de la mère Marie-Félix*, p. 90.

deux petites clefs en or, comme hommage de la maison d'Amiens. »

« C'est là, répéterons-nous après le P. Letierce (2), que ces humbles et infatigables religieuses ont consacré à la Sainte Vierge leur futur apostolat; c'est de là qu'elles s'en sont allées, dans tous les postes où les a dispersées l'obéissance, élever les jeunes filles et les former aux vertus de Nazareth. Souvent dans les difficultés d'un laborieux ministère, elles se sont souvenu de Notre-Dame de Brebières et lui ont envoyé sur l'aile de la prière le cri de leur détresse; souvent aussi Marie les a exaucées. Mieux que personne, les sœurs de la Sainte-Famille ont excellé à rendre populaires dans les paroisses le nom et le culte de la Sainte Vierge d'Albert. »

En cette même année 1842, voici la *Visitation* à Notre-Dame de Brebières.

« Saint François de Sales (3) a donné à ses filles la Mère de Dieu comme la première supérieure de leur Ordre. Il était donc tout naturel que le couvent d'Amiens vouât un culte particulier au sanctuaire dans lequel éclataient, plus qu'en aucun autre du pays, la confiance des fidèles et le pouvoir de la Sainte Vierge. Aussi, c'est la tradition du monastère d'Amiens de recourir à Notre-Dame de Brebières en toutes ses nécessités.

« Pendant qu'elles construisaient leur couvent, les religieuses demandèrent plusieurs neuvaines de messes à Notre-Dame d'Albert pour obtenir que leurs nombreux ouvriers fussent préservés de tout accident. Elles furent exaucées : pas un homme ne fut blessé au cours de ces travaux.

« En 1842, les constructions étaient achevées. La

(2) R. P. Letierce, Cf. *Message de Notre-Dame*, juin 1884.

(3) R. P. Letierce, *Hist. de Notre-Dame*, p. 214.

sœur Françoise-Marie, tourière du monastère, fut envoyée à Albert, et là, au nom de sa communauté, elle remit à Notre-Dame de Brebières les clefs de clôture du couvent, pour reconnaître par cet hommage solennel que la Sainte Vierge est vraiment la première supérieure. En mars 1868, la Révérende Mère Marie-Stéphanie, étant élue prieure, envoya de nouveau la sœur Françoise-Marie à Albert, avec la mission de renouveler au nom de tout le couvent sa protestation de filiale dépendance. »

Ces religieuses avaient, du reste, au milieu d'elles une preuve vivante de la puissance de Notre-Dame.

Florice Séminel, la miraculée de 1827, avait passé cinq ans à Naours, son pays natal, après sa guérison. En 1832, elle demanda à être admise comme tourière à la Visitation. Longtemps, sœur Jeanne-Thérèse (c'était son nom) eut assez de forces pour remplir son emploi. Un jour, elle tomba malade, fut conduite à l'infirmerie et y languit quatre ans, sans pouvoir manger ni pain, ni viande, ni rien de solide.

Vers 1854, à la requête de l'abbé Morgand, son compatriote, la supérieure du couvent autorisa la malade à se rendre à Brebières; elle lui prescrivit en même temps de demander à Marie sa guérison. Sœur Jeanne-Thérèse obéit. Elle rentra complètement guérie au monastère, put suivre le régime de la communauté, reprit sa place au tour et occupa encore ce poste une dizaine d'années.

M. l'abbé Cacheleux fut aumônier du *Louvencourt* dès 1841. Sur ses instances, la restauratrice de la congrégation, Mère Saint-Bernard conduisit à Brebières presque chaque année les enfants de Marie du pensionnat d'Amiens. On nous a cité en particulier (4) le

(4) Lettre de la Mère Marie-Thérèse de Jésus, 25 septembre 1906.

pèlerinage de 1846 sous la conduite des abbés de Brandt, Cacheleux et Edouard Jourdain. Les autres maisons de la congrégation, Saint-Acheul, Doullens et Roye organisèrent aussi plusieurs excursions pieuses au cher sanctuaire, et les religieuses de Dunkerque firent halte à Albert en 1858 pour se placer sous la protection de la divine Bergère.

D'autres communautés allèrent encore implorer Notre-Dame de Brebières. Nous ne savons ni leurs noms, ni la date de leur venue en la ville d'Albert. Mais on nous permettra de rappeler (5) qu'en douze ans, M. l'abbé de Brandt y amena soixante pèlerinages des maisons religieuses d'Amiens.

Plusieurs fois, le P. Lardeur — le fondateur de Saint-Fuscien — reparut à Brebières avec les élèves de son pensionnat. Notre-Dame avait été trop maternelle pour l'Institut naissant : il y aurait eu ingratitude à ne pas présenter à ses bénédictions la famille agrandie. Aujourd'hui encore les anciens de Saint-Fuscien parlent avec enthousiasme des années lointaines de leur jeunesse et des voyages pleins de charmes au sanctuaire de Brebières.

Tous les ans, pendant les vacances, les membres de la communauté de Saint-Fuscien faisaient le pèlerinage d'Albert. En toute circonstance, la modeste congrégation avait recours à la Reine de la Picardie. On ne saura jamais le nombre des neuvaines faites par ces humbles Frères à la Vierge tutélaire. Ils y étaient encouragés d'abord par les faveurs de Marie, ensuite par leur Père, enfin — à la mort de ce dernier, 7 septembre 1863 — par le cher Frère Nicolas, l'un des survivants de la fondation de l'Institut. Pendant soixante-seize ans, ce bon religieux fut le pèlerin fidèle de Brebières. Il est venu plus de cent fois visiter l'auguste Madone.

(5) Cf. *Messenger de Notre-Dame*, octobre 1893.

En 1861, un bruit se répandit dans Albert : les Messieurs de Saint-Acheul vont arriver au sanctuaire. C'était exact. A la faveur de la loi de 1850, les Pères Jésuites avaient ouvert le collège de la Providence, et le P. Guidée en était le recteur. Ils voulurent y faire revivre toutes les traditions des anciens jours : le 23 mai, trois cents élèves descendaient du train et s'en allaient en procession à l'église, au milieu d'un peuple émerveillé. Quelle joie pour M. Dumont, l'ancien élève de Saint-Acheul ! Quel triomphe pour Notre-Dame ! Le bonheur des pèlerins à suivre les traces de leurs aînés, à contempler autour de la Vierge les dons de leur piété, tout fut admirablement traduit et par M. Dumont et par le P. Guidée. Les élèves de la Providence revinrent en la ville d'Albert en 1863 ; on les y retrouva, au nombre de six cents, le 19 mai 1874, pour offrir à Marie un cœur en vermeil où tous avaient inscrit leur nom.

Nous n'omettrons pas les jours sinistres vécus par la ville d'Amiens dans l'été de 1866 : quelques semaines suffirent au choléra pour y moissonner deux mille victimes. D'instinct, les cœurs chrétiens se tournèrent vers la Reine d'Albert. S'ils furent exaucés, nous le voyons par un ex-voto déposé dans la sainte chapelle avec cette inscription : « Les paroisses d'Amiens à Notre-Dame de Brebières ».

De cette phrase, éloquente dans sa concision, rapprochons les suivantes : « Pour toujours dans le cœur de leur Mère Immaculée ! Souvenir de reconnaissance : la famille des Sœurs de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, 23 août 1866 ». En tête de tous les autres, sont écrits les noms des sept religieuses mortes du choléra en juin et juillet 1866. Après ces élues du martyre de la Charité viennent les noms de trente autres sœurs, toutes prêtes au même sacrifice. Ces modestes filles de saint Vincent de Paul avaient demandé à Dieu et à Marie de faire

leur devoir coûte que coûte à cette heure solennelle. Le Ciel entendit leurs prières, sept tombèrent au champ d'honneur, les plus dignes, sans doute, de désarmer la justice divine.

VIII. — *Autres Pèlerins.*

Parmi les paroisses les plus fidèles à venir en corps au cher sanctuaire, nous nommerons Allonville, Saint-Gratien, Rainneville, Molliens-au-Bois, Cardonnette, Rubempré. De tout temps, on les a vues presque chaque année en la ville d'Albert et y arriver vers sept heures du matin, le lundi après la Nativité de la Très Sainte Vierge. Ces pèlerins quittaient leur village vers minuit ; les séminaristes avaient mission d'aller éveiller les voyageurs ; on se groupait à l'église paroissiale, et, au son de la cloche, on montait dans un char : des exercices de piété occupaient ces bons chrétiens tout le long de la route. Dès leur entrée dans la chapelle de Notre-Dame, le curé montait à l'autel et la plupart, sinon tous, s'approchaient de la sainte Table.

C'était un spectacle fort édifiant pour la ville d'Albert : on y était pourtant habitué, mais on ne pouvait se défendre d'un sentiment de profonde admiration pour cette fidélité au service de la Mère de Dieu.

A quand remontait cet usage ? Certainement, dit-on, au temps de M. l'abbé Codevelle (1821-1837). Nous soupçonnons M. l'abbé Chevalier, curé de Rubempré, de n'avoir pas été étranger à son institution. C'était, en effet, un dévoué de la divine Bergère.

Au lendemain de la cérémonie de la première communion, nombre de paroisses des environs d'Albert amenaient aux pieds de Notre-Dame les héros de la fête et les membres de leurs familles. C'était un événement dans la cité : on regardait avec attendrisse-

ment la longue file des voitures bondées de monde, les enfants encore revêtus de leur parure et gardant sur leur visage quelque chose du bonheur de la veille, on écoutait les chants de joie de tout ce peuple, on le suivait au sanctuaire. Le meilleur accueil, cela va sans dire, était réservé aux pèlerins : Notre-Dame les bénissait, le doyen d'Albert leur disait avec enthousiasme les ineffables tendresses de l'auguste Reine, et la ville entière s'associait à l'allégresse de ces pieux visiteurs. Quel magnifique lendemain au plus beau jour de la vie ! Quel souvenir à jamais gravé dans le cœur de ces enfants ! Il n'y a plus à s'étonner, après cela, de l'attachement inébranlable de toute la contrée pour Notre-Dame : cette affection était née chez la plupart au lendemain de leur première communion.

En 1835, le lundi de Pâques, le P. de Ravignan venait à Brebières ; il offrait à Marie ses actions de grâces pour sa brillante station du carême à la cathédrale d'Amiens ; il la priait en même temps de faire fructifier dans les âmes la semence jetée par lui au cours de la sainte Quarantaine.

Vers la même époque, MM. de Brandt et Cacheleux accompagnaient à Brebières un confrère de Saint-Sulpice. Picard par sa résidence et son éducation, Alfred Duquesnay était un ancien élève du collège de Montdidier : il passait ses vacances à Amiens et à Harbonnières. Plus d'une fois pèlerin de Notre-Dame, il lui demanda la grâce d'être un saint prêtre et un apôtre. Marie lui accorda la faveur d'être partout un grand ouvrier du bien, à Paris, à Limoges, comme à Cambrai.

Un jeune enfant avait devancé Alfred Duquesnay au sanctuaire. C'était Eugène Maricourt de Lihons. Dès ses premières années, il fut amené par sa pieuse mère à Notre-Dame de Brebières. Successivement élève de l'école des Carmes, professeur à Juilly, chapelain

de Sainte-Geneviève ou de Saint-Louis-des-Français, supérieur de Juilly, recteur de l'Université catholique d'Angers et prélat du Pape, jamais il n'oublia la Vierge Sainte, protectrice de ses premiers pas dans la vie ; il revint la saluer fort souvent en son humble chapelle,

il fut de toutes les fêtes organisées en son honneur, il répondit généreusement à tous les appels de notre Reine.

« Aux environs de l'année 1840 (1), un commerçant d'Amiens s'en allait, par une journée d'hiver, sur le chemin d'Harbonnières à Proyart, monté sur un cheval vigoureux et plein de vie. Il avait vingt-quatre ans, il venait de prendre femme et d'ouvrir une maison de commerce, il était jeune, actif, intelligent, tout chantait en son cœur et, chemin faisant,



Mgr Maricourt, recteur d'Angers,
Prélat de la Maison du Pape.

il rêvait au brillant avenir. Mais le temps était rude et le vent d'hiver fouettait dans la figure du jeune cavalier de gros flocons de neige. Le froid le gagnait, mieux valait mettre pied à terre et se donner du mouvement ; la main appuyée sur le cou de la bête, l'homme marche jusqu'à ce qu'il se sente le sang vigoureusement mis en mouvement. Alors le cavalier saisit d'une main énergique

(1) *Messenger de N.-D. de Brebières*, juin 1894. Cinquante ans après.

la crinière du cheval et d'un bond enfourche sa monture. Par suite de quel mouvement le cheval retourna-t-il la tête ? Je ne saurais le dire. Le fait est que le front de l'homme heurta rudement la tête de la bête et qu'étourdi par le choc le cavalier tourna sur lui-même et tomba à la renverse, les pieds pris dans les étriers. Il n'eut qu'un instant pour mesurer le danger et crier vers Notre-Dame de Brebières, que sa mère lui avait appris à prier.

« Un quart d'heure après, il sortait de son évanouissement et se retrouvait étendu sur la neige : tout lui revint à l'esprit, le danger et sa prière. Après avoir constaté qu'il n'était pas blessé, il tira un grand merci de son cœur et se leva ; il était à quelque cent mètres du lieu de sa chute et cherchait en vain le cheval qui l'avait traîné ; mais sur la neige, il lui était facile de suivre sa trace. Prenant sa marche en avant, il l'aperçut bientôt au loin, près d'une voiture où un valet de charrue l'avait attaché.

« Quelques heures plus tard, le cheval était arrêté à la porte de l'église d'Albert : il y resta longtemps. Le cavalier remerciait Notre-Dame de Brebières de lui avoir sauvé la vie. Quand il sortit, il emportait une médaille qu'il n'a jamais quittée depuis plus de cinquante ans, précieux gage de la bonté protectrice de Notre-Dame et de la reconnaissance d'un homme de cœur. »

Au chapitre des origines de la statue miraculeuse d'Albert, nous avons émis cette opinion qu'elle doit provenir des moines de Centule, établis en la ville d'Encres. Voici une nouvelle présomption en faveur de notre assertion.

L'historien de Notre-Dame de Montfliers parle quelque part de la préparation de ce dernier pèlerinage. La Providence, dit-il, a développé la dévotion à Marie dans ce coin de terre par l'entremise des Bénédictins de Saint-Riquier.

Or — et nous avons été heureux de l'apprendre (2) — entre les pèlerinages de Brebières et de Montfières, il y avait une fraternité vieille comme les siècles. Et nous nous demandons d'où elle serait née, sinon des religieux de Centule et de Saint-Riquier.

Nous nous bornerons à trois faits pour établir nettement le lien entre ces deux pèlerinages.

« Vers 1820, une tante de l'historien, demeurant à Montfières, fit à pied le voyage d'Albert : elle avait alors onze à douze ans. C'était un usage parmi les gens de ce hameau de se rendre ainsi à Brebières.

« Un peu plus tard, sa grand'mère, au décès de son mari, entreprit le voyage dans les mêmes conditions. La veille, elle était allée planter un bâton de sureau sur la tombe du défunt : « Je vais demain en pèlerinage pour toi, avait-elle dit ; viens, si tu veux, mais de te porter, je ne te porterai pas à mon dos ».

« Une autre personne de la même famille était aussi partie pour Albert en un cas à peu près pareil : elle avait négligé d'aller à la tombe du défunt. Tout le long de la route elle fut oppressée, comme si elle avait eu à porter sur son dos. »

Le 12 septembre 1859, un prêtre était à l'autel de Notre-Dame : il lui offrait un cœur en vermeil. Cet ecclésiastique était M. l'abbé Estienne, professeur au petit séminaire de Saint-Riquier. Il venait à Brebières comme mandataire de sa chère communauté. Ce cœur, en effet, contenait les noms du supérieur et des professeurs de la maison, des élèves, des sœurs et même des domestiques de l'établissement. Les religieuses Augustines de l'hospice de Saint-Riquier avaient voulu s'associer à cet hommage.

Nous ajouterons que, pendant les vacances, bien des

(2) Nous devons tous ces renseignements à l'aimable Yves de Cloyes.

élèves du petit séminaire, dans un rayon de huit à dix lieues, se faisaient un devoir d'aller chaque année à la sainte chapelle de la Madone. Que de prêtres picards, aux jours de leur adolescence, sont allés chercher en ce lieu béni lumière, force, appui, grâces de toute sorte pour persévérer dans leur sainte vocation !


Terminons ce chapitre par quelques mots sur la guerre de 1870.

Les hostilités à peine commencées entre la France et l'Allemagne, on accourut de partout à Brebières. De toutes parts on sentait le besoin de confier à Marie ses appréhensions, de remettre entre ses mains le sort d'êtres bien chers, chaque jour exposés à tous les périls. Ce qu'une mère garde est bien gardé. On ne le comprit jamais mieux en la ville d'Albert.

Bien des fois la petite cité fut traversée par l'armée du Nord, notamment à l'époque des batailles de Pont-Noyelles (23 décembre) et de Bapaume (3 janvier). Albert fut alors le témoin d'un très beau spectacle : on voyait entrer à l'église les mobiles de l'Artois et des Flandres ; ces jeunes gens s'agenouillaient pieusement devant la statue miraculeuse ; les uns mettaient une petite offrande dans le tronc de la chapelle, les autres faisaient brûler un cierge, certains achetaient une médaille ou se revêtaient du saint scapulaire. Le soir, leurs aumôniers les convoquaient dans le cher sanctuaire, ils s'y pressaient en foule, beaucoup s'y confessèrent et reçurent la sainte communion. Que de prières, que de promesses faites en ces tristes jours à Notre-Dame de Brebières ! Nul ne le saura jamais ici-bas, mais on put en avoir une idée à la vue des nombreuses familles amenées par la reconnaissance au sanctuaire pendant l'année 1871.

CHAPITRE VI

Monsieur l'Abbé Dumont.

u début d'une cérémonie à Notre-Dame d'Amiens, un vicaire de la paroisse monta dans la chaire de cette église : il expliqua en peu de mots le sens et le but de la pieuse manifestation, il en indiqua l'ordre, il fit appel à la bonne volonté de tous pour y maintenir le silence et le recueillement.

A ce moment, un étranger visitait en touriste notre incomparable cathédrale. A la vue du prêtre, il s'arrêta, il l'écouta avec un intérêt visible et une satisfaction réelle, et sa conclusion fut celle-ci : « Que cet ecclésiastique parle bien ! Quelle aisance et quel naturel ! »

Nous allons faire la connaissance de ce jeune prêtre, il a sa place dans l'histoire de Notre-Dame de Brebières : il fut doyen d'Albert pendant trente-quatre ans.

I. — *L'Homme et le Prêtre.*

François Dumont était né dans la ville d'Amiens le 29 juin 1801. Elève de Saint-Acheul en 1814, il eut pour directeur et pour ami le P. Debussi, l'auteur d'un Mois de Marie resté célèbre. Il entra de bonne heure dans la congrégation de la Très Sainte Vierge, il se voua corps et âme à la Reine du Ciel ; toute sa vie il fut un vrai fidèle du chapelet. Il était de la députation du collège venue au sanctuaire de Brebières pour offrir une lampe à Notre-Dame, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux : à ses soins avait été confié ce

riche ex-voto, il reçut même la mission de le suspendre dans la chapelle de la Madone miraculeuse. A cet instant solennel pour lui — le bon doyen a depuis raconté mille fois cet événement — il entendit une voix lui dire : « François, c'est ici que tu mourras ».

Il fut à Saint-Acheul l'un des meilleurs élèves et des plus brillants. Il avait un goût très prononcé pour les cérémonies de la sainte Eglise et l'ornementation de la maison de Dieu : son esprit était fertile en ressources, il ne connaissait pas d'obstacles à ses projets et l'on admirait sa hardiesse à dresser des échafaudages, à élever et à décorer des repositoires.

De Saint-Acheul, François Dumont s'en alla au séminaire de Saint-Sulpice : il y développa toutes ses qualités natives, il s'y forma à la science sacrée, il y redoubla de piété, surtout il y grandit dans la dévotion à la Mère de Dieu.

Ordonné prêtre, il fut nommé vicaire à la cathédrale d'Amiens. En souvenir de Saint-Acheul, on le choisit comme maître de cérémonies ; il fut appelé fréquemment à décorer pour des fêtes cette église magnifique : il eut toujours plein succès dans ses tentatives, il étonna même par ses audaces ses anciens amis de Saint-Acheul.

Il fut appelé à la cure d'Albert à la fin de 1837 : il



L'abbé Dumont.

devait y rester jusqu'en 1871. Il a creusé dans cette paroisse un large sillon, il y a semé à pleines mains ; aujourd'hui encore, à près de quarante ans de distance, il suffit de prononcer son nom à Albert pour évoquer dans les âmes tout un monde de souvenirs affectueux.

M. l'abbé Dumont, il faut le dire, était un prêtre de grande valeur. Doué d'un merveilleux talent de parole, il savait électriser son auditoire : à l'entendre dans les grandes circonstances, par exemple un jour de première communion, on se serait cru dans un autre monde, on était comme ravi au troisième ciel, on l'écoutait haletant et subjugué ; dix-sept ans de suite, il prêcha le carême en son église ; il eut le rare mérite de ne jamais se répéter ; il eut la joie d'intéresser son auditoire, mieux encore, de le retenir autour de sa chaire et de lui faire du bien.

C'était un de ces prêtres dont le seul aspect attire l'attention et provoque l'estime : chaque matin, à heure fixe, on le voyait arriver à l'église, s'agenouiller sur son prie-Dieu, faire sa demi-heure de méditation, sa préparation au Saint Sacrifice et son action de grâces. Le soir, on le retrouvait à l'autel de Notre-Dame pour la visite au Très Saint Sacrement et la récitation du chapelet.

M. l'abbé Dumont était d'une grande bonté : il avait, pour ainsi dire, gravé au fond de son cœur le conseil de Fénelon à l'Électeur de Cologne : « Soyez père, soyez mère » (1). Cette bonté allait à tous, surtout aux petits, aux pauvres, aux enfants et aux malades. Le curé d'Albert sortait peu de son presbytère ; toutes ses allées et venues étaient pour les âmes en peine, les pé-

(1) Discours de Fénelon au sacre de l'Électeur de Cologne, *Œuvres*, IV, p. 18.

cheurs à convertir et les membres souffrants de Jésus-Christ.

Avec tout cela, d'une dignité de vie irréprochable, d'une impeccable urbanité, d'une droiture et d'une loyauté auxquelles chacun rendait hommage.

Tous ses prêtres l'aimaient beaucoup et lui étaient très dévoués. L'un d'eux répétait souvent non sans malice : « Je suis coiffé de M. le Doyen ». En effet, selon l'usage du temps, M. Dumont portait une perruque : quand elle était démodée, il la passait à ce confrère : on voit comment il était à la lettre « coiffé de M. le Doyen ». Mais tous les curés du canton et ses vicaires auraient pu dire la même chose au sens métaphorique du mot.

II. — *L'Ouvrier de Notre-Dame.*

M. l'abbé Dumont fut enchanté d'être nommé curé d'Albert : servir la Très Sainte Vierge était le plus grand rêve de sa vie. A l'accomplir il va pouvoir se dévouer tout entier.

Son premier souci fut la chapelle de Notre-Dame. Depuis sa translation en 1727, l'autel et la statue miraculeuse étaient appuyés contre le mur du clocher, au bas-côté sud de l'église. M. Dumont voulait un sanctuaire moins primitif : un peu d'ombre et de mystère ne saurait nuire au recueillement, tout au contraire. Après y avoir bien réfléchi, il fit percer la muraille et, sous le clocher même, il disposa la chapelle de la Vierge bénie.

Les sommes nécessaires pour ce travail, il les sollicita de la piété des fidèles : il improvisa une loterie en avril 1841, les billets coûtaient cinquante centimes. Il escomptait un bénéfice de seize cents francs ; il en obtint deux mille huit cents, tant on désirait donner à la

Mère de Dieu ! Aussi le travail projeté était-il terminé le 23 août.

Cette chapelle, M. Dumont voulut la décorer lui-même. Il possédait un secret pour fabriquer des statues avec du papier : il demanda un peu partout dans sa paroisse de vieux journaux ; on lui en apporta des quantités. Il réduisit le tout en pâte et, par des procédés connus de lui seul, il s'ingénia à composer toute une procession de saints personnages en marche vers la Madone et s'en allant demander ses bénédictions : il désirait symboliser de la sorte les pèlerins de tous les siècles implorant de Marie un regard et une faveur ; dans sa pensée, c'était une invitation à tous de suivre les traces de leurs devanciers.

L'idée était excellente : à l'exécuter le bon prêtre avait mis tout son cœur. Par malheur, cela ne suffisait pas, ses figures étaient loin d'être irréprochables, on le plaisanta sur ce point. De plus, cette procession avait le grave inconvénient de masquer en partie la statue miraculeuse. M. Dumont en fit le sacrifice : un beau jour, tout avait disparu.

Les dames de la congrégation furent l'objet des sollicitudes pastorales du saint curé : il s'en constitua le directeur ; trente-trois années durant, il n'omit jamais de les réunir et de leur adresser des allocutions charmantes, neuves et pratiques. On aimait mieux la Très Sainte Vierge, après l'avoir entendu, on était plus fermement résolu à imiter ses saints exemples.

M. l'abbé Dumont s'occupait aussi de l'Offrandier : il fit faire des images de toute grandeur, des médailles et des statuettes de tout module et de tout prix. Il voulait offrir à tout visiteur la faculté d'emporter un souvenir du cher sanctuaire.

Il composa, vers 1845, une petite notice sur Notre-Dame de Brebières. Il y ajouta le *Précis historique* de ses prédécesseurs.

Ce qu'il avait fait pour le sanctuaire de sa Reine, M. Dumont voulut l'exécuter pour son église.

Hélas ! elle était en assez triste état, l'église d'Albert ! Le curé avait un instant caressé le projet de la jeter à bas et d'en construire une autre : une difficulté avec le maire de l'époque, le baron de Chandénier, l'en empêcha, dit-on. Nous serons plus près de la vérité en voyant là un coup de Providence. Dieu est toujours bon, même quand il renverse nos projets. Avec M. Dumont, la ville d'Albert aurait eu une église gothique, fort bien réussie, nous aimons à le supposer. Mais elle eût été relativement petite, car la cité comptait alors 2.500 âmes. Quels regrets nous en aurions, avec une population de 8.000 habitants et l'affluence des pèlerins à certains jours !

Les pauvretés de son église, M. Dumont résolut de les cacher à tous les yeux sous des décors de toute sorte, trophées, pendentifs, statues, tableaux, peintures et sculptures, évêques, martyrs, patrons et patronnes des corporations, madones, grandes scènes de la Bible ou de l'Évangile. Il n'était pas un coin de la voûte, des murailles ou des piliers qui n'eût son ornementation, et tout, répétons-le, était l'œuvre du doyen d'Albert. « On peut regretter (1) que son activité impatiente ne lui ait pas permis de donner à ces figures des traits moins heurtés, à ces couleurs des nuances plus tendres et plus douces ; mais devant ce prodigieux travail, le critique se tait, et l'on ne garde plus qu'un sentiment de sincère admiration pour l'homme qui a su faire tant de choses ».

(1) R. P. Letierce, *Hist. de N.-N.*, 1^{re} édition, p. 265.

III. — *Le Zélateur des Gloires de Marie.*

Le zèle de M. l'abbé Dumont pour l'honneur de sa Madone se manifestait surtout en la grande fête d'Albert, nous voulons dire le 8 septembre de chaque année.

En vue de cette solennité, M. le doyen faisait venir d'Amiens un prêtre de ses amis, M. Vinque, curé de Renancourt, pour les confessions.

Toute la matinée, dès cinq heures, les messes se succédaient à l'autel de Notre-Dame et très nombreuses étaient les communions.

Enfin, voici l'heure de la grand'messe. On voyait arriver les bergers pour honorer leur patronne, ils étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants : quelques-uns d'entre ceux-ci, vêtus en petits Saint-Jean, tenaient en laisse de tendres agneaux couverts de rubans ; des jeunes filles, vêtues de blanc, portaient sur leur tête les gâteaux à bénir pendant la messe ou avaient en mains des houlettes ornées avec soin.

A l'Évangile, M. Dumont montait en chaire, il parlait de la confrérie, de ses joies et de ses deuils, des dons reçus au cours de l'année, des ex-voto offerts par la piété, des faveurs de la Très Sainte Vierge, puis il recommandait les membres défunts aux prières de l'assistance ; en même temps il indiquait le jour où la messe serait célébrée pour le repos de leurs âmes. Cela fait, M. le doyen prononçait une allocution toute vibrante de foi et d'amour, il soulevait son immense auditoire en l'entretenant de sa Reine et versait en tous les cœurs la consolation et la confiance.

Après la messe, on chantait le *De profundis* pour les confrères défunts, puis la procession des bergers --

chose peut-être unique en France — parcourait les rues de la ville : « Nous avons vu souvent des processions plus riches (2), un appareil plus splendide, un cortège plus magnifique, des foules encore plus nombreuses, mais rarement plus de piété, plus de recueillement. Ici on prie, on espère, on aime Notre-Dame ; on lui demande les grâces de la vie et de la bonne mort ; c'est la foi des vieilles générations ». Bergers et bergères forment l'escorte de la divine Pastourelle ; quarante jeunes filles la suivent avec des houlettes dorées, œuvre de M. Dumont en 1841.

Le dimanche suivant, c'était la fête de Notre-Dame pour la ville. Tout Albert était debout pour honorer sa divine Mère, et bien des étrangers accouraient, désireux d'admirer les splendeurs de la procession de ce jour.

Un chagrin attendait M. Dumont le 1^{er} mai 1855. A la faveur des ténèbres, des voleurs brisèrent une verrière de la chapelle donnant sur la place et firent main basse sur les ex-voto de prix, sur les objets d'or et d'argent.

Ce vol sacrilège appelait une réparation. M. Dumont l'imagina éclatante.

Depuis longtemps, M. le doyen voulait une grande fête en l'honneur de Marie : fort de l'assentiment de son peuple, du concours des autorités de la ville, de la pleine approbation de ses supérieurs, il réalisa son dessein le 27 avril 1862, dimanche de Quasimodo.

Vingt-cinq mille pèlerins se rencontrèrent en la ville d'Albert, un clergé très nombreux, le grand séminaire d'Amiens, beaucoup de prêtres de la Picardie et de l'Artois, des dignitaires des deux diocèses, les curés d'Amiens, une délégation du chapitre, enfin Mgr. Bou-

(1) R. P. Letierce, *Hist. de N.-D. de Brebières*, 1^{re} édition, p. 248.

dinet, assisté de deux prélats du Mexique, les évêques de Puebla et d'Anqueterre.

Toute la ville était en liesse et ses rues somptueusement décorées. Le programme de la fête était magnifique : il fut merveilleusement exécuté, comme on pouvait l'attendre de M. l'abbé Dumont.

Le saint prêtre voulait honorer à la fois et Jésus et sa Mère, et le Roi immortel des siècles et la Reine du ciel et de la terre. Il s'inspira pour cela du saint Évangile : les triomphes du Sauveur sont le prix de ses souffrances, comme les gloires de Marie sont la conséquence de ses douleurs.

La procession sortit donc de l'église avec la noble mission de symboliser ces grandes leçons du christianisme. Sept groupes imposants, chacun avec sa couleur spéciale, rappelaient l'une après l'autre les sept douleurs de la Vierge-Mère ; puis venaient les personnages et les instruments de la Passion, représentés ou portés par des ouvriers de la ville ; enfin un arc de triomphe, vrai chef-d'œuvre de patience et d'habileté, s'avancait majestueusement, mû par des agents invisibles et surmonté de l'image de l'Homme des douleurs.

Arrivé à la croix du Plessis, dite aussi croix de la Mission, on bénit le Christ, on le fixe à sa place, après une splendide allocution du P. Guérin.

Au retour, tout est changé : après les ignominies du Calvaire, voici les joies de la Résurrection ; au lieu du divin Crucifié, voici sur l'arc de triomphe Jésus dans toute sa majesté : à le contempler, on reconnaît le Christ trônant au ciel à la droite de son Père. Saluez-le : il va couronner sa sainte Mère.

En effet, le cortège se masse sur la place d'Armes : Mgr l'évêque d'Amiens fait un signe et, sur cet ordre, un voile tombe : au-dessus du petit portail, placée là par les soins du pieux doyen, comme on voit une mère debout sur le seuil de sa maison pour accueillir ses

enfants et les presser sur son cœur, une jolie Vierge apparaît, dont toute la physionomie respire la tendresse et la bonté. Mgr Boudinet bénit cette statue, de nouveau le P. Guérin prend la parole et tout un peuple chante les gloires de sa Reine.

Le soir, la ville entière s'illuminait en l'honneur de Marie, et, ravi d'un si beau spectacle et de tant d'entrain, M. Dumont disait au Ciel sa vive reconnaissance : ses vœux étaient accomplis, plus que jamais sa chère paroisse était la cité de Notre-Dame.

III. — *Mort de M. l'Abbé Dumont.*

Les tristes événements de 1870 frappèrent au cœur le doyen d'Albert. Il vit avec douleur passer et repasser en ville, les uns après les autres, les Français et les Allemands ; il fut consterné de chacune de nos défaites.

« En décembre de cette année terrible, a écrit Mgr Godin (1), notre pauvre église d'Albert devint un soir une prison, où l'armée prussienne entassa plus de cinq cents soldats français ; un poste fut établi sur la place d'Armes, et quand des sentinelles eurent été apostées au portail du temple, les officiers s'en allèrent à leur repos, tranquilles sur le compte de leurs prisonniers, qu'ils savaient harassés de fatigue et gelés de froid ; ils les avaient, du reste, mis sous clefs et sous les verrous... Mais à une heure avancée de la nuit, une porte dérobée, qui donnait sur la cour du presbytère, s'ouvrit tout à coup. Sous quelle pression ? On en accusa mon vénéré prédécesseur. Que le vaillant

(1) Rapport à l'Assemblée des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, 19 novembre 1890. Cf. *Messager de N.-D.*, décembre 1890.

M. Dumont fût capable de ce patriotique méfait, je l'assure; qu'il en fût coupable, je ne saurais le dire. Mais, accusé, et ne voulant ni trahir, ni se trahir, il fut traîné par les cheveux dans son église, qu'on menaçait d'incendier. »

Vers le même temps, un voiturier domicilié dans la ville fut arrêté comme espion et condamné à mort. M. l'abbé Dumont dut le préparer à l'éternité et l'accompagner au supplice. A ses prières en faveur de l'infortuné, dont le crime était loin d'être établi, l'autorité militaire se montra insensible; force fut donc au doyen de s'acquitter de sa lugubre mission.

A la fin, c'en était trop : le cœur du pauvre prêtre était brisé. M. Dumont essaya de se raidir; mais un jour une crise terrible faillit l'emporter : le malade étouffait, sa respiration était extrêmement pénible, il sembla même avoir perdu connaissance pendant quelques instants. Le souvenir de Notre-Dame ramena un sourire sur ses lèvres, la prière le consola et le fortifia, une accalmie se produisit, hélas ! de peu de durée. Le doyen d'Albert s'affaiblissait à vue d'œil, il était presque voué à l'inaction. Néanmoins, homme du devoir avant tout, il entendit encore trois cents confessions au temps pascal, et l'on ne savait alors ce qu'il fallait admirer le plus en ce saint prêtre ou sa force d'âme ou l'énergie de sa foi.

Ce dernier effort acheva de le tuer. Il garda la chambre tout le mois de mai, il ne parut à l'église ni le jour de la première communion, ni le jour de la procession du Très Saint Sacrement : ce fut son sacrifice suprême, il aimait tant de telles fêtes !

Le 14 juin, sa situation empirait, on manda sa famille, il reçut les sacrements. Le 17, un samedi — le jour de la Vierge — M. Dumont rendait le dernier soupir. Il fut inhumé le 21.

« Toute la paroisse (2) pleura en lui un consolateur, un ami, un père, un saint. Il y eut un concours empessé, une affluence considérable à la chapelle ardente : chacun voulait contempler encore une fois ces traits si aimés, si nobles dans la paix du dernier sommeil. Et, comme pour rendre hommage à sa vertu, on faisait toucher à ses mains vénérées des objets de piété, des chapelets, des médailles ; chacun les emportait comme une relique destinée à perpétuer dans les familles le souvenir d'un saint. »

M. l'abbé Dumont avait eu pour vicaires :

- En 1837, M. Leroy ;
- En 1840, M. Delahaye ;
- En 1844, MM. Pruvôt et Oger ;
- En 1844, M. Hatté ;
- En 1846, M. Mâgnez ;
- En 1850, M. Dominique ;
- En 1853, MM. Dominique et Deguéhégnuy ;
- En 1854, MM. Dominique et Bourgois ;
- En 1857, MM. Bourgois et Legendre ;
- En 1862, MM. Bourgois et Delavier ;
- En 1863, MM. Delavier et Tilloy ;
- En 1868, MM. Delavier et Delattre ;
- En 1870, MM. Delavier et Boitelle.

(2) M. l'abbé Delavier, doyen de Crécy, alors premier vicaire d'Albert.

CHAPITRE VII

Transformation du Pèlerinage.

APRÈS la guerre de 1870, le pèlerinage de Brebières entre dans une phase nouvelle : il prend de plus vastes proportions, il gagne en durée, et d'année en année l'action de Marie s'étend de contrée en contrée.

C'est l'aurore des grands jours de Notre-Dame.

I. — *Les Pèlerinages de France.*

« Au lendemain de nos désastres (1) — et quels désastres, grand Dieu ! — la France s'est recueillie au pied des autels, elle a puisé dans la conscience de ses fautes le désir de les réparer. Nous avons tous péché, voilà le cri échappé de toutes les poitrines où repose la croyance à un Dieu juste et bon. Et alors, comme toute nation qui ne veut pas mourir, la France s'est retournée vers l'Auteur de la vie, pour lui demander de nouvelles forces. Tout ce qu'il y avait en elle de foi religieuse s'est réveillé sous le coup de l'épreuve, et ses espérances comme ses craintes ont éclaté dans les accents mille fois répétés de la prière publique. Après les jours de deuil qu'elle vient de traverser, la France éprouve le besoin de prier; elle croit, elle espère, ne cherchez pas autre chose dans ces milliers de voix qui se répondent du Rhin à la Loire et

(1) Mgr Freppel, lettre sur les pèlerinages diocésains, 26 juillet 1873. Cf. *Œuvres oratoires et pastorales*, I, pp. 326, 327.

des Alpes aux Pyrénées. C'est l'âme d'un peuple qui cherche à retremper son énergie, partout où lui apparaîtrait quelque signe des miséricordes divines. A Chartres, il se rappelle les vieux jours de son histoire, en invoquant la Vierge puissante dont la main protectrice s'était étendue sur son berceau. A Paray-le-Monial, il puise l'esprit de sacrifice et rallume la flamme du dévouement, au contact du Sacré-Cœur de Jésus. A la Salette, il recueille les avertissements prophétiques, qui, mieux écoutés, lui eussent épargné tant de ruines ; et sur la douce figure de la Vierge consolatrice de Lourdes ou de Pontmain, il lit la promesse de sa résurrection. Non, rien de plus spontané qu'un pareil mouvement, où grands et petits, prêtres et fidèles, tous se rencontrent dans un même sentiment de confiance et d'amour. Rien de moins politique que ces courants de piété qui viennent traverser l'histoire d'un peuple, après de grandes calamités. Ce n'est pas l'esprit du monde, mais le souffle de Dieu qui agite ces masses et les entraîne dans les lieux où se prépare le salut. »

Comment cette idée était-elle née ?

Un jeune prêtre de Paris, l'abbé Thédénat, vicaire à Saint-Gervais, pria en octobre 1871 sur la tombe du bienheureux curé d'Ars. La pensée lui vint de travailler au relèvement de la France par les pèlerinages : aux blasphèmes de l'impiété, il fallait répondre par des cris de foi retentissants, à la haine du Christ et de l'Eglise par de publiques manifestations d'amour ; on voulait arracher la France à Dieu, il convenait de la ramener, au contraire, aux pieds de Jésus-Christ.

Le jeune prêtre s'ouvrit de ses desseins à l'Association de Notre-Dame du Salut, œuvre née dans la capitale aux jours sombres de la Commune. Il rêvait d'un pèlerinage national, où tous les diocèses, toutes les provinces de France et la plupart des villes seraient représentés. Il fut écouté et le projet fut lancé d'un

pèlerinage à la Salette. Selon toute apparence, on allait au-devant d'un échec : c'était la pensée des sages de ce monde, mais une fois de plus les sages avaient tort. En effet, « la France était prête à l'impulsion (2), elle n'attendait qu'un signal, qu'un cri de ralliement pour se précipiter dans une nouvelle croisade ». Le 18 août 1872, trois cent-soixante-quinze prêtres et des milliers de fidèles étaient sur la sainte Montagne avec Mgr Paulinier, évêque de Grenoble.

Au moment où l'abbé Thédénat priait sur la tombe du curé d'Ars, un prêtre bourguignon — le curé de Saint-Nicolas de Beaune — était aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. Frappé du spectacle offert à ses yeux par les pèlerins venus à la grotte de Massabielle, des miracles nombreux accomplis en ce lieu, il se demanda si l'on ne pourrait pas attirer à Marie une grande nation malade pour la guérir, la France meurtrie et mutilée. Bientôt un Comité s'organisait et le 8 décembre 1871, un appel en ce sens était adressé au pays tout entier. Dès le mois de mai suivant, la ville de Lourdes était envahie par de pieuses caravanes et ces fêtes ininterrompues furent couronnées par le pèlerinage national d'octobre 1872. La France entière tressaillit alors aux discours inoubliables des RR. PP. Chocarne et Didon, des évêques de Tarbes et de Carcassonne et de l'archevêque d'Auch, NN. SS. Pichenot, de la Bouillerie et de Langalerie. En moins de six mois, Lourdes avait reçu cent mille pèlerins, et trois cents bannières, venues de partout, disaient à la Vierge l'indéfectible espoir de la France en sa Reine toujours aimée.

A ce souffle parti de la Salette et de Lourdes, tous nos vieux pèlerinages reprirent une vie nouvelle, de

(2) Cf. *La France à Lourdes*, p. 3.

toutes parts l'on vit des foules acclamer Jésus et sa Mère.

« Les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs », disait M. Thiers à la tribune française, non sans un sourire de scepticisme; peut-être fut-il applaudi par un grand nombre de ses collègues.

On les y fit rentrer et, depuis cette époque, la France est constamment sillonnée par des voyageurs d'un nouveau genre, les pèlerins de la foi et de l'espérance.

II. — *L'Heure providentielle pour Albert.*

Le 10 septembre 1871 — dimanche dans l'octave de la Nativité de la Très Sainte Vierge — un enfant du pays assistait à la fête, traditionnelle pour sa ville natale, de Notre-Dame de Brebières. C'était le R. P. Letierce, de la Compagnie de Jésus. La procession se déroulait superbe à travers les rues de la cité, quand on passa devant la maison où gisait, gravement malade, la plus jeune sœur de ce religieux. Elle s'était fait placer à la fenêtre, elle voulait une fois encore contempler le cortège de la Reine du Ciel. A cette vue, la pensée vint au P. Letierce de demander à Marie la guérison de sa sœur; s'il était exaucé, il s'engageait à écrire l'histoire de Notre-Dame de Brebières. Bientôt il se reprocha sa promesse conditionnelle comme un manque de générosité au service de la Mère de Dieu. Prosterné à son autel, il résolut, quoi qu'il advint, de se livrer à ce travail.

L'histoire de Notre-Dame de Brebières parut le 15 août 1872. Elle fut pour beaucoup de lecteurs une révélation : « Merci, mon Révérend Père, écrivait Mgr Boudinet (1), pour mon diocèse, pour Albert, pour

(1) Mgr Boudinet au R. P. Letierce, 10 septembre 1872.

la Très Sainte Vierge et pour moi. J'avais trouvé charmant et bien écrit ce que j'avais lu dans les derniers numéros du *Dimanche* : je ne doute pas qu'en lisant votre livre ce charme continue. Que mon cher peuple aime donc la Sainte Vierge ! Quelles sources de grâces et de bonheur nous avons là ! Grâce à vous, cher Père, nous n'aurons plus besoin d'aller dans les Alpes ou dans les Pyrénées, le royaume de Dieu est tout près de nous ».

Le 30 juillet 1871 était arrivé en la ville d'Albert un nouveau doyen, M. l'abbé Édouard Friant. Né à Liéramont, successivement professeur au petit séminaire de Saint-Riquier et vicaire à Péronne, il avait toujours admiré les fêtes religieuses, célébrées par la ville de Saint-Quentin en l'honneur de l'illustre martyr qui lui a donné son nom. M. l'abbé Friant rêvait aussi pour Notre-Dame un surcroît de gloire, une neuvaine organisée.

Le pieux doyen exposa ses vues à l'autorité diocésaine et à ses confrères. Partout elles furent accueillies avec grande joie. A son tour, le P. Letierce lança cette idée à la fin de son histoire de Notre-Dame.

L'heure était propice : on résolut de commencer en 1872. Le prédicateur de la première neuvaine était tout trouvé : c'était le P. Letierce. Son amour pour Notre-Dame, ses recherches en vue de son histoire, sa légitime popularité dans Albert, son talent incontesté, tout le désignait pour cette haute mission.

Il sut la remplir avec honneur. Et nombreuses furent les paroisses à se grouper à jour fixe autour de l'autel de Marie.

III. — *Les Premières Neuvaines.*

La neuvaine de 1872 fut un succès.

Outre les paroisses du doyenné d'Albert, on y vit accourir Corbie et Villers-Bretonneux, Les Bœufs, Maricourt et Montauban, Bray et une partie du Santerre. Amiens y envoyait le jeudi, par train spécial, un millier de pèlerins.

Le dimanche 15 septembre, la procession de Notre-Dame eut un éclat inaccoutumé : quinze arcs de triomphe avaient été élevés à la gloire de Marie, les rues étaient pavoisées, une foule escortait sa Reine. L'évêque d'Amiens était venu pour s'unir à son peuple ; mais, déjà malade, le prélat avait trop présumé de ses forces, il dut s'abstenir de présider la procession. Détail touchant, tandis que tout Albert entourait la Vierge bien-aimée, on pouvait voir à l'autel de Marie le bon évêque priant pour son peuple et demandant à la Mère de Dieu de le bénir « maintenant et à l'heure de sa mort ». Mgr Boudinet rendit le dernier soupir le 1^{er} avril 1873.

A la date du 16 juillet 1873, MM. les vicaires capitulaires avaient ajouté ce *post-scriptum* au compte rendu des conférences diocésaines : « De plusieurs côtés, on a manifesté le désir de voir s'organiser cette année de nombreux pèlerinages vers le sanctuaire de Notre-Dame de Brebières. Nous nous associons avec empressement à ces vœux. Notre diocèse a été magnifiquement représenté à Lourdes. N'y aurait-il pas quelque chose à faire à l'époque des pèlerinages d'Albert ? A notre tour, nous livrons cette pensée à la piété de nos frères dans le sacerdoce et à l'examen de MM. les doyens ».

Le 10 août, dans toutes les églises de Picardie lec-

ture était donnée de la circulaire suivante de MM. les vicaires capitulaires (1) :

« Un mouvement mystérieux et en quelque sorte irrésistible emporte la France chrétienne vers les sanctuaires de Marie. La prière, timide autrefois et presque réduite à se cacher, éclate maintenant comme une clameur immense de l'Orient à l'Occident, et du Nord au Midi. Partout où l'on raconte que du Cœur de Jésus ou des lèvres de la Vierge immaculée est tombée une parole de salut, des foules étonnées de leur nombre se rencontrent et s'unissent dans un même cri de supplication et de foi. Prêtres ou fidèles, nous avons été de ces foules, nous avons fait partie de ces multitudes, et nous pouvons affirmer que nous avons vu humblement prosternés à côté de nous des hommes auxquels on ne peut reprocher de manquer d'intelligence, ni d'instruction, ni d'esprit, ni de caractère, ni de cœur, ni de bravoure, ni de patriotisme. — Convaincus ? Ils le sont ; leurs adversaires leur ont rendu cette justice, et ce n'est pas pour notre foi un médiocre honneur.

« Le diocèse d'Amiens n'a pas été des derniers à prendre part à ces manifestations pieuses et à ces pèlerinages lointains. Mais, parce que, parmi vous, il en est un grand nombre qui n'ont pu s'associer que par leurs regrets et par leurs vœux à ce magnifique élan ; parce que, d'ailleurs, nous avons tout près de nous un sanctuaire qui nous appartient en propre, si nous pouvons ainsi parler ; parce que Notre-Dame de Brebières est pour nos contrées une source de grâces et un lieu de bénédictions, il nous a paru que nous devions cette année donner plus d'éclat à ce pèlerinage traditionnel. »

La neuvaine de 1873 fut donc plus suivie encore que sa devancière. Outre les paroisses venues l'année précédente, on y remarque Beaurains, Puisieux, Buc-

(1) C'étaient MM. Morel et Fallières.

quoy, Mailly, Beauval (avec six cents personnes). Le prédicateur fut M. le chanoine Mortreux, supérieur de l'institution Saint-Jean de Douai. Pèlerin d'Albert en juillet avec ses élèves, il leur avait adressé une allocution de toute beauté : séance tenante, il avait été invité à prêcher la neuvaine.

Au cours de ces fêtes, il y eut une journée solennelle entre toutes, ce fut celle du lundi 15 septembre. Mgr Lequette, évêque d'Arras, était à Albert, ce jour-là, avec cinq cents prêtres et dix-huit mille pèlerins. Une estrade avait été dressée sur la place du Square, aujourd'hui place Faidherbe, et un autel y avait été placé. Malgré les menaces du temps, le pontife s'y rendit pour célébrer une messe basse et l'abbé Mortreux se surpassa.

L'après-midi, Mgr Lequette monta dans la chaire d'Albert : après avoir rappelé les souvenirs de son enfance, ses nombreux pèlerinages à Notre-Dame de Brebières, il commenta avec un rare bonheur ces quatre invocations des litanies de la Très Sainte Vierge : Refuge des pécheurs, Santé des malades, Consolation des affligés, Secours des chrétiens.

En 1874, le nouvel évêque d'Amiens, Mgr Bataille, ouvre en personne la neuvaine de Notre-Dame. Elle est prêchée par le P. Henriot et le P. Lejeune, de l'Ordre



Mgr Lequette.

des Frères Prêcheurs. Le pontife célèbre la messe sur la place Faidherbe, il préside la procession des bergers, et l'après-midi le P. Lejeune et l'évêque prennent tour à tour la parole pour chanter à l'envi les gloires incomparables de la Reine du ciel.

Le prédicateur de 1875 fut le chanoine Codant, missionnaire apostolique du diocèse de Versailles : vingt mille personnes prirent part à cette neuvaine.

En 1876, le P. Ponche, de la Compagnie de Jésus, est appelé à célébrer Notre-Dame de Brebières. La neuvaine fut suivie jusqu'au 16 octobre d'une mission des plus fructueuses. Au P. Ponche revient l'honneur de la fondation du patronage d'Albert. L'inauguration en fut faite le 9 juillet 1877.

M. le chanoine Mortreux revint à Albert pour l'octave de 1877. L'année suivante, on entendit le P. Jean de Saint-Etienne, gardien des Franciscains d'Amiens ; on revit en 1879 et 1880 le P. Henriot, en 1881 le P. Letierce, en 1882 le P. Henriot.

Rappelons d'un mot la grande procession du 12 septembre 1880, sous la présidence de Mgr Guilbert, évêque d'Amiens. Nul n'a oublié sa superbe improvisation sur la confiance en la Mère de Dieu. A entendre ce prélat, on devinait en lui l'enfant de Notre-Dame-sur-Vire et l'apôtre toujours éloquent de Notre-Dame du Laus et de sa Sainte Bergère, la Bienheureuse Benoîte.

Il nous est bon de saluer Mgr Guilbert au sanctuaire de Brebières. La reconnaissance y a gravé son nom sur le marbre et son souvenir y sera gardé d'âge en âge. Nous ne saurions nous défendre d'un certain attendrissement en écrivant son nom en cette histoire. Mgr Guilbert fut le premier artisan des gloires, insoupçonnées alors, de notre sainte Madone.

Notons en même temps de nouvelles recrues pour Notre-Dame : en 1880, le doyenné de Roisel avec cinq

cents pèlerins et le doyenné de Conty ; en 1882, les paroisses de Picquigny et de Vignacourt.

Avec la neuvaine de 1882, le ministère de M. l'abbé Friant se terminait en la ville d'Albert. Quelques jours



L'abbé Friant.

après il prit possession de la cure de Saint-Jacques d'Amiens.

Nous ferons nôtres les paroles de son premier vicaire à cette époque : « Le pèlerinage d'Albert (2) compte plusieurs siècles d'existence ; mais la neuvaine des pèlerinages paroissiaux avec exercices publics et prédications du jour et du soir, est l'œuvre de M. l'abbé Friant. Qu'il nous soit permis d'offrir le

(2) Compte rendu de la neuvaine de 1882 dans *le Dimanche*.

témoignage de notre sympathie et de nos regrets les plus vifs à ce pasteur zélé et vraiment selon le cœur de Dieu, qui s'est tant dévoué pour la paroisse et pour le culte de Notre-Dame de Brebières. Nous adorons les desseins de la Providence qui nous l'enlève et nous prions la divine Bergère de bénir la nouvelle houlette, que le premier Pasteur du diocèse vient de lui remettre entre les mains ».

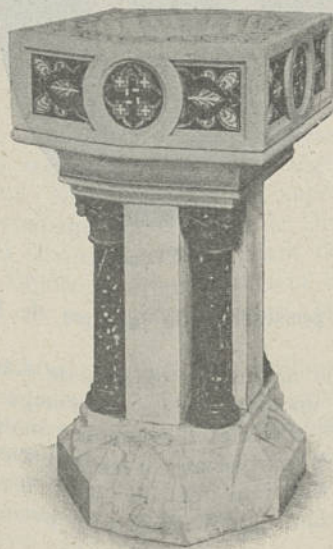
M. l'abbé Friant avait eu pour vicaires :

En 1871, MM. Delavier et Boitelle ;

En 1872, MM. Boitelle et Vaquette ;

En 1874, MM. Vaquette et Houllier ;

De 1875 à 1882, MM. Vaquette et Polleux.



Bénitier.

LIVRE DEUXIÈME

La Lourdes du Nord.

C'est le nom donné à Brebières en des circonstances mémorables, par le glorieux pontife Léon XIII.

Nous allons voir Notre-Dame conquérir vaillamment ce beau titre.

CHAPITRE PREMIER

Un grand Projet.



LE 1^{er} octobre 1882 M. l'abbé Godin arrivait en la cité d'Albert, accompagné de trois cents Amiénois. Dans son discours d'installation, il disait au peuple confié à sa garde : « Je vous apporte, avec mon cœur, une grande ambition, celle d'être le premier ouvrier dans votre monde de travailleurs. »

Du nouveau doyen d'Albert, on attendait beaucoup, on le savait homme à remplir ce programme : il a dépassé toutes les espérances.

I. — *L'Œuvre nécessaire.*

« L'église d'Albert, bâtie en des temps difficiles (1), après la ruine de la cité, en 1653, a été construite avec des matériaux peu solides. Les piliers, faits de moellons

(1) Rapport de l'architecte du Gouvernement, 18 décembre 1882. Cf. *Messageur de N.-D.*, janvier 1884.

du pays, sont des supports aussi précaires que fragiles. Les murailles entaillées plusieurs fois pour l'établissement de nombreuses tribunes n'offrent aucune garantie de sécurité. Le clocher, dont la masse énorme domine l'église, menace ruine. La tour est lézardée sur toute sa hauteur, les contreforts se sont détachés des murs, et, malgré les tirants et les armatures multiples qui peuvent quelque temps encore arrêter sa chute, il me paraît prudent de songer à sa prochaine démolition. Ajouterai-je que l'église est insuffisante? Bâtie pour une population de 2,000 âmes, elle doit servir aujourd'hui à 6,000 et un avenir prochain lui en donnera davantage encore. »

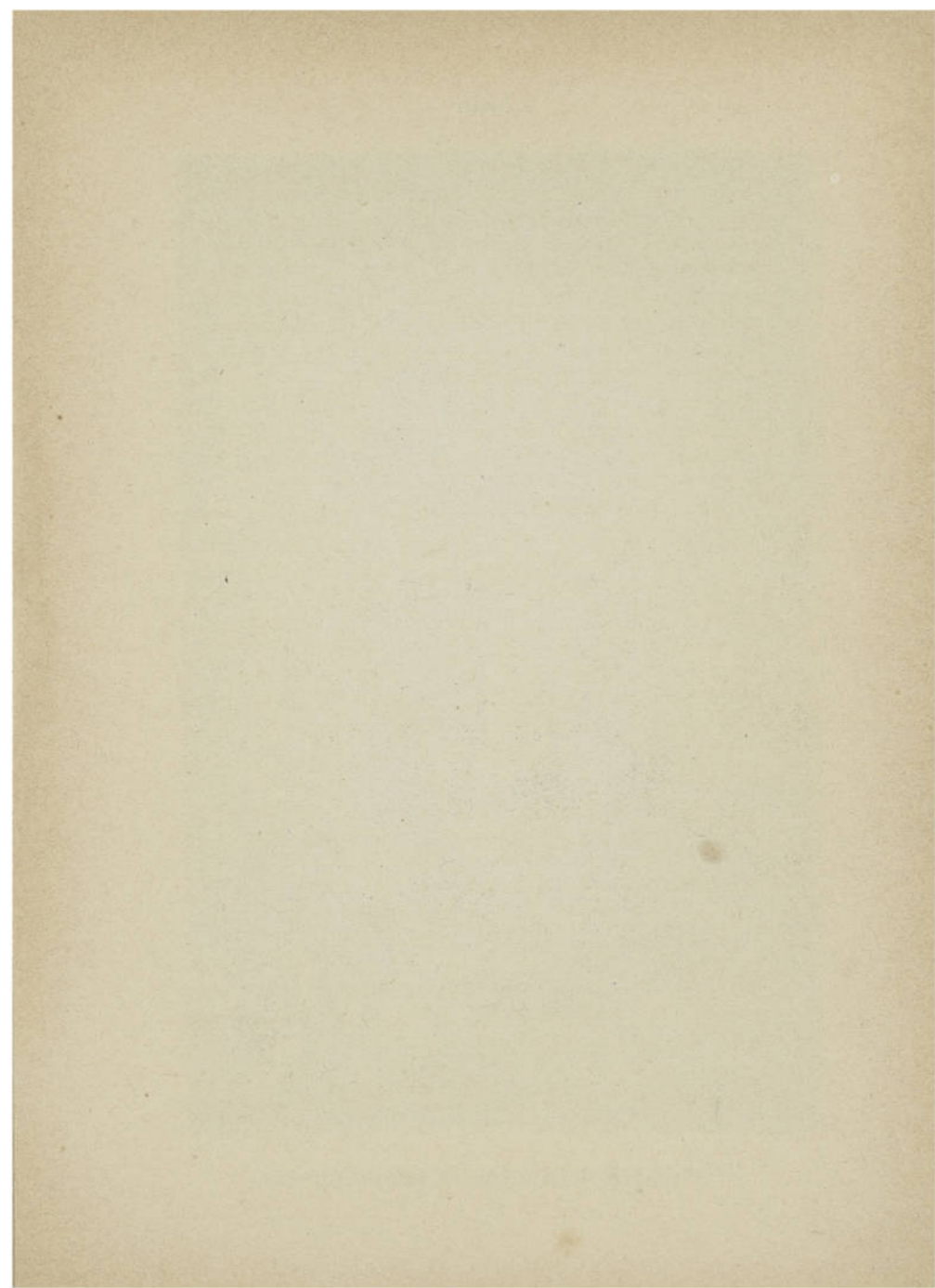
Ce rapport n'avait rien d'exagéré : on s'en aperçut à la fin de 1893, quand on rasa la vieille église d'Albert : « Les murailles disjointes (2), formées de moellons et de pierres d'Étinehem, mal liées par un mortier sans chaux, sont tombées facilement sous la pioche et ne nous ont rien appris sur le passé, sinon les ravages du feu. Toute l'église, jusqu'à hauteur d'homme, dans ses piliers et ses murailles, avait ses pierres calcinées, revêtues d'un enduit qui a endormi la prudence de plusieurs générations. Il n'y a qu'une voix pour dire : « Comment tout cela a-t-il pu rester debout ? »

Chacun, du reste, avait pleinement conscience de la nécessité impérieuse d'une nouvelle église en la ville d'Albert. Lors de sa première visite à ses paroissiens, M. l'abbé Godin entendit partout le même joyeux refrain : « Vous nous bâtirez une église ».

C'était, pensait-on, chose assez facile.

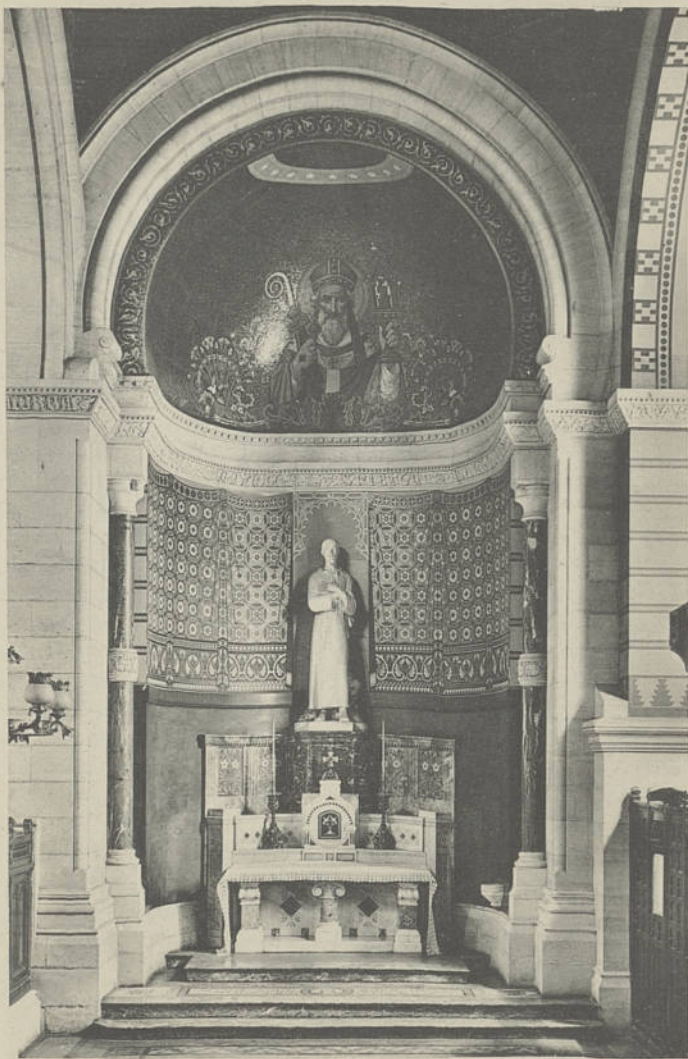
Il y avait à Albert un député : il avait promis à M. l'abbé Friant d'obtenir cent mille francs du gouvernement. On comptait sur ce premier appoint pour amorcer l'entreprise.

(2) *Messenger de N.-D.*, mars 1894.

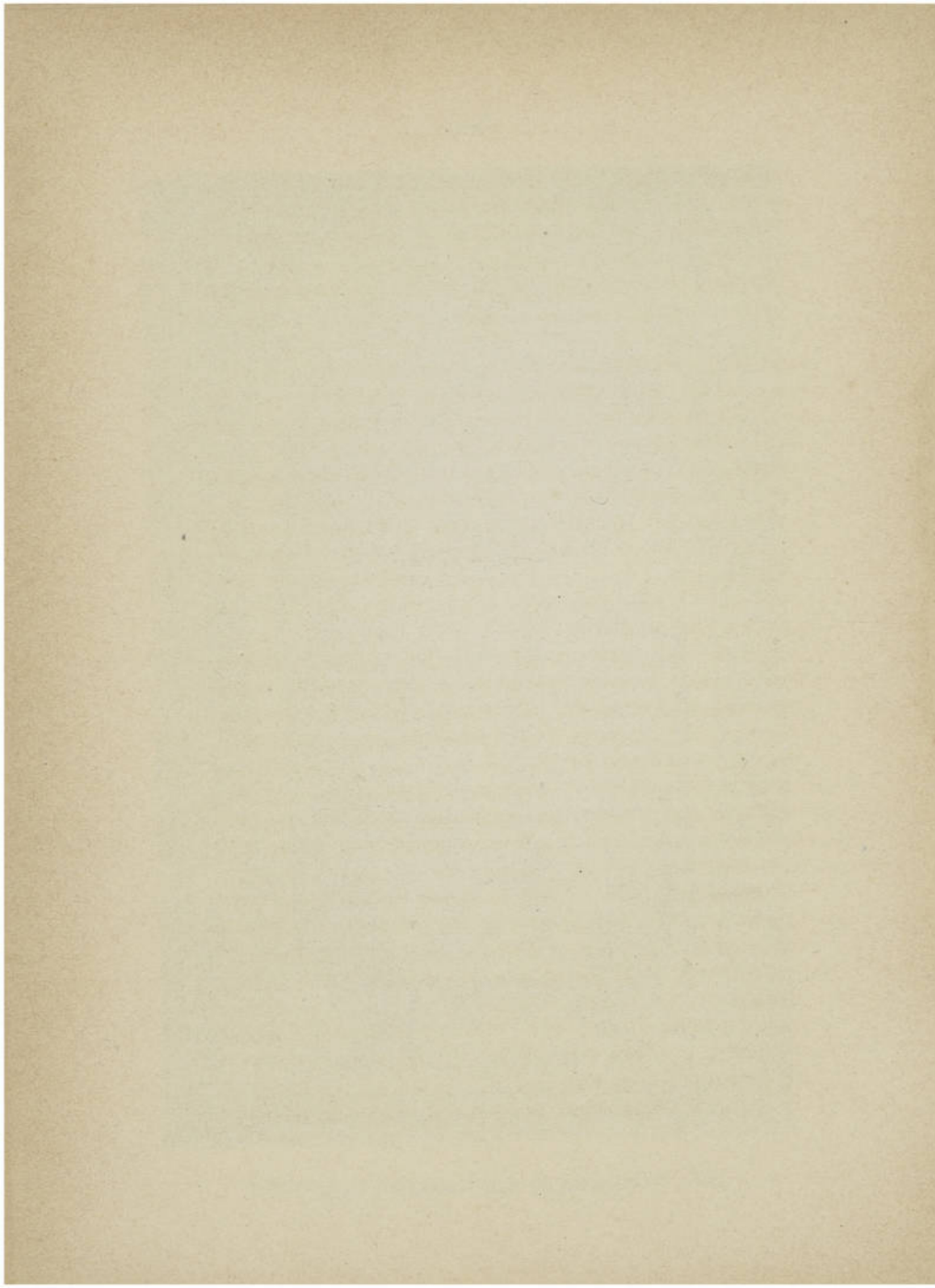




Chapelle de Saint-Gervais et de Saint-Protais.



Chapelle de Saint-Benoît Labre.



Cet espoir ne devait pas se réaliser. M. Alfred Toulet avait-il vraiment tenté des démarches restées infructueuses ou bien avait-il peur d'un échec ? Nous n'en savons rien, mais, pressé d'exécuter sa promesse, le député garda le silence et ne voulut plus s'engager à rien.

On se rabattit sur un autre expédient. Son frère, M. Albert Toulet était maire de la ville : chaud partisan d'une nouvelle église, conseiller général, personnalité fort en vue et très populaire, il mit toute son influence et toute son activité au service du projet de construction, il voulait lui obtenir le bénéfice d'une loterie d'un ou de plusieurs millions. On vécut des mois entiers de cette pensée, on se crut même tout près du but, quand on vit arriver à la Présidence du Conseil des ministres un Picard, un ami personnel du maire d'Albert, M. Goblet : avec pareil appui, l'autorisation ne pouvait être refusée.

Elle ne le fut pas, en effet, elle fut seulement ajournée..... aux calendes grecques. « Certainement, fut-il répondu, la loterie en faveur de l'église d'Albert est chose excellente, nous ne refusons pas notre concours ; mais il vous faut attendre quelque peu. Laissez passer avant vous le musée d'Amiens. Nous verrons ensuite. »

Dès ce moment, tout était fini de ce côté, car, au bout de quelques mois, M. Goblet ne serait plus ministre et tout croulerait.

Cependant, l'idée d'une nouvelle église faisait son chemin et, dans la ville et dans la région, tout le monde escomptait à brève échéance le commencement de ce vaste labeur, tout le monde l'appelait de ses vœux ; bref, il n'y avait plus à reculer.

Pas moyen de songer à recourir à la ville : la cité était déjà obérée ; elle promettait au projet toute sa sympathie. Elle ne pouvait aller plus loin.

De la fabrique, rien à attendre : les membres de

cette assemblée se crurent de sages administrateurs en refusant d'appuyer un emprunt de cent mille francs : ils n'avaient pas de garantie sérieuse à offrir.

Le nouveau doyen restait donc seul en face d'une tâche colossale : « Quand une œuvre est nécessaire, a dit saint Vincent de Paul, il faut l'entreprendre sans crainte ; Dieu y pourvoira. »

Au fond, le dessein du Ciel s'est éclairci depuis. Marie voulait être tout à fait chez elle. Elle refusait tout concours administratif, elle ne voulait voir ni l'État, ni la commune, ni la fabrique émettre un jour des prétentions sur sa demeure ; elle désirait tenir son palais de la libre générosité de ses enfants bien-aimés, par l'entremise de son Gardien.

II. — *Le Curé d'Albert.*

Mgr Anicet-Marie Godin est né à Dompierre-sur-Authie, le 8 avril 1840 ; en son enfance, il put admirer tout à son aise la belle et vaste église de son village, sans contredit, l'une des plus remarquables de la région ; il lui fut aussi donné de visiter fréquemment les ruines de l'abbaye célèbre de Dommartin ; ces leçons ne furent par perdues pour lui, il y prit le goût des choses et des monuments ecclésiastiques.

Successivement élève de Saint-Riquier et de Montdidier, il s'y distingua par la rectitude de son jugement, la richesse de son imagination et la puissance de son intelligence. Au Grand Séminaire d'Amiens, il eut le bonheur de rencontrer un homme de grande valeur en la personne du supérieur de cette maison, M. Gillot : il l'aima et sut s'en faire aimer.

Prêtre le 19 décembre 1863, il fut nommé directeur de la maîtrise de la paroisse Notre-Dame, puis professeur à l'école ecclésiastique de Roye. En 1869, il devint

vicaire à Saint-Jacques d'Amiens : à ces fonctions il ajouta, dès 1872, l'aumônerie de l'école normale.

Entre temps, il s'était fait connaître par des aptitudes merveilleuses : ferme et bon, formé à l'école d'un curé modèle, travailleur infatigable, âme ouverte à toutes les grandes et nobles causes, il savait tenir une plume et manier la parole ; très aimé dans la paroisse, il était aussi fort apprécié de toute la ville d'Amiens, surtout depuis certain Avent prêché à la cathédrale.

Devenu doyen d'Albert, il y fut aussitôt très populaire. Sa voie était toute tracée à l'avance. Dans la pensée de tous, il était destiné à construire une nouvelle église et à promouvoir le culte de la Sainte Vierge : « M. l'abbé Godin, disait une femme de beaucoup d'esprit, n'est pas nommé curé d'Albert, mais curé de Notre-Dame d'Albert. Il y a une nuance. »

Lui-même était fier de sa mission, il l'acceptait avec joie et, comme beaucoup d'autres, il comptait sur l'appui des puissances de ce monde pour la remplir.

Il avait, du reste, une vieille dette de reconnaissance à payer à Notre-Dame. Le 9 avril 1868 — après un sermon sur la Passion prêché en l'église de Nesle — il avait été atteint d'un terrible mal de gorge : il en vint à ne pouvoir ni parler, ni manger ; il maigrissait à vue d'œil, il toussait continuellement, on le croyait poitrinaire.

La supérieure des Religieuses du Louvencourt de Roye eut pitié du jeune prêtre ; elle fit venir le docteur Libermann et celui-ci découvrit la cause du mal : « Vous avez, dit-il au malade, le plus beau polype que j'aie jamais vu. Si vous voulez me suivre à Paris, je vous guérirai. »

Le jour même, l'abbé Godin partit pour la capitale, le bon docteur lui prodigua tous les soins, hélas ! sans améliorer beaucoup sa situation. Un jour, il lui dit : « Demain, vous célébrerez la messe à l'autel de Notre-

Dame des Victoires, je vous la servirai et nous verrons bien si nous ne réussissons pas à vous guérir ».

Le lendemain, la messe fut dite comme il avait été convenu ; une heure plus tard, l'opération nécessaire était faite avec succès et le docteur Libermann pouvait répéter le mot si connu : « Je le soignai, Dieu le guérit ». Dès l'instant, en effet, M. l'abbé Godin recouvra sa riche santé.

Cette grande faveur de Notre-Dame méritait un éclatant merci. Le doyen d'Albert était heureux de l'adresser à sa Bienfaitrice : la nouvelle église serait son hymne d'action de grâces à la Reine du Ciel. Toutefois, à cette époque de sa vie, il ne savait guère où la Providence allait le conduire.

Le jour où il aperçut clairement sa route, quand il vit sombrer l'une après l'autre toutes les espérances sur la réalisation desquelles il comptait pour son œuvre, son premier sentiment fut de l'effroi en face du labeur immense à fournir.

Voici, en effet, le problème : il fallait une église, c'était chose absolument nécessaire ; Albert avait six mille habitants, c'était le centre d'un pèlerinage appelé à se développer, il était indispensable de faire grand et beau. Des millions devaient être consacrés à ce travail. Ces ressources, où les trouver ? Il y avait un seul parti à prendre désormais : les créer, c'est-à-dire les solliciter de la piété et de la générosité des fidèles.

L'évêché d'Amiens fut consulté plus d'une fois : des deux vicaires généraux, l'un disait : « Soyez prudent », l'autre : « Vous êtes jeune, vous pouvez réussir, à la condition de prendre votre temps ; » l'évêque d'Amiens fut plus affirmatif : « Soyez sans crainte, disait-il, c'est une église de pèlerinage, vous travaillerez donc pour la Très Sainte Vierge ; le succès est assuré, c'est chose évidente. La France donne sans compter pour les sanctuaires de la Mère de Dieu ».

Le doyen d'Albert recevait même réponse de l'auguste Madone quand, agenouillé à son autel, il la pria de manifester ses desseins : au fond de son cœur retentissait toujours le mot de l'Évangile : « Tout est possible à la foi » (1).

Malgré cela pourtant, le Gardien de Notre-Dame avait encore des moments d'hésitation : on aurait pu craindre à moins. En proie à ces sentiments, il passa bien des nuits sans sommeil, tout occupé à échafauder de beaux projets, et à en remarquer ensuite, hélas ! le point faible. Une nuit, il se leva, il se mit, pour tuer le temps, à compulsier de vieux papiers : tout à coup, il tomba sur une lettre de M. l'abbé Devillers à ses paroissiens de Saint-Jacques d'Amiens : pour bâtir son église, le curé proposait aux siens des souscriptions d'une durée de quatre ans. M. l'abbé Godin lut et relut cette lettre, il fit son calcul ; « c'est une idée, se dit-il, voilà bien mon affaire ».

Les bâtisseurs d'église à l'expérience desquels il eut recours lui donnèrent très bon espoir ; un de ces prêtres lui dit même un jour ces consolantes paroles : « Que redoutez-vous donc ? On ne vous demande pas de tout faire en un clin d'œil. Songez-y, avec quarante mille francs, vous pourrez payer le travail d'une année. Commencez le plus tôt possible, vous irez suivant vos ressources ; les dons, je vous l'assure, ne vous feront pas défaut ».

On devine la valeur d'un pareil encouragement pour le doyen d'Albert. Il se met à méditer ces mots si simples et si vrais, puis il retourne à l'évêché. De nouveau, Mgr Guilbert le reconforte, puis il lui dit : « Tenez, voici mon offrande ; c'est peu, mais je veux aussi vous remettre une lettre, elle vous accrédi-tera auprès des

(1) *Omnia possibilia sunt credenti*, S. Marc IX, 22.



fidèles. N'ayez pas peur, le Ciel est avec vous ». Séance tenante, il écrivit la lettre suivante :

« Mon cher Curé,

« Il y a longtemps, je le sais, que les vœux de mes vénérés précéceseurs appelaient la reconstruction de l'église d'Albert.

« Le moment me paraît venu d'entreprendre une œuvre si nécessaire, et c'est à vous que la Providence impose ce labeur. Vous serez soutenu par le dévouement de vos paroissiens, les premiers intéressés à une semblable entreprise. La piété du diocèse d'Amiens, sa dévotion envers Notre-Dame de Brebières ne consentira pas à rester étrangère à l'édification d'un temple destiné à glorifier Marie et à nous assurer la protection et les grâces dont elle a favorisé les générations qui nous ont précédés.

« Je bénis et je remercie d'avance tous ceux de mes diocésains qui vous prêteront le concours de leur zèle et de leurs aumônes.

« Je vous bénis, vous, Monsieur le Curé, d'une bénédiction spéciale et je vous assure de mes sympathies et de mon entier dévouement.

« 2 février 1883. A. V. F., évêque d'Amiens. »

Fort de la bénédiction de son évêque, le doyen d'Albert fit alors un grand acte de foi : « Mère, dit-il à Marie, vous voulez une église ; vous l'aurez. Vous êtes une Reine, la Reine du Ciel et de la terre, je vous promets une maison royale, un palais, une basilique. Aidez-moi, soutenez-moi ».

C'étaient des années de travail en perspective. Heureusement pour lui, le curé d'Albert n'était pas homme à s'effrayer : enfant de l'obéissance, il était en même temps le fils de l'espérance et de la confiance quand même.

Mgr Godin a eu pour vicaires :

En 1882, MM. Vaquette et Polleux ;

En 1883, MM. Vaquette, Polleux et Legrand ;

En 1888, MM. Polleux, Legrand et Magnier ;

En 1890, MM. Polleux, Legrand et Sannier ;

En 1895, MM. Polleux, Legrand, Friant et Pouillet ;

En 1896, MM. Legrand, Friant et Pouillet ;

En 1897, MM. Friant et Pouillet ;

En 1900, MM. Friant, Pouillet et Cardon ;

En 1904, MM. Friant, Cardon et Sauvage.

III. — *L'Architecte de Notre-Dame.*

Un jour, M. l'abbé Godin avait rencontré dans l'église Saint-Jacques d'Amiens un homme jeune encore et dont la réputation était déjà grande. Il y était appelé par le curé de la paroisse en vue de donner au temple ses verrières et au sanctuaire son ornementation. Le vicaire et l'architecte se lièrent d'amitié.

C'était M. Edmond Duthoit, fils et neveu des *imagiers du XIX^e siècle*, les frères Duthoit. Élève de Viollet-le-Duc, il avait visité à vingt-cinq ans la Syrie, la Palestine et l'île de Chypre. Grâce à lui et à ses notes rapportées d'Orient, on avait enfin trouvé, affirmait Viollet-le-Duc, la transition de l'art grec et de l'art romain à l'art byzantin.

En 1866, M. Duthoit avait été chargé par la Turquie de l'inspection des ouvrages de défense de ses côtes ; un peu plus tard, il dirigea en Asie-Mineure les fouilles faites à Assos. Il reçut plusieurs missions en Algérie, il fut choisi comme architecte des monuments historiques de ce pays, puis de la Tunisie ; il restaura l'église de la Nativité à Bethléem, le château de Sully et beaucoup d'autres, les églises de Montataire, de Senlis, de Saint-Etienne de Beauvais, de Saint-Martin-au-Bois,

de Namps-au-Val, de Berteaucourt-les-Dames et la chapelle de Rue ; il construisit les églises de Brias et de Souverain-Moulin, il décora magnifiquement la cathédrale de Boulogne, il érigea la plupart des monuments commémoratifs de la guerre de 1870 en nos contrées. En un mot, c'était un homme qui avait fait ses preuves.

Aux premières ouvertures du doyen d'Albert, M. Duthoit fut ravi d'avoir à entreprendre une œuvre grandiose pour Dieu et pour Notre-Dame. Il se mit au travail avec enthousiasme, il recueillit ses souvenirs, il consulta ses notes : « Je lui avais à peine (1) énoncé l'idée-mère de cette œuvre qu'il me l'apportait réalisée et au-delà dans les magnificences d'un projet qui n'a guère changé. Alors, nous nous rapprochâmes dans l'intimité d'une même pensée, dans la fièvre d'un même travail, dans l'ivresse d'un même amour et d'une sainte passion, nous étions devenus frères ; je l'apprenais à aimer Notre-Dame de Brebières, il m'apprenait, lui, à l'admirer chaque jour davantage. Ce que nous avons passé de jours et de nuits l'un et l'autre à ce doux mirage, à ce captivant travail, Notre-Dame le sait !

« Et un jour, il m'arriva tout rayonnant de joie et, déposant sur mon bureau un énorme dossier, il me dit : « Maintenant, je puis mourir, voilà votre église ».

« Et, en effet, toute l'église, telle qu'elle est aujourd'hui, elle était là dans ces plans, ces études et ces dessins que nous regardons maintenant comme un trésor deux fois sacré. »

Avec cela, M. Duthoit était un architecte consciencieux, demeuré fidèle à l'éducation et aux principes reçus à Brugelette, à Saint-Clément de Metz et à la Providence d'Amiens : il continuait ses traditions de famille. Aussi ses devis étaient-ils nettement établis,

(1) L'architecte de N.-D. de Brebières, *Messageur*, juillet 1889.

et jamais ses prévisions ne furent dépassées. Il était encore très aimé de tous ses ouvriers : « Rarement, s'écriaient ceux-ci, nous avons fait si belle besogne et si bien préparée ! »

Sa venue à Brebières était une véritable joie pour chacun, et que de fois il accorda cette satisfaction à tout ce monde de travailleurs ! Il y arrivait toujours en pèlerin et sa première visite était pour la sainte Madone.

Hélas ! il mourut avant l'heure, le 10 juin 1889, à l'âge de cinquante-deux ans. Ce fut un vrai deuil pour l'œuvre d'Albert, pour le Gardien de Notre-Dame et pour tous les amis de la Vierge miraculeuse. L'entreprise toutefois n'eut pas à en souffrir, tant il avait eu le soin de tout prévoir jusque dans les moindres détails ! Son travail fut continué par un de ses élèves, choisi et désigné par lui, M. Bernard, architecte à Compiègne. L'élève eut uniquement à se rappeler son maître, à étudier ses plans, à suivre ses traces — et c'est là son grand mérite — pour réaliser à Brebières une véritable merveille.

Le nom de M. Duthoit est désormais inséparable de celui de Notre-Dame de Brebières. Tout le monde a béni l'heureuse inspiration qui a fait placer un médaillon rappelant son cher souvenir, non loin de la statue de la douce Madone.

IV. — *Le grand Ouvrier de Notre-Dame.*

Un jour du mois d'octobre 1883, une réunion tout intime groupait au presbytère d'Albert quelques amis de M. l'abbé Godin. Tout naturellement, on parla de Notre-Dame de Brebières et du projet de reconstruction de son sanctuaire.

« Pourquoi donc, dit tout à coup l'un des invités,

M. l'abbé Fallières, alors vicaire général d'Amiens et depuis évêque de Saint-Brieuc, pourquoi donc ne créez-vous pas un organe destiné à donner un peu de publicité à votre œuvre ? Il parlerait de Notre-Dame, il dirait ses gloires, il ferait connaître ses bienfaits, il mendierait pour votre église, et les résultats seraient fort appréciables. J'aperçois d'ici, ajouta-t-il en désignant un des convives, un excellent écrivain tout désigné pour en être l'un des principaux rédacteurs ». « Monsieur le vicaire général, répondit le prêtre mis en cause (1), je ne vous ai jamais rien refusé. Je ne commencerai pas aujourd'hui. Si donc M. le doyen d'Albert y consent, volontiers je vouerai ma plume à Notre-Dame de Brebières ».

Ainsi fut créé le *Messenger de Notre-Dame de Brebières*. Il parut le 5 janvier 1884.

« Je ne savais même pas, dira plus tard M. l'abbé Godin (2), ce qu'est un journal et encore moins ce qu'il demande de travail, quand nous avons commencé. Une parole m'avait été jetée comme une joyeuse invite et je l'avais accueillie comme un mot d'ordre et comme un signe de Dieu. Sans hésitation comme sans calcul, sans effroi, mais aussi sans grande réflexion, j'avais embrassé le projet et lancé l'œuvre.

« Il me souvient encore du premier numéro, tiré comme spécimen à huit mille exemplaires, remplissant le vieux presbytère de ses liasses qui n'en finissaient pas ; et je me vois encore entouré de mes vicaires, pliant et mettant sous bande cette montagne de papier, travaillant jusqu'à une heure avancée de la nuit et forcé de remettre au lendemain et au surlendemain un travail dont je n'avais aucune idée.

« Il partit enfin, malgré tout et à temps, le pauvre,

(1) L'abbé Boitelle, alors curé de Pys, aujourd'hui de Pendé.

(2) *Messenger de N.-D.*, 2 décembre 1893.

s'en allant frapper à tous les presbytères et à toutes les maisons chrétiennes de nos contrées : il fut bien reçu. On le trouvait si frêle, si délicat, si naïf et si peu au courant des choses de la vie, qu'il piqua l'attention, excita l'intérêt et gagna les bons cœurs. Il avait à parler, du reste, d'une Reine si populaire, d'une Mère si aimée ! Et tout un peuple ami se réunit tout de suite autour de lui pour l'écouter.

« De précieux concours nous arrivaient du monde du sacerdoce, si dévoué à tout ce qui touche la gloire de la Très Sainte Vierge. Chaque jour les conditions de travail changeaient et la transformation du *Messenger* se fit d'elle-même, à mesure que nous avançons et que lecteurs et rédacteurs venaient à nous. Les grandes lignes sont restées les mêmes ; mais que de richesses inespérées sont venues s'enchâsser dans ces cadres connus ! Que de lettres charmantes ! Que de spirituelles observations ! Que de choses gracieuses et délicates, dites avec le plus grand charme ! C'était une véritable joute où l'esprit et le cœur se disputaient la joie de parler de Notre-Dame et de travailler pour sa gloire. Quelle verve et quel esprit de bon aloi dans ces articles humoristiques où la vérité se présente sous les formes les plus neuves et les plus originales ! Quel intérêt et quel charme dans ces récits de voyages qui, après nous avoir menés à travers l'Italie, nous font visiter en ce moment la Belgique et nous conduiront plus loin encore — par exemple, en Terre sainte ! — Quelle plume de bénédictin révèle l'historien de nos Saints picards, dont les physionomies revivent, si brillantes et si vraies, dans le cadre artistement dessiné de leur temps et de leur pays ! Que de nouvelles charmantes dues à des cœurs amis qui s'estiment heureux de pouvoir offrir à Notre-Dame une belle page ou une belle poésie !....

« Et aujourd'hui, le *Messenger* est partout : au Vati-

can, à Rome, comme dans nos plus pauvres presbytères, dans toutes les contrées de l'Europe, en Orient et même en Amérique. On le connaît dans toutes les familles chrétiennes de nos pays, on lui fait même parfois les honneurs d'une lecture publique dans les communautés religieuses et dans les réunions pieuses... *Le Messenger* travaille pour Notre-Dame, c'est assurément le plus puissant de ses ouvriers. Tour à tour mendiant besogneux et mendiant heureux, il tend la main et présente sa supplique, ou crie bien haut le chaud merci qui s'échappe de son cœur. Toujours en éveil et toujours aux écoutes, il recueille avec amour la gerbe des attentions délicates dont Notre-Dame est l'objet et met en relief, avec un soin jaloux, les initiatives heureuses que le lecteur admire et voudrait pouvoir toujours suivre. Là est le secret de ces souscriptions multiples qui retrouvent chaque mois une liste de bienfaiteurs....

« Nous sommes entrés dans la Basilique après avoir donné à Notre-Dame de Brebières un triomphe comme jamais ovation ne lui a été faite. Qui a préparé ce succès ? Qui a porté au loin l'appel de Notre-Dame ? Qui a convoqué ces foules et réuni tout un monde autour de nombreux évêques ? Et, après avoir préparé ces fêtes, qui en a porté au loin le récit ? *Le Messenger*.

« Qu'il aille donc toujours son chemin, ce vaillant ouvrier de Notre-Dame ! La carrière s'ouvre encore vaste et brillante devant lui.... »

Dès la première année de son existence, le *Messenger de Notre-Dame de Brebières* avait deux mille abonnés, il procurait à l'œuvre d'Albert un bénéfice de mille francs.

En 1892, il avait quatre mille abonnés et pénétrait dans toutes les parties du monde, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, en Turquie, en Asie, en Afrique, en Amérique et même jusqu'en Australie.

Il est aimé des clients de Notre-Dame, il est attendu chaque mois avec impatience; ne pas le recevoir est une vraie déception. Quelles bonnes lettres, toutes vibrantes de foi et d'amour de Marie, le doyen d'Albert a reçues d'abonnés à qui un numéro du *Messageur* n'était pas parvenu !

On goûte les articles toujours si élevés de M. l'abbé Godin, les récits de ses collaborateurs, surtout les lettres de ses correspondants. On parcourt avec grand intérêt les listes de souscription et la pensée vient souvent au lecteur — pas toujours exécutée, faute de ressources — d'envoyer aussi son obole à Notre-Dame de Brebières.

Combien le *Messageur* a-t-il de lecteurs ? Nul ne saurait le dire. En beaucoup d'endroits, les abonnés se font un devoir de le communiquer à leurs amis, et le cher bulletin fait ainsi quelquefois le tour de toute une paroisse, de tout un quartier. De plus, bien des amis de Notre-Dame reçoivent leur *Messageur* sans être abonnés. Ils ont l'habitude d'adresser chaque année une offrande pour l'œuvre d'Albert, dix, vingt, cinquante, cent francs. Et la Vierge et son apôtre répondent à ces dons par l'envoi fidèle du *Messageur*.

A cette ligne de conduite adoptée par lui, le doyen d'Albert ne perd rien. Il lui arrive même parfois de ce chef de bonnes aubaines : il y a dans le monde de ses lecteurs des repentirs sincères, suivis de bons propos et surtout d'actes de générosité : « Toujours, écrivait naguère un lecteur au Gardien de Notre-Dame, vous m'adressez le cher *Messageur*, et, depuis je ne sais combien d'années, j'ai négligé de vous en solder le prix. Réglons enfin notre compte : voici cent francs, inscrivez-moi comme abonné à perpétuité ».

Cette façon d'en finir n'est pas un fait isolé dans les annales de Brebières. Le *Messageur* a plusieurs abonnements perpétuels et sans doute ses Noces d'argent — 1884-1909 — lui en fourniront d'autres encore.

V. — *Marche des Travaux.*

Assurer son domaine à Notre-Dame de Brebières, tel fut le premier souci du doyen d'Albert.

Ce n'était pas chose facile : d'une part, on se trouvait arrêté par la rivière de l'Ancre ; d'autre part, il y avait sept maisons à faire disparaître. Il fallait donc construire un pont sur le cours d'eau, puis acheter les immeubles en question. Ce dernier point n'était pas sans offrir des difficultés : les propriétaires ne voulaient rien entendre. Pendant des mois on eut recours à toute sorte d'arguments pour les amener à composition, ce fut peine perdue. Un moment, on était décidé à exproprier pour cause d'utilité publique. La Vierge Marie ne le voulut pas : une mère n'entre pas chez ses enfants au moyen de la force, elle s'adresse à leur cœur et, par des procédés connus d'elle seule, elle en obtient tout ce qu'elle veut. Ce fut la façon d'agir de Notre-Dame de Brebières : après bien des pourparlers, à l'instant même où l'on croyait désormais inutile toute négociation nouvelle, une semaine arriva, en février 1884 — vraie semaine de bénédictions — où, soudain, tout se termina à l'amiable. Moyennant trois cent mille francs, Notre-Dame avait un vaste terrain pour établir sa demeure.

On se mit tout de suite à la besogne : le 14 mai, le premier coup de pioche était donné au milieu de l'allégresse universelle. Le 20 février suivant, les travaux étaient adjugés à un entrepreneur d'Armentières, M. Debosque-Bonte ; trois semaines plus tard, le chantier était ouvert.

On déblaya le terrain, on abattit les arbres, on rasa les maisons vouées à la destruction, on traça les fondations des deux tiers de l'église projetée. Cela fait, on détourna momentanément le lit de la rivière et l'on construisit sur l'Ancre un pont de vingt-sept mètres. Le

13 juillet 1885, on bénissait solennellement la première pierre de l'édifice.

A la fin de 1885, les murs s'élevaient déjà à huit mètres au-dessus de la place. La campagne se poursuivait ardente en 1886; l'année suivante devait voir l'achèvement de la maçonnerie, tandis que les ardoises se plaçaient comme par enchantement sur la toiture de l'église.

1888 fut l'année des verrières : en même temps commença la riche décoration du sanctuaire. Ce fut un long travail et l'on dut aussi ne pas oublier l'établissement des diverses chapelles, le dallage du temple, l'ameublement de la sacristie, l'orgue du chœur, l'éclairage. Ce fut l'affaire de cinq années. Enfin, le 2 octobre 1893, la Madone miraculeuse entra triomphante dans son nouveau palais.

A cette époque, le doyen d'Albert songeait à faire une halte : n'était-ce pas le moment de se reposer quelque peu, de reprendre haleine et de jouir en paix de l'œuvre miraculeusement accomplie ?

Tel ne fut pas l'avis des nombreux amis de la Très Sainte Vierge : « En avant ! En avant ! » criaient-ils de toutes parts. Et la vieille église fut jetée à bas, et le labeur de recommencer de plus belle, afin de donner à la basilique tout son développement. Deux travées furent construites, le clocher édifié (1), et sur ce trône d'un nouveau genre, le 13 juillet 1897, on dressait une statue monumentale de la Vierge, tandis que le Bourdon légendaire de Brebières prenait place dans la tour de l'édifice achevé.

En douze ans, l'impossible était réalisé : grâce à la protection du Ciel, Notre-Dame de Brebières avait une royale demeure.

(1) La dernière pierre fut posée le 12 novembre 1896.

CHAPITRE II

Les Encouragements de la Terre.

l'œuvre d'Albert a marché à pas de géant, elle l'a dû aux chaudes sympathies suscitées autour d'elle, à l'activité du Gardien de Notre-Dame, surtout aux générosités des enfants de la Reine du Ciel.

C'est, en effet, à ne pas y croire : en bien des années — 1885, 1886, 1887, par exemple — on dépensa trois cent mille francs, recueillis comme par miracle; pendant quinze ans — abstraction faite des dons princiers — chaque courrier apportait journallement au doyen d'Albert une moyenne de trois cents francs.

Notre-Dame savait se frayer sa route.

I. — *Les Bienveillances Episcopales.*

Le premier à patronner la reconstruction de l'église d'Albert fut Mgr Guilbert, évêque d'Amiens. Le lecteur n'a pas oublié sa lettre si simple et si touchante pour accréditer en son diocèse le « mendiant » de la Très Sainte Vierge.

Transféré à Bordeaux, il eut pour successeur Mgr Jacquenet. Ce prélat avait un très grand amour pour la Mère de Dieu; en toute circonstance, il se plaisait à rappeler aux chrétiens la nécessité d'une solide dévotion à Marie : son vœu le plus cher était de la voir grandir dans toutes les âmes. Mgr Jacquenet fut donc heureux des travaux entrepris en la ville d'Albert, il les bénit avec grande joie et il laissa libre cours au

zèle ardent de M. l'abbé Godin. Nous retrouverons encore plus d'une fois sur notre chemin ce grand serviteur de Marie.

Nommons aussi l'évêque d'Arras, Mgr Dennel. « M. le doyen d'Albert, disait le P. Letierce à Notre-Dame des Ardents (1), quête pour la reconstruction de Notre-Dame de Brebières. C'est une œuvre diocésaine; mais quand il s'agit de quêter pour son œuvre, M. le doyen ne connaît pas de limites à son diocèse ».

Dès son intronisation sur le siège de saint Vast, Mgr Dennel souscrivit avec bonheur à ces paroles. On sait la tendre piété de Mgr Lequette envers notre Vierge picarde, ses fréquents pèlerinages à l'autel de la divine Bergère. Même sur ce point, Mgr Dennel voulut être son digne successeur; il bénit, et en quels termes! le mendiant de Notre-Dame. Écoutez-le: « Courage! je veux (2) qu'on sache que je suis de tout cœur à votre œuvre. Je suis très partisan des pèlerinages, qui raniment la foi dans nos populations, et je m'estime heureux de savoir à la portée de mon troupeau des sanctuaires vénérés, véritables sources de grâces où les âmes se retrempent. Je n'admets point de frontières, quand il s'agit des intérêts de la piété; d'ailleurs, je ne pourrais regarder comme étranger un sanctuaire où une grande partie de mon diocèse va prier Notre-Dame de Brebières. Aussi, je vous donne tous les pouvoirs que vous désirez, pour aller prêcher et quêter en faveur de Notre-Dame, là où nos prêtres vous appelleront. Je suis tout à vous pour vous aider, je vous bénis, votre sainte œuvre et tous vos bienfaiteurs ».

On ne pouvait être plus encourageant. Sans doute,

(1) Neuvaine de N.-D. des Ardents de 1884, prêchée par le P. Letierce.

(2) *Messenger de N.-D.*, novembre 1891.

la cause de la divine Bergère avait été plaidée par un des vicaires généraux de l'évêque d'Arras, M. l'abbé Labouré, pèlerin dès son enfance de Notre-Dame de Brebières. Du reste, et c'est justice de le proclamer, les prêtres de l'Artois, surtout ceux des environs d'Arras, se sont toujours montrés les enthousiastes amis de notre Vierge picarde, et s'il nous fallait désigner le plus dévoué, nous n'hésiterions pas à nommer M. l'abbé Dollé, curé-doyen de Bapaume.

Voici, au surplus, comment s'exprimait la *Semaine Religieuse* d'Arras, à propos du *Messenger de Brebières* (3) : « Ce petit *Messenger* a pour mission de propager le culte de Notre-Dame de Brebières, la Providence de notre contrée, et de tendre la main en faveur de son sanctuaire; il veut, en deux mots, ouvrir les bourses et les cœurs en faveur de notre bonne Mère. Nous souhaitons vivement qu'il réussisse ».

A son tour, l'archidiocèse de Cambrai s'ouvrait devant le doyen d'Albert. En mars 1884, Mgr Monnier, évêque de Lydda et auxiliaire des archevêques, vint donner la confirmation en l'église d'Albert : il fit son pèlerinage au cher sanctuaire. Quelques jours après, il envoyait sa pierre à Notre-Dame.

Ce bon prélat se fit à Cambrai l'introducteur de M. l'abbé Godin, il le reçut avec toutes les attentions d'un père, il lui ménagea partout le meilleur accueil. Faveur suprême, il lui adressait le 12 septembre la lettre suivante (4) : « Enfant du diocèse d'Amiens, Mgr l'archevêque (Mgr Duquesnay) n'a pas perdu le souvenir des pieux pèlerinages qu'il a faits à Notre-Dame de Brebières. Il vous remercie, Monsieur le doyen, des prières que vous faites en ce sanctuaire

(3) Mars 1884. M. l'abbé Deramecourt, depuis évêque de Soissons.

(4) *Messenger de N.-D.*, octobre 1884.

vénééré. Hélas ! selon le désir plusieurs fois exprimé par notre vénérable malade, nous ne pouvons plus prier que pour lui obtenir la grâce d'une sainte mort. Cette mort sera prochaine.

« Mgr l'archevêque, qui est en pleine connaissance, vous bénit bien volontiers, vous et l'œuvre si importante que vous avez entreprise. »

« La bénédiction d'un mourant, ajoutait le Gardien de Notre-Dame, porte toujours bonheur, et nos amis seront heureux pour eux et pour nous de ce témoignage de sympathique intérêt tombé de si haut et dans des circonstances si solennelles sur l'œuvre de Notre-Dame de Brebières. »

L'année 1885 apportait à la Vierge bénie une ofrande de Mgr Catteau, évêque de Luçon; bientôt, Mgr Labouré, évêque du Mans, faisait aussi son cadeau à Notre-Dame de Brebières.

Déjà, Mgr Fleck, coadjuteur de Metz, avait envoyé vingt marcks à la divine Bergère, demandant aux pèlerins un pieux souvenir pour sa chère province.

Avec de tels appuis, le succès de l'entreprise était assuré.

II. — *Popularité de l'Œuvre de Notre-Dame.*

Sitôt annoncé, le projet de reconstruction de l'église d'Albert fut accueilli partout comme l'œuvre voulue du bon Dieu. On aurait dit ce moment heureux impatientement attendu de tous les amis de la Très Sainte Vierge pour concourir à sa gloire.

Le doyen d'Albert commença par quêter dans sa paroisse. S'il y rencontra des récalcitrants, comme on en voit de tous les côtés — des dévoués jusqu'à la bourse exclusivement — règle générale, il fut admirablement bien reçu dans toutes les familles; on montra

un réel empressement à donner à la Reine de la cité. Le premier souscripteur fut M. Gustave Arrachart, d'autres suivirent : en quelques mois on avait pris en ville des engagements fermes pour cent mille francs.

Les nombreux ouvriers d'Albert furent sublimes de dévouement : ils n'avaient pas de réserves où puiser, mais ils tenaient cependant à mériter la protection de Marie ; ils s'adressèrent à leurs patrons et, tout de suite, à la filature et en beaucoup d'ateliers, ils firent des heures supplémentaires, dont le profit était acquis à la divine Bergère.

Les enfants furent héroïques : ils se privaient de bonbons et de friandises, ils portaient leur sou du dimanche à M. le doyen, ils acceptaient de faire des commissions, afin d'en retirer quelque menue monnaie pour l'œuvre si chère. D'autres s'improvisaient marchands, ils vendaient des copeaux, de vieux papiers ou de vieux chiffons, du papier d'étain, des violettes ou d'autres fleurs, des fruits, des pêches ou des noisettes, tout ce qui était à leur libre disposition. D'autres devenaient herboristes et cueillaient des plantes à utiliser en pharmacie. D'autres élevaient des lapins, des poulets, des serins, des colombes. D'autres enfin organisaient des loteries : les lots étaient vite trouvés, c'étaient des images, une poupée, des bibelots ou des livres de prix. Un jour, vers la fin d'un dîner, une jeune enfant offre de vendre aux amateurs une boîte de bonbons fins ; les enchères s'ajoutent les unes aux autres, au grand contentement de la petite fille : « Cinquante francs ». — « Adjugé ». — Deux sœurs avaient une jolie crèche, elles en parlaient à tout venant : « Peut-on la voir ? » — « Oui, mais c'est deux sous pour Notre-Dame ». Et les visiteurs affluaient. — D'autres en une loterie avaient gagné deux « lutteurs » : elles s'offraient à les faire combattre ; quand on avait bien ri : « Maintenant, deux sous pour Notre-Dame ».

Et que dire de la jeunesse d'Albert ? Jeunes filles des pensionnats ou du patronage, jeunes gens du Cercle catholique, tous rivalisaient d'entrain pour la Vierge tant aimée : l'Immaculée-Conception, la Sainte-Catherine, les jours gras, la Saint-Anicet, autant d'occasions pour eux de témoigner leur attachement à la bonne Mère. Quels généreux concours cette chrétienne jeunesse apporta de la sorte à l'entreprise, et avec quelle rare délicatesse ! Lys, sapin, palmier, arbre à fruits comme on n'en voit nulle part, à cause des trésors cachés sous leur feuillage, grappe de raisin que la terre même de Chanaan ne saurait produire, gerbe de riches épis, manne de Notre-Dame, pain d'or, ruche avec son miel merveilleux, quenouille de la Vierge, encensoir avec son charbon inconnu des cathédrales, orgue avec son superbe buffet, croix de Notre-Dame, chapelet aux grains précieux, poule aux œufs d'or, le Pactole, miniature de clocher admirablement pavoisé, cloche magnifique dont le battant est un sonore œuf de Pâques, moulin avec sa farine d'or, pierre philosophale si longtemps cherchée et enfin découverte, corbeille de noces pour les vingt-cinq ans de prêtrise de M. l'abbé Godin, houlette du pasteur avec sa gourde abondamment garnie, ornements du prêtre richement dessinés, sandales (1) de saint Joseph, couronne de laurier, couronne d'or, diadème de la Vierge, étoile d'or, lyre d'or, jolie barque chantée par l'évêque de Verdun, dont les voiles sont des billets de banque et dont les filets regorgent de pièces d'or, ce sont là quelques-uns — car nous en oublions — des cadeaux de la jeunesse d'Albert à Notre-Dame, d'une valeur de 100, 300, 500, 1.000 fr., parfois davantage.

Il faut lire au *Messenger* le récit de toutes ces offrandes, les sentiments de joie des donateurs et le

(1) Cent dalles en l'honneur de saint Joseph, 1,000 francs.

merci toujours plein d'esprit, encore plus de cœur, du mendiant de Brebières.

A toutes ces ingénieuses inventions de la piété, joignons les grandes soirées données en hiver au profit de la divine Mère. Jeunes gens d'Amiens — de Saint-Leu, de Sainte-Anne, du patronage de M. Caille — jeunes gens et jeunes filles d'Albert les ont multipliées : à chaque séance, cela va sans dire, ils faisaient salle comble. Ils devenaient ainsi les pourvoyeurs de Notre-Dame de Brebières.

Un mot résumera toute notre pensée et nous n'hésitons pas à l'écrire, il ne sera démenti par personne : pendant des années, tout Albert vécut de Notre-Dame. Aussi, comme le doyen était vraiment fier de sa paroisse, comme il avait raison de l'appeler « mon bon peuple d'Albert ! ».

La campagne commencée en la cité de Marie se continua dans la ville d'Amiens. Quel en fut le résultat ? On va l'apprendre : « Regardez cette basilique (2), disait un jour aux pèlerins amiénois le Gardien de Notre-Dame, c'est votre œuvre, personne n'y a mieux travaillé que vous. Entrez-y, demeurez-y, vous êtes ici chez vous ». La ville épiscopale n'avait pas oublié l'ancien vicaire de Saint-Jacques ; elle se souvint avec amour de la Vierge si maternelle en toute circonstance, elle se montra royalement généreuse pour la Madone de Brebières.

Parlons aussi de l'attitude du clergé : pauvre en général, il sait donner de son nécessaire, car il aime la Très Sainte Vierge. Le doyen d'Albert offrit à ses confrères des messes à célébrer au profit de son œuvre. Beaucoup s'empressèrent d'accepter : ils prirent des engagements pour cinq ans ; plusieurs les renouvelèrent ;

(2) Cf. *Message*, octobre

un certain nombre n'ont pas voulu rompre avec cette pieuse pratique, et cela depuis vingt-cinq ans !

Un mot enfin des sermons prêchés pour Notre-Dame. Le doyen d'Albert est un véritable orateur, il sait s'emparer d'un auditoire et l'enthousiasmer. Encore une ressource pour son œuvre !

Le premier sermon de ce genre fut donné à la Visitation d'Amiens, le 17 juillet 1884, à l'occasion de la fête de l'Adoration. Que d'églises ou chapelles se sont ouvertes depuis au mendiant de la Très Sainte Vierge ? Petites Sœurs des Pauvres, Clarisses et Ursulines, paroisses Saint-Honoré et Saint-Martin d'Amiens, Carmel d'Abbeville, paroisse du Saint-Sépulcre d'Abbeville ou de Montdidier, Péronne, Villers-Bretonneux, Chauny et nombre de petites villes et de simples villages se sont fait un honneur d'appeler le Gardien de Notre-Dame pour parler de Sa Reine et tendre la main en faveur de la basilique : cérémonies de l'Adoration perpétuelle, solennités des patrons, lundis de fête et services pour les morts, selon la tradition de la Picardie, telles étaient les occasions où M. l'abbé Godin allait porter la parole sainte. Partout le succès dépassait toute espérance : les paroisses de ville lui offraient quinze cents à deux mille francs, voire des bijoux ; dans nos campagnes, où un curé fût arrivé à recueillir dix ou vingt francs, le mendiant de la Vierge trouvait dans son aumônière cent cinquante, deux cents, trois cents, parfois cinq cents francs.

Ces chiffres en disent long sur la popularité de Notre-Dame et de son œuvre.

III. — *Héroïsme des Pauvres.*

« Quant à ceux qui ont besoin, disait Louis Veillot, mettez-les en relation avec les petites gens. Les grands

protecteurs sont très beaux, mais ce sont les petits qui aiment et qui servent. O Dieu très bon, donnez-moi des petits protecteurs. »

Nous ignorons si le doyen d'Albert avait adressé à Dieu la prière du grand écrivain catholique ; en tous cas, il eut le bonheur de rencontrer sur son chemin une foule de petits protecteurs ; dans le nombre, il s'en trouva de vraiment héroïques.

« Une journée de mars 1886, écrit M. l'abbé Godin, je fus mandé dans une pauvre maison d'Albert. Je la connaissais bien, souvent j'en avais franchi le seuil pour assister dans sa longue et dernière maladie un brave ouvrier chrétien qui mourut en prédestiné. Au jour où je m'y rendis, je n'y trouvai que la veuve, c'était, du reste, toute la famille. Après avoir donné un mot de regret au cher défunt qui s'en était allé vers Dieu, mais dont le souvenir remplissait encore la maison et le cœur, la raison de ma visite fut vite abordée ; les braves gens n'y vont point par quatre chemins, ils aiment les discours clairs et les décisions franches. Je traduis en un français bien pâle et forcément infidèle le patois franc-picard de ma paroissienne.

« — Je tenais à vous voir, Monsieur le doyen, pour notre église ; mon mari et moi en avons souvent parlé, et je voudrais réaliser nos intentions. N'y a-t-il pas plusieurs catégories de donateurs ? Je serais bien aise que vous m'expliquiez tout cela.

« — Mais, Madame, lui ai-je répondu avec empressement, c'est chose aussi agréable que facile. Vous pouvez donner cent francs en cinq annuités de vingt francs et vous aurez le titre de *donateur*.

« — Ah ! je puis donner mieux que cela, Monsieur le doyen.

« — Tant mieux, Madame, alors nous montons au titre de *souscripteur*, et il faudrait donner cinq cents francs en cinq annuités de cent francs.

« — Je veux donner mieux que cela.

« Je ne pus arrêter sur mes lèvres une exclamation qui révélait à la fois mon étonnement et ma joie. J'étais en une humble maison d'ouvrier, toute reluisante de propreté, c'est vrai, mais n'ayant d'autre pavé que la terre, et avec une commode en noyer, une table en bois blanc et quelques chaises en frêne du pays, une horloge dans sa caisse cirée ; au-dessus des assiettes qui couronnent la commode, quelques tableaux de saints entourant un grand crucifix ; il n'y avait là ni luxe ni confortable et la pauvre femme qui voulait tant donner à Notre-Dame, était la veuve d'un scieur de long.

« — Tenez, Monsieur le doyen, vous n'avez pas de temps à perdre, allons au plus court ; si j'ai bien compris ce qui m'a été dit, votre plus fort, c'est cinq mille francs : je vais vous les donner. Et, se levant, elle alla mettre le verrou à la porte ; puis, revenant au foyer où nous étions assis, elle prit son tisonnier : « Vous voyez, me dit-elle, il y a longtemps qu'ils sont là » et, soulevant de son tisonnier la plaque de fer qui couvrait le feu, elle découvrit un pot de fonte rempli de louis d'or : « Il y en a bien pour cinq mille francs, me dit-elle, mais avant de vous les donner, je vais les récupérer, c'est pour Notre-Dame ».

« J'avoue que je n'avais pas trop de mes yeux pour regarder, ni de mes oreilles pour écouter ; les larmes me montaient du cœur et l'émotion étrangeait ma voix. Elle semblait se jouer au milieu de tout cela simplement, sans paraître se douter qu'elle faisait chose étonnante et merveilleuse.

« — Il est bien entendu, lui dis-je, que cette somme si importante pour vous est toujours vôtre, je vous en paierai le revenu.

« — Non, non, je ne suis pas riche, mais je ne suis pas encore sans rien et il me faut si peu de chose pour vivre !

« — C'est vrai, j'accepte alors ; toutefois, n'oubliez pas que si, un jour où l'autre, vous avez besoin...

« Elle ne me laissa pas achever et se dressant devant moi, toute étonnée de mes hésitations, elle me jeta cette sublime réponse :

« — Est-ce que vous n'êtes pas le curé des pauvres ? Si je deviens pauvre un jour, je vous tendrai la main, vous ne me refuserez pas ; mais ce que je vous donne aujourd'hui, je le donne pour tout de bon, ce n'est plus à moi, c'est à Notre-Dame. »

De ce fait sublime, rapprochons la belle parole d'une humble femme écrasée de nombreuses charges : elle offrait deux francs pour Notre-Dame : « Je mangerais plutôt du pain sec, je ne veux pas me priver du bonheur de donner quelque chose à ma Mère du Ciel ».

Ce mot, une simple ouvrière ne le prononça peut-être pas, mais elle le réalisa. Chaque jour, elle dépensait deux sous pour son déjeuner : elle résolut de se contenter désormais d'un sou de pain ; l'autre sou était pour la Madone. — Un jeune ménage mettait chaque jour un sou de côté pour Notre-Dame. — Un ouvrier, dans le même but, s'habitua à prendre du café sans sucre. — « Je n'ai pas d'argent, disait une femme, tenez, Monsieur le doyen, voici mon bracelet, mes boucles d'oreilles et ma chaîne ». — Un employé à quinze cents francs versait cent francs pour l'œuvre. — Une femme de chambre offrait aussi la même somme. — Un curé de toute petite paroisse donnait vingt-cinq francs chaque trimestre. — Une ouvrière était venue à bout de réaliser sou à sou un total de cinquante francs. — Une pauvre mère de famille donnait un jour trois francs trente sur son nécessaire. — « J'ai déjà remis entre vos mains deux mille francs, disait quelqu'un, et je voudrais être de vos souscripteurs ; voici trois mille francs en viager ». — « J'ai économisé mille francs pour mes vieux jours. Mais la Sainte Vierge a plus besoin que moi. Elle pour-

voira à ma vieillesse ». — « J'avais mille francs pour des messes après ma mort : acceptez-les, Monsieur le doyen, Marie se souviendra de mon cadeau à ma dernière heure ». — « Je suis pauvre, j'ai seulement quelques images. Vendez-les pour votre œuvre ». — Un enfant remet ses petites économies à la chère Madone, cent pièces de vingt centimes. Que de sacrifices dans cette offrande ! — Les enfants de chœur d'Albert font mieux encore : ils abandonnent leur modeste traitement à la divine Mère. — Une femme consacre à Notre-Dame le gain de deux de ses journées chaque mois ; une autre, par amour de Marie, consent à veiller des malades : tout le salaire ainsi obtenu sera pour la nouvelle église. — Un aveugle réduit à la mendicité donne cinquante centimes, un pauvre facteur sa journée de deux francs et un franc de prêts, une ancienne bonne, la montre de sa sœur défunte, un orphelinat sacrifie un voyage d'agrément et en envoie le prix à la sainte Bergère, une pauvre veuve adresse à M. le doyen tous les chers souvenirs de son mari et de son unique enfant. — « Voilà vingt sous, c'est toute ma fortune, je vous les offre de grand cœur. » — Une grand-mère revoit son petit-fils soldat. Au moment du départ, elle lui glisse une pièce de cinq francs : « Non, non, dit-il, portez cela à M. le doyen pour la Sainte Vierge ». — « A cause de Notre-Dame, je suis devenue avare, disait une personne jouissant à peine d'une rente de mille francs ». En effet, grâce à des prodiges d'économie, elle était parvenue à verser en deux ans sept cents francs. — « J'ai fait un petit héritage ; en conséquence, Monsieur le doyen, ne parlons plus de ma rente viagère : j'ai brûlé tous mes papiers ». — Une jeune religieuse de la Sainte-Famille offrit à Dieu le sacrifice de sa vie pour le succès de l'œuvre de Notre-Dame.

En face de tels faits — et nous nous sommes bornés à quelques-uns — on comprend la marche rapide de

l'entreprise d'Albert et le prompt achèvement de sa basilique. « La prière des humbles, dit quelque part la Sainte Écriture (1), pénètre les cieux, *oratio humilientis se nubes penetrabit* ». Combien plus Dieu et Marie doivent contempler avec joie et bénir avec amour les sacrifices du pauvre !

IV. — *Les Industries du Doyen d'Albert.*

« Sans moi, a dit le divin Maître (1), vous ne pouvez rien faire. » La grande habileté de M. l'abbé Godin fut d'avoir foi en Dieu et en Notre-Dame. Il pria et fit prier. Les enfants, les âmes pieuses de sa paroisse, les dévoués de Brebières, les religieux et les religieuses des différents monastères, tous furent invités par lui à s'unir dans une supplication commune pour le succès de l'entreprise.

Une religieuse sécularisée lui écrivait naguère : « Monseigneur, cessez de m'envoyer le *Messenger*, je suis trop pauvre à l'heure actuelle; je ne pourrais plus vous en payer l'abonnement ». — « Ma fille, répondit le prélat, je n'en ferai rien, je vous continuerai l'envoi, vous me dédommageriez par vos prières, vos communions, vos sacrifices ».

Une autre qualité du Gardien de Notre-Dame fut la reconnaissance. On sait la tristesse du Sauveur après la guérison des dix lépreux (2) : « Où sont donc les neuf autres ? Seul, disait-il, cet étranger est venu me rendre grâces ! »

Ici se place une anecdote. Une femme avait remis deux sous au doyen d'Albert pour la construction de son église. M. l'abbé Godin la remercia. A quelque

(1) Ecclésiastique, XXXV, 21.

(1) S. Jean, XV, 5.

(2) S. Luc, XVII, 12.

temps de là, il la rencontrait de nouveau : « Et *notre* basilique, à quoi en est-elle ? » — Et le bâtisseur de lui raconter ce qui se faisait alors à Albert.

A toute offrande, le Gardien de Notre-Dame répondait séance tenante par un merci toujours gracieux. On s'est demandé comment il pouvait agir ainsi, après des journées parfois fort chargées, au retour de voyages fatigants ; tout simplement, le doyen d'Albert a une grande force de caractère, il ne remet jamais au lendemain la besogne du jour, au besoin il sait prendre sur ses nuits et ce lui est un repos de travailler de la sorte pour sa Reine.

Enfin, M. l'abbé Godin connaissait le proverbe : Aide-toi, le ciel t'aidera. Il lui fallait se mettre à la portée de toutes les bourses et de tous les bons vœux. De là toutes ses industries.

Un confrère lui adresse en juin 1884 la carte du Sacré-Cœur de Montmartre : « Faites-en votre profit ». Et les cartes de Notre-Dame s'en vont dans toutes les directions.

La première revient en la ville d'Albert le 21 juillet, apportée par l'institution Saint-Jean-Baptiste de Bapaume. Elle fut solennellement bénite après les vêpres en présence des donateurs et présentée à l'auguste Reine des cieux.

Cette bénédiction était une idée de génie. Voyons comment elle fut réalisée.

« Lecteurs du *Message* (3), il y a longtemps peut-être que vous désirez savoir ce que deviennent ces cartes qui vous arrivent de temps à autre et que vous remplissez ou faites remplir à cinquante centimes le petit carré, voire à cinq francs. Je vais vous le dire.

« Il est soir, c'est un dimanche ou c'est jour de grande fête, entrons ensemble dans l'église de Notre-

(3) Cf. *Message*, avril 1885.

Dame de Brebières, perçons la foule (ce qui n'est pas toujours facile), avançons un peu. Notre-Seigneur vient de rentrer dans son tabernacle après avoir béni la nombreuse assistance; l'autel scintille encore de mille feux, le parfum de l'encens s'élève odorant et suave comme la prière des pieux fidèles, les échos redisent lointains le dernier cri du *Laudate*. C'est le calme, le silence, on s'assied. D'où vient que tout est mystère et émotion? Regardez. Voici venir sur les degrés du sanctuaire le père de cette heureuse famille, le Gardien zélé de Notre-Dame. Il va parler. Écoutons.

« C'est d'abord une touchante recommandation pour chacun des malades de la ville et du dehors; ce sont des supplications à lui adressées dans la semaine et transmises à Marie par des lèvres palpitantes d'émotion et d'amour, pour les besoins spirituels et matériels des personnes qui de la Picardie, de l'Artois, de toute la France et de l'étranger même, se réclament de la Vierge de Brebières. Et sous le souffle de cette parole puissante, on frissonne, on prie, on pleure. Puis, ce sont des actions de grâces à Marie; c'est l'énumération, aussi intéressante que longue, de toutes les offrandes remises ou envoyées pour son sanctuaire; c'est la reconnaissance qui se fait de nouveau suppliante en faveur des généreux donateurs de Notre-Dame de Brebières. Tout à ces émotions, peut-être votre regard ne s'est point arrêté sur les riches coussins de velours bleu ou cramoisi, brodés d'or et d'argent, aux armes de Notre-Dame de Brebières, exposés à l'entrée du chœur: chacun d'eux supporte un ou plusieurs cœurs ex-voto renfermant les cartes aux centaines de noms inscrits pour être offerts à Marie. C'est près d'eux que s'approche le pasteur de ce troupeau: il sait admirablement payer ses dettes du cœur, sa parole fait couler des larmes, ses accents retentissent dans tous les cœurs et montent plus pressants vers le trône de Marie. C'est pour vous,

chers collecteurs ou collectrices de la carte de Notre-Dame, c'est pour les bienfaiteurs vivants ou défunts dont les noms sont inscrits dans l'un des carrés, que la prière s'élève en ce moment suppliante et répétée. La bénédiction solennelle est ensuite attirée sur toutes les familles qui ont participé à ce don, et des jeunes filles vêtues de blanc, des enfants au front d'ange, les vôtres un jour, si vous voulez bien leur faire apporter votre don, reçoivent en dépôt ces cœurs qu'ils vont porter à l'autel de Marie.

« Ah ! que ne venez-vous vous-mêmes contempler cette belle cérémonie ! Que ne venez-vous écouter cette parole émue et éloquente du chapelain de Notre-Dame, faisant l'histoire si intéressante de vos ex-voto ! Comme vous retourneriez heureux, émerveillés et pleins d'un nouveau courage pour travailler à l'œuvre de Notre-Dame !

« Les chants d'allégresse se font entendre, la croix s'avance suivie d'un nombreux clergé, des heureux élus si fiers de leurs trésors : le Gardien de Notre-Dame les accompagne. La procession se déroule parmi la fouie qui ouvre ses rangs pressés, afin de laisser passer ce gracieux cortège, et plus d'un regard humide de larmes est jeté sur ces hommages de votre piété filiale. Voyez-les, ils sont aux pieds de Marie où une nouvelle prière va demander à cette bonne Mère de vous porter au loin sa bénédiction, que votre cœur désire.

« Ils resteront là, ces précieux ex-voto, jusqu'à ce que, suspendus à la nouvelle basilique, ils redisent aux générations futures vos largesses, votre dévouement pour l'œuvre de Notre-Dame.

« A nos belles journées de la neuvaine de septembre, c'étaient les pèlerins eux-mêmes qui portaient processionnellement à l'autel de Notre-Dame leurs généreux ex-voto ; et quand reviendra, dans quelques jours, le mois de mai avec ses pèlerinages de collègues, de pen-

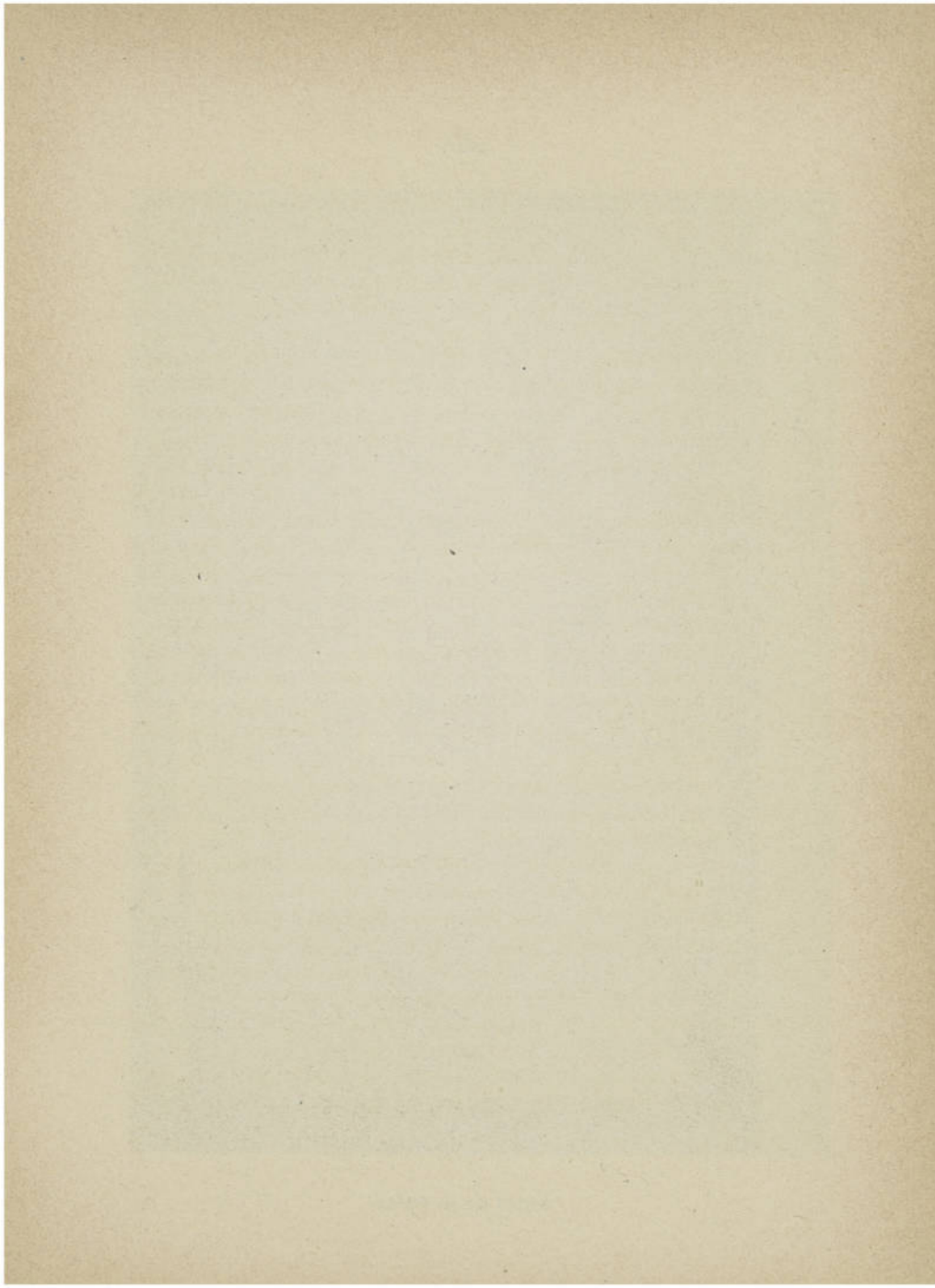
sionnats et de communautés, cette touchante cérémonie de la bénédiction des cartes reprendra un nouveau charme et un nouvel éclat.

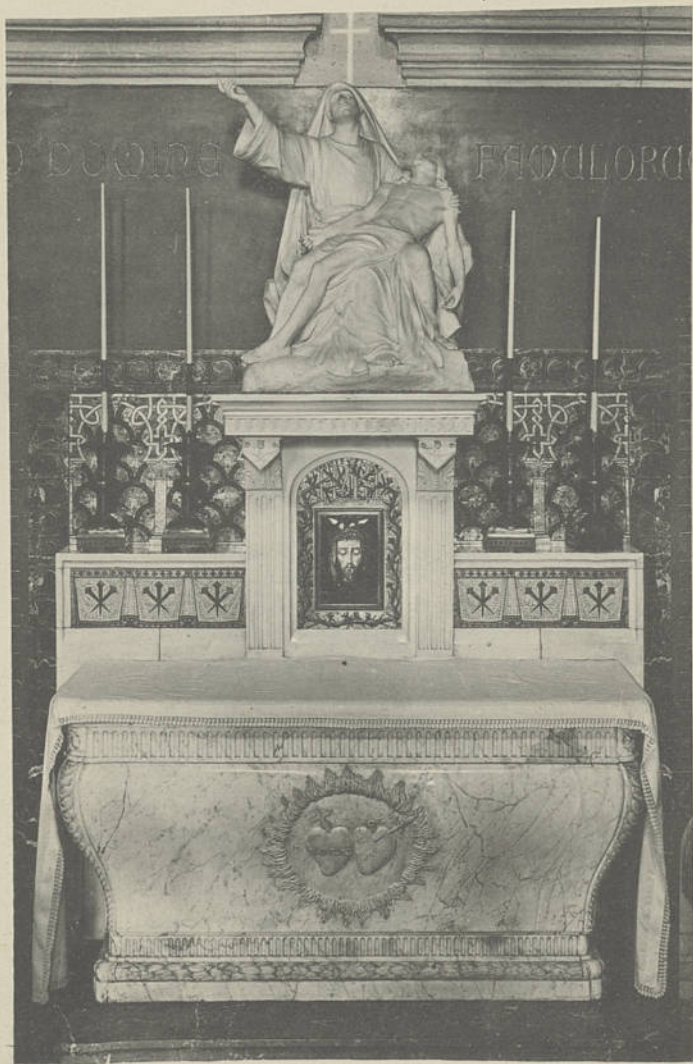
« Courage donc, chers lecteurs du *Messenger*, ravivons notre zèle et qu'il vienne de partout des cartes, grains de sable puissants pour bâtir l'église de Notre-Dame de Brebières. Cette Mère du Ciel deviendra alors notre obligée, ce qu'il nous sera bien doux de lui rappeler à l'heure de la mort. »

Tout naturellement les autres offrandes eurent aussi leur solennelle bénédiction. Et les donateurs étaient heureux de la prière dite pour eux au sanctuaire privilégié.

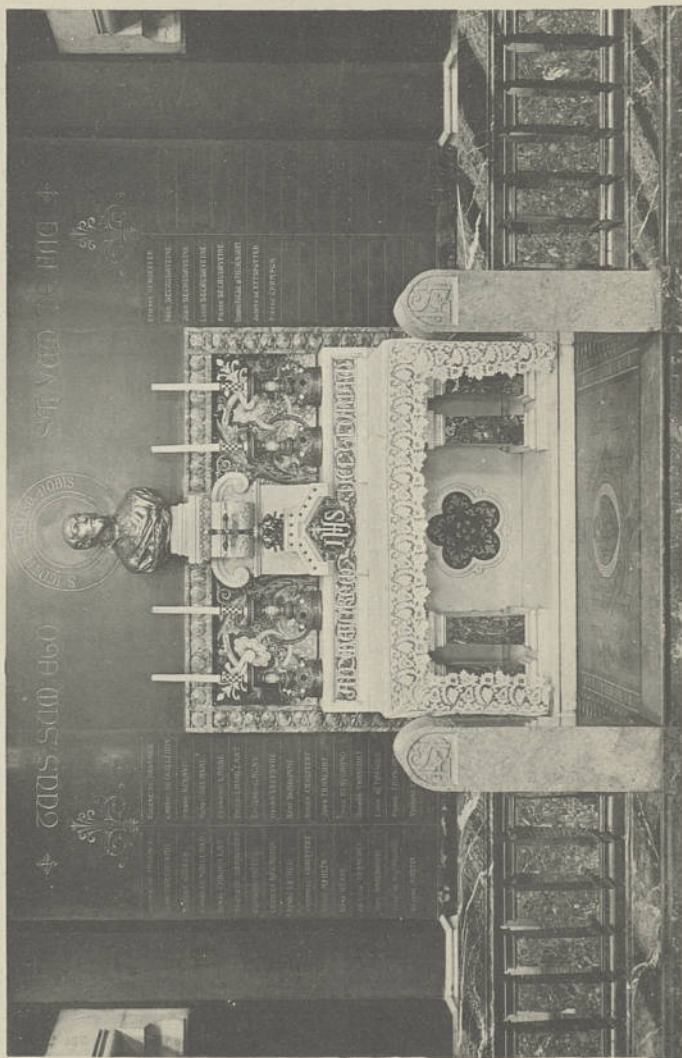
En juillet 1884, on suggère d'Amiens au doyen d'Albert la riche idée du *Bazar de Notre-Dame*. Elle est acceptée de M. l'abbé Godin et du monde des dévoués de la Très Sainte Vierge. On fait le tour de sa maison, on en explore les recoins, on en retire les choses inutiles, on envoie le tout à l'*Offrandier* d'Albert. Il y a mieux : des dames et des demoiselles aux doigts de fée deviennent les ouvrières et les pourvoyeuses de la Madone ; un peu partout l'on exécute de gracieux ouvrages, dont la vente fera tant d'heureux : toutes les provinces de France concourent à cette œuvre, l'étranger même n'y est pas indifférent : un jour des dentelles arrivèrent de New-York.

« Soyez, demande en août M. le doyen d'Albert, les *correspondants de Notre-Dame*, c'est-à-dire, veuillez nous donner l'adresse des bons chrétiens de votre connaissance, susceptibles de prendre un abonnement au *Messenger*, d'entrer dans la confrérie de Brebières ou d'assister à nos fêtes et à nos pèlerinages. » — On s'est demandé souvent d'où venait à Notre-Dame son étonnante notoriété, comment en si peu de temps son nom et son œuvre ont été acclamés de la France entière, comment même ils ont dépassé nos frontières. La ré-

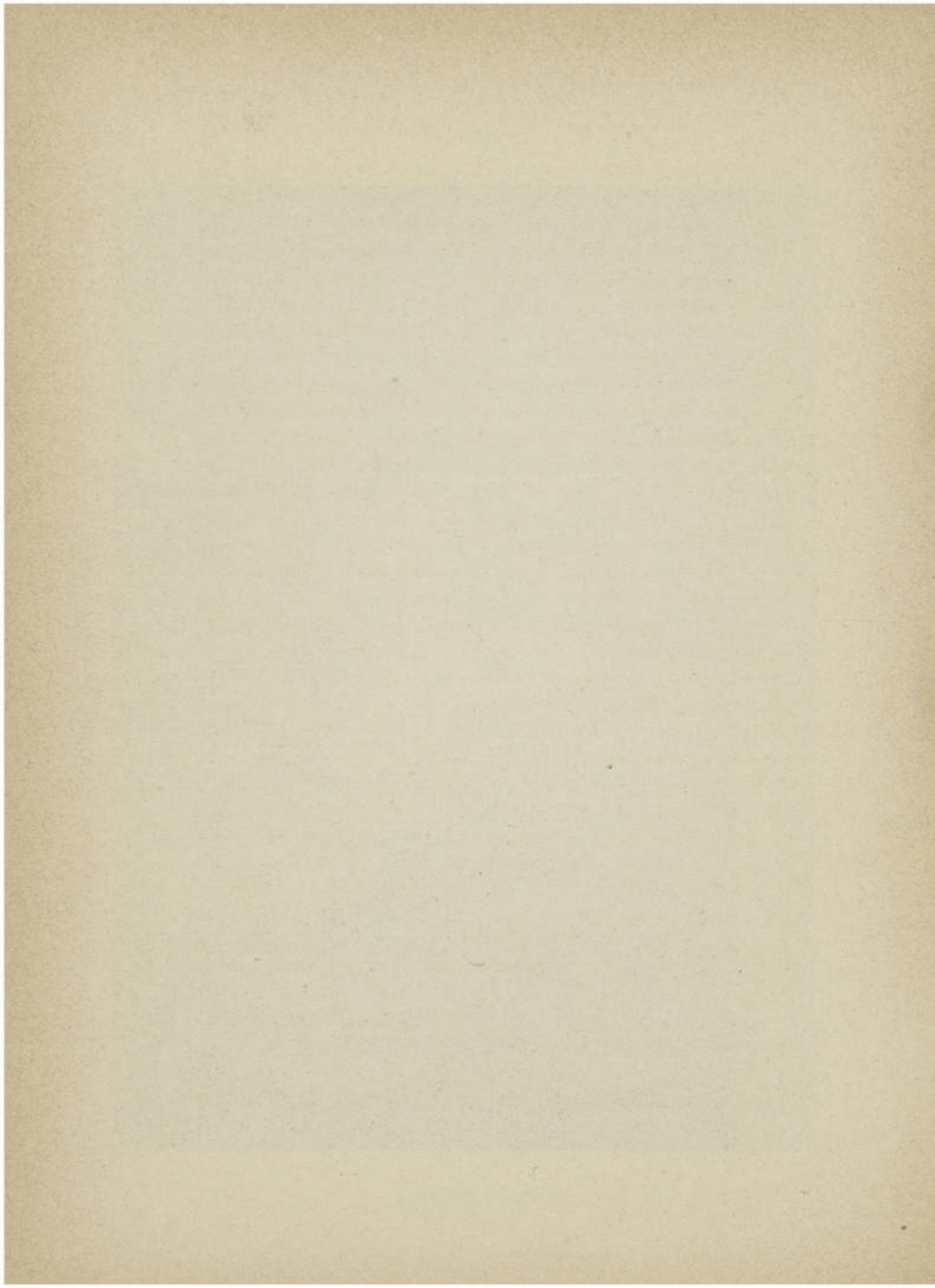




Autel de la Piéta.



Chapelle de Saint-Ignacé.



ponse à cette question est toute dans le dévouement des correspondants de Notre-Dame : un enfant, une servante, une religieuse, un prêtre, des humbles, en un mot, ont fourni des noms à M. le doyen d'Albert. Une image, une demande discrète, un programme de fêtes ou de neuvaine, un numéro du *Messenger* ont été envoyés à ces adresses. Marie a fait le reste et de nouveaux amis ont été acquis à son œuvre.

A la fin de 1884, M. l'abbé Godin instituait les *Agneaux de Notre-Dame*. « Pour vouer un enfant à Notre-Dame de Brebières (4), envoyer le nom et la date de naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant la statue miraculeuse et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécérations. — L'offrande est de deux francs ». — A cet appel on répondit avec ardeur : un enfant se priva de son goûter pendant un certain temps, en vue de recueillir la somme voulue ; un autre économisa sou à sou l'argent nécessaire pour voir figurer son petit frère dans la liste bénie ; un autre consentit à se faire extraire une dent à cette condition. De tous côtés les agneaux se groupèrent sous la douce houlette de la céleste Bergère : pères et mères, parrains et marraines, amis, sœurs d'asile, religieuses des écoles, tout le monde grossit à plaisir le cher troupeau de la Madone. Notre-Dame a partout des protégés à Albert comme à Amiens, dans toute la Picardie, comme dans l'Artois et les Flandres, à Paris, à Douardenez, à Montpellier, à Luxeuil, à Cannes, à Lyon, à Marseille, à Bruxelles, à Gabès, à Aix-la-Chapelle, à Varsovie, à Christiania, à Saint-Pierre Miquelon, au Canada, même au Tonkin.

Les travaux commencés à Brebières en 1884 conti-

(4) *Messenger de Brebières*.

nuèrent les années suivantes et furent poussés avec activité, nous l'avons déjà dit. La maçonnerie une fois achevée, il faudrait des sommes considérables pour la décoration de la basilique. Sans doute, M. l'abbé Godin y songeait; mais il semblait hésiter à faire si tôt un appel en ce sens. Il ignorait encore, à cette époque, combien sa Reine était aimée de tous, dans quelles heureuses dispositions se trouvait le monde de ses serviteurs : « Demandez-nous donc quelque chose, lui écrit-on de Villers-Bretonneux, demandez-nous le lys de Notre-Dame ». La requête est présenté au mois de mai et, depuis 1885, *les lys et les roses* s'épanouissent sous le sourire de Marie, apportant chacun à son église la somme de cinquante francs : on les place sur les berceaux comme un cri d'espérance, on les dépose sur des tombes aimées comme une ardente prière, on les offre au jour de la première communion, de la consécration religieuse ou de la première messe, des fiançailles ou du mariage; bref, toutes les occasions sont bonnes pour donner à Marie une rose ou un lys, joyeux merci d'un bonheur longtemps attendu ou pressante supplication adressée à son cœur maternel.

En février 1886, voici le *pilier de M^{lle} Desmarquest*, en mars le *pilier des fumeurs*, en avril la *Procession des Saints*, en mai *quelques verrières* et les souscriptions sont ouvertes pour les *chapelles de saint Joseph*, de *saint Ignace*, de *saint François d'Assise*, de *saint Dominique*, de la *Croix*, de *saint Michel*, de *saint Vincent de Paul*.

Désormais, M. le doyen d'Albert connaît mieux son monde : il va redoubler d'activité, ses amis vont multiplier leurs présents. « Vos étrennes, dit-il, en 1887, la maçonnerie va se terminer; donnez-moi des ardoises pour mettre la construction à l'abri des intempéries ». Et les ardoises d'affluer à Brebières, sous forme de bons de dix francs; puis vient le *sou de saint Just* des

enfants de la première communion, enfin la *fleur de mai* en l'honneur du mois de Marie.

« Vos étrennes, reprend M. l'abbé Godin en 1888 : l'église est couverte, les *colombes* veulent déjà s'installer sous notre toit : elles viennent vous le dire. Renvoyez-les au plus vite au cher colombier ». Et ces messagères de bonheur de revenir à tire-d'aile à Notre-Dame, portant, en guise de rameau d'olivier, de jolis cadeaux de dix francs. En mars, il demande la *chapelle de saint Joseph*, en avril le *sou de saint Martial* ou le *pilier des vocations*, en mai les *grandes verrières*, en août la *chapelle des saints Gervais et Protais*, en octobre la *chapelle de saint Michel et des saints Anges* et le *pilier de Mademoiselle Moyèce*.

« Nous décorons l'église, écrit en 1889 M. le doyen d'Albert : dans la voûte de la basilique inscrivez votre prière, donnez-nous pour étrennes un *Ora pro nobis*, en mars vous offrirez les *épis de saint Joseph*, en mai le *tapis de violettes de Notre-Dame*, en juin la *chapelle de saint Benoît-Labre*.

« Amis de Brebières, je suis content de vous et la Madone vous bénit, dit en 1890 le Gardien du sanctuaire. Vous avez donné des ardoises à Notre-Dame, vous avez orné la voûte de sa basilique ; maintenant, songez au sol, donnez nous votre *dalle*, ce seront vos étrennes de cette année ». En avril, il demande des *aufs de Pâques*, en mai, le *Salve Regina*, en novembre, le *Magnificat*.

« Vous voulez entrer bientôt dans la nouvelle Notre-Dame. Nous aussi. Offrez-nous donc en 1891 la *clef* d'or, d'argent ou de fer ». En mai, M. le doyen fait hommage aux amis de son œuvre du Mois de Marie de Notre-Dame de Brebières. « Merci, disent ces derniers, votre riche brochure vaut bien un *bouton de rose* ; nous vous l'offrons donc ». En juillet, M. l'abbé Godin

demandera la *chapelle miraculeuse*, en novembre, le *cierge des apiculteurs*.

« La décoration se poursuit, dit en 1892 le Gardien de Notre-Dame, mais notre église manque du nécessaire. Meublez-la : donc, s'il vous plaît, votre *meuble* pour la basilique ! En mars, c'est le *diadème de saint Joseph* que vous nous ferez parvenir, en avril, l'*Ave Maris Stella*, en mai, le *petit orgue du cœur*, en décembre, les *stalles* et les *confessionnaux*.

« Reste un effort à faire en 1893 : il faut éclairer notre basilique ; votre *paquet de bougies*, votre *lampe* ou votre *candélabre* à Notre-Dame, s'il vous plaît ! En avril, nous compléterons nos offrandes pour les chapelles de saint Ignace, de saint Vincent de Paul, de saint François d'Assise et de saint Dominique. »

Arrive la translation. « Que votre église est belle, Monsieur le doyen, *domus aurea*, c'est bien le palais d'une Reine ! Mais, à la fin, on a vite assez de rester debout, pas moyen de s'asseoir ; de grâce, des *chaises* ! » « Payez-les, réplique M. l'abbé Godin. En attendant, disons gloire à Dieu et à Marie, inscrivons sur nos murs le *Gloria in excelsis Deo* ».

Pendant ce temps, la vieille église disparaît, l'espace est libre. « Nous continuerons notre œuvre en 1894 : offrez des *pierres* pour achever la basilique. Il s'agit d'élever un clocher ; songeons en mai au Bourdon de Brebières ». Que se passa-t-il ensuite ? Les travaux marchaient-ils trop vite, les ressources venaient-elles trop lentement ? En octobre, M. l'abbé Godin fait un vœu à saint Antoine de Padoue : « Donnez-moi cinquante mille francs pour le 31 décembre et vous aurez une chapelle ». « Il a beau faire, disaient les sages, on se fatigue, il n'aura pas cette somme ». « Il l'aura, reprenaient les zélés, vous ne savez pas le dévouement des amis de Notre-Dame et de saint Antoine ». Et les dons arrivent au presbytère d'Albert, obole des humbles,

sacrifice des fervents, riche offrande des grands. Enfin, le 31 décembre, à midi, les cinquante mille francs étaient trouvés.

« Il s'agit maintenant de rattacher le clocher à la basilique : votre *chaîne*, s'il vous plaît, en 1895 ». En mars, vous nous offrirez la *paie de saint Joseph*, une journée, une semaine, un mois d'ouvrier, vous continuerez à l'œuvre vos *prêtres voyageurs*, en mai, vous enverrez les *dernières ardoises*.

« Le curé d'Albert a vieilli depuis treize ans. Souvenez-vous en lors de la neuvaine, surtout au moment de la quête. Ayez pitié du bon doyen, donnez-lui non pas des sous, non pas même des pièces de cinq francs, ce serait un peu lourd, donnez votre *louis* à Notre-Dame ».

« Enfin, nous montons au clocher en 1896 : votre *marche* pour en faire l'ascension ! En mars, nous réclamerons encore la *paie de saint Joseph* ; en mai vous nous donnerez *l'horloge*, votre minute, votre quart d'heure, votre demi-heure, votre heure à Notre-Dame ». Hélas ! dans les premiers jours de juin, le clocher tremble sur sa base, c'est une épreuve, c'est un surcroît de dépenses de cent mille francs. « Soyez sans crainte, Monsieur le doyen, nous sommes là, voici notre *agrafe* ».

« Comme tout ici bas, notre œuvre a besoin pour vivre de son pain quotidien : donnez donc en 1897, le *pain de Notre-Dame* ; puis, vous graverez votre nom sur le trône aérien de la Vierge en lui offrant un *lys* et vous nous aiderez à élever la *chapelle de la Piéta*, des *Fonts baptismaux*, de *saint Pierre* et de *saint Antoine de Padoue*. Après cela, venez à Brebières pour le baptême du Bourdon et la bénédiction de la Madone du clocher. » En novembre, nouvel accident : les sonneurs d'Albert ont mis les cloches en branle, mais ils n'avaient pas remarqué le stock énorme de dragées enfermé dans les

vastes flancs du Bourdon et des quatre cloches, ses compagnes, et c'est par centaines qu'ils ont jeté au vent les boîtes du baptême. Il en est venu chez tous les amis de Notre-Dame. Que faire ? On a mangé les dragées, elles étaient délicieuses ; mais on s'est gardé d'oublier le *merci* à la Vierge si bonne et à son apôtre.

« On met l'effigie des Rois et des Reines sur la monnaie de leur nation. Marie est reine, elle trône au-dessus du clocher. Frappons en 1898 la *monnaie* de Notre-Dame, monnaie d'or, d'argent ou de bronze. En février, nous penserons au *chemin de croix*, ensuite à la *couronne*. »

« Voici 1899 : donnez le *porte-bonheur* de Notre-Dame, le *porche* de la basilique, le *dôme*, et vous vous inscrirez plus tard dans la *liste des 400* (5). »

« L'œuvre s'achève en 1900, payons nos dettes, offrez-nous pour étrennes le *solde de Notre-Dame*. En avril, vous penserez aux *grandes orgues* de la basilique : une *note*, un *tuyau*, un *grand jeu* seront les bienvenus de la Vierge Marie. Et déjà songez à la couronne de notre Reine, donnez-nous des bijoux. »

« L'année 1901 nous vaudra de grandes fêtes. Nous allons couronner la Mère de Dieu : tissons ensemble la pourpre royale de la Vierge, envoyez-nous le *fil de Notre-Dame*, d'or, d'argent ou de soie. Puis, nous prions en commun notre Madone, nous chanterons ses louanges, nous lui dirons notre *Ave Maria*. »

« Marie a été couronnée, sa demeure est une Basilique. Assurons son avenir, adressons à notre Mère le *denier de Notre-Dame* ; ce sera l'œuvre de 1902. L'année 1903 apportera le *subside de Notre-Dame* ; 1904,

(5) « Pierre l'Ermite demandait pour Montmartre 400 souscripteurs à 100 francs. Pourquoi donc M. le doyen d'Albert, pour payer ses dettes, n'aurait-il pas ses 400 souscripteurs à 100 francs ? Donnez donc la liste des 400, j'en suis de grand cœur et je vous offre mon billet de 100 francs. » *Lettre d'un ami*.

le bon de Notre-Dame ; 1905, le rayon de soleil de Notre-Dame ; 1906, la prime d'assurance contre les assauts de l'enfer et la rage des sectaires ; 1907, l'impôt volontaire destiné à remplacer nos ressources fabriciennes sous séquestre. »

« A tous égards, continue le mendiant de Notre-Dame, 1908 doit être pour nous une année exceptionnelle. C'est grande joie dans le monde chrétien pour le jubilé de Lourdes et du Pape Pie X ; prenons notre part de cette vive allégresse. Mais c'est aussi fête à Brebières, c'est la vingt-cinquième neuvaine de notre pèlerinage miraculeusement développé, c'est la vingt-cinquième année du *Message de Brebières*, c'était hier le vingt-cinquième anniversaire de l'installation de son Gardien. A tous ces titres, offrez à Marie votre tribut jubilaire. Et si vous voulez chanter l'Alleluia de notre œuvre et de la vôtre, enfin parvenue à son terme, n'oubliez pas la *Loggia* et ses saintes Bergères et ses glorieux Bergers amenant la France aux pieds de Notre-Dame. »

De toutes ces souscriptions, si bien imaginées, plusieurs durent encore et ne sont pas près de finir. C'est le vœu des enfants de redire toujours à leur divine Mère : « Je vous aime », des sujets de renouveler leur serment de fidélité à leur céleste Reine. Il manquerait quelque chose au *Message de Brebières*, si l'on n'y voyait plus de dons à Marie ; ses lecteurs seraient déconcertés s'ils pouvaient dire un jour : « Que faire ? on ne nous demande plus rien ».

La pensée était venue à l'auteur de ces humbles pages de donner une idée de ces souscriptions diverses, d'en dire le produit, de citer les noms des donateurs les plus enthousiastes, de rappeler les intentions exprimées par eux, de reproduire les lettres si suaves où quelques-uns ont manifesté leurs sentiments de piété et d'amour envers Notre-Dame de Brebières. Cette ten-

tative est au-dessus des forces humaines : autant essayer de compter les étoiles du ciel ou les grains de sable du rivage de la mer. Tout cela est écrit au Ciel et dans le cœur de Marie, laissons à Dieu et à Notre-Dame leurs chers secrets. Contentons-nous de leur demander de nous bénir toujours et de nous continuer leurs grâces dans le temps et l'éternité.

V. — *Les Surprises du Doyen d'Albert.*

Elles ont joué un grand rôle dans l'histoire de son œuvre, elles ont apporté un riche tribut à Notre-Dame, les gracieuses surprises faites à son Gardien. Elles dénotent chez les donateurs un esprit fertile en inventions, elles manifestent leur zèle pour Marie.

Ce sont d'abord les invitations à dîner adressées à M. l'abbé Godin : souvent, dans sa serviette, il trouvait une certaine somme pour sa basilique. A Hénencourt, au jour de la fête du patron, saint Maclou, on lui offre une noix, une noix superbe, je vous l'assure ; son contenu constituait pour la Vierge et son sanctuaire un magnifique appoint. — En la ville d'Amiens, on lui présente un macaron. — « Merci. » — « Comment, lui dit-on, vous êtes Amiénois par le cœur, vous ne pouvez refuser. Les macarons d'Amiens sont célèbres à l'égal du nougat de Montélimar et de l'angélique de Niort. » Le doyen finit par accepter ; ce macaron était tout un trésor. — Une autre fois, on sert à table un homard : on place devant M. l'abbé Godin une écrevisse, elle contenait vingt-cinq louis. — A un autre dîner, on lui tend un abricot : il refuse ; on insiste : il recélait un louis de cent francs. — Un soir, on l'invite à manger des crêpes, on fait toute sorte d'instances, force lui est de dire : oui. Il en prend une, il la trouve un peu dure : je le crois bien, elle renfermait un louis de vingt francs. Il en ac-

cepte une seconde, il y trouve un louis de cinquante francs. Et maintenant, lui dit-on, une tasse de thé : dans la soucoupe, il aperçoit un louis de cent francs. — Un jour, M. le doyen d'Albert bénit une maison. On l'invite à souper. Il essaie de rompre son pain. Impossible, et tout le monde de sourire. En une carte à jouer, dissimulée à l'intérieur, se trouvait un billet de cent francs. — Une autre fois, on lui offre une orange toute découpée: elle reposait sur un billet de cent francs. — Aimez-vous saint Louis, lui dit un rieur ? — Certainement ! répond le doyen quelque peu désorienté par cette question posée à brûle-pourpoint. — Eh bien ! voici cinq louis. — Une personne lui donne un jour, une poignée de main et lui laisse un billet de cinq cents francs ; un curé fait le même geste et lui donne un billet de mille francs. — Noël lui apporte, chaque année, des étrennes, trois cents, cinq cents, mille francs. M. l'abbé Godin les trouve dans ses souliers, dans le capuchon d'un berger de la crèche, sous son amict de célébrant, dans ses sandales ou dans sa mitre. — Au moment de ses vingt-cinq ans de prêtrise, une famille amie lui offre un bâton de vieillesse : mille francs. — Un jour, c'était au début de son œuvre, une brique lui arrive de la briqueterie d'Albert : elle était creuse et contenait soixante francs. — Un autre jour, de Neuilly-sur-Seine, on lui envoie une brouettée d'ardoises ; plus tard, une colombe dans un nid, couvant, en guise d'œufs, des billets de cent francs. — « Monsieur le doyen, vous désirez à vos fêtes des prêtres en surplis. C'est ennuyeux, c'est encombrant de se charger d'un surplis. Simplifions la difficulté. Voici quinze francs ; à ce prix, j'aurai mon surplis dans la sacristie d'Albert. » — « Combien votre orgue ? — Dix mille francs. — Est-il en bon état ? — Certainement, il a été restauré depuis peu. — Eh bien, tenez, Monsieur le doyen, voici la somme. — Merci, et quand en prenez-vous livraison ? — Jamais : vendez-

le encore à un autre pour le même prix. » Que de choses ont été ainsi payées plusieurs fois ! — Un soir, il était tard, on sonne à la porte du presbytère d'Albert : « Comment, Monsieur le doyen, encore debout à pareille heure ! Etes-vous malade ? — Non. — Y a-t-il quelqu'un de malade chez vous ? — Non, ou plutôt si, ma bourse est phthisique au dernier degré. J'ai une traite à payer pour solder mon orgue. — Combien vous faut-il ? — Deux mille francs. — Les voici, et maintenant, bonsoir, et dormez tranquille. » — « Monsieur, lui disait un de ses paroissiens, pouvez-vous me changer un billet de cinq cents francs ? — Très facilement, venez chez moi. — On arrive, M. l'abbé Godin ouvre son secrétaire : « Voici mon billet, dit l'interlocuteur. » Le Gardien de Notre-Dame s'apprêtait à lui rendre la monnaie. — Mais non, c'est inutile, vous ne m'avez pas compris, je voulais changer mon billet... de place. C'est fait. — Un visiteur monte au clocher. A la cent quatre-vingt-quatrième marche, on s'arrête pour reprendre haleine. Le compagnon de M. l'abbé Godin ouvre son portefeuille, en tire un billet de cent francs. — « Jamais, sans doute, ajouta-t-il, pareil don ne vous est venu de si haut. » — « Monsieur le doyen, écrivait un prêtre, j'ai quêté pour vous dans mon église. J'ai dit à mes paroissiens : « C'est pour la Sainte Vierge, il faut du blanc, c'est la couleur de Marie », et le produit a été magnifique ». — « Acceptez, je vous prie, disait un pèlerin, cette pièce de cinq francs, vous me rendrez service. Oui, continuait-il, j'ai un tout petit porte-monnaie. J'aurais peur de le détériorer en y mettant une si grosse pièce ». — Des doyennés se réunissent pour la conférence, ils invitent le Gardien de Notre-Dame. Ils lui offrent leur patron, par exemple, saint Honoré à Port, saint Josse à Ligescourt, saint Quentin à Roisel ou encore un lys en souvenir de l'évêque de leur ordination.

Deux prêtres étaient en désaccord pour une question de casuel. « Je n'ai rien fait, disait l'un, je n'y ai aucun droit ». « Si j'ai fait quelque chose, répliquait l'autre, c'était pour vous remplacer et vous rendre service ». Notre-Dame recevra les honoraires et le litige sera terminé. — En une réunion à Bapaume, deux ecclésiastiques discutaient sur je ne sais quel point. Un pari s'engage devant le doyen d'Albert. Qui avait raison ? Je ne le vous dirai pas, mais l'enjeu fut pour la divine Bergère. — Un jour, Miraumont — où l'Ancre prend sa source — envoie à Notre-Dame une ancre *d'argent*, les mineurs de Méricourt apportent à la Vierge un morceau de charbon, mais avec un riche filon d'or. De vieilles filles jouent aux cartes dans les longues soirées d'hiver : le gain est pour Notre-Dame. — Autant de poulets, disait une élèveuse à la Sainte Vierge, autant de sous pour votre église. — Un cultivateur achetait des poulains pour les revendre. Le bénéfice réalisé sur le premier vendu était pour Notre-Dame. — D'autres assuraient leur ferme ou leurs bestiaux à l'auguste Marie et lui versaient une prime chaque année. Des commerçants intéressaient la « bonne Mère » à leurs affaires. En un mot, on recourait à tout pour rivaliser de générosité au service de Notre-Dame. — Terminons par le trait suivant. En un doyenné, il y avait une amende de cinquante centimes pour tout convive qui recommençait le *benedicite*. Encore une bonne aubaine pour l'œuvre d'Albert, car ce doyenné, paraît-il, comptait pas mal de gens distraits. — Et comment ne rien dire des poissons d'avril à l'adresse de M. l'abbé Godin, du pot à eau mis à sa disposition et dont le bouchon était un billet de cent francs, du verre à lui destiné en un repas et contenant un billet de banque !

VI. — *Les Coups de Fortune de Notre-Dame.*

Après l'acquisition du domaine de Marie, les premiers coups de fortune du doyen d'Albert furent les nombreuses souscriptions recueillies pour son œuvre, cinq mille francs, mille francs, cinq cents francs, cent francs. Une tournée dans Albert lui valut, un matin, vingt-quatre mille francs.

Ces sommes l'aiderent à payer l'achat du terrain où il allait asseoir le trône de sa Reine et les travaux de maçonnerie.

Chose étonnante, mais toujours la même : lors de la construction d'une église, il y a chez les fidèles une attitude pleine de réserve. On creuse les fondations, on élève les murailles, tout cela coûte et l'on n'a pas l'air d'y prendre garde. Vienne le moment de décorer ou de meubler l'édifice, les dons affluent. Si l'on aime à faire un cadeau, on tient à pouvoir en jouir. L'humanité est ainsi faite.

Il en fut de même pour Albert : piliers, colonnes et colonnettes, verrières, statues, autels, chaire, confessionnaux, stalles, ornements sacerdotaux, tout est offrande de particuliers. Une généreuse chrétienne a donné « la divine Bergère », la superbe statue de Delaplanche ; des familles, la chaire, l'autel de saint Joseph, de Notre-Dame, du Sacré-Cœur, de saint Christophe. Mars 1888 apporta dix-sept mille francs pour la chapelle de saint Joseph, octobre treize mille pour la chapelle de saint Michel et des Anges, juin 1889, onze mille pour la chapelle de saint Benoît Labre. En 1893, de riches cadeaux permettent de terminer les chapelles de saint Vincent de Paul, de saint Ignace, de saint Dominique et de saint François d'Assise. L'année 1889 avait doté la basilique de son magnifique ostensor, vrai chef-

d'œuvre d'orfèvrerie. Saint Antoine de Padoue procure cinquante mille francs en 1894; trente-six parrains ou marraines offrent, en 1895 et 1896, le Bourdon de Brebières ; deux générosités princières se rencontrent à point nommé, en 1897, pour placer au sommet du clocher la Vierge monumentale et l'Enfant-Jésus. Arrive un jour où le doyen d'Albert jettera un cri de détresse : « Monsieur le doyen, lui dira-t-on, voici pour vous aider cinq mille francs, trois mille francs, mille francs », et que de fois ces dons furent répétés !

Le duc d'Aumale envoie trois cents francs pour l'œuvre, la reine du Portugal son lys à Marie, la supérieure générale des Filles de la Charité plusieurs offrandes, beaux exemples suivis de tous côtés. Les cadeaux viennent de partout, de Versailles, de Vannes, de Metz, de Paimpol, de Nice, de Laëken, de Smyrne, d'Hippone, de la Bulgarie, de l'Espagne, de la Pologne, du Brésil, du Tonkin, du Mexique et de l'Océanie.

Les mourants tournent leur regard vers Notre-Dame et lui adressent un dernier gage de leur affection : l'abbé Savary, d'Huppy, et l'abbé Lecreux, d'Albert, chacun cinq cents francs ; la veuve du docteur James, d'Amiens, cinq mille francs ; un prêtre à l'agonie, trois mille francs ; un autre, un ciboire en vermeil ; le marquis de Lameth, cinq cents francs ; une pauvre femme, deux cents francs ; M. Le Clercq, un ancien Sulpicien, un pilier ; le chanoine Herbet, mille francs ; le chanoine de Brandt, sa chapelle. Une religieuse, au jour de ses vœux, offre cinq cents francs : elle ne fut pas seule à le faire. Au moment de leurs fiançailles ou à l'heure de leur mariage, des chrétiens lèvent les yeux vers Marie et lui adressent le tribut de leur commune affection. Naissances, baptêmes, premières communions, certificats d'études, brevets, diplômes de toute espèce, entrée en fonctions, premières messes, noces d'argent, d'or ou de diamant, tous les grands événements de la

vie sont des occasions de songer à la divine Mère et de lui présenter quelque cadeau.

Un jour, une simple femme du peuple aborde timidement un vicaire d'Albert et lui tend une enveloppe. Le moment était assez mal choisi : le prêtre était occupé de ses enfants du catéchisme, il les faisait sortir de l'église. Eut-il le temps de dire merci, y songea-t-il même ? Nous aimons à le croire. Il déchire l'enveloppe, une fois ses enfants partis : elle renfermait trois billets de cent francs. « Je veux voir M. le doyen, disait un homme en blouse, un grand dimanche de la neuvaine ». « — Impossible, il est avec Mgr l'évêque ». « — Je veux le voir pour une confidence ». A la fin, l'homme se résigne à s'ouvrir à un vicaire : « Voici quelques économies pour Notre-Dame », et il remet mille francs. — « Votre nom ? » — « Marie le sait ! » — « Passez chez moi, Monsieur le doyen, écrivait une dame, quand vous viendrez à Amiens ». M. l'abbé Godin se présente : « Mon obole et mon merci à la Sainte Vierge », elle lui donne cinq mille francs. — Une grande chrétienne offrait un jour une marine de Joseph Vernet d'une valeur de vingt mille francs, un donateur, le splendide portrait de saint François d'Assise, un Murillo, destiné à la chapelle du saint. « Que votre église est belle, disait un artiste de Paris, en extase devant les magnificences de la Basilique. Un bon point au bâtisseur ! » Et il remettait mille francs au Gardien du sanctuaire. — Pendant une neuvaine, le doyen d'Albert faisait la quête. Une femme mise très simplement laisse tomber une enveloppe dans l'aumônière du quêteur. Rentré à la sacristie, M. l'abbé Godin ouvre le pli : il y trouve trois mille francs. Il s'en va pour revoir la donatrice, il veut la remercier : « C'est une commission ». « — De qui ? » « — Peu vous importe, d'un ami de Notre-Dame ». — « Monsieur le doyen, vous avez des dettes. Combien vous faut-il pour solder la cou-

ronne ? » « — Trois mille cinq cents francs ». « — Les voici ». — Un ami, en souvenir d'un défunt, offre mille francs ; le même demande une neuvaine de messes et fait une neuvaine de cadeaux à cinquante francs par jour. — Une dame venait de Paris et s'en allait au-delà d'Amiens : elle omet de changer de train à Longueau. Soudain, on s'arrête : « Albert ! » La voyageuse descend. Pour passer le temps, elle se dirige vers la basilique, elle est conquise, elle comptera désormais parmi les fidèles de la Vierge picarde. — Un accident évité vaut cinq cents francs à l'œuvre. Un héritage apporte à Notre-Dame un joli denier de cinq mille francs. — Le 18 mai 1891 devait être un grand jour pour l'entreprise d'Albert : on escomptait un grand nombre de pèlerins. Hélas ! le soleil fut absent de la cérémonie ; bien plus, un véritable déluge arrêta la plupart des voyageurs attendus. « Pauvre doyen ! c'est pour lui une perte de trente mille francs. Voudrait-il agréer nos condoléances ? » Et le dédommagement se présente sous forme d'offrandes de cent francs, cinq cents francs, mille francs. — M. l'abbé Godin était allé certain jour dans un grand pensionnat d'Amiens, en vue de fixer la date d'un pèlerinage des élèves à Brebières. Il était absolument sûr du succès. Que s'était-il passé ? Contre son attente, il essuya un refus. Et il fut tout de suite conter à Notre-Dame sa déconvenue. Il prit donc le train pour Albert. En route, il rencontre un confrère : « Mais, qu'avez-vous ? lui dit-il. D'où vous vient cette mine déconfite ? Seriez-vous malade ? » Le doyen narre son échec. « Ce n'est que cela ? Tenez, tenez, tenez » et il lui jeta, l'un après l'autre, treize billets de cent francs. — Un autre jour, c'était en 1896, peu après l'accident du clocher, un prêtre faisait les cent pas dans la gare d'Amiens en attendant l'heure d'un train. Soudain, il aperçoit le mendiant de Notre-Dame, il se précipite à sa rencontre et lui remet vingt

francs ; dix autres personnes en font autant : « Quelles chaudes sympathies, concluait le doyen d'Albert, Notre-Dame a su éveiller autour d'elle ! Je le savais depuis longtemps, je ne l'ai jamais mieux compris que ces derniers jours ». — Nous sommes à Longueau, le train est bondé et M. l'abbé Godin cherche une place ; partout même réponse : Complet ! Enfin, le voici tout de même installé dans un compartiment. On arrive à Corbie, deux voyageurs descendent : « Monsieur le doyen d'Albert, voici pour sainte Colette (trois cents francs), nous sommes de son pays ». « Ah ! vous êtes le doyen d'Albert, reprend quelqu'un, je vous offre mon cadeau pour Notre-Dame ». Un second, un troisième, puis un quatrième font de même. A la gare d'Albert, un prêtre dit au doyen : « Tout le monde vous a donné quelque chose pour votre œuvre, je ne voudrais pas être une exception : voici mon obole ». — « Monsieur le doyen, écrivait une personne, on vous fait toute sorte de dons à telle ou telle intention et vous réalisez fidèlement les désirs de vos bienfaiteurs. Mais vous pouvez avoir des besoins insoupçonnés : acceptez à cet effet cinq mille francs ». — « Voici mille francs » disait un visiteur de la basilique, puis il remettait sa montre en or et sa chaîne au Gardien du sanctuaire.— Une jeune femme envoyait un jour sa robe de mariée. Un couvreur, sans doute, expédiait à M. le doyen une riche tuile de mille francs. — A la gare d'Albert arrivaient pendant une neuvaine un grand nombre de pèlerins. M. l'abbé Godin était tout à l'organisation de la procession. Quelqu'un s'approche, lui glisse dans la main une enveloppe avec cinq louis et disparaît. Une dame apporte à Notre-Dame tous ses bijoux. Un époux offre à la divine Mère tous les diamants de sa femme. « Notez, disait un donateur, que ma lettre est écrite aussitôt reçu le *Messenger*, donc à huit heures du matin. J'ai droit, par conséquent, à la préférence sur tout autre. J'espère bien que vous en

tiendrez compte, que vous m'attribuerez l'honneur envié de vous offrir ce que vous demandez aujourd'hui pour Notre-Dame ». — C'était à la réunion des anciens élèves de Saint-Fuscien. M. le doyen d'Albert y était, ne me demandez pas à quel titre. A l'heure des toasts, on le presse de prendre la parole. M. l'abbé Godin se lève, il toussé : « La fumée du tabac vous dérange ? » — « Non, répond le mendiant, elle me rend songeur : elle me rappelle une lettre d'un ouvrier de chemin de fer reçue ces jours derniers. Cet homme s'engage à faire abstinence de tabac au moins de temps en temps, il me prie d'inaugurer en mon église le *pilier des fumeurs* ». — « Une quête, dit un assistant, pour le pilier des fumeurs ! » — « Non, reprennent les autres, le *pilier des Anciens de Saint-Fuscien* ». Et le doyen d'Albert se confondit en remerciements. — De ce riche cadeau, rapprochons semblable offrande du Grand Séminaire d'Amiens, du Petit Séminaire de Saint-Riquier, de la Providence, de Saint-Martin d'Amiens, de Saint-Jean-Baptiste de Bapaume, du Petit Séminaire d'Arras ; nous y ajouterons le pilier de M. l'abbé Dumont de la ville d'Albert toujours reconnaissante, celui de M. l'abbé Boulenger, de Saint-Jacques d'Amiens : ce dernier présente une histoire ; on nous permettra de la raconter. L'idée avait été jetée dans la paroisse de recueillir trois cents francs, afin d'offrir à Brebières saint Norbert, le patron de ce bon curé. La quête commence, la somme désirée est bientôt atteinte, puis dépassée de beaucoup et l'on veut donner encore. Que faire ? A saint Norbert, nous joindrons un pilier de la basilique.

Une grande part de la vie d'un pèlerinage, ce sont les chants populaires en l'honneur de la sainte Madone. Brebières n'avait jamais eu de cantique spécial. Un jour, deux demoiselles viennent au sanctuaire, elles en composent un, paroles et musique, dont les strophes sont pleines de poésie et dont le refrain repris par les

foules a le don d'enlever et d'émouvoir. Ce cantique fut chanté pour la première fois par Villers-Bretonneux et ses communians. Quelque temps après, un prêtre lorrain, parent d'une fille de la Charité d'Albert, en envoyait un second, approuvé par le coadjuteur de Metz (septembre 1884). Un troisième cantique fut fait par un prêtre picard: on aurait pu l'intituler « les litanies de Brebières ». Enfin, un vétéran du sacerdoce en écrivait un autre à la gloire de la Reine d'Albert.

N'omettons pas de signaler parmi les coups de fortune de Notre-Dame la création de la Villa des Rochers: depuis vingt ans, la visite de ce joli domaine a procuré à l'œuvre d'Albert une moyenne d'au moins mille francs chaque année.

Ainsi, la terre a encouragé dans son entreprise le doyen d'Albert. Nous allons voir les bénédictions du Ciel sur sa belle œuvre.

CHAPITRE III

Les Bénédictions du Ciel.



L'ŒUVRE d'Albert, si on veut l'envisager à son vrai point de vue, ne saurait être regardée comme un fait purement humain. Avant tout, il faut y voir un coup de la Providence; le doigt de Dieu est là. Seule, l'intervention du Ciel peut l'expliquer, et la toute-puissance suppliante de Marie sur le cœur de son divin Fils.

Aussi, comme ils avaient raison — eux surtout, les bien-aimés de Jésus, les petits enfants de l'Asile d'Albert — de prier chaque jour les bras en croix, afin d'obtenir de Dieu le succès de la sainte entreprise.

La Très Sainte Vierge elle-même a voulu concourir à l'exécution de ce vaste dessein : elle s'est chargée de se susciter des dévouements, de mettre en un saisissant relief le pèlerinage de Brebières, de récompenser par des faveurs de choix l'ardente prière de ses enfants.

A parcourir les vingt-cinq années du *Messenger de Notre-Dame*, on trouve une centaine de guérisons obtenues de la Vierge picarde. Nous ne les énumérerons pas. Souvent les noms des privilégiés de Marie ne sont pas cités, souvent aussi les détails manquent sur ces grâces de la divine Bergère. Nous regrettons la trop grande réserve des personnes ainsi favorisées de Dieu : elles auraient pu, elles auraient dû, pour la gloire de Marie, donner des renseignements circonstanciés, nous mettre en mesure d'apprécier plus pleinement la puissance et les bontés de la Mère de Dieu.

Et surtout, que personne ne dise : ce sont des choses insignifiantes ! Non, tout est grand dans la religion. Et puis, ces guérisons sont garanties par des offrandes de cinq, dix, vingt, cinquante, cent et mille francs ; l'homme n'est pas reconnaissant à ce point sans en avoir un sérieux motif. Enfin, guérir du croup (1) ou de l'angine gangreneuse, de l'épilepsie ou du tétanos, revenir sain et sauf d'une congestion ou de convulsions, recouvrer l'usage de ses yeux, quand on est abandonné des médecins, tout cela, il faut bien l'avouer, sort de l'ordinaire.

Nous nous arrêterons seulement à quelques faits mieux connus, nous saluerons en ces événements caractéristiques la réponse de Notre-Dame aux avances de

(1) Cf. *Messenger de Brebières*. Croup, mars 1887 ; angine, avril 1892, novembre 1903 ; tétanos, un enfant de Brest, novembre 1896 ; épilepsie, août 1885 ; congestion, août 1901 ; maux d'yeux, mai 1886, septembre 1887 ; convulsions, janvier 1895. On pourrait en citer nombre d'autres exemples.

ses enfants et nous répéterons le mot de l'Évangile (2) : « Bien des miracles ne sont pas rapportés en ce livre. Ceux-ci sont écrits afin que vous croyiez ».

I. — *Denise Caron.*

Originaire de Bazentin (3) — petit village à dix kilomètres d'Albert — cette jeune fille avait été atteinte d'un rhumatisme aigu le 30 janvier 1888 : une seule fois elle avait pu se tenir debout, en février, et encore appuyée au bras de son père et de sa mère. Le reste du temps, elle avait dû le passer au lit, quelquefois dans un fauteuil.

L'enfant d'un voisin faillit un jour être brûlé : aux cris de la mère, Denise se saisit. Dès lors, le sang ne suit plus son cours, l'estomac refuse de fonctionner, même la glace ne peut arrêter les continuellements de la malade, bientôt les yeux sont incapables de supporter la lumière et des troubles nerveux se produisent. Au dire des médecins, la situation est très grave : elle est sans issue, car la moelle épinière est atteinte et les remèdes n'y feront rien.

Denise avait une grande dévotion à Marie ; un chapelet était attaché à son bras, elle l'égrenait fréquemment. Souvent aussi, sa pieuse grand-mère lui parlait de Notre-Dame de Brebières : « Je veux aller à son autel », dit-elle un jour. — « Tu en es incapable » reprit le père. Et la mère et le curé de la paroisse pensaient de même.

Denise revint à maintes reprises sur ce sujet : « Nous verrons après la première communion », lui fut-il répondu. « Hélas, pensait-on, serait-elle encore de ce monde à cette époque ? »

(2) *Évang. de S. Jean*, XX, 30, 31.

(3) Cf. *Message de N.-D.*, août 1888.

En juillet, on commença une neuvaine : le huitième cour, le curé vint confesser la malade : il voudrait la dissuader de partir. Denise le veut à tout prix.

Le lendemain donc, 10 juillet, on quitte Bazentin. La malade est couchée dans une voiture sur un matelas : « Elle ne reviendra pas vivante », disait-on dans le village. Pendant le trajet, la jeune fille souffrit horriblement. Elle était sans connaissance à son arrivée en l'église d'Albert. Un rassemblement se produit : « Elle va mourir », disent les ouvriers du chantier accourus pour la voir.

Le père la prend alors dans ses bras, la place sur un fauteuil dans la chapelle de la Vierge et la messe commence. Il est dix heures trois quarts. Les membres de Denise sont inertes, sa tête est tombée sur un oreiller, soutenu par le père tout en larmes, et la mère fait respirer à sa fille un peu d'éther. A l'Élévation, la malade sent comme un craquement dans tous ses membres, elle ouvre les yeux et fixe du regard la statue miraculeuse. A la Communion, elle se lève, rejette son bandeau et sa couverture ; sans appui d'aucune sorte, elle va s'agenouiller à la balustrade du sanctuaire. Tout le monde la considère haletant, nul n'ose lui adresser la parole : « Eh bien ! Denise ? » interroge le curé de Bazentin, après la messe. « Je suis guérie ! » — « En ce cas, remercions Notre-Dame ». Au moment de quitter l'église, le père s'approche de sa fille : « Veux-tu que je te soutienne ? » — « Non, puisque je suis guérie ». En effet, la miraculée chausse ses souliers (depuis six mois elle n'avait pu en faire autant, mais elle avait voulu les avoir près d'elle, tant elle comptait sur la bonté de Marie !) puis elle traverse l'église d'un pas assuré et se dirige vers une maison hospitalière pour y prendre son repas, de quel appétit ? le lecteur le devine.

Tout Albert eut bientôt connaissance de la nouvelle.

On accourt, on veut voir la miraculée. A tous, la jeune fille adresse la même réponse : « Je suis guérie ! » Ce jour-là, M. l'abbé Godin était absent de sa paroisse. A son retour, il voulait faire le silence sur cet événement, il était effrayé de cette apparition du surnaturel dans son œuvre. Mais en face d'une foule considérable venue à l'église pour le salut du soir, il sentit le souffle de Dieu passer sur son peuple et le *Magnificat* sortit joyeux de tous les cœurs.

II. — *Julienne Duvauchelle.*

Cette enfant était née à Heuzecourt, au doyenné de Bernaville (1). Une après-midi de 1885, elle fut prise, à l'école, d'un mal de tête fort violent. On dut la rapporter chez elle : elle aurait été incapable de faire un pas. Un médecin fut appelé, il prescrivit quelques remèdes et la mère entoura sa fille de tous les soins. Cependant l'enfant dépérissait et peu à peu ses jambes se paralysèrent. Un second médecin fut mandé, il diagnostiqua une maladie de la moelle épinière, il soumit la petite fille à un nouveau traitement. Ce fut sans résultat. D'autres médecins furent consultés, on essaya de tout, même de l'électricité. Rien ne réussit.

En mai 1886, Julienne fut admise à la première communion : on la porta à l'église, deux compagnes la soutinrent à la Table sainte. Alors les grandes souffrances prirent fin : à l'aide d'une béquille et d'un bâton la petite infirme pouvait se mouvoir. Quant à une guérison, il n'y fallait pas compter.

Elle entendit parler de Denise Caron : « Et moi aussi, dit-elle, je veux aller à Brebières ». Elle y arriva le 8 septembre 1888. Le curé d'Albert était en chaire,

(1) Cf. *Messageur de Notre-Dame*, décembre 1888.

il ne se doutait guère de l'entrée de la malade en son église. A la vue de l'enfant, la foule s'écarte pour lui livrer passage, on place Julienne à l'endroit même occupé par Denise, deux mois auparavant. L'infirme se met à prier. Soudain, elle est en proie à de vives douleurs, un travail mystérieux s'opère en elle, les larmes lui tombent des yeux : « Es-tu plus mal ? Veux-tu sortir », dit le père angoissé ? — « Non ! » répond la jeune fille en souriant. — Une jambe était guérie. Les souffrances reprennent aiguës, de nouveau la sueur perle au front de Julienne, les pleurs inondent son visage. Tout aussitôt l'autre jambe est guérie : « C'est fini, dit l'enfant à sa mère, je n'ai plus de mal ». Elle se rend à la Table de communion pour se faire dire un évangile, elle tend au prêtre sa béquille désormais inutile. Elle fait plus, elle veut aller embrasser sa céleste Bienfaitrice : l'escalier est étroit, il est raide; n'importe, elle le gravit sans peine. Elle revient ensuite s'agenouiller aux pieds de la statue de Notre-Dame, elle prie longuement : elle ne se sent point la moindre fatigue. La guérison était complète.

III. — *Un Enfant.*

« Jean a six ans, écrit M. le doyen d'Albert (1). Il apporte lui-même, entouré de sa famille, un généreux ex-voto à Notre-Dame, et c'est justice : il y a quinze jours, on l'amenait ici impotent et la jambe bien malade. Tout un pieux pèlerinage s'est groupé autour de la couchette où était étendu le petit infirme. On l'a fait prier et l'on a prié tout haut pour lui. Puis, je l'ai pris moi-même dans les bras et l'ai porté baiser la statue miraculeuse.

(1) Cf. *Messenger de Brebières*, août 1889.

« Aujourd'hui, il saute et il court, plein de vie et de santé, remerciant Notre-Dame de Brebières de l'avoir entièrement guéri. »

IV. — *Marie Lannoy.*

La paroisse de Marchélepot, au doyenné de Nesle, eut plus de vingt-cinq ans pour curé un fils dévoué de Notre-Dame de Brebières. C'était M. l'abbé Henri Caron, un enfant d'Albert, ce prêtre à la taille de géant si connu des habitués du pèlerinage (1).

En cette paroisse se trouvait une jeune fille, Marie Lannoy, plus d'une fois recommandée à la divine Bergère : elle avait bien besoin de sa protection ! Depuis la mi-janvier de 1890, elle était sujette à d'horribles crises nerveuses de trois à quatre heures de durée. Un rien, une odeur trop forte, la vue d'une potion à prendre, suffisait à lui occasionner une syncope d'une dizaine de minutes, suivie la plupart du temps d'une attaque de nerfs. Elle eut même un accès de folie furieuse : quatre heures durant, on put entendre ses cris à deux cents mètres de sa demeure. Ensuite, elle tomba dans un sommeil cataleptique : c'était le lundi soir ; elle se réveilla le jeudi matin. Les médecins, après avoir tout tenté, ne savaient quel parti prendre pour essayer de remédier au mal.

Le 17 mars, M. l'abbé Caron se rendit à Amiens. Ses courses faites, il prit le train pour Albert. A trois heures et demie, il était aux pieds de Notre-Dame, il récitait une dizaine de chapelet à l'intention de Marie Lannoy, il demandait pour elle non pas la guérison, — c'était chose impossible, avaient déclaré les médecins,

(1) Voir au *Messageur*, avril 1890, la lettre de M. l'abbé Caron.

— mais un peu de calme. Détail à souligner : personne en sa paroisse ne le savait à Albert.

Au même moment, la jeune fille appelle sa mère : « Je ne sais, dit-elle, ce que j'éprouve, mais jamais je n'ai ressenti ce qui se passe en moi. Priez avec moi, quelque chose me fait croire que c'est la dernière crise ».

La malade et sa mère récitent ensemble *Notre Père* et *Je vous salue, Marie*. A partir de cet instant, Marie était guérie. Le 25 mars, jour de l'Annonciation, une messe d'action de grâces était chantée en l'église de Marchélepot. Marie Lannoy y assistait radieuse avec tous les membres de sa famille.

V. — M^{me} Veyss.

Le 18 mai 1891, vingt-cinq pèlerines de Saleux venaient à Brebières sous la conduite de plusieurs Filles de la Charité. La femme d'un chauffeur de l'usine Cosserat était du voyage : atteinte de rhumatisme depuis six ans, incapable de tenir sa maison et de soigner ses trois enfants, elle voulait demander sa guérison à Notre-Dame. Elle s'était engagée par un vœu, si elle était exaucée, à faire à pied le voyage de Saleux à Amiens, afin d'annoncer elle-même cette heureuse nouvelle à ses patrons.

Donc « le lundi de la Pentecôte (1), cette pauvre malade se rendit à grand'peine à Albert : on fut obligé de la porter en quelque sorte sur les chemins, car ses jambes lui refusaient depuis longtemps leurs services, les douleurs les avaient paralysées, ainsi que les bras. Arrivée à Albert, on l'aida à pénétrer dans l'église, et, pleine de confiance, elle pria de tout son cœur, persua-

(1) Cf. *Messager de N.-D.*, août 1891. Lettres de S^r Hyacinthe et de M. T. Cosserat.

dée que Notre-Dame de Brebières la guérirait. En effet, elle se sentit assez forte pour rester une heure à genoux dans l'église, puis elle suivit la procession sans fatigue, malgré la foule et le mauvais temps. Elle revint à la gare sans aide et fit le voyage du retour sans y penser.

« Depuis, M^{me} Veyss vaque aux soins de son intérieur comme une personne en bonne santé : elle a fait une course de six kilomètres à pied, selon son vœu. Cette guérison s'est maintenue jusqu'à ce jour, 23 juin 1891. Reconnaissance à la Vierge Marie !... »

VI. — *Eveline Dengreville.*

« A la fin de juin, écrit M. le doyen d'Albert (1), se présentaient au presbytère deux personnes de Bertrancourt, elles me disaient leur reconnaissance pour Notre-Dame de Brebières. La bonne Mère avait instantanément guéri leur fille dans la nouvelle basilique, le 18 mai dernier. A ce récit, je leur exprimai mon désir de voir la jeune fille. Quelques jours plus tard m'arrivait une personne de vingt-sept ans, au pas résolu, à la marche assurée, au front bruni par le soleil dans les travaux des champs. Je ne m'attendais guère à voir en cette visiteuse la malade de Bertrancourt. Et cependant c'était elle. Elle me raconta tout au long sa maladie de plusieurs années, sa faiblesse grandissante, sa situation désespérée, puis son pèlerinage du lundi de la Pentecôte au milieu de bien des souffrances, enfin sa guérison subite. »

Voici le certificat de M. l'abbé Delandre, curé de la paroisse, en date du 30 juin :

« Eveline Dengreville était en service à Paris : elle

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, août -891.

en est revenue fort malade le 26 novembre 1889. Elle ne s'est jamais bien rétablie, ses jambes restèrent paralysées, elle marchait avec peine et à l'aide de bâtons.

« Dans sa grande piété, la malade avait sans cesse recours à la Mère de Dieu, elle venait souvent l'invoquer dans la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, sise à Bertrancourt. Peu de temps avant la grande cérémonie du 18 mai, elle prit la résolution et fit le vœu de venir à Albert, pour s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Brebières et lui demander sa guérison. Elle commença une neuvaine et la termina le 19. Malgré le temps affreux du lundi de la Pentecôte, elle effectua le voyage d'Albert et mit à exécution toutes ses promesses à la Sainte Vierge. Au retour de la procession, car elle était restée dans la basilique, elle sentit comme une espèce de feu dans les jambes, elle se leva, elle était guérie. Depuis, elle marche parfaitement et travaille comme si elle n'avait jamais été malade. Voilà ce que je puis attester, l'ayant vue avant le 18 mai et la voyant souvent après. »

VII. — *Marie Belin.*

Elle avait dix-huit ans (1) et se trouvait à l'orphelinat des sœurs de Saint-Joseph d'Abbeville, rue de la Briolerie. On projetait de la mettre en service, tant elle était forte et courageuse ! On attendait seulement une bonne place au sein d'une famille chrétienne.

Soudain, l'on vit Marie Belin s'affaiblir et se courber : le travail lui devint pénible et même, à certains jours, impossible. Elle fut soignée avec intelligence et dévouement ; malgré cela, elle allait de plus en plus mal. Enfin l'on se rendit un compte exact de sa situation : la

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, juin 1894.

pauvre fille était atteinte de coxalgie, sa hanche se déplaçait et sa jambe droite, démesurément enflée, se retirait. Au bout de quatre années de vives souffrances, la jambe malade avait perdu vingt centimètres.

Sur l'ordre des médecins, on la mit à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville : c'était en mai 1892. On usa de tous les remèdes ; au bout de quelque temps, on la plaça dans une « gouttière ». C'était un supplice : il dura huit mois, sans changer en rien l'état de la malade. Elle perdait chaque jour de ses forces ; on lui administra les derniers sacrements. Un jour les médecins la retirèrent de son appareil : « inutile, pensaient-ils, de lui imposer plus longtemps des sacrifices pour n'aboutir à rien ».

Marie Belin avait rencontré Denise Caron à Brebières. Devenue malade, elle se rappela ce cher souvenir. Elle aussi espérait en Notre-Dame, elle avait à côté de son lit la statue de la douce Vierge, elle la voulait toujours entourée de fleurs, c'était toute sa consolation dans l'épreuve. Elle la priait fréquemment et bien des neuvaines avaient été faites par elle, auxquelles s'unissaient les religieuses de l'Hôtel-Dieu et de l'Orphelinat. En mai 1893, on était à la treizième neuvaine. Tout à coup, au soir du 21 mai, Marie Belin pousse un cri, un frisson a passé à travers son corps. Elle était guérie. Les sœurs accourent et glorifient la Sainte Vierge. Les médecins appelés aperçoivent la hanche remise en place, son genou désenflé, sa jambe parfaitement saine.

Le 21 mai 1894, en l'anniversaire de ce grand bienfait, la jeune fille venait à Brebières, elle disait à Notre-Dame son chaleureux merci. Jamais, depuis, elle n'a souffert, même un instant.

VIII. — *Le Frère Esacien.*

Ce cher Frère des Écoles chrétiennes avait fait une chute terrible : c'était le 4 novembre 1877, pendant une promenade avec les élèves du pensionnat Jean-Baptiste de la Salle de Rouen. La cheville et le tibia étaient fracturés, des fragments de la cheville étaient sortis du pied. Quinze jours après l'accident, le docteur Levasseur, médecin de la maison, déclara nécessaire l'amputation de la jambe au-dessous du genou. L'opération fut même fixée au lundi suivant, 21 novembre. Immédiatement on commença une neuvaine au bienheureux Jean-Baptiste de la Salle : elle porta ses fruits, un mieux se produisit. Le docteur résolut donc d'attendre encore ; l'amélioration s'accrut, et bien souvent M. Levasseur a dit depuis au bon Frère : « Si vous avez vos droitures, vous le devez non pas à moi, mais au Ciel ».

Le blessé se rétablit à la longue, mais il lui resta des douleurs parfois bien vives à endurer : elles étaient occasionnées par la pluie, l'humidité, le changement de temps, et Dieu sait si les variations atmosphériques sont fréquentes dans le Nord-Ouest de la France, à Rouen comme au Havre, résidences successives du religieux (1). Alors marcher lui était difficile ; parfois il en était incapable : se tenir debout sur la jambe malade lui faisait l'effet d'une centaine d'aiguilles enfoncées dans le pied, et cela durait en moyenne de dix à quinze jours.

« Le 30 août 1894, écrit le Frère Esacien, après avoir entendu la messe et fait la sainte communion dans la splendide basilique bâtie par ses enfants de tous les pays, j'ai demandé ma guérison à Notre-Dame de Bre-

(1) Cf. *Message de N.-D.*, avril 1895, lettre du Frère.

bières ; je lui ai promis, si elle m'exauçait, de publier toute ma vie sa gloire et sa puissance. Cette bonne Mère ne fut point insensible à ma prière. A dater de ce jour jusqu'à aujourd'hui, 20 janvier 1895 — saison de pluies et d'humidité — je déclare devant Dieu n'avoir ressenti aucune des douleurs qui m'ont fait tant souffrir depuis dix-sept ans. »

IX. — *L'Orpheline de Nesle.*

Le 17 septembre 1894 (1), on amenait à Brebières une petite orpheline de l'hospice de Nesle. Elle avait un bras très malade ; peu de jours auparavant, le médecin avait conclu à la nécessité de le couper, si l'on voulait essayer de sauver la vie de l'enfant déjà très menacée. On fit tout de suite une neuvaine à la divine Bergère, on décida de la conduire au prochain pèlerinage d'Albert.

Après la messe à l'autel de Notre-Dame, une Fille de la Charité remit au doyen de Nesle des linges dont elle s'était munie par précaution. Le curé de Marchélepot les fit toucher à la statue miraculeuse. On s'empressa d'en envelopper le membre malade et l'on continua de prier. « Quelques jours après, un mieux inattendu se manifestait. Aujourd'hui, la suppuration est arrêtée, les chairs se sont reformées, la plaie est complètement cicatrisée. Notre bonne petite Maria a repris l'aiguille et la plume. Nous nous proposons de la conduire de nouveau à Albert au mois de septembre prochain, mais, cette fois, pour dire merci à Notre-Dame de Brebières. Veuillez cependant la remercier sans retard en notre nom. »

(1) Cf. *Message de N.-D.*, mars 1895. Lettre de M. le doyen de Nesle.

X. — *L'Enfant de Beugny.*

« La pauvre enfant (1) que je vous recommandais tout particulièrement dans ma dernière lettre est guérie. Sa mère, n'attribuant sa guérison qu'à Notre-Dame, pleurait de joie quand elle vint nous demander de remercier la Sainte Vierge avec elle. Nous l'avons fait de tout cœur, car il est impossible de n'y pas voir l'œuvre du Ciel. A sept heures, il faut deux personnes pour la lever, à neuf heures et demie, elle s'écrie tout à coup : « Maman, je ne veux plus de mes béquilles, je suis guérie ». Elle descend immédiatement de son lit sans aucun secours. Les médecins avaient déclaré qu'elle ne marcherait pas avant dix-huit mois. »

XI. — *Pascaline Saillard.*

Née à Warsy (1) en mars 1880, cette petite fille perdit sa mère de bonne heure : elle fut admise à l'orphelinat Notre-Dame de Péronne, chez les Oblates.

En mai 1895, elle ressentit des douleurs rhumatismales, elle souffrait dans l'estomac, dans les jambes; enfin le mal se localisa dans le pied droit. Étendue sur une chaise longue ou couchée dans son lit, elle fut l'objet de tous les soins voulus, hélas ! sans résultat.

La communauté était sur le point d'aller en pèlerinage à Brebières, la date était même déjà fixée, le voyage devait avoir lieu le 2 juillet.

La petite malade était incapable d'y prendre part : elle ne trouverait aucun agrément en cette excursion, l'emmener serait un embarras de plus pour les reli-

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, mars 1895, Lettre au doyen d'Albert.

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, août 1895.

gieuses déjà chargées de tout un monde à surveiller ; par conséquent elle resterait à l'orphelinat.

Sur les pressantes instances de ses compagnes, on consentit enfin à lui procurer la joie d'aller à Albert. Il fallut la porter de la maison à la gare de Péronne, de la gare d'Albert à la basilique. On pria avec grande ferveur, mais l'enfant souffrit beaucoup toute l'après-midi. Au moment du départ, le Gardien de Notre-Dame remit aux religieuses un linge touché à la sainte Madone, il conseilla une neuvaine.

On la commença le soir même, on appliqua le linge sur le pied malade et toute médication cessa. Le neuvième jour vers midi, la jeune fille marcha dans la maison, puis dans la cour, enfin elle se rendit à la chapelle pour réciter le *Magnificat*.

Le lendemain, 10 juillet, accompagnée de sœur Marie-Xavier, elle était à l'autel de Notre-Dame de Brebières, où elle fit la sainte communion. Elle marcha beaucoup en cette journée, elle n'éprouva aucune fatigue. La guérison était un fait accompli.

XII. Une Maladie d'estomac.

« Onze ans (1) j'ai souffert de l'estomac. Je communiais très rarement et toujours avec beaucoup de peine. J'avais recours à la Sainte Face, je ne fus pas exaucée. Le lundi de la Pentecôte — 3 juin 1895 — j'allai à Brebières et je priai longuement. Après ce pèlerinage, je pus communier deux fois en quinze jours. Pleine d'espoir, je continuai mes prières. Depuis le 12 septembre 1895, je n'ai pas eu la moindre douleur à endurer ; on dirait que j'ai un autre estomac. J'ai eu le bonheur de faire la communion ce jour-là et je n'en ai manqué aucune depuis. »

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, novembre 1896.

XIII. — *Henriette Hérold.*

Le 15 septembre 1895 (1), une femme d'Amiens présentait à Notre-Dame sa pauvre petite fille de deux ans. A la suite de convulsions et d'une méningite, l'enfant était paralysée, aveugle et muette. Le mal datait de trois mois.

La mère priait avec ferveur. Sur l'ordre de M. le doyen, on porta l'enfant baiser la statue miraculeuse, M. l'abbé Godin ordonna une neuvaine, il exhorta à envelopper les membres malades de linges touchés à Notre-Dame, Mgr Renou traça une croix sur le front de la fillette et dit à la mère des paroles de confiance.

Le soir même, le père, la mère, des parents, des voisins, des amis faisaient la neuvaine : au bout de trois jours, la paralysée marchait ; le sixième jour, elle ouvrit de grands yeux étonnés, le neuvième, elle appelait son père et sa mère. Notre-Dame n'avait pas fait les choses à demi.

XIV. — *Amélie Quénescourt.*

C'était une enfant de trois ans : elle appartenait à une famille d'ouvriers de Péronne (1). Depuis longtemps on la voyait maigrir : sa figure était comme de la cire, ses yeux agrandis et brillants, sa respiration hale-tante, ses lèvres décolorées, ses doigts effilés et diaphanes ; incapable de marcher, même de se tenir debout, c'était une infirme, et bientôt la mort aurait fait son œuvre.

Pendant les fêtes de septembre, des religieuses con-

(1) Cf. *Messageur de N.-D.*, décembre 1895.

(1) Cf. *Messageur de N.-D.*, décembre 1895.

seillèrent un pèlerinage et une neuvaine à Notre-Dame de Brebières. Le père et la mère prirent l'enfant dans son berceau et la portèrent à Albert. C'était un spectacle attendrissant de voir ce groupe à l'autel de Marie, la mère pressant sur son cœur la chère petite, le père regardant tour à tour la bonne Vierge et sa malade, tous deux priant avec grande foi. L'enfant fut portée à Notre-Dame et baisa la chère statue.

De retour à Péronne, les parents continuèrent leur neuvaine. Le dernier jour arrivé, aucun changement ne s'était opéré dans la situation de la petite infirme. Au moment de quitter son foyer pour aller à son travail, le père se penche sur le berceau de sa fille et l'embrasse. Il s'éloignait le cœur bien gros, quand soudain il s'entend appeler : « Père ! Père ! » C'était sa petite fille guérie et sa femme qui le suivaient toutes joyeuses.

Comme Henriette Hérold, la miraculée d'Amiens, était venue le 27 octobre avec son père et sa mère remercier Notre-Dame, l'ouvrier de Péronne, sa femme et son enfant se trouvèrent le 3 novembre aux pieds de Marie, pour lui dire leur joie et leur reconnaissance.

XV. — *Juliette Thiémé.*

Une pauvre petite infirme de Domfront-la-Compassion écrivait en mars 1896 (1) :

« Il y a un an, j'étais prise d'un engourdissement tel dans le bras gauche, que je le croyais paralysé. Je souffrais de douleurs aiguës, au point d'être obligée de me coucher quand l'accès me prenait. A l'engourdissement et à la douleur se joignit bientôt l'enflure; mon pauvre bras était inerte et je ne pouvais faire aucun travail.

(1) Cf. *Messageur de N.-D.*, avril 1896.

J'étais désolée, mais je ne perdais pas courage et je me confiai sans tarder à la Sainte Vierge.

« Je commençai tout de suite neuvaine sur neuvaine, mais l'amélioration ne venait pas. On fit alors le pèlerinage, auquel je fus bien heureuse de prendre part. Je demandai à Notre-Dame de Brebières ma guérison : le jour même, je ne ressentis rien ; mais le lendemain je m'aperçus que mon bras était parfaitement guéri, si bien que je pus achever ma neuvaine les bras en croix, comme tout le monde. — Juliette Thiémé. »

XVI. — *M^{lle} Marie Mauger.*

« Malade depuis huit ans (1), ayant subi deux graves opérations, je dois me rendre de nouveau à Paris pour essayer d'enrayer encore une fois le mal, qui devient cruel et menaçant. Il faut se hâter, mais, hélas ! trop malade pour faire le trajet, trop pauvre pour employer des moyens spéciaux de transport, je me vois forcée de rester au lit et de laisser le mal suivre son cours. Aucun remède, il fallait laisser faire.

« Dans cette terrible perspective aux suites inconnues, je pense à Notre-Dame de Brebières. Une neuvaine est commencée : je place sur moi un morceau de flanelle touché à la statue miraculeuse, puis, me soumettant entièrement à la volonté de Dieu, je prie avec confiance. Je demande à cette divine Mère, si Dieu le juge bon, ou de me guérir, ou de me faciliter le moyen de recourir aux soins de l'art et de permettre le succès à la science.

« Sept jours se passent dans le même état : le huitième jour, un mieux presque subit se produit, le neuvième, je me lève une partie de la journée et, deux jours

(1) Cf. *Messageur de N.-D.*, juillet 1896.

après, j'arrive seule à Paris avec une facilité étonnante ; moi qui ne pouvais ni marcher, ni me tenir debout, j'arrive sans douleur, sans malaise.

« On me travaille cependant, mais bien différemment de ce que le docteur avait pensé faire. Le tout va donc pour le mieux, et, six semaines après, je revins prendre mon poste d'institutrice publique à Estrées-Deniécourt. Depuis, je suis très bien. »

XVII. — *Une Folle.*

« En mai 1901, on nous amenait à notre hospice une femme frappée au cerveau par une violente douleur morale. Pendant les huit premiers jours, elle n'a pas été trop difficile, on arrivait à lui faire prendre un peu de nourriture et à l'habiller ; mais bientôt quatre personnes réunies ne parvenaient pas à lui faire avaler la plus petite quantité de liquide ; il en était de même pour tout ce qu'il fallait lui faire. On parla de l'envoyer dans une maison de santé. J'appris un jour le couronnement de Notre-Dame de Brebières. Cela me donna la pensée de la prier. Je m'approche donc de la malade, je la trouve en plus mauvais état que jamais. Ne pouvant rien obtenir d'elle, nous nous rendons à la chapelle demander à Notre-Dame de Brebières de nous accorder que notre pauvre malade soit seulement accessible et qu'elle se laisse faire. Quelques instants après, je retournai près d'elle ; quelle ne fut pas mon agréable surprise de la trouver docile comme un petit enfant et se prêtant même à tout ce qu'on désirait ? Le lendemain, nous avons commencé une neuvaine ; depuis plus d'un mois, elle continue d'aller bien. »

Nouvelle lettre quinze jours plus tard : « Notre ma-

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, octobre 1901. Le fait se passe en Seine-et-Marne.

lade va beaucoup mieux. Depuis trois mois elle n'avait prononcé aucune parole, ni fait aucun signe intelligible; aujourd'hui elle parle et répond à tout ce qu'on lui dit. Elle cherche même à s'occuper. Tout à l'heure toute la maison s'est rendue à la chapelle pour remercier Notre-Dame de Brebières, elle nous a accompagnées et a prié avec nous ».

XVIII. — *Le Tétanos.*

« En novembre 1901 (1), j'ai été culbuté par mes chevaux et traîné l'espace de seize à dix-huit cents mètres. J'eus la jambe droite contusionnée et la rotule du genou mise à découvert. Je fus sérieusement soigné durant trois semaines : la plaie était en voie de guérison et le docteur pensait que tout allait pour le mieux, lorsque le tétanos se déclara, ainsi qu'une fièvre intense et une grande perspiration. Je souffrais horriblement; ma situation était très grave, le médecin et les religieuses de Domfront, qui m'ont soigné avec un dévouement sans bornes, en étaient effrayés.

« Alors ma femme et moi nous avons demandé ma guérison à Notre-Dame de Brebières. Dès le jour même, la fièvre commença à tomber; peu à peu les plaies se cicatrisèrent, je pus me lever en mars 1902.

« Aujourd'hui j'ai recouvré l'usage de mes jambes et ma bonne santé, je vais tout à fait bien. »

XIX. — *Du Congo.*

« Nous vivons (1) au centre des Batékès, population libre, réputée réfractaire à toute civilisation. La ques-

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, mai 1902.

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, février 1908, d'après le Bulletin des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

tion de l'éducation des filles était surtout très délicate, les habitudes du pays les obligeant à ne pas les soustraire à la tutelle de leurs parents, pour qui elles devinrent une source de revenus assez avantageux, à l'occasion de leur mariage. Les éloigner de ce milieu dégradant et démoralisateur pour leur donner une éducation chrétienne paraissait presque impossible. Dieu pourtant avait son heure. Les chefs voyant l'influence européenne envahir leur pays et sentant que l'autorité du gouvernement du pays nous favorisait, se décidèrent à nous confier quelques petites fillettes chétives, auxquelles, selon toute probabilité, ils n'attachaient aucune valeur commerciale. Le premier pas était fait et notre plus grand désir allait se réaliser. Mais au début nous avions tout à craindre du moindre accident qui serait survenu à l'une ou l'autre de nos petites Batékées. Dieu jugea bon de nous faire passer par ces angoisses. La moins forte de nos fillettes, une de celles qui nous avaient été données à l'essai, fut atteinte de dysenterie. La maladie, d'abord bénigne, ne tarda pas à présenter des caractères inquiétants, et, malgré les soins prodigués à la petite malade, elle s'affaiblissait toujours. Bientôt les remèdes furent impuissants à enrayer le mal, l'enfant fut considérée comme perdue. Nous ne pouvions nous résigner à ce malheur, qui aurait eu pour notre œuvre des conséquences si fâcheuses. Tout notre petit monde pria avec une ardeur, une foi qui toucha le cœur de Dieu : une neuvaine fut commencée à Notre-Dame de Brebières et une médaille mise au cou de la mourante. Dès lors, les symptômes alarmants disparurent peu à peu et, le dernier jour de la neuvaine, l'enfant était hors de danger. Nous ne craignons pas d'être téméraires en qualifiant cette guérison de miraculeuse. »

XX. — *Hyencourt-le-Grand.*

A la fin de décembre 1904, ce petit village fut décimé par une épidémie de fièvre typhoïde : les décès furent nombreux. Bientôt il y eut au moins un malade dans chaque maison. Ni les soins prodigués, ni les mesures prises, ni le dévouement, ni la science ne pouvaient arrêter le mal. On recourut à la prière, on fit appel à Notre-Dame de Brebières. Tout aussitôt, l'on fut exaucé : il n'y eut plus de morts à pleurer, les malades entrèrent en convalescence, pas un cas nouveau ne se produisit.

Aussi, l'année suivante, le pays presque tout entier allait en pèlerinage à Brebières ; il laissait au sanctuaire une somme de cinquante francs pour y placer l'ex-voto suivant : « Reconnaissance, Hy-le-G., 1904 ».

XXI. — *Sœur Saint-Honoré.*

« Quel bruit se fait dans la rue ! Comme les enfants crient ! » (1) Telle était l'exclamation d'une sœur de Notre-Dame des Sept-Douleurs, venue en pèlerinage à Brebières le 9 septembre 1907. De toute autre personne la réflexion n'aurait pas surpris ; de sa part, c'était un événement. Cette religieuse était très sourde depuis un an ; son infirmité l'empêchait de remplir toutes ses fonctions à l'hospice de Conty. Elle le déplorait et priait la Très Sainte Vierge de l'en délivrer. Elle avait dans ce but employé du coton imbibé d'eau de Lourdes : une légère amélioration s'était manifestée le 8 septembre. Le lendemain, elle fit la sainte communion dans la ba-

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, octobre 1907, lettre de M. le doyen de Conty.

silique d'Albert, puis elle s'endormit sur sa chaise. A son réveil elle perçut distinctement le bruit de la rue et continua de prier. Du sermon prêché vers dix heures, elle ne perdit pas un mot. C'était la guérison.

XXII. — *Autres faveurs.*

Pour être complet, ce chapitre des « bénédiction du Ciel » sur l'œuvre de Brebières, devrait comprendre encore d'autres grâces fort nombreuses, accordées à ses enfants par la Reine du sanctuaire.

Nous n'en parlerons pas : intérêts mis sous sa protection et sauvegardés par la Madone, douleurs consolées, périls évités, secours de toute sorte, combien Marie a répandu de bienfaits sur les siens ! Nul ne saurait le dire. Encore moins peut-on énumérer ses faveurs dans l'ordre spirituel : justes sanctifiés, chancelants affermis, oublieux ramenés, pécheurs convertis, moribonds pardonnés ! « J'ai confessé cinq jours à Lourdes, disait un religieux en 1894, je n'y ai rien vu de plus beau et de plus touchant qu'à Brebières. On sent bien ici l'action *de la Mère du divin Pasteur*. On nous permettra de citer un autre témoignage, celui d'un prêtre, confesseur extraordinaire à Brebières depuis quelque vingt-cinq ans. Le devoir scelle ses lèvres, mais son attitude de tous les jours pendant la neuvaine en dit long sur ce point. Souvent, on le voit sortir du saint tribunal, le visage rayonnant de joie et les yeux pleins de larmes, tout prêt à chanter, lui aussi, comme le Psalmiste « les miséricordes infinies de Dieu » et les tendresses ineffables de Notre-Dame. Du reste, pendant les neuvaines d'Albert, à toute heure du jour les confessionnaux sont occupés : quel travail de sanctification s'opère dans les âmes ? Nous l'apprendrons un jour au Ciel.

Nous voulons clore ce chapitre par un mot sur un

privilège spécial de Notre-Dame de Brebières : elle donne des enfants aux époux qui l'invoquent. Vers 1812, raconte le P. Letierce, une noble famille de Picardie vint à cet effet se prosterner aux pieds de Notre-Dame. Un an plus tard, le comte et la comtesse de l'Escalopier étaient exaucés. Ce cher souvenir rappelé naguère à la veuve de celui qui fut « l'enfant du miracle », valut à la basilique d'Albert une offrande royale.

Beaucoup d'autres ont suivi cet exemple : au besoin, le *Messageur* pourrait en témoigner (1). Après dix ou quinze ans de mariage, des époux se sont présentés à la Très Sainte Vierge, pèlerins de son sanctuaire; ils se sont confessés, ils ont fait la sainte communion; l'année suivante, la grâce tant désirée était obtenue, la famille comptait un être de plus. Notre-Dame avait un nouvel agneau dans son troupeau, parfois même un tout petit pèlerin était offert à ses bénédictions maternelles.

CHAPITRE IV

Extension du culte de Notre-Dame.



LRAVAILLEZ, bâtissez, allez quand même, et soyez certain qu'avec les assises de vos murailles, le flot des pèlerins montera, et vous verrez une nouvelle vie de grâces divines et de ferveurs humaines se lever avec votre basilique. » Ainsi parlait M. Aubert, le vénéré bâtisseur de Sainte-Anne, d'Amiens. Ces mots étaient un encouragement précieux pour le doyen d'Albert, c'était surtout une véritable prophétie.

(1) Cf. *Messageur de N.-D.*, août 1891, un ménage exaucé après cinq ans, un autre après dix-sept ans.

Nous allons la voir se réaliser à la lettre : chaque année, la divine Bergère fait un pas en avant et recrute de nouveaux amis.

M. l'abbé Godin dut en avoir comme l'intuition dès 1883. A l'approche des fêtes de septembre, il s'enquerra auprès de ses vicaires du nombre de prêtres à recevoir à sa table, par exemple, le jour de la Nativité de Marie : « Vous en aurez une douzaine » lui fut-il répondu. Par précaution, il fit préparer vingt-cinq couverts : il eut cinquante-six convives. Fort heureusement, il n'était pas chez lui le seul personnage à savoir se tirer d'affaire. Proportions gardées, il en fut un peu de même chaque jour de la neuvaine.

Nous nous en tiendrons à cet unique détail sur 1883. Assurément, l'octave et des traditions déjà vieilles de douze ans étaient une fortune pour l'œuvre nouvelle. Mais cette neuvaine avait été par trop improvisée et bien des éléments lui manquèrent. Mieux vaut donc n'en point parler davantage.

Jetons un rapide coup d'œil sur les années suivantes. Notre récit sera peut-être aride, à tout le moins il sera convaincant.

I. — *Les Conquêtes de la Vierge Picarde.*

La neuvaine de 1884 fut organisée sur un nouveau plan : avec son prédicateur, elle eut ses confesseurs et toute une pléiade de prêtres sincèrement dévoués à Notre-Dame. A partir de 1885, les fêtes durèrent une quinzaine de jours : le cadre est à peu près resté le même depuis vingt-cinq ans. Voyons comment il a été rempli.

Les registres paroissiaux d'Albert accusent pour 1884 deux mille trois cents messes dites en l'église et dix-neuf mille deux cents communions. C'était un excé-

dent de sept cents messes et de cinq mille communions sur l'année précédente. En 1907, il y a eu trois mille cinq cents messes et vingt-cinq mille communions, quatre cents messes et cinq mille communions pendant la neuvaine. Ces chiffres se passent de commentaires.

Jusque-là, l'empire de la Reine d'Albert se trouvait circonscrit dans un périmètre d'une dizaine de lieues, dont les points extrêmes étaient Arras, Bapaume, Roisel, Péronne, Bray, Amiens, Conty, Vignacourt, Beauval et leurs environs. 1884 amène Poix, la vallée de la Nièvre, Ailly-sur-Noye, Ham, Nesle, Chaulnes, Rosières, l'orphelinat d'Aumale, Berles-au-Bois avec ses deux cent soixante-cinq pèlerins en trente-deux voitures. En 1885, saluons Abbeville, bientôt suivie de ses pensionnats ; en 1886, Oisemont et Gamaches ; en 1887, Breteuil et Naours, cette dernière paroisse venue dans des chariots ; en 1888, Démuin, que ne sauraient effrayer quarante kilomètres en voitures. En 1889, voici Méharicourt, Chilly et Maucourt, Beaucamps-le-Vieux et Croisille. Déjà l'affluence est grande à cette époque, et bien des fois Amiens et Arras devront dédoubler leurs trains. Mentionnons Saint-Just en 1890 et le riche appoint des voies départementales, « les lignes de Notre-Dame », comme les appelait à juste titre le doyen d'Albert : Combles a cinq cents pèlerins, Péronne quatre cents, Montdidier sept cents, comme Doullens en aura six cents en 1891. Ajoutons en cette même année Froissy ; en 1892, Saint-Pol et Frévent, Croissy et Formerie ; en 1893, les congréganistes de la Sainte Vierge du collège Saint-Bertin à Saint-Omer et la Sainte-Famille de Valenciennes ; en 1894, Compiègne et Aumale, les Augustines de Saint-Valery, le chœur de cantiques de la paroisse Saint-Pierre de Lille ; en 1895, Hesdin, Fillièvres, Avesne-le-Comte, Aubigny et le premier pèlerinage de Paris ; en 1896, Cayeux, Saint-Valery, le Crotoy, Étapes, Boulogne,

le Portel, Equihen ; en 1897, Marquion et Crèvecœur ; en 1898, Clermont et Vermand ; en 1899, Guise, Flavyle-Martel, Beauvais et Saint-Quentin ; en 1900, les mineurs de Méricourt et l'orphelinat d'Esquermes ; en 1902, la réunion dominicale de Tourcoing, le pensionnat Notre-Dame des Victoires de Roubaix, le collège Sainte-Austreberte de Montreuil et le premier pèlerinage de Belgique ; en 1903, le doyenné de Lillers, Noyon, Chauny, Tergnier ; en 1904, l'école Jeanne d'Arc de Saint-Pol, l'école Saint-Luc de Gand, l'association amicale de Saint-Jean-Baptiste de la Salle de Paris et la Jeunesse catholique de Picardie ; en 1905, Creil et Senlis, les enfants de Marie du Tréport, les dames adoratrices de Montmartre ; en 1906, le collège Notre-Dame des Dunes de Dunkerque ; en 1907, les pèlerins bretons.

En résumé, tous les diocèses du Nord de la France sont aujourd'hui les tributaires de notre Vierge picarde ; Amiens, Arras, Cambrai, Soissons, Beauvais et Rouen. Paris et la Bretagne montrent aux autres provinces le chemin à suivre.

II — *Les Visiteurs de la Basilique.*

Après les groupes venus à Brebières, signalons quelques-uns des visiteurs de sa Madone.

Nous avons déjà cité Mgr Guilbert et Mgr Jacquenet, évêques d'Amiens ; Mgr Monnier, évêque de Lydda. Nommons encore Mgr Blanger et Mgr Renouard, évêques de Limoges ; Mgr Catteau, de Luçon ; Mgr Labouré, du Mans ; Mgr Thomas, d'Andrinople ; Mgr Géraigiry, de Panéas ; Mgr Dennel, d'Arras ; Mgr Fallières, de Saint-Brieuc ; Mgr Theuret, de Monaco ; Mgr Renou, l'évêque de la translation de Notre-Dame ; Mgr Dizien, l'évêque de la consécration de la basilique

et du couronnement de notre Reine; Mgr Baptifolier, de Mende; Mgr Williez, d'Arras; Mgr Pagis, de Verdun; Mgr Berthet, de Gap; Mgr Cantel, d'Oran; Mgr Sonnois, de Cambrai; Mgr Albano, de Saint-Louis de Maranhao (Brésil); Mgr Mignot, d'Albi; Mgr Haggear, de Nazareth; Mgr Turinaz, de Nancy; Mgr O'Connor, vicaire général de l'archevêque de Rio (Brésil); Mgr Mollien, de Chartres; Mgr Deramecourt, de Soissons.

Le 8 septembre 1888, lors de la guérison de Julienne Duvauchelle, un prêtre italien reçut la béquille de la miraculée. Le 8 septembre 1894, on vit à Brebières le R. P. Abbé de Fontgombaudo, un prêtre anglais, des chanoines de Tours. En cette même année, le registre des messes indique comme diocèses des célébrants : Amiens, Arras, Angers, Soissons, Cambrai, Rouen, Paris, Orléans, Montauban, Moulins, Rennes, Tours, Strasbourg, Bourges, Besançon, Le Mans, Birmingham. En 1903, Notre-Dame put contempler à son autel et son Gardien à sa table des Pères du Saint-Esprit, des prêtres de la Belgique, de l'Espagne et du Portugal. Naguère encore, en ouvrant au hasard le registre des messes célébrées en la basilique, nous avons relevé les noms des diocèses suivants : Versailles, Strasbourg, Albi, Paderborn, Montauban, Sens, Evreux, Poitiers et Nancy.

Le doyen d'Albert a reçu en son église l'archiprêtre de Castel-Sarrasin, des prêtres de Montpellier, d'Agen et de Carcassonne, le curé de Saint-Joseph de Nancy, des missionnaires de toutes les parties du monde, le supérieur des Pères de Lourdes, Mélanie de la Salette, le comte d'Humières, le comte et la comtesse d'Eu et le Supérieur général des Frères de saint Vincent de Paul.

Combien d'autres se sont agenouillés au sanctuaire sans se donner à connaître ! Un jour, Mgr Godin était à Sens : on lui fit visiter le couvent de Sainte-Colombe.

Tout naturellement, il pouvait se croire en pays inconnu. Quel ne fut pas son étonnement d'y trouver la Supérieure générale de cette maison, encore sous le charme des deux heures passées aux pieds de Notre-Dame de Brebières !

III. — *La Notoriété de Notre-Dame.*

Le grand apôtre des gloires de la Reine d'Albert fut le *Messenger de Brebières*; il en a annoncé les fêtes, il en a donné le compte rendu. Il a dit chaque année les travaux accomplis en la basilique, il en a détaillé les splendeurs. Aussi, comme il est attendu avec impatience ! Quel intérêt l'on attache à sa lecture ! « Je suis désolé (1), disait un abonné de la Louisiane, de ne pas avoir reçu les annales de Notre-Dame de Brebières, mars et avril 1907... Je suis avide ici des nouvelles du pays de Brebières. Pour moi, c'est comme un parfum de la Picardie et de la France ».

Après le *Messenger de Notre-Dame*, les semaines religieuses d'Amiens, d'Arras et de Soissons se sont fait l'écho de nos solennités. Joignons-y les journaux catholiques d'Albert, de Péronne, d'Amiens, de Saint-Quentin, d'Arras et de Lille,

Voici d'autres apôtres. En novembre 1890, M. Emile Danten publie un article remarqué sur « l'Église de Notre-Dame de Brebières », en mai 1891, M. J. Gérin, dans son *Journal de l'Oise*, proclame son admiration enthousiaste pour « la Merveille du Nord ».

Même note dans la lettre suivante (2) : « Votre accueil a été parfait, comme tout ce que j'ai vu, entendu, recueilli dans cette inoubliable journée (18 mai 1891).

(1) *Messenger de Notre-Dame*, juin 1907.

(2) Cf. *Messenger de Notre-Dame*, juin 1891, lettre de Mgr Baudard.

Il y a bien un invité qui a fait défaut : le soleil, mais je vous assure que nous l'avions tous en dedans ; il y reluit encore et il éclairera longtemps ce souvenir.

« Votre basilique m'a ravi. Que c'est donc beau et grand ! Je vous disais que ces voûtes chantent le *Credo* !

« Que ce bon peuple avait de bonheur à vous entendre et à vous répondre par ses acclamations ! J'en ai bien joui dans l'ombre..... »

Cette lettre de Mgr Baunard était pour Albert et sa basilique une recommandation précieuse, pour le Gardien de Notre-Dame une grande joie. Sur des on-dit ou en vertu d'idées toutes faites, d'aucuns avaient voulu critiquer l'entreprise, ils avaient essayé de nuire à son succès ; d'un mot, le savant prélat ôtait à la malignité tout prétexte plausible. Elle eut encore un autre résultat, non moins heureux. Dans l'archidiocèse de Cambrai, le recteur des Facultés catholiques de Lille a une haute situation, on y connaît la sûreté de son goût, la portée de ses affirmations et sa parole y fait autorité. Sa lettre fut comme un coup de clairon pour les catholiques du Nord. Dès ce moment — Mgr Godin en a gardé trop reconnaissant souvenir pour ne pas le répéter ici — s'accrut de plus en plus l'orientation des chrétiens des Flandres vers le sanctuaire de Brebières.

« Depuis ma visite à Notre-Dame de Brebières (3), écrivait à son tour M. Sire, prêtre de Saint-Sulpice, je suis resté sous le charme de tout ce que j'ai vu et entendu.

« Vous avez eu la bonté de me montrer, en son ensemble et en ses détails, l'église nouvelle qui est votre œuvre, et je l'ai trouvée ravissante, d'une harmonie parfaite, idéale.

(3) Cf. *Messenger de N.-D.*, novembre 1893.

« Je ne me souviens pas d'avoir pu admirer pareil édifice récent, mieux réussi. J'en garderai un souvenir d'autant plus doux que je voyais là ce qu'on peut faire sous l'impulsion d'une pensée de foi, d'un mouvement durable de vraie dévotion envers la Mère de Jésus, devenue la nôtre, avec le concours des âmes simples, religieuses, du peuple chrétien.

« J'ai parlé bien souvent, pendant mes vacances dans notre Midi, de cette « Merveille du Nord », pour exciter le zèle de nos confrères trop timides ou pas assez confiants dans le pouvoir d'une idée qui remplit le cœur d'un prêtre.

« Je ne saurais trop vous féliciter et vous envier. »

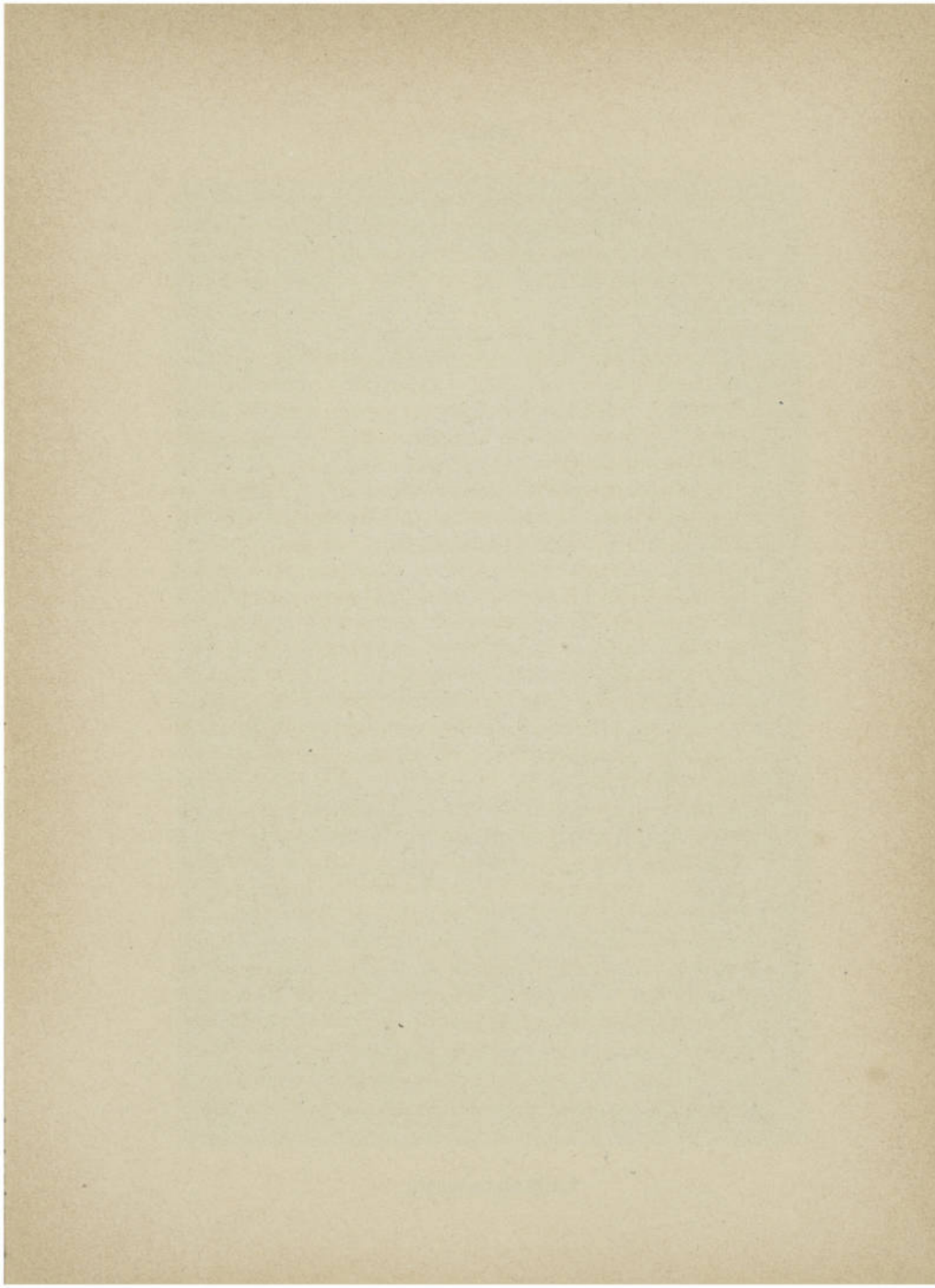
Mentionnons encore deux articles superbes de style et d'envolée d'une visiteuse du Bourbonnais, reproduits dans la *Semaine religieuse* de Moulins, en 1895; les récits attachants de M. de la Villerabel, dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, en 1901; les pages si vivantes du chanoine Lespinasse, en 1907.

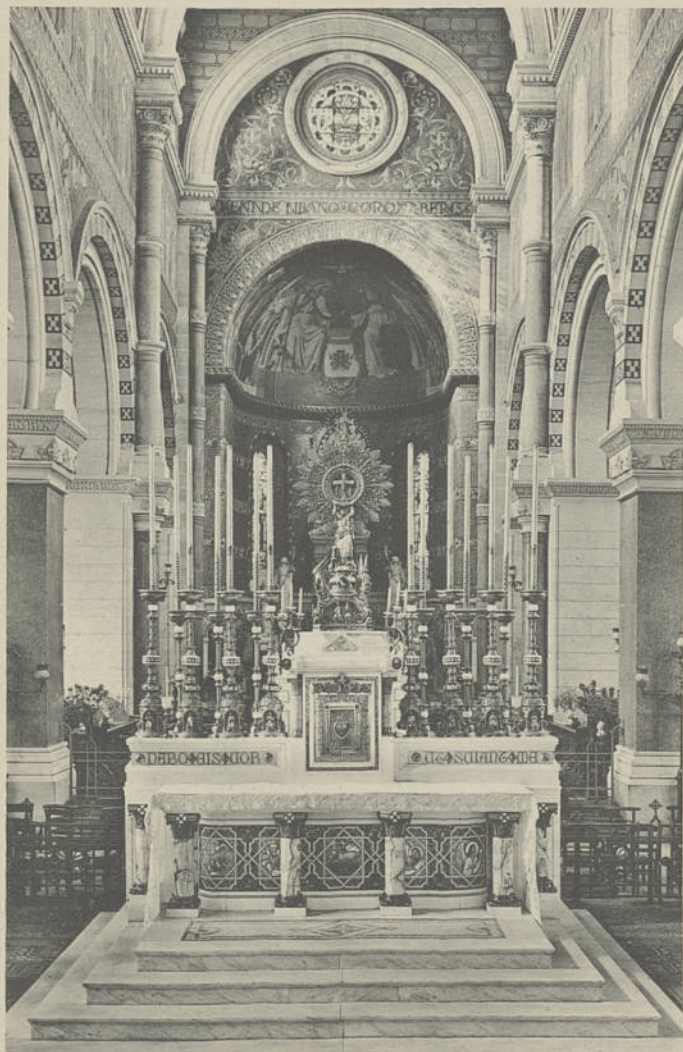
Dès 1894, *l'Univers* et *le Monde*, la *Vérité Française* et la *Croix*, en 1895, *le Gaulois* et *le Figaro*, depuis, nombre de journaux de France ont parlé de Notre-Dame, de son pèlerinage, de ses fêtes, surtout de son couronnement.

Après le journal, le roman. Madame « Mary Floran » est un écrivain en vue, elle a son entrée au *Correspondant*, plusieurs de ses œuvres ont été couronnées par l'Académie française pour leur charme et leur délicatesse.

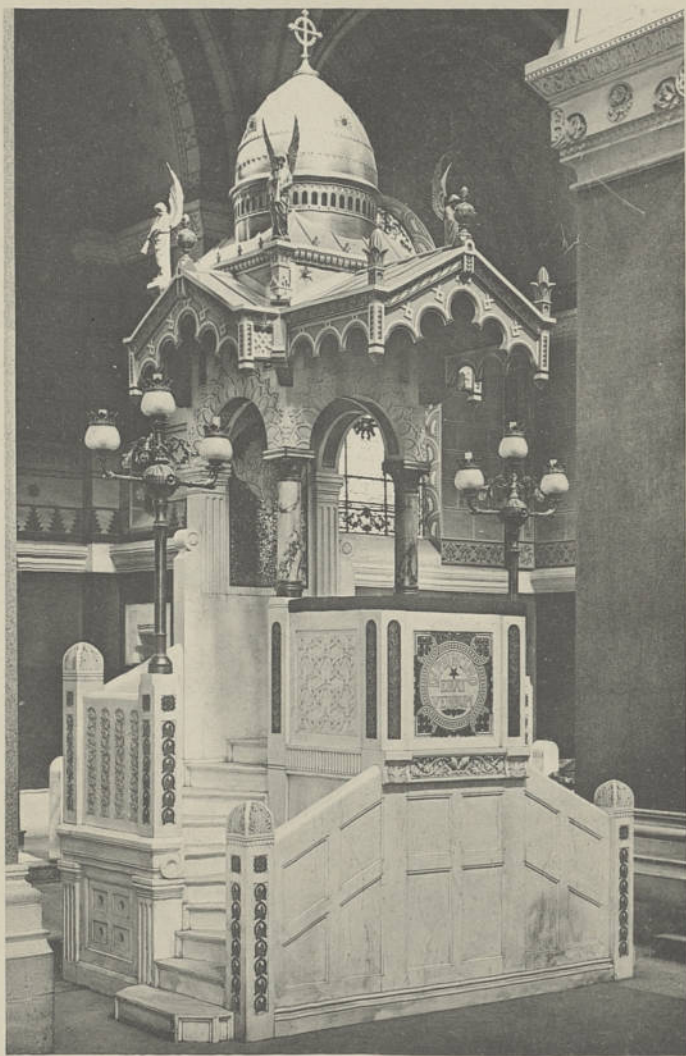
Venue à Brebières, étonnée et ravie de tant de beautés insoupçonnées, elle disait sa joie au Gardien de Notre-Dame: « Pourquoi donc, lui répondit-il, ne prendriez-vous pas tout ce monde de Brebières comme cadre d'un de vos excellents romans ? Ce serait superbe ! »

(4) Cf. *Messenger de N.-D.*, décembre 1900.

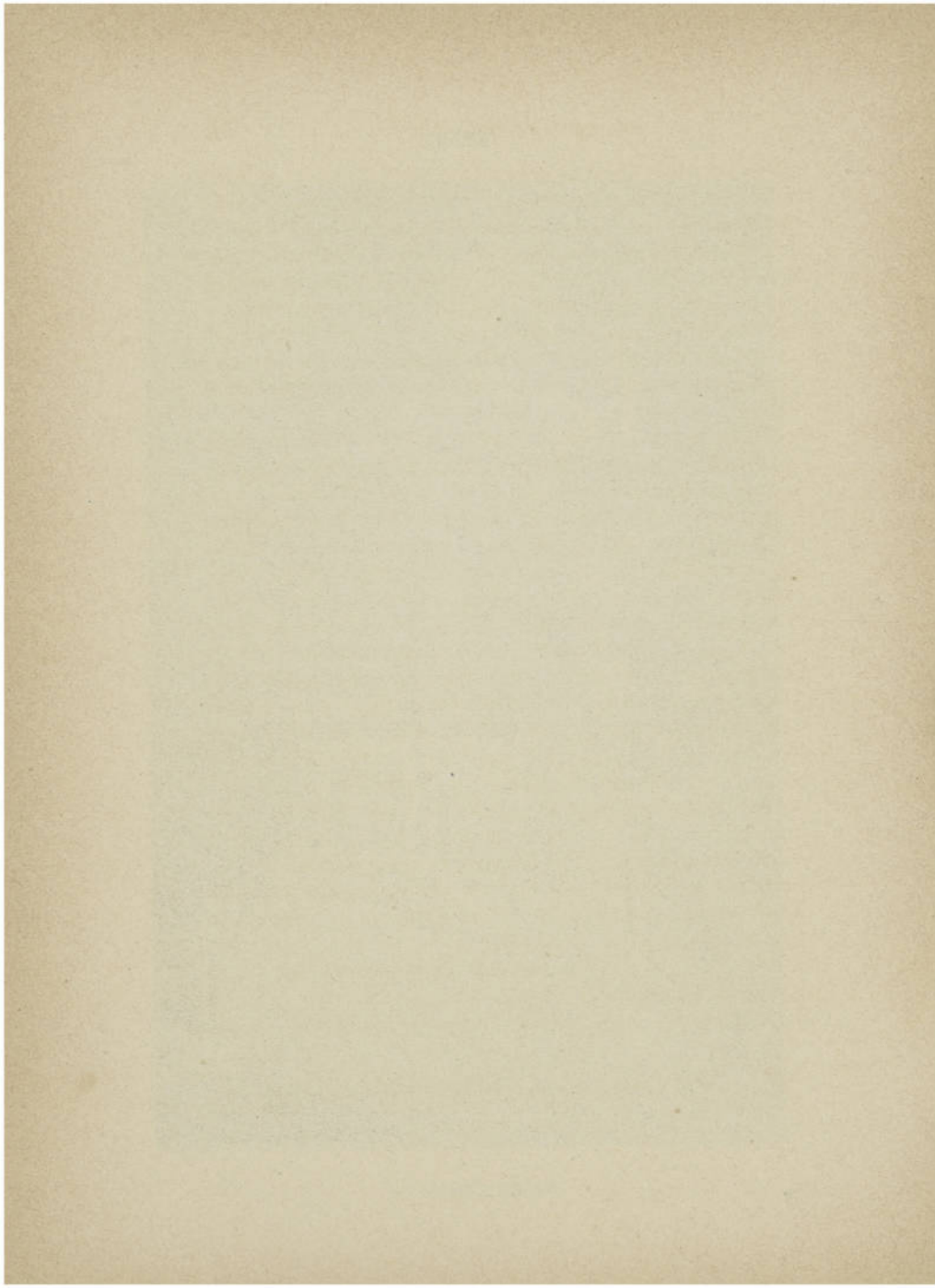




Le Maître-Autel.



La Chaire.



De ce vœu tombé dans un bon cœur est sorti « *Maman Cendrillon* », un roman plein d'intérêt et un très bon livre (5). On y retrouve la légende de la statue miraculeuse d'Albert, une description de la basilique, une vue d'ensemble sur la vie paroissiale de la cité et sur les pèlerinages de septembre, un passage de troupes en la petite ville et la visite des soldats à la chère Madone. A lire cet ouvrage, bien des personnes ont dû se dire : « Allons, nous aussi, à ce pays merveilleux de Brebières ! »

Entre temps, on avait reproduit à plusieurs reprises les images de Notre-Dame, on les avait répandues à profusion un peu partout. Nous en comptons six. La première date des débuts de l'œuvre, elle fut éditée par M^{me} Saudinos, de Paris : on y voit l'église projetée et au-dessus, debout sur un nuage, la Vierge de Brebières entourée d'agneaux, tandis que deux anges tiennent entr'ouvert son manteau royal. La seconde et la troisième sont de M^{lle} Boulet, de Paris. L'une nous montre Marie environnée de lys et de roses : un médaillon rappelle à la perfection la découverte de la statue, on aperçoit le berger à genoux, les mains jointes et les yeux au Ciel et, tout autour de lui, son troupeau de brebis ; au-dessous, se remarque la basilique. L'autre est « l'image des Litanies » : avec la reproduction de la statue, elle contient les litanies de la divine Bergère. La quatrième est de M. Blanchard, d'Orléans : elle représente la Vierge picarde et sa basilique, elle rappelle les titres gracieux de la Madone d'Albert : « Gardienne des brebis fidèles, santé des malades, espérance des exilés ». La cinquième est la Vierge de Delaplanche. Enfin, la sixième est l'image du couronnement. Éditée chez MM. Breger, de Paris, cette dernière est tout un

(5) *Maman Cendrillon* est édité à l'imprimerie Paillart, à Abbeville.

résumé de l'histoire de Notre-Dame : la découverte de la vénérable statue et son couronnement solennel dans le nouveau sanctuaire, la divine Bergère et sa basilique, tels sont les différents sujets présentés à notre admiration.

Parlons aussi du *papier à lettres de Notre-Dame*, avec ses dessins si variés, de l'*album* et des *cartes postales*, avec leurs vues si réussies de la nouvelle église.

Disons un mot des *chaussons de Notre-Dame* (6), encore une gracieuseté de la divine Bergère, née au pays de Brebières en 1895.

C'était pendant la nuit de Noël : une dame de Paris, toute dévouée à l'œuvre d'Albert, méditait sur les merveilleuses avances de Jésus aux hommes, surtout aux humbles et aux petits. La vue des pieds nus de l'Enfant-Dieu la rendit songeuse, sa pensée se porta vers les agneaux de Notre-Dame : à côté de la crèche du divin Roi, elle conçut le pieux dessein de fournir à toutes les mères l'heureuse fortune de recevoir de Notre-Dame et bénis par elle des chaussons pour leurs petits enfants.

Grâce à sa générosité, l'Offrandier est toujours abondamment pourvu de gentils chaussons d'enfants, touchés à la statue miraculeuse.

Ajoutons encore que le cinématographe a pris, en 1899, la procession d'Albert, comme en 1901, le cortège triomphal de la Vierge couronnée.

Tout cela fut aux mains de la Providence le moyen de populariser de tous les côtés le culte de Notre-Dame de Brebières.

(6) Ces chaussons coûtent un franc et sont vendus au profit de l'œuvre.

IV. — *Le Culte en dehors d'Albert.*

« La voie suivie par les justes, dit la Sainte Ecriture (1), est comme une lumière resplendissante; elle croît sans cesse en éclat et va toujours grandissant, jusqu'à ce qu'elle arrive au jour parfait. »

Vraie des saints encore sur la terre, cette parole l'est bien plus des élus du Ciel, donc de leur Reine à tous, la Sainte Vierge Marie. Elle se vérifie dans l'histoire de Notre-Dame de Brebières.

En 1885 et 1886, la bannière de la Vierge d'Albert se trouve au pèlerinage régional de Notre-Dame des Dunes, comme au triomphe de Notre-Dame Panetière. Elle a figuré, depuis, avec honneur dans toutes les grandes manifestations catholiques à la gloire de la Mère de Dieu.

Des Vosges, M. l'abbé Godin recevait, en 1886, la lettre suivante (2) : « Je suis heureuse de vous redire ma grande sympathie pour votre œuvre. Notre-Dame de Brebières est connue, elle est aimée au Châtelet, dont elle est la Reine et la Mère. J'ai voulu lui donner encore une preuve de ma confiance filiale, et l'un des vitraux de ma chapelle reproduit la Vierge miraculeuse d'Albert. Mgr l'évêque de Saint-Dié a daigné venir ici le 8 juillet et bénir notre oratoire. La gracieuse image de Notre-Dame a été trouvée fort réussie ».

En cette même année, une grande fête était organisée à Naours, en l'honneur et au profit de Notre-Dame de Brebières, pour la bénédiction de trois calvaires. M. l'abbé Godin était l'orateur tout désigné, et la divine Bergère occupait une place de choix dans le cortège, au milieu d'un groupe ravissant. Un peu plus tard,

(1) Proverbes, IV, 18.

(2) Cf. *Messenger de N.-D.*, octobre 1886.

l'église paroissiale avait sa statue de Notre-Dame de Brebières.

A leur tour, Contalmaison et Méharicourt s'enrichissent d'une jolie bannière de la Vierge tant aimée : c'est la reproduction d'un modèle de la maison Vampouille, véritable chef-d'œuvre de goût, créé pour Albert à la demande d'un jeune soldat. D'autres paroisses ont un vitrail, tout au moins un panneau de vitrail, consacré à la Reine de Picardie, Feuillères, Estrées-Deniécourt, Vismes-au-Val, Saint-Remi et Saint-Roch d'Amiens, Crécy, Bouchavesnes.

Des statues de Notre-Dame de Brebières se voient à la vaste hôtellerie de Notre-Dame de France à Jérusalem, et dans les églises de Bouchavesnes, de Tilloy-Floriville, de Villers-Campsart.

Rappelons l'apparition, en 1891, du « Mois de Marie de Notre-Dame de Brebières ». Ce petit livre est très intéressant : son histoire de la divine Bergère, ses réflexions si actuelles, ses prières si touchantes, ses gravures si artistiques, tout en lui est fait pour captiver. Lu pendant le mois de mai, en un grand nombre d'églises, il a fait connaître au loin notre Vierge picarde, il a augmenté la confiance en elle, il lui a valu de nouveaux hommages avec de nouveaux pèlerins.

Même à l'étranger, Notre-Dame de Brebières est l'objet d'un culte particulier.

Vers 1884, une fille de saint Vincent de Paul arrivait de Guise en la ville d'Albert : presque infirme, elle était condamnée à un repos forcé. De grandes grâces l'attendaient à Brebières. Elle y eut aussitôt sous les yeux des exemples sublimes d'une de ses compagnes de souffrance. D'une patience et d'une résignation héroïques au milieu des douleurs les plus cuisantes, celle-ci avait un seul mot sur les lèvres : « Notre-Dame de Brebières, priez pour nous ! » Elle expira en répétant encore cette invocation.

Un jour, la pauvre infirme se traîna jusqu'à l'autel de la Vierge miraculeuse et lui demanda sa guérison. Si elle était exaucée, elle faisait le vœu de consacrer sa vie aux missions. Quatorze mois plus tard, sœur Pourtalès était au fond de la Macédoine. A la basilique elle envoyait, suivant sa promesse, les patrons du pays habité par elle, saint Cyrille et saint Méthode.

Ce n'est pas son seul cadeau à Notre-Dame, car elle a fait mieux encore : aux âmes confiées à ses soins, elle a appris à connaître et à vénérer la Vierge tutélaire.

C'est, du reste, l'histoire de plusieurs Filles de la Charité fixées un jour à Brebières et jetées ensuite par la Providence sur d'autres chemins. Elles ont emporté avec elles l'amour de la divine Bergère, elles en sont devenues les apôtres, elles ont fait rayonner autour d'elle et son nom et son culte.

Au Congo français, les sœurs de Saint-Joseph de Cluny vénèrent aussi notre Reine. Son Mois de Marie a été lu dans leur modeste chapelle; sur leur demande; des médailles leur ont été envoyées d'Albert; la Madone leur a été secourable, elle a guéri de leurs enfants. Aussi, naguère, une statue de Notre-Dame leur a été adressée; elle a été bénite par l'évêque du pays, Mgr Augouard, et chaque jour la Vierge picarde reçoit de fervents hommages en ce coin de terre de l'Oubanghi.

Enfin, depuis 1896 (3), Anvers possède une confrérie de la divine Bergère : les Capucins de cette ville ont emprunté à Brebières la statue de Delaplanche, désireux de traduire ainsi leur dévotion à Notre-Dame. Cette gracieuse Madone a sa place dans l'église du couvent, elle est reproduite sur les feuilles d'inscription à l'association pieuse.

(3) Communication du R. P. J.-B. de Meerle, à Anvers, 18 octobre 1905.

Dire le pourquoi de cette institution ne sera peut-être pas hors de propos.

En 1703, un capucin espagnol, le P. Isidore de Séville, fit sculpter pour le jardin de son monastère tout un groupe en l'honneur de la divine Bergère. En voici la description d'après une image de l'époque. Sur un tertre gazonné est assise la Mère de Dieu : c'est une bergère, elle en a tous les attributs, la houlette, l'ample manteau et le large chapeau fleuri. Du bras gauche, elle entoure son divin Fils, debout sur ses genoux. Pres d'elle, sont deux agneaux : celui de droite veut monter familièrement aux côtés de Jésus et la pastourelle semble l'inviter familièrement à le faire ; celui de gauche, plus timide, tourne la tête vers l'Enfant-Dieu et le Sauveur se penche et tend la main vers lui dans un geste d'affection.

Sur un second plan, on aperçoit deux capucins environnés de brebis. A droite, sont les brebis fidèles : un religieux en prière, presque en extase, les recommande à Jésus et à Marie ; comme si elles comprenaient, les brebis paraissent se mettre en marche pour aller jusqu'à leur protectrice. A gauche, sont les brebis infidèles : un moine étend la main sur une brebis repentante, afin de lui pardonner au nom du Ciel ; une autre, couchée à ses pieds, cherche un refuge auprès de lui, le priant du regard d'intercéder en sa faveur, tandis qu'une troisième se cache toute honteuse derrière le capucin.

A Séville et dans toute l'Espagne, ce fut un enthousiasme indescriptible pour la *divina Pastora*. Ses images et sa confrérie se répandirent dans toutes les provinces et le Ciel encouragea cette dévotion par des miracles. Toutes les missions des Capucins sont maintenant sous le patronage de la divine Bergère.

Rome elle-même s'est émue, et le pape Pie VII a daigné concéder à certaines églises un office spécial

en l'honneur de la « Mère du divin Pasteur ». Cette fête est fixée au 3 septembre en certains missels ; les bréviaires récents la placent au premier dimanche de mai.

Cette dévotion fut donc restaurée à Anvers en 1896 ; elle a pour but d'aider les Capucins dans leur ministère par la prière et l'aumône. Encouragée par le cardinal de Malines, le Nonce apostolique et les évêques de Tournai, de Liège, de Namur, de Bruges, de Lahore et de Samosate, elle s'étendit de proche en proche dans toute la Belgique et devint une archiconfrérie le 7 septembre 1898, en vertu d'un décret de Léon XIII.

Pour bien montrer son affinité avec Brebières, elle a, elle aussi, ses *agneaux de Notre-Dame*. Elle a de plus ses *brebis errantes* : ce sont les pauvres pécheurs recommandés à sa tendresse ; on prie la divine Bergère de les ramener au bercail.

Après ces explications, on sera peut-être moins étonné de l'affection grandissante des Belges pour la Reine de Picardie.

A l'exemple des PP. Capucins, les fils de saint Vincent de Paul, MM. David et Muret, ont placé, eux aussi, leurs travaux apostoliques sous le patronage de Notre-Dame de Brebières : à sa protection ils ont attribué les grands succès remportés par eux en notre Picardie.

CHAPITRE V

Les Fêtes de Notre-Dame.

EN vingt-cinq ans, les fêtes se sont multipliées dans la ville d'Albert en l'honneur de sa puissante Reine.

Nous allons en entretenir nos lecteurs : à quelques-uns il sera doux de revivre des souvenirs toujours chers ; à d'autres d'apprendre enfin comment la fidèle Picardie a su glorifier sa Patronne dix fois séculaire.

Nous commençons par les cérémonies annuelles de septembre.

I. — *Une Neuvaine à Brebières.*

La neuvaine s'ouvre le 7 septembre par « le salut des pèlerins ». Tout Albert est à la joie : hôtels et magasins sont prêts à recevoir visiteurs et chalands, l'ordre et la propreté règnent en toutes les habitations, la ville prend un air de fête avec ses façades restaurées, ses rues et ses maisons pavoisées ; les Albertins éloignés du pays natal y sont revenus ; partout on a invité parents et amis ; des étrangers se fixent à demeure à l'Abri de Notre-Dame pour toute la durée de la neuvaine ; en un mot, chacun fait de son mieux pour ho-

norer sa Reine et sa Mère, et c'est grande liesse à tous les foyers.

Dès le premier soir, la basilique regorge de monde : on se presse tout d'abord dans la chapelle de la Vierge miraculeuse, puis on se groupe autour de la chaire. Connu ou non, le prédicateur est toujours un maître de la parole : aussi, avec quel intérêt on l'écoute ! Comme on applaudit à son brûlant amour de la Madone ! Avec lui on acclame Notre-Dame, avec tous on chante ses louanges et, sans se lasser, on redit à la divine Mère et ses désirs et ses vœux.

Le 8 septembre est la fête traditionnelle par excellence. Pas n'est besoin d'inviter des pèlerinages spéciaux, les pieux fidèles ne manqueront pas : il en vient de partout et à toute heure. D'Amiens comme d'Arras, de Péronne comme de Rosières ou de Doullens, chaque train déverse des foules dans la cité de Marie. De nombreuses voitures y amènent leurs groupes compacts de dix lieues à la ronde, des piétons sillonnent toutes les routes aboutissant à Brebières. « Depuis soixante-dix ans, disait quelqu'un de Frémicourt, aux environs de Bapaume — la région des habitués de cette fête — je viens ici le 8 septembre ; j'ai commencé à l'âge de sept ans. Je pars à quatre heures du matin, je fais la route à pied ; depuis soixante-cinq ans je communie au sanctuaire. Je n'y ai jamais manqué ».

L'église est pleine de pèlerins, on se hâte vers le confessionnal, on s'agenouille à la Table sainte. De cinq heures à midi les messes se succèdent aux douze autels de la Basilique et la communion est sans cesse distribuée aux fidèles.

C'est la *fête des Bergers*. En cette solennité ils étaient à l'honneur, naguère encore ils venaient y prendre part de fort loin. Au prône de la grand'messe, le Gardien de Notre-Dame recommande à l'assistance les défunts aimés de la Vierge, il prêche à la foule la confiance en

Marie. Après la messe, se déroule la *procession des bergers*. Au retour, on dit une messe d'action de grâces : cinquante-trois années de suite, la joie de la célébrer fut le privilège du curé de Fricourt, M. l'abbé Deghugny, un ancien vicairé d'Albert.

La fête du 8 septembre conserve son éclat accoutumé au pays de Notre-Dame. Seuls y manquent maintenant — ou à peu près — les vrais bergers. En la circonstance, une paroisse du doyenné est appelée à l'honneur toujours envié d'escorter la Reine de la contrée, une procession se fait à l'intérieur de l'église, elle rappelle la venue des pâtres d'autrefois, on y revoit et leur costume et leurs emblèmes. On a tant travaillé de nos jours l'âme des petits, des humbles et des pauvres ! On l'a dévastée en lui arrachant la foi en Dieu et en Notre-Dame ! On l'a terrorisée en agitant devant elle des spectres menaçants ! Où sont, à l'heure actuelle, et les pieux bergers d'antan et les serviteurs fidèles de maîtres respectés — parce qu'on les savait bons, justes et chrétiens ? — Étonnez-vous, après cela, de n'en plus rencontrer au rendez-vous de Brebières !

Un dimanche de la neuvaine — l'institution est de 1887 — est consacré aux *agneaux de Notre-Dame*. Rien de touchant comme cette pieuse cérémonie. La grand'messe est chantée pour ce cher troupeau de la Madone et l'on aperçoit un très grand nombre d'enfants autour de la divine Bergère : ils joignent les mains, ils s'agenouillent, ils récitent une prière, toute la journée la basilique est remplie de ce petit monde. A l'issue des vêpres, une bénédiction spéciale est donnée à ces enfants au nom de la Vierge Marie, une instruction redit à tous les prédilections du divin Maître pour ces innocents, ses anathèmes contre qui les scandalise, les joies d'ici-bas et les récompenses de là-haut pour les jeunes générations élevées dans l'honneur et l'esprit chrétien. Vienne le soir : une procession s'organise, composée de

tous les petits enfants; chacun d'eux porte au front une couronne, tous ensemble ils chantent à pleine voix la gloire de leur Reine, puis ils se massent devant l'autel, ils ôtent leur couronne et, d'un geste gracieux et sublime à la fois, ils en font hommage à la Très Sainte Vierge :

Tiens ma couronne,
Je te la donne;
Au ciel, n'est-ce pas ?
Tu me la rendras.

Une fillette dit alors une prière à la Mère de Dieu, un petit garçon récite un acte de consécration. C'est l'un des plus beaux offices de l'année et des plus fréquentés. Pères et mères sont si heureux du bonheur de leurs enfants !

L'autre dimanche est la grande journée d'Albert, la fête de Notre-Dame pour la ville. Présidée d'ordinaire par le premier Pasteur du diocèse — nous y avons vu Mgr de Lydda, Mgr Mollien, de Chartres, Mgr Dera-mecourt, de Soissons — elle comportait il y a quelques années une procession splendide, connue de la France entière. Albert a pu compter un jour jusqu'à deux cents prêtres et vingt mille étrangers, venus pour y assister.

Les « apaches » se sont montrés, à Brebières comme ailleurs, en 1904, lors de la procession de la Fête-Dieu. La preuve est faite aujourd'hui : pleine sécurité n'est plus assurée à cette superbe manifestation. Une autre l'a remplacée, empreinte de plus de piété, peut-être même de réelle beauté. Des dévoués se sont présentés à leur vaillant pasteur : « Notre Maître, ont-ils dit, a été odieusement insulté; nous l'avons généreusement et victorieusement défendu. Mais nous voulons réparer l'outrage, prier pour les sacrilèges, en leur faveur répéter

au Père céleste les paroles mêmes du Sauveur : « Père, pardonnez-leur (1) : ils ne savent pas ce qu'ils font ». Accordez-nous donc une journée eucharistique ; nous la ferons glorieuse et sainte ; ce sera notre amende honorable au Dieu outragé. »

Et, depuis 1904, toute une nuit et tout un jour le Très Saint Sacrement est exposé sur l'autel, hommes et jeunes gens — d'Albert et de la Picardie — se constituent ses gardes du corps, tous sont également fiers de leur foi, ravis de leur mission, pas un ne manque au banquet divin. A la procession de l'après-midi, ces chrétiens se réunissent, ils se trouvent cinq ou six cents pour accompagner dans sa marche triomphale le Roi immortel des siècles, témoigner de leur inviolable attachement à sa cause, lui répéter le solennel *Hosanna* de leur foi et de leur amour. La foule est immense, la basilique, pourtant si vaste, ne peut contenir l'assistance et celle-ci déborde jusque sous le porche. Même, en 1907, la procession eût été impossible dans l'enceinte du temple, tant l'affluence était grande ! Il fallut ouvrir le grand portail, passer par les portes latérales ; jamais, sans cela, le cortège n'eût pu se frayer un chemin à travers les rangs pressés des fidèles : « Pourquoi, dirons-nous avec le Psalmiste (2), ces complots dans l'ombre et ces frémisses de rage des méchants ? Ils s'insurgent contre Dieu et son Christ. Toutes leurs tentatives n'aboutiront à rien, et Celui qui règne dans les Cieux se rit de leurs efforts impuissants ».

Le mercredi après la Nativité de Notre-Dame, c'est le jubilé du clergé picard, la pieuse *cérémonie des noces d'argent*. Depuis 1884, chaque année, à pareil jour, tous

(1) Evang. S. Luc, XXIII, 54.

(2) Psaume II, *Quare fremuerant gentes.*

les prêtres ayant vingt-cinq ans de sacerdoce viennent à Notre-Dame de Brebières. Nous avons vu ces derniers temps — avec quelle joie et quelle édification ! — se joindre à eux les *jubilaires des noces d'or*. C'est un charme de plus pour cette fête déjà si belle, car ces vétérans de l'armée du Christ apportent à la divine Mère un hommage fort apprécié : avec la couronne de leurs cheveux blancs, on salue sur leur passage l'aurole mille fois plus belle de cinquante ans de bons et loyaux services, dans un sublime ministère fidèlement rempli.

L'un après l'autre, les jubilaires se succèdent à l'autel de Marie, ils lui disent leur reconnaissance des bienfaits reçus en un quart de siècle, leur tristesse des espoirs trompés, des juvéniles illusions à jamais perdues, leurs peines et leurs mécomptes ; ils lui demandent de bénir leur maturité, de rendre plus féconde leur action pastorale, de leur permettre, en un mot, de moissonner quelque peu pour le ciel.

La grand'messe est solennellement chantée par l'un d'eux. Tous s'y rendent un cierge à la main, vivant symbole de leur foi toujours vive, de leur espérance indéfectible de leur inaltérable amour. A cette heure et devant un auditoire des plus magnifiques, le prédicateur de la neuvaïne peut monter en chaire : à chanter les sublinités du sacerdoce catholique, à redire ses bienfaits de tout ordre, à montrer à nu le cœur du prêtre avec ses ardeurs pour le bien et sa soif des âmes, tout naturellement il se surpasse. Quelle ivresse dans tous les cœurs en face d'un tel spectacle ! Et comme le ministre de Jésus-Christ sent monter à ses lèvres l'exclamation du saint roi David : « Seigneur, c'est trop de gloire pour vos amis ! » (3).

(3) Psaume CXXXIII, 7.

Après la messe, les jubilaires se dirigent vers l'autel de la Vierge miraculeuse : entre les mains de Marie chacun renouvelle ses promesses et ses vœux. Et parce que, sur la terre, il n'y a pas de fête où ne manque personne, le *De profundis* est chanté solennellement pour les soldats de Jésus-Christ, tombés avant l'heure au champ de bataille de l'apostolat.

Nous ne dirons rien de l'allégresse des fraternelles agapes au presbytère, des paroles échangées, des regards émus vers un passé toujours cher. Quelle joie de se retrouver ainsi après vingt-cinq ans, sous le sourire de la Reine du ciel ! Que de douceur et d'agrément à vivre ensemble dans les délices partagées d'une sainte fraternité ! C'est, dit le roi-prophète (4), comme un parfum, le parfum antique répandu sur la tête du grand-prêtre Aaron, et qui coulait sur sa longue barbe, *sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron*, et qui s'en allait en flots embaumés jusqu'aux franges de son vêtement, *quod descendit in oram vestimenti ejus* ! C'est comme la rosée qui descend du ciel sur la montagne d'Hermon et qui jaillit en gouttes fraîches et transparentes sur la colline de Sion, *sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion*.

Essayons maintenant de décrire une journée de pèlerinage.

La basilique est ouverte à cinq heures. On trouve souvent à la porte de pieux pèlerins venus parfois de bien loin : ils attendent le moment béni d'être admis au palais de leur Reine. Un jour de 1889, on vit des jeunes gens, presque des enfants, sur les degrés du porche de la vieille église : « Que faites-vous ici à pareille heure ? Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? » — « Nous sommes de Canaples, nous avons voyagé toute

(4) Psaume CXXXII.

la nuit ». — Arrive alors le monde des fervents de Notre-Dame (5). Ce sont les prémices de la journée; il est difficile de peindre tout ce qu'il y a de charmes, d'édification et d'espérances dans cette première montée de la prière vers le trône de Marie. Les cierges s'allument, à cinq heures et demie le prêtre gravit les marches de l'autel, la chapelle est remplie et tous ces assistants de la première heure font la sainte communion. Peu à peu les arrivées se succèdent, prêtres et fidèles se coudoient, c'est l'hymne du sacrifice par excellence qui s'élève de quatre, de six, de dix autels à la fois: il en sera de même jusqu'après l'heure de midi. Les confesseurs sont à leur poste, la sainte Table est assiégée et voici déjà des groupes autour des autels et des confessionnaux, tandis que d'autres s'attardent aux offrandiers pour y prendre leur cierge ou y acheter de pieux souvenirs.

Pendant ce temps, les pèlerins se sont mis en route: à chaque gare ce sont des acclamations joyeuses en présence du grand nombre de voyageurs: « Je ne me mêle jamais (6) sans une édification émue à ces groupes de villageois accompagnés de leur pasteur et qui ne demandent qu'à prier, qu'à chanter, animés qu'ils sont par leur confiance en la Mère de Miséricorde. Quand ils ont récité le chapelet, chanté les hymnes et les cantiques populaires, ils se mettent à raconter les cérémonies de l'année dans leurs paroisses, ils vous interrogent sur la « cathédrale » d'Albert, s'informent de M. le doyen, de ses ressources, de sa santé, émaillant leur conversation de remarques dont la justesse et parfois la profondeur raviraient un philosophe ».

(5) Cf. *Messenger de N.-D.*, octobre 1897.

(6) Abbé Blandin, Nos fêtes de septembre. Cf. *Messenger de N.-D.* octobre 1895.

Aux approches d'Albert, c'est à qui apercevra le premier la Vierge du clocher : on se signe, on fait une prière, on se montre la

Reine du pays, souvent le *Salve Regina* jaillit brûlant de tous les cœurs.

Et quelle joie et quel enthousiasme à la gare d'Albert ! Comme on aime à contempler ces foules accourues aux pieds de Marie ! Quel bonheur de se sentir uni à tant d'autres par les mêmes liens d'amour envers la Mère de Dieu ! « Je ne savais pas encore (7), disait naguère une Bretonne débarquant à Rennes pour le couronnement de Notre-Dame des Miracles et de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, qu'il y eût tant de monde sur la terre ! » Combien de nouveaux venus à Brebières pourraient répéter la même parole !

Tout pèlerinage annoncé est solennellement reçu à la gare par le clergé d'Albert et conduit processionnellement à la basilique, au chant de l'*Ave Maris Stella*.



Vierge du clocher.
Statue de ROZE.

(7) *Semaine religieuse de Rennes*, 28 mars 1908.

Dès l'entrée des pieux voyageurs, le Gardien de Notre-Dame est en chaire, c'est le capitaine tout joyeux de passer en revue ses troupes. Aussi, quels accents dans son salut de bienvenue ! Sa parole est variée comme la richesse des souvenirs ou des espérances apportées par les paroisses, elles-mêmes si diverses ; mais c'est toujours la joie enthousiaste qui accueille des frères et salue avec eux la Mère bien-aimée. Puis, l'assistance se lève : on a recueilli toutes ses intentions et tous ses espoirs ; les bras en croix, tout ce monde clame sa supplique vers Marie. Après l'étonnement et l'hésitation du premier moment, il est difficile de se défendre d'une profonde impression, en présence de cette prière de nos grands pèlerinages.

La messe commence : des chants superbes ou d'une douceur ravissante se marient aux harmonies de l'orgue, si magistralement conduit ; la maîtrise de Notre-Dame, le chœur de cantiques, des amateurs et des artistes jettent sous les voûtes de la basilique et sur ses foules de priants des cantiques gracieux, des compositions savantes du plus magnifique effet ; ou bien c'est le *Credo*, l'*Ave Maris Stella*, le *Magnificat*, qui se lève comme une tempête d'amour au-dessus de ces flots de peuple, symphonie large et puissante, vraie langue de l'Église qui remue les âmes et nous donne le frisson des jubilatons saintes et des enthousiasmes populaires.

Cependant, le mendiant de Notre-Dame passe à travers les rangs des fidèles, il tend la main pour sa Reine, et chacun est heureux de lui faire son offrande, d'augmenter, s'il se peut, le cadeau préparé pour la divine Bergère.

Au moment de la communion, nombre de fidèles vont à la Table sainte, même aux heures les plus avancées. On a vu un jour — en 1894 — un homme de soixante-dix-huit ans demander à communier à deux heures et demie. Une autre fois — en 1905 — une

mère de famille se présentait à la même heure : « très occupée, disait-elle, à cause de ses nombreux enfants, elle avait dû retarder son départ. La route était longue : plus de six lieues à pied ; mais, ajoutait-elle, je bénis Dieu de pouvoir communier ici ; c'est un vrai pèlerinage que je fais. Je retournerai heureuse et je trouverai moins lourd le fardeau de la vie ».

Trois fois, quatre fois en une même matinée, la cérémonie de réception des pèlerins se renouvelle.

Vers dix heures, apparaît le prédicateur de la neuvaine : il a devant lui une élite, les « cœurs droits et bien disposés » dont parle l'Évangile. « Instruit des vérités du royaume des cieux, il peut tirer de son cœur des leçons anciennes et des leçons nouvelles » et semer à pleines mains chez ses auditeurs. Sa parole portera du fruit.

Puis, on se courbe sous l'étoile du prêtre pour la récitation des évangiles, bonne et sainte tradition reçue de nos pères, encore très bien gardée par leurs descendants. C'est justice après tout, car, au témoignage de la liturgie, la lecture de l'Évangile est un gage de salut et de protection, comme elle est le symbole de la miséricorde de Dieu sur nos fautes.

Enfin, chacun est laissé à ses dévotions. On va au sanctuaire de la Madone miraculeuse, on lui redit ses intentions, on lui recommande tous les siens, on égrène pieusement son chapelet. Ensuite, on fait brûler un cierge en son honneur et l'on admire toutes les beautés de la sainte chapelle et de la basilique. De là, on descend aux offrandiers, on achète un souvenir, une statue, une médaille, une image, un chapelet, une bague, une alliance..... ou bien l'on se tourne vers le bazar et l'on y trouve des surprises, des jouets, des objets de prix, à côté des choses les plus humbles et les plus usuelles ; ou encore, l'on va au bureau établi sous le porche pour faire inscrire un agneau, s'agréger

à la confrérie, demander une messe, rédiger et remettre ses recommandations à la Vierge bénie.

Pendant ce temps, d'autres montent au clocher ou se dirigent vers la Villa des Rochers.

L'heure est venue de prendre son repas. Durant la neuvaine, les ecclésiastiques sont reçus au presbytère, et c'est pour tous grande joie de se trouver ainsi réunis, comme c'est pour Mgr Godin une satisfaction de les voir à sa table. A la fin du diner, des toasts gracieux sont échangés et le plus heureux et le plus reconnaissant des convives est encore l'amphytrion.

Parmi les pèlerins, quelques-uns ont apporté leurs provisions; ils mangent sur la place, dans le Grand-Jardin ou au patronage. D'autres vont dans les hôtels, assez nombreux à Albert. Il est seulement recommandé aux fidèles — au nom de la solidarité chrétienne — de s'adresser aux maisons amies de Notre-Dame et pavoi-sées en son honneur. D'autres se rendent à l'Abri de Notre-Dame.

Cette maison offre l'hospitalité aux Dames et aux Demoiselles et reçoit des dames pensionnaires. On y dispose d'une trentaine de chambres à coucher. De l'autre côté de la rue, il y a des pavillons pour les prêtres et les messieurs.

A toute époque de l'année, on peut y demander : déjeuner, 2 francs; diner, 3 francs.

Avertir à l'Offrandier en arrivant à l'église ou, mieux encore, écrire à l'avance à Madame la Gérante de l'Abri de Notre-Dame.

Confié à la direction de personnes pieuses, cet établissement a pour but de fournir — à deux pas de la basilique de Notre-Dame de Brebières — une maison de famille comme *domicile fixe* ou comme *séjour de passage* dans un milieu privilégié et riche de ressources pour la piété et la vie chrétienne.

A deux heures a lieu l'exercice des recommandations. Elle est toujours longue, la liste des suppliques adressées à la Mère de toute bonté : on la sait si bienveillante et nos besoins sont si nombreux ! Détresses de l'âme et misères corporelles, malades et infirmes, justes et pécheurs, avenir des enfants, sainte union des jeunes gens, derniers moments du vieillard, industrie, affaires et projets, présents et absents, berceaux et tombes, soldats et ouvriers, écoles libres, patronages, maisons religieuses, œuvres de zèle et de piété, prêtres et évêques, la France et ses besoins, l'Eglise et son auguste Chef, telle est l'ordinaire nomenclature de ces prières à Notre-Dame. Il y a des demandes naïves, des mercis enthousiastes, des cris déchirants, des instances désespérées, presque des sommations avec de généreuses promesses....

Là encore, c'est une vraie jouissance d'entendre le Gardien de Notre-Dame : tantôt il implore la pitié de l'assistance en faveur d'infortunes dont il a le secret ; tantôt il s'adresse à Marie, il la supplie au nom de ses clients ; puis il revient à son auditoire, il développe un point de doctrine — éducation chrétienne des enfants, sanctification du dimanche, nécessité de la bonne presse, amour de son clocher, de sa paroisse et de son curé, devoirs particuliers de chacun, du patron et de l'ouvrier, du riche et du pauvre, de l'époux et de l'épouse — ou bien, il rectifie une demande imprudente, voire déplacée. Il en est quelquefois, telle la prière d'une malheureuse recourant à la Vierge en vue d'un divorce, comme si la Mère de Dieu pouvait se mettre en contradiction avec son Fils, le restaurateur de l'indissolubilité du mariage. J'entends encore le cri du doyen d'Albert : « Notre-Dame, n'accordez jamais cela ! »

Les vêpres sont ensuite chantées, au moins en partie ; alors le prédicateur remonte en chaire ; il dit aux pèlerins les paroles de vie, il leur expose les devoirs de

demain, et Jésus-Christ sort de son tabernacle pour bénir les siens.

Chaque région a son jour de pèlerinage : le lundi après la Nativité, voici Molliens-au-Bois, Rubempré, Saint-Gratien, Allonville, Cardonnette, Rainneville ; puis Compiègne, Estrées, Saint-Denis, Montdidier et Moreuil, Conty, Crèvecœur et Beauvais, les archiprêtres d'Arras et de Saint-Pol ; enfin Cambrai et toute sa région.

Le mardi, c'est Roisel, puis Péronne ; ensuite Clermont, Senlis, Saint-Just, Breteuil, Ailly-sur-Noye ; enfin Molliens, Vidame, Hornoy et Beaucamps-le-Vieux.

La matinée du jeudi est pour Amiens et le monde de ses pieux fidèles. Un peu plus tard, arrivent Poix et Aumale, le Santerre et les pèlerins de la ligne de Tergnier, Noyon, Chauny, Saint-Quentin, Flavy-le-Martel, Ham, Nesle, Chaulnes, Rosières ; enfin Bernarville, Domart, Villers-Bocage, Picquigny et la vallée de la Somme.

Le vendredi et le samedi sont réservés aux paroisses voisines d'Albert. Le second lundi est le jour de Doullens, d'Abbeville et de Boulogne.

Il nous faudrait parler aussi des réunions de chaque soir en la basilique. C'est un vrai charme pour les yeux que la vue du temple éclairé à la lumière électrique : les ors scintillent, les mosaïques resplendent, les saints de la Procession semblent s'animer ; nous nous sommes demandé souvent si l'église n'était pas plus belle le soir qu'à tout autre moment de la journée. Ces réunions ont chacune leur intention spéciale : la conversion des pécheurs, les soldats, les malades, les enfants, les ouvriers, les défunts, l'Église et le Clergé, les œuvres de Notre-Dame. A pareille heure, nombre des pèlerins du jour sont partis depuis longtemps ; néanmoins, à cet office du soir, l'église est toujours pleine d'une assistance recueillie : aussi, à ce monde

choisi, le prédicateur réserve ses plus belles instructions et nous savons beaucoup d'hommes intelligents qui ne voudraient à aucun prix manquer l'un de ces sermons. La plus impressionnante de ces réunions est celle du vendredi avec sa prière solennelle pour les morts. C'est une vraie consolation d'entendre l'orateur de la neuvaïne en cette circonstance : l'autre vie, la communion des saints, quel thème plus riche pourrait-on trouver ? Hélas ! c'est le plus grand regret des étrangers de ne pouvoir, soit à cause de la distance, soit surtout faute de trains vers Amiens, assister à ces saluts de la neuvaïne

Complétons ce paragraphe en donnant le nom des divers prédicateurs de la station de Brebières :

En 1884 et 1886, le R. P. de Baëcque, des Frères Prêcheurs ;

En 1885, le R. P. Fissot, des Frères Prêcheurs ;

En 1887, 1888 et 1890, M. Brettes, chanoine de Paris ;

En 1889, M. Mortreux, chanoine de Cambrai ;

En 1891, MM. Brettes et Garnier ;

En 1892, M. Morelle, vicaire-général de Saint-Brieuc ;

En 1893 et 1894, M. le chanoine Gayraud ;

En 1895 et 1897, le R. P. Léon, capucin ;

En 1896 et 1898, le R. P. Bruno, capucin ;

En 1899, le R. P. Hage, des Frères Prêcheurs ;

En 1900, le R. P. Hoppenot, de la Compagnie de Jésus ;

En 1901 et 1903, M. de la Villerabel, chanoine de Saint-Brieuc ;

En 1902, MM. Gayraud et Magniez ;

En 1904 et 1906, M. Jacquemot, curé d'Argenteuil ;

En 1905 et 1907, M. Olivier, curé de la Métropole de Sens.

II. — *Les Premières Joies.*

Le 14 mai 1884 fut donné le premier coup de pioche à Brebières : « Plus d'une fois, écrivait alors M. l'abbé Godin (1), nous avons entendu parler de l'empressement du peuple à suivre de sa fiévreuse sympathie les carriers de Lourdes taillant le roc et formant au-dessus de la roche Massabielle cette vaste esplanade où s'élève aujourd'hui la basilique de Notre-Dame de Lourdes, dans sa blanche et gracieuse parure. On nous avait redit le bonheur du vénérable curé de Lourdes à encourager de sa présence et de sa parole son monde de travailleurs, on nous avait dépeint les foules qui se pressaient, curieuses et amies, autour de ces chantiers improvisés... Tout cela, nous ne l'avons jamais si bien compris qu'à cette heure, où pour Notre-Dame de Brebières les bras et les instruments de l'homme rivalisent d'activité et d'efforts. Ah ! qu'ils creusent ce vieux sol déjà tant de fois remué au cours des siècles, qu'ils taillent dans le tuf la voie royale de Notre-Dame, qu'ils travaillent sans relâche et sans entrave ! Chaque coup de pioche, chaque bruit du marteau et de la truelle retentit à nos oreilles comme une sonnerie de joyeuse espérance, et la piété catholique, qui a conçu et inspiré cette œuvre, saura la soutenir ».

Dix mois plus tard — le 29 mars, en la fête des Rameaux — comme autrefois Jérusalem, Albert improvisait un triomphe à Jésus-Christ. Sur un signe de leur curé, groupés sous les bannières des patronages, des congrégations et des pensionnats, des légions d'enfants et des flots de peuple entraient radieux dans le nouveau domaine de Notre-Dame. Il s'agissait d'y ériger

(1) Cf. *Messager de N.-D.*, juin 1884.

la croix du chantier. Un magnifique sapin avait été offert pour la circonstance, la foi et l'amour l'avaient enguirlandé, les palmes de Judée n'étaient ni plus fleuries, ni plus admirées. Toute la ville assistait à cette fête et l'on apercevait avec joie les notables de la cité, désireux de donner à l'œuvre une marque de leur chaude sympathie, les ouvriers appelés au rude labeur de la construction de l'édifice, et, parmi eux, l'architecte, M. Edmond Duthoit.

La croix bénite, le doyen d'Albert dit à cette foule sa confiance inébranlable en Dieu et en Marie, sa fierté d'une pareille entreprise, ses chances de succès, son espoir en la générosité des masses, surtout le concours qu'il attendait du « bon peuple d'Albert ».

La réponse ne se fit pas attendre. Le maire de la ville, M. Toulet s'avança vers le bâtisseur, il lui serra la main, il lui renouvela l'assurance de son dévouement ; pendant ce temps, un même cri jaillissait spontanément de toutes les poitrines : « Vive Notre-Dame de Brebières ! »

Ce glorieux vivat d'Albert, la Picardie et l'Artois se préparaient à le répéter bientôt : ce fut le 13 juillet, lors de la pose de la première pierre de la basilique.

Pour cette solennité, la ville avait travaillé fort longtemps : toutes les maisons étaient ingénieusement décorées, les rues magnifiquement ornées, dix arcs de triomphe s'élevaient çà et là dans la cité. Plus de trois cents prêtres avaient répondu à l'appel du doyen d'Albert, des diocèses d'Amiens, d'Arras, de Cambrai, de Soissons et de Beauvais, des religieux de saint Dominique et de saint François, de saint Ignace et de saint Vincent de Paul.

Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens, un vrai fils de la Vierge, était venu avec sa maison épiscopale et plusieurs membres distingués de son chapitre : en l'honneur de Marie, il voulut donner aux pèlerins le spectacle grandiose d'un splendide office pontifical. Un prélat y

assistait, Mgr Scott, le vénéré doyen d'Aire, le grand apôtre de Notre-Dame Panetière. Vers midi, Mgr de Lydda faisait son entrée au sanctuaire.

La journée s'annonçait belle : aussi, au toast du banquet, comme le doyen d'Albert était heureux de ce succès, avec quels accents il chantait son peuple, devenu comme jamais « le peuple de Notre-Dame ! »

L'après-midi, devant les prélats assis sous le porche de l'église, défila une procession superbe : enfants des écoles, trophées des ex-voto apportés jusque-là au vieux sanctuaire, ouvriers du chantier avec le coffret de bronze et ses inscriptions à insérer dans la première pierre, lys et roses offerts à la Vierge, faucheuses de Notre-Dame avec leurs faux enrubannées et leurs gerbes dorées, la Reine des Vierges et sa cour, les Martyres et leur divine Coryphée, glaneuses et moissonneuses de Notre-Dame, instruments de la Passion, mystères du Rosaire, petites et grandes bergères, pâtres et agneaux de Notre-Dame, tels étaient les groupes de ce cortège féerique. Puis, venait la statue de la Madone et, derrière elle, le clergé, vicaires, professeurs, curés, doyens, chanoines et vicaires généraux, enfin les trois prélats suivis du conseil de fabrique, de la compagnie des pompiers et d'un concours immense de fidèles. Quatre musiques se trouvaient en différents endroits de la procession, la musique de Saint-Fuscien, de Saint-Jean-Baptiste de Bapaume, des Amis Réunis et de la ville d'Albert.

Revenue près de l'église, la procession se scinda : une partie resta sur la place d'Armes pour entendre une vibrante allocution du chanoine Mortreux ; l'autre envahit le chantier et tout un peuple haletant écouta avec un rare bonheur le splendide discours du fils d'Albert et de Notre-Dame, le R. P. Letierce : c'était un magnifique chant d'espérance en la Madone comme en ses enfants, une jolie page ajoutée à l'épopée de la Vierge par l'historien de son sanctuaire.

L'allégresse était vive et l'on se figurait que cette journée ne pouvait rien offrir de plus beau.

On se trompait, et c'était mal connaître le peuple d'Albert. Le soir le Très Saint Sacrement sortait de l'église au milieu des fidèles à genoux : on portait



Le Père Letierce.

Notre-Seigneur sur un autel improvisé dans le chantier et tout orné de palmiers et de fleurs; soudain le domaine de Notre-Dame était éclairé à l'électricité et l'*Ave Maris Stella*, le *Magnificat* et le *Tantum ergo* retentissaient sous la voûte du ciel, hommage sublime de tout un monde de dévoués à leur Dieu et à leur Reine.

L'année suivante, ce fut la première procession à la nouvelle Notre-Dame. Pendant la neuvaine, la ville avait offert deux colonnes : on allait les bénir. En un clin d'œil, l'édifice fut envahi, le P. de

Baëcque monta sur un bloc de marbre et chanta, comme un Voyant des anciens jours, l'avenir de Brebières. Une fois de plus, il put répéter à la foule sa parole favorite : « Venez à Notre-Dame, venez-y avec beaucoup d'argent, retournez sans un sou, Marie saura vous récompenser ». Si le prédicateur fut goûté, un seul mot le dira : le sermon fini, on inscrivit le nom de saint Dominique dans la Procession des saints.

En 1887, c'est la *bénédiction de la divine Bergère* de Delaplanche. Au retour de la grande procession, le cortège pénètre dans la nouvelle église. Le chanoine Brettes, en son fier et beau langage, salue la Pastourelle et Mgr Jacquenet la bénit.

Plus grande encore fut la joie, le 8 septembre 1888. Ce jour-là, à raison de l'énorme affluence, un ancien vicaire d'Albert, M. l'abbé Traullé, curé de Méaulte, célébra *pour la première fois la sainte messe en la basilique*. Tout Albert était là, comme la ville entière revint assister, le dimanche suivant, au baptême des deux cloches de la chapelle des catéchismes.

A partir de 1891, chaque après-midi de la neuvaine, on allait en procession à la nouvelle église, au chant du *Lætatus sum*; en 1892, on inaugurerait l'orgue du chœur et le chanoine Brettes y chantait, dans un remarquable discours, l'œuvre de Notre-Dame, son merveilleux passé, son avenir plus riche encore; enfin, au soir des nocés d'argent de 1893, la basilique fut éclairée à l'électricité pour la première fois.

III. — *Le Pèlerinage régional du Nord.*

Tous les ans, à l'automne, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais se réunissent dans la ville de Lille : ils y ont un Congrès des plus intéressants et des plus fructueux. Parmi les décisions prises, il y a, d'ordinaire, une manifestation catholique sur l'un ou l'autre point de la région : tour à tour Notre-Dame de la Treille, Notre-Dame Panetière, Notre-Dame du Saint-Cordon, Notre-Dame des Miracles, Notre-Dame de Grâce, Notre-Dame de Boulogne, Notre-Dame des Dunes, Notre-Dame des Ardents, Notre-Dame de Bon-Secours, Notre-Dame des Mouches ont été désignées à cet effet.

Le 17 novembre 1890, M. le doyen d'Albert présen-

tait à cette assemblée un très beau rapport : il demandait semblable honneur pour Notre-Dame de Brebières. Appuyée par Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens, chaudement soutenue par Mgr Dennel, évêque d'Arras, Mgr de Lydda, Mgr Baunard et le chanoine Didio, cette requête fut favorablement accueillie et la fête fixée au lundi de la Pentecôte, 18 mai 1891.

Un Comité fut aussitôt créé, il eut ses délégués dans les principales villes, et toutes les mesures furent prises pour faire de cette fête une incomparable journée : un triduum prêché par M. Brettes devait la préparer, et Dunkerque et Valenciennes, Douai et Cambrai, Tourcoing et Roubaix, Lille et Saint-Omer, Arras et Bapaume, Aire et Calais, Boulogne et Montreuil, Béthune et Saint-Pol devaient rivaliser d'empressement avec la Picardie au service de notre Reine.

La ville d'Albert s'était disposée à ce triomphe : depuis longtemps toutes ses demeures étaient autant d'ateliers de la Vierge ; partout on travaillait pour Notre-Dame : riche ou pauvre, chaque habitation aurait ses décors du meilleur goût ; dix arcs de triomphe allaient surgir du sol et sur la place du Marché-aux-Chevaux l'on avait érigé un autel monumental.

Dès le samedi 16, le salut était chanté par Mgr Theuret, évêque de Monaco, représentant Mgr Thibaudier, archevêque de Cambrai. Le lendemain, le même prélat célébrait pontificalement les offices de la Pentecôte.

Hélas ! le lundi 18, ce fut un vrai déluge et une véritable tempête ! Par milliers, des vaillants s'en allèrent quand même vers la cité de Marie ; néanmoins, bon nombre de voyageurs furent arrêtés par le mauvais temps.

A dix heures, Mgr Baunard, Mgr de Lydda, Mgr d'Arras, Mgr de Monaco et Mgr Jacquenet font leur entrée dans la basilique. Notre évêque célèbre la messe et M. Brettes chante royalement et Marie et la France.

Et la pluie tombe toujours ! Aussi a-t-on renoncé à la procession : déjà les vêpres sont commencées.

Tout à coup une éclaircie se produit : on va sortir ! Un cortège s'organise. On voit passer successivement Jacques d'Humières et ses Ligueurs sur leurs fringants coursiers, de charmants petits pèlerins à la robe bleue d'azur avec leur gourde et leur bâton de route, sainte Colette et ses compagnes, la Sainte-Famille d'Amiens, quelques autres groupes venus à la hâte, et tous à l'envi célèbrent Notre-Dame.

Ce cortège revenait vers l'église, quand arrive le char de la Vierge dessiné par M. Duthoit et trainé par quatre admirables chevaux blancs. Une seconde procession a lieu, elle parcourt quelques rues, puis la voici à la basilique. En un instant les chevaux sont dételés, des hommes traînent le char jusqu'au portail, ils l'introduisent dans l'édifice et le roulent au milieu de la nef. Alors des applaudissements éclatent de tous côtés avec le cri mille fois répété : « Vive Notre-Dame de Brebières ! » Après cela, l'évêque d'Arras peut monter en chaire et redire une fois de plus le vif amour du peuple de France pour sa Reine bien-aimée.

A son tour, le doyen d'Albert glorifie sa Madone, en termes enflammés, il en rappelle et les grandeurs et les bienfaits, il montre en elle une reine, une mère, un modèle, une protection, une force, une consolation, une espérance, et pendant une heure le peuple enthousiasmé lui répond par ses vibrantes acclamations.

Le soir, M. l'abbé Godin était brisé de fatigue — et d'émotion — et les pèlerins voulaient encore entendre parler de la chère-Notre-Dame. Le Gardien de Brebières leur députa M. l'abbé Morelle : nous ne dirons pas comment le vicaire général de Saint-Brieuc s'acquitta de sa douce mission.

Pauvre doyen, disait-on de toutes parts ! Qu'il a dû souffrir de cette fête à peu près manquée ! Essayons

au moins de le consoler par nos offrandes, en attendant de prendre notre revanche.

IV. — *La Translation.*

Deux ans s'écoulaient : le 18 mai 1893, Albert salue en Mgr Renou son nouvel évêque ; bientôt on apprend la prochaine translation de la statue miraculeuse en son nouveau palais.

A cette occasion, *un triduum* fut organisé en l'honneur de Marie, les 1^{er}, 2 et 3 octobre.

Le dimanche fut le dernier jour de la vieille église : déjà deux évêques étaient arrivés en la ville d'Albert : Mgr Géraigiry, évêque de Panéas, et Mgr Fallières, de Saint-Brieuc. La grand' messe fut chantée solennellement en leur présence par un enfant du pays, M. l'abbé Caron, curé de Marchélepot. Aux vêpres pontificales, M. l'abbé Morelle célébra la royauté de Marie et dit adieu au vieux sanctuaire : il fallait ce fin lettré et ce cœur d'or pour tempérer toutes les tristesses renfermées dans un adieu.

Le lundi, toute la cité est debout, elle prend sa revanche du 18 mai 1891 : sa décoration est superbe, ses arcs de triomphe très admirés, tout Albert est un temple magnifique de la Vierge. Et, d'heure en heure, les pèlerins arrivent de tous les côtés. On se dirige vers la vieille église, on entoure la statue miraculeuse, on lui fait toucher toute sorte d'objets, on a même dû la dépouiller de son manteau et de sa robe : la foule les aurait coupés en morceaux pour se les partager.

Voici le moment solennel attendu de tous : Mgr Renou pénètre dans la basilique : trois cents prêtres le précèdent et six prélats l'accompagnent : Mgr Marcourt, recteur des Facultés catholiques d'Angers ; Mgr

Williez, d'Arras; Mgr Fallières, de Saint-Brieuc; Mgr Pagis, de Verdun; Mgr Géraigiry, de Panéas; Mgr Monnier, de Lydda. L'évêque d'Amiens bénit solennellement le nouveau temple : selon les rites et au chant des psaumes, il l'asperge à l'extérieur et à l'intérieur; bientôt le saint sacrifice commence, au milieu d'une foule considérable.

Dès ce moment « la vieille église était condamnée (1); pourtant, c'était à n'y rien comprendre, elle était pleine comme en ses plus beaux jours : pour tant de monde ce n'était pas trop des deux églises, on a si grand besoin de demander à la Sainte Vierge ! Je me souviens même que je ne pus m'empêcher de sourire en voyant vers onze heures et demie un de mes meilleurs amis, autrefois disciple fidèle de saint Longin ou de saint Lambin, s'en aller le dernier, sans doute, offrir le saint sacrifice à l'autel de Notre-Dame. »

Que dire de la procession de l'après-midi ? Un piquet de cavaliers ouvre la marche, suivi des enfants des écoles. Voici un groupe de petits pages de Marie : ils sont gracieux, ces enfants, avec leur pourpoint de satin blanc garni d'hermine, leur toque, leur ceinturon et leur collier. Viennent ensuite des délégations des Oblates de Péronne, de Saint-Jean-Baptiste et des Augustines de Bapaume et de la Sainte-Famille. Puis, c'est l'histoire d'Albert, ses faucheuses, ses glaneuses, ses moissonneuses, ses petites et ses grandes bergères, ses lys et ses roses, ses ex-voto et ses pèlerins, sainte Colette et ses compagnes, Jacques d'Humières et ses Ligueurs. L'école libre de la Providence rappelle magnifiquement la soumission d'Hugues de Camp d'Avesne, le spoliateur des biens de la Collégiale d'Encre : on aperçoit le légat d'Innocent II au milieu de moines de tout

(1) Cf. *Messenger de Notre-Dame*, octobre 1895. Les Ephémérides.

costume, puis Hugues avec sa suite de seigneurs, de bourgeois et de paysans.

La statue miraculeuse est sur un char splendide ; à côté d'elle a pris place le Gardien de Notre-Dame : il salue et remercie ; les applaudissements et les vivats éclatent à la vue de la Vierge et de son chevalier. Trente mille pèlerins étaient là pour les acclamer.

Lors de l'entrée à l'église, Mgr Pagis est en chaire : « Ah ! Mgr, avait dit M. l'abbé Godin au toast du banquet, parlez-nous de Notre-Dame la tant aimée, comme vous parlez de votre Jeanne ; car ici, comme à Domrémy et à Vaucouleurs, vous avez le droit de crier : « Ouvrez, ouvrez, c'est l'espoir du pays et la fortune de la France ! » Le doyen d'Albert fut pleinement exaucé. L'éloquent évêque se surpassa à saluer en Marie la reine du Ciel et de la Terre, la reine de la France et de la Picardie.

Le mardi fut la journée de l'action de grâces, Mgr Géraïgiry officia, et le chanoine Brettes dit le dernier mot de ces solennités : il montra la Picardie offrant à la France Notre-Dame de Brebières, la France recevant Notre-Dame de Brebières des mains de la Picardie.

V. — *Le Bourdon et la Vierge du Clocher.*

Une halte s'imposait après ces fêtes. Elle fut de courte durée, car les fidèles voulaient voir promptement achevée la basilique de Brebières : les souscriptions pour le clocher, les pierres de toute sorte envoyées à cet effet en la ville d'Albert en sont la preuve.

Immédiatement donc on se mit à l'œuvre et l'on dut songer au Bourdon de Notre-Dame, à la statue du clocher.

Entre temps, — le 3 juin 1895, lundi de la Pentecôte — le chaire avait été magistralement inaugurée par le

chanoine Brettes et bénite par Mgr Renou, lors du premier pèlerinage de Paris. Trois cents Parisiens et soixante-dix prêtres formaient à la Vierge picarde une magnifique couronne; une foule considérable s'unissait à leurs prières et à leurs chants.

Le Bourdon « Marie de Brebières » devait être donné par trente-six parrains et marraines : en fait, il se présenta un plus grand nombre de dévoués pour en doter la basilique (1). La Vierge du clocher fut offerte par trois familles d'Amiens, l'Enfant-Jésus par deux familles d'Albert.

Trois lustres ont passé sur l'œuvre de Brebières,
Le temple Marial dans l'espace a monté.
A l'heure solennelle où vont chanter les pierres,
Que trois grands jours d'honneur luisent sur la cité !

C'était le désir de M. le doyen d'Albert, ce fut aussi le vœu de Mgr Dizien — l'évêque de Notre-Dame — après sa première visite au sanctuaire, 20 mars 1897.

(1) Voici leurs noms par ordre des inscriptions sur la cloche : Mgr Dizien, évêque d'Amiens; Mgr Renou, archevêque de Tours; Monsieur et Madame Emile Comte; Monsieur et Madame Bailly; Mademoiselle A. Sy; Monsieur Louis Marest; Monsieur Coquillette; Monsieur Dournel; Famille Godin-Desmarquest; Monsieur Emile et Mademoiselle Marguerite Louchart; M. l'abbé Godin et l'Ordination de 1863; Monsieur et Madame Frennelet; Madame Madry-Marest; Mademoiselle Marie-Antoinette Sauval; Mademoiselle Thérèse Donnet; Mgr Maricourt; Madame Madry; Monsieur l'abbé Catel; Monsieur Emile Leroy; Monsieur Boulenger; Mademoiselle Gosselin; Madame Anquier, née Gaffet de Saint-Martin; Monsieur et Madame Heneveux; Monsieur le chanoine Guerlin; Noces d'argent du Clergé picard, en 1894; Monsieur l'abbé Paul Bouthors; Mademoiselle Flore Bourdon; Mademoiselle Julie Donnet; Mademoiselle P. Baussart; Monsieur et Madame Sellier-Couderc; Monsieur l'abbé Maillard; le Conseil de fabrique 1895; Mademoiselle Clara Boulenger; les Sœurs de Saint-Joseph d'Abbeville; Monsieur le chanoine Brettes; Villa des Rochers, 1894; Mademoiselle Marie Le Cygne; Sœurs de saint Vincent d'Albert et leurs œuvres;

Un *triduum* fut donc décidé pour les 11, 12 et 13 juillet.

« Il faudrait des pages et des pages, dit un chroniqueur (2), pour tout relever dans la décoration de la ville, pour faire une description minutieuse des draperies, banderoles, cartouches, transparents, inscriptions, nœuds, dessins, chiffres, mousselines multicolores, guirlandes légères, tentures diverses, festons, drapeaux, bannières, oriflammes, etc... » Il n'y eut pas d'arcs de triomphe : on ne pouvait en élever, à cause des dimensions de la statue monumentale.

Dès le samedi 10 juillet, on voit arriver en la ville d'Albert, Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, Mgr Maricourt et Mgr Hugues de Ragnau. Le lendemain, voici Mgr Renouard, évêque de Limoges, et Mgr Verrier, archimandrite de Sidon ; puis Mgr Dizien, évêque d'Amiens, et Mgr Baptifolier, évêque de Mende.

Le lundi, l'office pontifical est célébré par Mgr de Mende. Au banquet, de charmantes petites filles offrent des dragées de baptême. L'après-midi, Mgr Renou, archevêque de Tours, préside les vêpres, il baptise le Bourdon, assisté des parrains et des marraines, et chacun de donner son coup de marteau. Deux cents prêtres assistent à cette imposante cérémonie et le chanoine Brettes émerveille l'assistance par un discours vraiment neuf et tout de circonstance. On chante ensuite la jolie

Monsieur l'abbé Jacob ; Monsieur F.C. ; Sainte Famille d'Albert ; ; Monsieur l'abbé Morelle, vicaire-général de Saint-Brieuc ; Madame Duvette ; Famille Payen ; Madame Wilde ; Mademoiselle O. B. ; Mademoiselle Berthe Sauron ; Abri de Notre-Dame ; Paroisse d'Aveluy ; Paroisse de Mézières ; Alix ; Monsieur Paul Magnier ; Monsieur et Madame Drouot-Parenty ; Mademoiselle de Lihu ; Monsieur l'abbé Duchaussoy ; Paroisse de Revelles ; Mademoiselle Juliette Ouviaère ; Monsieur l'abbé Bridoux, prêtre habitué à Saint-Martin ; Madame Trouvain ; Monsieur Leclercq-Dhuy ; Monsieur Oscar Lefebvre et Mademoiselle Marie Lefebvre.

(2) Abbé Blandin, *Messenger de N.-D.*, août 1897.

cantate du Bourdon, paroles de M. l'abbé Blandin, musique de M. l'abbé Friant, le maître de chapelle de la basilique.

Le mardi fut la grande journée du *Triduum*. Cinq cents prêtres sont présents et Mgr de Tours pontifie.

Une foule innombrable attendait avec joie la belle procession de l'après-midi. Elle fut de toute beauté. Jamais Albert n'avait offert semblable spectacle. Encadrés par les enfants des écoles de la ville, saluons le pensionnat de Saint-Pol, les premiers communiant d'Albert et les élèves de la Providence d'Amiens avec leurs enfants de chœur en grand costume, les professeurs et le R. P. Recteur du Collège. Ensuite viennent les premières communiantes de la cité, les pèlerins de Notre-Dame, et, parmi eux, saint Benoît Labre, les groupes de lys et de roses, de moissonneuses, de glaneuses, de petites et grandes bergères de Notre-Dame, sainte Colette et ses compagnes, une légion d'anges, la Reine des Vierges, les châsses, les saintes reliques... A noter la grande attraction du jour, le char du couronnement de Notre-Dame du Saint-Cordon, offert par les Ursulines de Valenciennes à M. l'abbé Godin. rien de charmant comme cette « nef élégante et légère (3), voguant sur d'invisibles flots, cette conque rose et or, au haut de laquelle est assise la douce Vierge consolatrice, entourant du Cordon préservateur toute une ville décimée par la contagion. Et les beaux bœufs blancs aux cornes d'or ! Sont-ils délicieux, ces angelots du bordage destinés à porter le ruban miraculeux ? » Que d'applaudissements ont éclaté au passage de cette merveille !

On aperçoit ensuite tout un essaim de grandes jeunes filles vêtues de satin bleu ciel, au col de fourrures et au long voile blanc, les petits pages de Notre-Dame, la

(3) Abbé Blandin, *Messenger de N.-D.*, août 1897.

Vierge dorée, « la divine Bergère des processions » le clergé — et, parmi ces cinq cents prêtres, des dignitaires d'Amiens, d'Arras, de Mende, d'Evreux, de Paris, de Cambrai, de Limoges — Enfin voici la Vierge du clocher, derrière laquelle marchent les prélats, Mgr Verrier, Mgr Maricourt, Mgr Baptifolier, Mgr Renou, Mgr Dizien.

Au retour de la procession, Mgr l'évêque d'Amiens bénit la statue; alors un chœur exécute du haut de la tribune la cantate composée pour la circonstance. M. le chanoine Didio célèbre la divine Bergère.

Au salut du soir, M. l'abbé Morelle clôturait la cérémonie par une allocution des plus goûtées. Le lendemain, on pria à Brebières pour les défunts de l'œuvre de Notre-Dame.

VI. — *Le Pèlerinage Eucharistique.*

« La grande passion du prêtre (1), comme sa meilleure joie sur terre, c'est d'aimer et de faire aimer le Bon Dieu ». A la pensée des glorieuses journées eucharistiques de Laventie et de Lagorgue, de Wimille, d'Armentières et d'Avelin, M. le doyen d'Albert souhaitait pour sa paroisse semblable fête en l'honneur du Très Saint Sacrement. Ce désir, il l'exposa au Congrès de Lille le 16 novembre 1898 : il eut le bonheur de voir tout un monde y acquiescer, et le 25 juin fut choisi pour cette grande manifestation.

Là encore Albert voulut faire grandement les honneurs au divin Roi et ses décorations furent admirables de bon goût, de fraîcheur et de délicatesse. Aussi quelle joie et quelle animation dans la ville au jour fixé ! Mgr de Lydda donna la communion pendant plus

(1) M. l'abbé Godin, *Messenger de N.-D.*, décembre 1898.

d'une heure, à sa messe ; neuf trains amènent des pèlerins de partout. Vienne le moment de l'office pontifical, le coup d'œil est ravissant : voici deux cents séminaristes en surplis, les bannières des œuvres ouvrières du Nord, l'Université catholique avec ses professeurs en robe, nombre d'ecclésiastiques — au milieu d'eux M. l'abbé Bolo, l'archiprêtre de la cathédrale de Bourges, un curé de Périgueux, un prêtre de Saint-Brieuc — Mgr Dizien, d'Amiens, Mgr Williez, d'Arras, Mgr Monnier, de Lydda et l'officiant, Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai. Six mille personnes assistent pieusement à cet office et les chants y sont merveilleux, surtout le *Credo* et l'*O Salutaris* dits par la foule entière.

A trois heures commencé le défilé. La musique de Miraumont est en tête ; des séminaristes la suivent en priant et en chantant, puis le cercle catholique d'Abbeville, les différentes œuvres d'Amiens, cercle catholique de Saint-Jacques, confrérie du Saint Sacrement de Sainte-Anne, patronages et conférences de saint Vincent de Paul. Albert a ses premiers communians admirables de tenue et de piété, Corbie a envoyé sainte Collette et son imposant cortège. La fanfare de Notre-Dame vient ensuite.

Voici le groupe du *pain eucharistique* avec son ostensor en épis, les colombes et les tourterelles qui s'en partagent les grains, et les anges qui l'entourent.

On aperçoit, après cela, le groupe du *vin eucharistique*, un calice monumental, autour duquel montent un cep de vigne et son raisin ; enfin les *symboles du sacrifice eucharistique*, un agneau couché sur une croix, et les richesses de nos autels, avec des emblèmes, des écussons, des inscriptions et toute une suite qui célèbre le Très Saint Sacrement.

Saluons maintenant l'Artois, Béthune, Fleurbaix et Laventie, Harnes, Saint-Omer, Aire, Dohem et Fau-

quembergues, Equihem et Outreau, Berck-plage et Montreuil, Frévent et les mineurs de Nœux, Bapaume avec son collège de Saint-Jean-Baptiste, Fresnes-lès-Montauban et Vaux-Vraulcourt, Arras, son petit séminaire, sa jeunesse catholique, toutes ses paroisses et ses jeunes lévites.

Enfin, c'est la Flandre, Notre-Dame de Grâce de Cambrai, Dunkerque, le collège Saint-Jacques d'Hazebrouck, le cercle de Steeneverck, Arnèke, Douai et son collège Saint-Jean, Valenciennes, Avesnes, Bavai, Landrecies, Armentières avec sa riche floraison d'œuvres catholiques et sociales, Haubourdin, la Bassée, Seclin, Templeuve, Tourcoing, Roubaix, Lille, sa jeunesse catholique, les délégués et les bannières de la Fédération du Nord, les chevaliers de la Croix, l'école Sainte-Marie, les cercles de Saint-Étienne et de Saint-Dominique, les étudiants et les professeurs des Facultés catholiques et Mgr le Recteur. Après, apparaît le clergé, le séminaire académique, quatre-vingts clercs tenant en leurs mains des vases sacrés, calices, patènes, ciboires, ostensoirs, puis, sur le joli char de Valenciennes, Mgr Sonnois portant le Très Saint Sacrement : suivent deux cents séminaristes en surplis et en dalmatique, cent prêtres en chasuble, les dignitaires et les chanoines, enfin les évêques, Mgr Dizien, Mgr Williez, Mgr Monnier, et, derrière ces prélats, le conseil de fabrique, la confrérie du Saint Sacrement d'Albert et les membres des conférences de saint Vincent de Paul.

Quinze mille personnes se massent sur la place du Marché-aux-Chevaux, les porteurs de bannières de chaque groupe prennent place sur un reposoir monumental, formant à Jésus-Christ une magnifique garde d'honneur. Le P. Bruno adresse à cette foule une brûlante allocution, il électrise la multitude; il lui dit d'acclamer le divin Maître, et le peuple de répondre : « Vive Jésus ! » ; de lui promettre fidélité : « Nous le

promettons ! » ; d'être à lui à la vie à la mort : « Nous le jurons ! ». Alors c'est le *Tantum ergo*, la bénédiction solennelle, le retour joyeux et dans le plus bel ordre à la basilique, la prière incessante et des hommages sans fin au divin Roi de nos âmes, enfin le départ d'Albert avec le grand plaisir d'une excellente journée bien remplie, d'un bel exemple donné et ces joies suaves et ces souvenirs pleins de charmes que laissent après elles toutes nos fêtes chrétiennes.

Au salut du soir, c'était l'allégresse la plus vive, le doyen d'Albert disait son chaud merci à Dieu et aux hommes, et la cité s'illuminait.

CHAPITRE VI

Le Couronnement.



Le plus grand honneur réservé ici-bas à la Mère de Dieu est le couronnement. Ainsi l'avait pensé au XVII^e siècle un chevalier de Parme, Alexandre Sforza : aussi avait-il fait bénéficier le Saint-Siège d'une riche fondation, à l'effet de couronner chaque année quelques Vierges illustres.

En Italie, bien des statues miraculeuses ont eu ce privilège depuis deux cents ans. Cet usage s'est acclimaté dans notre pays en 1853 : une centaine de nos Madones ont obtenu cette insigne faveur.

Il s'agit ici, on le comprend, du couronnement solennel, c'est-à-dire au nom et sur l'ordre du Souverain Pontife. Un évêque peut de son chef couronner une statue, c'est alors le couronnement épiscopal : il y en a en France des exemples, Notre-Dame de la Seds à

Aix, Notre-Dame Panetière à Aire, Notre-Dame de Bon-Secours à Neuvisy.

L'antiquité du sanctuaire, des prodiges nombreux, la foule des pèlerins, tels sont d'ordinaire les motifs invoqués pour faire décerner à une Vierge cette gloire insigne, et deux voies se présentent pour aboutir au résultat.

Ou bien l'on adresse un rapport au Chapitre de Saint-Pierre de Rome; celui-ci prend une décision et la soumet au Pape. Ou bien l'on va directement au Chef de l'Église, et le vicaire de Jésus-Christ, sur l'exposé de la cause, donne un bref autorisant le couronnement.

Depuis longtemps, M. le doyen d'Albert pensait à solliciter pareil honneur pour sa Reine; il avait même rédigé un mémoire en ce sens. Mgr Dizien, évêque d'Amiens, jugea plus simple de demander par bref cet auguste privilège.

I. — *A Rome.*

Le Saint-Siège connaissait déjà notre Vierge picarde. En décembre 1887, M. l'abbé Godin avait envoyé ses hommages à Léon XIII, pour son jubilé sacerdotal : c'était une réduction de la statue de Notre-Dame de Brebières en bronze argenté; elle avait été faite par M. Chertier, de Paris. Le socle de la statue portait cette inscription :

A SA SAINTETÉ LÉON XIII

Le Peuple de Notre-Dame de Brebières

Albert — Diocèse d'Amiens

MDCCCLXXXVII

En 1891, le Souverain Pontife adressait par l'abbé Garnier une bénédiction spéciale à la ville d'Albert :

« Le Saint-Père a été mis au courant de tout ce qui se fait à Albert : il a été très heureux de tout ce que je lui ai dit, il accorde une bénédiction toute particulière à votre paroisse et à votre grande œuvre ». Ajoutons encore que le *Messenger de Brebières* pénètre chaque mois au Vatican.

Deux souhaits se trouvaient au cœur de tous les amis de la divine Bergère. Pour la Madone on désirait un couronnement solennel, pour son sanctuaire le titre de Basilique mineure.

Mgr d'Amiens se chargea de cette double supplique, lors de son premier voyage *ad limina* (février 1898). Peu après, Sa Grandeur appelait dans la Ville Éternelle le Gardien de Notre-Dame.

Écoutons son récit, il est daté du 18 février.

« Je sors du Vatican (1), où la haute bienveillance de Mgr l'évêque d'Amiens m'a fait entrer, et je suis ravi de l'accueil ineffablement bon qui m'a été fait. Monseigneur qui avait été reçu en audience particulière, près de trois quarts d'heure, avait parlé au Saint-Père, avec toute sa foi et tout son cœur, pour obtenir en faveur de Notre-Dame de Brebières et le couronnement de la statue et le titre de Basilique pour son sanctuaire, si bien que lorsque nous entrâmes, M. le chanoine Guignot et moi, le Saint-Père se tournant vers Monseigneur lui dit : « Quel est celui de ces deux prêtres qui a fait pour la Sainte Vierge de si belles choses ? Je veux le voir et le bénir. »

« Et comme je m'approchai, après ma troisième génuflexion, pour lui baiser les pieds, il me porta la main droite aux lèvres et me mit la main dans sa main gauche toute l'audience. Alors commença un interrogatoire en règle sur la statue miraculeuse, sur l'église et surtout sur les pèlerinages et le nombre des pèlerins.

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, mars 1898.

Et, à deux reprises différentes, il ajouta : « Je suis heureux, très heureux de ce que vous avez fait pour la Sainte Vierge ! C'est un Lourdes encore, ajouta-t-il. »

« — Du Nord, Très Saint-Père.

« — Oui. Vous avez beaucoup de pèlerins ? Quarante mille ?

« — Davantage, Très Saint-Père, près de cent mille par an.

« — Ce que vous avez demandé pour cette Vierge, Monseigneur, sera fait ; mais je veux moi-même donner un bref pour en perpétuer la mémoire.

« Je me confondis en remerciements et priai le Saint-Père de vouloir bien bénir Albert et tous nos bienfaiteurs. — Oh ! oui, oui.

« Et, enhardi par ses paroles si bonnes et son regard si paternel, je lui demandai de bénir mes vicaires et mes prêtres du canton. — Oui, oui.

« Mes religieux et mes religieuses. — Oui, oui.

« Tous mes nombreux ouvriers. — Oui, oui.

« Tous mes enfants et tous mes bienfaiteurs de l'œuvre de Notre-Dame. — Oh ! oui, me répond-il, en me plongeant jusqu'au fond de l'âme un regard, dont je n'oublierai jamais ni la vivacité, ni la douceur...

« Et comme je lui disais, en réponse à une question, que mon peuple d'Albert aime beaucoup Notre-Dame. — Oui, il fait bien, je le bénis...

« Puis, une dernière fois, il se tourna vers moi et me dit : « Oh ! j'aime bien que les prêtres fassent beaucoup prier la Très Sainte Vierge ! »

« Et levant les mains vers le ciel, il prononça d'une voix lente et fortement articulée le *Benedicat vos omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus*, puis, sur la tête de chacun de nous il appuya les deux mains. Nous n'avions plus qu'à baiser la mule du Pape et à nous retirer. Tout ce que j'espérais de mon voyage à Rome m'avait été grandement donné.

« Et je ne descendis pas les marches du Vatican avant d'avoir exprimé ma vive reconnaissance à Monseigneur, dont la paternelle bonté m'avait ménagé de la part du Souverain Pontife si précieux encouragement pour l'œuvre de Notre-Dame de Brebières et si bienveillant accueil pour son pauvre ouvrier... »

Cela s'était passé à une heure et demie. A trois heures, la grande nouvelle était connue en la ville d'Albert, et Marie de Brebières et ses quatre compagnes, dans leur tour aérienne, chantaient joyeuses le *Deo Gratias* et l'*Alleluia*. Bientôt, tout le monde est soulevé : dans les écoles les enfants applaudissent, un instant le travail cesse dans les ateliers, et sur le pas des portes chacun exprime sa joie et sa reconnaissance.

Aussitôt des dépêches arrivent d'Albert à l'hôtel de la Minerve : aux témoins intrigués, le Gardien de Notre-Dame parle de la Vierge picarde et toute l'assistance s'associe à sa joie.

« Le vendredi 25, continue M. l'abbé Godin, je revenais par le train de six heures du soir, quand, au sortir de Dernancourt, un de mes compagnons de route s'écria en regardant par la portière du compartiment, du côté d'Albert : « Oh ! M. le Doyen, que je suis heureux de voir si bien votre Vierge ! » « — Mais vous plaisantez, lui répondis-je, vous venez à Albert chaque semaine, souvent déjà vous avez eu l'occasion de la voir et de l'admirer. » « — Oui, c'est vrai, mais jamais je ne l'ai vue comme aujourd'hui. » « — Qu'a-t-elle donc de particulier ? » « Regardez, elle est illuminée. »

« Je compris alors l'attention si délicate de la paroisse. Pendant ce dialogue, le train filait : « Écoutez ! écoutez ! voilà le Bourdon qui sonne, on fête votre retour. »

« Et, en effet, à la descente du train, je trouve toute une foule amie qui m'entoure et me prodigue ses témoi-

gnages d'affection et de dévouement : c'est une véritable ovation et une entrée triomphale. Les petits enfants sont là par centaines, les chers petits se figurent que je vais pouvoir leur montrer la belle couronne que le Pape m'a donnée pour Notre-Dame...

« A mesure que nous avançons, la foule grossit, tout le monde accourt sur le chemin, me serre la main, me félicite chaudement, la joie rayonne partout. Oh ! le bon peuple ! C'est bien le monde dont je dis si volontiers : « Mon bon peuple d'Albert ! »

« L'église encore ouverte et tout illuminée est remplie de pieux fidèles, ils savent que ma première station sera pour Notre-Dame.

« J'avoue que j'étais aussi ému qu'heureux, en m'agenouillant à ses pieds, de pouvoir lui dire avec mon peuple : « Bonne Mère, nos vœux sont accomplis. Votre sanctuaire est de par le Pape une Basilique et vous serez couronnée. »

II. — *Les Titres de gloire de Brebières.*

Nous croyons de notre devoir de transcrire ici les brefs de Rome.

Celui du couronnement date du 6 mai 1898, celui de la Basilique du 7 juin 1899, après la consécration de l'édifice.

A Notre cher Fils, Guillaume-Marie-Joseph Labouré, Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, par dispensation Apostolique, Archevêque de Rennes.

LÉON XIII, PAPE.

Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Notre Vénérable Frère, Jean-Marie-Léon, évêque d'Amiens, a pris soin de Nous exposer qu'il désirait

ardemment Nous voir accorder les honneurs du diadème à une statue dite de Notre-Dame de Brebières, objet d'un culte antique, illustrée par des miracles et visitée avec la plus grande dévotion dans la Basilique d'Albert, au diocèse d'Amiens; il souhaite aussi, Notre cher Fils, que Nous daignions vous déléguer pour ce couronnement. Comme Nous n'avons rien plus à cœur que de voir la piété des fidèles envers la très sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, croître et se développer de plus en plus, surtout en ces temps si pénibles pour l'Eglise, Nous avons cru devoir accueillir favorablement une telle prière.

En conséquence, ceux à qui Notre présente lettre peut être utile, Nous les entourons tous, et chacun en particulier, d'une bienveillance spéciale : Nous les absolvons, et déclarons qu'ils doivent être regardés comme absous de l'excommunication, de l'interdit, et de n'importe quelle autre sentence, censure et peine ecclésiastiques qu'ils ont pu encourir. Par la teneur de la présente lettre, Nous vous confions, Notre cher Fils, la mission de couronner, en Notre nom et par Notre autorité, solennellement, en observant ce qui doit être observé, le jour que vous aurez choisi, la susdite statue de Notre-Dame de Brebières.

Mais Nous voulons qu'une telle fête tourne même au bien spirituel du troupeau du Christ: aussi, aux fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment pénitents, s'étant confessés, et, réconfortés par la sainte communion, iront le jour même du Couronnement, ou l'un des sept jours qui suivront immédiatement, n'importe lequel à leur choix, visiter la susdite église, et, devant la statue de la Vierge ceinte du diadème, prieront Dieu pieusement pour la concordé entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de Notre Mère, la Sainte Eglise, Nous concédons et nous accordons miséricordieusement dans

le Seigneur, à tous et à chacun, la rémission de tous leurs péchés et l'indulgence plénière ; cette rémission et cette indulgence plénière peuvent aussi être appliquées, par mode de suffrage, aux âmes des fidèles qui ont quitté cette vie, unies à Dieu dans la charité. Nonobstant toute autre disposition contraire.

Donné à Rome, près saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le sixième jour de mai 1898, de Notre Pontificat, la vingt et unième année.

ALOIS. CARD. MACCHI.

Dilecto Filio Nostro Guilelmo Maria Josepho S. R. E., Presbytero Cardinali Labouré, ex dispensatione Apostolica Archiepiscopo Rhedonensi.

LEO P. P. XIII.

Dilecte Fili noster, salutem et Apostolicam benedictionem.

Cum Venerabilis Frater Joannes Maria Leo Episcopus Ambianensis Nobis exponendum curaverit in votis sibi admodum esse, ut antiqua religione excultam et miraculis inelytam statuam Nostræ Dominae « de Brebières » nuncupatam, quæ in Basilica loci *Albert* intra fines diœcesis Ambianensis maxima devotione recolitur, diademate augere velimus, tibi, dilecte fili Noster, ipsius Coronationis munus committere dignaremur, Nos, quibus nihil antiquius quam ut pietas fidelium erga sanctissimam Dei Genitricem Virginem Mariam magis ac magis, hoc potissimum tunc gravi Ecclesiæ tempore, augeatur et amplificetur, hujusmodi precibus annuendum existimavimus.

Quæ cum ita sint, omnes et singulos quibus Nostræ hæc Litteræ favent peculiari benevolentia complectentes, et a quibusvis excommunicationis et interdicti aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris et pœnis, si quas forte incurrerint, hujus tantum rei gratia absolutos et absolutos fore censentes, tibi, dilecte fili Noster, eas tenore præsentium partes committimus, ut prædictam statuam Nostræ Dominae « de Brebières » die per te eligendo solemniter ritu servatisque servandis Nostro nomine et auctoritate corones.

Quo vero hujusmodi festivitas vel in spirituale Christiani gregis bonum cedat, omnibus et singulis utriusque sexus Christi fidelibus vere pœnitentibus et confessis ac Sancta Communione refectis, qui ipso Coronationis die, aut uno ex septem diebus continuis immediate sequentibus ad cujusque libitum eligendo, prædictam Virginis Statuam pro Christianorum Principum concordia, hæresum extirpatione, peccatorum conversione ac sanctæ Matris Eccle-

LÉON XIII, PAPE

Pour en perpétuer la mémoire. Les fidèles citoyens de la ville d'Albert, au diocèse d'Amiens, honorant avec les sentiments d'une éminente piété et un zèle qu'ils ont hérité de leurs ancêtres, la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, sous le titre de Notre-Dame « de Brebières », ont fait construire, pour leur paroisse, à l'aide d'une importante souscription, un nouveau temple à la Mère de Dieu. Chaque année, en effet, une multitude immense de fidèles se rend en pèlerinage par groupes considérables, et de toutes les parties de la France, dans l'église paroissiale de Notre-Dame « de Brebières » pour y vénérer l'antique statue de la Mère de Dieu. Ce nouveau temple, aussi remarquable par ses dimensions que par toute sorte d'œuvres d'art et d'ouvrages en mosaïque, a été, le 30 avril dernier, et à la grande joie du peuple fidèle, solennellement consacré par Notre Vénérable Frère Léon-Jean-Marie Dizien, évêque d'Amiens. Aussi, très heureuse de répondre aux vœux du clergé, des magistrats et du peuple de la dite ville, Sa Grandeur Nous a elle-même instamment supplié d'honorer une telle église des titres et privilèges de Basilique Mineure ; après avoir attentivement examiné toutes les raisons capables de Nous y déterminer, Nous avons cru devoir accéder à de tels vœux. En conséquence,

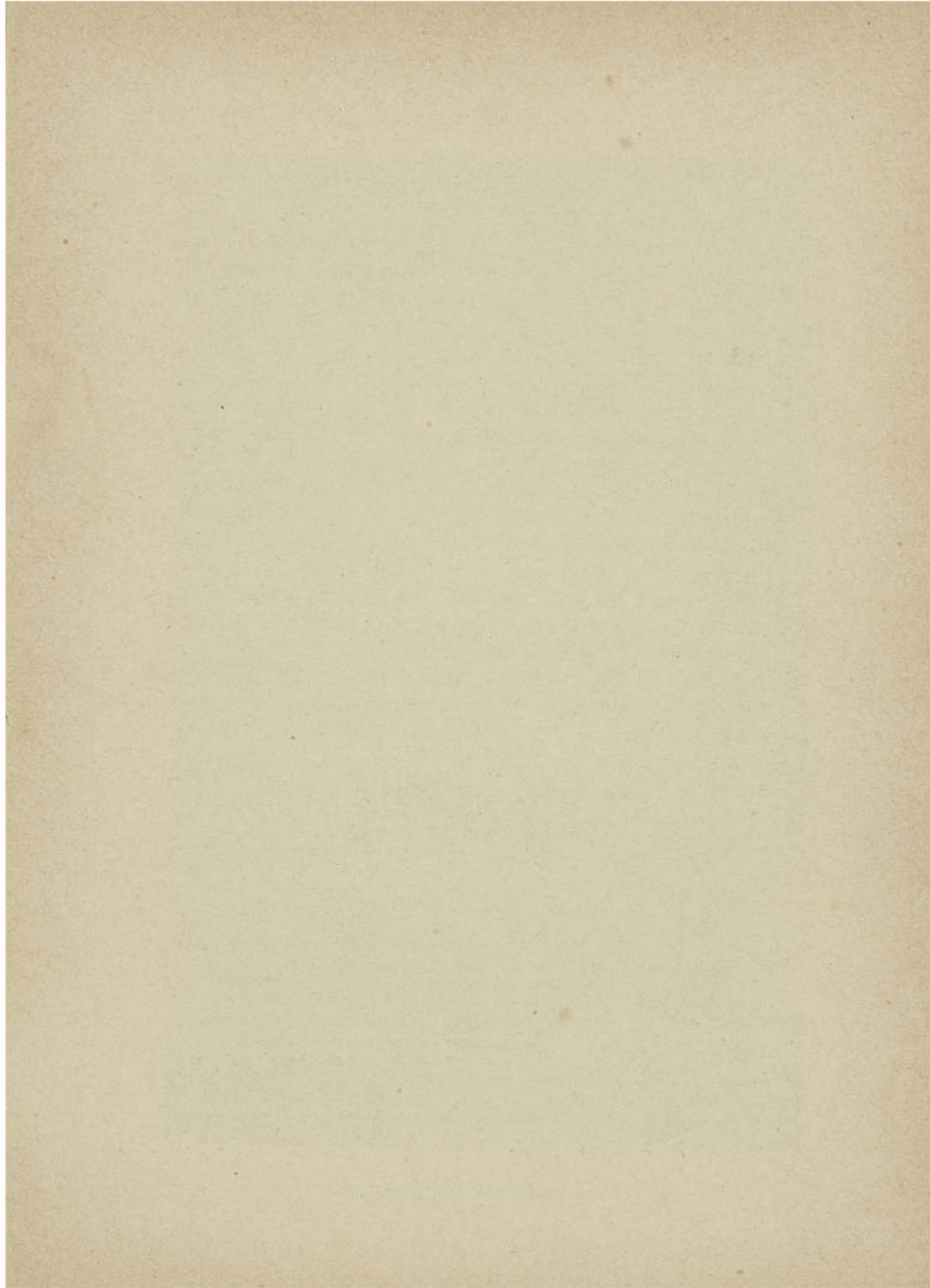
sia exaltatione pias ad Deum preces effuderint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quam etiam animabus fidelium quæ Deo in charitate conjuncte ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicare possint, misericorditer in Domino concedimus atque elargimur. Non obstantibus contrariis quibuscumquæ.

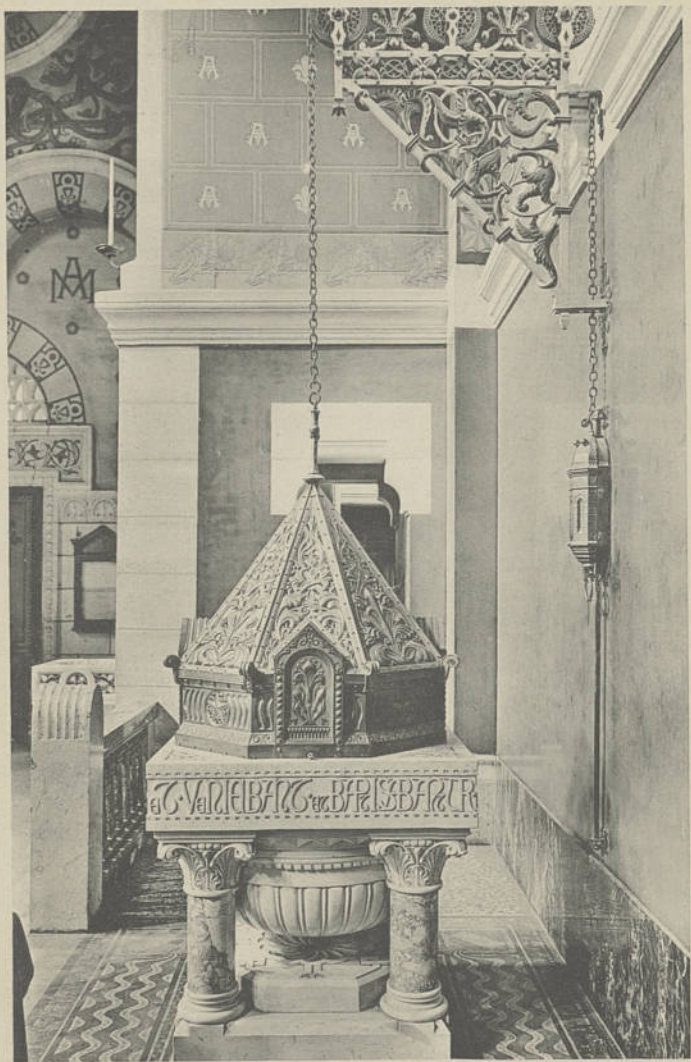
Datum Romæ apud sanctum Petrum sub Annulo Piscatoris die VI Maii MDCCCXCVIII. Pontificatus Nostri Anno vigesimo primo.

ALOIS, CARD, MACCHI.

tous ceux à l'avantage de qui cette lettre est écrite sont absous, en raison de cette seule faveur, de toute espèce d'excommunication, interdit et autre sentence, censure et peine ecclésiastiques, s'il leur est arrivé d'en encourir; par cette lettre, et en vertu de Notre Autorité, Nous décorons pour toujours l'église paroissiale de la Bienheureuse Vierge Marie, dite Notre-Dame « de Brebières », au diocèse d'Amiens, du nom de Basilique Mineure, avec tous les honneurs et privilèges qui reviennent de droit aux Basiliques Mineures. Nous voulons que la présente lettre conserve toujours, dans le présent et dans l'avenir, sa vigueur, sa force et son efficacité; qu'elle reçoive et obtienne ses effets pleins et entiers; qu'en tout et pour tout, elle soit pour ceux qu'elle concerne et pour ceux que, selon les circonstances, elle concernera d'une manière quelconque, une preuve absolue de leurs droits; c'est ainsi que ce que Nous venons de dire doit être interprété et expliqué par n'importe quels juges ordinaires et délégués; toute atteinte portée par n'importe qui, en vertu de n'importe quelle autorité, sciemment ou par ignorance, aux droits ci-dessus énoncés, sera nulle et sans effet. Nonobstant

Ad perpetuam rei memoriam. Beatissimam Virginem Deiparam titulo Mariæ Dominæ a Gregibus vulgo « de Brebières », avito eximie pietatis studio prosequentes fideles cives urbis Albert nuncupatæ, sitæ intra fines diocesis Ambianensis, ingenti collata stipe, novum templum pro suamet parœcia in honorem ipsius Deiparæ extruendum curarunt. Vetus enim simulacrum Dei Genitricis veneratura ingens fidelium multitudo, piæ peregrinationis causa, turmatim ex cunctis Galliæ regionibus parochialem Ecclesiam Dominæ Mariæ a Gregibus quotannis adire solet. Hanc autem novam ædem tum amplitudinè tum omnigenæ artis ac musivis operibus insignem, plaudente fideli plebe, Venerabilis Frater Leo Joannes Maria Diziën Episcopus Ambianensis die trigesima nuper elapsi mensis aprilis solemnè ritu consecravit. Inde votis Cleri, municipii ac populi memorati oppidi obsècundans libentissime cum ipse Antistes Nos supplex rogaverit ut sacram hujusmodi ædem Basilicæ Minôris titulo privilegiisque coherentare dignaremur, Nos, omnibus rei momentis attente perpensis, precibus hujusmodi annuendum existimavimus. Quæ cum ita sint omnes et singulos quibus Nostræ hæc litteræ fevent a quibusvis excommunicationis

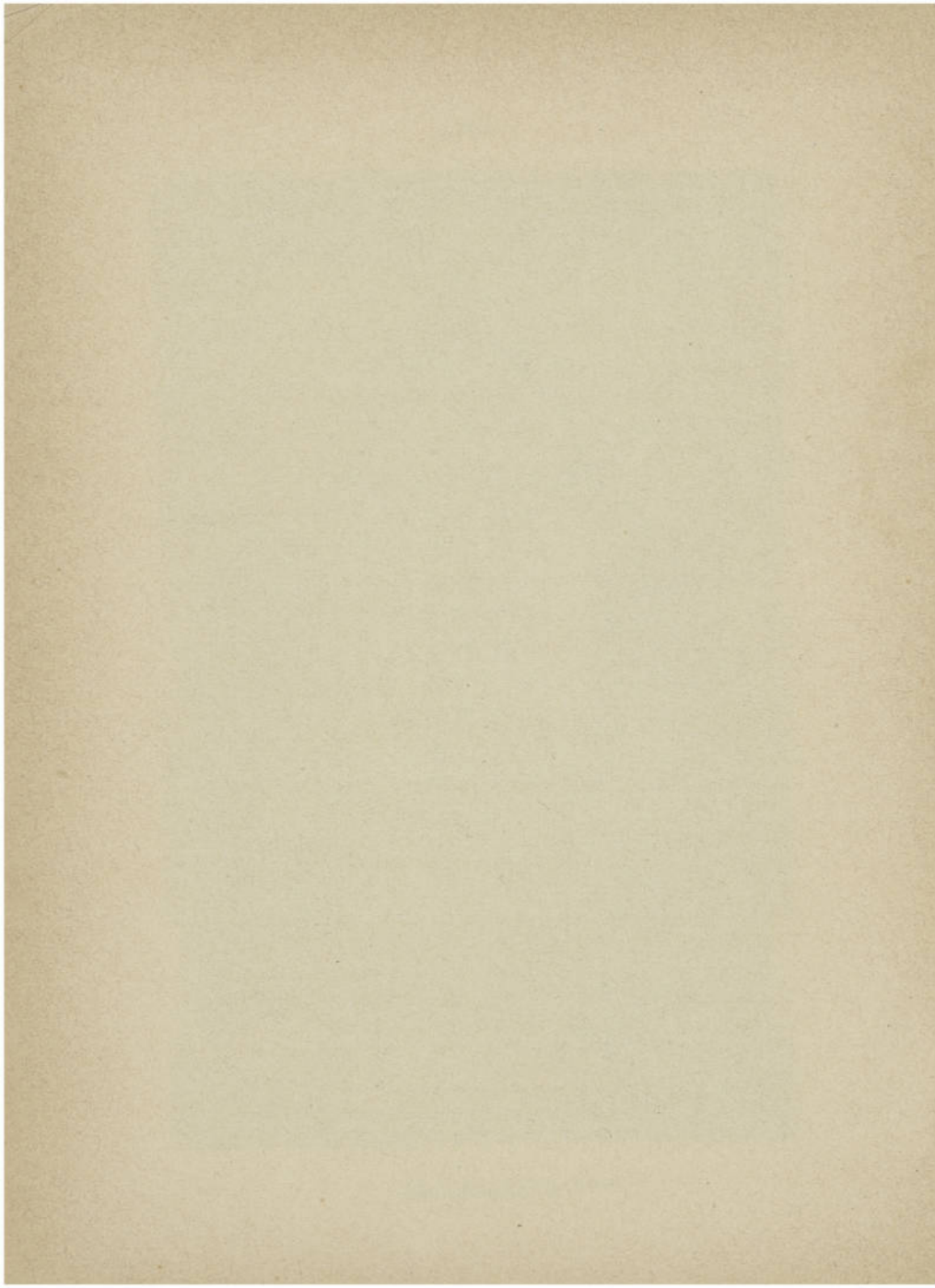




Les Fonts Baptismaux.



Confessionnal.



toutte autre disposition contraire. Donné à Rome, près saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7 juin 1899, de Notre Pontificat la vingt-deuxième année.

ALOIS. CARD. MACCHI.

III. — *Les Apprêts.*

Sitôt accordé par Rome le couronnement de Notre-Dame de Brebières, une souscription fut ouverte dans le *Messenger* « POUR LA COURONNE ». Les fervents s'inscrivirent aussitôt.

Néanmoins d'autres soins réclamaient la générosité des fidèles : il fallait solder les dettes contractées, achever les nouvelles chapelles, préparer le porche et placer les grandes orgues.

En juillet 1900, retentit le premier coup de cloche de la grande fête. M. l'abbé Godin en fixait la date et en traçait les lignes principales : le 17 juin 1901, on bénirait les orgues, le 18 on consacrerait les autels et l'on fêterait la basilique, le 19, Son Eminence le cardinal Laboureur couronnerait Notre-Dame.

Restait à se procurer les couronnes : « J'ai lu, disait

et interdicti aliisque ecclesiasticis sententiis censuris et pœnis, si quas forte incurerint, hujus tantum rei gratia absolventes et absolutos fore censentes, Ecclesiam parochialem B. M. V. Dominae Nostrae vulgo « de Brebières » intra fines diœcesis Ambianensis existentem hisce litteris, Auctoritate Nôstra, perpetuumque in modum Basilicæ Minoris nomine condecoramus, cum omnibus honorificentissis ac privilegiis quæ Minoribus Basilicis de jure competunt. Decernentes præsentem litteras firmas, validas et efficaces semper existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, ac illis ad quos spectat et pro tempore quomodolibet spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari, sicque in præmissis per quoscumque judices et delegatos judicari et definiri debere, atque irritum esse et inane si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus contrariis quibuscumque. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die VII Junii M.D.C.C.C.I.C, Pontificatus Nostri anno vigesimo secundo.

Alois. Card. MACCHI.

le mendiant de Brebières (1), j'ai lu dans les Annales de Notre-Dame de Fourvières que quand il s'est agi de préparer le diadème du couronnement, les dames de Lyon ont réclamé l'honneur d'offrir elles-mêmes tous les bijoux nécessaires. Deux mille quatre cents diamants, perles, brillants, etc., sont entrés dans la couronne déposée le 8 septembre sur le front de la Madone de Lyon, tout a été tiré des trésors et des écrins des dames Lyonnaises.

« A la veille de commander la couronne de Notre-Dame de Brebières pour les fêtes de juin prochain, j'ai rêvé, moi aussi, de n'acheter aucune perle, ni aucun joyau à l'orfèvre, mais de tout demander aux généreuses chrétiennes de nos contrées.

« Déjà, pendant la neuvaine, j'ai fait cet appel : il a été entendu et les débuts sont très encourageants. La première journée, j'ai recueilli plus de quatre mille francs de perles et de diamants : on m'en a déposé dans mon plateau de quêteur, on m'en a fait remettre par des prêtres et par l'offrandier, on m'en a glissé dans la main, en des circonstances toutes plus touchantes les unes que les autres : « Mon mari m'a abandonnée, voici l'alliance des beaux jours ; priez pour lui et pour moi. » Reliques du passé, souvenirs de chers défunts, offrandes généreuses de chrétiennes prêtes à se dépouiller pour Marie, boucles d'oreilles, bagues, alliances, rubis, topazes, améthystes, chaînes et montres, bracelets, épingles, broches, tabatières d'or, parure complète d'une défunte, tout arrivait à Brebières pour sa Reine, de la Picardie, de l'Artois, des Flandres, de la Normandie, du Vermandois et jusque de la Vendée : « Nous avons déjà beaucoup reçu (2), disait en avril 1901 M. l'abbé Godin, neuf cents diamants, roses et brillants, plusieurs kilos d'or et d'argent et quelques

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, octobre 1900.

(2) Cf. *Messenger de N.-D.*, avril 1901.

pierres précieuses ; mais nous n'avons pas encore tout ce qui nous est nécessaire pour offrir le 19 juin, à l'instar de Lyon et de Lourdes, de Cambrai et de calice, ciboire, burettes, baiser de paix, sonnette, tout Valenciennes, deux couronnes en or et en diamants vrais. » Et le zélé Gardien réitérait ses instances auprès des dévoués de sa Madone. La réponse arriva dans les mois d'avril et de mai : elle fut sublime. Le Gardien de Notre-Dame reçut même un splendide anneau d'évêque, ce fut l'une des plus riches offrandes.

En même temps, M. le doyen d'Albert avait demandé des ornements princiers pour sa basilique : canons d'autel, chasuble, chape, tunique,

dalmatique, aube, voile du calice, pale, bourse, corporal, purificateur, calice, ciboire, burettes, baiser de paix, sonnette, tout lui vint à point nommé : il eut même deux chasubles et deux calices.

Cependant Mgr Dizien faisait de ce triomphe de notre Vierge la grande joie de sa piété et l'honneur de son épiscopat. « L'évêque de Notre-Dame » avait lancé ses invitations à ses collègues : trente-trois répondirent par une acceptation.

Restait à faire connaître à la France chrétienne ce grand événement. Mgr l'évêque d'Amiens y travailla, il y réussit par la belle lettre pastorale que nous allons reproduire, vrai titre de noblesse du pèlerinage picard.



Mgr Dizien.

IV. — *Le Mandement Épiscopal.*

Nos Très Chers Frères,

De toutes les consolations que Nous réservait Notre bien-aimé Diocèse, ce n'était pas la moindre, assurément, d'y rencontrer un sanctuaire béni, consacré à Celle dont Nous avons fait, dès la première heure, la Gardienne de Notre épiscopat. Il nous souvient qu'après avoir versé à ses pieds les craintes et les espérances de Notre ministère parmi vous, Notre piété filiale se prit à rêver pour Notre-Dame de Brebières des gloires nouvelles. Evoquant la pensée des Madones justement renommées, qui avaient, à différentes reprises, appelé la bienveillance des Souverains Pontifes, il Nous semblait que Notre Vierge de Picardie avait assez de titres pour revendiquer, à son tour, les honneurs suprêmes, et Nous n'eûmes rien tant à cœur que de réaliser un projet qui devait remplir Nos vœux et les vôtres. Nous trouvions, dans le premier voyage *ad limina* qui Nous mettait aux genoux du Saint-Père, une occasion trop naturelle pour ne pas la saisir avec empressement.

Nous redimes et l'antique origine de notre sanctuaire, et les merveilles dont il fut le témoin, et la magnifique église récemment édifiée, et les cent mille pèlerins qui chaque année s'y agenouillent. « Mais c'est la Lourdes du Nord ! » reprit Léon XIII, avec une expression d'exquise bonté. — « Parfaitement, Très Saint-Père, et il nous sera doux de lui conserver ce nom, mais aussi nous demandons à Votre Sainteté de lui accorder quelques-uns des privilèges de la Lourdes du Midi : le privilège de Basilique mineure pour son église, le privilège du Couronnement pour la Vierge miraculeuse. » Et Nous prenant affectueusement les mains : « Oui, mon fils, je l'accorde bien volontiers. » Et, quelques

instants après, l'auguste Pontife daignait souscrire à Notre désir et admettre en sa présence avec M. Guignot, Notre secrétaire, le zélé doyen d'Albert, M. Godin. Et s'adressant à celui-ci : « Je suis heureux, lui dit-il, très heureux de ce que vous avez fait pour la Sainte Vierge. Ce que vous avez demandé pour Elle est accordé et je veux moi-même donner un Bref pour perpétuelle mémoire. »

On n'a oublié, ni à Albert, ni dans le diocèse, l'allégresse générale qui accueillit l'heureuse nouvelle. Aussi, il Nous tardait de donner à la faveur pontificale sa solennelle consécration. Les travaux inachevés de la basilique ont imposé à Nos souhaits impatients de trop longs retards, mais il Nous est enfin permis de saluer le jour prochain qui mettra le comble à Nos vœux et dont la Picardie voudra faire le mémorial de sa traditionnelle piété envers Notre-Dame de Brebières : « *Habebitis autem hanc diem in monumentum : et celebrabitis eam solemnem Domino in generationibus vestris cultu sempiterno.* »

i

Qui de vous, N. T. C. F., ne connaît le poétique et touchant récit dont nos vieilles annales se plaisent à entourer l'origine de la Vierge miraculeuse ? Pendant qu'aux portes de la petite ville d'Ancre un pâtre veille à la garde de son troupeau, il s'aperçoit qu'une de ses brebis se refuse à quitter le coin de terre où elle demeure obstinément attachée. Surpris et frappé de cette opiniâtreté, il s'approche, de sa houlette entr'ouvre le sol, et il entend une voix qui lui crie : « Arrête, berger, tu me fais mal ». et ses mains émues bientôt

amenaient à la lumière une statue de la Vierge dont le front portait la trace ensanglantée du coup qu'elle venait de recevoir. Histoire ou légende, elle a passé, la pieuse croyance, sur les lèvres de nos ancêtres dont elle provoquait la dévotion, en même temps qu'elle charmait leur foi naïve et simple. Le nom de « Brebières » vient-il de la découverte merveilleuse, ou bien du territoire où fut trouvée la sainte Image ? C'est question d'archéologues, il importe peu. La brebis doucement posée aux pieds de la Bergère semble vraiment le symbolisme le plus pur, la figure la plus idéale des âmes qui, confiantes et rassurées, viennent chercher auprès de Notre-Dame l'appui et la consolation.

Disputée par la piété d'un village voisin, la statue fixe elle-même son choix et la ville d'Ancre gardera son trésor. Celle-ci verra plus tard les gloires de son marquisat fameux s'éclipser dans des intrigues où elle perdra jusqu'à son nom pour prendre celui d'Albert et trouver, avec la famille de Luynes, de nouvelles destinées. Assise gracieusement sur la petite rivière de l'Ancre, Albert a vu depuis ses murs s'élargir et sa population s'élever sous l'active impulsion des industries modernes. Sa grandeur la plus vraie, sa richesse la meilleure, ce sera toujours Notre-Dame de Brebières.

Trop vive était la foi au pays de saint Firmin pour ne pas attirer bientôt des multitudes de fidèles au sanctuaire-que, dès l'année 1198, une bulle d'Innocent III signale déjà sous le titre de « Sainte-Marie de Berbières ». Hélas ! si fréquentes et si dures furent, dans la suite, les calamités de notre infortuné pays, qu'on imagine aisément l'ardente dévotion dont la Vierge de Brebières fut entourée.

Que de fois sans doute, quand, tour à tour, Anglais, Bourguignons et Espagnols promenaient leurs ravages sur cette terre vaillante et brave entre toutes, vos pères vinrent apporter aux pieds de la Vierge de Brebières

le fardeau de leurs continuelles douleurs, la confiance de leur patriotisme opprimé, jamais vaincu !

Noble et chère Picardie, qui plus que toi connut les tristesses de l'invasion, les rigueurs de la guerre, les angoisses de la famine ? Sentinelle avancée aux frontières du nord, ce fut souvent ta périlleuse tâche de protéger notre indépendance et de défendre les chemins qui menaient au cœur de la patrie. Ton courage fut à la hauteur de ta mission et, suivant le mot d'un historien, « sans autre défense naturelle que la poitrine de tes fils », tu sus toujours puiser dans une force invincible le secret des fidélités qui sont restées l'honneur de ton blason et la gloire de ton passé.

Pourquoi nous serait-il défendu de croire que le culte de la Madone ne fut point étranger à de telles vertus, et que ses autels, pieusement assiégés, inspirèrent souvent l'héroïsme nécessaire à la défense des foyers ? Notre histoire n'a pas gardé le souvenir des grands, comtes ou ducs, princes ou rois, qui vinrent là courber leur front et répandre leurs prières, mais nous savons que ces visites furent nombreuses.

Un jour, pourtant, l'anxiété était grande au pays de France. Débordant de l'Allemagne, l'hérésie protestante menaçait de briser chez nous, en même temps que l'unité de la foi, l'unité nationale et tout ce qu'il y avait au pays de Clovis et de saint Louis de cœurs catholiques se révoltaient à cette pensée.

C'est ici, le 13 février 1577, que fut signé le principal acte de cette Ligue fameuse qui arrêta le schisme et devait, quelques années plus tard, amener Henri IV à embrasser la vérité. Le chef de la Ligue, Jacques d'Humières, ne manqua point de placer sous la protection de Notre-Dame de Brebières « le traité de Péronne » qui eut de si importantes et si graves conséquences.

D'autres vinrent encore dont les noms ne rappellent

que des visions de paix, de charité et de ferveur. Comment ne pas nommer sainte Colette, la gloire de Corbie, la plus douce fleur de l'Eglise d'Amiens, contemporaine et émule de Jeanne d'Arc, dont l'influence bénie, en même temps qu'elle introduisait la réforme dans les cloîtres, faisait cesser un schisme des plus malheureux ?

Comment ne pas nommer saint Vincent de Paul, aussi cher à la France qu'à l'Eglise, bienfaiteur de la Picardie, sauvée par lui de la plus effroyable disette, et qui, descendant des hauteurs de Folleville où les *Missions* prirent naissance, vint souvent méditer à Albert les grandes œuvres dont il se préparait à doter le monde ?

Comment ne pas nommer enfin, dans des jours plus rapprochés, le glorieux mendiant saint Benoît Labre, né pour ainsi dire à l'ombre de Brebières, et que le souvenir des premières grâces reçues dans ce sanctuaire y ramena souvent, obscur pèlerin et fidèle dévot de Notre-Dame ?

Que de souvenirs, N. T. C. F. ! Rien qu'à les évoquer nous sentons nos âmes s'ouvrir à la fierté comme à la reconnaissance.

Sauvée, comme par miracle, de la destruction durant des luttes trop fréquentes, la modeste chapelle de Sainte-Marie avait néanmoins cruellement souffert. Ses murs tombaient en ruines, les religieux, gardiens du sanctuaire, étaient dispersés, et, isolée au milieu des champs, elle ne se trouvait plus à l'abri des profanations. La piété des fidèles s'en émut et, le 1^{er} novembre 1732, Mgr de Sabatier, évêque d'Amiens, approuvait la translation, faite cinq ans auparavant, de la statue miraculeuse dans l'église paroissiale d'Albert.

Plus tard, Mgr de la Motte, de sainte mémoire et, après lui, Mgr de Machault témoignèrent, dans des

actes publics, de leur piété pour une confrérie qu'ils enrichirent d'indulgences.

Mais des jours d'orage étaient proches qui, jonchant le sol des débris du passé, ne devaient respecter ni les œuvres, ni les monuments de la religion. L'asile où s'abritait Notre-Dame fut épargné comme le fut également notre incomparable cathédrale, et c'est un hommage que Nous Nous plaçons à rendre à la sagesse de vos pères : ils n'étaient point de ceux qui portèrent sur nos temples une main impie. « Par précaution, on déroba l'Image vénérée pour la soustraire au vandalisme sacrilège de cette époque. M. Scribe-Poly conserva honorablement chez lui le saint dépôt et le rendit, après la tempête, aux hommages empressés d'une cité un moment éprouvée par l'orage, mais toujours fidèle ».

La paix religieuse n'était pas plus tôt rétablie que l'Église reprenant son éternelle mission, relevait les autels profanés et s'appliquait à ramener les âmes aux chemins de la vérité et du bien. Albert eut la bonne fortune de rencontrer des pasteurs zélés qui n'épargnèrent rien pour rendre sa splendeur à l'antique pèlerinage : il Nous suffira de citer MM. Debeyne, Hareux, Codevelle, Dumont et Friant.

Il était réservé à M. Godin de couronner tous ces efforts par une entreprise dont la hardiesse eût effrayé les plus courageux. En lui confiant la cure d'Albert, Mgr Guilbert lui avait dit : « Il y a longtemps que les vœux de Nos vénérés prédécesseurs appelaient la reconstruction de l'église d'Albert. Le moment me paraît venu d'entreprendre une œuvre si nécessaire, et c'est à vous que la Providence impose ce labeur. » La Providence, comme toujours, avait bien choisi.

M. Godin apportait à sa mission les dons de l'intelligence et du cœur, les dévouements de la piété, les ressources d'un zèle que n'arrête aucun obstacle et l'énergie d'une volonté dont rien ne devait briser la

persévérance. Il avait compté, du reste, sur les dévôts de Notre-Dame : ceux-ci se sont faits légion. Il avait compté sur la générosité du diocèse : le diocèse a magnifiquement répondu. Il avait compté sur le concours de la Flandre chrétienne, j'ose presque dire de la France : les sympathies sont venues de partout. Et elle est debout, après vingt ans, l'église de Notre-Dame, merveilleux joyau dans l'écrin architectural du XIX^e siècle, véritable chef-d'œuvre qui fait autant honneur à l'artiste qui en a conçu le plan (1) qu'au prêtre dont ce fut le mérite d'en réaliser l'exécution. Elle est debout, avec ses belles proportions, ses nefs largement ouvertes, ses chapelles gracieuses, sa tour élancée d'où la Vierge semble laisser tomber sur la ville ses bénédictions. Elle est debout, avec la splendide parure de ses marbres et de ses ors, ses admirables fresques racontant la vie de nos Saints picards et l'harmonieuse voix de ses orgues puissantes. L'œuvre est grandiose, elle est achevée, elle est complète, dotée du titre de Basilique mineure. Il ne manquait à tant de gloire que le Couronnement, et ce sera la joie de Notre épiscopat d'en avoir obtenu l'insigne faveur de l'immortel Pontife Léon XIII.

II

C'est une antique et pieuse coutume de l'Eglise, N. T. C. F., d'accorder les honneurs du couronnement aux sanctuaires les plus révévés dans le monde chrétien. Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Fourvières, pour

(1) M. Edmond Duthoit.

ne mentionner qu'elles, ont tour à tour obtenu ce triomphe et connu ces fêtes.

L'antiquité du sanctuaire, les prodiges accomplis, la foule des pèlerins, sont d'ordinaire les motifs invoqués pour recevoir des Souverains Pontifes, sur la relation du Chapitre de Saint-Pierre, cette glorieuse prérogative.

Il nous était facile, nous venons de le voir, N.T.C.F., d'en appeler à ces titres pour notre Vierge de Picardie. Huit siècles au moins attestent une dévotion jamais interrompue et qui, dès 1198, trouvait un écho dans la bulle d'Innocent III. Si nombreux furent les miracles qu'en 1787 Mgr de Machault adressait à son peuple une Lettre pastorale pour signaler à sa reconnaissance les plus éclatants. Et, même en nos jours de profonde indifférence religieuse, c'est par cent mille qu'il faut annuellement compter le nombre des pèlerins.

Mais pourquoi le couronnement, et que faut-il voir derrière un symbolisme dont le sens ordinaire n'échappe à personne ?

La couronne est le signe de la puissance et c'était jadis dans la majesté de nos cathédrales, avec l'éclat d'une pompe solennelle et au milieu des acclamations de leurs peuples, que les souverains la prenaient, comme pour donner au pouvoir dont ils étaient revêtus un caractère plus auguste et plus sacré.

Poser la couronne sur le front de Marie, c'est proclamer l'excellence des prérogatives qui lui assignent, après la nature humaine de Jésus-Christ, le premier rang dans le monde créé; c'est affirmer l'étendue d'un pouvoir qui, après l'avoir associée au plan divin de la Rédemption, la fait encore coopératrice du Sauveur dans l'économie des grâces providentielles; c'est enfin rappeler, avec les bienfaits dont Elle est pour nous la source toujours ouverte, l'attribut le plus touchant de sa souveraineté.

Cette couronne, royal diadème, — il Nous plaît de

le publier, N. T. C. F., — est le don de votre piété filiale, et vous l'avez voulue belle comme votre foi, magnifique comme votre amour et digne de votre proverbiale générosité. Confondus dans un égal empressement, l'obole du pauvre et l'or du riche, le sou de la femme du peuple et le bijou de la dame du monde se sont traduits, entre les mains d'un artiste habile, en un précieux et incomparable hommage à Notre-Dame de Brebières.

Pour Nous, Nous rappelant les fêtes qui ont marqué à Amiens le retour en son pays des reliques de sainte Theudosie et dont le souvenir, après un demi-siècle, n'est pas effacé. Nous avons voulu que celles d'Albert ne fussent ni moins mémorables, ni moins belles. Trentetrois Prélats ont bien voulu Nous promettre l'honneur de leur présence. La Picardie, Nous n'en doutons pas, saura comprendre le prix d'un tel concours et préparer à cette auguste assemblée de Pontifes la calme grandeur de son empressement, de sa piété et de ses respects.

Deux Cardinaux jetteront sur nos fêtes l'éclat de la pourpre romaine. Il appartenait à l'éminent Archevêque, Notre Métropolitain, dont s'honorent tout ensemble, depuis un quart de siècle, et le diocèse et la province ecclésiastique de Reims de mettre au front de l'église d'Albert le diadème des Basiliques. Il était réservé au vénéré Archevêque de Rennes, que des liens si chers rattachent à notre sanctuaire, de placer la couronne au front de la Vierge miraculeuse dont son enfance a gardé le doux et pieux souvenir.

L'éloquence aura sa place dans une cérémonie dont tout contribuera à accroître l'imposante beauté. Heureux de pouvoir entendre M. l'abbé Morelle, vicaire général de Saint-Brieuc, et le R. P. Coubé, de la Compagnie de Jésus, qui prendront la parole le 17 et le 18 juin, Nous tenons à exprimer Notre particulière reconnaissance à l'éloquent Evêque d'Orléans, Mgr Touchet

pour la bonne grâce avec laquelle Sa Grandeur a bien voulu accepter le discours du Couronnement.

Vous viendrez nombreux, N. T. C. F., assister à ces solennités. Vous ne céderez pas seulement à un sentiment de curiosité, si légitime qu'elle soit, vous vous inspirerez de pensées plus religieuses et plus hautes. Vous viendrez redire à Celle dont le nom se retrouve si souvent aux pages de notre histoire, à Celle qui fut en leurs heures de joie, comme en leurs jours de périls, la Vierge aimée de vos pères, vous viendrez lui redire le constant amour d'un diocèse fidèle à sa foi : « *Accedamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ ut gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* »

Et puisque d'heureuses coïncidences placent ce couronnement à l'aube d'un siècle nouveau, n'est-ce pas imposer à nos prières l'obligation d'aller plus loin que ces heures bénies, à nos vœux le devoir de franchir les limites trop étroites d'un diocèse ou d'une contrée.

O Mère ! permettez qu'en terminant j'appelle votre maternelle et puissante protection sur ces deux patries que je ne sépare jamais dans mon loyal et constant amour : l'Église et la France. A celle-là donnez d'étendre son empire de vérité et de charité ; faites que, la connaissant mieux, les peuples l'aiment davantage, et conservez-lui longtemps encore le Chef glorieux de qui nous tenons la faveur précieuse de vous acclamer aujourd'hui. A celle-ci, à notre chère patrie, votre royaume : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ*, ménagez des jours aussi prospères et aussi grands que l'ambitionne Notre patriotisme, et que, par Vous, tous ses fils unis et forts lui rendent le rang qu'elle eut jadis parmi les nations ! L'heure où Nous traçons ces lignes est pleine de tristesses et d'angoisses. A vos pieds, ô Notre-Dame de Brebières, nous déposons nos inquiétudes et nos alarmes, en vous demandant de nous garder tous dans la foi, l'espérance et l'amour, pour les triomphes et les joies de l'éternité.

Donné à Amiens, le 6 mars 1901, en l'année du Jubilé étendu à l'Église universelle et en la fête de sainte Colette.

† LEON,
EVÊQUE D'AMIENS.

Par Mandement de Monseigneur :

L. DESCHAMPS, Chanoine,
Secrétaire général.

V. — *Les Couronnes.*

Il est bien difficile de donner une idée de la magnificence de ces chefs-d'œuvre de joaillerie.



Couronne de la Vierge.

Le goût est à la hauteur de la richesse. Avec les éléments qui lui ont été généreusement fournis, le grand orfèvre parisien Mellerio, de la rue de la Paix, a conçu et exécuté une œuvre d'art exceptionnelle.

La statue miraculeuse porte déjà sur la tête une couronne sculptée à même la pierre. Il fallait donc que la couronne triomphale pût s'adapter au-dessus de celle qui fait partie intégrante de la statue. Aussi l'artiste lui a-t-il donné la forme d'un diadème. Dans ce diadème n'entrent que l'or et les brillants.

L'ossature est formée de baguettes d'or massif; sur la partie basse court une guirlande de marguerites, de bluets et de violettes.

L'artiste s'est inspiré de ce texte : *Ego flos campi et lilium convallium.*

Les deux marguerites sont un don généreux de la famille de Bréda.

Dans la partie supérieure s'entrelacent les boutons de lys; marguerites et boutons de lys sont couverts de brillants, qui donnent au diadème un éclat à la fois doux et brillant. Le tout est surmonté d'un lys central en diamants qui frappe les regards et rayonne comme l'astre de l'Immaculée Conception.

Au centre de la couronne est encastré un bas-relief d'or ciselé : le sujet légendaire de la découverte de la statue. Cette œuvre sera bientôt populaire. En effet, des moulages en métal sont en vente à l'*offrandier*, comme le souvenir le plus artistique du couronnement.

De moindre dimension, mais d'un soin semblable, d'une richesse égale est la couronne de l'Enfant-Jésus. Une croix de diamants remplace le lys.

Aux extrémités, deux palmes sertissent les châtons de brillants.



Couronne de l'Enfant Jésus.

Les deux couronnes sont de style byzantin, comme la basilique.

On le voit : la couronne est un trésor magnifique et tous ceux dont la générosité y a contribué pourront légitimement tressaillir quand ils verront leur don offert à Notre-Dame.

Si les métaux et les pierres fines sont d'un haut prix, que dire de l'esprit de sacrifice et des délicatesses avec lesquels la piété catholique les a présentés à la Vierge de Brebières ?

VI. — *Le Triduum du Couronnement.*

« On ne soulève pas une contrée (1), on ne met pas un peuple en mouvement pour une fête d'un jour : il faut un cadre plus large à l'enthousiasme et à la joie, comme à la prière et à l'amour. De là notre *triduum* des Orgues, de la Basilique et du Couronnement. »

Nous sommes au 16 juin, on peut venir à Brebières, tout est prêt. M. l'abbé Friant — le maître de chapelle d'Albert — a mis toute sa foi, tout son cœur et son vaste talent musical au service de sa Reine : pour la circonstance il a composé une jolie messe en musique. Le chanoine Moreau de Tours — l'auteur du cantique « Nous voulons Dieu » — a écrit une cantate en l'honneur de Notre-Dame. On a recruté en ville cent vingt personnes de bon vouloir, on les a préparées depuis longtemps, elles sont toutes disposées à exécuter ces chants ; enfin l'orgue sera tenu ces trois jours par M. J. Boucher, le *maestro* de la cathédrale.

(1) Cf. *Messenger de N.-D.*, juillet 1901.

Les compagnies de chemin de fer ont tout accordé, trains spéciaux, réductions de prix, billets valables pour cinq jours ; il y a même tous les jours, d'Amiens, un train « violet », un convoi spécial avec wagon-salon pour Nos Seigneurs les Evêques. Trois magnifiques landaus les attendent à la gare d'Albert pour les conduire à la Basilique.

Dans la ville, tout est joie et allégresse : dès le samedi soir, toutes les maisons sont remplies des habitués de nos fêtes, des Albertins revenus au pays natal. On attend et on accueille visiteurs et pèlerins avec la plus exquise urbanité. Nous ne dirions pas : c'est le triomphe de Marie, et donc celui de sa ville de prédilection ; tous les Albertins le savent et le comprennent, un peu de la gloire de leur Mère rejaillit sur eux, ils en sont fiers et tiennent à s'en montrer dignes. Aussi la cité est parée comme elle ne le fut jamais.

La basilique est belle à voir : dans le sanctuaire on aperçoit le trône du Cardinal, celui du premier Pasteur du diocèse, celui de l'officiant et tout autour les places réservées à chacun des prélats. Ce spectacle fait songer tout naturellement à la célèbre vision de l'Apocalypse, aux vingt-quatre vieillards entourant le trône de l'Agneau divin.

Pour cette solennité, la sacristie est destinée aux prélats, la salle du patronage aux autres membres du clergé.

Un ancien vicaire d'Albert, M. l'abbé Polleux, a réalisé un vrai tour de force dans la cour de l'école libre : il a dressé là une tente immense, c'est la salle du banquet. Elle est fort admirée avec son grand *velum* de velours rouge, au milieu duquel apparaît le portrait de Léon XIII ; les écussons des évêques présents l'entourent. Ses plantes vertes, ses branches de sapin, son feuillage, tous ses décors sont un charme pour les

yeux et l'on se montre le portrait de l'architecte entouré de lauriers : c'est bien son triomphe aussi, il le contemple, ravi, du haut du ciel.

Le *triduum* commence le dimanche soir par le salut il y a déjà un grand nombre d'ecclésiastiques, ils sont venus de tous les diocèses de France, il y a même des prêtres de la Belgique et de l'Angleterre et, chaque jour, de cinq heures à midi, tous les autels auront leurs célébrants. L'autel de Notre-Dame, comme le maître-autel, est réservé aux évêques, prélats et dignitaires.

Qu'elle est belle la première procession du matin, qui du presbytère escorte les évêques à la basilique ! Après les séminaristes en surplis, voici un cortège de deux cents prêtres, dont quelques-uns avec des costumes de toutes les couleurs, puis les prélats dans l'ordre suivant : Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Meunier, évêque d'Evreux, Mgr Mollien, de Chartres, Mgr Theuret, de Monaco, Mgr Sueur, d'Avignon, Mgr Dizien, d'Amiens, enfin en *cappa magna* Son Eminence le cardinal Benoit-Marie Langénieux, archevêque de Reims.

L'officiant est Mgr de Chartres. On donne une première audition de la messe du couronnement. L'effet est superbe. Et c'est vive allégresse pour l'assistance d'applaudir à ce spectacle vraiment grandiose.

L'après-midi, l'office sera plus solennel encore : les évêques sont plus nombreux, Mgr Franqueville, de Rodez, Mgr Dubourg, de Moulins, Mgr Renou, de Tours, et Mgr Petit, de Besançon, ont pris rang dans le cortège épiscopal.

Après l'*Ave Maris Stella*, le vicaire général de Saint-Brieuc, M. l'abbé Morelle monte en chaire ; pendant plus d'une heure, il captive son auditoire : son discours est une magnifique page d'histoire, consacrée à la musique religieuse. La péroraison surtout est fort remarquable. « Chante, dit l'orateur à l'orgue qu'on va bénir,

chante Brebières et son glorieux passé, chante son triomphe de ce jour, son architecte et son Gardien, chante l'Eglise, ses Pontifes et ses fidèles, chante la Vierge et ta Reine. » Jamais peut-être le prédicateur n'avait été mieux inspiré.

Le cardinal Langénieux bénit alors le nouvel instrument, et, docile à l'ordre reçu de M. l'abbé Morelle, l'orgue chante aussitôt Dieu et sa sainte Mère : c'est un vrai concert, on se croirait au ciel.

Le salut du soir est féérique : illuminations à l'électricité, chants brillamment enlevés, allocution vibrante du doyen d'Albert, rien ne manque à cette fête.

Arrive le mardi : c'est la journée de la Basilique. Le 30 avril 1899, Mgr Dizien, évêque d'Amiens, avait consacré l'église et l'autel de Notre-Dame : la consécration du temple, croyons-nous, est une condition essentielle pour en faire une basilique. On avait alors réservé la consécration des autres autels, on songeait déjà à la grande cérémonie de ce jour. Nous y sommes : quatre cents prêtres sont présents.

A neuf heures, les évêques se revêtent de leurs ornements dans la chapelle des catéchismes; pendant ce temps, on psalmodie les *sept psaumes de la pénitence*. Le cortège se rend à la basilique, on chante une antienne, on récite les *litanies des Saints*, on invoque deux fois les titulaires des autels et les martyrs dont les reliques y seront enchâssées. Mgr Ardin, de Sens, préside cette journée : à lui revient l'honneur de bénir l'eau grégorienne; alors la consécration commence. Sept fois de suite, le consécrateur asperge l'autel avec l'hysope trempée dans l'eau grégorienne, puis il bénit le ciment délayé, dont il se servira tout à l'heure pour fermer le sépulcre où sont déposées les reliques. On va les chercher à la chapelle des catéchismes, des prêtres les portent en triomphe sur leurs épaules : à chaque autel est destinée une boîte de plomb contenant des reliques de

martyrs et un parchemin portant leurs noms (2), celui du consécrateur et la date de la cérémonie : la boîte est entourée d'un ruban de soie rouge, sur lequel est apposé le sceau épiscopal.

Outre les consécrateurs, on pouvait voir à cette fête, Mgr Dizien, d'Amiens, Mgr Renouard, de Limoges, Mgr Theuret, de Monaco, Mgr Cantel, d'Oran, Mgr Renou, de Tours, Mgr Sueur, d'Avignon, Mgr Petit, de Besançon.

Après la consécration, Mgr Barillon, protonotaire apostolique et vicaire général de Sens, célébra la messe au maître-autel : tous les autres autels sont aussitôt occupés.

A l'heure des vêpres, des morceaux de musique et des chants des grands maîtres sont habilement exécutés. Et voici l'orateur, le R. P. Coubé, de la Compagnie de Jésus : la gloire de la basilique dans le passé, son avenir plus riche encore, tel est le thème adopté par lui. Il sut

(2) Voici les noms de ces martyrs et celui du consécrateur :

- 1° Maître-autel Sacré-Cœur : SS. Eustache et Germain — Mgr Ardin, de Sens;
- 2° Autel SS. Gervais et Protais : SS. Quentin et Magne — Mgr Deramecourt, de Soissons;
- 3° Autel S. Benoît-Labre : SS. Luce et Justin — Mgr Meunier d'Évreux;
- 4° Autel S. Michel : SS. Fuscien et Victorice — Mgr Berthet de Gap;
- 5° Autel S. Joseph : SS. Lucien et Pancrace — Mgr Dubourg de Moulins;
- 6° Autel S. François : SS. Gervais et Crépin — Mgr Potron de Jéricho;
- 7° Autel S. Dominique : SS. Fortunat et Christophe — Mgr Altmayer, de Bagdad;
- 8° Autel S. Ignace : SS. Laurent et Firmin — Mgr Le Roy d'Alinda;
- 9° Autel S. Vincent . SS. Maurice et Boniface — Mgr Marre de Constance;
- 10° Autel de la Piéta : SS. Irénée et Clément — Mgr Mollien de Chartres;
- 11° Autel de Jésus enseignant : SS. Florent et Fidèle — Mgr Franqueville, de Rodez.

le développer à la perfection, son discours produisit grande impression sur l'auditoire, et tous les évêques à l'envi le félicitèrent.

Mgr l'archevêque de Sens bénit ensuite les insignes de la basilique, on prie pour le Souverain Pontife; alors un chant étrange frappe les oreilles. Dix-huit prêtres bretons et des religieuses du Saint-Esprit avaient accompagné à Brebières M. l'abbé Morelle, ils représentaient leur évêque aimé, Mgr Fallières, ils apportaient à la divine Bergère l'hommage des Vierges de Bretagne. L'un d'eux chante à l'orgue un cantique breton et donne l'illusion d'un accompagnement de binou.

Au salut du soir, l'émotion grandit encore et le Gardien de Notre-Dame peut chanter l'*Alleluia* et redire déjà les belles paroles du jour de Pâques : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in eâ*. Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse.

C'est, en effet, la grande journée de Notre-Dame : à ses pieds, la Vierge de Brebières verra trente évêques, douze cents prêtres et cinquante mille pèlerins.

A neuf heures et demie, c'est le défilé des évêques, présidé par Son Eminence le cardinal Guillaume-Marie-Joseph Labouré, archevêque de Rennes. Mgr Renou officie, on entend à nouveau la messe du couronnement. M. l'abbé Robert chante le *Credo*, repris par les foules.

Après la messe, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, paraît dans la chaire. — On nous permettra de rappeler ici un souvenir. — Le 25 septembre 1894 (3), pour la première fois depuis son sacre, Mgr Touchet prenait la parole à un couronnement de Madone : c'était à Ligny-en-Barrois, et la Vierge s'appelait Notre-Dame des Vertus. Là aussi, Mgr d'Orléans a chanté Marie reine du Ciel par prédestination, reine de l'Église par asso-

(3) Cf. Fêtes du couronnement de N.-D. des Vertus, à Ligny.

ciation, reine de la France par élection (Soyez sans crainte, Mgr Touchet sait varier son thème et je vous défie de trouver en son sermon de Ligny quelque chose du discours d'Albert). Il était invité par un orateur de marque, Mgr Pagis, de Verdun. « En assistant à votre sacre, disait Mgr Pagis à son collègue, après vous avoir observé, après vous avoir entendu, je disais en mon âme joyeuse : « Gloire à Dieu ! l'épiscopat français fait aujourd'hui une de ses meilleures recrues. Après avoir joui ce matin de votre éloquence si sûre d'elle-même, si animée, si vibrante et en même temps si originale et si pleine d'élévation, j'ai répété mon « Gloire à Dieu » de Besançon ! C'est chose faite, vous avez conquis d'emblée une place d'honneur parmi les orateurs de notre épiscopat. » Et Mgr Pagis ajoutait : « Le jeune évêque manie la parole, comme Jeanne d'Arc savait brandir son épée victorieuse sous les murs d'Orléans. » « Monseigneur, concluait-il, nous sommes fiers de vous ! »

Ce fut aussi l'impression de tous ceux qui ont entendu Mgr Touchet en la basilique d'Albert : « Monseigneur, écrivait-il à notre évêque, vous me faites faire des folies ! » — « Heureuses folies ! » redirons-nous après Mgr Dizien.

M. l'abbé Friant fait exécuter le suave *Veni coronaberis* de sa composition, puis a lieu la bénédiction des couronnes. Un moment après, on voit passer à travers les rangs pressés de l'assistance Mgr Guignot, avec la houlette de la divine Bergère, M. l'abbé Godin avec la couronne de l'Enfant Jésus, Mgr d'Amiens avec la couronne de Notre-Dame. Le cardinal ferme la marche. Ce pieux cortège se rend à la chapelle miraculeuse : c'est l'instant le plus solennel de la journée. A peine le cardinal a-t-il déposé les diadèmes sur le front de Jésus et de Marie qu'un tonnerre d'applaudissements éclate avec le cri mille fois répété : Vive Notre-Dame de Bre-

bières ! Cette fois Marie est couronnée, elle est Reine, et Reine acclamée par son peuple, chantez le *Regina cali*, et vous direz : Gloire à Dieu ; vous entonnerez le *Te Deum*.

Nous n'avons rien dit encore des banquets de ces trois jours, ni des toasts échangés : successivement Mgr Dizien, le cardinal de Reims et l'archevêque de Sens avaient pris la parole.

Au diner du couronnement, M. l'abbé Godin se lève : « En un jour de grande victoire, dit-il, il fait bon de contempler ses troupes aimées : le clergé, voilà mes soldats toujours ardents et dévoués pour Notre-Dame, à eux revient l'honneur de ce triomphe de notre Reine. Messeigneurs, bénissez-les ! » Le doyen d'Albert remercie tous et chacun, avec cette belle langue française qu'il manie si bien. Rappelons un incident : dans son merci à Mgr Touchet, il voulut citer ce texte : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei*, un instant sa mémoire le trahit, quelqu'un lui souffle le texte et l'orateur d'ajouter : « Excusez-moi, Messeigneurs, mais à vouloir remercier Mgr d'Orléans on perd son latin ».

Mgr Dizien dit ensuite son merci à Dieu, à la Très Sainte Vierge, à Léon XIII, il salue les évêques présents, le cardinal de Rennes et *Monseigneur Godin, protonotaire apostolique*.

Les applaudissements retentissent : « J'avais prophétisé juste, dit alors le cardinal, c'est Vous, Mgr d'Amiens, qui serez ici le plus applaudi ; » et, avec une bonhomie voulue et une simplicité charmante, Son Eminence évoque ses souvenirs d'enfance, ses pèlerinages à Brebières, la vieille église et le vénérable M. Dumont. Il termine par un éloge délicat des orateurs des fêtes et de Mgr Godin.

C'est l'heure de la procession. Assistons-y.

Le 12 octobre 1853, la ville d'Amiens avait été le théâtre d'une cérémonie de toute beauté, la translation

des reliques de sainte Theudosie, une amiénoise martyrisée à Rome et dont les restes sacrés avaient été découverts dans les catacombes.

Le souvenir de cette grande fête et de son incomparable cortège vivait encore en bien des cœurs. On s'en inspira à Brebières.

Après quelques cavaliers, voici les groupes d'Arras : Saint-Jean-Baptiste de Bapaume est là avec sa musique et le groupe paroissial de Notre-Dame de Pitié. Saint-Pol a envoyé une députation de son collège Saint-Louis ; voici Equihen avec ses matelots et ses matelotes à la coiffe boulonnaise, le groupe de Sainte-Barbe de Fouquières-lès-Lens, les mineurs de Méricourt, vêtus de toile bleue, coiffés du chapeau de cuir garni de sa lampe, et le pic sur l'épaule, Saint-Joseph d'Arras, la musique du cercle catholique de cette ville et la bannière historique de Notre-Dame des Ardents.

Saluons maintenant la bannière de Notre-Dame des Dunes : elle est portée par les pêcheuses de Dunkerque en grand costume, bonnet aux larges brides relevées, jupe de soie, mouchoir en dentelles, immenses boucles d'oreilles d'or.

Suivent l'orphelinat des Salésiens du Rossignol et l'école Notre-Dame de Doullens. Le clergé du doyenné de Moreuil porte sur ses épaules le corps de saint Marius : nombre d'enfants du Quesnel, vêtus à la romaine, lui font une riche garde d'honneur. La ville de Montdidier escorte les bustes et les châsses de ses patrons, saint Lugle et saint Luglien : jeunes filles en blanche parure, fidèles et clergé se pressent nombreux autour de leurs protecteurs.

Les reliques de sainte Geneviève de Framerville passent ensuite sous nos yeux. Elles sont portées par les jeunes filles de la paroisse : elles ont grand air avec leur écharpe en soie bleue et leur houlette argentée. Voici sainte Radegonde et sa suite — groupe magnifique de

plus de quarante personnes aux vêtements des plus somptueux. — Athies sait se souvenir de ses gloires ! Nous apercevons la ville de Ham avec son joli cortège des mystères du Rosaire, Moislains et ses enfants du catéchisme, enfin Péronne et son incomparable char de saint Fursy : ses bœufs légendaires, ses deux jeunes gens vêtus en rois mérovingiens, ses six jeunes filles rappelant les six paroisses de la ville en 1789, le guerrier fièrement campé au sommet du char et représentant saint Michel, tout cela est ravissant ! Et nous n'avons rien dit de la merveilleuse décoration de ce char ! *Urbs nescia vinci*, lit-on quelque part, c'est la devise de la ville, on a bien fait de l'inscrire à cette place. C'est vrai, Péronne ne saurait être vaincue, et nous applaudissons à son amour filial de Notre-Dame comme la foule battait des mains sur son passage.

Viennent ensuite les bannières de l'arrondissement d'Abbeville, saint Maurice de Nouvion, Notre-Dame de Miséricorde, Notre-Dame de Foy, Notre-Dame de Montfières, Notre-Dame de Guadeloupe. La châsse de saint Honoré est portée par les prêtres du doyenné de Nouvion, la statue miraculeuse de Notre-Dame de Foy par les enfants de Canchy. Suivent la députation de Saint-Stanislas, tout un essaim de jeunes filles de Saint-Joseph d'Abbeville en robes blanches et manteaux bleus et le cercle catholique d'Abbeville.

Nous admirons après cela le cortège de Jeanne d'Arc des sœurs de Saint-Aignan d'Airaines, les groupes de la maison Cozette, des Providences de Saint-Germain et de Saint-Jacques, de la paroisse Saint-Leu, de la Sainte-Famille d'Amiens — cent jeunes filles et soixante religieuses — et la délégation de l'école Saint-Martin.

Et maintenant, voici Corbie : que c'est beau ! Nous saluons tour à tour les reliques de saint Pierre, la bannière de sainte Colette, cette sainte Abbessse et ses

soixante compagnes en robes de bure, les reliques et le buste de la vénérable miraculée de Brebières, les reliques de sainte Agrippine et de sainte Laurienne, de saint Gentien, de saint Précord, de saint Adhélard, de saint Gérard, la statue et la châsse de saint Paschase Radbert : ces groupes divers rappellent par leurs costumes les moines de la célèbre abbaye des Bénédictins et la procession de Corbie se termine par le clergé du doyenné, présidé par dom Pothier, Abbé de Saint-Wandrille.

Enfin, nous apercevons Albert, la ville de la Vierge : les insignes de la basilique, la sonnette et le pavillon, les belles bannières des saints Gervais et Protais et de Notre-Dame, les brefs de la basilique et du couronnement, la couronne de l'Enfant Jésus, le cierge d'honneur de la Reine du pays, le diadème de la Madone, le sceptre-houlette de l'auguste Bergère, les miraculés de Brebières, le manteau royal de la Mère de Dieu, voilà tout autant de groupes splendidement composés, vraie gloire pour qui sut les organiser et les rendre à la fois si riches et si vivants. Au milieu de ce superbe cortège, placez le char du Saint-Cordon, la Notre-Dame des processions, les anges aux encensoirs d'or, qui l'accompagnent, tout ce qui fait depuis vingt ans déjà le charme inoublié des grandes processions de la ville et la fanfare qui chante sa Reine, quelle abondante moisson d'hommages pour la Patronne de la cité !

Saluons enfin le cortège d'honneur de Marie : délégués du petit séminaire de Saint-Riquier, Frères Maristes et Frères des Écoles chrétiennes, novices de l'ordre de saint François et de l'ordre de saint Dominique, séminaristes d'Amiens, prêtres en surplis, doyens, chanoines et vicaires généraux de tous les diocèses.

Voici maintenant les prélats : Mgr Godin, sur le passage duquel on applaudit, Mgr Vallet, aumônier du lycée Henri-IV, Mgr Lesur, maire de Mortiers, Mgr

Barillon, vicaire général de Sens, Mgr Chabrier, de Nevers, Mgr Hugues de Ragnau, Mgr Péchenard, le R. P. Abbé mitré de la Pierre-qui-Vire, Mgr Canappe, évêque nommé de la Guadeloupe, NN. SS. Dizien, d'Amiens, Franqueville, de Rodez, Meunier, d'Evreux, Mollien, de Chartres, de Pélacot, de Troyes, Deramecourt, de Soissons, Cantel, d'Oran, Dubourg, de Moulins, Touchet, d'Orléans, Le Roy, d'Alinda, Marre, de Constance, Williez, d'Arras, Berthet, de Gap, Potron, de Jéricho, Renouard, de Limoges, Theuret, de Monaco, Lelong, de Nevers, Monnier, de Lydda, Renou, de Tours, Fuzet, de Rouen, Sueur, d'Avignon, Petit, de Besançon, Altmayer, de Bagdad, Ardin, de Sens, Son Eminence le cardinal Labouré en grand costume, escorté d'un groupe d'honneur.

Tous ces Pontifes bénissent la foule, ils sont acclamés partout, principalement au moment solennel où tous ensemble donnent aux masses réunies sur la place d'Armes une dernière bénédiction.

Le salut du soir, chanté par Mgr de Nevers, fut un vrai triomphe pour Notre-Dame. Puis la ville s'embrasa de mille feux en signe de joie. Le lendemain il y avait encore une assistance compacte en la basilique pour implorer la miséricorde de Marie en faveur des défunts de son œuvre.

CHAPITRE VII

Dicite justo quoniam bene.

DUX premiers jours du mois de Marie — le 3 mai 1843 — une petite paroisse des Dombes était dans la désolation la plus grande. C'était le village d'Ars. Son saint curé, Jean-Marie Vianney était malade (1), il allait mourir !

« Vous ne pouvez vous faire une idée du spectacle attendrissant et religieux, sans cesse présent devant nos yeux, depuis la maladie du saint homme, les larmes, les sanglots, les prières. Cette église qui semble déserte sans lui, et qui cependant se remplit sans cesse d'une foule éplorée qui supplie du cœur, de la pensée, enfin par tous les actes d'une confiance naïve et d'une touchante piété... Des cierges brûlent à tous les autels, les chapelets sont en toutes les mains. Les premiers jours, on fut obligé de mettre des gardes à la porte de la cure, pour retenir une foule indiscrètement empressée, qui demandait à voir encore le vénéré malade, à recevoir une dernière bénédiction...

« Partout dans le village régnait un morne silence. La consternation était peinte sur tous les visages, on eût dit qu'il y avait un mort dans chaque maison... Aussitôt qu'un garde-malade paraissait, on se groupait autour de lui : « Comment va le saint curé ? Comment va le bon Père ? » demandait-on avec anxiété. — Sur la réponse qu'il n'allait pas mieux, on remplissait l'église, on redoublait de supplications et de larmes, tâchant

(1) *Vie du curé d'Ars*, par M. A. Monnin, I, 385 et suiv.

de faire violence au Ciel et d'obtenir du Seigneur, par l'intercession de la Sainte Vierge et de sainte Philomène, le rétablissement d'une santé si chère. »

L'évêque de Belley, le saint Mgr Devie fut aussitôt informé de l'état du malade : il envoya lettres sur lettres, afin d'être renseigné exactement sur la marche du mal.

Cependant la situation s'aggravait : le pauvre curé se confessa, il reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. C'est une affaire de quelques heures encore, avaient dit les médecins, il n'y a plus d'espoir !

Le lendemain, un curé voisin vint célébrer la messe pour le moribond à la chapelle de sainte Philomène et toute la paroisse y assista. Au moment même où ce prêtre montait à l'autel, M. l'abbé Vianney s'endormit soudain et la fièvre tomba. A son réveil, il était guéri : lui-même l'annonça à son entourage. Son rétablissement complet était désormais une question de jours, et Dieu donna encore à son serviteur seize ans de vie pour enrichir sa couronne.

Notis ne dirons pas la joie de tous à la nouvelle de cette guérison inespérée, l'empressement général autour du saint homme, lors de sa première sortie. Tout le monde fut convaincu que la « chère petite sainte du curé d'Ars » avait fait en sa faveur un miracle.

A soixante-trois ans de distance, la ville d'Albert devait revivre les mêmes tristesses et les mêmes joies.

Le samedi 12 mai, au début de la messe, Mgr Godin tomba foudroyé au pied de l'autel : on dut le reconduire à la sacristie, de là au presbytère. Soutenu par ses dévoués vicaires, il se tourna par un suprême effort vers Notre-Dame, pour l'appeler à son aide, puis il fit à Dieu le sacrifice de sa vie : il avait au cœur un seul regret, partir avant la bataille, s'en aller au moment peut-être où la lutte serait le plus chaude.

Le mal fut jugé d'abord bénin : beaucoup de soins,

un peu de repos au pays natal, c'en serait assez pour remettre sur pieds le malade.

Hélas ! au lieu de céder, la maladie s'aggrava. Plusieurs fois Mgr Godin se confessa et fit la sainte communion, à la fin il reçut l'Extrême-Onction.

L'épiscopat français était alors réuni en assemblée plénière : nombre de prélats demandaient des nouvelles du Gardien de Notre-Dame. Mgr Dizien disait à tous ses craintes, et, sitôt rentré de Paris, le Pontife vint à Albert reconforter le moribond.

Cependant la ville ne pouvait se résoudre à perdre son pasteur. C'était partout la désolation, le morne silence, même des indifférents étaient avides de nouvelles. C'était surtout le moment de prier : des cierges brûlaient sans cesse à l'autel de Notre-Dame, des suppliques étaient présentées à la Madone, des promesses et des vœux lui étaient faits, des sacrifices et des communions étaient offertes au Ciel ; on ne saura jamais tout ce que la piété individuelle fit de tentatives pour arracher à Dieu la faveur tant désirée : quelqu'un aurait proposé au Seigneur sa propre vie en échange de celle de Mgr Godin ; un autre, dans le même but, aurait renoncé à tout bonheur ici-bas.

Une neuvaine solennelle fut faite à la Vierge bénie : le matin, à la messe, et le soir, au salut, l'église était comble ; dans la journée, la chapelle miraculeuse avait son groupe de suppliants.

A la fin de la neuvaine, l'amélioration souhaitée ne se produisit pas. Tout au contraire, le danger grandissait d'heure en heure. Le 29 mai, on se demandait à certains moments si le cœur battait encore, les yeux du malade reflétaient la mort, la science et le dévouement se déclaraient impuissants, on avait appelé en toute hâte quelques parents : arriveraient-ils à temps ?

Et dans le diocèse, et dans le monde des amis de Notre-Dame, c'était l'angoisse la plus vive : on savait

la situation sans issue, nous connaissons des prêtres qui avaient déjà pris leurs mesures pour assister aux funérailles, on nous en citait un qui n'osait ouvrir une lettre reçue d'Albert, tant il en redoutait le contenu !

Un *triduum* avait été proposé en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus aux *dames adoratrices*. Sitôt connue cette nouvelle, la prière redoubla, on voulait espérer quand même contre toute espérance.

Le soir du troisième jour, au moment où l'on s'attendait à voir le mourant rendre le dernier soupir, le malade se retourna dans son lit et s'endormit profondément. Quelques heures plus tard, à son réveil, il était guéri : le 13 juin il adressait à ses enfants de première communion une allocution charmante, puis il partait pour Vichy, ensuite il allait se reposer au pays natal. Le 15 août, il chantait en sa basilique les tendresses et les bontés de Notre-Dame.

N'avions-nous pas raison d'inscrire en tête de ce chapitre le mot de nos saints Livres : « *Dicite justo quoniam benè* (2), dites au juste que c'est bien. » A n'en pas douter, cette guérison merveilleuse, c'est le merci de la Vierge de Brebières à son apôtre et à son Gardien.

Pendant le *triduum*, deux femmes éplorées faisaient un vœu à Notre-Dame : l'une s'engageait à faire brûler à perpétuité une lampe devant la Sainte Face, l'autre, à doter d'une statue de la divine Bergère l'église de Dompierre : « O Marie, disaient-elles, guérissez notre frère ! »

La lampe fut aussitôt allumée à l'autel de *la Piéta*, la statue solennellement bénite par le privilégié du Ciel le dimanche 14 octobre.

Mgr l'évêque d'Amiens tint à dire personnellement toute sa reconnaissance à la sainte Madone. Sur la demande du curé de Dompierre, Sa Grandeur accorda

(2) Isaïe, III, 10.

cinquante jours d'indulgence à qui dirait à la Vierge nouvellement placée en l'église : « Notre-Dame de Brebières, priez pour nous ! »

C'était ouvrir une nouvelle source de grâces à la piété populaire.

La joie de cette guérison fut immense dans la ville d'Albert comme parmi les dévoués de Notre-Dame. Elle se traduisit par les souscriptions au « denier de la reconnaissance », surtout par les fêtes du jubilé pastoral de Mgr Godin, le 1^{er} octobre 1907. Le Souverain Pontife, Mgr Dizien, Mgr Morelle, Mgr Meunier, s'associèrent à cette vive allégresse d'Albert et de son curé par leurs bénédictions et leurs vœux, beaucoup d'autres par leurs félicitations, d'heureux souhaits et de riches offrandes pour la basilique.

CHAPITRE VIII

L'Avenir de Notre-Dame.

JE sais, disait à Reims (1), Mgr Pagis, toutes les raisons que nous avons de craindre, mais je sais aussi toutes les raisons que nous avons d'espérer, et je reste, malgré tout, soldat de l'Espérance. Je crois fermement que le salut qui vient du Ciel sur les nations repentantes, descendra sur la France, qu'elle se lèvera, qu'elle regardera le Christ et qu'elle recevra la lumière du Christ... »

Avant lui, le P. Léon (2) avait répété la consolante parole de Mgr Freppel : « En disparaissant, la France laisserait un vide que seule la toute-puissance divine

(1) *La France à Reims*, discours de Mgr Pagis, p. 390.

(2) *La France à Reims*, discours du P. Léon, pp. 298, 299.

serait capable de combler. Si des jours d'oubli ont pu appeler le châtimeut, des siècles de dévotement à l'Eglise et au Christ méritent le pardon. » Et le vaillaut orateur ajoutait : « Réveille-toi, noble pays ! Lourdes, Montmartre, Reims ne s'allument pas au soir de ce siècle, comme des flambeaux funèbres au chevet d'une nation morte. »

On nous permettra encore une autre citation : elle est de Mgr Touchet, évêque d'Orléans : « A la fin de cette étude sur la vie intime de l'Eglise, deux questions se posent naturellement sous ma plume.

« Première question : l'Eglise qui prêche et qui prie a-t-elle prêché dans le désert et prié en vain ?

« Sa vie intime a-t-elle été féconde ou non ?

« Je répondrai hardiment, au risque d'étonner les pessimistes. Nous avons lieu d'être contents de notre bilan de fin de siècle. Depuis 1850 seulement, notre action de salut est en progrès constant.

« Les habitudinaires, pratiquants de la routine et du respect humain, nous échappent. Les pratiquants de conviction et de ferme croyance se multiplient. L'irrégion est plus haineuse ; la foi est plus agissante.

« Seconde question : « Puisque l'Eglise n'a d'autre but que celui de sauver les âmes, pourquoi suscite-t-elle de si furieuses haines ?

« Si vous ne croyez pas à la Rédemption, laissez l'Eglise à son inoffensive folie ; si vous y croyez, allez à elle : ou indifférents ou soumis, voilà votre attitude logique. Pourquoi hostiles ? Pourquoi haineux ?

« Répétons que l'Eglise, si elle vit toujours avec netteté le but qu'elle devait atteindre, s'y conforma parfois moins scrupuleusement qu'aujourd'hui. Tout se paie, principalement pour elle. Nous pouvons payer actuellement pour de très vieilles erreurs.

(3) *Un siècle*, p. 881.

« Écoutez d'ailleurs l'Esprit qui dit : « Ne vous scandalisez jamais des persécutions qui vous attendent. On vous chassera de partout. Celui qui vous mettra à mort pensera glorifier Dieu. Vos ennemis vous traiteront ainsi, parce qu'ils ne connaissent ni Dieu le Père, ni Jésus-Christ son Fils.

« Eglise de Dieu, fais ta sainte tâche et de tout, oui, de tout, bénis le nom de Dieu. »

Ces paroles de l'éloquent évêque nous semblent tout un programme : s'attendre à tout, accomplir son œuvre, bénir Dieu, avoir confiance, voilà notre devoir.

La Reine du Ciel a voulu recevoir de nos mains la basilique d'Albert. Elle ne demandait pas un abri d'un jour, elle désirait une demeure pour des siècles. Nous la lui avons donnée. A Dieu donc et à Marie notre merci du passé, car c'est grand honneur d'avoir été associés à si belle besogne. En Jésus-Christ et en Notre-Dame toutes nos espérances d'avenir. Sachons seulement ouvrir les yeux, comprendre notre rôle, le remplir et tendre vers une vie surnaturelle plus intense.

Depuis 1897, la Vierge du clocher de Brebières nous montre son divin Fils, elle le présente à nos hommages. Ne nous contentons pas d'admirer ce geste maternel, prenons soin de l'étudier à la lumière de notre foi. Jésus-Christ, dit-on parfois, est un grand homme, un sage, un saint. Ce n'est pas vrai, il est infiniment plus : il est le seul grand, le seul sage, le seul saint, il est notre Dieu, il est notre Maître. Offrons lui nos adorations, allons le chercher où il est, c'est-à-dire dans l'Évangile, dans l'Eucharistie et dans l'Eglise : il parle dans l'Évangile, il vit dans l'Eucharistie, il continue sa mission divine dans l'Eglise. De l'Évangile, de l'Eucharistie et de l'Eglise soyons de plus en plus les croyants, les fidèles et les apôtres.

Et Jesum nobis ostende, ô Marie, montrez-nous Jésus, c'est la raison d'être de Brebières. Le 7 septembre 1902,

Albert devenait le berceau de la Jeunesse catholique de Picardie : journées eucharistiques, Dames adoratrices, Congrès d'Enfants de Marie, Hommes de France au Sacré-Cœur, tout converge vers le même but, prier la Vierge toute bonne de nous apprendre à connaître son Fils, à l'aimer, à le servir, à mener une vie divine. Prêtons l'oreille à ces leçons de Notre-Dame, regardons Jésus, écoutons sa parole, suivons ses lois, vivons de lui et par lui, le plus souvent possible faisons de l'Eucharistie l'aliment de nos âmes. C'est la source de tout bien, c'est la grande, c'est l'unique réserve où puisent les forts et les saints. Sans elle, il n'y a pas de vraie vie chrétienne, témoin cette parole du divin Maître : « Si vous ne mangez (4) la chair du Fils de l'Homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » Aussi bien, à l'heure actuelle surtout, nous avons besoin de renouveau ; de là le mot d'ordre de notre Père, Pie X : il faut « tout restaurer en Jésus-Christ », c'est-à-dire les individus, les familles et les sociétés ; de là encore ses pressantes recommandations aux fidèles touchant la pratique de la Communion fréquente. Le Souverain Pontife sait, et nous ne devrions jamais oublier la promesse du Sauveur : « Venez tous à moi (5), et je vous renouvellerai ».

Brebières est aussi le centre d'un pèlerinage. Au témoignage de Pie IX, « les pèlerinages sauveront la France », ils raviveront la foi chez nous, ils y tueront le respect humain. Soyons donc les pèlerins assidus et fervents de la divine Bergère.

Au lendemain de son sacre, Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, arrivait en la ville d'Albert, il voulait placer son épiscopat sous la protection de Notre-Dame.

(4) Evang. S. Jean, VI, 54.

(5) Evang. S. Matthieu, XI, 28.

L'année suivante, à la voix de ce Pontife, trois cents bretons quittaient leurs landes, leurs ajoncs et leurs



Mgr Morel'e.

clochers à jour, tous ensemble ils venaient implorer notre Reine. A l'égard de ces vaillants la ville fit comme pour un passage de troupes, nombre de maisons s'ouvrirent, une large hospitalité fut donnée à ces frères.

La venue de la Bretagne en notre pays n'est pas seulement un acte de piété, c'est beaucoup plus encore : en elle nous saluons l'avant-garde des pèlerinages de demain. C'est la France entière qui veut venir à Brebières, elle a entendu parler de la

« Merveille du Nord », elle sait les tendresses de la divine Bergère, elle est prête à se prosterner à ses pieds ; un signe, elle répondra aussitôt : « Me voici. »

A la ville d'Albert de comprendre ses vrais intérêts, d'encourager ce mouvement, de ne rien faire ou tolérer pour l'entraver. Et l'avenir aura encore à enregistrer de beaux jours en l'honneur de Notre-Dame de Brebières.

Quand sonnera cette heure ? C'est le secret de Dieu. A nous de la hâter par nos prières, aux Albertins par leur bon vouloir.

En attendant, restons debout : ayons une foi inébranlable en Jésus-Christ, en sa divine Mère, comme dans

les destinées glorieuses de la France ; hautement revendiquons nos droits et nos libertés. Nous n'avons pas besoin de faveurs, mais nous demandons justice. S'il le faut, nous lutterons pour l'obtenir, et nous aurons gain de cause, car le cœur de la France est trop généreux pour se fermer longtemps à notre appel.

Combien de jours mauvais aurons-nous traversés ?
 Qu'importe ! Nous vaincrons, c'est en savoir assez.
 Car, demain, c'est la paix que la bataille enfante,
 C'est la France à genoux, c'est la Foi triomphante :
 L'INFAILLIBLE AVENIR, C'EST LE RÈGNE DE DIEU !

(P. LONGHAYE.)

CHAPITRE IX

La Nouvelle Basilique.

Par M. Louis DURHOIT

I. — *Considérations générales.*

On a exposé assez longuement dans la partie de cet ouvrage consacrée à l'histoire du culte de Notre-Dame de Brebières les origines de la nouvelle église, pour qu'il soit inutile d'y revenir ; nous n'avons pas d'ailleurs qualité pour présenter au public le prêtre actif et ingénieux qui a eu l'audace d'en concevoir le projet et l'énergie d'en assurer l'exécution ; aussi bien l'éloge de M. l'abbé Godin a été fait ailleurs et de façon telle qu'il n'y ait rien à y ajouter.

Il a semblé néanmoins qu'avant d'entrer dans la description de l'église, il convenait d'indiquer rapide-

ment les circonstances ayant amené son édification, le programme auquel il devait satisfaire, l'esprit enfin dans lequel il a été conçu, c'est ce qu'on a essayé de faire dans les lignes suivantes :

La ville d'Albert, centre industriel important du département de la Somme, est aussi le siège d'un pèlerinage très populaire et très fréquenté dans la région du Nord de la France et consacré à Notre-Dame de Brebières. Elle ne possédait qu'une vieille église dépourvue de caractère et trop exiguë pour recevoir les foules qu'y amènent les pèlerinages, bien qu'à diverses reprises on l'eût dotée d'aménagements plus ingénieux que solides, tribunes, galeries, entresols, constructions hétéroclites, élevées au fur et à mesure des besoins et s'enchevêtrant en tous sens ; leur bizarre structure se dissimulait mal sous la décoration non moins étonnante, dont les avait revêtues un des précédents pasteurs qui, ému de la pauvreté de son église et se faisant tour à tour menuisier, sculpteur, ornemaniste et peintre, l'avait meublée de tout un monde de figures dont quelques-unes, les statues notamment, n'étaient pas sans allure dans leur incorrection.

La première pensée de l'abbé Godin, nommé doyen d'Albert, fut de doter sa paroisse d'un édifice plus en rapport avec ses besoins. Sans hésiter, tout de suite, il se mit à l'œuvre. Tout lui faisait défaut, emplacement, ressources, appuis ; il sut tout trouver.

Ne voulant à aucun prix éloigner la nouvelle église de l'emplacement de l'ancienne, centre de la ville, il se mit en quête des terrains l'avoisinant ; la majeure partie était couverte d'habitations ; c'était donc des propriétés qu'il fallait acquérir et payer parfois au-dessus de leur valeur. Le zélé doyen ne se rebuta pas devant ces difficultés ; il entra en pourparlers avec les propriétaires pour la cession de leurs immeubles, les acheta ou se fit consentir des promesses de vente lui en assu-

rait la possession. Mais il fallait payer ces acquisitions et se procurer les ressources nécessaires pour les réaliser. Convaincu de l'excellence de sa cause, et confiant dans le succès de son entreprise, l'abbé Godin sut faire partager sa conviction et sa confiance à un certain nombre d'amis généreux et dévoués qui lui fournirent les premiers fonds dont il avait besoin. Quant aux appuis, après s'être muni de l'assentiment de ses supérieurs ecclésiastiques, il résolut sagement de s'en passer autant que faire se pourrait et de ne compter que sur ses propres forces ; et jusqu'au bout de son œuvre, il ne s'est pas départi de cette ligne de conduite.

Et ce n'est pas un mince sujet d'étonnement dans notre pays, si imbu de traditions qui paralysent l'initiative, toujours si disposé à solliciter les concours des pouvoirs publics et si habitué à ne rien faire sans eux, que de voir ce simple prêtre qui, de son autorité privée, se met en tête de bâtir une église, ne demande rien à l'État, ne recourt qu'à la charité privée, et réussit finalement à élever un des édifices religieux les plus remarquables de notre époque, après en avoir conçu le projet sans avoir même les ressources nécessaires pour en creuser les fondations.

Ces premiers obstacles surmontés, il y avait encore une difficulté à résoudre ; il fallait, avant d'entrer dans la période d'exécution, établir un plan de la nouvelle église, en harmonie avec sa destination, rationnel, décoratif et néanmoins économique, car le nouveau curé savait que s'il pouvait compter sur le concours financier de ses amis, il devait également le ménager assez pour qu'il lui fût fidèle jusqu'au bout.

Sur ce point, M. l'abbé Godin n'eut pas plus d'hésitation que sur les autres. Vicaire apprécié, avant sa nomination à Albert, d'une des plus importantes paroisses d'Amiens, il avait eu l'occasion de s'y lier avec un architecte de grand talent, M. Edmond Duthoit, qui,

après de très brillants débuts, était revenu s'y fixer jeune encore, attiré par ses relations de famille. Il l'alla trouver, certain de rencontrer en lui une complète communauté d'idées et aussi les plus entières garanties d'un talent éprouvé; il lui exposa ses projets et ses espérances, fit appel à ses convictions religieuses, à ses sentiments d'attachement à la Picardie, à son désintéressement, et dès lors commença une collaboration étroite que la mort prématurée de l'architecte devait seule interrompre. En quelques semaines, celui-ci, presque sans tâtonnements, avait dressé un projet complet qui répondait pleinement aux conditions imposées.

On était convenu que, sans avoir les vastes proportions d'une cathédrale, la nouvelle église, spécialement construite en vue des pèlerinages, devait être suffisamment étendue pour leur permettre de s'y développer à l'aise dans toutes les cérémonies du culte; que par conséquent de larges dégagements étaient à prévoir pour faciliter la circulation, qu'on y établirait des chapelles et des confessionnaux en nombre assez grand pour faire face à l'affluence des pèlerins, et qu'enfin la chapelle de la Vierge miraculeuse s'élèverait assez importante pour former une sorte de petite église spéciale, où l'on placerait la statue de Notre-Dame de Brebières et où l'on ferait le service quotidien de la paroisse. Quant au style à adopter, M. l'abbé Godin s'en rapportant au savoir de son architecte, et faisant preuve d'une largeur de vue peu commune, lui avait, sur ce point, laissé la plus entière liberté.

Comment l'architecte a rempli ce programme, comment, dans un espace relativement restreint, il a pu installer les différents services accessoires d'une paroisse importante, tout en laissant à l'église l'ampleur qui lui convient, comment il a pu établir un plan simple et commode dans lequel chaque chose est à sa place; tous les visiteurs, même les plus étrangers aux combinaisons

architecturales, ont pu s'en rendre compte et témoigner de l'excellente disposition de l'ensemble.

Le style adopté par l'architecte de Notre-Dame de Brebières, surtout les façades extérieures et le large emploi de la brique qu'elles comportent n'ont pas été sans causer quelque surprise au public : on s'est étonné que, familier comme il l'était avec l'architecture du Moyen-Age, son auteur ne lui eût pas emprunté les formes de la nouvelle église. Issu d'une famille de sculpteurs que leur connaissance et leur amour de l'art de nos pères avaient fait justement surnommer « les derniers des imagiers », formé à l'école du maître à qui nous devons la remise en honneur des arts du Moyen-Age, élève préféré de Viollet-Le-Duc dont il s'était assimilé les procédés et les manières de faire, à tel point que nombre des dessins de l'élève ont pu être attribués à son maître, M. Edmond Duthoit n'avait certes aucune prévention contre l'architecture gothique. Loin de là, les divers édifices dans lesquels, libre de toute entrave, il a pu en faire l'application : Eglises de Champeaux (Deux-Sèvres), de Bryas et de Souverain-Moulin (Pas-de-Calais), dénotent à quel point il la connaissait, combien il en avait pénétré le sens et l'esprit, ne se bornant pas, comme bien d'autres, à en reproduire les formes sans en approfondir la raison d'être. Les nombreuses restaurations d'édifices de la même époque qui lui ont été demandées par le service des monuments historiques et par des particuliers, témoigneraient encore au besoin du respect, je dirai même des préférences pour l'art gothique, qu'il avait hérités de son maître Viollet-Le-Duc.

Mais il estimait qu'un architecte n'est pas voué par son éducation à un art unique et spécial et qu'à défaut d'un style déterminé et propre à notre époque en voie de transformations, il est permis à un artiste de chercher à imprimer à ses œuvres une note originale et per-

sonnelle, et à s'affranchir des procédés consacrés par la routine plus encore que par la tradition. Il pensait aussi que le sol de notre pays compte déjà beaucoup de monuments intéressants de l'époque médiévale et que dans notre Picardie, notamment, la cathédrale d'Amiens constitue un type d'une si écrasante supériorité qu'il n'y a plus de place à ses côtés pour un édifice religieux d'une certaine importance, conçu dans le même style. Il nous a été donné de l'entendre à plusieurs reprises développer les considérations qui précèdent et de connaître de sa bouche même les motifs qui l'avaient poussé à chercher ailleurs ses inspirations. Voulons-nous du reste être renseignés sur les sources auxquelles ont été puisés les éléments dont il s'est servi pour son œuvre, nous ne pouvons mieux faire que de lui laisser la parole :

« Après avoir été élevé et avoir étudié dans un milieu
« passionné pour le Moyen-Age, j'ai été entraîné à aller
« analyser l'architecture romaine en Italie, l'architec-
« ture grecque à Athènes, dans les îles de l'Archipel ;
« en Asie-Mineure, les îles de Chypre et de Rhodes et
« la Palestine m'ont montré à peu près tout ce qui reste
« des monuments phéniciens. Je n'ai fait que toucher
« en Egypte, mais la Syrie, Constantinople, la Sicile et
« le Sud de l'Italie et enfin l'Algérie et la Tunisie m'ont
« permis d'étudier l'art chrétien dans ses premières
« manifestations. Depuis Constantinople jusqu'en Es-
« pagne, tout le long des côtes de la Méditerranée, j'ai
« dessiné ou tout au moins visité un nombre incalcu-
« lable d'édifices arabes ou d'un art dérivant de ce
« dernier.

« Qui a beaucoup vu doit avoir beaucoup retenu ;
« c'est mon fait. Toutes ces formes flottent en ma mé-
« moire et je ne puis en faire distraction ; que je le
« veuille ou non, mon arabe sent le gothique et mon
« gothique a un arrière-goût d'arabe ou de byzantin.

« L'architecture de l'église d'Albert doit se ressentir
« de tout cela, elle est la synthèse de ce que j'ai vu.
« Quant aux détails, en cherchant, vous les trouverez
« tous quelque part. Mon clocher est un minaret de
« Tlemcen ou de Séville : sur les palais, au sommet des
« tours de Sienne ou de Florence, on voit des corni-
« ches à consoles qui ressemblent terriblement (à dis-
« tance) aux corniches de la nouvelle église; celles des
« absides avec leurs demi-coupoles et leurs corbeaux
« sont originaires de la Syrie, la claire-voie supérieure
« se rencontre dans toutes les basiliques de Syrie, d'Ita-
« lie, de Sicile et de Corse. Les grands arcs en fer à
« cheval qui séparent les bas côtés de la nef princi-
« pale sont empruntés à la grande mosquée de Tlemcen ;
« la grande mosquée de Kaïrouan m'a fourni la dis-
« position des tailloirs des chapiteaux, mon portail rap-
« pellera les dispositions que j'ai admirées à la mos-
« quée de Tunis. Enfin, je serais heureux qu'en regar-
« dant la décoration de l'abside, le touriste pensât à
« celle de l'église de Montréal, près Palerme. Je ne puis
« donner un nom à ce mélange, tous les éléments qui
« le composent sont bons : puisse leur combinaison
« n'être pas désagréable aux visiteurs. »

Non, certes, la combinaison n'est pas désagréable et bien difficile serait le visiteur qui ne s'en déclarerait pas satisfait; mais si la nomenclature que nous venons de citer est exacte, la modestie de son auteur ne lui a pas permis d'ajouter que pour manier, coordonner et harmoniser ces éléments d'origines si diverses, il fallait une sûreté de coup d'œil, une érudition et un tact hors de pair.

Pour compléter dans leurs grandes lignes ces indications, nous ajouterons que le mode de construction et d'emploi des matériaux bien franchement accusé par la répartition de la brique et de la pierre, cette dernière limitée aux seules parties où elle est nécessaire, dérive

de l'architecture gothique, que la sculpture est non pas une imitation, mais une adaptation de l'art sculptural des Arabes, très simple dans ses moyens, tout en produisant des motifs de beaucoup d'effet, et que la décoration en peinture et en mosaïque est surtout inspirée par l'art italien.

Mais en architecture, la forme n'est pas tout. Si elle n'est pas l'expression de la construction elle-même et de ses forces vives, si elle ne traduit pas exactement la fonction des matériaux, si elle ne fait pas sentir au dehors les dispositions intérieures de l'édifice, elle n'est qu'une vaine image et qu'un grossier trompe-l'œil. L'architecte de Notre-Dame de Brebières le savait et ne lui sacrifiait rien ; cet artiste épris d'idéal et à l'imagination féconde devenait à sa table de travail un rationaliste sévère et se révélait sur son chantier constructeur sagace et expérimenté.

Confiée à de telles mains et soigneusement édiflée à l'avance jusque dans ses moindres détails, d'une part, assurée, d'autre part, des ressources nécessaires, l'œuvre pouvait être menée rapidement à bonne fin. De plus, Edmond Duthoit avait su grouper autour de lui pour réaliser sa conception, toute une élite d'hommes de valeur qui lui apportèrent sans compter leur dévouement et leur travail.

Aussi est-il juste de mentionner ici ces collaborateurs qui ayant été à la peine, doivent être aussi à l'honneur. La maçonnerie a été exécutée par M. Debosque-Bonte, d'Armentières, qui y a fait preuve d'une science réelle de constructeur et a été puissamment aidé par son chef de chantier, Prosper Dutrieux, et l'appareilleur, M. Leflon.

Mentionnons aussi le surveillant des travaux, M. Lenel, qui, de la première à la dernière heure, s'est prodigué dans le chantier, veillant à la stricte exécution des ordres de l'architecte, avec un soin et une énergie

qui n'admettaient pas de discussion. La charpente a été fournie et posée par M. Lomont, d'Albert, et la couverture et plomberie exécutées par M. Poupard, de Paris. Toute la marbrerie a été exécutée dans les ateliers de la maison Céli-Henaut, à Cousolre, et on doit aux connaissances approfondies de son chef d'avoir pu réaliser, avec des crédits relativement restreints, une très considérable décoration de marbre.

Delaplanche et Roze se sont partagé la statuaire et ont rivalisé de talent.

Grellet a assumé une tâche immense qu'il a su mener à bonne fin en couvrant murs et coupôles d'innombrables figures. Facchina, le maître de l'école de mosaïque de France, que Charles Garnier ramenait tout jeune homme et inconnu de Venise, a réalisé là, sur les cartons de Grellet et de Duthoit, une de ses œuvres les plus belles et à coup sûr la plus complète.

Toute la décoration murale, entièrement dessinée par Edmond Duthoit et son successeur, a été exécutée par M. Martin, d'Amiens, qui lui a donné jusqu'à son dernier souffle.

Chertier, Lesage et Poussielgue ont eu là une occasion unique de mettre en lumière leur très grand talent d'orfèvres, et l'on sait ce que peuvent faire des peintres verriers comme Gzell-Laurent et Champigneul.

Faff et Bèges, deux sculpteurs d'Amiens, ont exécuté presque à eux seuls toute la sculpture décorative, heureux de travailler sous les ordres d'un tel maître.

D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'architecte rencontra chez tous, du premier de ses collaborateurs jusqu'au plus humble ouvrier, la plus grande bonne volonté et le dévouement le plus complet. Et s'il n'est que juste de le reconnaître, il faut aussi ajouter que cette harmonie qui n'a cessé de régner dans le chantier, prenait sa source dans le respect qu'inspiraient à tous la science de l'architecte, sa connaissance appro-

fondie de la construction et le dévouement que le premier, il apportait à sa tâche.

Les travaux furent commencés au printemps de l'année 1884 par la construction de la chapelle de Notre-Dame de Brebières, des sacristies et de leurs annexes ; les années suivantes virent s'élever le chœur, les transepts et les premières travées de la nef, les seules qu'il fût alors possible de bâtir. Celle-ci, en effet, ne pouvait être entreprise dans toute son étendue, car l'édifice en construction devant occuper en partie l'emplacement de l'ancienne église, il fallait avant de démolir celle-ci que le culte pût être assuré dans une portion achevée de la nouvelle.

En 1889, tout le gros œuvre des constructions entreprises était achevé, les toitures posées et la chapelle de Notre-Dame de Brebières avait déjà sa décoration intérieure en mosaïque, quand au commencement de l'été, Edmond Duthoit, dont la santé donnait depuis quelque temps des inquiétudes, fut brusquement emporté par une maladie de cœur, dans toute la force de l'âge et la maturité de son talent.

C'était pour l'œuvre une perte immense, mais comme s'il eût le pressentiment de sa fin prochaine, l'éminent architecte avait, dans les derniers temps de sa vie accumulé dessins sur dessins et terminé toutes les études aussi bien de construction que de décoration.

Avec de tels éléments, il était donc possible d'achever l'édifice et de lui conserver le caractère particulier qu'il avait voulu lui donner son créateur. Le successeur qu'il avait désigné pour assumer cette lourde tâche, M. Bernard, architecte des monuments historiques, son élève qui avait été son compagnon de voyages et d'études en Algérie, s'est scrupuleusement appliqué à faire respecter les intentions de son prédécesseur.

Il semble qu'il a réussi ; il ne pouvait désirer d'autre récompense de son labeur.

II. — *Le Plan de l'Édifice.*

Élevée en partie seulement sur l'emplacement de l'ancienne église, la nouvelle basilique dut, pour ainsi dire, faire sa place au milieu des constructions alors existantes, et l'on peut se rendre compte encore maintenant que, même après le passage des démolisseurs, elle se trouve comme enserrée de tous côtés par des rues trop étroites ou des constructions trop rapprochées.

Ceci soit dit dans l'espoir que quelque municipalité future, soucieuse d'assurer le complet épanouissement de cette belle œuvre, lui octroie un jour généreusement l'espace et l'air dont elle a besoin.

Limitée comme espace à l'air libre, la nouvelle construction devait aussi avoir à lutter, dans ses substructions avec un terrain d'apparence solide, mais renfermant des couches de calcaire friable. Aussi, les plateaux en béton de ciment ne furent pas épargnés et même dans les points ayant à supporter des poids considérables comme le clocher, on dut avoir recours à tout un système de ciment armé, merveilleux et coûteux travail malheureusement à tout jamais enfoui dans le sol. Une autre difficulté restait à vaincre : la rivière d'Ancre passait exactement sur le futur emplacement de la chapelle de la Vierge. Edmond Duthoit n'hésita pas ; il fit creuser un nouveau canal et après avoir établi solidement les fondations dans le lit même de la rivière, il rendit à celle-ci son cours naturel. Les obstacles principaux étaient surmontés, l'architecte allait pouvoir maintenant mettre son plan à exécution.

D'une façon générale, ce plan rappelle celui des premières basiliques chrétiennes ; une grande abside forme dans le fond comme une chapelle absolument distincte et fermée, sanctuaire réservé de la Sainte Vierge.

Quatre petites absidioles viennent l'encadrer à droite et à gauche augmentant progressivement la largeur pour venir s'appuyer sur les transepts qui forment le bras transversal de la croix.

La rencontre du chœur des transepts et de la nef s'accuse au centre par un exhaussement de la charpente constituant une sorte de dôme.

La nef composée d'une grande allée centrale et de deux allées collatérales, compte dix travées séparées par de gros piliers carrés. A chacune de ces travées, correspond, dans les bas côtés, une chapelle avec un autel ou un confessionnal.

Une porte principale et deux latérales donnent accès au porche et le minaret qui sert de clocher s'assied bien nettement au droit de l'entrée sur des points solides dans lesquels viennent se loger les escaliers desservant les orgues, l'horloge, les cloches, etc...

Un perron de quelques marches d'une grande ampleur invite les foules à pénétrer dans l'intérieur de la basilique; mais avant d'entrer à leur suite, jetons un coup d'œil sur l'extérieur de l'édifice (1).

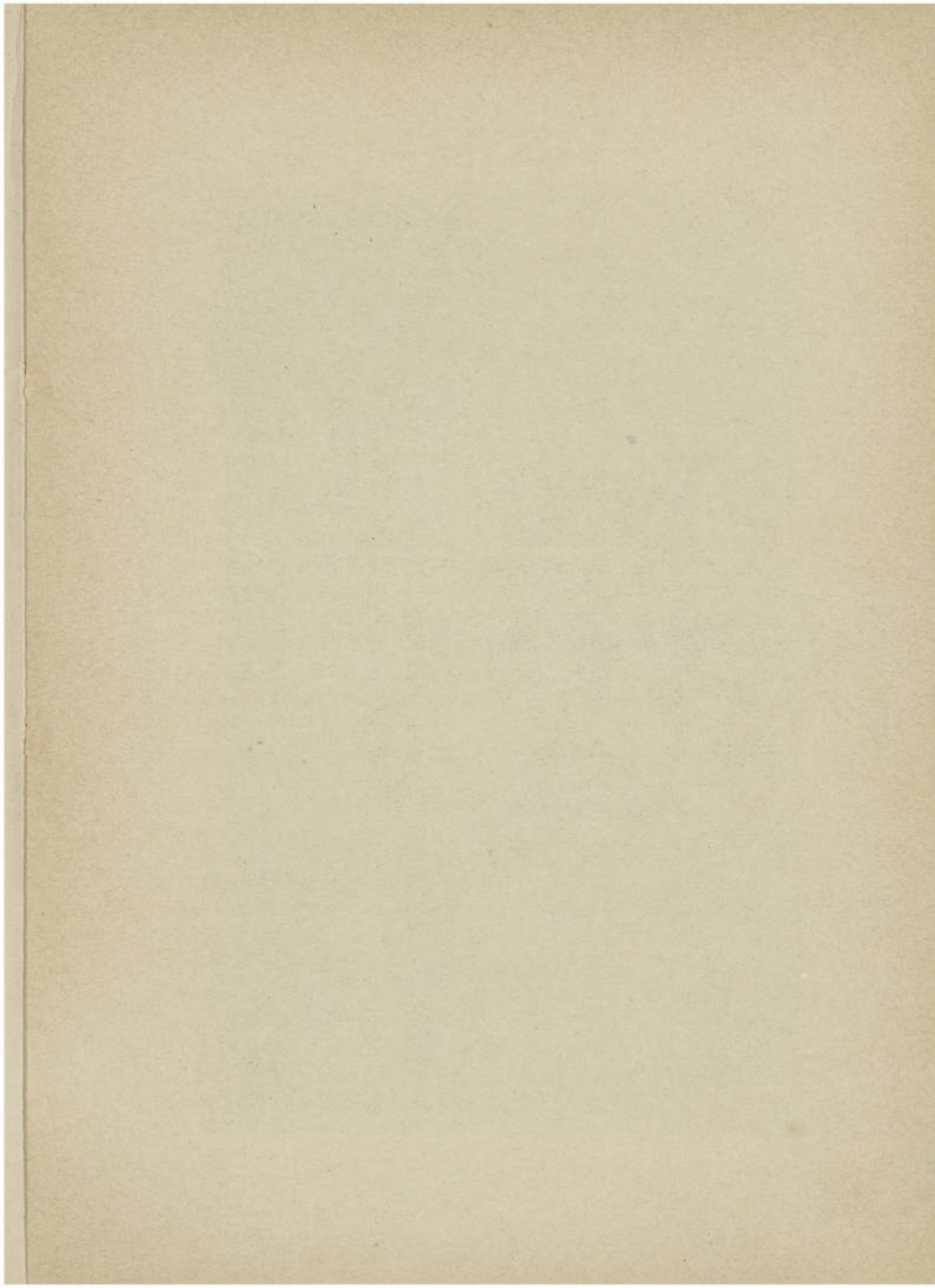
III. — *L'Extérieur.*

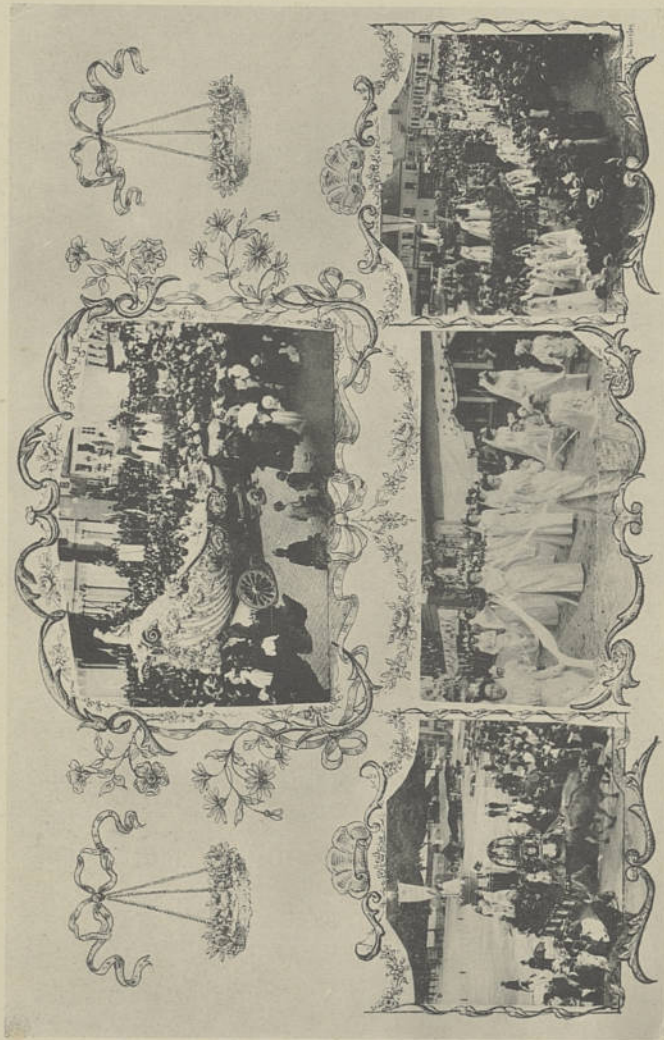
Pour le public habitué à voir dans une église un monument plus ou moins roman, gothique ou renaissance, le premier sentiment, lorsqu'il se trouve placé en

(1) La surface couverte y compris le porche intérieur et les sacristies est de 2,600 mètres.

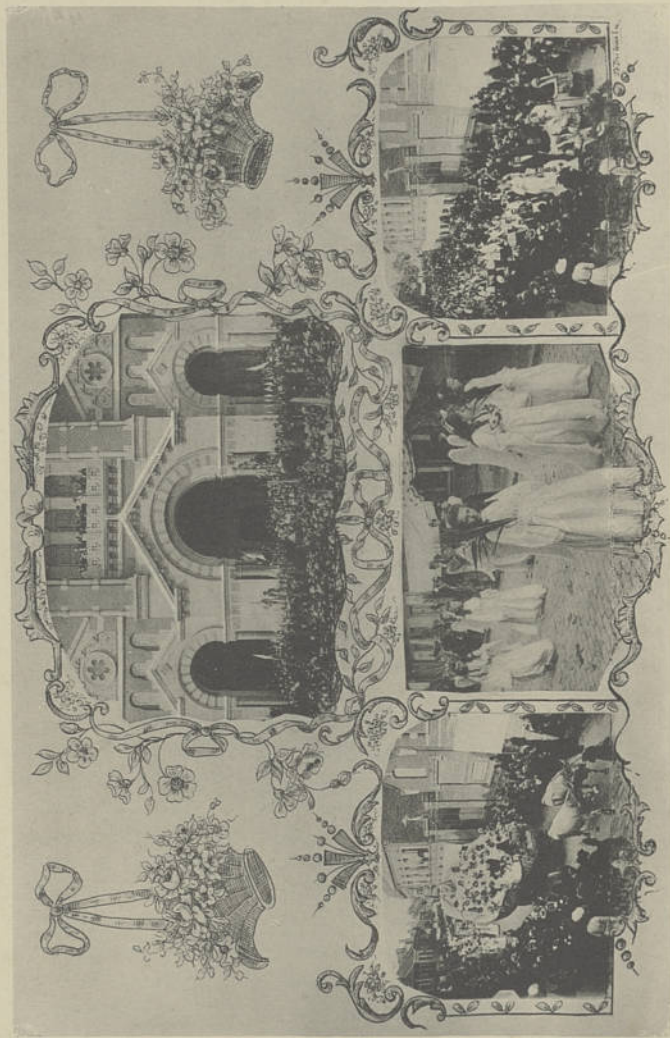
Longueur intérieure de l'église	70 m. 50
Longueur des transepts.....	35 m.
Largeur de la nef.....	8 m. 50
Largeur intérieure y compris les bas côtés ..	21 m. 50
Hauteur sous plafond.....	22 m. 70
Hauteur du clocher.....	62 m.

A l'intérieur, l'église mesure dans ses plus grandes dimensions 83 m. 30 sur 38 m. 70.

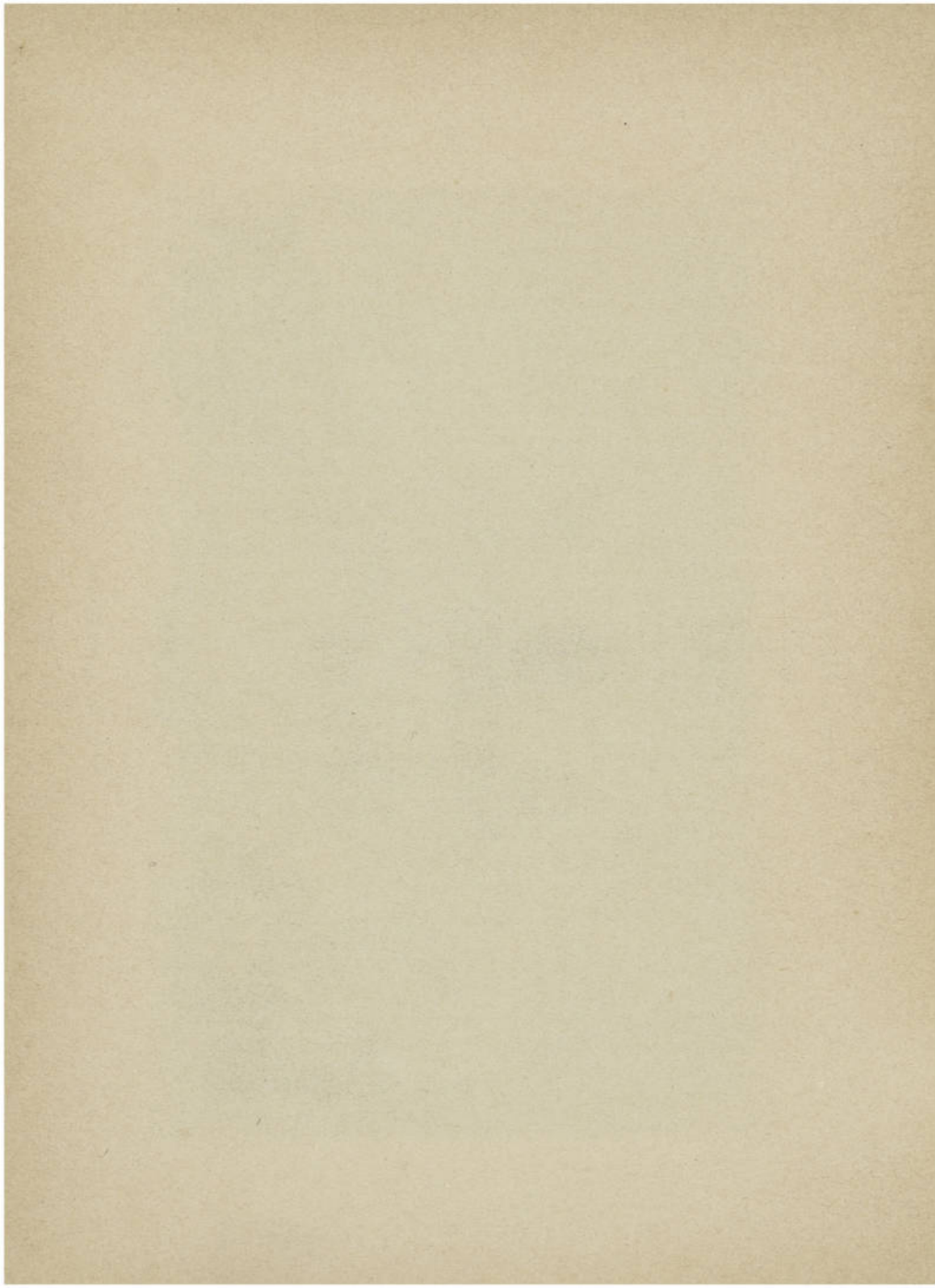




Vues de processions.



Vues de processions.



face de l'église d'Albert, est celui de l'étonnement. C'est une chose toute nouvelle qui se présente à sa vue ; la révélation, la réalisation peut-être, d'une architecture presque inconnue ou qui n'a été entrevue pour la plupart que dans l'imagination.

« C'est que pour Edmond Duthoit, l'église d'Albert « a été la grande œuvre qu'il avait rêvée et préparée « toute sa vie en recueillant partout les éléments que « lui fournissait l'étude des monuments de la France, de « l'Italie et de Rome qu'il connaissait par cœur, dans « ce royaume de Naples et cette Sicile dont il nous redisait les merveilleuses églises, en Orient où il avait « passé plusieurs années de sa jeunesse dans les recherches les plus attrayantes et les travaux les plus sérieux. L'antique civilisation en lui rendant les magnificences incomparables des villes ensevelies et « perdues avait multiplié pour lui les éléments d'une « œuvre aussi riche qu'originale. Avec un talent extraordinaire d'assimilation et les lumières d'un goût « sûr, épuré encore par les études les plus suivies, il « avait recueilli de quoi jeter dans une synthèse sublime les hommages les plus riches et les plus variés « au Dieu qu'il adorait en chrétien pratiquant, à la « Vierge qu'il aimait en artiste catholique et en fils « de la Picardie. »

Edmond Duthoit a fait de la basilique de Notre-Dame de Brebières l'expression vivante de ses idées et de son talent personnel.

« Non pas qu'il ait brisé avec la tradition et l'en« seignement pour se lancer dans une voie nouvelle « pleine de hardiesse et de témérité, mais on sent dans « cette main puissante qui a établi sur des bases si « fermes et dans de si vastes proportions le cadre de « son œuvre, le secret de réunir et de combiner « les éléments les plus divers dans une harmonie saisissante qui ravit et étonne, produisant à la manière

« de Bossuet de grands effets avec des éléments popu-
 « laires connus, comme le véritable artiste qui sait
 « trouver à l'orgue, dans des combinaisons nouvelles,
 « dans des arrangements imprévus, des effets qui
 « font défiler sous le regard et l'émotion de l'âme
 « toutes les richesses du passé et tous les rêves
 « de l'avenir dans la vision enivrée d'une heure de
 « ravissement. C'est là le vrai génie créateur de l'ar-
 « tiste comme Pascal avec la simplicité sublime de son
 « langage, comme Beethoven, avec le génie original
 « de ses sonates et de ses symphonies. » (1).

La brique, voilà la matière principale qu'il s'agissait d'employer dans la construction de la nouvelle église, par raison d'économie, en utilisant ainsi les ressources du pays. Et c'est bien en effet, de la combinaison de ce matériau, le plus connu de tous, et d'un peu de pierre, qu'est sorti l'ensemble harmonieux que nous avons sous les yeux.

Par exception, toute la partie basse du clocher est exclusivement en pierre, pour donner à la base qui doit supporter l'immense minaret, un aspect de solidité qui rassure les plus timides, et contente les plus exigeants.

Il en est ainsi jusqu'à la naissance des arcs du porche, mais déjà dans ces arcs nous voyons apparaître discrètement la brique qui, peu à peu, va jouer un rôle prépondérant dans le reste de la construction.

Chaque porche est surmonté d'un fronton qui rappelle un peu ceux de nos églises romanes, mais animé par quelques points brillants de mosaïque.

Surmontant le porche principal, une grande loggia sert à abriter l'apothéose de Notre-Dame, grande mosaïque à fond d'or, de Facchina, d'après le carton de Grellet. Dans un étincellement d'or que reflète la mo-

(1) Extrait de *l'Architecte de Notre-Dame de Brebières*, par A. Godin, curé-doyen d'Albert.

saïque vénitienne, la Sainte Vierge reçoit les hommages des Saints bergers et des Saintes bergères.

Et pour couronner cet ensemble s'élève splendide et gracieux, dans sa note générale de briques roses, zébré de bandeaux de pierre avec quelques taches brillantes de mosaïque et de marbre, l'immense minaret qui semble vouloir aller chercher au ciel, pour les rapprocher de nous, la Vierge et son Enfant; et de fait, Elle est là, surmontant le dôme en cuivre doré qui lui sert de trône.

Ce dôme, composé de plaques de cuivre montées sur une légère armature en fer, est du plus heureux effet. Le jour, il respandit au soleil comme un astre brillant, tandis que la nuit, les lampes électriques dissimulées dans la couronne qui se trouve aux pieds de la Vierge, en projetant la lumière sur sa robe dorée, la détachent sur le fond noir du ciel, si bien qu'elle paraît y planer seule et sans appui.

Cette statue est une des meilleures conceptions de Roze; d'un geste d'une éloquence suprême, elle élève le divin Enfant qui, les bras ouverts, semble vouloir embrasser l'univers entier d'un même amour infini.

Cette statue a été repoussée au marteau dans les ateliers de la Maison Mauduit.

Les façades latérales sont également presque exclusivement en briques. Un emploi judicieux de pierre et de mosaïque suffit à en rompre la monotonie.

Les arcs des fenêtres des bas côtés sont en plein cintre et leurs claveaux mi-partie en pierre, mi-partie en briques. Les baies de la nef sont traitées de la même façon. Au-dessus, une grande corniche à consoles dans laquelle viennent s'encaster des mosaïques de marbre largement traitées sert de couronnement à tout l'édifice. Trois pignons terminent les transepts et le chœur. De larges rinceaux également en mosaïque de marbre s'enchaînent dans leurs tympans pour encadrer des

médallions en mosaïque vénitienne à fond d'or extrêmement brillants, dont l'un représente la Sainte Vierge, l'autre saint Joseph et le troisième saint Gervais et saint Protas.

L'abside et les quatre petites absidioles couronnées par la même corniche, sont couvertes de larges dalles de pierre d'un aspect très sévère et très décoratif. Primitivement, la couverture du monument fut en ardoises d'Angers, d'un modèle spécial, mais l'épreuve n'ayant pas donné des résultats très concluants, l'ardoise est maintenant remplacée au fur et à mesure des ressources, par une couverture en cuivre, dont la durée est illimitée et l'étanchéité absolue.

On peut remarquer aussi sur tous les murs, une série de fausses niches à fond plat destinées à recevoir, dans l'avenir, toute une série de figures en mosaïque qui viendront ajouter encore à la richesse de l'ensemble.

A la croisée des transepts, du chœur et de la nef, un pavillon plus élevé sert de liaison, en les couronnant, à ces différentes parties de l'édifice. Sur chaque face de ce pavillon, deux oculus déversent la lumière à flots sur les riches décorations de l'intérieur.

En les décrivant, il semble que toutes ces choses ont été déjà vues, et pourtant, leur ensemble apparaît comme une création entièrement nouvelle; par un arrangement aussi habile qu'harmonieux, l'artiste en a fait son œuvre : on n'y voit rien d'inutile. Toutes ces richesses s'appellent l'une l'autre, se donnant un mutuel relief. C'est l'harmonie parfaite qui ne permet ni de rien retrancher, ni de rien ajouter.

« Enlevez aux vers de Racine ou de Corneille, à la phrase de Bossuet ou de Pascal un mot, et le vide qu'il laissera vous dira le fini de l'œuvre. » (1).

(1) Extrait de *l'Architecte de Notre-Dame de Brebières*, par A. Godin, curé-doyen d'Albert.

IV. — *L'Intérieur.*ARCHITECTURE, SCULPTURE, DÉCORATION, MOSAÏQUES,
VITRAUX, ETC.

Combien plus grand encore est l'étonnement du visiteur non prévenu qui entre dans l'église. — C'est alors un véritable enchantement, un délice des yeux qui le saisit d'un seul coup. Avant même d'avoir pu analyser le détail de cette ornementation incomparable, on en comprend toute la richesse et toute l'harmonie.

Colonnes de marbres et piliers aux reflets étincelants, ensembles merveilleux de sculpture, où viennent souvent se marier le bronze, le marbre et la pierre, peintures aux tons chauds et puissants, tout révèle le goût exquis de l'artiste qui se joue comme à plaisir, et sans s'épuiser jamais, dans les mille variations d'un même sujet.

Aussitôt franchies les quelques marches du perron, on se trouve sous le porche proprement dit. Celui-ci est formé de trois coupes sur plan carré qui viennent reposer sur de larges arcs doubleaux ou formerets. Celle du milieu, la plus importante, est encore couronnée à la clef d'une autre petite coupole en cuivre martelé et doré d'une composition admirable et d'un travail exquis d'exécution (1).

Comme pour préparer aux richesses de l'intérieur, chaque portail est surmonté d'une grande figure en mosaïque vénitienne, d'un caractère bien byzantin : au centre, le Christ ; à droite, saint Joseph et à gauche la Sainte Vierge et son enfant avec les brebis à ses pieds.

(1) Exécutée par M. Gaudefroy, d'Amiens.

Les cartons de ces mosaïques sont l'œuvre d'A. Polart.

Les piliers qui supportent les arcs sont flanqués de petites colonnes dont les chapiteaux, aux lignes fines et nerveuses rappellent de très près la sculpture byzantine des églises syriennes. La frise qui sert à décorer les linteaux des portes est traitée dans le même esprit : rinceaux d'acanthé où se jouent de symboliques colombes.

A droite et à gauche du porche, faisant bien corps avec l'ensemble, l'architecte a su encastrier deux petits offrandiers dont le besoin se fait si vivement sentir les jours de pèlerinage.

Jetons enfin un dernier coup d'œil sur les portes elles-mêmes (2), remarquable travail de cuivrierie avec leurs arabesques appliquées sur le bois qui rappelle la composition des portes de la mosquée de Bou-Médine à Tlemcen.

A peine est-on entré que par un artifice qui force la perspective, le sol se trouvant plusieurs fois relevé par des emmarchements successifs, l'œil est invinciblement attiré vers la Vierge apparaissant aussitôt comme la souveraine maîtresse de ce palais qui lui est consacré. Allons donc vers elle pour commencer la visite dans laquelle nous nous proposons de guider nos lecteurs.

La nouvelle Vierge, œuvre de Delaplanche, est une statue taillée dans un beau marbre de Carrare, haute de trois mètres, d'une grande simplicité et d'une conception bien moderne. Le divin enfant qu'elle porte tient lui-même un agnelet dans ses bras. Les brebis couchées à ses pieds et la houlette sur laquelle elle s'appuie, symbolisent son titre de Divine Bergère.

(2) Exécutées par Gaudefroy, d'Amiens, à qui elles font le plus grand honneur et qui semble s'être joué des difficultés accumulées comme à plaisir par l'architecte.

L'expression du visage est simple et douce. Très simples aussi les draperies qui modèlent le corps. C'est une œuvre de tout premier ordre et qui a été fort admirée au Salon de 1888.

C'est dans le socle même de cette statue que se trouve la niche de la Vierge miraculeuse, simple fronton en pierre de Comblanchien, soutenu par deux colonnes d'un style sévère en marbre de Saint-Rémi. Le fond de la niche est en cuivre doré et émaillé bleu.

Au-dessus de la statue, sur la demi-coupo-
pole, une mosaïque monu-
mentale, exécutée
par Facchina, sur les
cartons de Grellet, re-
présente le couronne-
ment de la Vierge.
Dieu le père et Dieu
le fils tiennent la cou-
ronne au-dessus de sa

tête; tandis que plane le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe; une pléiade de saints assiste au triomphe de leur Reine. A droite, saint Michel, saint Jean-Baptiste, sainte Elisabeth, saint Zacharie; à gauche, saint Gabriel, saint Joseph, sainte Anne et saint Joachim, au premier plan, les six prophètes de la Sainte Vierge.



La Vierge aux brebis.
Statue de Delaplanche.

Exécutée sur fond d'or, cette mosaïque est peut-être la plus grande et certainement une des plus belles qui existent en France.

Les murs de l'abside sont revêtus d'une mosaïque d'or sur laquelle se détachent des bandeaux de lys et de roses polychromes d'un ton très doux, tandis que derrière la Vierge, une sorte d'auréole formée d'étoiles et de flammes fait ressortir la blancheur du marbre.

Sur le reste des murailles de la chapelle s'étend une mosaïque d'un ton gris très harmonieux, coupée par des rinceaux aux couleurs brillantes, souvenir de l'art arabe et persan, mêlés à des invocations à la Vierge. La même décoration se poursuit dans les ébrasements des fenêtres dont les arêtes ont été arrondies pour obtenir un jeu de lumière du plus heureux effet. Ces fenêtres, au nombre de quatre, ornées de vitraux représentant saint Jean, saint Luc, saint Bernard et saint Dominique sont d'une grande douceur de tons qui s'harmonisent avec la décoration de l'abside et la complètent heureusement.

A droite et à gauche, dans la partie basse de cette chapelle, une série d'arcatures aux écoinçons merveilleusement sculptés et incrustés de mosaïques d'or, soutenues par des colonnes de marbre, couronnées par des chapiteaux d'une composition exquise, réalisent une des conceptions les plus heureuses de l'architecte. Ces arcatures servent de cadres à des plaques de marbre destinées à recevoir les noms des bienfaiteurs et ce n'est pas sans émotion qu'on y lit celui d'Edmond Duthoit, qui a laissé là comme sa signature. Ne quittons pas cette chapelle sans admirer les panneaux sculptés azur et or, qui ornent les portes conduisant aux sacristies, nouvelle et heureuse réminiscence de l'art arabe.

Au sortir de la chapelle de la Vierge, le niveau général des voûtes de l'église est rattrapé par un tympan circulaire qui vient s'appuyer sur le grand arc de l'abside et les deux écoinçons qui l'accompagnent. La déco-

ration de ce tympan est des plus saisissantes ; sur un fond presque noir se détachent de grands rinceaux polychromes aux larges feuilles sur lesquelles s'ébattent de blanches colombes et auxquelles des paons viennent mêler leur riche parure. Un bandeau horizontal sur lequel on lit l'inscription : « *Veni de Libano coronaberis* », vient couper en deux cette décoration, accusant franchement la naissance de l'arc.

Au centre du tympan, un oculus avec une verrière représentant les symboles eucharistiques, deux colombes se désaltèrent dans une coupe, et au fond, sept épis de blé se détachent sur une vigne (3).

Chacune des absidioles forme également une chapelle, la première de gauche est consacrée aux patrons de la paroisse : saint Gervais et saint Protais ; celle de droite à saint Benoît Labre. Le principe de leur décoration est le même pour la chapelle de la Vierge, mais ici chaque coupole est remplie par une seule figure : d'un côté saint Christophe, l'un des puissants protecteurs de l'Église, et, de l'autre, saint Eloi, le patron des métallurgistes, si nombreux à Albert, tenant en mains une crosse et un marteau.

Ces coupoles sont exécutées en mosaïque, comme celle de la Vierge. La décoration peinte sur les murs figure un riche tapis aux tons multicolores, mais toujours s'harmonisant bien avec l'ensemble et accusant la même origine.

Un grand soubassement en stuc rouge uni vient reposer le regard et fait ressortir toute la richesse des autels.

Pour nous rendre maintenant aux absidioles des transepts, il nous faut passer, d'un côté, devant le petit orgue d'accompagnement dont le buffet, très beau travail de menuiserie, ne saurait renier ses origines arabes

(3) Cette verrière est du peintre verrier Mouilleron.

et byzantines, et, de l'autre côté, devant le médaillon d'Edmond Duthoit. Il semble se reposer de tant de travail et de fatigue dans la paix du sanctuaire qu'il a élevé et qui est si complètement son œuvre (bien que la joie de l'achever ne lui ait pas été accordée), grâce à l'honnêteté scrupuleuse et au talent de M. Bernard qui, en lui succédant, n'eut jamais d'autre but que de respecter intégralement l'œuvre de son maître.

Nous retrouvons les mêmes coupoles en mosaïque, la même peinture décorative sur les murs et le même soubassement en stuc. Dans les deux absidioles du transept, les sujets seuls ont changé : dans la coupole de la chapelle de saint Joseph on le voit assis, entouré des saints et des hommes qui ont le plus travaillé à son exaltation : saint François de Sales, le chancelier Gerson, saint Mathieu et sainte Thérèse et le Pape Pie IX, le déclarant protecteur de l'Eglise Universelle. Dans l'autre coupole, c'est le triomphe de saint Michel, le peseur d'âmes ; l'archange est représenté assis tenant son épée de la main gauche et une balance de la main droite. Il est entouré de saint Martin, sainte Clotilde, saint Louis et Jeanne d'Arc. Au premier plan, Léon XIII est agenouillé et salue saint Michel, protecteur de l'Eglise.

La décoration murale de ces chapelles est très simple : un fond gris coupé par quelques bandeaux de décoration et, dans le bas, au-dessus du socle, une très belle frise composée de petites arcatures et de lys décoratifs.

Avant d'entrer dans la nef, nous passons sous l'immense dôme de charpente supporté par quatre grands arcs doubleaux qui forment le centre de la croix et sous lequel est placé l'autel dédié au Sacré-Cœur, que nous étudierons plus en détail tout à l'heure.

Dans ce dôme, la décoration éclate plus intense que jamais. Tout autour une série de frontons supportés par des petites colonnettes en marbre et des arcatures

reposant sur des corbeaux servent de cadres aux arabesques blanches à fond rouge, aux entrelacs à fond bleu, tandis que sur les surfaces planes l'or s'étale à profusion coupé seulement par les lignes d'un appareil simulé. Et ce qu'il y a de remarquable c'est que pas une fausse note ne vient rompre l'harmonie de cet ensemble si compliqué et si vigoureux.

Nous voici maintenant dans la nef. De gros piliers carrés en stuc d'un ton gris violacé très agréable, sur une base de pierre au profil solide, sont couronnés par de grands chapiteaux simples et très décoratifs avec tailloirs ornés d'inscriptions sur un fond d'arabesques, souvenir de la mosquée de Kairouan, supportant les grands arcs en fer à cheval qui sont empruntés à la grande mosquée de Tlemcen.

Les travées se succèdent ainsi, semblables jusqu'au porche, tandis qu'au-dessus des arcs, bien assise sur une large frise décorative où se lit le « *Salve Regina* » se déroule comme à Ravenne, comme à Saint-Vincent-



Saint Edmond
Patron de M. Duthoit.

de-Paul, à Paris, la grande procession des Saints peinte par Grellet, l'élève de Flandrin.

La peinture du disciple rappelle la grande manière du Maître; les personnages, de grandeur naturelle, sont d'un dessin très correct et d'une tonalité vive, toutes les figures respirent le sentiment chrétien. Dans le chœur ce sont les anges qui viennent offrir leurs hommages à la Vierge; suivent les saints Picards dans les transepts, puis, dans la nef, la longue théorie de tous ceux qui ont été choisis parmi les plus fervents admirateurs de la Sainte Vierge, à la tête desquels se trouvent, du côté de l'Évangile, saint Édmond, roi d'Écosse, sous les traits de l'architecte Édmond Duthoit et, du côté de l'Épître, saint Anicet, pape, sous les traits de Mgr Godin.

Une large corniche en pierre non décorée sert de cadre supérieur à ce tableau; au-dessus de cette corniche, cinquante baies garnies de grisailles d'un dessin d'une variété inouïe dans leur simplicité, mesurent la lumière et arrivent à fondre toutes ces couleurs dans une tonalité des plus agréables. Chaque baie est encadrée d'un motif de décoration; les trumeaux sont semés de bouquets de marguerites, dans les écoinçons des lys et des roses sur un fond brettelé d'or et tout au-dessus, faisant suite au Magnificat, une dernière frise, des moutons et des agneaux de Notre-Dame, complète la décoration.

Et c'est alors qu'augmente la surprise du visiteur, dont le regard, qui cherche les voûtes auxquelles il est habitué, rencontre l'immense charpente décorée qui, comme à Montréal ou à Sienne, vient s'asseoir sur les murs pour couronner l'édifice.

A chaque travée correspond une ferme composée d'un entrait retroussé pour relier les arêtières et de deux jambes de force très inclinées qui viennent enserrer l'entrait et les blochets et se reposent sur les corbeaux

de pierre placés à cet effet à hauteur du dernier cordon de pierre.

La décoration de toute cette charpente, savamment comprise et simplement moulurée, est dans une note générale rouge avec quelques filets blancs et quelques points d'or et de bleu. Le lambrissage en bois qui forme remplissage sous les rampants est au contraire entièrement bleu. Toute la richesse de la décoration a été réservée pour le plafond horizontal, formé de caissons, dont chacun a reçu un symbole tiré des Litanies de la Sainte Vierge, entouré de rinceaux multicolores de même style que tout le reste de la décoration.

Ainsi que nous l'avons dit au début de cette description, de chaque côté de la nef se trouvent deux allées latérales très larges qui forment les bas côtés et sont comme une sorte de déambulatoire où peut se développer à l'aise la magnificence des processions les jours de pèlerinage.

A chaque travée de la nef correspond dans les bas-côtés une chapelle constituée par un formeret extrêmement large, sorte de voûte dont les pieds droits sont de véritables contreforts intérieurs.

Dans toutes ces chapelles nous trouvons alternativement un autel ou un confessionnal. Les autels sont consacrés à saint Dominique, saint Ignace, saint François d'Assise, saint Vincent de Paul. Faisant face à l'autel de la Piéta, nous trouvons les fonts baptismaux, puis la statue de saint Pierre pour faire pendant à celle de saint Antoine de Padoue.

Nous nous contentons ici de cette simple nomenclature, nous réservant d'examiner plus en détail toutes ces choses, lorsque nous traiterons du mobilier de l'église.

Chacune de ces chapelles latérales a reçu une décoration d'un dessin et d'une coloration différents, mais

le parti adopté est toujours le même : jusqu'à la naissance des arcs sur un fond de couleur qui détermine le ton du reste de la décoration, appareil simulé de différentes manières, mais toujours très simple, l'arcature du dessus et l'intrados du formeret reçoivent de leur côté une décoration très riche, mais presque ton sur ton ou tout au moins gardant comme dominante le ton indiqué par le fond. D'un ensemble rouge on passe à un bleu, à un jaune, à un violet, et cela sans que le goût le plus pur puisse être aucunement choqué, tant les transitions sont étudiées et les juxtapositions heureusement combinées. Ces décorations exécutées en teintes plates suivant les procédés du Moyen-Age rénovés par Viollet-Le-Duc, dérivent au contraire comme style et comme composition de l'art oriental. Comme dans tout le reste de l'église, le soubassement est en stuc rouge d'un seul ton.

Chacune de ces chapelles reçoit un jour tamisé par les belles verrières de Champigneul et de Gzell. Elles nous retracent en seize tableaux les mystères du Rosaire et de la légende miraculeuse. On sent que là encore l'architecte a su garder la suprême direction pour empêcher que ces vitraux ne deviennent, comme cela arrive très souvent, des hors-d'œuvre nuisibles au reste de l'œuvre, si beaux soient-ils. Ici, au contraire, par leur tonalité, par leur dessin, ils concourent à l'ensemble et l'enrichissent.

C'est aussi un plafond en charpente apparente qui couvre les bas côtés. C'est une simple série de caissons à fond bleu et de poutrelles rouges, rehaussées de filets blanc et or.

Et maintenant que nous avons visité à peu près tout l'intérieur du monument, si nous tournons les yeux du côté de la sortie, nous apercevons dans le fond de la tribune le tableau d'A. Polart, représentant la découverte de la statue miraculeuse et, au-dessus, le buffet

d'orgues qui est bien une des créations les plus originales de cette belle œuvre, et que nous allons étudier plus spécialement tout à l'heure.

V. — *Le Mobilier.*

AUTELS, STATUES, ORFÈVRERIE, ORGUES, CONFESSIONNAUX,
CHAIRE, FONTS BAPTISMAUX.

Mais il ne suffisait pas d'avoir bâti un somptueux palais ; encore fallait-il concevoir un mobilier plus riche et plus brillant encore, qui vint s'y enchâsser comme la perle dans son écrin, s'y adapter si parfaitement qu'il ne fût plus qu'un avec lui. Et c'est ici que l'on peut admirer plus que jamais le grand talent et le goût absolument sûr d'Edmond Duthoit. On sent bien que chaque autel, chaque confessionnal, chaque détail d'orfèvrerie ou de menuiserie, si petit soit-il, a été conçu pour la place qu'il occupe et que cette place a été faite exprès pour le recevoir. On ne conçoit pas l'un sans l'autre et il semble même que l'on ne puisse le concevoir autrement.

Certes, il est difficile de se faire une idée de ce qu'il aurait souffert dans son âme d'artiste, si quelque générosité fantaisiste était venue jeter sa note discordante dans l'ensemble qu'il avait rêvé. Mais il avait heureusement auprès de lui le Gardien de Notre-Dame qui veillait, et de ce côté il pouvait être tranquille.

Aussi, quoique se sentant très fatigué, il ne voulut s'accorder aucun repos avant d'avoir dessiné complètement les principaux autels, ceux de la Vierge, du Sacré-Cœur, de saint Joseph, de saint Michel, de saint Gervais et saint Protais et laissé pour les autels secondaires les indications les plus précises.

C'est à ces détails qu'il s'attardait avec le plus de joie ; il trouvait sa récompense, après la fatigue de la composition, dans l'exécution de ces merveilleux dessins qui nous sont restés et qui, presque tous, sont de vrais chefs-d'œuvre de patience et d'habileté.

« Chez lui c'était plus que le « con amore » de « l'artiste italien, il y ajoutait la pensée de foi et le « culte de l'amour : un clou, disait-il, mais c'est une « prière dans une église, comme une colonne de marbre (1). » Et c'est ainsi que s'explique cette somme immense de travail qu'il a pu produire en si peu d'années.

Quelques autels furent exécutés avant sa mort ; celui de la Vierge était en cours d'exécution et c'est celui qu'il avait étudié avec le plus de soin.

Cet autel est entièrement en marbre blanc pey, la table repose sur un tombeau massif avec incrustation de marbres sarancolin et autres et quelques points de fine sculpture. Le retable est formé de petites arcatures dans lesquelles viennent s'enchâsser des mosaïques à fond d'or. Le tabernacle en émail cloisonné est merveilleux de composition et de fini d'exécution. Au-dessus du retable court une rampe en cuivre ciselé et doré qui rappelle les plus belles compositions de Viollet-Le-Duc.

A droite et à gauche, un escalier en marbre blanc permet d'arriver jusqu'aux pieds de la statue miraculeuse. Sur les pilastres de départ et d'arrivée couronnés par des chapiteaux bizantins très originaux, d'élégants thuriféraires célestes, en marbre blanc, œuvre de Roze, font monter vers la Vierge dans un geste gracieux la fumée de leurs encensoirs.

(1) Extrait de *l'Architecte de Notre-Dame de Brebières*, par A. Godin, curé-doyen d'Albert.

Ce sont là des choses que nulle description ne saurait rendre et qu'il faut avoir vues pour les comprendre.

L'autel principal, dédié au Sacré-Cœur, est d'une richesse incroyable. Toutes les parties principales sont également en blanc pey, la table repose sur six colonnes en onyx avec chapiteaux et bases en bronze ciselé et doré, tout le tombeau est en mosaïque à fond d'or, au centre l'agneau de Dieu, à droite et à gauche les symboles des quatre évangélistes. Dans le retable très bas sont incrustées des plaques en émail cloisonné avec des gros cabochons de couleur; des colonnes en brocatelle avec bases et chapiteaux en bronze doré accompagnent le tabernacle dont la porte est un pur chef-d'œuvre d'orfèvrerie.

Huit chandeliers d'un mètre vingt de haut et dix de un mètre cinquante, d'une orfèvrerie également merveilleuse, et qu'il faudrait décrire un à un couronnent cet autel comme d'une balustrade étincelante. C'est au-dessus du tabernacle que se trouve placé l'incomparable ostensor de près de deux mètres de hauteur, œuvre de la maison Poussielgue, qui a été si admiré à l'Exposition universelle de 1889.

Cet ostensor reste à demeure sur l'autel. Une Vierge qui reproduit celle de Delaplanche, mais le visage tourné vers le Ciel, soutient un immense rayonnement au centre duquel se trouve une croix qui, par une habile disposition, peut être remplacée aux heures d'exposition solennelle par la custode et la divine hostie. Le socle est formé d'agneaux de Notre-Dame; quatre contreforts artistement ciselés supportent les quatre évangélistes et forment comme une espèce de voûte sous laquelle se tiennent assis les dévots du Saint Sacrement : saint Thomas et saint Bonaventure écrivant l'office du Saint Sacrement, saint Alphonse de Liguori avec ses Visites au Saint Sacrement, et saint Benoît Labre, le pauvre des quarante heures, sainte Julienne,

l'illustre promotrice des processions et sainte Mechtilde, la patronne des religieuses du Saint Sacrement. On accède à cette

monstrance par un escalier massif en marbre blanc avec des incrustations de différentes couleurs, isabelle, campan vert, bleu turquin, ou byzantin.

Cet autel est séparé du reste de l'église par des balustrades en marbre et en pierre qui rappellent les « claustra » des basiliques romaines.

L'autel dédié à saint Gervais et à saint Protas et celui qui lui fait pendant, dédié à saint Benoît Labre, sont de plus petites dimensions.

Celui de saint Gervais et de saint Protas, destiné à recevoir un groupe important, offre un caractère de robustesse spéciale.



L'Ostensoir.

Le tombeau n'est, pour ainsi dire, qu'un large pilastre trapu surmonté d'un chapiteau ou plus exactement d'une frise de feuilles d'acanthes au dessin nerveux.

La table et tout le reste de l'autel sont en marbre blanc avec incrustations de mosaïques à fond d'or.

L'autel vient s'appuyer sur une sorte d'entablement circulaire richement décoré; le tabernacle avec son Christ byzantin est placé dans le socle même de la statue, qui lui sert de niche; c'est, avec les chandeliers trapus de cet autel, un très bel ensemble d'orfèvrerie en bronze doré, avec émaux cloisonnés et riches cabochons. Comme pour tous les détails qui n'avaient pu être dessinés spécialement par Edmond Duthoit pour Notre-Dame de Brebières, tous les éléments en ont été puisés dans les œuvres précédentes, principalement dans le mobilier des chapelles de Roquetaillade et d'Abbadia.

Les statues de saint Gervais et de saint Protais, en marbre blanc, sont d'une très grande majesté. Drapés dans leur longue toge, ils marchent au martyre, la main dans la main, avec une sérénité simple et grave.

Dans l'autre absidiole, l'autel dédié à saint Benoît Labre, tout en restant dans la même note, a aussi son caractère particulier. C'est sur le même thème, une de ces variations auxquelles se complaisait tant le génie inventif de l'architecte. Il est également tout en marbre blanc, seules les colonnes qui supportent la table sont légèrement colorées.

Dans le retable, toujours des incrustations de mosaïques ainsi que dans le dossier circulaire qui rappelle dans ses grandes lignes celui de l'autel Saint-Gervais et Saint-Protais.

La statue de saint Benoît est également très remarquable dans sa simplicité, l'orfèvrerie toujours aussi soignée et aussi originale.

Les autels de saint Joseph et de saint Michel, dans les absidioles à droite et à gauche du transept, sont semblables, sauf dans les détails de l'ornementation. C'est toujours le même emploi de marbre blanc et avec incrustations de marbres et de mosaïques de couleur. Les deux statues placées dans les niches sont supportées

par un socle en encorbellement sur lequel s'applique, comme pour servir de soutien, une très jolie feuille d'acanthé en bronze doré d'un puissant effet.

Les deux très belles statues sont de Delaplanche.

Nous n'entreprendrons pas de décrire un à un tous les autels des collatéraux, il nous faudrait forcément faire des redites qui fatigueraient le lecteur. Tous différents, quoique conçus dans la même note, ils attirent tous l'attention du visiteur consciencieux. Leur orfèvrerie, variée à l'infini, a été puisée aux sources que nous avons indiquées plus haut.

Les uns, comme ceux de saint Ignace et saint Vincent de Paul, servent de support au buste du saint auxquels ils sont dédiés. Dans d'autres, un médaillon ou un tableau rappelle au fidèle le Saint qu'il doit honorer. Faisons remarquer à ce propos que le médaillon de saint Dominique n'a pas reçu sa forme définitive, il sera exécuté en bronze patiné de différents tons. Le tableau de Murillo, au-dessus de l'autel de saint François d'Assise, est une de ces rares toiles que s'honoreraient de posséder nos plus grands musées.

En passant devant l'autel de la « Piéta », on peut s'étonner d'y voir un autel du XVIII^e siècle. C'est un pieux et riche souvenir, le seul qui soit resté de l'ancienne église à laquelle il avait été offert par Mgr de Machault. Toutes ces chapelles sont fermées par de riches balustrades composées de colonnettes carrées en brèche du Nord avec bases et chapiteaux en bronze doré, les mains courantes en campan rouge et les pilastres en jaune Lamartine.

Les fonts baptismaux, d'un caractère très artistique, frappent surtout le visiteur par leur originalité. Une grosse cuve de marbre blanc qui rappelle intentionnellement le type si fréquent en Picardie, est soutenue par quatre colonnes de marbre de couleur, le couvercle, sorte de mitre à huit pans, en cuivre repoussé et ciselé, est sou-

tenu par une chaîne qui vient s'enrouler sur les poulies d'une grande console. Un contrepoids habilement disposé assure un fonctionnement facile. La composition très remarquable de toutes les parties en cuivre est encore mise en valeur par une exécution exceptionnelle (2).

La chaire, spécialement étudiée par M. Bernard, est un véritable bijou d'architecture; tout le socle, les marches, le corps de la chaire proprement dite sont en marbre blanc. Le ciborium aussi en marbre blanc, soutenu par de riches colonnes de marbre avec bases et chapiteaux en bronze doré, vient porter l'abat-voix, sorte d'édicule en bois décoré bleu et or, avec gable en encorbellement sur la face et pignons moins saillants sur les autres côtés. Les pignons sont recouverts en cuivre et une coupole de même nature très élégante vient s'asseoir à leur point d'intersection, passant par un amortissement, du plan carré au plan circulaire. Quatre anges également en cuivre doré ajoutent à la richesse de l'ensemble.

Et pour compléter l'orfèvrerie il faudrait encore citer l'appui de communion de l'autel de la Vierge aux tons bleu et or, la clôture de l'entrée du sanctuaire, succession de monogrammes du nom de Marie, joliment encadrés de lauriers, les clôtures et l'appui de communion de la chapelle du Sacré-Cœur, le chemin de croix en bronze doré qui s'encastre admirablement dans les gros piliers de pierre des bas côtés et enfin les candélabres à lumière mixte pour électricité et gaz. Leur tige en bronze verni s'épanouit en une floraison de feuilles aussi arabes que gothiques pour supporter une large couronne où s'enchâssent de gros cabochons en cristal taillé qui servent de gaine aux ampoules électriques pour en refléter l'éclat sur leurs mille facettes. Il y

(2) Les fonts, ainsi que le dôme de la chaire, ont été exécutés par M. Godefroy, d'Amiens.

aurait encore bien d'autres détails à signaler et à décrire; mais pourquoi ne pas laisser aux visiteurs la surprise de quelque découverte ?

Le mobilier en bois a été étudié et exécuté avec la même conscience. Plus que jamais l'influence arabe et byzantine se fait sentir dans les détails de la menuiserie. Les portes des confessionnaux rappellent tout à fait les « claustra » qui servent à fermer les baies de tous les édifices de l'Algérie. Les arcs en fer à cheval avec leurs écoinçons sculptés qui couronnent le prie-Dieu réservé au pénitent font songer à une réduction de l'arc d'entrée de la mosquée de Sidi-Boun-Medine.

Le fronton de chaque confessionnal est enrichi d'un bas-relief d'un charme incomparable, d'une finesse extraordinaire de pensée et d'exécution; c'est le Bon Pasteur qui recueille la brebis égarée, saint Pierre qui pleure ses péchés ou encore le Retour de l'enfant prodigue (3).

Les stalles du chœur et celles de la chapelle de la Vierge n'ont rien qui rappelle les riches compositions si appréciées dans les stalles de nos églises gothiques. A peine quelques points de sculpture dans les chapiteaux qui portent les museaux ou les sièges, mais leur simplicité voulue fait mieux ressortir la richesse qui les entoure.

Je ne reviendrai pas sur le petit orgue d'accompagnement dont j'ai déjà parlé plus haut, mais le buffet du grand orgue mérite de retenir toute notre attention.

Une place d'honneur lui a été réservée dès le principe par l'architecte de Notre-Dame. Le disciple qui lui a succédé a su en tirer un merveilleux parti.

Il apparaît comme un arc de triomphe qui s'étage au dessus du grand arc de la tribune, sorte d'immense

(3) Ces bas-reliefs ont été exécutés par Roze et montrent bien la diversité et la souplesse de son talent.

voûte en encorbellement qui laisse à la lumière son libre passage (4).

Il possède quarante-deux jeux répartis sur trois claviers à main et un pédalier de trente notes avec une série de vingt pédales d'accouplement permettant les combinaisons les plus variées et les effets les plus saisissants (5).

La soufflerie est actionnée par un moteur à gaz, et son fonctionnement assuré par un système électropneumatique qui met en communication l'orgue de tribune avec l'orgue de chœur, de façon à ce que le même organiste puisse faire parler à sa volonté l'un ou l'autre ou même les deux ensemble.

C'est l'instrument parfait par excellence dont la voix profonde s'élance vers les cieux. Aussi, lorsque le long cortège de la Vierge se déroulera dans son palais sur les riches tapis de mosaïque de marbre qui s'étalent dans les allées et devant les autels, nous lui redirons l'invocation que lui adressait M. l'abbé Morelle, alors vicaire général et maintenant évêque de Saint-Brieuc, le jour de la bénédiction :

« Chante la Vierge qui, à longueur de bras et comme
« l'ayant tiré de son cœur, montre Jésus à la France,
« chante les événements prochains, les espérances réali-
« sées, les triomphes de la vérité, de la justice et de
« l'honneur, replaçant sur le front de l'Église pardon-
« née l'antique auréole de sa foi, de sa sainteté et de sa
« fécondité. Chante et ne te tais pas jusqu'à l'heure
« lointaine où la procession des siècles en marche vers
« Marie aura atteint son but ; chante alors, dans la note
« suprême de ton clavier brisé, la glorification de la
« France, la Vierge de Brebières et la fusion des deux
« Églises en une seule dans les clartés de la gloire et
« les flammes de l'amour. »

(4) Ce buffet, ainsi que toutes les menuiseries principales, a été exécuté par la maison André, d'Angers.

(5) Œuvre de la maison Mercklin.

VI. — *Services. — Accessoires.*CHAPELLE DES CATÉCHISMES, SACRISTIE, ECLAIRAGE,
CHAUFFAGE, HORLOGE, CLOCHES.

Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup d'œil rapide sur les services, accessoires qui viennent se grouper autour de l'église.

La chapelle des catéchismes et la sacristie offrent encore, d'ailleurs, un réel intérêt artistique : l'un et l'autre font partie intrinsèque du monument. On y accède par les portes que nous avons décrites dans la chapelle de la Vierge.

Le plan de la chapelle des catéchismes est rectangulaire, l'autel est placé dans une sorte de coupole aplatie décorée de trois figures de Grellet : la Foi, l'Espérance et la Charité; une autre grande composition de Grellet représentant le Christ laissant venir à lui les petits enfants fait face à l'autel. Tous les murs sont revêtus d'inscriptions et d'ornements d'un ton très doux, avec, comme verrières, des mises en plomb au dessin géométrique, dans le genre des verrières hautes de la grande nef.

L'autel est en pierre avec incrustations de mosaïques et de marbres.

La grande sacristie est couverte, sur toutes ses faces, d'armoires qui, tout en étant très pratiques, ne lui enlèvent rien de son cachet artistique : toutes ces menuiseries ont été étudiées avec soin.

Dans les sous-sols, de puissantes machines chargent les accumulateurs qui fournissent la lumière à tout l'édifice.

L'électricité a été installée par la maison Chesnay, de Reims. Le calorifère, par la maison Genest Hercher.

Les quatre cloches proviennent de l'ancienne église ; le bourdon, du poids de 6.000 kilos, a été fondu par la maison Drouot, de Douai. L'horloge sort de la maison Lussaut frères et C^{ie}, à Marçay (Vienne).

Si l'on monte dans le clocher, après avoir dépassé la tribune de l'orgue, on rencontre sur un premier palier les rouages de l'horloge, remarquables par leurs dimensions. Puis, tout à coup, l'immense minaret se met à vibrer, ce sont les cloches qui viennent de se mettre en branle sur leur charpente métallique. Le gros bourdon fait entendre sa voix puissante et les quatre cloches l'accompagnent d'un son clair et joyeux. C'est pour dire au monde que Marie compte un temple de plus, que l'œuvre est maintenant achevée et pour envoyer vers le Ciel l'hymne de reconnaissance et d'amour de la Picardie.

Et maintenant que l'immense basilique est terminée, combien de vides dans la pléiade de ceux qui l'ont élevée.

Dieu a rappelé à lui l'ouvrier de Notre-Dame.

Au grand promoteur de l'œuvre il a donné la joie insigne de la contempler dans toute la splendeur de son achèvement. A tous deux, à celui qui reste comme à celui qui est disparu, « au prêtre qui, par ses prières, son zèle, sa confiance en Notre-Dame, à l'architecte qui, par sa science chrétienne et son génie d'artiste ont accompli cette merveille, appliquons une fois encore ces lignes dédiées naguère à un grand serviteur de Marie : Notre douce Mère a fait de vous son saint Luc, son évangéliste et son secrétaire, pour révéler aux hommes les plus aimables mystères de son cœur et du cœur de son divin Fils(1) ».

(1) Extrait d'un article sur N.-D. de Brebières, par E. Danton.

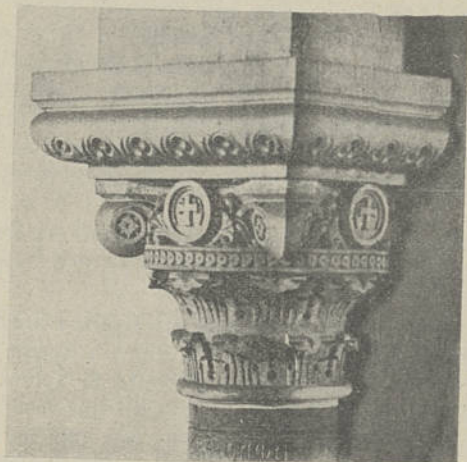


TABLE DES MATIÈRES

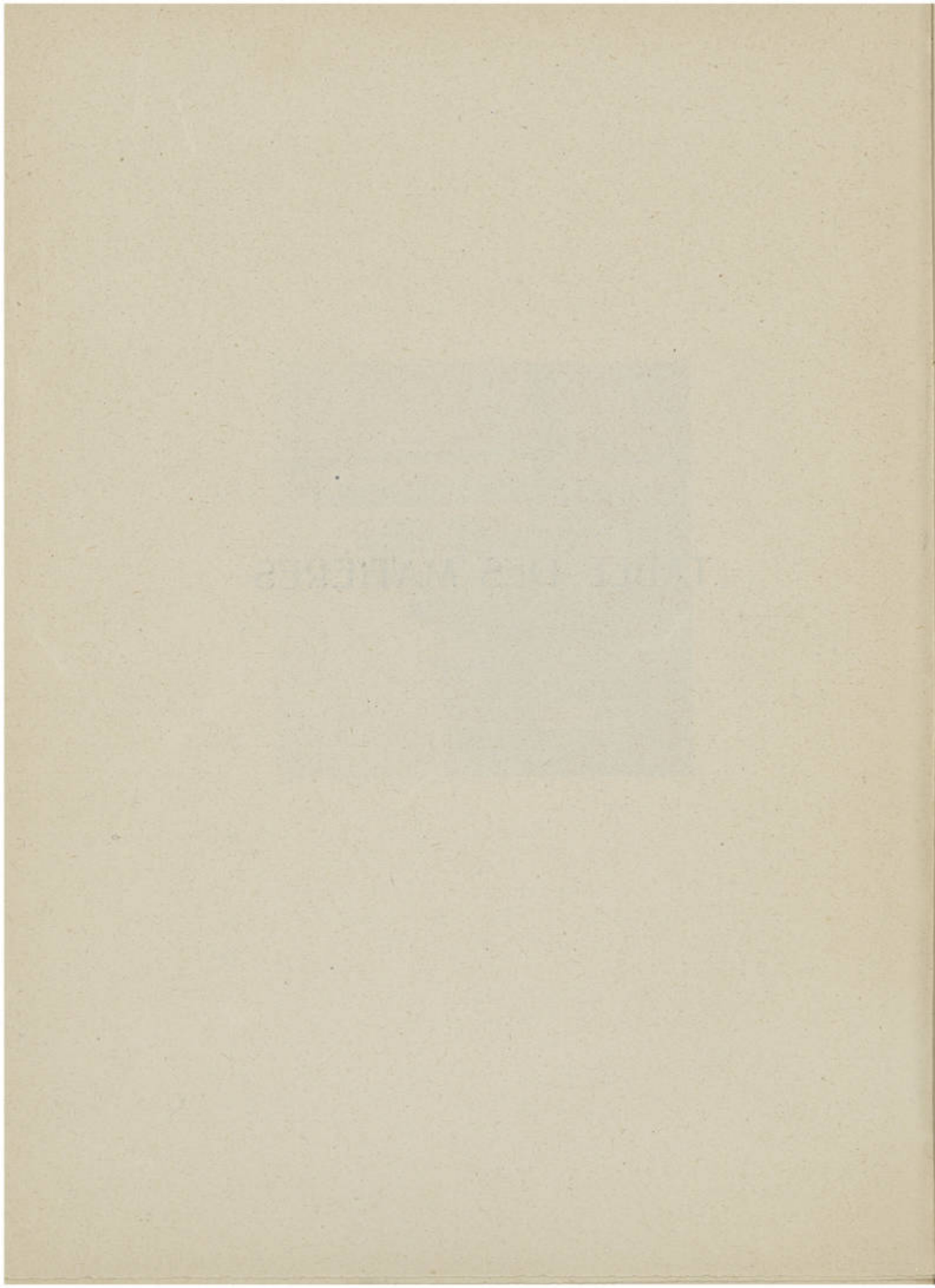


TABLE DES MATIÈRES

Lettre de Mgr l'Evêque d'Amiens	5
Préface	9

INTRODUCTION

La Ville d'Albert

CHAPITRE PREMIER

Hier

I. Notions générales.	14
II. Les seigneurs d'Encre.	19
III. Le château d'Encre	32
IV. La commune d'Encre.	40
V. Le clergé d'Encre.	48
VI. Enseignement. Œuvres de charité	59
VII. Commerce et industrie d'Albert	65

CHAPITRE II

Aujourd'hui

I. La ville nouvelle.	67
II. Les curiosités d'Albert.	72
III. La richesse d'Albert	81
IV. La gloire d'Albert	87

PREMIÈRE PARTIE

Des Origines à la Révolution

LIVRE PREMIER

A Brebières

CHAPITRE PREMIER

Les Origines

I. Origine des pèlerinages.	93
II. Authenticité de ces faits	97
III. La légende de Brebières	101
IV. Vérité de la légende de Brebières	105

CHAPITRE II

La Statue découverte

I. La statue miraculeuse	112
II. Date de la découverte	116
III. Provenance de la statue	130
IV. Le nom de la Madone	136

CHAPITRE III

Le Lieu de la Découverte

I. La terre de Brebières	141
II. Emplacement de la chapelle	144
III. Le sanctuaire de Brebières	148

CHAPITRE IV

Le Pèlerinage

I. Établissement du pèlerinage	157
II. Physionomie du pèlerinage	159
III. Pèlerins célèbres	164

LIVRE II

En l'Église d'Albert

CHAPITRE PREMIER

Translation de Notre-Dame

I. Les ravages de la guerre	180
II. Le départ des Bénédictins	185
III. Notre-Dame en l'église d'Albert	192

CHAPITRE II

La Confrérie de Notre-Dame

I. Les confréries	197
II. Institution de la confrérie	200
III. Succès de la confrérie	203

CHAPITRE III

Les Pèlerins du XVIII^e siècle

I. Les évêques d'Amiens	209
II. L'écolier vertueux	214
III. La mère des pauvres	219
IV. Le pauvre pèlerin	221

CHAPITRE IV

Les Miracles de Notre-Dame

I. La lettre épiscopale	227
II. L'épileptique de Vaux	231
III. Le mort-né de Longueval	234
IV. Les miraculées de Warloy	237
V. Conclusion de Mgr de Machault	241

CHAPITRE V

La Révolution

I. Les débuts de la Révolution	243
II. La persécution	250
III. Après Thermidor	267

DEUXIÈME PARTIE

De la Révolution à nos jours

LIVRE PREMIER

Renaissance du Pèlerinage

CHAPITRE PREMIER

Au lendemain de la tempête

I. M. l'abbé Debeyne	277
II. M. l'abbé Hareux	285
III. M. l'abbé Codevelle	289

CHAPITRE II

Notre-Dame et le Renouveau catholique

I. Les Filles de la Charité	295
II. Le Carmel d'Amiens	298
III. Les Pères de la Foi	300
IV. Les Dames du Sacré-Cœur	304
V. Les Sœurs de Notre-Dame	306
VI. Les Sœurs de la Nativité	309

VII. La Sainte-Famille	311
VIII. Les Fidèles Compagnes	312
IX. Saint-Fuscien	315

CHAPITRE III

La Perpétuité du Fait miraculeux	316
---	------------

CHAPITRE IV

Les Filles de Notre-Dame

I. A Comblés.	341
II. A Bernapré	342
III. A Dommartin	344
IV. A Limoges.	345
V. A Crécy-en-Ponthieu	349
VI. A Bouchavesnes	350
VII. Au Châtelet, dans les Vosges.	351

CHAPITRE V

Nouveaux Pèlerins

I. Nos évêques.	352
II. L'évêque missionnaire	353
III. L'évêque martyr.	355
IV. Le P. Libermann	357
V. La petite sœur des pauvres	360
VI. Le saint d'Albert.	363
VII. Les communautés d'Amiens	365
VIII. Autres pèlerins	370

CHAPITRE VI

M. l'Abbé Dumont

I. L'homme et le prêtre	376
II. L'ouvrier de Notre-Dame.	379
III. Le zélateur des gloires de Marie.	382
IV. Mort de M. l'abbé Dumont.	385

CHAPITRE VII

Transformation du Pèlerinage

I. Les pèlerinages de France	388
II. L'heure providentielle pour Albert	391
III. Les premières neuvaines.	393

LIVRE II

La Lourdes du Nord

CHAPITRE PREMIER

Un Grand Projet

I. L'œuvre nécessaire.	399
II. Le curé d'Albert.	402
III. L'architecte de Notre-Dame.	407
IV. Le grand ouvrier de Notre-Dame	409
V. La marche des travaux.	414

CHAPITRE II

Encouragements de la Terre

I. Les bienveillances épiscopales	416
II. Popularité de l'œuvre de Notre-Dame	419
III. Héroïsme des pauvres	423
IV. Les industries du doyen d'Albert	428
V. Les surprises du doyen d'Albert.	440
VI. Les coups de fortune de Notre-Dame	444

CHAPITRE III

Bénédictions du Ciel	450
---------------------------------------	------------

CHAPITRE IV

Extension du Culte de Notre-Dame

I. Les conquêtes de la Vierge picarde	474
II. Les visiteurs de la Basilique	476
III. La notoriété de Notre-Dame	478
IV. Le culte en dehors d'Albert.	483

CHAPITRE V

Les Fêtes d'Albert

I. Une neuvaine à Notre-Dame de Brébières	488
II. Les premières joies	503
III. Le pèlerinage régional du Nord.	507
IV. La translation.	510
V. Le bourdon et la Vierge du clocher	512
VI. Le pèlerinage eucharistique.	516

CHAPITRE VI

Le Couronnement

I. A Rome.	520
II. Les titres de gloire de Brebières	524
III. Les apprêts	529
IV. Le mandement épiscopal.	532
V. Les couronnes	542
VI. Le <i>triduum</i> du couronnement	544

CHAPITRE VII

Dicite justo quoniam bene	556
--	-----

CHAPITRE VIII

L'Avenir de Notre-Dame	560
---	-----

CHAPITRE IX

La nouvelle Basilique

(par M. Louis DUTHOIT)

I. Considérations générales	565
II. Le plan de l'édifice.	575
III. L'extérieur	576
IV. L'intérieur	581
V. Le mobilier.	591
VI. Services, accessoires.	600

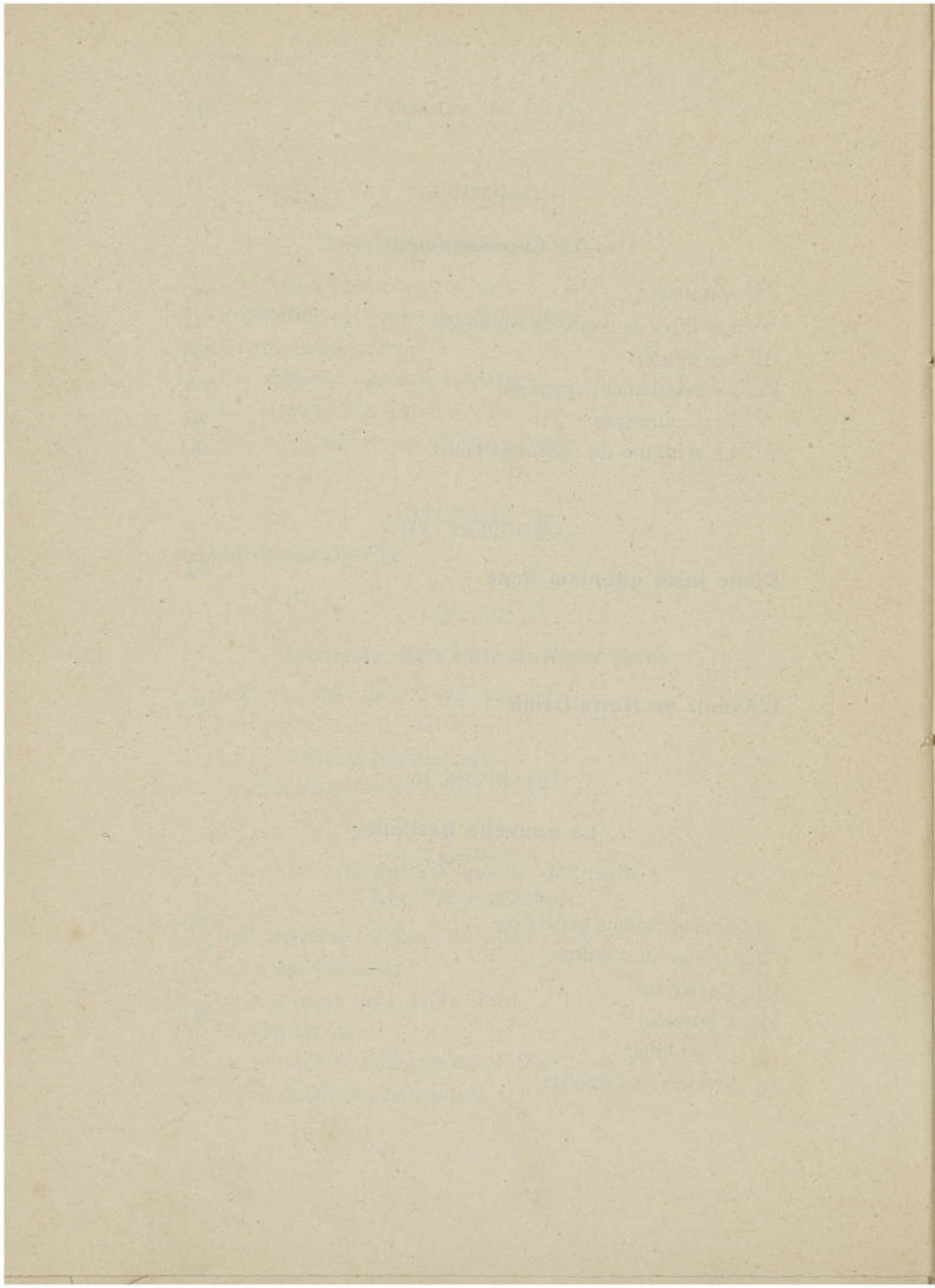


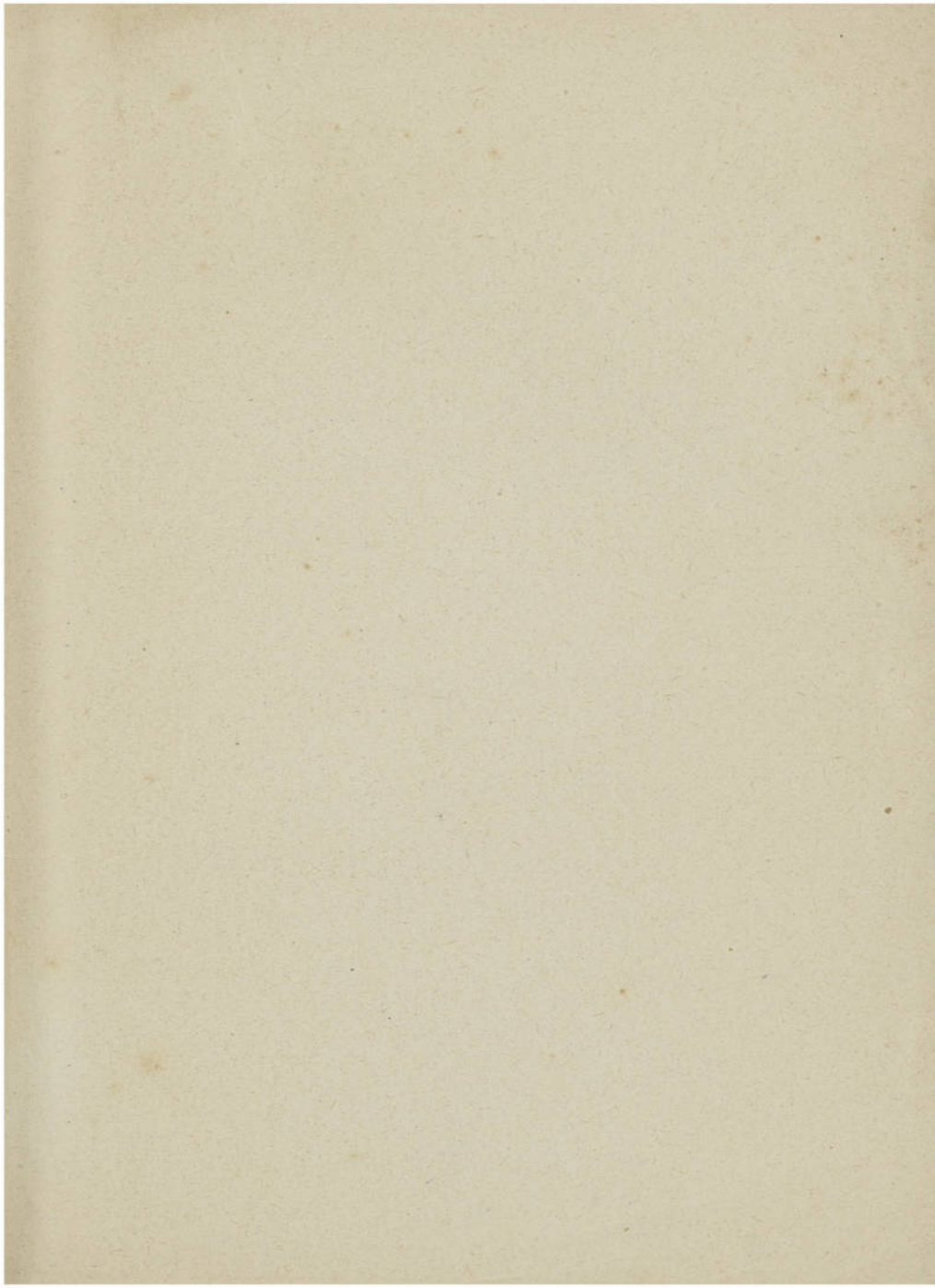
TABLE DES GRAVURES

(HORS TEXTE)

- I. Portrait de Mgr Godin.
- II. Portrait de M. Ed. Duthoit.
- III. Vue générale de la ville d'Albert.
- IV. Le château de Boulan.
- V. Vue extérieure et intérieure de l'ancienne église.
- VI. Plan de la nouvelle Basilique (Ed. Duthoit).
- VII. Vue extérieure de la Basilique, premier projet (Ed. Duthoit).
- VIII. Vue intérieure de la Basilique, premier projet (Ed. Duthoit).
- IX. Vue générale extérieure de la Basilique.
- X. Vue latérale de la Basilique, côté droit.
- XI. Grand portail, porche du milieu.
- XII. Grand portail, porche de gauche.
- XIII. Vue générale intérieure prise d'en bas.
- XIV. Vue générale intérieure prise des orgues.
- XV. Vue générale intérieure regardant les orgues.
- XVI. Vue du transept.
- XVII. Chapelle de la Vierge.
- XVIII. Travée des fondateurs.
- XIX. Procession des Saints.
- XX. Procession des Anges.
- XXI. Chapelle de saint Joseph.
 - I. Chapelle de saint Michel.

- XXIII. Chapelle de saint Gervais et de saint Protais.
XXIV. Chapelle de saint Benoit Labre.
XXV. Autel de la Piéta.
XXVI. Chapelle de saint Ignace.
XXVII. Maître-Autel.
XXVIII. La Chaire.
XXIX. Fonts baptismaux.
XXX. Confessionnal.
XXXI. Vue de processions.
XXXII. Vue de processions.







Édité par les
SOCIÉTÉ ANONYME
Boulogne (Seine)